



جامعة محمد الخامس بالرباط  
Université Mohammed V de Rabat

# الدليل المعرفي لجائحة كوفيد-19 لجامعة محمد الخامس بالرباط

المعرفة والابتكار والخبرة في مواجهة وباء كوفيد-19

نحو خروج سريع من الأزمة

تحليل التداعيات واقتراح الحلول

تأليف مجموعة من أساتذة وباحثي جامعة محمد الخامس بالرباط

الصناعة  
النظام الصحي  
الطبية والحجر الصحي  
الذكاء الاصطناعي  
وإمكانية الاتصال للجميع  
عقد اجتماعي جديد  
السياسة النقدية والمالية  
الوقاية  
الهشاشة  
الالتزامات والعقود  
الوقف  
جامعة الغد 0.4  
المستهلك المغربي  
الزكاة  
الطوارئ  
قانون الشركات  
أخلاقيات  
الثقافة  
التعليم عن بعد  
العمل عن بعد  
COVID-19  
الانتعاش الاقتصادي  
القانون الرقمي  
دمج الشركات  
السيادة الرقمية  
البيانات المفتوحة  
جائحة السياحة  
التتبع الإلكتروني  
العلاج بروتوكولات  
نظام التعليم  
الابتكار نمط الحياة الصحي  
الدعم النفسي  
التأهيل الوظيفي  
مهارات عرضية  
القانون العمل - المسؤولية الاجتماعية الاقتصادية  
التضامن  
الأمن الصحي  
إحصاءات  
التأمين المعرفية  
ثقافة التعلم الإلكتروني  
بلوك تشين  
الحجر الصحي والإدمان  
النموذج التنموي الجديد  
اللاجئين  
العمل الحر  
فيروس كورونا الأرقام الويانية

تقديم: د. محمد غاشي رئيس جامعة محمد الخامس بالرباط

تنسيق: د. بوشعيب بونبات مستشار رئيس جامعة محمد الخامس بالرباط



جامعة محمد الخامس بالرباط  
Université Mohammed V de Rabat

مدينة الابتكار - الرباط



جامعة محمد الخامس بالرباط  
Université Mohammed V de Rabat

## الدليل المعرفي لجائحة كوفيد-19 لجامعة محمد الخامس بالرباط

تأليف مجموعة من أساتذة وباحثي جامعة محمد الخامس بالرباط

### المعرفة والابتكار والخبرة في مواجهة وباء كوفيد-19 نحو خروج سريع من الأزمة تحليل التداعيات واقتراح الحلول

تقديم: ذ. محمد غاشي، رئيس جامعة محمد الخامس بالرباط  
تنسيق: ذ. بوشعيب بونبات، مستشار رئيس جامعة محمد الخامس بالرباط

جامعة محمد الخامس بالرباط - 18 ذو القعدة 1441 هـ، الموافق 10 يوليو 2020 م



جامعة محمد الخامس بالرباط  
Université Mohammed V de Rabat

مدينة الابتكار - الرباط

### هيئة التحرير:

- ذ. بوشعيب بونبات: مستشار رئيس جامعة محمد الخامس بالرباط ، منسق هيئة التحرير
- ذ. محمد العزوزي: مدرسة العليا للأساتذة بالرباط
- ذ. رضوان فائزي: المدرسة الوطنية العليا للمعلومات وتحليل النظم
- ذة. إحسان المنصوري: مستشار رئيس جامعة محمد الخامس بالرباط

### إخطار:

مخرجات هذا العمل عبارة عن مقالات تم تحريرها على أساس تطوعي وشخصي ، وهي ملكية فكرية لمؤلفيها ، وبالتالي فإن محتوى كل مقال يبقى تحت المسؤولية الكاملة لمؤلفه (أو لمؤلفيه).



جامعة محمد الخامس بالرباط  
Université Mohammed V de Rabat

## كلمة شكر وتقدير

الدليل المعرفي كوفيد-19 لجامعة محمد الخامس بالرباط مجموعة من الأفكار والتحليلات والحلول المقترحة من طرف ما يقارب مائة أستاذ وباحث من تخصصات متعددة ينتمون للجامعة ، حول تداعيات وباء كوفيد-19 ، وسبل الخروج السريع من الأزمة.

وبمناسبة إصدار هذا الكتاب تتقدم جامعة محمد الخامس بالرباط ، في شخص رئيسها ، بخالص الشكر والتقدير لجميع المؤلفين لمساهماتهم القيمة في هذا العمل الجماعي ، كما تعبر عن شكرها وتهانئها الحارة لهيئة التحرير لما بذله أعضاؤها من عطاء متواصل وعمل دؤوب أثمر عن مؤلف متميز بكل المقاييس.

ولا يفوتها أيضا أن تتقدم بجزيل الشكر والعرفان لموظفي رئاسة الجامعة وكذا موظفي مدينة الابتكار للجامعة لجهودهم الثمينة في إعداد هذا الكتاب.





## تقديم

### ذ. محمد غاشي

#### رئيس جامعة محمد الخامس بالرباط

شكلت ضراوة الأزمة الصحية "كوفيد-19"، التي نعيشها اليوم، مصدرا لتحولات عميقة ومتنوعة، وتطورات مختلفة وشاملة، امتد تأثيرها القوي والمتضاعف ليمس جوهر سائر القطاعات المحورية والأنشطة الحيوية، الشيء الذي أنتج تحولات استراتيجية واضحة وجليّة همت كافة التنظيمات والهيئات على وجه العموم، ولامست سائر البنيات الأكاديمية على وجه الخصوص. فالأمر أضحى يتعلق بتطورات حقيقية مفروضة وضاغطة في آن واحد، جسدت وستظل مصدرا لتساؤلات ضرورية، فيما يخص القيم، والاستراتيجيات، والإجراءات، والهيكلية، وكذا مختلف توجهات العمليات التنظيمية للمؤسسات.

وفي ظل هذا الوضع المتأزم الغير المسبوق، كانت ردة فعل جامعة محمد الخامس بالرباط تتسم بفاعلية كبيرة و بروح الصمود و المبادرة، مكنتها من الحفاظ على صلة وثيقة بكافة طلبتها و طواقمها التربوية و الإدارية و شركائها، مع ضمان استمرارية أنشطتها الحيوية و النهوض بكامل مهامها الأكاديمية.

وتأتي بلورة المؤلف الجماعي: "المعرفة والابتكار والخبرة في مواجهة وباء كوفيد-19: نحو خروج سريع من الأزمة - الدليل المعرفي لجامعة محمد الخامس بالرباط" لتؤكد هذه الحقيقة كشكل مبتكر واستباقي آخر لمساهمة جامعتنا، كجامعة مواطنة وقوة اقتراحية جادة، في الجهود المبذولة من طرف كافة مكونات المجتمع المغربي في ظل الرعاية الكريمة، والتوجيهات السامية لصاحب جلالة الملك محمد السادس نصره الله وأيده؛ بقصد التحكم في تأثير هذه الجائحة وتسريع النمو الاقتصادي والاجتماعي لوطننا العزيز.

فبإطلاق هذه المبادرة العلمية الوجيهة، تكون جامعتنا الرائدة قد نجحت في تمكين أساتذتها وباحثيها من فرصة لطرح مغاير وبنّاء لتحليلهم العميقة، وأفكارهم الناضجة، وخبراتهم الواسعة إزاء الوضعية الاستثنائية التي تمر بها بلادنا. هو حقيقة عمل وظفت فيه مزايا وأدوات الذكاء الجماعي، وكذلك رهان الهدف منه تحليل تداعيات جائحة كوفيد-19 على مستوى كافة القطاعات الاجتماعية والاقتصادية مع اقتراح حلول من أجل التدبير الناجع، والسعي الجاد إلى الخروج من هذه الأزمة الشرسة. ولقد كان فعلا رهانا رابحا لجامعتنا.

لقد أسهم ما يقارب مائة أستاذ من كافة المؤسسات التابعة لجامعة محمد الخامس بالرباط ومن تخصصات علمية مختلفة في إنجاز هذا المؤلف الذي عكفوا من خلاله على بسط رؤاهم، ونظرياتهم، وقدموا في هذا الصدد نماذج تحليلية فاحصة ودقيقة، مشفوعة بخلاصات واستنتاجات من مختلف الدراسات الميدانية التي أنجزت في الموضوع.

فباسم وباسم كافة مكونات الجامعة أتقدم إليهم بجزيل الشكر، وخالص التحية والتقدير.

إن كل المواضيع المثارة في هذا المؤلف على مستوى بالغ من الأهمية، تم التعامل معها بطريقة واقعية، وبمراعاة الدقة الأكاديمية اللازمة، إلى جانب الرغبة الدائمة في اقتراح مفاتيح الخروج السريع من أزمة ما بعد كوفيد-19. ومن المنتظر في هذا السياق أن تتميز المرحلة القادمة بعدد من البرامج والإجراءات، التي تهدف المضي قدما وفقا لرؤيتنا القائمة على "الرفع من الأداء"، ولتطلعاتنا نحو الأفضل لجامعتنا.

ومن هذا المنطلق، ندعوكم لقراءة والاستخدام الفعال لهذا العمل التشاركي الثري المستوحى من الرؤيا الاستراتيجية لجامعة محمد الخامس بالرباط وشعارها الدائم: "من أجل جامعة مبادرة، رائدة وفعالة بشكل جماعي".

## الفهرس

5..... تقديم : ذ. محمد غاشي، رئيس جامعة محمد الخامس بالرباط.....

7..... مقدمة المؤلف الجماعي : ذ. بوشعيب بونبات، منسق هيئة التحرير.....

### المقالات باللغة العربية

#### مكافحة فيروس كوفيد-19: العلاجات، نمط الحياة وحكامه النظام الصحي

11..... (1) جائحة كوفيد-19 والدروس المستسقة: أي تصور مستقبلي للسياسات العمومية الصحية؟ - ذ. عدنان عبد العلي.....

#### كورونا: الصمود والتضامن في مواجهة الهشاشة الاجتماعية، تأملات في الدروس المستفادة

15..... (2) الزكاة والوقف ودورها في تقديم الرعاية الصحية بالمغرب - ذ. عبد النبي المرزوقي.....

(3) الدروس المستفادة من جائحة كورونا "كوفيد-19". بدائل عملية من أجل مجتمع آمن -

19..... ذ. عبد الإله فونثير ابن إبراهيم، ذة. بشرى البداوي.....

23..... (4) تحفيز سلوكات التضامن في زمن الجائحة - ذة. منى الباكوري.....

#### تداعيات كورونا على المنظومة التربوية: اعتماد التعليم عن بعد كنقطة نوعية في المرحلة المقبلة

27..... (5) جائحة كورونا وصدمة رقمنة العملية التعليمية بالمغرب - ذ. محمد السيدي، ذ. محمد التاقي.....

31..... (6) رهانات التعليم عن بعد في المغرب - ذ. حسن بلحياح.....

35..... (7) إمكانات وآفاق تجويد الأساليب البشري في الجامعات المغربية بعد الخروج من أزمة كوفيد-19 - ذ. عبد الجبار الديوري.....

39..... (8) الممارسات الفضلى في التدريس عن بعد والاستجابة التفاعلية للطلاب - ذة. سعاد اليوسفي.....

#### القانون وجائحة كوفيد-19: الأسس القانونية للخروج من الأزمة

43..... (9) الممارسة القانونية بالمغرب في مواجهة كورونا كوفيد-19: التزام بوسيلة أم بتحقيق نتيجة - ذ. عبد العزيز لعروسي.....

47..... (10) لمصلحة العامة أولا، القانون ثانيا... ولكن؟ - ذ. بوجمعة بوعزاوي.....

#### تحديات "ما بعد كورونا: الابتكار وتعزيز المعارف... خيار لرجعة فيه

51..... (11) التفكير في كورونا التفكير في المستقبل - ذة. زهور كرام.....

55..... (12) أزمة كورونا: دروس وعبر للارتقاء بمجتمع المعرفة - ذ. محمد الغواطي.....

(13) جامعة محمد الخامس والمقولة شريكان أساسيان في مواجهة أزمة كوفيد-19.

59..... يقظة الجامعية الأكاديمية الرقمية طفرة نوعية في مجال المعرفة والابتكار - ذة. أمينة اليملاحي.....

#### الجائحة والحجر الصحي: أية أجوبة لحالات الضعف النفسي؟

63..... (14) الأزمة الوبائية وأثرها النفسي على أفراد المجتمع المغربي - ذ. محمد إدموليد.....

67..... (15) الضغط النفسي في زمن كورونا. محاولة للرصد والفهم - ذ. مصطفى أوسرار.....

(16) تداعيات الحجر الصحي وتأثيره على الجانب النفسي والسوسيو اقتصادي للفرد -

71..... ذة. لطيفة مخلص، ذة. زهراء بوشكيوة، ذة. فوزية بلال.....

75..... (17) الإدمان والحجر الصحي - ذ. حمزة شينبو.....

## مقدمة الكتاب

ذ. بوشعيب بونبات

مستشار رئيس جامعة محمد الخامس بالرباط للابتكار والتدويل  
منسق هيئة التحرير



أزمة صحية ، تداعيات اجتماعية ، اضطرابات في المنظومة التعليمية ، انهيار اقتصادي... إشارات متعددة ومقلقة ، تعلن عن تحديات هائلة غير مسبوقة لها بعد جائحة " كوفيد-19". تتطلب الحذر الشديد ، واليقظة البالغة ، وتعبئة جميع القوى الحية بالمغرب لتجاوز هذه الظرفية الصعبة.

ومن أجل الانخراط الفعال والكلّي في التعبئة لمكافحة هذا الوباء ، أنجزت جامعة محمد الخامس بالرباط دليلها المعرفي لجائحة كوفيد-19 «المعرفة والابتكار والخبرة في مواجهة وباء كوفيد-19: نحو خروج سريع من الأزمة» كاستجابة واعية ترقى إلى مستوى التحديات وصعوبة المشاكل التي يتعين مواجهتها.

ولإنجاز هذا العمل ، تم طرح ثلاثة أسئلة محددة على الأوساط العلمية والأكاديمية بالجامعة:

1. ما هو تحليلكم للأزمة الحالية لفيروس كورونا المستجد كوفيد-19؟
2. ما هو برأيكم ، تأثير هذه الأزمة على المغرب ، وعلى مختلف القطاعات الاقتصادية والاجتماعية والصحية والبيئية والثقافية والقانونية وغيرها؟
3. ما هي الدروس المستخلصة ، والتدابير أو الحلول المبتكرة التي توصون بها على المدى القصير أو المتوسط أو الطويل ، للتخفيف من تبعات التأثير الصحي والاقتصادي والاجتماعي على بلادنا والخروج بسرعة وفعالية من هذه الأزمة؟

ولقد تعددت المساهمات والتدخلات للإجابة على هذه الأسئلة ، سواء أكانت فردية أو جماعية ، وتعددت معها التصورات والطروحات إلى طبية ، وقانونية ، وتربوية ، واجتماعية ، وتكنولوجية. كما تنوعت أشكالها ما بين تنوير وتوضيح وتبسيط من جهة ، وعرض نتائج الدراسات الميدانية ، وتقديم الخبرات والحلول من جهة أخرى.

والجدير بالذكر أن الاهتمام بالمنهجية العلمية كان حاضرا بقوة طوال إنجاز هذا المؤلف. فبالإضافة إلى المصادقية العلمية ودقة المراجع البليوغرافية والويبوغرافية فقد سعى المؤلفون إلى بناء تحليلاتهم ومقترحاتهم على أساس دراسات مرجعية وإحصاءات مؤكدة ، واستنادا لأفضل الممارسات الدولية.<sup>1</sup>

إن هذا العمل المتعدد التخصصات يتصدى لمعالجة مشاكل عاجلة وواقعية ، ويصبو لأن يشكل ركيزة أساسية ووثيقة مرجعية ، ليس لمشاريع البحث والابتكار المزمع تنفيذها فحسب ، ولكن أيضاً لخطط إنعاش جميع القطاعات التي تأثرت بجائحة كوفيد-19 ، مع التركيز المستمر على وضوح المساهمات المختارة ، والرهان المتجدد على إمكانية تطبيق التدابير والإصلاحات ، وتنفيذ الحلول الموصى بها.

وتتمحور مضامين هذا المؤلف حول سبعة أجزاء رئيسية يمكن الحديث عنها كما يلي.

<sup>1</sup> تجدر الإشارة إلى أن الإحصاءات والأرقام كما نشرت في هذا الكتاب هي قبل 15 يونيو 2020

## الجزء الأول -مكافحة فيروس كوفيد-19: العلاجات، نمط الحياة وحكامه النظام الصحي

يتناول الجزء الأول المجال الصحي الذي كان في الخط الأمامي لمواجهة وباء كوفيد-19. إذ تطرق إلى مختلف الآليات المتبعة كأنظمة الطوارئ، وبروتوكولات العزل الصحي، والخروج من المستشفى، وإعادة تشكيل غرف العزل، وعملية الرعاية والعلاج، وإعادة التأهيل الوظيفي للمتعافين، والنظافة والوقاية من الأوبئة الفيروسية، ومعالجة النفايات الطبية والصيدلانية ومناهج الصحة البيئية. كما يتناول جانب الحكامة في رصد الأوبئة، والعمل المتأزر والأمن الصحي، ويؤكد على الحاجة إلى معالجة الأرقام الوبائية بحذر لتحويلها إلى أداة لتحسين تدبير الأزمات المستقبلية.

## الجزء الثاني – كورونا: الصمود والتضامن في مواجهة الهشاشة الاجتماعية، تأملات في الدروس المستفادة

يبدأ الجزء الثاني بسرد لتاريخ الأوبئة التي عرفها المغرب خلال فترة 1666-1912، ومن تم لمختلف أشكال التضامن والتصدي والدور الذي لعبته السلطة والمواطنون للحفاظ على النظام والسلم الاجتماعيين في هذه الأوقات العصيبة. وقد نصت خلاصات هذا الفصل على ضرورة إقامة عقد اجتماعي جديد بين المجتمع المدني والمؤسسات العامة، وإحياء دور الزكاة والوقف، وتنفيذ استراتيجيات خاصة بالمسؤولية الاجتماعية الاقتصادية (RSE)، إقامة حماية اجتماعية شاملة لا سيما لصالح الأحياء الشعبية، واستخدام آليات التواصل بفاعلية في أوقات الأزمات بهدف التخفيف من تأثير المعلومات الخاطئة التي تولد الخوف والذعر.

## الجزء الثالث – تداعيات كورونا على المنظومة التربوية: اعتماد التعليم عن بعد كقنلة نوعية في المرحلة المقبلة

يقارب الجزء الثالث التحول الذي عرفه التعليم عن بعد بدءاً من اعتماده وسيلةً جوهرية للتخفيف من آثار توقف الدروس الحضورية خلال فترة الحجر الصحي، وصولاً نحو اختياره كحل استراتيجي لنظام التعليم الوطني بأكمله، كما يقترح العديد من الحلول مدعمة بأفضل الممارسات لتطوير التعليم عن بعد ببلادنا من بينها: ترسيخ ثقافة التعلم الإلكتروني، ومواكبة تحديات الرقمنة، وتوفير إمكانية الاتصال والتواصل للجميع، وإشراك الفاعلين الاقتصاديين لبناء جامعة الغد 2040، مع التذكير، أن الحل لا يمكن أن يكون تكنولوجياً فحسب، بل يتعداه إلى إبراز أساليب تربوية وأكاديمية أخرى، لا سيما تلك التي تحفز استقلالية المتعلمين، وتعنى بتلقين أسس البحث العلمي وتطوير المهارات.

## الجزء الرابع - القانون وجائحة كوفيد-19: الأسس القانونية للخروج من الأزمة

يتصدى الجزء الرابع إلى دراسة وتحليل السبل القانونية الممكنة لتدبير أزمة جائحة كوفيد-19 والخروج منها: بدءاً من التدخل الواسع للسلطات العمومية خلال الأزمات الصحية، إلى الاحترام التام لدولة الحق والقانون، مروراً بضرورة وضع تعريف واضح ودقيق لحالات التجريم الجديدة من جهة، كما يتناول قانون الشغل، وقانون العقود والالتزامات الذي وضع تحت الاختبار خلال هذه الأزمة، لا سيما في ظل اللجوء المتزايد إلى الوسائل الإلكترونية، ومأسسة التدخل العام والتعريف القابل للتنوع لمفهوم "القوة القاهرة" في حالة فيروس كوفيد-19 من جهة أخرى، وكل هذه الجوانب المختلفة من القانون، مدعوة للانخراط في مشروع التحديث حتى يتسنى لنا نهج تدابير استباقية، وتحقيق العدالة والأمن.

## الجزء الخامس - خطر الركود الاقتصادي: أي سبل لإنعاش سريع؟

يهتم الجزء الخامس بقضية تأثير الأزمة على التوازنات الاقتصادية والمالية الوطنية من عدة زوايا. وإذا كان الاتفاق بالإجماع على أن النموذج التنموي الجديد يجب أن يأخذ بعين الاعتبار هذه التداعيات، فلقد تم كذلك اقتراح حلول متعددة من أجل إعادة تنشيط الاقتصاد الوطني على مستويات مختلفة تتميز بازدواجية زمنية هيكلية، وبسياسات نقدية ومالية مناسبة، وبدعم الشركات المتضررة، وتطوير العمل الذاتي والحر، واليقظة الاقتصادية، والمسؤولية الاجتماعية الاقتصادية ومراقبة تغيير سلوك المستهلك المغربي. كما تم اقتراح نماذج وإجراءات محددة لتعزيز السلسلة اللوجستية وإنعاش القطاعات الاقتصادية التي تضررت بشدة من الأزمة، ولا سيما السياحة والثقافة.

### الجزء السادس - تحديات "ما بعد كورونا": الابتكار وتعزيز المعارف... خيار لا رجعة فيه

يسلط الجزء السادس الضوء على الدور الهام للابتكار وروح المقاومة وتثمين المعرفة باعتبارها خيارا استراتيجيا في مواجهة تحديات ما بعد أزمة جائحة كوفيد-19. وذلك استناداً إلى مبادئ المرونة والاقتصاد في الإنفاق ، والذكاء الجماعي. حيث يلعب التحول الرقمي ، في إطار سيادي وطني ، دوراً رائداً من خلال الاستخدام الأمثل للرافعات التقنية والتكنولوجية كالبيانات المفتوحة والمنصات الرقمية والتقنيات المبتكرة من قبيل الذكاء الاصطناعي وإنترنت الأشياء وبلوك تشين. كما يتناول هذا الجزء دور النمذجة الرياضية والإحصائيات في مكافحة وباء كوفيد-19 ، بالإضافة إلى حلول التتبع الإلكتروني والإطار الأخلاقي المصاحب لها.

### الجزء السابع - الجائحة والحجر الصحي: أية أجوبة لحالات الضعف النفسي؟

يتحدث الجزء السابع عن تداعيات الجائحة وبالأخص أثر الحجر الصحي على الصحة العقلية والمعاناة النفسية. إذ تخلص أولى الدراسات التحليلية من الزاوية النفسية الاجتماعية إلى ضرورة وضع المواطن المغربي ، باعتباره فرداً من المجتمع ، في قلب أية استراتيجية لتدبير حالات الأزمات ، وذلك بهدف ضمان انخراط فوري وجماعي ، كما تسلط المساهمات الأخرى الضوء على تدابير الدعم النفسي اللازمة ، ولا سيما لصالح الطاقم الطبي المعالج ، والمرضى المتعافين من وباء كوفيد-19. كما يخلص إلى تقديم مقترحات مختلفة للتخفيف من العواقب النفسية للحجر على حالة الصحة العقلية للمواطنين ، ولا سيما الطلبة والأشخاص الذين يعانون من الإدمان.

وتجدر الإشارة أخيراً أن هذا المؤلف الجماعي متاح على الإنترنت من خلال الرابط:

<http://www.um5.ac.ma/memento-covid19-um5/>



## 1. جائحة كوفيد-19 والدروس المستسقة: أي تصور مستقبلي للسياسات العمومية الصحية؟



ذ. عدنان عبد العلي

كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية بسلا. جامعة محمد الخامس بالرباط

### مقدمة

لم يكن قطعا إلى غاية مطلع سنة 2020 يدور في خلد واضعي السياسات العمومية أن عالمنا المعاصر الذي قطع جميع الأشواط في محاربة الأمراض المعدية والتلقيح ضدها ، سوف يكون أمام تحدي القرن الذي سوف يعيد عقارب الساعة لنقطة الصفر ، جاعلا من القرية الكونية فضاء مفتوحا لغزو وبائي شامل حسبته البشرية إلى حدود بضعة أشهر خلت أمرا ينتهي للماضي ، وها هي الموجة الوبائية الكاسحة تعاود الكرة من جديد متحديا التحكم الطبي المزعوم في الأمراض المعدية ، ومسائلة البنية الصحية التي تم بناؤها على أساس توقعات تفترض انحسارا شاملا للأوبئة في عالم مسيح بالتلقيحات والأدوية المتطورة.

### 1. الجائحة تطرح بقوة إشكالية الأمن الصحي لمنظومات عمومية هشة

جاءت إذن هاته الجائحة لتفضح هشاشة الأنظمة الصحية لدى الدول الكبرى الأكثر تصنيعا وتطورا ، ولتجعلها تواجه في تحدي غير مسبوق الخطر الذي تمثله الأمراض المعدية على حياة الناس وسلامتهم. وإذا كان صحيحا أن البشرية قد سبق لها أن واجهت كوارث صحية عظيمة حصدت ملايين الأرواح ، فإن التحدي الذي تعيشه اليوم ينفرد باجتياحه بشكل غير مسبوق تاريخيا لجل بقاع المعمور ، وبشله لأداء الآلة الاقتصادية وإقفاله للحدود وبإعجازه لمنظومة صحية كان الجميع يعتقد بلوغها أقصى درجات التطور والكفاءة.

وما كانت منظومتنا الصحية لتشد عن واقع سيناريوهات الرعب الكارثية التي رسمت ملامحها في العالم المتقدم آلاف الجثث التي ضاقت بها قاعات الإنعاش قبل مستودعات الأموات ، ومئات آلاف المصابين الذين عجزت عن استيعابهم غرف المستشفيات ، لولا لطف الله ثم حكمة ملك البلاد واستباقية وحزم السلطات العمومية التي نجحت في تطوير البؤر الوبائية والحد من انتشار المرض ومحاصرة تداعياته الاجتماعية ، عبر اعتماد حزمة من الإجراءات السريعة والفعالة.

إن الحصيلة الإيجابية التي ترتبت عن تدخلات السلطات العمومية وتضامن مختلف مكونات المجتمع المغربي ، لا ينبغي بحال من الأحوال أن تصرف أنظارنا عن الواقع المختل لقطاع الصحة العمومية ببلادنا ، والذي ما كان حتما سيفلح في التصدي الفعال لتداعيات الجائحة لو كتب لها أن ترسم -لا قدر الله- مشاهد من قبيل تلك التي تطالعنا بها يوميا القنوات العالمية. إن الأزمة الوبائية الحالية من شأنها أن تفرض طرح قضية الأمن الصحي بنفس الحدة والقوة اللتين طرحت بهما فيما مضى قضية الأمن الغذائي والدفاعي ، خصوصا وقد عاينا إفلاس أنظمة صحية لدول متطورة لم يسعفها في شيء استجداء العون وطلب المساعدة من شركاء كان يفترض فيهم أن يهبوا للنجدة والمؤازرة.

### 2. الجائحة تسائل صمود سياسات عمومية صحية حاملة لبذور الإفلاس

ونحن في غمرة الحرب الوبائية ضد كائن غير مرئي ، لا بد أن نستحضر حجم التداعيات الاجتماعية والنفسية لهذا الحدث الاستثنائي وغير المسبوق. فلا أحد يستطيع التكهن بتبعاته المستقبلية على أداء الاقتصاد الوطني ، ولا على منسوب الصحة النفسية لمختلف شرائح المجتمع. ومن المؤكد أن البعد السياسي لهاته الجائحة قد طغى في العديد من الأحيان على بعدها الاقتصادي ، وأعاد إلى الواجهة بقوة النقاش على الصعيد العالمي حول واقع البنيات الصحية العمومية ، ومدى قدرتها على الوفاء بالحد الأدنى من الحاجيات الوطنية الأساسية في مجال التطبيب والرعاية. وهو الأمر الذي يملى بدوره مسائلة سياساتنا العمومية الصحية ، وتقييم أدائها المفترض في مواجهة سيناريوهات أكثر سوءا وقتامة سواء في الوقت الراهن أو خلال استفحال موجات وبائية محتملة الوقوع. فإلى أي حد تتمكن البنية الصحية الوطنية من الصمود في حالة تحقق الأسوأ؟



إن الجواب حتما لن يكون مطمئنا طالما فندت الأزمة الحالية بما لا يدع مجالاً للشك أسطورة الأنظمة الطبية التي طالما تباهى بها العالم الغربي واعتز بأدائها. ومن ثم بات واضحا أنه يتعين على صناع السياسات العمومية الوطنية الانكباب على صياغة تصورات جادة ومسؤولة تتناسب وحجم التحديات الاستراتيجية التي تفرضها المرحلة الحساسة التي نعيشها، وقادرة على تجنب البلاد المخاطر الصحية المحدقة بأغلب دول العالم، لهذا يتعين على صناع سياساتنا العمومية استخلاص الدروس والعبر من هذه الحوادث غير المسبوقة؟

### 3. الجائحة تخلخل النموذج الفكري السائد حول كيفية إشباع الحاجيات الصحية العمومية

إن الرجة التي أحدثتها الوضعية الوبائية وما صاحبها من اضطراب كبير على مستوى الواقع المعيشي اليومي، تؤذن بلا شك بأفول نموذج "Paradigme" فكري متآكل وتبشر ببزوغ نجم نموذج جديد يستوعب الثورة المفاهيمية التي تلوح في الأفق على جميع الأصعدة وتحديدًا القانونية والاقتصادية والسياسية. ذلك أن واقع منظومتنا الصحية العمومية المختلة يتقاطع إلى حد كبير مع واقع المنظومات الصحية الغربية من حيث استلهاهم منطقها التأسيسي من الفلسفة الرأسمالية لا تبالي بالبعد الاجتماعي والانساني المؤكد للقطاع الصحي، والتي زجت به على غرار باقي القطاعات الأخرى في متاهات السوق، وأخضعته لمنطق الربح والخسارة، وقامت بتسليعه بشكل شبه تام وعرضه فقط على القادرين على دفع الثمن المناسب. فمنظومتنا الصحية ستبقى والحالة هاته حاملة لبذور ومقومات الإخفاق، طالما لم تنسلخ من اعتبارات المنطق الضيق الذي تمليه المؤسسات المالية الدولية على صناع السياسات الصحية العالمية، وطالما لم تضمن الحد الأدنى المجاني للخدمات التي يقتضيها ضمان الحق في الصحة. ولا شك أن وجهة هاته الفكرة ستتركس بشكل أشد إذا نحن من جهة، أدرجنا في حساباتنا الخطر الوبائي المستجد والمتربص بالعالم أجمع، ومن جهة أخرى، فعالية بعض الأنظمة الصحية ذات النفس الاشتراكي (النموذج الصيني مثلا)، والتي استطاعت ضبط إيقاع التطور الوبائي والحد من تداعياته.

ولما كان المشرع الدستوري المغربي<sup>1</sup> قد ألزم الدولة والمؤسسات العمومية والجماعات الترابية، بتعبئة كل الوسائل المتاحة، لتيسير أسباب استفادة المواطنين والمواطنات على قدم المساواة، من الحق في العلاج والعناية الصحية، وكذا الحق في الحماية الاجتماعية والتغطية الصحية والتضامن التعاضدي، فإن مقارنة وسائل مواجهة التحديات الوبائية واستخلاص الدروس والعبر ذات الصلة بها، لا بد أن تنطلق من فرضية تفعيل مبدأ الدولة الاجتماعية<sup>2</sup> "Etat social" قصد حماية الحق في الصحة<sup>3</sup> وتكريسه. ويقتضي ذلك مقارنة هذا الحق في بعده الأكثر التصاقا بالواقع المعيش والأقرب إلى مفهوم الحاجيات العلاجية الملموسة، والمتمثل في الولوج إلى الخدمات الصحية، عبر إلقاء عبيء إشباع المتطلبات ذات الصلة به كليا على عاتق الدولة باعتباره ملكا عاما "Bien Public" أو ملكا أساسيا "Bien essentiel" ورصيذا وطنيا لا يسوغ الانفراد به من طرف فئة دون الأخرى، ولا يسوغ إيكال مهمة تدبير متعلقاته إلى الخواص، شأنه في ذلك شأن باقي السلع والخدمات الراجعة والمتداولة في السوق الاقتصادي برتمته.

ولا شك أن تدبير الحق في الصحة طبقا لهذا المنظور يتعارض إلى حد كبير مع المنطق الرأسمالي الذي لا يبالي بتشيئه إلى أبعد حد ممكن، والذي لا يرتقي، حسب التحليل الكانطي، إلى مستوى القيم الحقوقية المطلقة<sup>4</sup> "Valeurs absolues" غير

<sup>1</sup> الفصل 31 من الدستور المغربي.

<sup>2</sup> مفهوم الدولة الاجتماعية يعبر عن فلسفة جديدة للدولة الرأسمالية التي طورت وعيا واقعا يهدف إلى حماية الإنسان من الأخطار التي تهدده من قبيل المرض والشيخوخة والبطالة والفقر عبر تفعيل نظام التأمينات الاجتماعية ومؤسسات الضمان الاجتماعي وتدخلات المالية العمومية، وذلك قصد الجبلولة دون تصاعد حدة التناقضات الطبقة التي تهدد استقرار الدولة، وتحسين الصورة النمطية الاستغلالية للاقتصاديات الرأسمالية.

<sup>3</sup> ورد تناول الحق في الصحة من خلال دستور منظمة الصحة العالمية على الشكل التالي:

- الصحة هي حالة من اكتمال السلامة بدنيا وعقليا واجتماعيا، لا مجرد انعدام المرض أو العجز.

- التمتع بأعلى مستوى من الصحة يمكن بلوغه هو أحد الحقوق الأساسية لكل إنسان، دون تمييز بسبب العنصر أو الدين أو العقيدة السياسية أو الحالة الاقتصادية أو الاجتماعية.

- صحة جميع الشعوب أمر أساسي لبلوغ السلم والأمن، وهي تعتمد على التعاون الأكمل للأفراد والدول.

- ما تحققة أية دولة في مجال تحسين الصحة وحمايتها أمر له أهميته للجميع.

- تفاوت البلدان المختلفة في تحسين الصحة ومكافحة الأمراض، ولاسيما الأمراض السارية، خطر على الجميع.

- النشأة الصحية للطفل أمر بالغ الأهمية، والقدرة على العيش بانسجام في بيئة كلية متغيرة أمر جوهري لهذه النشأة.

- إتاحة فوائد العلوم الطبية والنفسية وما يتصل بها من معارف لجميع الشعوب أمر جوهري لبلوغ أعلى المستويات الصحية. الرأي العام المستنير، والتعاون الإيجابي من الجمهور، لهما أهمية قصوى.

- الحكومات مسؤولة عن صحة شعوبها، ولا يمكن الوفاء بهذه المسؤولية إلا باتخاذ تدابير صحية واجتماعية كافية.

<sup>4</sup> يؤسس هذا المفهوم لتصور قوامه الارتقاء بالحق في الصحة إلى أعلى درجة ممكنة، وضمان الولوج إلى الخدمات المرتبطة به بشكل آمن ومتساوي للجميع، وبغض النظر عن الإمكانيات المادية المتوفرة لدى طالبي الخدمة.



القابلة للمساومة أو التبعيض على عكس القيم النسبية "Valeurs relatives" التي تنحصر قيمتها في ثمنها السوقي، والتي لا يمانع بالتالي في اعتبار أدوات ومقومات إشباعها مجرد سلع<sup>1</sup> وخدمات يتم تداولها في بورصة الأسواق الاقتصادية، في إطار منطق الربح والخسارة وقوانين العرض والطلب وما يقتضيانه من إكراهات المضاربة والتوسع الرأسمالي.

ومن هذا المنطلق، فإن صناعات السياسات العمومية الوطنية يتعين عليهم التعامل بكثير من الحيطة والحذر مع إصرار التوجهات الكبرى للمنظومة الرأسمالية على فرض الانسحاب التدريجي للدولة من دائرة الخدمات الصحية، وذلك عبر تقليل الاعتمادات المالية المرصودة للقطاع الصحي وحصصها في أضييق الحدود الممكنة، فضلا عن تشجيع الحكومات على عدم التدخل المباشر في قطاع الصحة (بناء المستشفيات العمومية مثلا...) والاكتفاء بدلا عن ذلك في أحسن الأحوال بتمويل ولوج الفئات المعوزة لبعض الخدمات الصحية التي يعرضها سوق خدمات يشرف عليه مباشرة القطاع الخاص.

كما أنه لا بد من التنبيه إلى التداعيات السلبية للسياسات الرأسمالية من خلال تعاطيها مع الحق في الصحة والتي أبانت فعليا عن تبني تصور متطرف<sup>2</sup> على هذا المستوى يصب من جهة، في اتجاه شرعنة اعتماد ميكانزمات السوق في إطار تدبير الفضاء الصحي العمومي، والتأسيس لجعل الولوج إلى الخدمة الصحية مشروطا بأداء المستفيد لمقابل مادي طبقا لمقولة: "التمن يتبع المريض" "money should follow patients" يحدد مقداره الفاعلون الخواص أصحاب رؤوس الأموال، ومن جهة أخرى، في اتجاه إنضاج جميع الشروط التي تحد من التدخل المباشر للدولة قصد رعاية وتدبير قطاع عمومي قادر على ضمان الوفاء بالاحتياجات الصحية لمجموع المواطنين بشكل آمن ومتساو.

كما يتعين أيضا تحذير صناعات القرار من مغبة مجازاة موجة خصوصية آليات التغطية الصحية التضاعدية "Mutualistes" التي ابتدعتها الفكر الإنساني بهدف إشاعة قيم التضامن بين الأفراد في مواجهة المرض وباقي أشكال العجز الصحي، وكذا من مغبة رفع يد الحكومات تدريجيا عن دعم الضمان الاجتماعي العمومي الذي يروم أساسا تمكين الجميع من الحق في التغطية الصحية، وذلك بغية إفساح المجال للشركات الخاصة قصد الاستئثار المطلق بهذا القطاع، وتحويله إلى سوق لجني الأرباح وتحصيل المنافع المالية<sup>3</sup> ولا شك أن تبني آليات سوقية من هذا القبيل، يضرب في الصميم مبدأ التغطية الصحية العامة "Couverture médicale universelle"، ويحيلنا على نموذج تأميني حريص على الموازنة التجارية الدائمة بين القيمة المالية لما يبذله المؤمن لهم وحجم التعويضات الصحية التي تصرف لفائدتهم، من جهة، وهامش الربح التجاري المستخلص من عملية الوساطة، من جهة أخرى. كما أن اعتماد المنطق التجاري بشكله التقليدي المعروف لن يخدم في نهاية المطاف سوى الأهداف الربحية والأبعاد المضارباتية لشركات التأمين الخاصة، دون أي أخذ بعين الاعتبار للقدرات المالية الفعلية للراغبين في الانخراط في منظومات التأمين، من أصحاب الدخول المحدودة والإمكانات المادية المتواضعة، ومن العاطلين والفقراء والمعدمين. كما أن تبني نفس المنطق سوف يحول قطعا دون تمكين المؤمن لهم من الولوج إلى الخدمات الصحية كل حسب حاجته، إذ أن حجم المساهمات المالية المدفوعة من طرف كل واحد على حدة هو الذي سيحدد حجم وطبيعة وجودة الخدمات التي سيستفيد منها، ودون الالتفات لأي اعتبار آخر<sup>4</sup>.

وفي المقابل، فإنه لا ينبغي أن يفهم من ذلك ضرورة إقصاء الخواص نهائيا عن دائرة التدخل في هذا القطاع لفائدة الدولة باعتبارها الضامنة الوحيدة للمصلحة العامة، وإنما الاحتفاظ للفاعل العمومي بحد معقول من هامش وأليات التدخل قصد

<sup>1</sup> تنظر هاته المقاربة إلى الحاجيات ذات العلاقة بالشأن الصحي باعتبارها خدمات تجارية مدفوعة الثمن كغيرها من الخدمات الأخرى، حيث لا مجال لأن يستفيد منها بالتالي إلا من يكون قادرا على دفع ثمنها، وذلك على الرغم من الخطاب الحقوقي السائد والإعلانات المبدئية ذات الصلة بالحق في الصحة التي تعج بها الدساتير والآليات الاتفاقية الجهوية والدولية. ويتربط بالضرورة على هذا التصور قصر الولوج الفعلي إلى الحق في الصحة، على فئة خاصة من الأفراد تمكنها قدرتها المادية من أداء ثمن المواد والخدمات الطبية بشكل مريح، كما يتربط عليه أيضا إقصاء باقي الأشخاص الذين لا تسعفهم وضعيتهم الاقتصادية في اقتناء الخدمات الصحية وتوابعها من دائرة المستفيدين، اللهم إلا إذا قامت الدولة بتوفير تلك الخدمات عبر تدخلها المباشر وتجنيدتها للمالية العمومية.

<sup>2</sup> لا مناص هنا من الوعي بخطورة التفرغ الذي أصبح يطال تدريجيا التدخلات المحتملة للدولة، والتي قد أصبحت لا تتجاوز توفير بعض البنيات الصحية الهزيلة التي لا ترقى إلى مستوى نظيراتها الخاصة المتطورة والمجهزة، ومن ثم تمكين بعض الفئات المعوزة من الحصول على خدمات عمومية رديئة، أو تمويل حصول تلك الفئات على خدمات يوفرها السوق الخاص مقابل أثمان باهضة لن تقوى المالية العمومية على الوفاء بها بشكل دائم وقبول بالنسبة لجميع الراغبين في الولوج إلى الحق في الصحة.

<sup>3</sup> ففي مقابل الأشكال التضاعدية التقليدية المعدة أصلا لتأمين نفقات الخدمات الصحية، استنادا على مبدأ مساهمة الجميع في تمويل حاجيات منظومات التغطية الصحية كل على قدر استطاعته في أفق استفادة الجميع من خدماتها كل على قدر حاجته، تحاول المنظومة الرأسمالية بلا كلل ولا ملل قلب توازن هاته المعادلة لصالحها، عبر فرض أشكال تجارية للتأمين لا تبايى بقدره الأفراد على دفع الأقساط المستحقة للشركات ولا بجودة الخدمات المقدمة من قبلها، بقدر ما تبايى بحجم الأرباح المحققة وبضمان توازنتها المالية والمحاسبية. فلم يعد هناك أي مجال لمراعاة مدى قدرة الشخص على أداء أقساط التأمين، كما لم يعد هناك أي مجال لتمكين الراغبين في الاستفادة من الخدمات الصحية من إشباع حاجياتهم على هذا الصعيد، خارج قدراتهم التمويلية ومساهماتهم الدورية.

<sup>4</sup> ومن هنا، فإن ثمة لا بأس بها من المواطنين سوف تجد نفسها جراء ذلك خارج دائرة التغطية الصحية لعدم قدرتها مطلقا على توفير أقساط التأمين، كما أن باقي الفئات القادرة نسبيا على الدفع، ستجد نفسها مشمولة بنظام تغطية صحي لا تتعدى جودته حدود إمكاناتها المادية المتاحة، بها يتربط عن ذلك من تفاوتات بين المواطنين على مستوى جودة الخدمات المقدمة ونسبة أو معدل تغطية مصاريفها... الخ

إشباع الحاجيات ذات الصلة بمجالات الصحة. ذلك أنه بصرف النظر عن وجود قطاع خاص قادر على توفير خدمات صحية مدفوعة الثمن لفائدة فئات اجتماعية ميسورة وقادرة على الأداء بشك آمن ، فإن منطق الصواب يفترض وجود قطاع عمومي مواز قادر على توفير خدمات لا تقل جودة وأمانا لجميع المنتسبين لباقي الفئات الاجتماعية الأخرى التي لا تخولها إمكانياتها الذاتية أداء ثمن خدمات الخواص.

كما أن إقدام القطاع الخاص على عرض خدماته الصحية في شكل منتجات تجارية فاخرة " Services de confort " موجهة لاستهلاك شرائح اجتماعية ميسورة ، ليس من شأنه أن يخل بروح المصلحة العامة التي تُوَطر تدخل الدولة في المجال الصحي ، طالما كانت الخدمة المقدمة من طرف القطاع العام تحوز من الجانب العلمي والتقني على نفس الجودة التي تتوفر لدى نظيراتها في القطاع الخاص ، وطالما توفرت فيها المواصفات الضامنة للحد الأدنى من الكرامة والإنسانية سواء على مستوى المعاملة أو الإيواء أو الإطعام...أو غيره. ومن ثم ، فإن تدخل الدولة بقوة قصد تأمين حق الجميع في الولوج إلى الخدمات الصحية العمومية ، لا يتناقض البتة مع التسليم بفرضية توفير القطاع الخاص لخدمات ذات جودة مماثلة من الزاوية التقنية والعلمية والإنسانية<sup>5</sup> ، ولكن في قالب خدماتي تجاري يتناسب بداهة مع حجم الإمكانيات المادية للشخص طالب الخدمة.

أما ما لا يمكن قطعاً استساغته فهو تقليص مستوى وحجم الخدمات الصحية التي توفرها الدولة بالشكل الذي يؤدي إلى عدم الإشباع الشامل لمجمل الحاجيات العمومية لكل الفئات غير القادرة على اللجوء إلى القطاع الخاص ، أو الاقتصر على تقديم عرض عمومي للخدمات الصحية دون المستوى المطلوب تقنيا ومعرفيا ، أو أقل من الحد الأدنى الإنساني للجودة الخدماتية.

## لائحة المراجع

- Mark Eric Butt, Julia Kübert et Christiane Anne Schultz, Parlement européen, Direction générale des études, document de travail, droits sociaux fondamentaux en Europe, séries affaires sociales, Luxembourg, Février 2000.
- Jean-Claude Magny, Gilles Harvey, Yves Lévesque, Daniel Kieffer, Anne Taillefer, Denis Fournier, Pour une approche intégrée en santé. Vers un nouveau paradigme. Éditions : Presses de l'université du Québec, Collection : Santé et société, 2009.
- Bruno Boidin, La santé, bien public mondial ou bien marchand ? Réflexions à partir des expériences africaines, Presses universitaires du Septentrion, septembre 2014.
- E. KANT, Métaphysique des mœurs. Deuxième partie. Doctrine de la vertu, trad. A. PHILONENKO, Bibliothèque des textes philosophiques, Paris, Librairie philosophique J. VRIN, 1968.
- Patrick Alloux, La santé n'est pas une marchandise, éditions de l'Atelier, 2003.
- Robert Boyer, L'essor du secteur de la santé annonce-t-il un modèle de développement anthropogénétique ? in Revue de la régulation [En ligne], n° 17, 1er semestre, Spring, 2015, mis en ligne le 17 juin 2015. URL : <http://regulation.revues.org/11196> (Dossier : Économie politique de la santé. Un exemple exemplaire. Santé et capitalisme).
- FRITZ J.-G., La « mise en jeu » de la santé par la mondialisation, in Santé publique, 2003.
- Bertrand A. & Kalafatides L., DMC, le pouvoir invisible, Paris, éditions : Fayard, 2002.
- Pierre-André Juven, Concurrence par comparaison et transformations quasi-marchandes, in Revue de la régulation [En ligne], n° 17, 1er semestre, Spring, 2015, mis en ligne le 17 juin 2015. URL : <http://regulation.revues.org/11196>
- Philippe Batifoulier, Aux origines de la privatisation du financement du soin : quand la théorie de l'aléa moral rencontre le capitalisme sanitaire, in Revue de la régulation [En ligne], n° 17, 1er semestre, Spring, 2015, mis en ligne le 17 juin 2015. URL : <http://regulation.revues.org/11196>
- Christine André, Les systèmes de santé européens en longue période, in Revue de la régulation [En ligne], n° 17, 1er semestre, Spring, 2015, mis en ligne le 17 juin 2015. URL : <http://regulation.revues.org/11196>
- Florence Gallois et Martino Nieddu, Quand l'État décrète le marché : le cas du Plan Borloo, in Revue de la régulation [En ligne], n° 17, 1er semestre, Spring, 2015, mis en ligne le 17 juin 2015. URL :

<sup>5</sup> فإذا أمكننا أن نتصور بسهولة وجود تفاوت ملموس على مستوى العديد من الخدمات الاجتماعية والاقتصادية المعروضة للبيع من طرف مختلف الفاعلين والمستثمرين ، تبعا لاختلاف الجودة وتباين المنتجات من حيث القيمة والمضمون وبالتالي من حيث الثمن ، فإن تباين الاستفادة من خدمة الصحة ، تبعا للوضعية الاجتماعية والاقتصادية لطالها ، ومدى يسره وقدرته على الدفع ، يعجلنا على نموذج غير مشرف لما ينبغي أن تكون عليه الكرامة الإنسانية ، وعلى نوع جديد من الأبارتيد الاجتماعي ، وشكل غير مألوف من الجنون الرأسمالي ، ونهط غير مسبوقة من الداروينية الاقتصادية قوامه الكرامة للأقدر على الدفع والبقاء للأغنى.

## 2. الزكاة والوقف ودورهما في تقديم الرعاية الصحية بالمغرب



### ذ. عبد النبي المرزوقي

كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية -أكدال. جامعة محمد الخامس بالرباط

#### بسم الله الرحمن الرحيم

في يوم 4 ماي 2020 أعلنت منظمة الصحة العالمية أن الإصابات بهذا المرض الفتاك قد بلغت 3.528.849 حالة مؤكدة في حين أن الوفيات تجاوزت 247.869 حالة وفاة. وفي المغرب فقد نشرت وزارة الصحة تسجيل 5000 حالة إصابة مؤكدة بفيروس كورونا و177 وفاة. في حين أن إيطاليا، الدولة المكثمة الثانية، فعدد الإصابات يتجاوز 210.717 إصابة وعدد الوفيات قد بلغ بها 28.884. أما فيما يخص بريطانيا فعدد الإصابات بالمرض هو 187.698 حالة إصابة مؤكدة وعدد الوفيات 28.520 من ضحايا هذا الوباء. وتأتي بعد هذه الدول كل من إسبانيا وفرنسا بأعداد هائلة من الإصابات والوفيات. وفي شهر يونيو 2020، الولايات المتحدة الأمريكية تجاوزت كل الدول من حيث الإصابات والوفيات كما أن البرازيل أصبحت بؤرة جديدة لهذه الجائحة.

فالحالة الوبائية بالمملكة المغربية مستقرة والحمد لله وذلك راجع بالأساس إلى الحجر الصحي ومجموع الإجراءات الوقائية الصارمة المتخذة من طرف السلطات. فالأرقام المهولة التي بدأنا بها هذه الورقة تظهر أهمية الاستثمار في الميدان الصحي، والدولة لوحدها لا يمكنها تحمل التكلفة العالية للخدمات الصحية. وفي ديننا الحنيف نجد الزكاة والوقف أو ما يطلق عليهما بالعبادات المالية لو وظفتا في أعمال الخير المختلفة ببلادنا ومن ضمنها بناء المستشفيات وتجهيزها بالمعدات الطبية وكذلك تمويل البحث العلمي في الميدان الطبي لإيجاد اللقاحات والأدوية والأجهزة الاستشفائية المختلفة لأعطى ذلك نتائج طيبة.

ففي النقطة الأولى من هذه الورقة سنطوي تعاريف عامة ومختصرة للزكاة والوقف وفي النقطة الثانية سنقترح إنشاء صندوق وقفى توضع فيه أموال الوقف والزكاة والتبرعات لصالح الخدمات الطبية ببلادنا.

#### أ- الزكاة لغة وشرعا

**الزكاة:** فالزكاة لغة تعني النماء والزيادة والطهارة والبركة وكل شيء زاد فقد زكا [1].

أما الزكاة شرعا فهي حق يجب في المال؛ وهي الركن الثالث في الإسلام؛ فهي واجب في مال خاص، لطائفة مخصوصة، في وقت مخصوص [2] (القحطان، 2006). الزكاة لها أهمية كبرى في الإسلام حيث تأتي دائما مقرونة بالصلاة كما في قوله تعالى في سورة البقرة "وأقيموا الصلاة وآتوا الزكاة وما تقدموا لأنفسكم من خير تجدوه عند الله إن الله بما تعملون بصير" آية 110. وقال رسول الله صلى الله عليه وسلم: "بني الإسلام على خمس: شهادة أن لا إله إلا الله وأن محمدا رسول الله، وإقامة الصلاة، وإيتاء الزكاة، وصوم رمضان، وحج البيت" رواه البخاري. وابن القيم ابن الجوزية يقول في زاد المعاد أن الزكاة أو الصدقة "تشرح الصدر وتدخل السرور على المنفق المتصدق، فالمتصدق إذا أحسن إلى الخلق، ونفعهم بما يملكه من المال، وأنواع الإحسان، انشرح صدره؛ فالكريم المحسن أشرح الناس صدرا، وأطيبهم نفسا، أنعمهم قلبا، والبخيل الذي لا يحسن أضييق الناس صدرا، أنكدهم عيشا، وأكثرهم هما وغما، لكن لا بد من العطاء بطيب نفس، ويخرج المال من قلبه قبل أن يخرج من يده" [1].

**الوقف:** الوقف لغة مصدر لفعل وقف وهي حبس والجمع أوقاف فوقفت هذا البئر أي حبسته في سبيل الله.

وتعريف الوقف شرعا فهو التنازل لله تعالى وبصفة دائمة عن ملكية لكي ينتفع به الناس وذلك كوقف المدارس والمكتبات على طلبة العلم ووقف دور الرعاية الصحية لوجه الله. قال الله تعالى في سورة آل عمران "لن تنالوا البر حتى تنفقوا مما تحبون وما تنفقوا من شيء فإن الله به عليم" آية 92. وفي حديث رواه مسلم قال رسول الله صلى الله عليه وسلم "إذا مات الإنسان انقطع عنه عمله إلا من ثلاثة إلا من صدقة جارية أو علم ينتفع به أو ولد صالح يدعو له" والصدقة الجارية هي الوقف.

## ب- تمويل الخدمات الصحية عن طريق الأموال الوقفية

في العصور الماضية بالعالم الإسلامي ، كانت الرعاية الصحية تمول من طرف الأوقاف ، سواء في الغرب الإسلامي ، وخصوصا المملكة المغربية والأندلس ، أو فيما يطلق عليها الآن بالشرق الأوسط فكانت هناك العديد من دور الرعاية الصحية المسماة بالمؤسسات الوقفية تقدم خدماتها مجانا للجميع وللأجانب والغرباء وحتى للحيوانات الهرمة أو المريضة .

أما حاليا فهناك القطاع الصحي العام الممول من طرف الميزانية العامة للدولة وبجانبه القطاع الصحي الخاص ، وخلال هذه الجائحة التي ألهمت بالعالم ، فالعبء الأكبر تحمله القطاع الصحي العام وكانت النتيجة دون المستوى المطلوب ، وعلى سبيل المثال لا الحصر ، ففي إيطاليا وفرنسا وخلال ذروة تفشي وباء كورونا في هذين البلدين ، طلب العلاج من طرف مرضى كورونا فاق الطاقة الاستيعابية للمستشفيات والأجهزة المتوفرة لديها كما يقول بذلك العاملون في المؤسسات الطبية في عين المكان [2] و[3].

تصدى المغرب لجائحة فيروس كورونا بحزم كبير حتى أصبحت المملكة المغربية مضربا للمثل عالميا نظرا للخطوات التي قامت بها لمواجهة الوباء. ومن الإجراءات الناجعة ، إنشاء صندوق خاص بتدبير جائحة فيروس كورونا الذي خصص لدعم القطاع الصحي وكذا إعانة الشركات الصغرى والمتوسطة من تداعيات الجائحة كما تم عن طريقه مساعدة المتضررين من الحجر الصحي وتوقف النشاط الاقتصادي والتجاري ببلادنا ؛ هذا الصندوق مول من طرف الميزانية العامة للدولة في حدود 10 ملايين درهم و 22 ملايين من الدراهم ومن طرف الجهات والشركات وعموم المواطنين .

وحتى تستفيد بلادنا من هذه التجربة الصعبة ، لم لا نفكر جميعا لإعادة الاعتبار إلى الوقف والزكاة والعمل على إيجاد صيغة تمكننا مستقبلا من إنشاء صندوق الزكاة المخصص شرعا للفقراء والمساكين وأن تتكفل الدولة بهذا الصندوق على أن تكلف جهة مستقلة من الكفاءات العلمية المغربية المشهود لها بالنزاهة وحسن التدبير للإشراف وتسيير صندوق الزكاة والهدف هو القضاء على الفقر والهشاشة بصفة نهائية في هذا البلد العزيز الذي أصبحت فيه الفوارق الاجتماعية صارخة و تهدد السلم الاجتماعي والرفي والنمو الاقتصادي المنشود ؛ و لم لا نفكر أيضا في خلق صندوق ثاني و قفي خاص بالخدمات الصحية نبدع فيه كما أبدعنا في مواجهة جائحة فيروس كورونا ، حتى نتوفر في المستقبل على بنية تحتية استشفائية قادرة على استيعاب كل المغاربة و إعطائهم أفضل العلاجات وفي أفضل الظروف سواء في الأوضاع العادية أو خلال الكوارث أو الجوائح لا قدر الله. فإنشاء صندوق للزكاة بالمغرب سيمكن السلطات من تقليص الفوارق الاجتماعية والمساهمة في القضاء على الهشاشة والفقر .

ومعظم التجارب الحالية تأتي من مبادرات حكومية ، والاختلافات الموجودة فيما يخص موضوع الزكاة تهم سبل تدبير هذه الشعيرة بصورة ملزمة أو تطوعية وكذا صفة الهيئة المكلفة بتدبير الزكاة جمعا و صرفا. ففي المغرب ، صندوق الزكاة الخاص يوجد فعلا كحساب خصوصي في ميزانية الدولة لكنه غير مفعّل ، فيمكن القول أن جزءا من الجانب القانوني الخاص بوجوده وبقي فقط المرور إلى الأجرأة والتفعيل على أرض الواقع .

## ت- نماذج مؤسسات الزكاة بالعالم الإسلامي

لقد تكلم الكثير من العلماء والمختصين على أهمية تفعيل الصندوق الخاص بالزكاة بالمملكة المغربية ومنهم يوسف الكتاني (1999) [4] حيث قال "سبقتنا الكثير من الدول العربية والإسلامية لإحياء فريضة الزكاة وتنظيم جمعها وتوزيعها ، وبيان أمور وشروط مستحقيها اعتمادا على الكتاب والسنة" ، وعلى المغرب الاستفادة من التجارب التي سبقتنا ، حتى يكون الصندوق الخاص بالزكاة في بلادنا كاملا مبرئا من كل نقص ، وأذكر على سبيل المثال نماذج مؤسسات الزكاة بالعالم الإسلامي .

### مؤسسة الزكاة في باكستان

الزكاة في هذا البلد منصوص عليها في الدستور وهي إلزامية على المسلمين تسييره الدولة عن طريق مجلس مركزي يترأسه قاضي المحكمة العليا ويتألف من 16 عضوا مدة انتدابهم ثلاث سنوات نصفهم غير رسمي (يتألف من 3 علماء) ومن الأعضاء الرسميين

الأخرين مدير عام الزكاة ، ووزراء المالية الاتحاديين والشؤون الدينية ورؤساء إدارات الزكاة في المحافظات الأربع [5]. وبالإضافة إلى هذا المجلس المركزي هناك مجالس الزكاة في المحافظات ولجن الزكاة في المقاطعات ولجن تحصيل الزكاة ولجن الزكاة المحلية. كما أن أموال الزكاة منفصلة عن ميزانية الدولة وتستخدم لتلبية احتياجات المحتاجين وفق أحكام الشريعة [6].

فيما يتعلق بتوزيع الأموال التي تم جمعها ، يقوم صندوق الزكاة المركزي بدمج جميع الأموال التي تم جمعها ومن ثم دفعها إلى الصناديق الإقليمية والمحلية. يتم تحويل الأموال التي تم جمعها من الصندوق المركزي إلى صناديق المقاطعات لإعطائها في نهاية المطاف إلى اللجان المحلية لتوزيعها. وبالتالي ومن حيث التخصيص ، يتم دفع 60٪ من الأموال المحصلة إلى اللجان المحلية لتوزيعها على الفقراء في حين أن 40٪ المتبقية تحتفظ بها صناديق المحافظات وتخصص: 20٪ للمدارس الدينية ، 50٪ رواتب ومنح دراسية ، 10٪ منح طبية للمستشفيات ، 10٪ مساعدة للمؤسسات الاجتماعية ، 10٪ نفقات عامة [5]. نلاحظ أن اللجان المحلية بحكم وظائفها تحتل مكانة مركزية في البنية الشجرية لنظام الزكاة في باكستان. في الواقع كونها على اتصال مباشر مع المستفيدين من الزكاة فإن هذه اللجان تضع قائمة المستفيدين وتبلغها إلى مجالس المحافظات للموافقة عليها.

### مؤسسة الزكاة في ماليزيا

الزكاة بموجب القانون إلزامية في جميع المحافظات الماليزية [7]. بسبب هيكلها الفيدرالي ، تختلف إدارة الزكاة في ماليزيا من ولاية إلى أخرى. في حين اختارت بعض الولايات خصخصة عملية الزكاة من الجمع إلى التوزيع قامت ولايات أخرى بخصخصة عملية الجمع فقط (كوالالمبور) بينما الآخرون وضعوا مسؤولية الجمع والتوزيع في أيدي المجالس الدينية.

ماليزيا هي من بين الدول التي لديها أعلى معدلات النمو في الزكاة [7]. يمكن تفسير ذلك بسهولة دفع الزكاة من قبل المواطنين حيث تم تطوير منصة (e-Zakat) وتستخدم ماليزيا أيضاً أنظمة الكمبيوتر في عملية توزيع وصرف أموال الزكاة ، كما تتم عملية التوزيع بطرق مباشرة أو غير مباشرة ، فهناك مخصصات مالية شهرية تهدف إلى تغطية الاحتياجات الأساسية من حيث الغذاء والتعليم والصحة. أما الاستفادة من الزكاة بطريقة غير مباشرة فهي تدخل في إطار المساعدة من خلال الدورات التعليمية ، وتنمية الشخصية التي تهدف إلى زيادة القدرات الإنتاجية للمستفيدين من الزكاة. وتجدر الإشارة إلى أن ماليزيا تقدم مزايا وتحفيزات لدفع الضرائب للأشخاص الذاتيين والمعنويين كتشجيع لدفع الزكاة المستحقة.

### مؤسسة الزكاة بالكويت

تسمى بيت الزكاة الكويتي وهو كيان حكومي مستقل ، برئاسة وزير الأوقاف والشؤون الإسلامية لمجلس إدارتها وتسير من طرف مدير عام ونواب مسؤولين. وتأتي مواردها الرئيسية من الجمعيات الخيرية الإسلامية بالتعاون مع صندوق الوقف للمساعدات الإسلامية وهيئة الإغاثة الكويتية ، فهي إذا تتكون من أموال الزكاة والصدقات والهبات. هذه المؤسسة أصبحت رائدة في إدارة الزكاة المعاصرة ولديها مكانة دولية كمعيار من حيث إدارة الزكاة في العالم الإسلامي. الزكاة في هذا البلد تطوعية وهيئة المسؤولة عن إدارة الزكاة تقوم بعملية تشجيع الأشخاص الذين يرغبون في الوفاء بكتيبات الالتزام الديني والمبادئ التوجيهية لمساعدتهم على الوفاء بواجبهم الشرعي.

فيما يتعلق بالتوزيع ، يتم استخدام الأموال من بيت الزكاة الكويتي لتمويل المشاريع المحلية والدولية. داخليا ، تستخدم الزكاة في مجموعة من المشاريع التي تهدف بشكل رئيسي إلى خدمة المستفيدين كما هو مذكور في القرآن ، حسب ثلاث فئات:

- برامج التعليم: تعطي مؤسسة الزكاة رواتب شهرية للطلاب من الأسر الفقيرة ، سواء بالتعليم الابتدائي أو الثانوي أو الجامعي ، وبالتالي تساعد الشباب على تطوير قدراتهم والحصول على دبلوم عالي يسمح لهم بانتشال أسرهم من الفقر.
- خدمات الضمان الاجتماعي: وهي برامج تهدف إلى مساعدة الفقراء على أن يصبحوا مستقلين مالياً حتى يتمكنوا من إنشاء أنشطة مدرة للدخل لمساعدتهم على الخروج من الفقر وتجنب الوقوع في ويلات الجريمة.



- الخدمات الصحية: تمثل هذه البرامج مساعدة مستمرة للضعفاء الذين يعانون من أمراض مزمنة والذين لا يستطيعون الحصول على خدمات صحية كافية. وهكذا تقدم مؤسسة الزكاة المساعدة الطبية في شراء المعدات والأدوية للمحتاجين. كما تقدم علاوات شهرية عينية للأيتام والمطلقات والأرامل والمرضى والمسنين.

بيت الزكاة الكويتي يقوم أيضا ، بتنفيذ أعمال الخير خارج البلد حيث يخصص 30% من إجمالي الزكاة التي يتم تحصيلها بهدف تقديم مساعدة مالية للطلاب الأجانب ، للتدخل لإنقاذ الشعوب المسلمة التي تعاني من الكوارث الطبيعية. بالإضافة إلى هذه الإجراءات المخصصة يقوم بيت الزكاة الكويتي أيضاً بالاستثمارات في بعض البلدان خاصة فيما يتعلق ببناء المدارس والمساجد والمساعدة في توفير البنية التحتية الأساسية وتوفير مياه الشرب لسكان الدول الفقيرة بآسيا وإفريقيا.

## الخاتمة

إن الأمة الإسلامية كان لها تاريخ حافل بالمنجزات في الطب والصيدلة ، وبفضل الوقف ازدهر التعليم الشرعي والطبي وكذلك تأليف الكتب والمخطوطات النفيسة في الميدان الطبي من طرف أطباء خلدتهم التاريخ كالرازي وابن سينا والكندي والزهراوي وابن النفيس... والكثير من هذه الكتب والمخطوطات توجد بمتاحف الدول الغربية التي كانت محتلة للعالم الإسلامي. وهكذا وكما يقول محمد عبد الرحمن في كتابه " أوقاف الرعاية الصحية في المجتمع الإسلامي " ، " إن الإسلام قد أهدى الإنسانية مؤسستين أساسيتين لم تكن تعرفهما أو تعمل بهما: مؤسسة الزكاة ، ومؤسسة الوقف. والعجيب ، أن العالم الإسلامي اليوم ، قد عطل أو غيَّب هاتين المؤسستين عن دورهما الكبير في خدمة المجتمع وتحقيق المصلحة العامة لأفراده ، مما كان بحق ، من أهم أسباب تخلف المجتمع الإسلامي المعاصر وتدهوره ، بينما أخذ العالم المتقدم اليوم في أوروبا وأمريكا - سواء كان ذلك بتخطيط أو بتلقائية ، أو كان ذلك بوعي أو بغير وعي بهاتين المؤسستين اللتين أسهمتتا في تقدمه ، بل كانتا في تصورنا من أهم أسباب نهوضه وسيادته " .

و في ختام هذه الورقة وعودا على بدء فالمملكة المغربية ستنتصر على جائحة فيروس كورونا كوفيد-19 نظرا للتعبئة الشاملة لجميع القوى الحية في البلاد ونظرا لامتنثال جل المواطنين للحجر الصحي و تعليمات وزارة الصحة و استثمارا لهذه الظرفية المشفوعة بحب الوطن والتضامن و التكافل بين جميع شرائح المجتمع ، فيجب علينا التفكير إيجابيا في كيفية تفعيل هاتين المؤسستين: مؤسسة الزكاة ومؤسسة الوقف من أجل الصالح العام ببلدنا العزيز و امتثالنا لشرعنا الحنيف من أجل بلوغ الهدف المنشود ألا و هو الوصول إلى المجتمع الإنساني المتضامن و المتعاون على الخير.

## المراجع

- [1] سعيد بن علي بن وهف القحطان « الزكاة في الإسلام في ضوء الكتاب والسنة » رسالة رقم 48 <https://foulabook.com/ar/book/> ١٤٢٦ هجرية الموافق 2006.
- [2] Simone Piva et al. «Clinical presentation and initial management critically ill patients with severe acute respiratory syndrome coronavirus 2 (SARS-CoV-2) infection in Brescia, Italy», Journal of Critical Care 58 (2020) 29-33, pp. 30
- [3] Mouzon Céline, « L'hôpital à bout de souffle », Alternatives Économiques, 2020/4 (N° 400), p. 38-41. URL : <https://www.cairn.info.eresources.imist.ma/magazine-alternatives-economiques-2020-4-page-38.htm>
- يوسف الكتاني « الزكاة بين التشريع والتطبيق » دعوة الحق رقم 341، مارس 1999
- [4] El Kettani, Y., 2003. Comment l'islam a surmonté le problème de la pauvreté ? L'instrument zakat comme modèle, Ocadh. ed. Rabat
- [5] Akram Khan, M., 1993. An evaluation of zakah control systems in Pakistan. Islam. Stud. 32, 413-431.
- [6] Dubaidullah, M., An Investigation into Goodness of Zakat Laws: A global comparaisn. IRTI Policy 2017.
- يوسف القرضاوي " فقه الزكاة " ، 1427 هجرية م 2006 <https://www.al-qaradawi.net/sites/default/files/pdf/01995-fekhelzakah.pdf>
- محمد صالح سلطان "الوقف الصحي: رؤية مقاصدية تطبيقية" المنتدى فقه الاقتصاد الإسلامي 2017 م
- فؤاد عبد الله عمر « إدارة مؤسسة الزكاة في المجتمعات المعاصرة دراسة تحليلية مقارنة مع بيت الزكاة في دولة الكويت » دار السلاسل الكويت 1996
- محمد عبد الرحمن " أوقاف الرعاية الصحية في المجتمع الإسلامي " كتاب الأمة رقم 119 ، 428 هجرية الموافق 2007.
- منظمة الصحة العالمية 2019 <https://www.who.int/ar/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>
- <https://www.zakathouse.org.kw>

### 3. الدروس المستفادة من جائحة كورونا "كوفيد-19". بدائل عملية من أجل مجتمع آمن



#### ذ. بشرى البداوي

كلية الآداب والعلوم الإنسانية  
جامعة محمد الخامس بالرباط

#### ذ. عبد الإله فونتير ابن ابراهيم

كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية -  
أكداال. جامعة محمد الخامس بالرباط



#### تمهيد

في سياق ما عرفته بلادنا من جائحة وبائية على غرار باقي بلدان العالم ، تهدف هذه الورقة التركيبية إلى استخلاص الدروس من الآثار التي خلّفتها هذه الجائحة المعروفة باسم كورونا "كوفيد-19" ، والإسهام في معالجة هذه الآثار من خلال مطارحة فكرية لأهم الأسئلة الآنية ، استشرافاً لمعالم مستقبل قريب ، وجواباً عن هذه الأسئلة من خلال تقديم مقترحات وبدائل عملية لبناء أسس مجتمع آمن ومتضامن.

#### خصوصيات السياق

على خلاف الظواهر والأحداث التي عرفتها المجتمعات المعاصرة وما ترتّب عنها من آثار ونتج عنها من تقلّبات ومتغيّرات ، فإن الظاهرة الوبائية المعروفة بكورونا "كوفيد-19" قد تميزت بسياقي خاص كانت سماته البارزة الامتداد في حجم هذه الظاهرة وانعكاساتها الخطيرة وأبعادها المختلفة ؛ وقد تجلّى ذلك ، بكيفية خاصة ، في كونها ظاهرة وبائية عامة اكتسحت المساحة الجغرافية للعالم كلّه في ظرف وجيز ، فأصابت مختلف الدول والمجتمعات ، وتميزت بسرعة الانتشار وبآثارها المدوّمة على حياة الإنسان ، مما دَفَع السلطات الصحية ممثّلةً في منظمة الصحة العالمية إلى إعلانها ظاهرة وبائية عالمية<sup>1</sup> ، استلزمت اتخاذ تدابير وإجراءات لم يسبق لها مثيل في تاريخ البشرية جمعاء ، وقد كانت لهذه التدابير الهادفة إلى الحد من انتشار هذا الوباء والحيلولة دون استفحاله ، آثاراً اجتماعية واقتصادية ونفسية وخيمة ، ترتّب عنها وقف الحركة الإنسانية ، وتعطيل النشاط البشري في عدد من بقاع العالم.

وبعد شهور خلت من هذا التوقّف المفاجئ لحركة الأفراد والجماعات ، اتضح جلياً أن عدداً من الاختيارات التي أقامت الدول والمجتمعات على أساسها نموذجها الاقتصادي والاجتماعي لم يكن موفّقاً ، ولم يحقّق المناعة الذاتية للإنسان في مواجهة الكوارث الوبائية ، بل لقد كشف انتشار هذه الظاهرة الوبائية هشاشة الاختيارات التي سلكتها الدول على اختلاف درجات نموّها في الشمال كما في الجنوب ، وأن نماذج تديرها للمعيش البشري بكل تجلياته تدبير غير متوازن وغير ناجع وغير فعال ، وأن البعد الإنساني فيه مفقود ، وهو ما يثير التساؤل حول منظومة القيم التي توطّر سلوك صنّاع القرار ، وتوجّه حياة الأفراد بمختلف انتماءاتهم الاجتماعية ، فضلاً عما أصبحت تطرحه من أسئلة حرجة تدفع إلى إعادة النظر في المفاهيم والتصورات والنظريات والاختيارات التي تقوم عليها نماذج التنمية ، ومسارات التطور في المجتمعات المعاصرة.

#### الدروس المستفادة

من خلال التأمل العميق في هذه الظاهرة الوبائية والآثار التي ترتّبت عن انتشارها ، والقرارات التي اتّخذت لمواجهة هذه الآثار ، سواء تعلّق الأمر بالتدابير والتوجيهات الصادرة عن السلطات الصحية العالمية أو عن الدول والمؤسسات ، وما خلّفه كلّ ذلك من ردود أفعال صدرت عن الأفراد والجماعات ، فإن أهم الدروس المستفادة والتي يمكن استخلاصها تنحصر في ثلاث حقائق أساسية.

أعلنت منظمة الصحة العالمية عن حالة طوارئ الصحة العامة الدولية (PHEIC) يوم 30 يناير، وفي 11 مارس صرح المدير العام للمنظمة بتصنيف الفيروس جائحة وبائية. ينظر: [who.int/westernpacific/emergencies/covid-19](http://who.int/westernpacific/emergencies/covid-19)

- **الحقيقة الأولى:** وتتمثل في عدم متانة وصلابة الأنظمة الوقائية من الأوبئة والأمراض الناتجة عنها ، وعدم كفاية البرامج والمخططات اللازمة للتأهب من أجل مواجهة الكوارث الوبائية بكيفية ناجعة وفعالة ، وهي حقيقة تطرح سؤال موقع الوقاية ودورها ، ومستوى الاهتمام بها في مختلف السياسات الصحية العمومية بكيفية ملحة ، سواء في نظامنا الصحي الوطني أو في الأنظمة الصحية الأجنبية الأخرى ؛
- **الحقيقة الثانية:** وتتجلى في ضعف أنظمة التغطية الصحية والحماية الاجتماعية والاختلال العميق الذي يشوبهما ، وهو أمر يبدو واضحاً في القصور الحاد الذي تشهده أنظمة التكفل الجماعي بضحايا هذه الظاهرة الوبائية ، وضعف تحمّل ورعاية هؤلاء الضحايا ، على الرغم من توفر عدد من الدول والمجتمعات على أنظمة صحية متطورة ، وبنيات استشفائية متقدمة مجهزة بأحدث المعدات والوسائل التكنولوجية الأكثر تطوراً وتطوراً ؛
- **الحقيقة الثالثة:** وتتجسد في الموقع الذي تحتله البرامج الصحية في السياسات العمومية للدول ، وهو موقع ، وإن كان متفاوتاً في سُلّم الأولويات بين هذه الدول ، فإنه قد كشف عن عدم قدرة أحسن الأنظمة الصحية على مواجهة ظاهرة وبائية مفاجئة تُودي بحياة مئات الأشخاص كل يوم<sup>2</sup> ، وتؤكد عدم استعداد هذه الأنظمة الصحية وعدم قدرتها على المواجهة الاستباقية والمعالجة الطارئة للأثار الناجمة عن هذه الظاهرة.

### منطلقات جديدة للتفكير

في ضوء هذه الحقائق ، وبحكم الاكتساح المهول والاجتياح الرهيب لهذه الظاهرة الوبائية من خلال انتشارها ، وبحكم الآثار المترتبة عن التدابير المتخذة لمواجهتها ، فإن الحاجة أصبحت ماسة لتفكير عميق من أجل تلمس عناصر الجواب عن أسئلة فلسفية استشرافية لمستقبل المجتمعات ومستقبل الإنسانية جمعاء.

لقد أبان الضعف الإنساني في مواجهة هذه الظاهرة الكارثة على أن النموذج التنموي العالمي الذي تقوم عليه الأنظمة الاقتصادية والاجتماعية والثقافية يشوبه تناقض صارخ بين القيم الإنسانية الجامعة بين الأفراد والجماعات من جهة ، وبين بشاعة السلوكات الأنانية للدول في التعامل مع هذه الظاهرة من جهة أخرى ، ولذلك فإن التفكير العميق لمعالجة الآثار المترتبة عن ظاهرة بهذا الحجم ، يدفعنا منذ البداية إلى التأكيد على ضعف الأنظمة الوقائية والتوقّعية في مواجهة هذه الآثار ، وعلى ضعف الإجراءات الاحترازية وكذا هشاشة البنيات الصحية التي يفترض أن تكون جاهزة من أجل التكيف مع الأوضاع التي تحدث بين الفينة والأخرى جراء كوارث وبائية أو طبيعية ، أو حتى اجتماعية واقتصادية.

إن الدروس المستفادة من تاريخ الأزمات التي أصابت مجتمعات بشرية في التاريخ القديم والحديث ، تؤكد أن المقاربات المتباعدة والمخططات المعتمدة حتى في الدول الأكثر تقدماً تتسم بعدم استحضر القيم الإنسانية النبيلة التي تفترض أن يكون الإنسان في قلب اهتمام مختلف السياسات العمومية ، وأن تكون حمايته هي الهدف الأساس من كل ما تُقره الدول من تدابير وإجراءات ، وما تتبناه من مخططات وبرامج ، وما تقوم به من أنشطة وتُنجزه من مشاريع ، وهو ما يُفرض بنا إلى التأكيد على الحقيقة التالية ، وهي أن النموذج التنموي المعتمد في مختلف التجارب الإنسانية نموذج غير متوازن وغير آمن.

ولعل هذه الخلاصة تطرح علينا بالحاح ضرورة المراجعة الجذرية لمنطلقات تفكيرنا ، وطريقة تحليلنا في بناء تصوراتنا المتعلقة بتحديد أنماط العيش الإنساني ، وذلك من أجل البحث عن أنجع السبل لإعادة التوازن للحياة البشرية ، ومواجهة أوجه الاختلال الحاصل فيها ، وإقامة أسس التكافؤ بين مختلف مقومات حياة الأفراد في معيشتهم اليومي ، وبين مستلزمات ما تُقره وتُنجزه الدول من سياسات عامة تهتم المجتمع بأكمله.

<sup>2</sup> حسب لوحة معلومات COVID-19 الصادرة عن مركز علوم وهندسة النظم (CSSE) في جامعة جونز هوبكنز (JHU) ، بلغ العدد الإجمالي العالمي للإصابات بهذا الوباء : 4.098.981 ، وذلك إلى غاية يوم 10 ماي 2020 . الموقع: <http://coronavirus.jhu.edu/map.html>



إن كل مشاريع التقدم التي عرفها المجتمع الحديث أبانت عن مكامن الخلل والقصور الفاضح من خلال تعايش نموذجين متناقضين تناقضا صارخا في إطار المجتمع الواحد: نموذج الرفاه الذي يعيش فيه بعض الأفراد حياة البذخ والثراء ، ويستفيدون فيه من أحدث الوسائل التي أبدعها العقل البشري ، ونموذج الهشاشة حيث الأفراد يعيشون على الهامش بدون مأوى وبدون رعاية ، مما يعكس واقعا مريرا يطرح سؤالا حول قيمة الإنسان ، ليس من أجل تأمين معيشه اليومي فحسب ، ولكن من أجل ضمان حقّه في الحصول على قبر يأوي جثته بعد وفاته.

وفي المقابل ، فإن التناقض نفسه حاصل بين نموذجين آخرين من المجتمعات: مجتمع الشمال المُعولم الذي يستعمل في تديبره وتواصله وأساليب عيشه أحدث ما اخترعته البشرية من إبداعات تكنولوجية دقيقة في تديبر مرافق الحياة البشرية (وسائل الاتصال الرقمية ، والروبوتيزم ، وتقنيات النانو) ، ومجتمع الجنوب بكل تناقضاته وأساليب عيشه المتقدمة ، الذي يعاني فيه الأفراد من قلة الوسائل وضعف البنيات التحتية وانعدام شروط العيش الكريم وتفشي الأوبئة والأمراض وانتشار المجاعات.

وفي ضوء ذلك ، فإن هذه الظاهرة الوبائية العالمية تستوجب تعبئة واسعة لمختلف المرجعيات الفكرية من أجل صياغة تصوّر جديد يعيد التوازن لمجتمعاتنا ، ويعيد الاعتبار لقيمة الإنسان في الكون من خلال توفير مستلزمات حمايته ووقايته وحفظ كيانه وكرامته ، وفي مقدمة هذه المرجعيات التي يتعيّن تعبئتها وتوظيفها بحكمة وتبصر ونظر عميق:

- **المرجعية الدينية:** بكل ما تتضمنه من منظومة عقديّة وقيميّة نبيلة تُشرف الإنسان وتبوءه المكانة اللائقة به في الكون ، وتعتبره المسؤول الأول عن تديبر شؤونه ، وعن تحديد اختياراته ومسار حياته ، وفق مقتضيات مقاصد الشرع الكلية المتمثلة في حفظ النفس والعقل والنسب والمال والعرض ، وما يستلزمه ذلك من ترشيد للسلوك البشري في تديبر الكون ، وترسيخ لمنظومة القيم الأخلاقية المحقّقة للتوازن على صعيد الفرد والمجتمع ؛
- **المرجعية الفلسفية:** بما تمثّله من حاجة ماسة من أجل التأسيس لفكر نقدي عقلاني متنوّر وهادف ، يتكامل مع المرجعيات الأخرى ويتوافق معها في بناء التصورات وتحديد الاختيارات النافعة لإقامة العمران وتديبر المعيش الإنساني ، تحقيقاً للمقاصد الكليّة المذكورة آنفاً ؛
- **المرجعية العلمية:** التي تعتبر منطلقا أساسيا لكل تفكير عقلاني سليم ، بغية استشراف الحلول الكفيلة للأسئلة المطروحة ، ومعالجة الأوضاع الراهنة لواقع المجتمعات ، ولاسيما المتعلقة منها بطرق مكافحة الظواهر الوبائية ، والبحث عن سبل الوقاية منها ، حتى يتسنى تمكين المجتمعات من منظومات وقائية وحمائية قادرة على حفظ صحة الإنسان وصون كرامته البشرية ، وهو أمر يستلزم مقاربة علمية متعددة تقوم على التكامل المعرفي بين مختلف العلوم والمشارب الفكرية بكل روافدها وأطرافها وتياراتها.

### بدائل عملية ومقترحات استشرافية

لقد شهد العالم خلال فترة معاينة هذه الظاهرة تغيرا عميقا قل نظيره في تاريخ البشرية جمعاء ، من خلال سرعة انتشار هذا الوباء وآثاره القاتلة في غياب أي لقاح أو دواء ، مما دفع السلطات الوطنية في مختلف الدول إلى فرض حالة الحجر الصحي ، وتوقيف حركة البشر بما ترتب عنها من توقيف لعجلة الاقتصاد ومختلف الأنشطة الإنسانية في أغلب القطاعات ، حيث كانت الكلفة باهظة على الصعيد الاجتماعي والاقتصادي والنفسي.

وفي ضوء الحقائق والدروس المستفادة المذكورة ، أعدت نخبة من الخبراء والمفكرين ومراكز البحث وصناع القرار تقارير ودراسات أولية حول الانعكاسات الاقتصادية والاجتماعية لهذه الظاهرة الوبائية<sup>3</sup> ، أجمعت كلها على أن الآثار المدمرة لهذا

<sup>3</sup> ينظر كمثال : تقرير رقم 105 الصادر عن " منظمة الصحة العالمية " حول وضعية انتشار الوباء ، بتاريخ: 4 ماي 2020 :

[https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/situation-reports/20200504-covid-19-sitrep-105.pdf?sfvrsn=4cdda8af\\_2](https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/situation-reports/20200504-covid-19-sitrep-105.pdf?sfvrsn=4cdda8af_2)  
« La Stratégie du Maroc Face au Covid-19 » ، Ait Ali et al. , Policy Center for the New South, Avril 2020, P 7-20.  
[https://www.policycenter.ma/sites/default/files/PP-20-07\\_LaStrategieDuMarocFaceAuCovid19.pdf](https://www.policycenter.ma/sites/default/files/PP-20-07_LaStrategieDuMarocFaceAuCovid19.pdf)

الوباء قد همت الإنسانية جمعاء ، وفرضت ضرورة اقتراح حلول استشرافية لبناء تصور جديد للسياسات الاجتماعية ، ومراجعة جذرية للأولويات الإنسانية في مختلف برامج ومخططات ومشاريع التقدم الإنساني ، ومن أجل إسهام الجامعة المغربية في تقديم بعض هذه الحلول باعتبارها مركزا للتفكير والبحث ، فإننا نقترح من خلالها على صناع القرار ، على الصعيدين الوطني والدولي ، المقترحات الآتية:

**أولا -** اعتبار حق الإنسان في حفظ الصحة حقا من حقوقه الأساسية ، وألوية في البرامج العالمية للصحة ، وفي السياسات العمومية للدول ، ويمكن تكريس ذلك رسميا في إعداد ميثاق عالمي لحق الإنسان في السلامة الصحية ، بما يستوجب ذلك من استحضار لكل الأبعاد الوقائية والعلاجية ، وما يستلزمه من تحمل عمومي من قبل الجماعة الوطنية لضحايا الأمراض والأوبئة ذات الانتشار الواسع ، وما يفرضه من تفعيل لمبادئ وقيم التضامن الوطني والتضامن العالمي في المجال الصحي ؛

**ثانيا -** إعادة النظر في السياسات الاجتماعية للدول ، وجعل الدور الاجتماعي للدولة في المجال الصحي أولوية وطنية ، ومسؤولية مشتركة بين المؤسسات الرسمية والمجتمع المدني ومختلف الفاعلين الاقتصاديين والاجتماعيين ، في إطار نموذج جديد للشراكة الوطنية يقوم على المسؤولية الاجتماعية التي تتحملها كل الأطراف ؛

**ثالثا -** إعادة ترتيب الأولويات في مجال النفقات العمومية ونفقات الأسر ، وبرامج الدعم والتعاون والمساعدة الدولية المقدمة في المجال الصحي ، بما يكفل جعل النفقات الصحية وحكامة الأنظمة الصحية وتحقيق فعاليتها في مجالي الوقاية والعلاج أسبقية استراتيجية في مختلف البرامج والسياسات العمومية ، انطلاقا من كون الاستثمار في الصحة هو استثمار في الإنسان ، وأن المجتمع الذي يتوفر مواطنوه على صحة جيدة يحقق المناعة الذاتية في مواجهة الأمراض الفتاكة ، ويحقق المردودية المتوخاة منه في مجال التنمية الاقتصادية والاجتماعية ؛

**رابعا -** وضع برامج تربوية وتعليمية متخصصة في السلامة الصحية والتوعية الوقائية بالأمراض والأوبئة ، تُدرج في مختلف التخصصات العلمية ، وتكتسي طابعا ملزما باعتبارها مشروعا للتنمية الصحية الذاتية الواجبة في كل برامج التربية والتكوين ، مع الأخذ بعين الاعتبار ضرورة تنمية مهارات التثقيف الذاتي في المجال الصحي لكل المتعلمين ؛

**خامسا -** اعتبار التدبير الرقمي الأمن منطلقا أساسيا في تيسير التواصل والعمل عن بعد ، وفي إنجاز الأنشطة غير المادية ، وفي تبسيط المساطر ، وفي تقديم الخدمات ، ولاسيما في القطاعات ذات الأولوية كقطاعات الصحة والتعليم والتكوين ؛

**سادسا -** القيام بمراجعة جذرية للسياسات المتعلقة بحماية حقوق المستهلك ، من أجل حمايته من السلوكات التجارية المهيمنة والمؤثرة على حقوقه الصحية ، وعلى سلامة المنتجات الغذائية والسلع والخدمات. إن الدولة مدعوة من أجل ذلك في ظل انعدام التوازن بين القوى الاقتصادية المنتجة وبين المستهلكين لكي تكون صوت المستهلك ؛ حيث تتولى الدفاع عنه وحمايته ورعاية مصالحه ، باعتبار أن الحق في حفظ صحته جزء لا يتجزأ من حقوقه الاستهلاكية وحقوقه الإنسانية ؛

**سابعا -** تطوير منظومة للشراكة الوطنية مع كل الفاعلين في مختلف المجالات الدينية والتعليمية والترربية والثقافية والرياضية والاجتماعية والاقتصادية والبيئية ، قصد تنمية الشعور المشترك والسلوك المدني المسؤول القائم على الثقة في المؤسسات ، وعلى الحماية من الأمراض الاجتماعية المستفحلة التي تؤدي الى الإضرار بصحة الإنسان ، والتأثير على مردوديته وعطائه وإسهامه في بناء مجتمع آمن ومتضامن.

## 4. تحفيز سلوكيات التضامن في زمن الجائحة

### ذة. منى الباكوري



كلية الآداب والعلوم الإنسانية. جامعة محمد الخامس بالرباط

#### تقديم

خلق مرض كوفيد-19 والسرعة الهائلة التي انتشر بها أزمة صحية عالمية دفعت الدول إلى اتخاذ إجراءات حجر صارمة فرضت على الأشخاص تغييرا على نطاق واسع في سلوكياتهم ونمط حياتهم ، وحملتهم أعباء نفسية جمة. تهدف هذه الورقة إلى المساهمة في فهم التداعيات السيكولوجية لهذه الأزمة والاستفادة من العلوم السلوكية والاجتماعية في تدبيرها والخروج منها بأقل الخسائر الممكنة.

أدت إجراءات الحجر التي اتخذت لمحاصرة المرض إلى تضرر العديد من الأسر ماديا ، وتعرضها لضغوطات نفسية متفاوتة ، زادت بسبب التكاليف الصعبة والسريعة التي فرضتها الأزمة في كل مجالات الحياة ، والتي أيضا تفاوتت حدتها بين الأشخاص باختلاف وضعياتهم وظروفهم. لكن السمة المميزة والعامية لهذه الأزمة هي أنها جعلتنا جميعا نحس أننا في محيط غير آمن وغير متوقع. فجأة أصبحنا نواجه خطرا غير مسبوق وأصبح كل شيء من حولنا يؤكد أن هناك تهديدا حقيقيا على صحتنا ومستقبل مجتمعاتنا. نحصي على مدار اليوم الإصابات والموتى ، وعندما لا يكون الحديث عن ضحايا المرض ، يكون تخوفا من التبعات الاقتصادية للأزمة ومن التهديدات التي تواجه أنظمتنا وكيف أن كل ما تحقق من رفاة اقتصادي واجتماعي يمكن أن ينهار. يحتاج الإنسان لكي يحقق توازنه النفسي أن يحس أنه في محيط آمن وأنه قادر على مواجهة المخاطر ، لكن في مراحل الأوبئة والكوارث ، يصبح إدراك الخطر والتهديد واقعا يوميا ، والخوف استجابة عاطفية أساسية. الخوف مطلوب بدرجة معقولة تشجع على تبني السلوكيات الضرورية للمواجهة والتكيف ، ولكن عندما يحس الفرد أن موارده غير كافية للمواجهة يكون للخوف نتائج جد سلبية على الصحة النفسية والعقلية من جهة ، وعلى التعامل مع الآخرين من جهة أخرى [1]. وقد يقود إلى سلوكيات تهدد تماسك المجتمع عندما تطفو هواجس توفير الحماية للذات والتمركز حولها والانغلاق والخوف من الآخر وإلقاء اللوم عليه [2].

من خلال الاستفادة من حقول مختلفة ، نحاول في هذه الورقة فهم ما هي العوامل والسياقات التي تعزز إحساس الفرد بالقدرة على المواجهة وتقود إلى تبني سلوكيات إيجابية وتجنب السلوكيات المضرة بتماسك المجتمع ، ثم تقديم مجموعة من الاقتراحات لخلق مثل هذه السياقات والحد من الخسائر النفسية والاجتماعية المحتملة لهذه الأزمة.

هناك اعتقاد سائد أن الانسان في الأزمات والكوارث يصاب عموما بالذعر ويميل إلى ألا يفكر إلا في نفسه ، وقد يتخلى عن التزاماته تجاه الآخرين ويتصرف بأنانية مفرطة ، بل قد يلحق الأذى بهم في سبيل تحقيق الأمن لنفسه. وتشجع الثقافة الشعبية في مثل هذه الظروف على التركيز على الذات وحمايتها أولا. تبين الدراسات صورة مختلفة تماما. فرغم تعدد مناهجها ، تتفق نتائج أبحاث تاريخية واجتماعية وسيكولوجية أن الوضعيات الكارثية التي تبدو فوق طاقة البشر ، تتسم عموما بظهور ميل أكثر للاكتراث بالآخرين وبناتعاش أشكال التضامن والتماهي مع الآخرين ، بدل الانغلاق والتمركز حول الذات ومعاناتها.

في مقال يستعرض تاريخ الأوبئة في الغرب ، فحص الباحث كوهن [3] الاعتقاد السائد بأن الأوبئة كانت عبر التاريخ عامل تطاحن ونبذ للآخر ، ووجد أن المعطيات تبين غياب أي دعم لهذه الفكرة بل تشير على العكس إلى أن الأوبئة في العصور القديمة غالبًا ما وحدت بين المجتمعات وزادت من ترابطها بدلاً من تقسيمها. وفي نفس الصدد ، بين الباحث في علم الأوبئة وعلم الاجتماع ماوسون [4] أن الاستجابة السائدة لمجموعة من التهديدات والكوارث ليست الهروب والذود بالنفس بل البحث عن القرب والارتباط أكثر بالأشخاص والأماكن المألوفة. كما قادت مراجعة البيانات المستمدة من الكوارث على مدى 25 سنة في الولايات المتحدة الأمريكية مؤلفي كتاب "مواجهة ما هو غير متوقع" [5] إلى التأكيد على أن فكرة أن الكوارث تولد عموما استجابات مؤيدة للمجتمع وغيرية بدلاً من ردود الفعل السلبية مثل الهلع والذعر لا تزال من بين أقوى النتائج في الأدبيات.

من جانبه ، اعتمد الباحث في علم النفس الاجتماعي **دروزي** على دراسة حالات طوارئ أو كوارث طبيعية (تفجيرات لندن لعام 2005 [6] ، زلزال تشيلي لعام 2010 [7] ...). في أولى هذه الدراسات ، حاول تحديد مدى الشيعو النسبي للسلوكات المرتبطة بالأناية الزائدة أو الذعر أو تلك المرتبطة بالتلاحم الجماعي مثل المساعدة المتبادلة ، وخلص إلى أن سلوكات الأناية نادرة في حين أن تقديم المساعدة كان هو الأكثر شيوعًا.

يتبين من هذه الدراسات أنه عكس ما تروج له الثقافة الشعبية ، سلوكات الأناية الزائدة والتمركز على الذات وتجاهل الآخرين ليست الاستجابة السائدة في فترات الكوارث والأزمات ، كما تبين أن سلوكات التضامن والمساعدة المتبادلة تبقى الأكثر شيوعًا. من جهة أخرى تبين الدراسات عن الاستراتيجيات التي تسمح بتفادي الأضرار النفسية والعقلية لمثل هذه الظروف [8]، أن أقل المتضررين هم الأشخاص الذين لهم علاقات اجتماعية قوية والذين يعتبرون أنهم جزء من شبكات تضمن الدعم والمساعدة المتبادلة ، وأنه من بين العوامل التي تؤدي إلى شيوع استجابات الذعر أمام الأزمات وجود إحساس بالعزلة الاجتماعية الكاملة لدى المتضررين- أي احساسهم أنه لا يوجد أي شخص آخر حولهم يمكنهم الاعتماد عليه.

أكد أن هناك من سيتصرف بأناية وأكد أنه بالنسبة لمن هم أكثر عرضة للخطر أو أكثر هشاشة ، تبقى ردود الذعر وما ينتج عنه من أنانية وسلوكات معادية للآخرين استجابة واردة للتهديد وللخوف الذي يثيره [2]. تبين الدراسات عن إدراك التهديد والتصدي له ، أنه بقدر ما يكون تقييم الشخص لموارده وقدرته على المواجهة ضعيفا بقدر ما يرتفع احتمال الاستجابات الدفاعية ، كما أن الدراسات عن التهديد الذي تشكله الأمراض المعدية تحديدا تبين أن الأشخاص الذين يشعرون أنهم أكثر عرضة يظهر ردود فعل أكثر سلبية تجاه الجماعات الأخرى [9]. احتمال هذه السلوكات يزيد إذن بسبب عوامل هشاشة تجعل الشخص يحس أنه غير قادر على المواجهة ، سواء كانت هذه العوامل نفسية ذاتية أو هشاشة موضوعية (اقتصادية ، صحية أو عمرية). كل ذلك سيجعل العديد من الظواهر الاجتماعية السلبية تطفو للسطح في مثل هذه الأزمات ، فكيف يجب التعامل مع هذه الظواهر والحد منها حتى لا تتحول الأزمة الصحية إلى أزمة تضامن تفقدنا أهم سلاح للمواجهة ، كيف يمكن خلق سياق يشجع على أن تبرز السلوكات الاجتماعية الإيجابية وتستمر ، ويحد من السلوكات التي تهدد تماسك المجتمع ؟

### أولاً: التعامل السليم معها لتفادي ترسيخ فكرة أن الأزمات تعلي الأناية والتمركز على الذات

المعنى الذي نعطيه لمثل هذه السلوكات - باعتبارها استجابات دفاعية راجعة إلى عوامل هشاشة سواء كانت موضوعية أو ذاتية ، أو دليلا على صحة الاعتقاد القائل بانتشار الذعر والتمركز على الذات في الأزمات - هو معطى أساسي للتعامل السليم معها. إن الجهل بالأدبيات الغزيرة التي تؤكد شيوع سلوكات التضامن والتلاحم في الأزمات وعدم إدراك حجم التعاون والتضامن القائم اليوم من حولنا ، يجعل العديد منا يرى في كل حادث تمييز أو إقصاء أو تمركز على الذات ، مهما كان معزولا ، دليلا على صحة فكرة أن الأزمات تخرج أسوأ ما فينا ، ويساهم في ترسيخ هذه الفكرة من خلال تناقل هذه الأحداث و تسليط الضوء عليها بشكل مبالغ فيه ، كما ساهمت في ذلك التغطية الإعلامية الخاطئة لبعض الظواهر التي صاحبت الجائحة.

تعتبر التغطية لها عرف إعلاميا بظاهرة الرفوف الفارغة مثلا عن هذا التعامل الخاطيء ، حيث سمعنا عن "تسوق هستيري" و "واقع مرعب" و "ذعر يفرغ الرفوف" و "صورة محزنة لمسئ أمام رفوف فارغة" ... التحدث عن واقع مرعب في حين أن الظاهرة يمكن تفسير نسبة كبيرة منها بزيادة طبيعية في التسوق نتيجة ظروف الحجر وصعوبة الخروج هو راجع لرسوخ هذا الاعتقاد الخاطيء بأن الناس تصاب عموما بالذعر في الأزمات. أيضا ، سلوكات الذعر والأناية وإن كانت ليست الأكثر شيوعا كما تؤكد الدراسات ، لكن تناقلها السريع والمبالغة في التأكيد عليها إعلاميا ، يجعل الاعتقاد في شيوعها نبوءة تحقق ذاتها ، أي أنها رغم خطئها بداية ، فإنها تقود من يعتقد في صحتها أن يصبح هو نفسه أكثر انغلاقا على نفسه وأكثر أنانية ، خاصة وأنه في ظروف تتسم بالغموض والشك. وقد وجد الباحثون فعلا أنه من بين العوامل التي تؤدي إلى شيوع استجابات الذعر في الأزمات وتحولها إلى ذعر جماعي هي وجود معتقدات داخل الجماعة بأن مثل هذه الظروف تؤدي إلى الذعر [10].

## ثانياً: جعل أشكال التضامن القائمة ونتائجها بارزة

ما يحفز على سلوكيات التضامن وتقديم المساعدة هو أن يرى الشخص أشكال التضامن من حوله أصبحت أشكال عفوية للتضامن منتشرة على نطاق واسع استجابة لكوفيد-19 في المغرب وفي مختلف دول العالم بشكل متفاوت. ولقد وثقت صحف رائدة مدى انتشار بعض الأشكال المحلية والعضوية للتضامن [11] ، كما ظهرت خلال الأزمة أشكال عدة لتنسيق الجهود والتعاون بين المجتمعات والحكومات لمكافحة انتشار المرض ، نسمع عنها بشكل مبعثر من خلال الوصلات الاخبارية. من المهم جدا تسليط الضوء في مجتمعنا على مثل هذه السلوكيات والمبادرات سواء منها الرسمية المنسقة أو العفوية المحلية مثلا من خلال برامج تلفزيونية أو ربورتاجات أو مقالات صحفية تقود إلى الإدراك الصحيح لمدى انتشار وتأثير هذه المبادرات على المتطوعين وعلى المستفيدين. هذين الشرطين ، رؤية التضامن والمساعدة ولمس نتائجها ، أساسيين لكي يستمر التضامن حسب الدراسات. فمثلا ، بينت الدراسات عن السلوك الغيري أن المشاعر الإيجابية التي يخلقها تأثير هذه السلوكيات هو ما يجعل المساعدة والعطاء يستمران [12] ، كما بينت دراسة حاولت فهم ما الذي يفسر ظهور سلوكيات التضامن بين المتضررين من كارثة طبيعية أهمية عامل ملاحظة سلوكيات المساعدة عند الآخرين [6].

## ثالثاً: عدم المبالغة في استدعاء الخوف للحث على تغيير السلوك والتركيز أكثر على دوافع اجتماعية

المبالغة في استدعاء الخوف للحث على تغيير السلوك يجعل الانسان متمركزا على الذات ويزيد من احتمال السلوكيات الدفاعية والمعادية للآخرين ، خصوصا لدى أولئك الذين هم أكثر احتمالا للإصابة بالمرض. معظم الرسائل التي تحث على أهمية الالتزام بالتدابير بصرامة تركز على دافع الخوف من خلال تحسيس المواطن بالتهديد الذي يشكله المرض على صحته وأهميته الالتزام الصارم بإجراءات الحجر حفاظا على حياته نظرا لخطورة المرض وسرعة انتشاره. إضافة إلى الرسائل التحسيسية نتابع على مدار الساعة الاحصائيات عن عدد الاصابات والموتى وعن الانتشار السريع للمرض. التركيز الحصري على دافع الخوف قد يؤدي بالأكثر هشاشة إلى الضيق النفسي والذعر في حين قد لا يكون كافيا لتحسيس الفئات التي تعتبر نفسها أقل عرضة كالشباب الذين هم في صحة جيدة. إدراك الخطر مهم لتغيير السلوك ، لكن عندما تؤدي الرسالة إلى درجة عالية من الخوف تؤدي بدل تبني السلوكيات الوقائية إلى سلوكيات دفاعية غير ملائمة قد تضر بصحة الشخص وبالآخرين [12].

يغفل المسؤولون عن هذا المعطى في حين يمكن الاستفادة من الأبحاث لاقتراح وسائل أخرى للتأثير وتبني سلوكيات وقائية لا تقود الى التمركز على الذات بل على العكس تحرك دوافع اجتماعية. في دراسة تمت مؤخرا في الولايات المتحدة الأمريكية [13] قام الباحثون بفحص تأثير ثلاثة رسائل على نوايا الانخراط في سلوكيات الوقاية من الفيروس. بعد تقديم نفس المعلومات لكل المشاركين عن انتشار المرض وخطورته ، تلقوا رسائل تصف الخطوات الوقائية الواجب اتباعها ، والتي كان مبررها بالنسبة للمجموعة الأولى أن تحمي نفسك من المرض وتحافظ على حياتك ، وبالنسبة للمجموعة الثانية أن تتجنب انتشار المرض والتسبب في إصابة أو وفاة أشخاص من مجتمعك ، بينما تم الجمع بين المبررين بالنسبة للمجموعة الثالثة. بينت النتائج أن الرسالة التي تركز على دافع الواجب الاجتماعي تجاه الآخرين كانت أقدر على التأثير وتغيير السلوك من الرسالة التي تستعمل دافع حماية النفس ، وان لا فرق في تأثير الرسالتين الثانية والثالثة. تؤكد هذه النتائج أن التركيز على المصلحة العامة والواجب تجاه الآخرين قد تكون استراتيجية أكثر فعالة لمواجهة الوباء من استدعاء الخوف على الذات.

## رابعا: تحقيق الشروط الأساسية لاستمرار التعاون والانخراط الجماعي في مواجهة الجائحة

الدراسات تبين كما رأينا أن الانسان في الأزمات يصبح أكثرنا أكثر بالآخرين ويقوى الحس بالمصير والأهداف المشتركة ، لكن تبين أيضا أنه حتى ينخرط الناس في العمل الجماعي والتضحية من أجل قضيتهم المشتركة هناك شروط. فما هي تلك التي تعزز سلوكيات التعاون وما هي الاقتراحات العملية لتوفيرها في مجتمعنا؟ تبين الدراسات أن الانسان عموما يبين عن استعداد كبير للتعاون ، لكنه يتأثر بمدى إدراكه أن الآخرين هم أيضا متعاونون ، ويمكن أن يقف التعاون التلقائي إذا أحس أن الآخرين لا يقدمون شيئا. ففي الوضعيات التي تتطلب تظافر جهود عدة أطراف لتحقيق هدف مشترك أو مصلحة جماعية ، تضعف الدافعية للمساهمة عند كل طرف حسب إدراكه بالنسبة لمن لا يقومون بهذا الجهد أو المساهمة المطلوبة [14].



من الضروري إذن أن تكون مساهمات وانخراط كل الأطراف المعنية بنفس القضية واضحة. في ظل الجائحة ، قد يصبح الإدراك الخاطئ لمدى الجهود التي يقوم بها الآخرون عاملاً أساسياً في تراجعها ، وبالتالي فهو يتطلب تدخلاً لتصحيحه. ففي دراسة اعتمدت على مسح واسع شمل أكثر من مائة ألف مشارك من 58 دولة لدراسة معتقداتهم ومواقفهم تجاه إجراءات الحجر [15] أفاد معظم المشاركين أنهم مع الإجراءات الصارمة التي اتخذتها بلادهم ومنخرطون في سلوكيات التباعد والنظافة والحد من التنقل ، لكنهم يعتقدون أن مواطني بلادهم الآخرين لا ينخرطون بما فيه الكفاية ، كما يقللون من احتمال دعم الآخرين لهذه الإجراءات.

إذن في حين أن هناك دعم والتزام من أغلب المواطنين ، هناك اعتقاد خاطئ أن أغلب الآخرين غير ملتزمين. تبين هذه الدراسة أهمية التواصل حول الجهود المبذولة من قبل المواطنين ، مثلاً من خلال دراسات تهدف لقياس مدى التزامهم وعمق التغييرات السلوكية التي قاموا بها وعرض نتائجها حتى تصبح الجهود التي يقوم بها أغلب المواطنين مرئية وبارزة ، فتكون سبباً في استمرار التزام الأغلبية ومصدر تأثير على الأقلية التي لا تبذل جهود كافية. من المتوقع جداً أنه بعد التخفيف من إجراءات الحجر ، سيعم الاحساس بأن هناك تراخ و فقدان للمكتسبات ، لذلك من المفيد جمع و نشر مؤشرات واضحة عن أشكال الالتزام الجماعي حتى بعد رفع الحجر ، كنشر معلومات عن التراجع الكبير في التنقل (من خلال معدلات استعمال الطرق واستهلاك الوقود مثلاً) مقارنة مع الفترات العادية ، وإعطاء إحصائيات عن عدد الأشخاص الذين تمت مراقبتهم و كانوا في وضعية قانونية ، و شكر المواطنين المتعاونين. مثل هذه الإجراءات مطلوبة ليس فقط لتعزيز الانخراط الجماعي ولكن أيضاً لها من تأثير على الصحة النفسية. فنتائج الدراسة السابقة تبين الاعتقاد أن الآخرين لا يلتزمون بما فيه الكفاية بالإجراءات المطلوبة هو مرتبط بمستويات أعلى من المخاوف والاكئاب وأن الدول التي تقوم بتصحيح التقييم المغلوط لمواطنيها تساهم فعلاً في التقليل من المخاوف ونسب الاكئاب لديهم.

## لائحة المراجع

- [1] Witte, K. & Allen, M. « A Meta-Analysis of Fear Appeals: Implications for Effective Public Health Campaigns ». *Health Educ. Behav.* 27, 591-615 (2000).
- [2] Schaller, M. & Neuberg, S. L. Danger. « Disease, and the Nature of Prejudice(s) ». in *Advances in Experimental Social Psychology* (ed. Zanna, J. M. O. and M. P.) vol. 46 1-54. Academic Press (2012).
- [3] Cohn, S. K. «Pandemics: waves of disease, waves of hate from the Plague of Athens to A.I.D.S». *Hist. J. Camb. Engl.* 85, 535-555 (2012).
- [4] Mawson, A. R. «Understanding mass panic and other collective responses to threat and disaster». *Psychiatry: Interpersonal and Biological Processes*, 68, 95-113 (2005).
- [5] Kathleen J. Tierney, et al. «Facing the Unexpected: Disaster Preparedness and Response in the United States». Washington, DC: Joseph Henry Press (2005).
- [6] Drury, J., Cocking, C. & Reicher, S. «The nature of collective resilience: Survivor reactions to the 2005 London bombings». *Int. J. Mass Emergencies Disasters* 27, 66-95 (2009).
- [7] Drury, J., Brown, R., González, R., & Miranda, D. «Emergent social identity and observing social support predict social support provided by survivors in a disaster: Solidarity in the 2010 Chile earthquake». *European Journal of Social Psychology*, 46(2), 209-223 (2016).
- [8] Koyama, S., Aida, J., Kawachi, I., Kondo, N., SV, S., Ito, K., ... & Osaka, K. «Social support improves mental health among the victims relocated to temporary housing following the Great East Japan Earthquake and Tsunami». *The Tohoku journal of experimental medicine*, 234(3), 241-247 (2014).
- [9] Faulkner, J., Schaller, M., Park, J. H., & Duncan, L. A. «Evolved disease-avoidance mechanisms and contemporary xenophobic attitudes». *Group Processes & Intergroup Relations*, 7, 333-353 (2004).
- [10] Quarantelli, E. L. «Panic behavior: some empirical observations». in *Human Response to Tall Buildings* 336--350. Stroudsburg, PA: Dowden, Hutchinson, and Ross, Inc (1977).
- [11] Booth, R. Community aid groups set up across UK amid coronavirus crisis. *The Guardian* (2020).
- [12] Aknin, L. B., Van de Vondervoort, J. W., & Hamlin, J. K. (2018). «Positive feelings reward and promote prosocial behavior». *Current opinion in psychology*, 20, 55-59.
- [13] Jordan, J., Yoeli, E., & Rand, D. «Don't get it or don't spread it? Comparing self-interested versus prosocially framed COVID-19 prevention messaging». (2020). <https://psyarxiv.com/yuq7x>
- [14] Tooby, J., Cosmides, L., & Price, M. E. «Cognitive adaptations for n-person exchange: the evolutionary roots of organizational behavior». *Managerial and Decision Economics*, 27(2-3), 103-129 (2006)
- [15] Fetzer, T., Witte, M., Hensel, L., Jachimowicz, J., Haushofer, J., Ivchenko, A., ... & Gomez, M. «Global Behaviors and Perceptions in the COVID-19 Pandemic». (2020). <https://psyarxiv.com/3kfmh>

## 5. جائحة كورونا وصدمة رقمنة العملية التعليمية بالمغرب



ذ. محمد التاقي

كلية الآداب والعلوم الإنسانية. جامعة محمد الخامس بالرباط



ذ. محمد السيدي

### مقدمة

إن رقمنة المجال التربوي والتعليمي بالمغرب ليست وليدة أزمة جائحة كورونا ، فلقد بذلت جهود حثيثة منذ ما يناهز عشر سنين لهذه الغاية ، وهو نهج يساير بشكل متناغم استراتيجية «المغرب الرقمي» كواحد من الأوراش الكبرى المهيكلة التي وضعها جلالة الملك للنهوض بأوضاع المملكة. ولتحقيق هذا الهدف أنجزت العديد من البرامج لعل أهمها برنامج جيني Programme GENIE ، الذي مكن من إحداث بوابتين رئيسيتين [taalimtime.ma](http://taalimtime.ma) و [soutiensco.men.gov.ma](http://soutiensco.men.gov.ma). وقد أسهمت "وكالة التنمية الرقمية" (ADD) L'Agence de Développement du Digital ، التي تم استحداثها سنة 2017 ، بدورها في تحقيق استراتيجية الدولة الساعية لتوسيع رقعة توظيف الرقمنة في المجالات الحيوية ، ومن ضمنها مجال التعليم عن بعد ، عبر وضع العديد من مشاريع اتفاقيات حَصَّ بعضها جامعتنا ، أو بعض المؤسسات التابعة لها (ENSIAS).

وقد تمثلت استراتيجية الدولة، في مجمل خطواتها، والأهداف التي وضعتها لهذه الاستراتيجية، في جعل التعليم الإلكتروني e-learning دعامة مواكبة ومساعدة للعملية التعليمية بمؤسسة "المدرسة" ، بالمفهوم العام لهذه المؤسسة. بمعنى أن تصور الدولة بشأن رقمنة المنظومة التربوية ينحو منحى تدعيم العملية التعليمية التقليدية بتوفير أجهزة ومعدات رقمية بالمؤسسات التعليمية وتوفير تكوينات للأطر التربوية تمكنهم من استعمال هذه المعدات ودعم دروسهم التقليدية بها.

وسوف لن ندخل هنا في عملية تقويمية لهذه الاستراتيجية ومدى نجاعتها أو تقويم منجزاتها ولكن سنقتصر في هذه الورقة فقط على مراجعة هذه الاستراتيجية في ضوء المستجدات التي أظهرتها الجائحة.

### 1. المؤسسة التعليمية وبرامج الرقمنة

تتفق الجهات الوصية على المنظومة التربوية ببلادنا بشأن التلازم الرابط بين الارتقاء بمردودية وأداء هذه المنظومة وبين إدماج التكنولوجيا الرقمية في التعليم والتعلم بإحداث وحدات تعليمية في مختلف المسالك التكوينية تمكن المتعلم من اكتساب مهارات رقمية تيسر له الولوج إلى المعرفة العالمية المعاصرة المنتجة والمروجة رقميا. لكن هذه الرؤية التي تؤمن بضرورة تطوير مؤسسة المدرسة لكي تواكب متطلبات القرن 21 ، لا تضع هذه المؤسسة موضع نقاش. فالرؤية تنطلق من مرجعيات تعتبر مؤسسة "المدرسة التعليمية الواقعية" المؤسسة الوحيدة القادرة على السهر على العملية التعليمية وضمان فعاليتها. وأن تطوير هذه المؤسسة يتوقف فقط على دعمها بالمعدات الرقمية والإلكترونية لتجويد أدائها وجعلها تستجيب والاحتياجات المجتمعية الوطنية والدولية. فالرقمنة أضحت جزءا لا يتجزأ من حياتنا اليومية (هواتف ، حواسيب ، إدارة ، تجارة ، ...) لذا لا يعقل أن يظل التعليم بعيدا عن كل هذا.

ولكن السؤال هو كيف يمكننا رقمنة المنظومة التربوية ، وما المقصود برقمنة هذه المنظومة ؟

هناك من يعتقد أن الرقمنة تمر عبر توفير الأدوات الرقمية والمضامين البيداغوجية للمتعلمين ، وتجهيز المدارس والمؤسسات التعليمية بالمعدات الإلكترونية القادرة على ضمان أداء هذه الأدوات الرقمية والمضامين البيداغوجية ، باعتبارها دعومات تكميلية ، لوظائفها التكوينية. لذا انصب الاهتمام أساسا على الجانب اللوجستي (كهربة المؤسسات ، وتجهيزها بالحواسيب ، وربطها بشبكة الإنترنت ، ووضع السبورات التفاعلية ، ...) والعمل على تكوين الأطر التربوية على أساليب استعمال هذه الدعومات الجديدة لتطوير دروسهم التقليدية وإعطائها حلة مرقمنة لأنها أصبحت توظف وسائل رقمية. إننا لا نشك في أهمية الاهتمام بهذا الجانب اللوجستي ، ولكن ما طرحته جائحة كورونا بشأن شكل رقمنة المنظومة التربوية يختلف جذريا ، في نظرنا ، عن المنحى المتبع في هذه الاستراتيجية.

## 2. ثنائية "مؤسسة المدرسة" و"العملية التعليمية"

لقد جعلتنا جائحة كورونا نقف على ضرورة الفصل بين "المدرسة"، الحاضنة للعملية التعليمية، باعتبارها مؤسسة مجتمعية Institution Sociale، بكل الامتدادات التي يتسم بها هذا النوع من المؤسسات، و"العملية التعليمية" ذاتها باعتبارها برامج، ومناهج، وبيداغوجيا،... تجلّي هذا الفصل عبر القرار السياسي الذي اتخذته العديد من الدول والمتمثل في إغلاق "المدارس" مما جعل أزيد من مليار ونصف المليار من المتعلمين يتوقفون عن الذهاب إلى هذه المؤسسات التعليمية "الواقعية". لكن هذا القرار السياسي جاء متلازما مع قرار آخر هو "عدم إيقاف العملية التعليمية". إن هذا التزاوج بين هذين القرارين يفصح لنا بجلاء عدم التلازم الوجودي بين "مؤسسة المدرسة الواقعية" و"العملية التعليمية". فجميع البلدان، ومن بينها المغرب، سعت إلى ضمان استمرار العملية التعليمية بعيدا عن "مؤسسة المدرسة الواقعية" عبر استبدال "التعليم الحضوري" الخاضع بطبيعته لأحكام هذه المدرسة بتعليم آخر هو "التعليم عن بعد". وبناء عليه، أصبح لزاما علينا التفكير في تشكيل ووضع هيكلية تعليمية (مدرسة) جديدة غير محكومة بالحضور المادي.

إنها المدرسة الافتراضية l'École virtuelle التي تعتمد تعليمها عن بعد Enseignement à distance. فالثنائية الأولى التي فرضتها علينا جائحة كورونا بشأن التعليم هي التقابل بين الحضوري والبعدى Présentiel vs Distantiel، بين المدرسة الواقعية المادية والمدرسة الافتراضية École réelle vs École virtuelle. قد يقول قائل أن هذا الأمر ليس جديدا باعتبار أن هذا الوضع كان موجودا قبل الجائحة، ونقصد به المدارس الافتراضية والتدريس عن بعد، فما الجديد في الأمر؟ الجديد هو التعميم وتبديل الأدوار. فالأمر لم يعد مبني على اختيار وقيمة مضافة لما تقدمه المدرسة الرسمية الواقعية الحضورية. وإنما أصبح ضرورة وأساسا. فمواصلة العملية التعليمية في ظل هذه الجائحة أصبحت تحتم، بدون أي خيار آخر، التحول من الطرق التعليمية التقليدية (الحضورية والواقعية المادية) إلى الطرق التعليمية البديلة (البعدية الافتراضية). إن هذه الحتمية تجعل الجميع يخضع للقرار ولا تترك له مجالاً لمناقشته أو معارضته. وفي ذات الآن تفتح الأبواب أمام هذه المدرسة الافتراضية لغزو هذه السوق التي كانت إلى حدود ما قبل جائحة كورونا مغلقة ومحصنة على عدة مستويات: الفكرية والسياسية والاقتصادية والدينية والمجتمعي...

## 3. "العملية التعليمية عن بعد" و"المدرسة الافتراضية"

والآن وبعد خضوع كل القائمين على هذه الحصون لقرار فتح المجال أمام المدرسة الافتراضية وتنازلهم مضطرين على دورهم الدفاعي عن المدرسة التقليدية بقبولهم تعويض التدريس "الحضوري" بالتدريس "عن بعد"، وقبولهم بتعويض القسم المادي الواقعي بالقسم الافتراضي، يصح لنا أن نتساءل: ما مستقبل العملية التعليمية في بلدنا والبلدان المشابهة لنا؟ هل بعد مرور هذه الجائحة سنعود إلى ما كنا عليه قبلها، وكأنها سحابة مرت وأمطرت وكل ما أمطرته سيتبخّر، وكيف؟ أم أن هذه "الأمطار" ستنتج عنها ترسبات وتضاريس، ومورفولوجيا تعليمية وتعلمية جديدة، تُفْتَح فيها معالم جغرافية جديدة، وتنشأ فيها مزروعات ومواد ومحاصيل جديدة تنشئ لنفسها تجارة وأسواق تزاخم بها ما كان قائما وتدخل معه في تنافسية قد تؤدي إلى زواله في المدى البعيد إن لم يتم ذلك على المدى المتوسط؟

يتفق جميع المتابعين لجائحة كورونا بشأن المقولة التالية: "إن العالم ما بعد كورونا لا يمكن إطلاقاً أن يعود إلى الوضع الذي كان عليه قبل كورونا". ما يشير بالواضح أننا مقبلين على تحول مجتمعي عالمي كبير بل تحول جذري يمس كينونتنا وهياكل مجتمعاتنا ونظم سلوكنا وعلاقاتنا. وبناء عليه، يمكننا إعادة صياغة المقولة أعلاه بشأن المدرسة على النحو التالي:

"إن مؤسسة المدرسة، بمختلف مستوياتها، ما بعد كورونا لا يمكن إطلاقاً أن تعود إلى الوضع الذي كانت عليه قبل كورونا". إن اعتماد الرقمنة في العملية التعليمية عبر "التعليم عن بعد" يعني خروج النظام التعليمي عن وصاية الدولة. فهل الدولة مستعدة للتخلي عن هذا القطاع، ليس للقطاع الخاص الذي يشتغل بإشرافها وتحت طائلة اعترافها وترخيصها، وإنما لمؤسسات تعليمية عابرة للقارات. بمعنى هل الدولة مستعدة لكي يتحول النظام التعليمي من "تعليم وطني" إلى "تعليم متعدد الجنسيات" وعابر للقارات والحدود الجغرافية أي un système d'enseignement multinational. أي تعليم معلوم يهدف إلى فرض ثقافة مشتركة واحدة لدى جميع البشرية، ووضع رؤية موحّدة وموحّدة للعالم وللمؤسسات. لقد سبق أن عشنا هذه الأوضاع



في مجالات عدة نذكر منها ، التجارة الدولية ، الرياضات (تحكم المؤسسات العالمية في الأنشطة المحلية والقارية ، كرة القدم مثلا) السياسة (سمو المواثيق الدولية على الدساتير والقوانين الوطنية). إنه الرهان الأكبر في زمن ما بعد كورونا.

#### 4. موقع "التربية" في منظومة "المدرسة الافتراضية"

لكن الإشكال الكبير الذي لم يتم التفكير فيه للأسف لحد الآن هو المتعلق بالمهمة الأولى المناطة بمؤسسة "المدرسة" ، ونقصد به "التربية" Education. فإذا كان "التعليم عن بعد" يمكننا إلى حد ما من ضمان عملية توافر المعارف ووضعها رهن إشارة المتعلم (التلميذ أو الطالب) ، وإن كانت فعالية هذا الأمر تحتاج ابتكار أساليب بيداغوجية جديدة وتمكين المعلم والمتعلم منها ، وتوفير البنية اللوجستية وتعميمها للحفاظ على مبدأ تكافؤ الفرص ، فكيف سنستطيع معالجة قضايا التربية. بعبارة أخرى ، هل نحن على صواب بتوجيه كل جهدنا نحو "التعليم" وتهميش أو ترك "التربية" ؟ هل يمكن للتعليم أن يحقق أهدافه بدون مزاجته بتربية ملائمة للتحويلات التي عرفها. بتعبير أبسط ، هل الفلسفة التربوية الموضوعة حاليا والمبنية على التفاعل مع التعليم الحضوري ستبقى صالحة لتمير "التعليم عن بعد" ؟

إنه إشكال عميق ويحتاج لدراسات معمقة لإنتاج رؤية جديدة للتربية وضبط وظائفها وأهدافها وسبل ترسيخها. فالعملية التربوية الحالية ترتبط بالمؤسسة التعليمية المادية الواقعية ، وبالعلاقة التفاعلية الواقعية مع المعلم/الأستاذ في مجال جغرافي واقعي مشترك. أما مع اعتماد "التعليم عن بعد" فسنصبح في وضع افتراضي: القسم افتراضي ، والأستاذ/المعلم افتراضي ، والعلاقات البيداغوجية علاقات افتراضية... فما الملامح التي ستكون عليها هذه التربية الافتراضية ؟ وكيف يمكننا ابتكارها بما أننا نعتقد جازمين أن مجال التربية سوف لن ينجو من "جائحة" الرقمنة ؟

#### خاتمة

نود في ختام هذه الورقة أن ننوه إلى ضرورة استثمار هذه الجائحة والظروف التي فرضتها علينا لترسيخ هذه التحويلات بعقل فاعل وليس بعقل منفعل. إنها فرصة لتحويل هذه المحنة إلى منحة تمكننا من تقليص فجوة الرقمنة Gap Numérique. فالتطورات التكنولوجية التي يعرفها العالم في كل لحظة في زمننا المعاصر حملت معها العديد من الإيجابيات للإنسانية. إلا أنها في ذات الآن وسعت الفجوة الحضارية بين البلدان المنتجة لهذه التكنولوجيا الرقمية والبلدان المستهلكة لها أو غير المتفاعلة معها بالهمة. وضغط فجوة الرقمنة أصبح يتقل كاهل البلدان التي لا تعتمد التكنولوجيا الرقمية في تدبير مجتمعاتها ومختلف قطاعاتها ، إذ يحرم أطفالها وشبابها وقطاعاتها المنتجة من مواكبة التطورات العالمية مما يزيد فقرها وجهلها وقهرها. فالتوجه اليوم نحو مأسسة وشرعنة الرقمنة في مختلف المجالات الحياتية أضحت ضرورة لا محيد عنها. إلا أن هذه الرقمنة تحتاج ، من جهة ، توفير العديد من الوسائل سواء المادية (الإنترنت للجميع ، المعدات الإلكترونية ، المنصات التعليمية ...) أو البشرية (أساتذة مكونين في مجال التعليم عن بعد ، معلومانيين قادرين على برمجة الدروس وفق بيداغوجية التعليم عن بعد ، ...) . ومن جهة ثانية ، وضع خطط وطرائق وتقنيات لتفادي المخاطر التي تحوم بالتبادلات الرقمية. إن من شأن توفير هذه المعدات تمكيننا من انتقال سلس نحو الرقمنة في مجال التعليم يضمن استمرارية العملية التعليمية لأطفالنا خاصة وأن المستقبل الآن يطبعه اللائقين وكل المؤشرات تؤكد أن عوامل الانقطاع عن "المدرسة المادية الواقعية" سوف تتكاثر مستقبلا.

#### القراءات المعتمدة:

- [1] أدونيس 1978: الثابت والمتحول: بحث في الاتباع والإبداع عند العرب ، الجزء الثالث: صدمة الحداثة ، الطبعة الأولى ، دار العودة ، بيروت .
- [2] العروي ، عبد الله 2011: مفهوم الدولة ، الطبعة 9 ، المركز الثقافي العربي ، الدار البيضاء.
- [3] Bourdieu P. 1982 : Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques, Fayard
- [4] Bourdieu P. 1984 : Questions de sociologie, Les éditions de Minuit, Paris
- [5] Bourdieu P. 1987 : Choses dites, Les éditions de Minuit, Paris
- [6] Gortazar L. et J. M. Moreno 2020 : Covid 19 et l'enseignement à distance, Banque mondiale Blogs, Publié sur Education for Global Development
- [7] Toom Y. 2018 : Rapport sur l'éducation à l'ère numérique : défis, possibilités et enseignements à tirer pour la définition des politiques de l'Union, Parlement Européen, Commission de la culture et de l'éducation,



## 6. رهانات التعليم عن بعد في المغرب ذ. حسن بلحياح



كلية الآداب والعلوم الإنسانية. جامعة محمد الخامس بالرباط

### المقدمة

كباقي العديد من البلدان عبر العالم تَبَنَّتْ وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي نظام التعلم عن بعد كحل بديل للتعلم داخل الفصل الدراسي من أجل استكمال الدروس المبرمجة خلال فترة الحجر الصحي التي أقرتها الحكومة المغربية. ولضمان نجاح هذه المقاربة ونجاحتها اتخذت الوزارة عدة تدابير تخص طريقة إعداد محتويات الصفوف وتلقيها للتلاميذ والطلبة من أهمها بث الدروس المصورة عبر القنوات التلفزيونية وتوفير المضامين الرقمية بالإضافة إلى إمكانية تنظيم أقسام افتراضية عبر المنصات الإلكترونية المخصصة لهذا الغرض.

يمكن تعريف التعليم عن بعد على أنه نظام يتم فيه تقديم المواد التعليمية لأشخاص يقطنون في أماكن بعيدة عن المؤسسة التعليمية في غياب تقارب اتصالي بين المدرسين والمتعلمين [1] [2]. في السنوات الأخيرة أصبح التعليم عن بعد مرتبطا ارتباطا وثيقا بوسائل التكنولوجيا الحديثة وظهرت مفاهيم جديدة تستعمل بالموازاة مع التعليم عن بعد كالتعلم الإلكتروني والتعلم الافتراضي والتعلم التعاوني القائم على الإنترنت [3] [4] [5] ، مما نتج عنه صعوبة بالغة في تحديد مفهوم التعليم عن بعد [7] [6]. في هذه الدراسة سنتبنى التعريف التالي: التعليم عن بعد هو نظام لإيصال المعرفة لمتعلم بعيد عن المؤسسة التعليمية إما عن طريق المطبوعات أو الملفات الإلكترونية أو التلفاز أو وسائل التكنولوجيا أو عبر الأنترنت.

تهدف هذه الدراسة إلى تقييم تجربة التعليم عن بعد في الوسط الجامعي المغربي لتحديد مكامن القوة فيها والتحديات التي جابهت الطلبة ثم الخروج بتوصيات تهم تطوير مقاربة التعليم عن بعد في المغرب على المدى القصير والمتوسط والبعيد. وتتبع الدراسة منهجية نوعية تتلخص في استقصاء تصورات وآراء الطلبة حول تجربة التعلم عن بعد باستعمال أداتين أساسيتين: الاستبيان ومجموعة التركيز. شارك في هذه الدراسة ثمانون طالبا وطالبة من ثلاث جامعات مغربية قاموا بتعبئة الاستبيان باستخدام نماذج جوجل والمشاركة في مجموعتي تركيز على منصة زوم. المشاركة في الدراسة كانت بصفة إرادية حيث بعثت رسالة إلكترونية إلى الأساتذة في هذه الجامعات تتضمن رابط الاستبيان لإرسالها لطلبتهم للمشاركة في الدراسة إذا هم رغبوا في ذلك. كما أن تعبئة الاستبيان تم بصفة مجهولة ولا يتضمن أية معلومات تخص هوية الطلبة وذلك لتحفيزهم على الإدلاء بأرائهم بكامل الحرية وفي سرية تامة.

### العرض

بعد تحليل المعطيات واستنباط المحاور البارزة تم تقسيم نتائج الدراسة إلى جزئين: الإيجابيات ثم التحديات.

#### 1. الإيجابيات

ركز الطلبة على ثلاث نقاط إيجابية وهي: تنمية المهارات الذاتية - التعاون والتأزر - الملائمة. بالنسبة للميزة الأولى فقد أكد مجموعة من الطلبة أن التعلم عن بعد يساعدهم على تعزيز الثقة بالنفس وتدبير الوقت للتكيف مع كم الدروس والواجبات اليومية ، بالإضافة إلى أنه يمكنهم من الاعتماد على الذات في دراسة وفهم المحتويات بدل الاعتماد الكلي على الأستاذ. بالمعنى للميزة الثانية فقد ذكر الطلبة أن التعاون والتأزر سمة بارزة في تجربتهم حيث أن هناك تواصل شبه يومي مع زملائهم في الصف بغرض العمل بشكل جماعي أو من خلال استفسار الأساتذة عن أحوال الطلبة واستعدادهم للإجابة عن أسئلتهم عبر البريد الإلكتروني في كل وقت وحين. أخيرا أكد بعض الطلبة المأجورين أو الذين يرغبون في العمل والدراسة في آن واحد أن التدريس عن بعد أكثر ملائمة وأريحية لهم لأنه يعفيهم من عناء التنقل إلى الحرم الجامعي كما أن الدروس تكون رهن اشارتهم على المنصات المخصصة لتدبير الدروس مما يمكنهم من الدراسة والعمل ومزاولة أنشطة أخرى في نفس الوقت.

وفيما يلي عينة من الآراء الإيجابية كما جاءت على لسان الطلبة:

جدول 1 - عينة من آراء وتصورات الطلبة حول إيجابيات تجربة التعلم عن بعد	
الاعتماد على النفس فيما يخص التعلم من إيجابيات التعلم عن بعد بالرغم من انه صعب وسيف ذو حدين فإنه تحدي يستحق التجربة	تنمية المهارات الذاتية
هناك ميزة من مزايا التعليم عن بعد تتحقّق للطلاب وهي الاستقلالية في الدراسة حسب الأوقات التي يرغبون بها.	
أرى أنها حل مؤقت إيجابي ينهي التأثر بين التلاميذ والأساتذة ويخلق جوا من الصداقة و تقوية العلاقة بينهم بحيث أن الأستاذ يجد راحته في الإجابة على كل تساؤلات التلاميذ بدون مقاطعة أو إزعاج و يطلع على نقص ومشاكل الجميع ، كما أنه يمكن التلميذ من السؤال دون خوف إحراج.	التعاون والتآزر
أولا أصبحنا نعمل بالمجموعات وبالتالي نناقش ونتبادل الآراء وثانيا نتواصل بشكل يومي.	
المكوث في البيت وتلقي الدروس دون تحمل عناء الانتقال الى الجامعة ويمكن الرجوع للدروس في أي وقت.	الملائمة
الاشتغال في بحث الاجازة بتركيز أكبر وتوفير الوقت لقراءة كتب أخرى وممارسة بعض الأنشطة التي لم يكن لدي الوقت لأقوم بها من قبل.	

## 2. التحديات

أفضت هذه الدراسة الى وجود مجموعة من التحديات تواجه الطلبة خلال تجربة التعليم عن بعد تتمحور حول النقاط التالية: تكنولوجيا المعلومات - مبدأ تكافؤ الفرص - منهجية التدريس - الكم الدراسي - إدارة الوقت - محيط التعلم. عبّر بعض الطلبة عن صعوبة التأقلم مع تجربة التعلم عن بعد بسبب ظروفهم المادية التي لا تسعفهم لاستعمال الأنظمة الاتصالية الحديثة والوسائل التعليمية الإلكترونية. وهذا ما حدا بهم إلى اعتبار التجربة تكريسا لغياب مبدأي المساواة وتكافؤ الفرص. كما أن بعض الطلبة ضاقوا ذرعا من غياب منهجية موحدة في التدريس ففيما كان بعض المدرسين يقومون بالتواصل المباشر مع الطلبة فإن فئة أخرى فضلت إرسال الدروس للطلبة على شكل ملفات أو مرفقات وهذا ما اعتبره بعض الطلبة غير مُجْدٍ لعدم استطاعتهم فهم الدروس واستيعابها بالاعتماد الكلي على قدراتهم الشخصية. كما وجد الطلبة صعوبة في التعامل مع الكم الهائل من الواجبات التي أصبح الأساتذة يلحون عليها للتأكد من اطلاع الطلبة على الدروس ، مما تطلب منهم جهدا مضاعفا لإدارة وقتهم لاستكمال الواجبات وبحوث الإجازة في الموعد المحدد. وأخيرا اشتكى بعض الطلبة من المحيط الأسري الذي يشكل عائقا أمام عملية التعلم وذلك بتواجد جميع أفراد الأسرة في المنزل أو عند محاولة الجميع استعمال وسائل التكنولوجيا المتاحة بشكل متزامن مما يؤدي إلى فقدان التركيز وهدر الوقت.

وفيما يلي عينة من هذه التحديات بتعبير الطلبة:

جدول 2 - عينة من آراء وتصورات الطلبة حول تحديات تجربة التعلم عن بعد	
من بين أهم التحديات التي واجهتها خلال هذه التجربة عدم توفري على هاتف ذكي أو حاسوب لمواكبة الدروس	تكنولوجيا المعلومات
من بين التحديات الثمن الباهظ للإنترنت وضعف صبيب الإنترنت وعدم البث المباشر لبعض الدروس لنتمكن من طرح الأسئلة حول المواضيع الغير المفهومة	
بالنسبة لي الدراسة عن بعد هي بمثابة تجربة وتحدي جديد ليس فقط لي بل لجل التلاميذ والطلبة المغاربة. غير أنها تعتبر تحدي غير قائم على مفهوم المساواة في التعليم وكذا تكافؤ الفرص. العديد من التلاميذ والطلبة المنتهون الى الطبقة العاملة وأنا أعتبر واحدة منهم لا يتوفرون على "الويبي".	مبدأ تكافؤ الفرص
الدراسة عن بعد مجرد حل ترقيعي وبعض المدرسين لا يقومون بالتدريس او شرح الدروس ، فقط يقومون بإعطاء التمارين والواجبات المنزلية ، و يتوقعون من الطلبة ان يقوموا بأداء الواجبات وايجاد الحلول.	منهجية التدريس
هناك تقصير فيما يخص التعليم الجامعي وبالنسبة لفترة الحجر الصحي فنحن لم نزاوّل أي تعليم باستثناء الاطلاع على الدروس المبعوثة بصيغة "pdf".	

الكم الدراسي	لا أعرف من أين أبدأ ، الدروس كثيرة (وغير محددة) والواجبات والتمارين كثيرة.
إدارة الوقت	المشاكل يكمن في إرسال بعض الأساتذة للدروس دفعة واحدة وادخال الطالب في ارتباك. أظن أن الدراسة عن بعد غير فعالة لحد الآن بالنسبة لي ، لأنني اعتدت على التوقيت الزمني الذي كان لدي في الكلية ، إذ كان يساعدي كثيرا في إنجاز مهام في الوقت المناسب.
محيط التعلم	أظن أن الدراسة عن بعد تحتاج لتنظيم الوقت وهذا ما أتدرب عليه حاليا. إنجاز عدد من المهام في وقت محدد. التركيز في الدراسة مع وجود أفراد العائلة في هاته الفترة. الخلط بين الدراسة والحياة اليومية في البيت وبعض الأحيان كمية المهام التي يجب القيام بها.

### 3. الخاتمة

قامت وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي مشكورة بمجهودات جبارة وتحت ضغط رهيب للتعامل مع جائحة كورونا وتوفير بيئة ملائمة للتلاميذ والطلبة لاستكمال البرامج الدراسية وتقاضي الهدر الزمني. وقد حاولت هذه الدراسة استقصاء آراء الطلبة وانطباعاتهم حول تجربة التعليم عن بعد التي أقرتها الوزارة للوقوف على مدى نجاعتها في ضمان تعليم جيد للجميع قصد استخلاص الدروس وبلورة رؤية مستقبلية لتطوير التعليم ببلادنا خاصة في شقه الإلكتروني. خلصت هذه الدراسة الى وجود ثلاث نقاط ايجابية بارزة في تجربة التعليم عن بعد وهي: تنمية المهارات الذاتية ، التعاون والتأزر ، والملائمة. فيما توصلت الى عدة تحديات ذات الصلة بتكنولوجيا المعلومات وتكافؤ الفرص ومنهجية التدريس والكم الدراسي وإدارة الوقت وبيئة التعلم. على ضوء هذه النتائج تقترح الدراسة توصيات تروم تطوير نظام التعليم عن بعد أو التعليم الإلكتروني بصفة أدق في المغرب على المدى القصير والمتوسط والبعيد.

#### على المدى القصير توصي الدراسة بما يلي:

- توحيد مناهج التدريس عن بعد وذلك بتوفير جميع المواد المدرسة على منصة افتراضية. كما أوضحت هذه الدراسة من الثابت أن الطالب المغربي الحالي لا يمكن أن يعتمد على نفسه في فهم محتوى الدروس ، بل هو دائما في حاجة لشرح الأستاذ وإيضاحاته. استعمال المنصة الافتراضية يتيح للطلبة فرصة التواصل المتزامن وغير المتزامن مع المدرس سواء عبر المؤتمرات السمعية والمرئية أو إرسال الاستفسارات عن طريق البريد الإلكتروني ، على أن توضع ضوابط محددة لكيفية العمل بها لضمان الأمن المعلوماتي وحفظ سرية المحاضرات.
- التركيز على كيف بدل الكم لأن الطلبة دأبوا على الاستماع للمحاضرات واجتياز الاختبار عند نهاية الفصل الدراسي ، لذلك فكثر الملفات والواجبات خاصة خلال فترة الحجر يمكن أن يؤثر سلبا على نفسية الطلبة ويقوض من إرادتهم في التعلم.
- تنظيم دورات تكوينية للأساتذة في تكنولوجيا التدريس عن بعد وتعيين تقنيين وأساتذة من ذوي المهارات المعلوماتية وذوي الاختصاص في تكنولوجيا التعليم وإدارة التعليم الإلكتروني للاضطلاع بهذه المسؤولية.
- على المدى المتوسط تقترح الدراسة ما يلي:
- إنشاء مراكز للإشراف على نظام التدريس عن بعد في كل المؤسسات الجامعية تعنى بالسهر على التوظيف الجيد للوسائط التعليمية الإلكترونية وتقديم المساعدة للأساتذة والطلبة بصفة مستمرة.
- التكوين المستمر للأساتذة والطلبة في تقنيات ومناهج التدريس والتعلم عن بعد لمواكبة المستجدات في هذين الميدانين والارتقاء بمهاراتهم التدريسية والتعلمية.
- تدريس جزء من المحتويات التعليمية عن طريق نظام التدريس عن بعد كخطوة أولى ليتدرب الأساتذة والطلبة على استعمال هذه الآلية والتكيف معها بصفة تدريجية وسلسة.

### على المدى البعيد، توصي الدراسة بما يلي :

- الاستثمار في تكنولوجيا التعليم بصفة عامة وذلك عن طريق خلق وتعزيز برامج تعليم وتدريب بشأن التعليم عن بعد ابتداء من المستوى التعليمي الابتدائي لكي يتعود عليها الطلبة منذ الصغر ، ثم العمل على تعميم هذه البرامج على كل المستويات الدراسية.
- توفير المعدات والآليات الضرورية لإتمام عملية التعلم عن بعد بنجاح كالانترنت واللوحات الالكترونية والحواسيب خاصة في المناطق النائية لتقليص التفاوت الطبقي في التعليم.
- إجراء تقييم سنوي تشارك فيه جميع الأطراف المعنية من طلبة وأساتذة ومدراء لتقدير الأداء التعليمي والوظيفي ومدى نجاعة آليات التعليم المتوفرة ثم تحديد المجالات التي تستدعي التطوير والتحديث لتجويد عملية التعلم عن بعد.
- تدريب التلاميذ منذ سن مبكرة على مهارة التعلم الذاتي عن طريق الابتعاد عن التلقين والحفظ والاستظهار وعوضا عن ذلك التركيز على القراءة والتنقيب عن المعلومة في مصادر متنوعة وتحليلها وتمحيصها لاستيقان حقيقتها ، ويكمن دور الأستاذ في هذه العملية في تصميم عملية التعليم وتوجيه وتحفيز التلاميذ والطلبة على التعلم والاعتماد على أنفسهم في استكشاف العالم الذي يعيشون فيه والمشاركة في إثراء ثقافته وحضارته وتغييره نحو الأفضل.

### لائحة المراجع

- [1] Almarashdeh, I. (2016). Sharing instructors experience of learning management systems: A technology perspective of user satisfaction in distance learning courses. *Computers in Human Behavior*, 63, 249-255.
- [2] Moore, J. L., Dickson-Deane, C., & Galyen, K. (2011). e-Learning, online learning, and distance learning environments: Are they the same?. *The Internet and Higher Education*, 14(2), 129-135.
- [3] Conrad, D. (2006). E-Learning and social change: An apparent contradiction. In M. Beaudoin (Ed.), *Perspectives on higher education in the digital age* (pp. 21-33). New York: Nova Science Publishers.
- [4] Tavangarian, D., Leybold, M. E., Nölting, K., Röser, M., & Voigt, D. (2004). Is e-Learning the solution for individual learning? *Electronic Journal of e-Learning*, 2(2), 273-280.
- [5] Curtis, D. D., & Lawson, M. J. (2001). Exploring collaborative online learning. *Journal of Asynchronous learning networks*, 5(1), 21-34.
- [6] Volery, T., & Lord, D. (2000). Critical success factors in online education. *International Journal of Educational Management*, 14(5), 216-223.
- [7] Lowenthal, P., & Wilson, B. G. (2010). Labels do matter! A critique of AECT's redefinition of the field. *TechTrends*, 54(1), 38-46.

## 7. إمكانيات وآفاق تجويد الرأسمال البشري في الجامعات المغربية بعد الخروج من أزمة كوفيد ١٩



### د. عبد الجبار الديوري

كلية العلوم. جامعة محمد الخامس بالرباط

#### مقدمة

إن الهيئات الوصية على منظومة التعليم والتكوين بالمغرب ما فتئت تسعى منذ أزيد من عقد من الزمن إلى تحقيق التحول الرقمي لهذا القطاع الحيوي. هو إذا خيار استراتيجي غير مرتبط بجائحة كورونا وتداعياتها ، وموائم «لاستراتيجية المغرب الرقمي» كأحد المشاريع التنموية المهيكلية التي أطلقها جلالة الملك واصمة المغرب على طريق إقلاع اجتماعي واقتصادي متين. ومن أهم البرامج المنجزة في هذا المجال برنامج جيني Programme GENIE ، ببوابتيه الرئيسيتين [soutienco.men.gov.ma](http://soutienco.men.gov.ma) و [taalimice.ma](http://taalimice.ma). وفي ظروف الأزمة الراهنة ، لا يسع أي أستاذ باحث إلا أن يدلي ببعض من الأفكار والآراء الرامية إلى تعزيز إمكانيات وآفاق الخروج من أزمة كوفيد ١٩ من أجل تحسين أداء الجامعة المغربية سعياً وراء حس الواجب المهني من ناحية و تمكين توسيع النقاش و التأمل من قبل السيدات و السادة الأساتذة زملاء من جهة أخرى.

في البداية ، يجدر بنا أن نتأمل جائحة كوفيد ١٩ والحجر الصحي ، حيث انتشر وباء كوفيد ١٩ منذ شهر يناير 2020 بوثيرة جد عالية وغير مسبوقه عبر العالم ، فقد استطاع حتى الآن (مايو 2020) أن يصيب ما يناهز خمسة ملايين شخص ، تم تحديد إيجابية إصابتهم و تمكن من قتل ما يزيد عن 320 ألف ضحية حول العالم ، علماً أنه لن يختفي على الفور وفقاً للخبراء الذين يعتبرون الفيروسات التي تنتقل عن طريق الحيوانات فيروسات لا يمكن القضاء عليها لأن خزائنها يظل مستمراً في الزمن. وتجدر الإشارة إلى أن 75٪ من الأمراض المستجدة الموصوفة في البشر هي من أصل حيواني ، و هذه ليست المرة الأولى التي ينتشر فيها فيروس من هذا النوع في العالم. وكان آخر وباء عرفته الإنسانية هو وباء إيبولا (2014-2016) ، حيث أصابت ذروة هذا الوباء ما لا يقل عن 28.646 مصاباً و 11.323 قتيلاً. ولقد تسببت معظم هذه الأوبئة في خسائر في الأرواح ولا تزال مستمرة في الظهور إلى اليوم ولكن بترددات منخفضة نسبياً. أما بخصوص الخروج من ذروة الوباء فيتعين الرجوع لمنظمة الصحة العالمية التي تعتبر أن نهاية أي وباء تقابل عادة فترة 20 يوماً بعد آخر حالة لوحظت بمعزل عن نفسها ، أو تم علاجها أو انتهت بالوفاة. وتبين الأرقام التي تم نشرها حتى الآن عن كوفيد ١٩ خطراً محدقاً لهذا الوباء وحجماً مهولاً للتأثير على المجتمع الدولي حالاً ومستقبلاً.

#### الأثر الاقتصادي والرجوع إلى الجامعة

وفي خضم هذه الجائحة ، لم يكن من اختيار سوى الفرض الفوري للحجر الصحي الذي أتى في بدايته بهلع وصمت رهيب وبلحظات للانفراد والتفكير ، التفكير العميق في السلوك والأنشطة البشرية بصفة عامة. كانت تلكم بعض الجوانب التي ميزت هذه الفترة ، وهي عادة واحدة من أكثر الأوقات ازدحاماً في الجامعات ، حيث تخصص كما هو معروف للتقويم الأكاديمي فتكون المدرجات ممتلئة ورفوف المكتبات فارغة استعداداً لامتحانات نهاية السنة الجامعية. تفاعلات الطلاب مع بعضهم البعض ومع أساتذتهم لا تتوقف. أما هذه السنة ، فهناك صمت تام ، حيث أغلقت المباني ، وحُظر على الموظفين الوصول إلى المكاتب. لقد عشنا في المغرب حجراً صحياً غير مسبوق و لكن ، لحسن الحظ ، وبفضل الجهود التي بذلتها السلطات المختصة والتدابير التي اتخذتها في الوقت المناسب والوعي الجيد بخطورة الوضع من قبل غالبية السكان ، فقد بقي عدد حالات المصابين وحالات الوفيات ضعيفاً نسبياً في المغرب حتى هذه الأيام (حالات المصابين: 7023 ، الوفيات: 193 )

وتماشياً مع طبيعة هذه الأحداث من المنتظر أن تعكف السلطات على اتخاذ التدابير اللازمة لرفع الحجر التدريجي اعتماداً على تباطؤ انتشار الفيروس على الساكنة ، فقد تستغرق العودة إلى الحياة الطبيعية وقتاً متفاوتاً لا يمكن التنبؤ به ، ومن المتوقع



أن تعرف هذه الفترات اختلافات اعتماداً على سياق كل بلد. أما الدخول الجامعي للسنة الدراسية 2020-2021 فقد أصبح من الأكيد أنه سيتأثر بأخذ تدابير لازمة للسلامة وفرض وضعيات التباعد بين الأشخاص مع احترام مسافات الأمان وذلك تجنباً لأي إصابات جديدة محتملة.

وهكذا تكون أزمة كوفيد ١٩ قد تسببت في حدوث تباطؤ حقيقي وهائل لمعظم الأنشطة ، بما في ذلك الأنشطة الاقتصادية والتعليمية. ولم يتمكن سوى العدد القليل من القطاعات من البقاء على المسار والتطور ، من حيث أنها استطاعت الوصول إلى التقنيات والوسائل الحديثة للتعامل مع الوباء ، لكن معظم المؤسسات من جميع الأشكال والأحجام تعرضت لضربة قوية ، ويبدو أننا نتجه حتماً نحو ركود عالمي كبير. وبإلقاء نظرة خاطفة وأفقية على عدد من الأبحاث لذوي الخبرة يتضح أن عدداً من الأوبئة السابقة كان لها آثار جد سلبية وعميقة على البطالة والتي استمرت على المدى الطويل. حيث صرحت مؤخراً المديرية الإدارية لصندوق النقد الدولي: "إنها أزمة لا مثيل لها". "هناك انخفاض للنشاط الاقتصادي العالمي على نطاق لم نكن نعرفه منذ الكساد الكبير (1929)". يوضح هذا التصريح مدى ضخامة الأزمة تأثيراً على البلدان الصناعية وعواقبها الضارة على بقية العالم ، كما يمكن أن تنشأ معيقات أخرى تتعلق بالبطالة والمشاكل المالية للأسر ويمكن أن تؤدي هذه الأزمة إلى عواقب أكثر خطورة على معنويات الشباب وصحتهم العقلية ، فقد ينتج عن حرمانهم من التعليم لفترة طويلة حدوث أوجه قصور ، ويؤدي ذلك بالتالي إلى تراجع في المستوى التعليمي لأغلبهم ، مما يُضعف حظهم في انتقاء فرص الشغل لأكبرهم سناً و لمن هم في سنوات الإسهاد.

إن التأثير على علاقة التعليم بسوق الشغل أمر مباشر ودقيق للغاية وليس بالهين ، وبالتالي ، فإن الطلاب الذين يغادرون هذا العام مقاعد الجامعة لن يعانوا فقط من عدم ترك أساتذتهم وأصدقائهم وعدم اجتياز امتحاناتهم في الظروف العادية مع تأجيلها لشهر شتنبر ، ولكنهم سيعانون أكثر بكثير من سوء الحظ ليجدوا عملاً. وبالفعل ، سوف تتضخم صفوف المتقدمين والمكافحين بكثرة للعثور على فرصة عمل حتى ولو كانوا يتوفرون على خبرة سابقة. هذا الوضع سيؤدي حتماً إلى عودة الطلاب في بداية العام الدراسي القادم إلى الجامعات ، حيث من المرجح أن يميل الشباب إلى الرغبة في تعويض الوقت الضائع ويأملون في اكتساب المزيد من المهارات من أجل حماية أنفسهم من البطالة. لذلك يجب أن نتوقع تدفقاً أكبر لدراسات ما بعد السنوات الإشهادية الجامعية. ويضاف إلى ذلك عدد الطلاب الذين يسافرون عادة لاستكمال دراستهم بالخارج والذين سيواجهون احتمال إغلاق حدود أوروبا والولايات المتحدة ، حيث يضطرون للولوج إلى الجامعات المغربية. هذه أسباب كلها مجتمعة ستفرز لا محالة نسبا هائلة من الخريجين الشباب الذين سيحاولون الالتحاق بالتعليم العالي في المغرب. وبالتالي ، فإن أزمة كوفيد ١٩ لن تؤدي إلا إلى المزيد من الطلب على سوق التعليم الجامعي الوطني. فيتختم إذا من خلال هذه الوضعية غير المسبوقة وضع استراتيجيات وتصورات لتحسين أساليب التدريس والبحث في المغرب.

### آفاق تجويد أساليب التدريس والبحث في المغرب

لقد لحظت الساحة الجامعية من خلال هذه الفترة من الحجر ، أن الأساتذة لم يتواروا عن واجباتهم وبدلوا قصارى جهودهم ، حيث استمر التعلم عن بعد ، ولم ينقطع. من نواح عديدة يتبين أن إمكانيات لا بأس بها وُقِّرت لفائدة أعضاء هيئة التدريس ، مما جعل التزامهم بالتعليم عن بعد ينعكس على رفاهية الطلاب الذين كانوا في حالة غير مسبوقة من التوتر والشك.

لقد تركزت الدروس وظهرت الأشغال التوجيهية وحتى بعض الأعمال التطبيقية على الهواتف الذكية والأجهزة اللوحية وأجهزة الكمبيوتر وقنوات التلفزيون. استمر الأساتذة من منازلهم أو من فضاءات جامعية يواصلون بذل الجهود اللازمة لإبقاء الطلاب على اتصال بمواضيع تعليمهم. من وراء الكواليس ، عمل الكثير من الموظفين الإداريين وموظفي تكنولوجيا المعلومات على جعل كل ذلك ممكناً. فعلاً ، شهدت منصة كلية العلوم بالرباط ( عبر الإنترنت دورة ربيع 2020 ) لوحدها ، نشر ما لا يقل عن 1200 وثيقة تعليمية ، و بالنسبة لجامعة محمد الخامس فقد تجاوز العدد 8400 وثيقة تعليمية وفقاً للتقييم الذاتي في أبريل 2020 . وقد لوحظ من خلال هذه الفترة ، وبشكل تلقائي ، إنشاء مجموعات من قبل الطلاب لتنسيق دراستهم وإنشاء المنتديات حيث يتمكنون من دعم بعضهم البعض وتقديم المشورة. ومن هنا يبدو بالفعل أن أساليب التدريس القديمة قد أصبحت متجاوزة إلى حد كبير. مما يجزنا إلى طرح العديد من الأسئلة حول ما قمنا به إلى الآن: هل كان هناك بالفعل الكثير من



التواصل عن بعد؟ هل تم تمكيننا بشكل أفضل من قبل هذا النظام؟ هل تمكنا بالفعل من تحسين أساليب وتقنيات التدريس لدينا؟ هذه أسئلة تستحق أن تثار لتحديد مدى تأثير كوفيد 19 على البيئة الجامعية المغربية. قد تكون تدقيقات وبحوث عبر مسح وطني للطلاب والأساتذة، إطاراً مميزاً للإجابة على هذه الأسئلة. ربما ساهمنا في تشكيل قاعدة معرفية جعلت من الممكن إدارة الأزمة بشكل عفوي وبالتالي تقادي الأسوأ بالنسبة للسنة الأكاديمية الحالية. لكل هذه المسببات، تجد الجامعات نفسها أمام فرصة استثنائية لإعادة تموقع مكانتها في المجتمع، حيث وجب التهيؤ بدءاً لاستقبال الطلبة الجدد بطرق أكثر توجيهاً وأكثر تنوعاً مع الاستعداد للانتقال التدريجي إلى التعليم عبر الإنترنت بالتخفيف من الدروس الحضورية وجعل البرامج والدورات تختلف بشكل ملائم للظرفية الآتية. يمكن للفضاء التواصل عبر الإنترنت بين الطلبة والأساتذة أن يكون أكثر مرونة قابلاً للتحن والتحديث، بناءً على معارف معمقة وأكثر ضبطاً، مما قد يساعد في استعادة ثقة المجتمع وسمعة الجامعة.

نماذج التعليم عن بعد أصبحت وفيرة بالفعل ويمكن أن تكون جذابة. أما الطلاب فهم يبحثون دوماً عن التكنولوجيا الكفيلة بتقريبهم من المتخصصين في المواد التي يريدون تعلمها وتطويرها. فقد يكون الوقت قد حان لجعل الأساتذة يقومون بهذه المهام الجديدة ويتم تقديرهم بالكامل. لا يجب أن يؤدي عدم الاستقرار الحالي إلى تأجيل النظر في قضايا قطاع التعليم العالي. فقد أصبح من المُلح تسليط الضوء وتقييم القدرات المعرفية للطلبة بطرق التدريس النشيطة الجديدة مع وضع استراتيجيات حديثة لمعالجة المعلومات. وأصبح اليوم من الضروري تطوير أساليب التعلم من طرق التعلم المبنية على الحفظ والنمطية إلى مناهج أكثر تطوراً حيث يتم دمج المفاهيم والنظريات بتفاعل متناسق في مجموعة متماسكة من المعرفة ويجدر الاستشهاد هنا بدراسة حديثة حول دمج الخريجين في أوروبا واليابان أجريت بمسح كمي على 11.000 خريج بعد خمس سنوات من التخرج، تظهر النتائج أن الخريجين من نموذج التعلم القائم على البحث أو النموذج من خلال التدريب المهني قد وضعتهم في أعلى مستويات المهارة. وبالتالي، فإن التدريس، من خلال الاستئناس بالبحث، وهو نموذج يستخدم الاتصال عن بُعد بشكل مكثف، سيمكن من تعزيز القدرات المعرفية والذكائية للطلبة والأساتذة في آن واحد وهو ما سيسهل قدرة الخريجين على الاندماج في سوق الشغل.

قد تكون استدامة التعليم عن بعد حلاً مناسباً للخروج من الأزمة والتوجه نحو إدارة فعالة وسريعة لها ينتظر بعد الأزمة. سيتطلب هذا بالضرورة إنشاء مجموعات عمل رسمية، يتوجب أن تضم خبراء علم التعلّم ومهندسي أنظمة شبكات الويب العالمية ومصممي الرسوم البيانية وأخصائي البرمجيات وفنيي إنتاج الفيديو. وإذا اعتبرنا أن التفاعل الرقمي بين الإنسان والآلة قد أصبح مكتسباً إلى حد ما عند الجميع، فيمكننا إنتاج برامج تعليمية فعالة بالتعلم عن بعد. ويمكن أيضاً حل مسألة توفير أجهزة ومعدات الاستقبال للطلاب والأساتذة من خلال إشراك القوى الفاعلة في بلادنا في قطاع الاتصال السمعي البصري، حيث شهدنا بالماضي إجراء مبادرات مماثلة أدت دورها وكانت ذات فاعلية جيدة من حيث التكلفة لطلابنا.

### الآثار الإيجابية المتوقعة من التعليم عن بعد

- تطوير الكفاءات الحاسوبية من قبل الطلاب، والتي أصبحت جزءاً أساسياً من الحياة المهنية للشركات حيث تجدها تبحث دائماً عن خريجين بهذه المهارات
- زيادة القدرة اللغوية وتنمية السلوك الأكاديمي لدى الطلبة
- جعل الوثائق والمعلومات على أجهزة الكمبيوتر في متناول المتعلم في أي وقت يريد
- تطوير حس المسؤولية لدى الطالب وحثه على التمرن الذاتي
- تخفيض الحصة الزمنية ووقت الفصل الحضورية بالنسبة للمحاضرات والأشغال التوجيهية والتطبيقية حيث ستستغل هذه الفترات فقط لطرح الأسئلة ومناقشة نقاط ضعف الطلاب
- تَوَلَّى الأستاذ دوره في إعادة توجيه الأفكار التي قد يتلقاها الطالب خاطئة حول موضوعات التكوين

- توجيه الطالب لتطوير ذكائه المعرفي والكيفي عبر المحتويات المُتاحة على الداعم الرقمي ، حيث سيستطيع حل تمارينه الموضوعاتية بوسائله المعرفية المسبقة المطلوبة
  - تنمية الشخصية لدى الطالب بعد اكتسابه الثقة بالنفس والشعور بالمشاركة في تعلُّمه الذاتي مما يرفعه إلى رتبة المعلم (أحسن الطرق لتعلُّم مادة ما هو الإنكباب على تدريسها)
  - حصول الخريجين على سمعة جيدة وبالتالي تقوية فرص العمل
- لقد أظهر الأساتذة بالفعل قدرتهم على التكيف ، حيث قاموا بشكل حدسي وجماعي بكل ما توفر لديهم من إمكانيات لأداء واجبهم لمصلحة الطلاب. فإذا كان التعليم عن بعد سيجعل من الممكن إكمال السنة الجامعية في ظروف كوفيد ١٩ وقد أبان فعالية معينة في بلدان أخرى ، فإن السؤال يبقى مطروحاً لدينا ويوضح هذا الوضع انه أظهر محدوديته على الشكل الحالي ، حيث لا يمكن استبدال الاتصال المباشر مع المعلمين في المدارس والجامعات ولكن يمكن اعتبار الفرصة مواتية للقطاع لإعادة النظر في علاقاته مع المجتمع.
- أما بالنسبة للبحث العلمي الذي يشكل الركيزة الأساسية لكل تنمية منتظرة ، فإنه يعاني حاليًا في المغرب من ثغرات عدة خاصة في إدارة الابتكار على المستوى المؤسسي. ولا يسعنا في السياق الحالي إجراء أي تقييم للسياسات الحكومية المتبعة في البحث والتنمية حتى اليوم ، ولكن فقط يمكننا إثارة بعض الصعوبات مع إدراج بعض التأملات القادرة على مساعدتنا على تحسين الوضع. تستند إحدى النقاط الأساسية على إعادة توجيه دعم البحث والتنمية بتركيزه على فرق البحث الصغيرة والمنتجة في المؤسسات العمومية وعدم توجيهه فقط إلى أقطاب كبرى قد تسيء في الغالب حسن استعماله لطابعها الهرمي المعروف بانعدام المراقبة والشفافية. النقطة الثانية الأكثر أهمية وهي مراقبة سلوك وصفات مديري ومسؤولي البحث العلمي في قدرتهم على تطوير التعاون الدولي وإمكاناتهم لضمان تنمية المجتمع على المستوى المحلي ، بحيث يمكن أن يستفيد المواطن والدولة من الجهود الفكرية والإبداعية للباحثين.
- يمكن تلخيص أوجه القصور والتحديات التي تواجه البحث العلمي بجامعاتنا في هذه المرحلة الانتقالية في النقاط التالية:
- إعداد الجيل القادم لضمان الخلف للخبراء الحاليين الذين سيحاولون على التقاعد ، حيث يتطلب نقل التكنولوجيا لمهارات معرفية دقيقة من أجل توظيف أفضل للمعدات والتقنيات المتوفرة حاليًا بالجامعات العمومية
  - خلق قطاعات تنافسية مربحة جديدة مثل القطاعات القائمة ، وذلك بتشجيع الطاقات الإبداعية الخلاقة مثل التي لوحظت من خلال أزمة كوفيد ١٩ والتي جعلت المغرب مثلاً يُحتدى به على الصعيد الدولي
  - الرفع من مستويات التعاون بين مختلف القطاعات المؤسسية (قطاع الجامعة ، قطاع الأكاديمية ، القطاع الخاص والشركات)
  - وضع قوانين واضحة بشأن توزيع الاستفادة المادية من نتائج البحث العلمي بين الجامعة والباحث
  - تطوير تقييم الاحتياجات فيما يتعلق بعمليات التسويق المحلية والدولية
- تلكم كانت بعض من آمال و آفاق تطوير الجامعة المغربية فإذا تمّ الاستعداد لنقل هذه الثقة للخطوط الأمامية عبر إعطاء المشعل للأساتذة المؤطرين والطلبة ، فيمكن آنذاك أن يكون التعليم العالي بعد الوباء مختلفًا تمامًا وقد تكون النتيجة النهائية بزوغ قوة عاملة أكثر مهارة على المدى المتوسط و يصبح هذا الجهد بمثابة إشعاع يُزيل السحب الداكنة التي تعتلي حاليًا قطاع التعليم العالي بالمغرب.

## 8. الممارسات الفضلى في التدريس عن بعد والاستجابة التفاعلية للطلاب

### ذة. سعاد اليوسفي

كلية الآداب والعلوم الإنسانية. جامعة محمد الخامس بالرباط



#### مقدمة

مع ظهور عصر العولمة ومجتمع المعرفة الالكترونية ، وفي ظل الأزمة الوبائية التي يعرفها العالم ، شهدت أنظمة التعليم تغييرات كبيرة في المؤسسات الجامعية ، وأضحى النظام التعليمي في المغرب يواجه مجموعة من التحديات الضخمة تجلت في اتخاذ تدابير استباقية كتعليق الدراسة بالمؤسسات التعليمية والجامعية والبحث عن بدائل الاستمرارية التعليمية ، وخلق أنماط تعليمية جديدة ، وفي ظل هذه الظروف أحدث ما يسمى بالتعلم عن بعد ، أو الأقسام الافتراضية.

#### فما التعلم عن بعد وما أنواعه ؟

لقد تعددت التعريفات واختلفت الاتجاهات في إعطاء تعريف دقيق للتعلم عن بعد ، فهناك من يرى بأنه عملية تربوية يتم فيها كل أو أغلب التدريس من شخص بعيد في المكان و الزمان عن المتعلم ، مع التأكيد أن أغلب الاتصالات بين المعلمين والمتعلمين تتم من خلال وسيط معين إلكتروني (منظمة اليونسكو[1]). ونجد تعريفاً آخر يفيد أنه تعليم نوعي مسير لمعايير التعليم والتعلم الجيد باعتباره الأساس الذي يبنى عليه التعلم مدى الحياة<sup>1</sup> ، و تعرفه الجمعية الأمريكية بأنه عملية اكتساب المعارف والمهارات بواسطة وسيط لنقل التعليم والمعلومات متضمن في ذلك جميع أنواع التكنولوجيا وأشكال التعلم المختلفة للتعلم عن بعد ، أو هو : تلك العملية التعليمية التي يكون فيها الطالب مفصلاً أو بعيداً عن الأستاذ بمسافة جغرافية يتم عادة سدها باستخدام وسائل الاتصال الحديث[2]. ومهما تعددت التعريفات يمكن القول إن التعليم عن بعد يعتمد مجموعة من التقنيات كالتعليم الإلكتروني والتعليم بالإنترنت والتعليم الافتراضي وغيرها ، وكل ذلك وفق طرائق تعليمية ملائمة.

#### أسسه وخصائصه:

تتجلى أسسه في مرتكزات التعليم الحضوري نفسه والتي تتكون من مثلث ديداكتيكي (المدرس-المعرفة-المتعلم) بإضافة المنصة الالكترونية ، ويكون الطالب متفاعلاً ، نشطاً ، متحفزاً ، يحاول توظيف الوسائل التكنولوجية بنحو متساو مع المدرس ، يناقش ، ويحاور في بناء مهارات الدرس.

#### أما خصائصه فنجلها في:

- توفير المادة المعرفية في فضاء غير فضاء الجامعة ، أي توفير مقررات ومحتويات رقمية منظمة ومتنوعة ،
- إتاحة فرص تتبع الدراسة ، والمواكبة المستمرة لمن لم يتمكنوا من ذلك لأسباب صحية أو اجتماعية أو بالنسبة للموظفين الذين يزاولون عملهم تزامناً وحصص الدروس ،
- خلق فرص متعددة للتعلم الذاتي وتجنب الاكتظاظ في الأقسام ،
- الاعتماد على الأدوات والوسائل التكنولوجية المختلفة لتبادل الوثائق والمعلومات وتخزينها على الحوسبة السحابية ، لما تقدمه هذه التقنية من فوائد في التعليم ، ومن خدمات وتشجيع للتعاون والتواصل [3].

<sup>1</sup> <https://www.al3omk.com/533389.htm>

## الأقسام الافتراضية

إذا كانت عملية التعلم عن بعد غالبا ما تتم في الأقسام الافتراضية أي خارج الكلية. فما هي هذه الأقسام؟ وما مميزاتها وخصائصها؟

الأقسام الافتراضية هي عبارة عن بيئة تعليمية تضم الأستاذ باعتباره موجها ومدرسا، والطلاب الذين يتفاعلون مع الدروس المقدمة لهم عن بعد، بسبب التباعد الحاصل بينهم سواء بالمسافة أو الوقت، يشاركون في حلقات النقاش لتوسيع دائرة الإفادة من مصادر التعلم، ويتم فيها تنفيذ البرامج التعليمية بواسطة الأنترنت.

بيد أن الفصل الافتراضي مهما حاول تعويض الفصل الحضوري، فإنه لن يتساوى معه، وفي هذا الصدد نجد أماندا جونسون Amanda JOHNSON تقول [4]: لا يمكن أن تعوض الأقسام الافتراضية مكانة الأقسام الحضرية، لأن الفصل الافتراضي في جوهره أو طبيعته ليس حقيقياً، والبيئة التعليمية ليست حقيقية أيضاً، ولهذا السبب لا يمكن للتعليم الافتراضي أن يحل محل الفصول الدراسية. وقد ظهرت هذه الأقسام بسبب التطور الكبير للتكنولوجيا في العصر الحالي، وبسبب ظروف حالة الطوارئ الصحية جراء انتشار وباء كوفيد-19، وأصبح استعمال التقنيات الحديثة أمراً حتمياً وليس خياراً.

## الوسائط الإلكترونية ودورها في عملية التعلم عن بعد

هي تقنيات تساعد المتعلم في فهم المادة العلمية، و تحسين التعلم، و توفر للمدرس طريقة جديدة للتواصل الدائم مع الطلاب في أي مكان وفي أي وقت، فبرنامج الوسائط الإلكترونية في التعلم عن بعد يتيح للطلبة والمدرسين التعمق بالمواضيع من زاوية أوسع، عن طريق وضع أكبر قدر ممكن من المعلومات في موقع يتم الاتفاق عليه مع المدرس<sup>2</sup>.

ويمكن استعمال مجموعة من الوسائط التعليمية عن بعد باعتماد الأجهزة الإلكترونية المحمولة كالهاتف الذكي والحاسوب اللوحي والحاسوب والأدوات المرئية، والأفلام الضوئية مثل الفيديو، المساحات الضوئية وأدوات الاتصال: من قبيل البريد الإلكتروني، الفاكس، الهاتف، وكلها عبارة عن وسائل وبرمجيات خاصة يتم توظيفها عن بعد، ويتم من خلالها القيام بإنشاء ملفات تعليمية من بينها:

- أدوات التأليف Authoring Tools وهي مجموعة برامج توفر مجموعة من الآليات والإمكانات لإنتاج وإخراج الدرس، الوسائط المتعددة باستخدام Front Page هو أحد البرامج التي يتم استخدامها في إنشاء صفحة الويب عبر الأنترنت.

## الممارسات الفضلى في التعلم عن بعد

ظهرت أساليب تعليمية جديدة ومتنوعة مرتبطة بالمستوى الإجرائي والعملي للتعلم عن بعد، من بينها: التعلم الإلكتروني E-learning، التعلم عن بعد Distance Learning، الوسائط المتعددة Multimedia، التعلم المقلوب Flipped Learning، الحوسبة السحابية Cloud Computing، الخرائط الذهنية، Mental Mapping، المقررات الإلكترونية مفتوحة المصدر moocs، بيئات التعلم الافتراضية ثلاثية الأبعاد D Virtual Learning Environments، والقصة الرقمية ... Digital Storytelling، وغيرها من المفاهيم المرتبطة بالمستحدثات التكنولوجية في مجال التعليم.

وبموازاة ظهور هذه الأساليب أحدثت ممارسات للتدريس عن بعد نذكر منها:

- **الحوار:** ونعني به أن يكون التعلّم ثنائي الاتجاه هدفه السماح للمتعلم بالتفاعل مع المدرس ومع باقي الطلاب، ومن خلال الحوار يركز على المشاركة في بناء الدرس عبر النقاشات، والتعلم من الأقران.
- **الإدماج:** يتم دمج الطلاب في الوسط الافتراضي ومنحهم فرص الإسهام في بناء المعارف.

<sup>2</sup>خالد حسين أبوعمشة، تحديات تواجه التعليم السحابي، على الرابط <https://www.uatfms.com>

- **التعاون ونهج مقارنة التدريس التعاوني:** يضمن التفاعل بين الطلاب داخل المجموعات للمساهمة في تنمية مهارات التواصل بمرعاة البعد الحاصل بين المدرس والمجموعات ، ويتم من خلال الأجهزة المتنقلة التي تساهم في خلق بيئة تعليمية تجمع كل الطلاب بغض النظر عن القدرة أو الخلفية أو أسلوب التعلم ، وتضع الطلاب في فضاء متكافئ ، مثلا في موقع Google Classroom يمكن للمدرس أن يرصد عن بعد عمل الطلاب ، وأن يقوم ويعدّل معلوماتهم ، وبالتالي يقدم ملاحظاته على أدائهم وتقدمهم في التعلم.
- **النقل الديداكتيكي الجيد للدرس:** أي الانتقال من المعرفة العالمية العامة إلى فضاء الممارسة التدريسية و البحث في إعادة تنظيم وتصنيف ورفض وهيكلة المحتويات الدراسية ، وذلك بناء على ما يتطلبه الفعل التعليمي عن بعد....
- **دمج الوسائط في الدروس** من قبيل الفيديوهات والخرائط والأدوات التفاعلية القائمة على الإنترنت والأدوات البرمجية المجانية ، واختيار المنصات والأدوات الرقمية المتاحة كـ zoom و Google Classroom أو Facebook أو أن يعتمد على سياسات الاستخدامات المحلية كالمنصات الخاصة المعتمدة من طرف الجامعات كـ moodle مثلا.
- **توظيف التغذية الراجعة في الدرس** لما لها من دور مهم في تحصيل الطلبة واستجابتهم السريعة ، فكلما كان الدرس عُفلا من التغذية الراجعة ، كان احتمال استجابة الطلبة ضعيفا مما يفقد الحماس أو الدافعية لديهم.
- **اعتماد وضعيات حل المشكلات** باعتبارها أداة فاعلة لجمع بيانات دقيقة ، والتركيز أكثر لإيجاد الحلول المناسبة لل صعوبات التي تواجه الطلبة في بيئة التعلم عن بعد ، سواء كانوا فرادى أو جماعات.
- **توظيف مقارنة التعلم الممتع** في التدريس عن بعد ، لأنه يهدف إلى رعاية شغف الطالب ومواكبته زُعم بعده عن الفضاء الجامعي الحضورى ، حيث يساهم في رفع الدافع للمواكبة ، وهذا التعلم يحوّل الموقف التدريسي بكل عناصره ومضمونه بصورة متناسقة إلى خبرات تعليمية مرنة وممتعة بين الطلاب والمدرس ، رغم التباعد الحاصل بينهم ، وذلك بغرض اكتساب المعرفة مع تحقق المتعة ، والهدف منه إمتاع الطلاب بما يتعلمونه ، وتكسير الرتابة والملل أو الإحباط التي قد تصاحب الولوج إلى المنصات التعليمية ذات الطبيعة الأكاديمية [5].

### الاستجابة التفاعلية للطلاب في التعلم عن بعد:

- كيف تتم الاستجابة التفاعلية للطلاب ؟ وكيف يحفز المدرس الطلاب ليستجيبوا للدروس عن بعد ؟
- الحديث عن الاستجابة الطلابية يحيلنا على موضوع مهم للغاية هو **الأندراغوجيا** أو استراتيجيات تدريس الكبار والسمات المميزة للطلاب الراشد والتي تؤثر على تعلّمه ، فالطالب في المستوى الجامعي ينظر إلى العملية التعليمية من منظور إبستمولوجي وبرغماتي في آن الوقت ، بمعنى أنها ستحقق أهدافهم وطموحاتهم العلمية والحياتية والمهنية .
- وحتى نتمكن من فهم وضع الطالب الجامعي ، لا بد من معرفة أهم خصائص شخصيته والتي يمكن إجمالها في:
- اكتمال النضج العقلي ، والقدرة على تحليل العمليات العقلية التجريدية والمنطقية ؛
  - الإحساس بالمسؤولية ، والوعي بمحفزات التعلّم الذاتية والمهنية ؛
  - الدوافع القوية للتعلم ، والرغبة في التميز ، وتطوير المهارات الحياتية .

### ما مدى نجاعة التعلم عن بعد ؟ وما حدوده وسلبياته ؟

- هذا المحور يحيلنا على مجموعة من التساؤلات من قبيل ، ما الإشكالات التي يطرحها التعلم عن بعد عند بعض الأساتذة أو الطلبة الذين لا إمام لهم بالوسائل التكنولوجية الحديثة ؟ وكيف يمكن تطبيقه بإمكانات بسيطة عند الطلبة ذوي الدخل الأسري المحدود فتحول دون الاستفادة من هذا النوع من التعليم ؟

إن التعلم عن بعد واعتماد ما يسمى بالأقسام الافتراضية في الجامعات المغربية لا يستجيب لجميع متطلبات الطلاب ، إذ غالباً ما يكون مكلفاً عند بعض الطلبة ذوي الدخل الأسري المحدود أو الضعيف ، أو غير ميسر عند البعض الآخر خاصة بالنسبة للذين يقطنون في مناطق لا يصل إليها صبيب الأنترنيت ، بخلاف الأقسام الحضورية التي يعتبر فيها المدرس المتمكن من مادته ، المتوفر على معلومات ومعارف ثرة سواء في تخصصه أو خارج التخصص قدوةً لطلابه من خلال صفاته الحميدة ودوره الإرشادي التوجيهي<sup>3</sup>.

صحيح إن التعلم عن بعد حلّ محلّ التعلم الحضورى ويسرّ التواصل بين مكونات العملية التعليمية أثناء فترة الطوارئ الصحية ، لكن يجب ألا يكون الإقبال في استعمال تكنولوجيا التوصيل فحسب ، حتى لا تؤثر بذاتها على التعلم ، و تفقده ثنائية العلاقة بين المدرس والطالب ، [6] بل يجب أن يكون التركيز منصباً على العملية التعليمية والممارسة اليداكتيكية والمقاربات البيداغوجية ومخرجات التعلم لتحقيق أهداف التعلم عن بعد ، والمساهمة في خلق ثقافة تعلم تركز على المتعلم(ة) لتمكينه من المعارف والمهارات العقلية ومهارات التفكير النقدي والمهارات الاجتماعية [7] وأخيراً يمكن القول إن التعلم عن بعد لا يشمل كل مزايا التدريس الحضورى ، خاصة ما يتعلق بالتغذية الراجعة وأدوات التقويم وأنواعه والتقويم التكويني وخدمات الدعم المباشر.

وتبقى الدراسة عن بُعد ضرورة فرضتها ظروف التباعد البشري تجنباً لأي احتكاك ، فقد لا يلزم توظيفه في كثير من الحالات والعمليات التعليمية ، ولن يتفوق أبداً عن التعلم الحضورى ، وإن كان كثير من المدرسين يفضلون التدريس عبر الإنترنت.

## لائحة المراجع

- [1] إبراهيم محمد البدراني(2001) الانفجار المعرفي ، مكتبة الرشيد. (بتصرف)
- [2] غريب زاهر إسماعيل (2009) التعليم الإلكتروني من التطبيق إلى الاحتراف والجودة ، الطبعة 1، دار الكتب ، القاهرة (بتصرف)
- [3] Horton, william & horton katherine., (2003). E Learning Tools And Technologies: A Consumer's Guide For Trainers Teachers, Educators, And Instructional Designers
- [4] حميد ، محمود. 2017 فاعلية الجولات الافتراضية القائمة على النص والصورة في تنمية تحصيل طلاب تكنولوجيا التعليم في مقرر مراكز مصادر التعليم واتجاهاتهم نحو تلك الجولات.(بتصرف)
- [5] إبراهيم ، رفعت إبراهيم. 2017 فاعلية استراتيجية مقترحة للتعلم الممتع في اكتساب العمليات الأساسية للمجموعات وتنمية الذكاء الفكاهي
- [6] مصطفى شريف ، فن تعليم الكبار البالغين واليا فعين الراشدين . المعلم / , العدد الأول ، 2006
- [7] عباس ، بشار (2001) ثورة المعرفة والتكنولوجيا. التعليم بوابة مجتمع المعلومات ، دمشق ، دار الفكر (بتصرف)

<sup>3</sup> <http://blog.online.colostate.edu/blog/online-teaching/redefining-teaching-the-five-roles-of-the-online-instructor>



## 9. الممارسة القانونية بالمغرب في مواجهة كورونا كوفيد-19: التزام بوسيلة أم بتحقيق نتيجة



### د. عبد العزيز لعروسي

كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية - أكادال. جامعة محمد الخامس بالرباط

#### مقدمة

أصبح تدبير المتغيرات المتسارعة لجائحة كورونا موضوع اهتمام الرأي العام الدولي اعتبارا لتهديدها للمنظومات الصحية ولآثارها القانونية والسيوسيو-اقتصادية عبر دول العالم. الأمر الذي يقتضي الرهان على التحليل الموضوعي والعلمي لوضعية الأزمة التي يمكن أن تحدث قلقا مجتمعيًا وتقرز وضعيات الهشاشة والاستقرار، والتي قد تستمر أكثر من الجائحة في حد ذاتها. وقد خلفت هذه الجائحة انعكاسات وآثار فعلية على العلاقات القانونية التعاقدية.

حيث تحاول هذه الورقة البحثية مساءلة المنظومة القانونية، بكل فروعها، من خلال استخلاص الدروس وتحليل وتقييم الإجراءات المتخذة من طرف السلطات العامة بالمغرب، على المستوى المجتمعي، وكذا الإحاطة بإشكالية موضوعة هذه الإجراءات في إطار الشرعية واحترام الحقوق والحريات العامة، وما مدى تماشيها مع حالة الطوارئ الصحية من جهة، ومع أسس ومراكز دولة القانون والمؤسسات، من جهة أخرى. وهل الإطار القانوني المعتمد لتدبير حالة الطوارئ الصحية مجرد التزام بوسيلة (أي بدل عناية) أم ينبغي أن يرتقي إلى مستوى تحقيق نتيجة فعلية؟

### 1. الممارسة القانونية في ضوء أزمة وباء كوفيد-19 بالمغرب

- في سياق اتخاذ تدابير استعجالية لحماية الأشخاص جراء انتشار وباء كوفيد-19، اعتمد المغرب مجموعة من النصوص القانونية لتيسير عملية اتخاذ القرارات ذات الصلة ضمانا لتدبير جيد للأزمة الصحية على مختلف المستويات الاجتماعية والإدارية والتجارية والأمنية والخدماتية والاقتصادية، خاصة المراسيم المتعلقة بحالة الطوارئ الصحية. فالمرسوم بقانون رقم 2.20.292 الصادر بتاريخ 23 مارس 2020 المتعلق بسن أحكام خاصة بحالة الطوارئ الصحية وإجراءات الإعلان عنها، أكد على ثلاث مرجعيات قانونية أساسية:

- **المرجعية الدستورية:** خاصة الفصل 21 من دستور 2011 الذي ينص على ضمان السلطات العمومية لسلامة السكان، وسلامة التراب الوطني، في إطار احترام الحريات والحقوق الأساسية المكفولة للجميع. فضلا عن مقتضيات الفصل 24 التي تقر بحق الشخص في حماية حياته الخاصة بما فيها حرية التنقل...

- **المرجعية الدولية:** تتمثل في الانفتاح على ممارسة الاتفاقية الدولية، من خلال اللوائح التنظيمية الصادرة عن منظمة الصحة العالمية لسنة 2005، وخاصة المادة 44 التي تقر بتعهد الدول الأطراف بصياغة القوانين وغيرها من التدابير والإجراءات الإدارية لتنفيذ هذه اللوائح. وذلك للحد من المخاطر أو الطوارئ الصحية العمومية التي تثير قلقا دوليا. وفق ما يتماشى مع ميثاق هيئة الأمم المتحدة ودستور منظمة الصحة العالمية، وكذلك، الاحترام الكامل لحقوق الإنسان والحريات الأساسية<sup>1</sup>.

- **المرجعية التشريعية:** تتمثل في المصادقة على مشروع مرسوم الطوارئ الصحية بالإجماع من قبل لجنتي الداخلية بالبرلمان بمجلسيه، إعمالا لمقتضيات الفصل 81 من الدستور الذي يخول "للحكومة أن تصدر، خلال الفترة الفاصلة بين الدورات، وباتفاق مع اللجان التي يعينها الأمر في كلا المجلسين، مراسيم قوانين، يجب عرضها بقصد المصادقة عليها من طرف البرلمان، خلال دورته العادية الموالية"<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> L'article 3 du règlement sanitaire international stipule que : « la mise en œuvre du présent règlement est guidée par le souci de son application universelle en vue de protéger l'ensemble de la population mondiale de la propagation internationale des maladies ».

<sup>2</sup> كما ينص الفصل 81 من دستور على أنه: "يودع مشروع المرسوم بقانون لدى مكتب مجلس النواب، وتناقشه بالنتائج اللجان المعنية في كلا المجلسين، بغية التوصل داخل أجل ستة أيام، إلى قرار مشترك بينهما في شأنه. وإذا لم يحصل هذا الاتفاق، فإن القرار يرجع إلى اللجنة المعنية في مجلس النواب". انظر دستور 29 يوليوز 2011، الجريدة الرسمية عدد 5964 مكر.



- فالمادة 3 من المرسوم المذكور يخول للسلطات العامة ، في إطار مقارنة الوسائل بالنتائج ، اتخاذ جميع التدابير ذات الصلة بالحد من تفشي الحالة الوبائية بموجب مراسيم ومقررات تنظيمية وإدارية ، أو بواسطة مناشير وبلاغات ، من أجل التدخل العاجل للحيلولة دون تفاقم المرض ، وتعبئة جميع الوسائل المتاحة لحماية حياة الأشخاص وضمان سلامتهم. وفي حالة عدم التقيد بهذه المقررات التنظيمية تطال العقوبة المخالفين بالحسب من شهر إلى ثلاثة أشهر وبغرامة تتراوح بين 300 و 1300 درهم أو ياحدى هاتين العقوبتين ، وذلك دون الإخلال بالعقوبة الجنائية الأشد. الأمر الذي يفسر الارتقاء بالعقوبة من مخالفة إلى جنحة ، لضمان فعالية وفعالية تطبيق النص القانوني في ظل الظروف الاستثنائية. ناهيك عن إحالة المشرع صراحة على مقتضيات القانون الجنائي ، خاصة الفصول 300 إلى 308 والمتعلقة بجريمة العصيان<sup>3</sup>.

وفيما يتعلق بالمرسوم رقم 2.2.293 المتعلق بإعلان حالة الطوارئ الصحية بجميع أرجاء التراب الوطني لمواجهة تفشي فيروس كورونا ، فقد خول لولاة الجهات وعمال العمالات والأقاليم ، بموجب الصلاحيات المخولة لهم طبقاً للنصوص التشريعية والتنظيمية ، اتخاذ جميع التدابير التنفيذية التي يستلزمها تدبير الوضع الصحي (المادة 3). وفي السياق ذاته تم إصدار المرسوم رقم 2.20.330 ، بتاريخ 18 أبريل 2020 لتمديد مدة سريان مفعول حالة الطوارئ الصحية بسائر أرجاء التراب الوطني ، من أجل الحرص على فعالية الإجراءات والتدابير اللازمة لمواجهة تداعيات كوفيد-19. حيث أسند المرسوم تنفيذ مقتضياته إلى وزارتي الداخلية والصحة ، لضمان تكاملية وانسجام السياسات التدييرية للجائحة.

## 2. دراسة الأثر القانوني لتدابير التوازنات الاقتصادية والاجتماعية المترتبة عن جائحة كورونا

لقد سجل العالم منذ ظهور وباء كوفيد-19 ملايين العاطلين عن العمل ، كأثر لل صعوبات التي تعيشها غالبية المقاولات الصناعية والتجارية ، وجمود حركية الاستثمارات في مختلف القطاعات ، والأزمة التي تطال قطاع الطيران والسياحة والصناعة البترولية وسلاسل الإنتاج وأنظمة الضمان الاجتماعي... ، الأمر الذي يقتضي اعتماد مقاربات متعددة كفيلة برصد وتحليل وتقييم حجم الأضرار ذات الصلة بجائحة كورونا.

وعليه ، عمد المشرع في إطار تدبير التوازنات القانونية والقضائية إلى توقيف جميع الأجل المنصوص عليها في النصوص التشريعية والتنظيمية الجاري بها العمل ، على أساس أن يستأنف احتسابها ابتداء من اليوم الموالي لرفع حالة الطوارئ ، حسب منطوق المادة 6 من المرسوم بقانون رقم 2.20.292. غير أنه تم استثناء آجال الطعن بالاستئناف الخاصة بقضايا الأشخاص المتابعين في حالة اعتقال ، وكذا مدد الوضع تحت تدابير الحراسة النظرية والاعتقال الاحتياطي ، والتي ينبغي أن تشملها كافة الضمانات القانونية والقضائية ، لارتباطها الوثيق بحقوق وحرية الأشخاص ، كما هي متعارف عليها دولياً.

وفيما يتعلق بمقتضيات المرسوم رقم 2.2.293 المتعلق بإعلان حالة الطوارئ الصحية بجميع أرجاء التراب الوطني من خلال تحديد المدة الزمنية ( المادة ا ) ، وصلاحيات اتخاذ السلطات العامة "جميع التدابير التنفيذية التي يستلزمها حفظ النظام العام الصحي في ظل حالة الطوارئ المعلنة ، سواء كانت هذه التدابير ذات طابع توقعي أو وقائي أو وحمائي ، أو كانت ترمي إلى فرض أمر بحجر صحي اختياري أو إجباري ، أو فرض قيود مؤقتة على إقامة الأشخاص بمساكنهم ، أو الحد من تنقلاتهم ، أو منع تجمعهم ، أو إغلاق المحلات المفتوحة للعموم ، أو إقرار أي تدبير آخر من تدابير الشرطة الإدارية".

ومن جهة أخرى ، فقد تم إحداث صندوق خاص بتدبير جائحة فيروس كورونا لإقرار التوازنات السوسيو-اقتصادية ، حيث عمدت وزارة الاقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة عبر لجنة اليقظة الاقتصادية لتتبع الحالة الوبائية من خلال اتخاذ مجموعة من التدابير:

- تتبع التموين وعمليات مراقبة الأسعار والجودة وتقنين أئمة الكمادات والمطهرات الكحولية.

- الاستفادة من مخصصة السياحة الاستثنائية لفائدة المغاربة العالقين بالخارج.

<sup>3</sup> ينص الفصل 300 من القانون الجنائي على أن: "كل هجوم أو مقاومة ، بواسطة العنف أو الإيذاء ضد موظفي أو ممثلي السلطة العامة القائمين بتنفيذ الأوامر أو القرارات الصادرة من تلك السلطة أو القائمين بتنفيذ القوانين أو النظم أو أحكام القضاء أو قراراته أو الأوامر القضائية يعتبر عصبانياً. والتهديد بالعنف يعتبر مماثلاً للعنف نفسه". انظر الظهير الشريف رقم 1.59.413 الصادر في 26 نونبر 1962 بالصادقة على مجموعة القانون الجنائي كما تم تعديله. الصيغة المحبنة بتاريخ 25 مارس 2019 ، مديرية التشريع ، وزارة العدل

- تجنب تطبيق غرامات التأخير في حق المقاولات الحاصلة على الصفقات العمومية.
- الدعم المادي للأسر العاملة في القطاع غير المهيكل من خلال الصندوق الخاص بتدبير الجائحة.
- مواكبة المؤسسات والمقاولات العمومية من أجل ضمان المرونة في التدبير خلال فترة الطوارئ الصحية.
- تسريع صرف مستحقات المقاولات العمومية اتجاه كل الإدارات والمؤسسات ، لتمكينها من الوفاء بالتزاماتها المالية والحفاظ على مناصب الشغل ، وكذا التخفيف من التداعيات الاجتماعية لهذه الأزمة....

### 3. ما بعد جائحة كوفيد-19: الرهان القانوني ذو البعد المجتمعي والاستشرافي

وفي سياق هذه الآثار المترتبة عن وضعية الأزمة ، في بعديها الوطني والدولي ، بدأت تبرز المؤشرات الأولى لنقاش اقتصادي وقانوني حول مدى توفر شروط القوة القاهرة <sup>1</sup> Gas de force majeure وإمكانية تطبيقها على بعض المنازعات التعاقدية. وهو موضوع معقد أثار العديد من التفسيرات والتأويلات بين حجج الإثبات والنفي ، خاصة في ظل هذه الظروف الصحية الاستثنائية التي تهدد المنظومة الصحية العالمية بمرتها. غير أن بعض القطاعات عرفت في ظل تفشي وباء كوفيد-19 نمو ملحوظا خاصة تلك المرتبطة بالتجارة الإلكترونية وبعض الصناعات الطبية وشبه الطبية. وحسب قانون الالتزامات والعقود فالقوة القاهرة هي كل أمر لا يستطيع الإنسان أن يتوقعه ، الأمر الذي سيفتح الباب واسعا أمام الاجتهاد القضائي في هذا الشأن ، من حيث اعتبار أو عدم اعتبار جائحة كورونا كحادث فجائي أو قوة القاهرة.

وهنا تكمن أهمية الممارسة القانونية ، التي ينبغي أن تستخلص الدروس من جائحة كوفيد-19 من خلال الرهان على البعد المجتمعي والاستشرافي. حيث لا تترك القاعدة القانونية في هذه الظروف الاستثنائية لمستوى بدل عناية فقط بل لابد أن ترقى إلى مستوى تحقيق نتيجة. وذلك من خلال الانفتاح على القانون المقارن وتكريس الأمن القانوني وضمان السلم الاجتماعي عبر مدخل التعديل التشريعي من أجل مواكبة المستجدات وتدبير التوازنات التعاقدية والآثار المترتبة عنها. فالرهان يقع على المنظومة القانونية لوضع حلول استباقية لتدبير الآثار المترتبة عن وضعية الأزمة بمختلف أبعادها ، خاصة أن حركية التقاضي على مستوى المحاكم ستعرف ارتفاعا في مرحلة ما بعد الحجر الصحي. سواء تعلق الأمر بالوفاء بالتزامات تعاقدية أو بقضايا تجارية أو اجتماعية ... ، أو بمنازعات تم توقيف سريان مفعول الأجل المنصوص عليها في النصوص التشريعية والتنظيمية الجاري بها العمل خلال فترة حالة الطوارئ الصحية المعلن عنها.

**وعلى سبيل الختم** ، تظهر خصوصية الممارسة القانونية بالمغرب ، ارتباطا بتدبير جائحة كوفيد-19 ، من خلال انفتاحها على المرجعية الدولية ، خاصة الاتفاقيات الدولية ذات الصلة المصادق عليها ، وتوصيات منظمة الصحة العالمية. فضلا عن تموضعها ضمن مرجعية الحق السيادي في التشريع وتطبيق مقتضياته وفق ما تستلزمه السياسة الصحية الوطنية بما فيها تقييد حركة الأشخاص. غير أنه مهما بلغت أهمية الرهان على المنظومة القانونية لربط الوسائل بالنتائج ، ينبغي عند التفكير في صياغة النص القانوني مراعاة دراسة أثره على التوازنات المجتمعية بمختلف أبعادها ، دون تعطيل دولة القانون والمؤسسات. وذلك بالحفاظ على المكتسبات الحقوقية والتعاقدية ، خاصة أثناء وبعد انتهاء فترة الطوارئ الصحية.

### المراجع

- Mohamed Khadraoui, « Répercussions juridiques du Coronavirus sur les obligations contractuelles », article publié le 12 mars 2020, adresse web : <https://www.ecoactu.ma/>
- Mohamed Khadraoui « Le coronavirus contamine aussi les contrats ! », article publié le 18 mars 2020, adresse web : <https://www.leconomiste.com/article/1058932>
- Organisation Mondiale de la Santé, « Règlement sanitaire international (2005) », 3ème édition, Genève 2016.

<sup>1</sup> ينص الفصل 269 من قانون الالتزامات والعقود المغربي على أن " القوة القاهرة هي كل أمر لا يستطيع الإنسان أن يتوقعه ، كالظواهر الطبيعية (الفيضانات والجفاف ، والعواصف والحرائق والجراد) وغارات العدو وفعل السلطة ، ويكون من شأنه أن يجعل تنفيذ الالتزام مستحيلا. ولا يعتبر من قبيل القوة القاهرة الأمر الذي كان من الممكن دفعه ، ما لم يقم المدين الدليل على أنه بذل كل العناية لدرئته عن نفسه. وكذلك لا يعتبر من قبيل القوة القاهرة السبب الذي ينتج عن خطأ سابق للمدين."

### Textes juridiques

- Décret n° 2-220-269 du 16 Mars 2020 portant création d'un compte d'affectation spéciale pour la gestion de la pandémie du Coronavirus le Covid-19, publié au BO n°6866 (19 Mars 2020)
- Circulaire n°9 TGR/DRRCI/DR du 02 Avril 2020, relative à la simplification de certaines procédures liées aux marchés publics de l'État et des collectivités territoriales
- Circulaire n°9/20/DEPP du 31 Mars 2020, relative aux mesures d'accompagnement au profit des établissements et entreprises publics pour assurer des souplesses dans la gestion pendant la période de l'état d'urgence sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus « Covid-19 »...
- Dahir n° 1-09-212 du 26 octobre 2009 portant publication du règlement sanitaire international (2005), adopté par l'Assemblée mondiale de la santé lors de sa 58ème session du 23 mai 2005. BO n° 5784 du 15-11-2009
- المرسوم بقانون رقم 2.20.292 المتعلق بسن أحكام خاصة بحالة الطوارئ الصحية وإجراءات الإعلان عنها الصادر بتاريخ 23 مارس 2020 ، الجريدة الرسمية عدد 6867 مكرر
- المرسوم رقم 2.2.293 المتعلق بإعلان حالة الطوارئ الصحية بجميع أرجاء التراب الوطني لمواجهة تفشي فيروس كورونا الصادر بتاريخ 24 مارس 2020 ، الجريدة الرسمية عدد 6867 مكرر
- المرسوم رقم 2.20.330 الصادر بتاريخ 18 أبريل 2020 لتمديد مدة سريان مفعول حالة الطوارئ الصحية بسائر أرجاء التراب الوطني ، الجريدة الرسمية عدد 6874 مكرر
- قرار لوزير الاقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة رقم 1057.20 صادر بتاريخ 6 أبريل 2020 باتخاذ تدابير مؤقتة ضد ارتفاع أسعار الكمادات الواقية ، الجريدة الرسمية عدد 6871 .

## 10. المصلحة العامة أولاً، القانون ثانياً...ولكن؟



### ذ. بوجمعة بوعزاوي

كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية - أكدال. جامعة محمد الخامس بالرباط

#### مقدمة

كان انتشار الفيروس التاجي<sup>1</sup> 19 هو الخبر الرئيس طيلة أشهر مارس وأبريل وماي...من سنة 2020 في المغرب، كما في باقي أنحاء العالم. يتعلق الأمر بمرض معد اكتشف في مدينة "ووهان" الصينية في ديسمبر 2019، وخلف إلى حدود يومه 02 يونيو من السنة الجارية 6.446.355 حالة إصابة و380.593 حالة وفاة في العالم<sup>2</sup>. وقد أجبر هذا الوباء- كما كيفته المنظمة العالمية للصحة بتاريخ 11 مارس 2020- الدول على غلق حدودها البرية ومجالها الجوي والبحري، وتقييد حرية التنقل، وحظر التجمعات والتجمهر، وغيرها من الإجراءات التي تقتضيها حالة الطوارئ الصحية.

يقصد بحالة الطوارئ - بغض النظر عن سبب إعلانها (وباء، إرهاب، ...) - نظام قانوني خاص يمنح السلطات العمومية حرية أكثر في اتخاذ مجموعة من الإجراءات القانونية للحفاظ على النظام العام أو درء خطر داهم، ما كان لها أن تتخذها في الظروف العادية، لأنها تقيد ممارسة الحريات العامة. يتضح من هذا التعريف أن حالة الطوارئ لا تؤثر على مجرى الحياة السياسية، كل ما في الأمر أن السلطة التنفيذية تتبوأ مكانة خاصة، كمركز للقرار واتخاذ ما يلزم من الإجراءات. وتتميز حالة الطوارئ في هذه النقطة بالذات، عن حالة الاستثناء المنصوص عليها في الفصل 59 من الدستور المغربي لسنة 2011<sup>3</sup> والتي تمكن رئيس الدولة من اتخاذ الإجراءات اللازمة لإرجاع المؤسسات إلى سيرها العادي. كما تتميز عن حالة الحصار المشار إليها في الفصل 49 من نفس الدستور، في كون السلطات المدنية هي التي تمارس الضبط/الشرطة الإدارية.

إن إعلان حالة الطوارئ الصحية لا يعني اشتغال السلطات العمومية خارج القانون، كل ما في الأمر أن التوازن بين السلطة والحرية الذي تقوم عليه دولة القانون يختل لفائدة السلطة. ويعني ذلك أن مثل هذه الحالات الاستثنائية تحتاج إلى نظام قانوني خاص، وعدم وجوده - كما في حالة المغرب- لا يجعل التدبير القانوني لحالة الطوارئ الصحية صعباً فحسب، بل إنه يثير كذلك تساؤلات وإشكاليات ترتبط بالحريات والحقوق وبدولة القانون.

إن استقراء التدبير القانوني لحالة الطوارئ الصحية في المغرب، والذي مر بمرحلتين: ما قبل صدور مرسوم بقانون رقم 2.20.292 بتاريخ 23 مارس 2020 بسن أحكام خاصة بحالة الطوارئ الصحية وإجراءات الإعلان عنها<sup>4</sup> (أولاً)، وما بعده (ثانياً)، مفيد للدفاع النظري والتلاقي العلمي الذي يسمح، ولا شك، باستخلاص الدروس، وتثمين التجربة، وتمتين الاختيار الديمقراطي للمملكة المغربية.

### أولاً - التدبير القانوني لحالة الطوارئ الصحية قبل 23 مارس 2020

اتخذت السلطات العمومية المغربية خلال هذه الفترة، عدة إجراءات احترازية للحد من تفشي الوباء، رغم خلو الدستور من أي إشارة إلى حالة الطوارئ، وغياب نص قانوني ينظمها. وهي إجراءات خلفت تساؤلات حول أساسها القانوني والآثار القانونية الناجمة عنها<sup>5</sup>. فهل يمكن تبرير الإجراءات المتخذة بنظرية الظروف الاستثنائية (أ)، وهل تخضع لرقابة القضاء الإداري (ب)؟

<sup>1</sup> Corona virus disease 19 (Covid19).

<sup>2</sup> -<https://www.worldometers.info/coronavirus/>

<sup>3</sup> -الدستور المغربي بتاريخ 29 يوليوز 2011، الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 1.11.91، الجريدة الرسمية عدد 5964 مكرر، بتاريخ 30 يوليوز 2011.

<sup>4</sup> -مرسوم بقانون رقم 2.20.292 بتاريخ 23 مارس 2020 يتعلق بسن أحكام خاصة بحالة الطوارئ الصحية وإجراءات الإعلان عنها، الجريدة الرسمية عدد 6867 مكرر بتاريخ 24 مارس 2020.

<sup>5</sup> طرح البلاغ المشترك لوزير الداخلية ووزير الصحة بخصوص الالتزام بالحجر الصحي بتاريخ 18 مارس 2020 إشكاليات قانونية تتمثل في مدى إمكانية الاحتجاج به لتهديد بعض الأجال القانونية أو التحلل من بعض الالتزامات (فيلتا تراجع السيد المحافظ العام عن التاريخ الذي سبق أن حدده في 20 مارس 2020 إلى تاريخ 24 مارس 2020 وفقاً للمذكرة رقم 08 بتاريخ 03 أبريل 2020)، أو قانونية توقيع عقوبات على المخالفين للحجر الصحي، والذين قد يدفعون بعدم مشروعية الإجراءات وفقاً لما يتبناه الفصل 44 من القانون رقم 41-90 المتعلق بإحداث المحاكم الإدارية.

## أ- نظرية الظروف الاستثنائية كأساس لحالة الطوارئ الصحية

يقصد بنظرية الظروف الاستثنائية - التي بلور معالمها القاضي الإداري<sup>6</sup> - كل اضطراب خطير في الحياة الاجتماعية، ينتج عنه بالخصوص استحالة أن تحترم السلطات العامة متطلبات القانونية. ولهذه النظرية نظامها القانوني الخاص بها؛ فالتصرفات المخالفة للقانون في الحالة العادية تكون صالحة في الظروف الاستثنائية (صلاحية الإجراءات المتخذة من قبل سلطة غير مختصة، أو من قبل أفراد عاديين في إطار نظرية الموظف الفعلي...)، كما أن الأعمال التي تشكل اعتداء ماديا في الحالات العادية بفعل لا قانونيتها الجسيمة، ينظر إليها القاضي الإداري على أنها قانونية في الظروف الاستثنائية<sup>7</sup>. فالقاضي يراقب وجود الظروف الاستثنائية، ومدى تناسب الإجراءات المتخذة مع خطورة الأزمة.

يبدو أن النظام القانوني لحالة الطوارئ الصحية باعتبارها مجموعة من الإجراءات الإدارية المعتمدة من قبل السلطات العمومية للحفاظ على الصحة العامة غير بعيد عن النظام القانوني الذي يحكم نظرية الظروف الاستثنائية. فهما يشتركان في عنصري الاستعجال (التدخل الفوري) والضرورة (درء خطر داهم). لذلك يمكن القول إن الإجراءات المتخذة من قبل السلطات العمومية المغربية- والمتمثلة بالخصوص في إغلاق المجال الجوي جزئيا المؤرخ في 10 مارس 2020، ثم إغلاقه كليا بتاريخ 15 مارس 2020، والبلاغ المشترك لوزير الداخلية ووزير الصحة بخصوص الالتزام بالحجر الصحي بتاريخ 18 مارس 2020...- لمحاربة نقشي الوباء، والسابقة على إصدار مرسوم بقانون رقم 2.20.292 بتاريخ 23 مارس 2020، تُبرر بنظرية الظروف الاستثنائية.... "فعندما يحترق المنزل لا نذهب إلى القاضي لطلب الإذن بإرسال المطافئ"<sup>8</sup>.

كَيْفَ القاضي الإداري - في المغرب أو في فرنسا - وباء "كورونا" على أنه يندرج ضمن نظرية الظروف الاستثنائية. وهي ظروف تسمح للوزير الأول - حسب مجلس الدولة الفرنسي<sup>9</sup> - باتخاذ ما يلزم من إجراءات الضبط تشمل كافة أرجاء التراب الوطني. ونفس النظرية تبناها القاضي الإداري المغربي معتبرا أنه "بالرغم من أن هذه الحرية مضمونة (حرية التنقل) إلا أنه من نتائج الظروف الاستثنائية الصحية التي تعيشها المملكة المغربية فرض قيود خاصة على هذه الحرية حماية للمصلحة العامة"<sup>10</sup>.

## ب- رقابة القضاء الإداري على إجراءات حالة الطوارئ الصحية

إن رقابة القضاء الإداري على الإجراءات المتخذة في إطار الشرطة الإدارية تبقى من متطلبات دولة القانون في الأحوال العادية أو الاستثنائية، وسواء قُننت حالة الطوارئ الصحية أو لم تقنن. وتظهر أهمية الرقابة القضائية في احتمال لجوء السلطات العمومية إلى إعلان هذه الحالات الاستثنائية بدون مبررات موضوعية أو غياب التناسبية بين خطورة الأزمة والإجراءات المتخذة. تبدو حالة الطوارئ الصحية مقارنة مع حالة الاستثناء أو الحصار أقل خطرا على الديمقراطية ودولة القانون، لكن إعلانها الذي لا يتطلب مساطر معقدة، قد تكون له تداعيات سلبية على الحريات والحقوق الأساسية. لذلك نص العهد الدولي الخاص بالحقوق المدنية والسياسية على أنه "في حالات الطوارئ الاستثنائية التي تهدد حياة الأمة، والمعلن قيامها رسميا، يجوز للدول الأطراف في هذا العهد أن تتخذ، في أضيق الحدود التي يتطلبها الوضع، تدابير لا تتقيد بالالتزامات المترتبة عليها بمقتضى هذا العهد، شريطة عدم منافاة هذه التدابير للالتزامات الأخرى المترتبة عليها بمقتضى القانون الدولي وعدم انطوائها على تمييز يكون مبرره الوحيد هو العرق أو اللون أو الجنس أو اللغة أو الدين أو الأصل الاجتماعي"<sup>11</sup>.

كما يراقب القاضي الإداري الإجراءات المتخذة في إطار حالة الطوارئ الصحية، لأن احتمال مغالاة الإدارة في استعمال سلطاتها أو تجاوز صلاحياتها يبقى قائما. وتنصب الرقابة القضائية على قانونية الإجراءات وعلى ملاءمتها، وهي مهمة لتمتين

<sup>6</sup> Conseil d'État, 28 juin 1918, Heyriès. <https://www.conseil-etat.fr/ressources/decisions-contentieuses/les-grandes-decisions-du-conseil-d-etat/conseil-d-etat-28-juin-1918-heyries>.

<sup>7</sup> J.C Ricci, Mémento de la jurisprudence, Droit administratif, 9<sup>e</sup> édition, hachette, 2012, p.31.

<sup>8</sup> Conclusion du commissaire du gouvernement Romieu / T.C.2 Déc. 1902, Société Immobilière de Saint-Just, GAJA, édition Dalloz, 1999, p.63

<sup>9</sup> Conseil d'État, Ordonnance du 22 mars 2020, Syndicat Jeunes Médecins. <https://www.conseil-etat.fr/ressources/decisions-contentieuses/dernieres-decisions-importantes/conseil-d-etat-22-mars-2020-demande-de-confinement-total>

<sup>10</sup> - المحكمة الإدارية بالرباط، القضاء المستعجل ملف رقم 667/2020/7101 أمر رقم 955 بتاريخ 31/3/2020 (غ.م).

<sup>11</sup> - اعتمد وعرض للتوقيع والتصديق والانضمام بموجب قرار الجمعية العامة للأمم المتحدة 2200 ألف (د-21) المؤرخ في 16 ديسمبر 1966 تاريخ بدء النفاذ: 23 مارس 1976، وفقا لأحكام المادة 49.

دعائم دولة القانون وصيانة الحقوق والحريات. فقد قضى مجلس الدولة الفرنسي سنتي 2005<sup>12</sup> و2016<sup>13</sup> بأن دولة القانون تقتضي أن تبقى آثار السلطات الاستثنائية لحالة الطوارئ محدودة من حيث الزمان والمكان ، وأن تخضع إجراءات تطبيقها لرقابة قاضي المشروعية. وقضى في أمرٍ حديث ، بأنه لا يمكن للعمدة أن يتخذ إجراءات أخرى من غير تلك التي قررتها الدولة لمحاربة تفشي وباء "كورونا" في إطار حالة الطوارئ الصحية<sup>14</sup>.

وفي نفس المنحى يمكن أن ندرج ما قضت به المحكمة الإدارية بالرباط ، حين اعتبرت " أن ما قامت به السلطات المغربية يمثل المشروعية الأنبية في ظل الوضع السائد ، وأن القاضي الإداري الاستعجالي يحمي المشروعية في كل الأحوال ..."<sup>15</sup>. وبالرغم مما يلاحظ من قصور على رقابة القضاء الإداري بهذا الخصوص سواء في فرنسا باعتماد نفس أسس التقدير المعتمدة من قبل السلطات الإدارية ، أو باعتماد مفهوم أعمال الحكومة كما في حالة القضاء الإداري المغربي ، فإن رقابة القضاء يجب أن تبقى وتقع. لأنه إذا كانت حالة الطوارئ تبرر بالاستعجال وبضرورة الحفاظ على النظام العام ، فإن ذلك لا يعني اشتغال السلطة التنفيذية خارج الضوابط القانونية.

## ثانيا - التدبير القانوني لحالة الطوارئ الصحية بعد 23 مارس 2020

نظمت الحكومة المغربية حالة الطوارئ الصحية بمقتضى مرسوم بقانون (أ) ، لكن هذا النص القانوني يحتاج إلى تجويد (ب).

### أ- التنظيم القانوني لحالة الطوارئ الصحية

يُعتبر تقييد حريات الأفراد (حرية التنقل ، وحرية التجمع ،...) من النتائج المباشرة لإعلان حالة الطوارئ الصحية. ولأن الحرية هي القاعدة والحد منها هو الاستثناء ، فإن دولة القانون تقتضي وجود نص قانوني ينظم حالة الطوارئ الصحية. وقد دفع ذلك بعض الدول إلى التنصيص على حالة الطوارئ في صلب القانون الأساسي للدولة. فالدستور الإسباني لسنة 1978 مثلا ، نص في الفصل 116 على أن "تعلن الحكومة بواسطة مرسوم يقره مجلس الوزراء عن حالة الطوارئ لمدة أقصاها خمسة عشر يوماً ، ويتم إخطار مجلس النواب الذي يجتمع فوراً لهذا الغرض ولا يمكن تمديد هذه المدة إذا لم يبد المجلس المذكور موافقته على ذلك. ويحدد المرسوم المناطق التي يشملها الإعلان عن حالة الطوارئ"<sup>16</sup>. وقد أحال قبل ذلك في الفقرة الأولى من نفس الفصل على قانون تنظيمي ليفصل في إجراءاتها ومسئولياتها<sup>17</sup>. إن خلو الدستور من الإشارة إلى حالة الطوارئ ، لا يمنع البرلمان من وضع قانون ينظمها. فالمجلس الدستوري الفرنسي اعتبر أنه "إذا كان الدستور يشير في فصله 36 إلى حالة الحصار ، فإنه لم يستبعد إمكانية المشرع في وضع نظام لحالة طوارئ ليقوم... بين الحريات والحفاظ على النظام العام"<sup>18</sup>.

في المغرب وأمام الجدل القانوني الذي خلفته الإجراءات الاحترازية المتخذة قبل 23 مارس 2020 ، والمشار إليها أعلاه ، سارعت الحكومة لتصحيح الوضع وتدارك الفراغ القانوني ، وبتوافق مع اللجان البرلمانية كما يقضي بذلك الفصل 81 من الدستور ، أصدرت مرسوماً بقانون رقم 2.20.292 يتعلق بسن أحكام خاصة بحالة الطوارئ الصحية وإجراءات الإعلان عنها<sup>19</sup>. أمام غياب البرلمان شرعت الحكومة لنفسها ، وأهلت السلطات الإدارية لاتخاذ ما تقتضيه حالة الطوارئ الصحية من إجراءات وتدابير. فالمادة الثالثة من نفس المرسوم تنص "على الرغم من جميع الأحكام التشريعية والتنظيمية الجاري بها العمل ، تقوم الحكومة ، خلال فترة إعلان حالة الطوارئ ، باتخاذ جميع التدابير اللازمة التي تقتضيهما هذه الحالة ، وذلك بموجب مراسيم ومقررات تنظيمية وإدارية ، أو بواسطة مناشير وبلاغات ، من أجل التدخل الفوري والعاجل للحيلولة دون تفاقم الحالة الوبائية للمرض ، وتعبئة جميع الوسائل المتاحة لحماية حياة الأشخاص وضمان سلامتهم". لكن صدور المرسوم بقانون ، وإن حل إشكال الأساس القانوني لحالة الطوارئ الصحية ، فإنه أثار مسألة مطابقتها لقاعدتين دستوريتين.

<sup>12</sup> CE, ord., 9 déc. 2005, n°287777, Mme Allouache, Lebon p. 562.

<sup>13</sup> CE, ord., 27 janv. 2016, n°396220, Ligue des droits de l'homme, AJDA, 2016.

<sup>14</sup> - CE, ord., 17 avril 2020, n° 440057, commune de Sceaux.

<https://www.revuegeneraledudroit.eu/blog/decisions/conseil-detat-ord-17-avril-2020-commune-de-sceaux-requete-numero-440057>

<sup>15</sup> - المحكمة الإدارية بالرباط ، القضاء المستعجل ملف رقم 2020/7101 /667 أمر رقم 955 بتاريخ 2020/31 (غ م).

<sup>16</sup> Constitución Española, «BOE» núm. 31, de 29/12/1978.

<sup>17</sup> Ley Orgánica 4/1981, de 1 de junio, de los estados de alarma, excepción y sitio, «BOE» núm. 134, de 05/06/1981.

<sup>18</sup> - Cons. Cont. DC 25 janv. 1985, n° 85-187, Loi relative à l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie et dépendance, consd.4.

<sup>19</sup> - الجريدة الرسمية عدد 6867 مكرر بتاريخ 24 مارس 2020.



تمثل الأولى في أنه ليس للقانون أثرا رجعيا (الفقرة الأخيرة من الفصل السادس)، فبدء العمل بحالة الطوارئ دخل حيز التطبيق في 20 مارس 2020 والمرسوم بقانون لم ينشر إلا في 24 من نفس الشهر، وهو ما يفسر خلو المرسوم المعلن عن حالة الطوارئ من الإشارة إلى تاريخ بدء سريانها. وتكمن القاعدة الثانية في اعتبار أن نشر القواعد القانونية مبدأ ملزما (الفقرة ما قبل الأخيرة من الفصل السادس من الدستور). فقد نشر المرسوم بقانون رقم 2.20.292 المنظم لحالة الطوارئ والمرسوم رقم 2.20.293 بإعلان حالة الطوارئ الصحية بسائر أرجاء التراب الوطني لمواجهة تفشي فيروس كورونا، في نفس عدد الجريدة الرسمية<sup>20</sup>. أكثر من ذلك طرحت مسألة الطبيعة القانونية لهذا المرسوم؛ هل يعتبر قرارا إداريا يخضع للنظام العام للقرارات الإدارية لا سيما من زاوية رقابة القضاء الإداري على قانونيته؟ أم أنه يكتسي صبغة تشريعية ويخضع لرقابة القاضي الدستوري؟

لا شك أن المراسيم المتخذة بناء على الفصل 8 من الدستور ومنها المرسوم بقانون المتعلق بحالة الطوارئ الصحية لها طبيعة خاصة. فكون موضوعها يندرج ضمن مجال القانون وليس مجال التنظيم حسب التوزيع المعتمد في الفصلين 71 و72 من الدستور، وعلى اعتبار تدخل عنصر برلماني في مسطرة إعدادها والمتمثل في اللجان البرلمانية، يحمل على الاعتقاد بأن لها طبيعة تشريعية. لكن القضاء الدستوري سواء المغربي أو نظيره الفرنسي أعلن أنه غير مختص بمراقبتها. فالمراسيم بقوانين لا تكتسب - حسب قرار المجلس الدستوري المغربي - "صبغة قانون إلا بعد المصادقة عليها من قبل البرلمان... مما يجعلها غير مندرجة في اختصاص المحكمة الدستورية وفقا لأحكام الفصل 132 من الدستور"<sup>21</sup>. وكان هذا نفس القرار الذي خلص إليه المجلس الدستوري الفرنسي سنة 1972<sup>22</sup>. لذلك، نميل إلى القول بأن مثل هذه المراسيم بقوانين، وطالما لم يصادق عليها البرلمان تعتبر قرارات إدارية. ومعنى ذلك أنها تخضع لرقابة القضاء الإداري ويمكن إلغاؤها في حالة ما إذا اعترضها أحد عيوب عدم المشروعية. وما يزي هذا الرأي قرار مجلس الدولة الفرنسي سنة 1963 الذي أقر بطبيعتها الإدارية<sup>23</sup>.

### ب- تجويد النص القانوني المنظم لحالة الطوارئ الصحية

إن المرسوم بقانون المتعلق بسن أحكام خاصة بحالة الطوارئ الصحية وإجراءات الإعلان عنها يجب عرضه على البرلمان قصد المصادقة عليه خلال الدورة العادية الجارية، كما يقضي بذلك الفصل 8 من دستور 2011. ويحتاج النص القانوني المذكور إلى تجويده وجعله يرقى إلى مستوى التطور الديمقراطي الذي عرفته المملكة المغربية في مجال دولة القانون والمؤسسات. ولا بأس أن يتضمن حالات أخرى قد تستدعي الإعلان عن حالة الطوارئ (إرهاب، كوارث طبيعية، تعطيل أداء بعض المرافق...)، وأن يحدد بدقة مسطرة وأجال حالة الطوارئ مع ضرورة إشعار البرلمان بذلك، والحصول على موافقته لتمديدتها، وأن يأخذ النص القانوني في الاعتبار التنظيم التراخي اللامركزي للمملكة، والذي يقوم على الجهوية المتقدمة (الفقرة الأخيرة من دستور 2011).

### خاتمة

لا أحد يمكنه أن يجادل في أن الإجراءات الاستباقية التي اتخذتها السلطات الحكومية بتوجيهات من جلالة الملك محمد السادس، حدث بشكل كبير من تفشي الوباء. وهي إجراءات لقيت إشادة دولية، واستحسانا من قبل الشعب المغربي. إن حالة الطوارئ تعطل القاعدة القانونية مؤقتا للاستجابة لوضعية استثنائية/طارئة. فالقانون الأوربي مثلا، يسمح للدول الأعضاء أن تتحلل من بعض الالتزامات المنصوص عليها في الاتفاقية الأوروبية لحقوق الإنسان خلال حالة الطوارئ (الفصل 15)<sup>24</sup>. لذلك فلا تثير من الناحية القانونية على الإجراءات التي اتخذتها السلطات العمومية المغربية قبل 23 مارس 2020، لأنها كانت أكثر ملاءمة وتحقيقا للمصلحة العامة المتمثلة في حماية صحة المواطنين المغاربة والأجانب المقيمين فوق التراب الوطني المغربي.

<sup>20</sup> المرسوم رقم 2.20.293. بإعلان حالة الطوارئ الصحية بسائر أرجاء التراب الوطني لمواجهة تفشي فيروس كورونا، كوفيد 19، الجريدة الرسمية عدد 6867 مكرر بتاريخ 24 مارس 2020.

<sup>21</sup> قرار رقم 944.14 م.د. بتاريخ 18 شتنبر 2014، جريدة رسمية عدد 6294، بتاريخ 25 سبتمبر 2014، ص. 7094.

<sup>22</sup> DC, n°72.73 DC, du 29 février 1972, recueil const. p.31.

<sup>23</sup> CE, 24 nov.1961, fédération nationale des syndicats de police, Rec. 658.S. 1936.

<sup>24</sup> P. Bas, le régime de l'état d'urgence, étude de législation comparée, n° 246, 3mars 2016.

## 1. التفكير في كورونا التفكير في المستقبل

ذة. زهور كرام

كلية الآداب والعلوم الإنسانية. جامعة محمد الخامس بالرباط



### تقديم

فجأة ، أعلن وباء كورونا الذي بدأ بوسط الصين بووهان شهر دجنبر 2019 حربا على العالم. كان العالم يتجه بسرعة الثورة الرقمية الرابعة بدعمٍ من الذكاء الاصطناعي نحو إعلان الثورة الرقمية الخامسة الأكثر سرعة ، والأكبر تحكما في الحياة والاقتصاد والخدمات بفضل ذكاء الروبو وأنترنت الأشياء. تحدى الوباء الذي أعلنته المنظمة العالمية للصحة جائحة ، سرعة الثورة الرقمية ، واخترق الحدود والجغرافيات ، وكسّر منظومة الحياة ، وأربك العلاقات الاجتماعية ، ووضع الاقتصاد في أزمة التدبير ، وفرض الحجر الصحي ، والتباعد الاجتماعي ، وشل الحركة في شوارع أكبر عواصم العالم ، وحضرت التكنولوجيا باعتبارها مُنقذة البشرية من العطالة عن الحياة والعمل والتعليم والإعلام.

ولأن الوباء قادمٌ بشكل فجائي ، يفتقر إلى ذاكرة ، فقد وضع كل دولة أمام امتحان التدبير. فكشف عن واقع التنمية الاجتماعية والاقتصادية والقانونية في كل بلد ، ووضع المنظمات والمؤسسات الدولية أمام شرعية سياساتها وخطاباتها الإيديولوجية ، وفتح السؤال حول إنسانية النظام العالمي ، فكان الامتحان الصعب: الأولوية للإنسان أم للاقتصاد؟

### 1. مداخل التفكير في كورونا

عادة ، يحتاج تحليل الظواهر خاصة المُستجدة شرطا موضوعيا ، يسمح بتفكيك الظاهرة وإعادة ترتيب عناصرها من أجل إنتاج ملاحظات ودروس ، وهو أمرٌ يتطلب انتظار تلاشي الوباء ، وانتهاء حالات الوباء ، وعودة الحياة إلى طبيعتها ، ليكون التحليل ممكنا علميا. لكن ، طبيعة كورونا الفجائية ، وانتشارها في أغلب دول العالم ، دون التمييز بين الدول الغنية والفقيرة ، قد فرض على الدول وضعية أزمة استثنائية ، وأجبرها على اتخاذ استراتيجيات الدفاع والمواجهة. ولعله المظهر الذي يُحدد طبيعة هذا الوباء ، الذي جعل تعامل كل دولة ينطلق من خيارها التنموي والاستراتيجي.

فقد تغيرت مفاهيم كثيرة ، أولها مفهوم الحياة المرتبط بمنظومة من القيم. فما كان مُهما ، توأى إلى الخلف ، وحلّ غيره في الصدارة. إذ ارتفعت قيمة الصحة ، في علاقة بالبقاء في الحياة. وحضرت النظافة لازمة تُحذّر من العدوى ، وتخلصت الأرض من بعض تلوثها ، بعدما توأى الواقع الهادي وحضرت البيئة الافتراضية ، ثم تراجعت العلاقات الاجتماعية ، وحلّ التباعد الاجتماعي ، وتوقف نظامٌ مألوفٌ في الحركة والحياة وفي مفهوم الداخل/الخارج ، وحلت الذات موضوعا لإعادة الترتيب ، وانشغالا يوميا ، وهيمنت التكنولوجيا باعتبارها ضرورة وجودية ، تسمح بتدبير الأزمات ، كما أربك الوباء خريطة طريق النموذج التنموي الذي سارت عليه كل دولة ، في إطار تحقيق أفق البرنامج الأممي 2015-30. إنه تحدي يشمل الفرد والمجتمع والدولة والاقتصاد والسياسة والتعاقد الاجتماعي.

العالم تأويلٌ مُستمرٌ مع الانتقالات التاريخية الكبرى ، لكن الجائحة أسرعَت بالتفكير بالتأويل الجديد للعالم وفق تحدياتها. إنه وضعٌ فلسفي يُعيد ترتيب أولويات الحياة ، ما بعد مرحلة كورونا. لأن العالم لن يعود إلى مرحلة ما قبل كورونا ، بفعل التجربة الإنسانية مع الموت والتباعد الاجتماعي والحجر المنزلي والتناقضات السياسية في الفيروس ولقاحه. الإنسانية ما بعد كورونا تنتقل إلى وضعية تاريخية جديدة ، يصعب تكهن شكلها الآن ، بحكم التدبير السياسي-الاقتصادي ، غير أن الظاهر أن كورونا كشفت انهيار القيم الإنسانية ، وعرّت عن موقع الإنسان/المواطن في التدابير الاقتصادية والسياسية.

### 2. المغرب والاستراتيجيات الاستباقية: الحصيلة والدروس

نهج المغرب إستراتيجية استباقية ، اعتُبرت شبيهة بمواجهته للإرهاب. فقد بدأ المغرب مبكرا مواجهة الجائحة مع منتصف مارس 2020 ، بإغلاق المطارات والموانئ ، والمقاهي والمطاعم ، وتعليق التعليم بكل مستوياته العام والخاص ، وإغلاق المساجد ، وحظر التنقل بين المدن ، ومنع التجمعات ، ليتم إعلان الحجر الصحي والتباعد الاجتماعي مع نشر قوات الأمن لإنجاح الحجر. وتعززت هذه الإجراءات الاستباقية الدفاعية ب"صندوق كوفيد-19" لتدبير الجائحة. كما انخرط الإعلام المغربي والمجتمع المدني والمواطنون عبر مواقع التواصل الاجتماعي في بث الوعي بالزامية البقاء بالبيت ، وتحركت الصناعة الوطنية ، فكانت سبابة إلى توفير الكمادات الوقائية

قبل أغلب الدول الغربية. ولقد شكل هذا التدبير الاستباقي محور نقاش وإعجاب أمريكي وأوروبي سياسيا وإعلاميا، إذ تمكنت "الحكومة المغربية من تحويل عملها ضد فيروس كورونا إلى مصدر للوحدة الوطنية، وبشكل متزايد، لتعزيز مكانتها الإقليمية أيضا" كما صرح بذلك إيلان بيرمان.

نلاحظ تحولات بنيوية على مستوى المجتمع مع تعاطيه مع الوباء، فمن خلال استطلاع رأي المواطنين والمواطنات المغاربة بشأن تعاملهم مع الفيروس، وكذا موقفهم من التدابير الحكومية، قام به المعهد المغربي لتحليل السياسات<sup>1</sup>، فقد منحنا هذا الاستطلاع مؤشرات عديدة، نختار منها مؤشرين اثنين لأهميتهما: المؤشر الأول أن 91 في المائة من المستجوبين قالوا بأنهم حاولوا الحصول على إرشادات حول الفيروس من البحث في الانترنت، و68 في المائة من إرشادات وبيانات وزارة الصحة المغربية، أما المؤشر الثاني فإنه يهيم موقف المواطنين من التدابير الحكومية. وفي هذا السياق، عبر 77 في المائة من المستجوبين المغاربة عن رضاهم عن الإجراءات التي قامت بها الحكومة. ونقرأ في المؤشر الأول يقظة مجتمعية لخطورة الوباء تميزت بالبحث الذاتي عن المعلومة من الانترنت ووزارة الصحة. فهناك إذن، ثقة في التكنولوجيا، مع إعادة استرجاعها مع الحكومة. ويؤكد المؤشر الثاني الثقة في الحكومة. وهو عامل يسهم في إنجاح تصريف التدابير. كما نستنتج من المؤشرات حضور النساء المغربيات باعتبارهن صوتا له موقف ورأي في الجائحة. فقد عبرت 82 في المائة من النساء عن رضاهن عن الإجراءات التي قامت بها الحكومة لمحاصرة الفيروس، في حين تنخفض النسبة بتسع درجات بالنسبة للرجال. و93,5 في المائة من النساء حاولن الحصول على إرشادات حول الفيروس في حين تصل النسبة إلى 89 في المائة بالنسبة للرجال. ولعلها مؤشرات وإن كانت تحصيل استطلاع مع بداية الوباء بالمغرب، فإنها عوامل مساعدة في رصد التكيف مع الأزمات من قبل فئة النساء.

إن سرعة استثمار التكنولوجيا بالتدبير عن بعد في المغرب: في التعليم والإدارة والقضاء والصحة والإعلام والثقافة والخدمات التجارية، قد أبانت عن إلزامية الانخراط في الثورة الرقمية، وإعادة تدبير الإدارة المغربية وفق الخدمات التكنولوجية. فمثلا تم في 27 أبريل 2020 الإطلاق الرسمي بالمغرب للتقاضى عن بُعد (ينظر بهذا الشأن الموقع الرسمي لوزارة العدل: [www.justice.gov.ma](http://www.justice.gov.ma)). كما أظهرت الصناعة المغربية قدرتها على خدمة السوق المغربي بمنتهى إخضاع للمعايير الدولية. وتمثل هذا التحدي الصناعي في إنتاج الكمادات الواقية، وانخراط مقاولات صغرى ومتوسطة في تأمين الطلب، وفق مشاريع استثمارية تنافسية، يُشكل هذا التحدي أفقا اقتصاديا مغربيا، سيمكن من توفير فرص الشغل، وفرض المنتج الاقتصادي المغربي عالميا، وهو أمر سيؤثر في الموقع الاقتصادي والسياسي المغربي دوليا. إن كل هذه التدابير التحكيمية في الوباء ستكون لها انعكاسات ملموسة على التدبير الاقتصادي والتعليمي والصحي مستقبلا. نظرا لكونها برهنت عن نجاعتها في تدبير الأزمة. إنها خريطة طريق للنموذج التنموي المغربي الجديد.

### 3. دروس كورونا

لا شك أن محنة الإنسان مع الوباء ستكون لها نهاية. ونهاية الوباء هي بداية تفقد آثار كورونا على الإنسان، وعلاقته بالحياة والموت، وعلى الاقتصاد وتبعات الحجر الصحي، والتعليم وسؤال الإصلاحات البيداغوجية، والصحة وموقعها في التدبير السياسي، والبحث العلمي ومدى فعالية وجوده. وعليه، نقترح بعض هذه الدروس كالتالي:

- الإنسان محور التدبير التنموي التعليمي والاجتماعي والاقتصادي والصحي. من أجل إنجاح أي مشروع كيفما كان، لا يكفي وضع برامج وخطط إستراتيجية، بدون مواطن مؤهل صحيا وعلميا واقتصاديا واجتماعيا. قد يكون المواطن سببا في إنجاح المشروع، وقد يكون العكس. وقد أبانت كورونا عن هشاشة الوعي الصحي لدى أغلب المواطنين، مما استوجب التدخل الأمني، وهذا يعود إلى ترتيب الصحة في نظام حياة المواطن.
- الاهتمام بالتكنولوجية باعتبارها عاملا تنمويا، وضرورة مجتمعية لتدبير الخدمات، ولهذا يجب النظر إليها على أساس أنها خدمة عامة مثل الكهرباء والماء، من أجل تكافؤ الفرص، والعمل على ديمقراطية الخدمات.
- وضع البحث العلمي من أولويات التنمية، وجعله فاعلا استراتيجيا في الاقتصاد. مع أهمية إعطاء الثقة للكفاءات المغربية بجعل الابتكار المغربي قلب الاقتصاد الوطني.

<sup>1</sup> للمزيد من التفاصيل نحيل القارئ على الاستطلاع الذي أجره "المعهد المغربي لتحليل السياسات"، وأعدته كل من د. محمد مصباح و د. رشيد أوزار

- إعطاء أهمية للعلوم الإنسانية في البحث العلمي باعتبارها حقلا معرفيا يشتغل بالإنسان الذي يتغير موقعه مع الثورة الرقمية ، وتتحول مشاعره ، وينزاح عن تعاقدته الاجتماعي المألوف. تبحث العلوم الإنسانية في هذه التحولات ، وتقترح أشكالا من التفكير ، تُساعد مُدبري الشأن السياسي في وضع استراتيجيات تنموية تستجيب لموقع الإنسان ووضعيته.
  - البحث عن تحالفات جديدة تتقاسم الخبرة في تدير الأزمات ، ولعل المغرب بدأ هذا المشروع إفريقيا في موضوع الصحة.
- إن قوة التدابير الاستباقية التي اتخذها المغرب مبكرا في مواجهة جائحة كورونا على جميع الأصعدة والتي حققت تضامنا تفاعليا بين المواطنين وكل المتدخلين ، ثم انطلاقه في تدير الوباء من الخصوصية الوطنية صناعةً وموارد بشريةً وطنيةً وتفكيراً مما جعل العالم يعبر عن تقديره لهذا التدبر الاستراتيجي بمقومات محلية ، إضافة إلى ثقافة الانخراط الجماعي المغربي في مواجهة الوباء ، يُعتبر خريطة طريق لبناء رؤية وطنية ، تأخذ المغرب نحو المستقبل بقرارات سيادية. إن التحدي الأكبر بعد كورونا ، هو تحويل هذه التدابير إلى سياسة مستدامة.

## مراجع ومواقع معتمدة

- إيلان ، بيرمان: "كيف يتعامل المغرب مع وباء كورونا؟" | الحرة — different-angle > www.alhurra.com
- د. محمد مصباح و د. رشيد أوزاز: استطلاع الرأي العام الذي أجراه "المعهد المغربي لتحليل السياسات" www.justice.gov.ma



## 12. أزمة كورونا: دروس وعبر للارتقاء بمجتمع المعرفة

### ذ. محمد الغواطي



كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية بسلا. جامعة محمد الخامس بالرباط

#### تقديم

تساءل عن التجربة المغربية في مجال الرصد الوبائي ، وكيف نجح المغرب بقيادة جلالة الملك في تجنب بلادنا كارثة إنسانية بكل المقاييس؟ وكيف تعبأت القطاعات الحكومية المسؤولة لاستمرار التعليم عن بعد؟ وما هي الخلاصات والعبر المستنتجة من أزمة كورونا؟ وكيف يمكن إعادة صياغة الأولويات بناء على ما رتبته الوباء من سلبيات على بعض القطاعات؟ وللإجابة على هاته الأسئلة فإن المنهجية تقتضي تقييم مختلف التدابير التي اتخذها المغرب للحد من هذه الجائحة (أولاً)، وأيضاً مقارنة الأولويات التي يجب أن تركز عليها السياسات العمومية بعد أزمة كورونا (ثانياً).

#### أولاً: تقييم التدابير التي اتخذها المغرب للحد من انتشار جائحة كورونا

يمر العالم في هذه الظرفية بأزمة هي الأسوأ خلال القرن الحالي ، فهي تهدد الوجود البشري ، وتداعياتها تمتد إلى كل المجالات الصحية والاقتصادية والاجتماعية ، تبعاتها لا تتعلق بالدول الفقيرة أو النامية فحسب ، وإنما تقتك بالدول المتقدمة ، قبل النامية ، فأبانت عن ضعف في منظوماتها الصحية والإنتاجية في مواجهة الفيروس التاجي كوفيد-19 ، الذي انطلق من مدينة ووهان ، وانتشر كالسهم في بلدان العالم مخلفاً الآلاف من الإصابات ، وآلاف أخرى من الوفيات ، ساهمت في انتشاره سلوكات بشرية استهانت في البداية بخطورته ، مما اضطر بالحكومات لاتخاذ مجموعة من التدابير الاستباقية للحد من انتشاره ،

فرضت جل الدول الحجر الصحي<sup>1</sup> ، لملازمة البيوت ضماناً للحد من انتشاره ، وربط التخفيف من الحجر بتحقيق الوعي الجماعي بخطورة الوباء على الجميع ، وهو ما استدعى القائمين على تدبير الشأن العام ببلادنا إلى إصدار مجموعة من الإجراءات التقييدية ، مثل العزل والتباعد الاجتماعي والحجر الصحي ، للحفاظ على الصحة العامة ، بالإضافة إلى تدابير وقائية أخرى ، كإغلاق المدارس والمراكز التجارية ودور العبادة ، ووضع قيود على السفر ، وتعليق الكثير من الأنشطة الاقتصادية كإغلاق المعامل والمصانع والمطاعم والمقاهي ، ويمكن القول بأن المغرب اتخذ ما يفوق 400 تدبيراً في مختلف المجالات الاقتصادية والاجتماعية والأمنية والدينية ... ، في سبيل الحد من انتشار فيروس كورونا كوفيد-19 بين صفوف المواطنين ، وراهن على انخراط الجميع أفراداً ومؤسسات ، لكسب رهان تجنب نتائج الآثار الخطيرة لجائحة كورونا ، على جميع الأصعدة والمجالات.

ومنذ تسجيل أول حالة إصابة بفيروس كورونا المستجد يوم 02 مارس الماضي ، لمواطن مغربي قادم من الديار الإيطالية ، تقرر توقيف الدراسة بالمدارس والجامعات ، ابتداء من يوم الاثنين 16 مارس 2020 ، واتخذ المغرب وبرؤية استشرافية لجلالة الملك حفظه الله ، مجموعة من القرارات ، فأفتت الهيئة العلمية للإفتاء بالمجلس العلمي الأعلى ، بضرورة إغلاق أبواب المساجد ، سواء بالنسبة للصلوات الخمس أو صلاة الجمعة ، ابتداء من يوم الاثنين 16 مارس 2020<sup>2</sup> ، وأوصى جلالاته خلال جلسة العمل التي ترأسها يوم الثلاثاء 17 مارس 2020 بالقصر الملكي بالدار البيضاء ، بالإعداد لمرحلة جديدة للتعامل مع الوباء ، والدراسة الاستباقية لكافة السيناريوهات الممكنة لتطوره.

<sup>1</sup> - يعني العزل: تقييد حركة الأشخاص الذين يحتمل تعرضهم لمرض معد ، ولكن لا تظهر عليهم الأعراض لمعرفة هل أصيبوا بالمرض أم لا ، وقد يكون هؤلاء الأشخاص معدين وقد لا يكونون كذلك.  
<sup>2</sup> جاء في بلاغ المجلس العلمي الأعلى يوم 16 مارس 2020: "بناء على طلب الفتوى الموجه إلى المجلس العلمي الأعلى من أمير المؤمنين ، حفظه الله ، وهو الذي تشهد الأمة على رعايته لبيوت الله وتعلقه بها وحرصه على الزيادة منها وفتحها للمصلين ، ونظراً للضرر الفادح الناجم عن الوباء الذي يجتاح العالم ، واعتباراً لما صدر من توجيهات من الجهات المختصة ، بما فيها وزارة الصحة ، بهدف الحرص على الوقاية من الفيروس بإغلاق أماكن عمومية وخصوصية ، واستهلاكها من نصوص الشرع التي تؤكد على ضرورة حفظ الأبدان ، وعلى تقديم دفع المضرة على جلب المصلحة ، وعلمنا بأن من شروط الصلاة ، ولاسيما في المساجد ، حصول الطمأنينة ، وحيث إن الخوف من هذا الوباء ينتفي معه شرط الطمأنينة ، لكل هذه الاعتبارات الشرعية والعقلية الاحترازية ، فإن الهيئة العلمية للإفتاء بالمجلس العلمي الأعلى تقني بما يلي -بضرورة إغلاق أبواب المساجد سواء بالنسبة للصلوات الخمس أو صلاة الجمعة ابتداء من هذا اليوم الاثنين 16 مارس عام 2020 الموافق ل 21 رجب 1441هـ- طمأننة المواطنين والمواطنات بأن هذا الإجراء لن يستمر. وستعود الأمور إلى نصابها بإقامة الصلاة في المساجد بمجرد قرار السلطات المختصة بعودة الحالة الصحية إلى وضعها الطبيعي - وجوب استمرار رفع الأذان في جميع المساجد".



أعلنت حالة الطوارئ الصحية يوم 19 مارس 2020 وتم تقييد الحركة في البلاد ابتداء من يوم الجمعة 20 مارس 2020، كوسيلة لإبقاء هذا الفيروس تحت السيطرة<sup>3</sup>، وكذا تحديد لائحة الأنشطة التجارية والخدماتية الضرورية التي يجب أن تستمر في تقديم خدماتها ومنتجاتها للمواطنين خلال فترة الطوارئ الصحية، محددة حصرا في بلاغ صادر عن وزارة الداخلية ووزارة الصناعة والتجارة والاقتصاد الأخضر والرقمي<sup>4</sup>. يوم 21 مارس 2020 تم إطلاق البعثات الدبلوماسية، والمنظمات الدولية المعتمدة بالمغرب، على التدابير المتخذة من قبل المملكة لاحتواء فيروس كورونا، ومنع استعمال وسائل التنقل الخاصة والعمومية بين المدن، كما أعلنت الخطوط الملكية المغربية تعليق رحلاتها المحلية، وأيضا الإعلان عن توقيف جميع قطارات الخطوط، وتأمين الحد الأدنى من قطارات القرب ابتداء من يوم الاثنين 23 مارس 2020.

وقررت شركات الاتصالات الثلاث العاملة بالمغرب يوم 22 مارس 2020، أن يصحح الولوج مجانا بصفة مؤقتة عبر الشبكات الثابتة والمتنقلة، إلى جميع المواقع والمنصات المتعلقة بـ "التعليم أو التكوين عن بعد" الموضوعة من طرف وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي، ودعت رئاسة النيابة العامة يوم 24 مارس 2020 إلى التطبيق الصارم للمرسوم بقانون، المتعلق بسن أحكام خاصة بحالة الطوارئ الصحية وإجراءات الإعلان عنها، وتوقيف احتساب الآجال القانونية للتصريح بوقائع الحالة المدنية إلى غاية الإعلان الرسمي عن رفع حالة الطوارئ الصحية، كما أن المكتب الوطني للكهرباء والماء الصالح للشرب، وضع مجموعة من الإجراءات من أجل الحد ما أمكن من تنقلات زبائنه إلى وكالات المكتب لأداء فواتير الماء والكهرباء، تقاديا لخطر إصابة المواطنين.

يوم 26 مارس 2020 تم إطلاق بوابة إلكترونية خاصة بالتعويضات الجزافية الشهرية (الصندوق الوطني للضمان الاجتماعي)، ومنح تعويض شهري جزافي قدره 2000 درهم، لفائدة الأجراء والمستخدمين المتوقعين مؤقتا عن العمل المصرح بهم لدى الصندوق الوطني للضمان الاجتماعي، ويوم 29 مارس 2020 أطلقت وزارة الصناعة والتجارة والاقتصاد الأخضر والرقمي برنامجا لدعم استثمارات المقاولات الصغيرة جدا والصغرى والمتوسطة، التي تستثمر في مجال تصنيع المنتجات والمعدات المستعملة في مواجهة جائحة كورونا، كما أعطى جلالة الملك حفظه الله، توجيهاته السامية إلى المفتش العام للقوات المسلحة الملكية، لوضع المراكز الطبية العسكرية المجهزة رهن إشارة المنظومة الصحية الوطنية.

كما أن إنشاء الصندوق الخاص بتدبير جائحة فيروس كورونا المستجد<sup>5</sup>، ساهم في تنشيط التعبئة المالية، حيث تم توجيه مخصصات هامة من الدولة، للتخفيف من حدة التبعات الاقتصادية والانعكاسات الاجتماعية على المواطنين، خاصة وأن الإجراءات والقرارات التي تم اتخاذها في سبيل الحد من انتشار الفيروس كانت قوية، وموازية مع ذلك تم إحداث مجموعة من لجان المتابعة من بينها لجنة اليقظة الاقتصادية<sup>6</sup>.

## ثانيا: أولويات السياسات العمومية لمغرب ما بعد كورونا

تسبب الفيروس التاجي كوفيد-19 بأزمة هائلة، ربما كانت هي الأخطر في زماننا المعاصر، فإلى غاية نهاية ماي 2020، تسببت جائحة فيروس كورونا في انقطاع أكثر من مليار ونصف طفل وشاب عن التعليم في 100 بلداً، أي ما يقرب من 60% من الطلاب الملتحقين بالمدارس على مستوى العالم، حسب إحصائيات اليونيسكو<sup>7</sup>. والمغرب كباقي الدول جند كل طاقاته التعليمية والصحية في سبيل التخفيف من معاناة المواطنين، وانسجاما مع ما جاء في الفصل 31 من الدستور "تعمل الدولة والمؤسسات العمومية والجماعات الترابية على تعبئة كل الوسائل المتاحة لتيسير أسباب استفادة المواطنين والمواطنات على

<sup>3</sup> تم اتخاذه بموجب المرسوم رقم 2.20.292 والصادر بتاريخ 28 رجب 1441 الموافق 23 مارس 2020 والمتعلق بسن أحكام خاصة بحالة الطوارئ الصحية، وإجراءات الإعلان عنها، والصادر بالجريدة الرسمية عدد 6867 بتاريخ 29 رجب 1441 الموافق 24 مارس 2020.

<sup>4</sup> بلاغ مشترك صادر عن وزارة الداخلية ووزارة الصناعة والتجارة والاقتصاد الأخضر والرقمي إلى عموم المهنيين، الموقع الإلكتروني: <http://covid19.interieur.gov.ma/actualites.aspx> تاريخ الولوج 22 أبريل 2020

<sup>5</sup> مقال بعنوان: "المملكة المغربية تصدى لانتشار "كورونا"... الملك يتابع باستمرار الخطوات والإجراءات المتخذة... والبرلمان يخصص دعما مباشرا للفئات المهمشة، وفئات مجتمعية متوسطة تخصص أجزاء من رواتبها

لدعم غير القادرين مقال منشور بجريدة اليوم السابع المصرية يوم 21 مارس 2020، الموقع الإلكتروني: <https://www.youm7.com> تاريخ النسخ 20 أبريل 2020

<sup>6</sup> من بينها لجنة اليقظة الاقتصادية التي عقدت في اجتماعها بتاريخ 14 أبريل 2020 تداعيات جائحة فيروس كورونا "كوفيد-19" وأثارها على المقاولات الصغرى والمتوسطة، التي أصبحت تواجه عدة إكراهات ترتب عنها عدم

القدرة على الوفاء بالتزاماتها الضريبية المتعلقة بالإدلاء بالإقرارات، وأداء الواجبات المستحقة المنصوص عليها في المدونة العامة للضرائب، كما عقدت لجنة اليقظة الاقتصادية اجتماعها الرابع يوم الثلاثاء 14 أبريل 2020،

عن طريق توظيف تقنيات الفيديو، وتمحور الاجتماع من جهة، حول استعراض تطور الوضعية الاقتصادية والمالية للبلاد ومن جهة أخرى، حول الحصيلة الأولية للإجراءات التي دخلت، حيز التنفيذ إلى حدود الساعة،

وأنصب الاهتمام كذلك على ضرورة دراسة انطلاقي مجموعة جديدة من الإجراءات، على ضوء التطورات الملحوظة.

<sup>7</sup> الموقع الإلكتروني لليونسكو: <https://ar.unesco.org/covid19/educationresponse> تاريخ الولوج للموقع 31 ماي 2020

قدم المساواة من الحق في الحصول على تعليم عصري ميسر الولوج وذو جودة، والتكوين المهني، والاستفادة من التربية البدنية والفنية". كان التعليم عن بعد الحل الممكن والواقعي تجنباً للهدر المدرسي والجامعي، فتعباً للجميع من أطقم إدارية وتقنية، فاستمرت مواظبة على تقديم خدماتها، في الجامعات والكليات والمعاهد، وأيضاً الأساتذة الذين أبانوا عن حس وطني عال، فتم وضع كل المقررات والشروحات، على المواقع الإلكترونية، وتحقق التواصل باستعمال أحدث وسائل التكنولوجيا مع الطلبة.

كل ذلك أبان عن إيجابيات عديدة تتعلق بالحس الوطني العالي لمختلف المتدخلين في مجال التعليم، هذا الأمر تؤكد، الحصيلة والأرقام<sup>8</sup>، ونسب المواكبة وتحصيل الطلبة<sup>9</sup>، علماً أنه ورغم انتشار استخدام الانترنت في المغرب، إلا أنه لم يختبر سابقاً التقنيات التي يتيحها التعليم الإلكتروني، وعربياً لا تزال التجارب متواضعة جداً، بل لم تستطع دول عربية كثيرة، إدخال التعليم عن بعد في النظام الجامعي، رغم أن جامعات عريقة عبر العالم اعتمدت المحاضرات الرقمية منذ أكثر من عقد في أوروبا وأمريكا اللاتينية، عبر استحداث برامج تعليم إلكتروني، وقامت بوضع خطط مضبوطة لتنزيله.

جاءت جائحة كورونا لتجبر بلدان عديدة ومن بينها المغرب، على الانتقال المفاجئ نحو التعليم عن بعد، وهكذا حاولت القطاعات الوزارية المعنية تسهيل العملية، بخلق منصات للتعليم الإلكتروني، وفي هذا الإطار يأتي الاتفاق الذي أبرمته الوزارة الوصية وشركات الاتصالات الثلاث، لأجل تمكين التلاميذ من الدخول المجاني إلى المنصات التعليمية<sup>10</sup>. وقد أعلنت الوزارة أن عدد مستخدمي البوابة الوطنية الخاصة بالتعليم عن بعد وصل إلى 600 ألف يومياً، وأن عدد المواد الرقمية المصوّرة فيها بلغ أربع آلاف نهاية أبريل 2020<sup>11</sup>، بيد أن العمل في هذه المنصات تعثره الكثير من المشاكل، وأهمها أن شرط التفاعلية في التعليم الأساسي غائب تقريباً، كما توجد العديد من المشاكل التقنية في مشاهدة هذه الدروس، خاصة مع ضعف سرعة الانترنت في بعض المناطق، وأحياناً ثغرات في الأدوات الرقمية المستخدمة.

إن المطلوب اليوم هو التفكير في أجيال الحاضر والمستقبل، من خلال بلورة سياسات عمومية تستحضر الأحداث الفجائية التي لا يمكن توقعها، فما ساعد على تجنب كارثة اجتماعية هو التدابير الاستباقية التي قام بها المغرب، التي حالت دون تسجيل أرقام مهولة من عدد الإصابات والوفيات، وحرص كل المتدخلين في مجال التعليم، سواء تعلق الأمر بالوزارة الوصية، أو الجامعات والمعاهد، وغيرها...، وأيضاً الأساتذة والطلبة، الذين استمروا في التحصيل عن بعد والتزموا بالتدابير الصحية التي أعلنت عنها السلطات العمومية.

إن المطلوب اليوم هو تنزيل إستراتيجية وطنية تأخذ بعين الاعتبار تحقيق نموذج تنموي مستدام قوامه اقتصاد محفز للمبادرة، وتعليم قوي منتج، وعقد مناظرة وطنية تشارك فيها كل القوى السياسية والجمعوية الوطنية، للخروج بتوصيات تكون سندا للسلطات العمومية، في وضع سياسات عمومية، تأخذ بعين الاعتبار ما رتبته جائحة كورونا من آثار سلبية في حق الإنسانية جمعاء.

<sup>8</sup>- حصيلة عملية التعليم عن بعد.. النقاط الأساسية وزارة التربية الوطنية، تقرير منشور بالموقع الإلكتروني لوكالة المغرب العربي للأنباء تاريخ الولوج للموقع 31 ماي 2020 <https://www.mapnews.ma/ar/actualites>

<sup>9</sup> المرجع نفسه.

<sup>10</sup> يتعلق الأمر بالمنصات التي وفرتها وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي:

(1) [www.men.gov.ma](http://www.men.gov.ma); (2) [www.telmidictce.men.gov.ma](http://www.telmidictce.men.gov.ma); (3) [www.moutamadris.men.gov.ma](http://www.moutamadris.men.gov.ma); (4) [www.soutienco.men.gov.ma](http://www.soutienco.men.gov.ma); (5) [www.orientationfp.men.gov.ma](http://www.orientationfp.men.gov.ma); (6) [www.waliye.men.gov.ma](http://www.waliye.men.gov.ma)

<sup>11</sup> جواب السيد وزير التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي، في جلسة الأسئلة الشفهية المبرمجة، بمجلس النواب يوم الاثنين 18 ماي 2020، الموقع الإلكتروني:

<https://www.men.gov.ma/Ar/Documents/MAmzazi-PrImnt180520.pdf> - تاريخ الولوج للموقع: 31 ماي 2020

المعرفة والابتكار والخبرة في مواجهة وباء كوفيد-19، نحو خروج سريع من الأزمة

## 13. جامعة محمد الخامس والمقاولة شريكان أساسيان في مواجهة أزمة كوفيد-19. اليقظة الجامعية الأكاديمية الرقمية طفرة نوعية في مجال المعرفة والابتكار



### ذة. أمينة اليملاحي

معهد الدراسات والأبحاث للتعريب. جامعة محمد الخامس بالرباط

#### تقديم

إن توطين العلم والمعرفة والابتكار أصبح في عالم اليوم ضرورة ملحة ، ووسيلة أساسية لمواجهة التحديات والكوارث والأزمات الكبرى الصحية والاقتصادية والبيئية ، في مواكبة للتطورات التكنولوجية المتقدمة والانفجار العلمي المعرفي في علوم الذكاء الاصطناعي التي أصبحت تفرضها الكونية. ويبقى الرهان والتحديات التي يواجهها المغرب على جميع المستويات ، خاصة في هذه الظرفية الاستثنائية نتيجة تفشي جائحة كوفيد-19 ، تحتم عليه تعبئة الموارد اللازمة لدعم البحث العلمي والابتكار بالجامعة المغربية باعتبارها صمام أمان المجتمع وقاطرة التنمية.

#### 1. أزمة كورونا نقطة تحول علمي غير مسبوقة

إن موضوع أزمة " جائحة كوفيد-19 " صدمة كونية غير مسبوقة ، تُوِّق وتشتغل العالم بأسره ؛ نظرا لكونها أزمة صحية عالمية تهدد كينونة الإنسان محور الكون ؛ مما جعل المغرب يتخذ قرارات سيادية قوية بفضل السياسة الرشيدة لجلالة الملك محمد السادس ، نصره الله ، وتقان جميع السلطات الرسمية ، وانخراط واسع لجميع القوى الحية في البلاد مع رصد لجميع الآليات الفعالة التي سخرت بحكمة لمواجهة الأزمة ، وبالتالي التخفيف من تداعياتها. فأزمة "جائحة كوفيد-19" ، إذن أزمة صحية خانقة ؛ تطورت بسرعة فائقة ، في الزمان والمكان ، فأصبحت لها بذلك عدة أبعاد يتعالق فيها ما هو صحي بما هو سياسي اقتصادي — اجتماعي — ثقافي وانترولوجي.

يصفها إدغار موران (un festival d' incertitudes, 2020) "بالأزمة الكبرى المعقدة" Méga crise généralisée<sup>1</sup> ، كنتيجة للعولمة ، وأعتبرها أزمة المفارقات<sup>2</sup> ؛ ونقطة تحول حضاري ، فمن الملفت ومن غير المسبوق ، أن نلاحظ عجز دول غنية وعظمى في مواجهة و/ أو احتواء الجائحة مثل الولايات المتحدة وبريطانيا وفرنسا وإيطاليا ؛ مما أدى إلى خسارة مرتقعة في الأرواح ومآسي إنسانية ؛ وفي المقابل نجح المغرب في السيطرة على الأزمة ؛ وبالتالي تجنب الأسوأ ؛ ومع ذلك لم نسلم من الخسارة البشرية المتمثلة في وفاة بعض المصابين المغاربة بوباء كوفيد-19.

#### 2. تداعيات أزمة كوفيد-19

لا يمكن اختزال أزمة كوفيد-19 في أزمة صحية عالمية كبرى ؛ لأنها في الحقيقة أزمة تنمية على جميع المستويات ؛ استثنائية من حيث حجمها وقوتها التي أثرت بشكل قوي على الاقتصاد العالمي والسياسة والتربية والعلاقات الاجتماعية والثقافية ؛ على الرغم من كونها قد ساهمت في انخفاض التلوث البيئي. المغرب ليس في منأى عن العالم ، مما يجعلنا نتوقع مجموعة من التداعيات الاقتصادية مثل (انخفاض ملموس في معدل النمو ، تراجع وانكماش خفيف في قطاع السياحة وقطاع الطب الخاص وقطاع الصناعة التقليدية ، وارتفاع المديونية وإغلاق نسبي للمعامل مع تسريح العاملات والعمال وتراجع عائدات المغاربة بالخارج). كما سيعرف المستوى الاجتماعي زيادة في معدل الفقر و/البطالة والهشاشة والامية بأنواعها ، وخاصة اللغوية

<sup>1</sup> انظر : UN FESTIVAL D' INCERTITUDES d' Edgar Morin, les éditions électroniques, 21 Avril 2020, GALLIMARD

<sup>2</sup> تعد الصحة بالنسبة للفرنسيين الأولوية القصوى ، كما أن الصحة والحماية et sécurité santé وجزءان ، يتم كل واحد منهما الآخر ، فلا ينفصلان ، هل الصحة ثروة؟ نلاحظ من خلال استطلاعات الرأي بأن الصحة في عمون الفرنسيين ، بحسب بعض علماء الاجتماع ، لا تقدر بثمن ، كما أن الاستهلاك الصحي مؤشر قوي على مستوى تقدم مجتمع ما ؛ إذ تخصص فرنسا 9,4% من الناتج الخام PIB لتقوية ذلك ألمانيا وهولند وبلجيكا ، لكن تبقى أقل من الولايات المتحدة وكندا. انظر الكتاب الأبيض الخاص بالنظام الصحي 1994. مما جعلهم يقومون مؤخرا بخطة "رقمنة الصحة 2020" كباقي المجالات الأخرى لضمان خدمات صحية أفضل ورعاية أوسع :

[https://www.france-assos-sante.org/publication\\_document/livre-blanc-contribution-des-outils-numeriques-a-la-transformation-des-organisations-de-sante-tome-I/](https://www.france-assos-sante.org/publication_document/livre-blanc-contribution-des-outils-numeriques-a-la-transformation-des-organisations-de-sante-tome-I/)

والرقمية ، والعنف ضد المرأة والطفولة ، أما على المستوى الصحي: تقاوم نسبي للأمراض المزمنة ، وبعض المشاكل النفسية خاصة عند المصابين بالأمراض النفسية (مثلاً: الاكتئاب والفصام والاضطرابات النفسية الحادة ، والقلق).

### 3. الدروس

- روح التضامن العالية التي تجسدت بين أعلى سلطة في البلاد وجميع المؤسسات والقوى الحية بالمغرب ، بفضل تلاحم الملك والشعب الذي شكل حصنا تاريخيا في مواجهة كل الأزمات ، كتعاقد دستوري ، حيث ينص الفصل الأول من الدستور على أن " نظام الحكم بالمغرب نظام ملكية دستورية ، ديمقراطية وبرلمانية اجتماعية"<sup>3</sup>

الذكاء المغربي في التعامل مع أزمة كوفيد-19 ، وعبقورية سياسية بالقيادة الرشيدة للملك محمد السادس نصره الله. تعد فرصة لتحقيق الإقلاع المعرفي نحو تحقيق التنمية الشاملة ، وتمكين الشباب المغربي من ولوج مجتمع المعرفة باعتباره طاقة هائلة أبانت عن قدراتها العالية في الإبداع والابتكار.

و يتجلى هذا أيضا في نجاعة إقرار حالة الطوارئ الصحية وروح الوطنية الصادقة في صفوف الطبيبات والأطباء ، وكذا الصيادلة والأطعم الطبية الذين يتواجدون في الصفوف الأمامية لإتقاذ حياة المرضى ، ونساء ورجال مجندون لمحاصرة الوباء ، أو نقل المصابين بالنسبة لأفراد الوقاية المدنية ، أو تطهير وتعقيم وتنظيف الفضاء العام بإشراف السلطات المحلية وتقان أفراد النظافة ، أو فرض حالات الطوارئ؛ على رأسهم عناصر الجيش والأمن الوطني والدرك الملكي والقوات المساعدة ، وكذا تجند نساء ورجال التعليم والأطر التربوية ، والمجتمع المدني ، وعليه شكلت أزمة كوفيد-19 فرصة لتقوية الاعتزاز بالانتماء للوطن ، ومحطة تاريخية خالدة طبعت الذاكرة المغربية ؛<sup>4</sup>

نجاعة قرار التعليم عن بعد باعتباره إستراتيجية تربوية وإجراء فاعلا؛ فهو الأول من نوعه في المغرب لتعويض التعليم الحضوري ، وتعزيزه بقرار دعم التعلم عن بعد في مختلف المواد ، والمستويات الدراسية ، ويأتي تفعيلها لتوجيهات الرؤية الاستراتيجية 2015-2030 الرامية إلى الارتقاء بجودة التعليم ، وكذلك في إطار الدعم التربوي المؤسساتي ، الذي تشرف عليه مديرية برنامج "جيني" (GENIE) برنامج وطني أشرف على انطلاقه الملك محمد السادس ، وتوج بجائزة اليونسكو سنة 2017 ؛ ويعتبر تجسيدا للإستراتيجية الوطنية لتعميم تكنولوجيا المعلومات والاتصالات في التعليم بالمغرب ؛ وهو أحد المشاريع المهيكله للورش الوطني المغربي الرقمي الذي يهدف إلى:

- جعل تكنولوجيا المعلومات والاتصالات محركا للتنمية البشرية ؛
- جعل تكنولوجيا المعلومات والاتصالات مصدرا للإنتاجية وقيمة مضافة لباقي القطاعات الاقتصادية وللإدارة العمومية ؛
- جعل قطاع تكنولوجيا المعلومات والاتصالات أحد دعائم الاقتصاد ؛
- جعل المغرب في قلب المنظومة التكنولوجية الجهوية<sup>5</sup> ؛
- كل هذه التدابير الفعالة تهدف إلى تمكين المتعلمين من التعليم ومتابعة دروسهم عن بعد ومرافقتهم ، ويسهر على هذا الورش الحيوي الكبير ، إيماننا من الوزارة الوصية وجميع الفاعلين التربويين بأهمية دعم التعلم عن بعد ، بكل روح مواطنة مسؤولة ، السيد وزير التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي ، الناطق الرسمي باسم الحكومة.

<sup>3</sup> انظر الفصل الأول من الدستور المغربي ، ومن هنا تبرز أهمية إحداث الصندوق الخاص بتدبير "جائحة فيروس كورونا".  
<sup>4</sup> لتعامل المغاربة مع حالة الطوارئ الصحية تعاملًا حضاريا بامتياز ، ونسجل مايقوم به المجلس الوطني لحقوق الإنسان "من عملية تتبع ورصد لوضعية حقوق الإنسان وتداعيات انتشار "جائحة كوفيد 19- " ، خاصة بالنسبة للفئات الهشة ، وذلك وفقا للتشريعات الوطنية والمواثيق الدولية ذات الصلة ، وبتنسيق مع السلطات المعنية ومنظمات المجتمع المدني " ، للتفاصيل انظر: <https://www.cndh.ma/ar/actualites/fy-zl-hl-ltwry> ، للتفاصيل انظر: Frédéric Keck، مدير الأبحاث في CNRS ، في حوار مع جريدة "العالم" ، اعتبر أن كل بلد اختار تعاملا خاصا في مواجهة أزمة كوفيد 19- ، وذلك بخلفية تاريخية وثقافية. للتفاصيل انظر الرابط التالي: [https://www.27/03/2020-de-vie\\_6034646\\_3224.html](https://www.27/03/2020-de-vie_6034646_3224.html)

<sup>5</sup> للتفاصيل انظر <http://www.taalmice.ma> و التقرير التركيبي للبرنامج الاستعجالي 2012-2009 ، منشورات المملكة المغربية ، وزارة التربية الوطنية والتعليم العالي وتكوين الأطر والبحث العلمي ، وبرنامج GENIE تكنولوجيا المعلومات والاتصالات في التعليم وتطوير الأداء المهني ، دليل المكون ، ط ، 2013، منشورات وزارة التربية الوطنية ، وكذلك تقرير المجلس الاقتصادي والاجتماعي والبيئي لسنة 2017.

- حققت جامعة محمد الخامس طفرة في مجال التعليم الرقمي منذ إغلاق جميع مؤسساتها ، حيث تجندت لرقمنة محتوياتها بإشراف السيد الرئيس و بانخراط السادة العمداء والسادة المديرين وجميع الأساتذة الباحثين والمسؤولين الإداريين والتقنيين<sup>6</sup>.
- بتعبئة فعالة وإجراءات هامة ، أطلقت المكتبة الوطنية للملكة المغربية بإشراف السيد المدير مجموعة من الخدمات الفاعلة لتمكين جميع المنخرطين والطلبة والباحثين من الاستفادة العلمية لخدمات عن بعد ، إيماناً منها بأهمية تمكين الطلبة والباحثين من المكتبات الرقمية والمنصات الإلكترونية وإمكانية النسخ المجاني طيلة مدة أزمة كوفيد-19.

#### 4. الاقتراحات

يشكل قرار رفع الحجر الصحي ضرورة اقتصادية وتعليمية واجتماعية ونفسية ملحة ، ولكنه يبقى مجازفة ومآزقا بالنسبة للعديد من الدول. أما بالنسبة للمغرب فالوضعية الوبائية متحكم فيها بفضل الاستباقية والترسانة من التدابير التي سلف ذكرها. ولكن وبكل واقعية ، فمن الراجح وجود فئة من المواطنين ستخرق قرار الحجر الصحي و/أو لن تنقيد بإجراءات السلامة الوقائية ؛ وهو سلوك ناتج عن الجهل بالثقافة الصحية والأمية بكل أنواعها ، وأخطرها في اعتقادي ، الأمية المدنية ، *Civilliteracy* (المعرفة المدنية والمهارات المدنية والقيم المدنية)<sup>7</sup>. وعليه ف"مقاومة التغيير" (مع نمط العيش الجديد في ظروف الحجر الصحي) ؛ يشكل أكبر تهديد لجميع الجهود والتضحيات الجسيمة التي يقدمها المغاربة بكل مسؤولية وتقان ، وبالتالي يعطل عجلة التعافي من الوباء في موجهته الأولى<sup>8</sup> ، والتنمية الشاملة المنشودة. هذا الوضع يدعونا جميعا في هذه الظرفية الاستثنائية ، لإيجاد لقاح " المواطنة الحققة" ، فضلا عن لقاح ضد كوفيد-19. مما يستدعي الزيادة في تكثيف البرامج التوعوية والإرشاد بجميع الوسائل السمعية والبصرية والتكنولوجية المبتكرة.

يمكن إدماج من لا يلتزمون بالحجر الصحي وشروط السلامة الوقائية عبر إشراكهم في برامج تواصلية تدريبية تطبيقية على التثقيف الصحي بغية تغيير اتجاهاتهم مع الاهتمام بالأنشطة الموازية لمحو الأمية كالتوعية الصحية والبيئية ، والتدريب وغرس القيم الإيجابية. وهذا يعتبر أكبر التحديات التي تواجه بلادنا مع أزمة كوفيد-19 ، رهان تحويل العنصر البشري من مصاب بالفيروس وناقل للعدوى في وسطه العائلي والمجتمعي إلى عنصر فعال يشارك في التحسيس بخطورتها ، وبالتالي يتجنب بطواعية ومرونة لمواجهتها.

#### ومن المبادرات المبتكرة التي يمكن إطلاقها في هذا الصدد:

- إعداد كبسولة تحسيسية كتطبيق أوتوماتيكي على شاشة الهاتف المحمول ، يفتح مع استعمال الهاتف وبولوج اليوتوب. بالنسبة للأطفال ، يقترح صنع كمامات جذابة تحمل صورا أبطال الرياضة والفن ، وفي نفس الوقت تكون ناطقة *Masques sonores* ، برسائل تحسيسية وترفيهية (تحبيب الصابون وغسل اليدين باستمرار).
- إحداث لوحات إلكترونية تشغل مع علامات المرور ، وتعرض رسائل تحسيسية خلال فترات توقف السائقين ، وذلك بتنسيق مع اللجنة الوطنية للوقاية من حوادث السير والسلطات المعنية ، ويمكن تعميم نفس اللوحات بالفضاءات العمومية الحافلات طراموي ، سيارات الأجرة ، عند المصعد الكهربائي ، فضلا عن لصيقات جذابة ومطويات تنطق عند اللمس *Brochures sonores* .
- تكثيف المبادرات المواطنة بهدف تمكين الطلبة والتلاميذ من شبكة الأنترنت والحواسيب مثل مبادرة مليون محفظة ، إحداث مهرجان وطني رقمي للصابون تحت شعار "قيمة الصابون في إنقاذ الحياة" يكون الهدف منه تخصيص "جائزة ابتكار الصابون الإيكولوجي ، بإشراف جامعة محمد الخامس بالرباط .

<sup>6</sup> أهمية الاستثمار في التربية من أجل تحقيق التنمية الشاملة ، والتأكيد على الأهمية القصوى للمواطنة المخصصة للبحث العلمي وتحقيق التراكم المعرفي بالجامعة كرافعة للتنمية. آليات تدبير أزمة جائحة كوفيد-19 تمكن المغرب من تحقيق مرتبة مهمة وتوقع بين الدول التي نجحت في مكافحة هذا الوباء بشهادة دول العالم ، فوضعه حاليا منفردا حتى مقارنة مع بعض الدول الإفريقية والعربية. <sup>8</sup> لأن منظمة الصحة العالمية تنذر باحتمال وقوع موجات أخرى.



## الخاتمة

من خلال ما تقدم ، فقد تأكد بالملحوس بأن الطفرة النوعية في مجال الصحة والمعرفة والابتكار وفي المجال البيئي التي يحققها المغرب زمن أزمة جائحة كوفيد-19 تعد فرصة القرن ، ومكسبا يستحق التثمين ، وبالتالي مدخلا أساسيا للتغلب على تداعيات هذه الأزمة الكبرى ، وتحقيق المشروع المجتمعي والنموذج التنموي المنشود في بلادنا رهين بمدى الاستثمار في الرأس المال البشري والمعرفة والابتكار السبيل الوحيد لمواجهة كل الكوارث والأزمات في ظل دستور 2011.

## المراجع

- التقرير التركيبي للبرنامج الاستعجالي 2012-2009. منشورات المملكة المغربية ، وزارة التربية الوطنية والتعليم العالي وتكوين الأطر والبحث العلمي.
- المجلس الاقتصادي والاجتماعي والبيئي ، إحالة ذاتية رقم 2014 /17.
- الجابري ، محمد عابد: 1977 ، رؤية تقديمية لبعض مشكلاتنا الفكرية والتربوية ، منشورات مغاربية.
- الدستور المغربي ، 2011.
- الميثاق الوطني للتربية والتكوين ، منشورات وزارة التربية الوطنية ، الرباط ، 1999.
- UNESCO, 5<sup>e</sup> conférence Internationale sur l'Éducation des adultes, mai 1997, Unesco, Paris.
- <http://www.cg.gov.ma>
- <https://www.men.gov.ma/Ar/Pages/ToutesPublications.aspx>
- <http://www.taalimtice.ma/>
- <https://www.men.gov.ma/Ar/Documents/MAmzazi-PrImnt180520.pdf>
- [https://www.sante.gov.ma/Pages/ADM\\_Centrale/Delm.aspx](https://www.sante.gov.ma/Pages/ADM_Centrale/Delm.aspx)
- [https://www.mapnews.ma/ar/actualites/13\\_Mai\\_2020](https://www.mapnews.ma/ar/actualites/13_Mai_2020) - لاسنة بيضاء.. الوزارة الوصية تقطع الشك باليقين
- [http://www.ces.ma/Documents/PDF/NMD/CESE-Nouv\\_Modele\\_de\\_Devt-a.pdf](http://www.ces.ma/Documents/PDF/NMD/CESE-Nouv_Modele_de_Devt-a.pdf)
- <https://www.finances.gov.ma/CommuniquésEtAnnonces/cabinet/corona-virus-cve/srl-papier3ar.pdf>
- <https://www.cndh.ma/ar/actualites/fy-zl-hl-ltwry-lshy-tdkhl-ljntyn-ljhwytyl-lhqwq-lnsn-bfs-mkns-wldkhl-wdy-lidhbb-fy-tr-mhm>
- <https://www.frenchweb.fr/au-canada-une-startup-traque-le-coronavirus-grace-a-lintelligence-artificielle/393154>
- [https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/des-projets-pour-une-relance-1202120#utm\\_source=](https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/des-projets-pour-une-relance-1202120#utm_source=)
- <https://www.institutmontaigne.org/blog/les-etats-face-au-coronavirus-lallemagne-un-modele-resilient>
- <https://www.revueconflits.com/coronavirus-coree-du-sud-traitement-epidemie/>
- <https://w https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2012-2-page-25.htm>

## 14. الأزمة الوبائية وأثرها النفسي على أفراد المجتمع المغربي

ذ. محمد إدموليد

كلية الآداب والعلوم الإنسانية. جامعة محمد الخامس بالرباط



### مقدمة

تعتبر الأزمة وضعية خارجية عن السيطرة حيث تؤثر بشكل من الأشكال على أنماط حياة الأفراد والجماعات ، وذلك في جوانب مختلفة ، الاجتماعية منها المرتبطة بالجماعة والنفسية المتعلقة بالتغيرات السلوكية التي تحدث للأفراد جراء تعرضهم لأزمة ما ، حيث إنها تحدث تغييرا في الأدوار الاجتماعية وربما توقعها لفترة غير محددة الزمن. وحسب إيفون لكونت فالأزمة هي " فترة نسبيا قصيرة من عدم التوازن النفسي التي تتواجد عند شخص واجه حدثا خطيرا يمثل مشكلة مهمة له ، وأنه لا يستطيع الفرار أو حلها بمؤهلاته " [1]. من خلال هذا التقديم المختصر والتعريف بالأزمة بتجلياتها المتعددة أمكننا الحديث عن تأثيرها المباشر وغير المباشر على سيكولوجية الأفراد.

### 1. البعد النفسي والاجتماعي للأزمة

حالة الطوارئ التي أعلن عنها المغرب كان لها أثر نفسي اجتماعي على الأفراد ، من حيث حجم وطبيعة الوباء الذي خلف نوعا من الصدمة وعنصر المفاجأة ، وقد عرف جندرون الصدمة على أنها " إنذار منبعث من وظائف الجسم حينما يتم إطلاق إشارة بوجود خطر حقيقي يصعب استيعابه للحظة " [2]. ينتج عن الصدمة مجموعة من المخاوف المرتبطة بالوضعية العامة التي تعيشها البلاد وكيف تتمثل هاته المخاوف ، على سبيل المثال لا الحصر الخوف من انتهاء المواد الغذائية ، رجوع الكوايس المرتبطة بالأوبئة التي خلفتها المشاهد التي ترى في الأفلام ، وبالتالي فمن الطبيعي أن المعطيات الخاطئة ستزيد من هول وقلق الأشخاص.

أشارت اللجنة الدائمة للوكالات الدولية<sup>1</sup> في المذكرة المختصرة لتناول الجوانب المتعلقة بالصحة النفسية والدعم النفسي الاجتماعي خلال تفشي فيروس كورونا في نسختها الأولى ، أنه عند انتشار أي وباء لابد أن يشعر الأفراد بالتوتر والقلق الذي بدوره ينعكس على ردود أفعالهم ، فغالبية الردود تتم على الشكل التالي: "الخوف من الإصابة بالمرض والموت ، الخوف من فقدان العناية الطبية في المرافق الصحية ، الخوف من فقدان سبل العيش وعدم القدرة على العمل أثناء فترة العزل مع الخوف الطرد من العمل ، التخوف من الاستبعاد الاجتماعي ، شعور الأفراد أنهم عاجزين عن حماية المقربين لهم والخوف من فقدانهم بسبب الإصابة بالفيروس ، الشعور بالملل ، الوحدة والاكنتاب بسبب العزل ، الخوف من إعادة إحياء تجربة المرور من محنة وبائية سابقة" [3] .

ورجوعا إلى وجهة نظر علم النفس التي تعتبر أن القلق والخوف عاملان أساسيان مؤثرين في سلوك الشخص وفي تعامله مع الآخر ، أي أن القلق يؤثر على الأشخاص الذين لديهم ضعف وهشاشة في الشخصية ، يعتبر وليمبي فرديناند أن القلق هو "نتيجة لمشاعر شديدة" [4] ، ففي ظل هذه الظروف غير المستقرة نجد أن غالبية الأفراد يعملون بطريقة غير مباشرة على نقل الإحساس بالقلق والخوف فيما بينهم ، لأن الخوف معد بناء على التمثلات التي يحملها الأفراد ، أي أنهم ينقلون مشاعر الخوف المصحوبة بالأخبار السلبية ، وهذا يؤثر سلبا على الجهاز النفسي للإنسان الذي تقل مناعته تبعا للضغوطات التي يتعرض لها ، والتي تجعله ضعيفا أمام أي ضغط يمارس عليه مما يكون سببا في ضعف مناعته النفسية.

<sup>1</sup> اللجنة الدائمة المشتركة بين الوكالات IASC للصحة النفسية والدعم النفسي الاجتماعي في حالات الطوارئ  
IASC Reference Group on Mental Health and Psychosocial Support (MHPSS) in Emergency Settings

والمناعة هي مجموعة من وسائل الدفاع التي يتم تقويتها عبر التفاعل مع البيئة ، وذلك عبر تطوير الآليات الطبيعية المتواجدة لدى الإنسان منذ ولادته ، حيث يتجلى مفعولها في قدرة الفرد على التكيف مع مختلف الأوضاع ، وحسب الظروف التي تفرضها طبيعة الأزمات ، لأنه من الطبيعي أن نحس بنوع من الضغط النفسي خلال هذه الأزمة ، خصوصا وأننا نعيش في ظل جائحة عالمية لم يسبق لنا عيشها.

يمكن أن نسلط الضوء أيضا على المسؤولية الفردية وعلاقتها بمسألة انتشار الفيروس ، من خلال تحليل جانب إحساس الفرد بالذنب جراء نشره للفيروس بين أوساط المجموعة المحيطة به ، خصوصا إذا كان على علم بإصابته مع خرقه المسبق لتعليمات السلامة. هناك مسألة مهمة مرتبطة بالتمثيلات المتعلقة باستبعاد الإصابة بالمرض ، فغالبية الأفراد يتخيلون أن بلدهم بعيد كل البعد عن الإصابة بالوباء وبالتالي استبعاد إصابتهم بالعدوى ، وهذا يفسر تهيؤاتهم عن الحصانة والمناعة النفسية التي يمتلكونها وأنهم غير معنيين بهذه العدوى ، لأن هذا الوباء مقدر لأشخاص آخرين ، وهذا ما يعزز مناعتهم النفسية ولو بطريقة غير مباشرة عن طريق درء هذه المخاوف.

## 2. تغير نمط عيش الأفراد جراء الحجر الصحي

فترة الحجر الصحي ليست بشيء جديد بالنسبة للمجتمع المغربي ، لأنه على الرغم من عدم عيش المغرب على المستوى القريب أزمة مماثلة لكي يستغلها للتعامل مع هذه الجائحة ، إلا أنه تعايش مع هذا الوضع ، حيث استفاد من الأزمات الوبائية التي مرت بها الدول المغاربية في الفترة ما بين 1798-1800 أي خلال فترة انتشار الطاعون ، حيث أشار محمد الأمين البزاز إلى أن المغرب " بقي على الأقل حسب مصادرنا بمنأى عن وباء الطاعون طيلة هذه السنوات الرهيبة ، فهل كان يتخذ احتياطات وقائية ؟ في الواقع لم تكن توجد في البلاد أية إدارة لتنظيم الحجر الصحي ، إلا أن هذا لم يكن يحول دون اتخاذ بعض التدابير الآتية ، حيث أقام السلطان محمد بن عبد الله نطاقا عسكريا في الحدود الشرقية لوقاية مملكته من الوباء المتفشي وقتذاك في الجزائر" [5] من هنا يتبين لنا أن الحجر الصحي ليس مخططا استراتيجيا وليد هذه الظروف التي نعيشها اليوم وإنما هو تراكم تجربة سنوات مضت ، من هنا كان ولا بد من أخذ الحيطة والحذر في التعامل مع كل ما تقتضيه شروط السلامة مع التقيد بالتعليمات التي تقرضها السلطات الأمنية والصحية وذلك تجنبنا لأي انتشار غير محتمل ووخيم العواقب.

إذا حاولنا من هذا المنطلق أن نقرب المنظار اليومي لنمط عيش أغلب أفراد المجتمع المغربي قبل تفشي الوباء ، سنجد أن غالبيتهم اعتادوا الخروج وعدم الجلوس في البيت ليس بمعنى الجلوس طوال اليوم ، لكن حسب البرنامج الذي اعتادوه والدور الذي يقومون به. منهم من اعتاد العمل لفترة معينة في اليوم ، ومنهم من يقضي اليوم خارج البيت للدراسة ، وأغلب الأهميات اعتادوا الجلوس داخل المنزل إن لم نقل كلهن ماعدا اللواتي يشتغلن. لكن بعد تفشي الوباء وفرض الحجر الصحي ابتداء 16 مارس 2020 ، بدأت تنداعى مجموعة من الأحاسيس المرتبطة بالخوف والقلق والحزن ، ومع طول مدة الحجر أصبح عنصر الملل يسيطر على الأشخاص الذين لم يتعودوا الجلوس في المنزل ، ولم يتمكنوا من خلق أنشطة بديلة تغنيهم عن الحياة التي تعودوا عليها من قبل ، وبالتالي فقد اختلقت الأدوار الاجتماعية وأصبح من غير الممكن ممارسة حياتهم بشكل طبيعي.

من جانب آخر وعلاقة بأخبار تفشي الوباء ، فما تمت ملاحظته هو طفو المعلومات المتعلقة بهذه الجائحة على الساحة الإعلامية بشكل عام. الكل يتكلم عن هذه الجائحة بغض النظر عن مصادرها ، سواء المرئية منها أو السمعية والمقروءة عبر الصفحات الالكترونية. إلى جانب ذلك لاحظنا أن تبادل الأخبار المتراوحة بين الصائبة والمزيفة عبر مواقع التواصل الاجتماعي زاد من حدة القلق والخوف والتوتر النفسي الذي انعكس بدوره على قوة المناعة والراحة النفسية ، لأن هذه الجائحة لم تستهدف الجانب الصحي فقط ، بل استهدفت بشكل غير مباشر الوضعية الاقتصادية والاجتماعية للبلاد ، وهذا ليس مرتبطا فقط بالمغرب وإنما بعدد هام من الدول التي انتشر فيها فيروس كوفيد-19. وفي هذا الصدد أشار فريدريك بوهون في دراسته على دولة بلجيكا إلى أن وباء كورونا أثر على " الصحة والتعليم والاقتصاد والعدل وبعض القطاعات الحيوية" [6] .

### 3. إحداث الصندوق وخلايا الإنصات لتدبير جائحة كورونا

كان لإحداث صندوق تدبير جائحة كورونا آثار ايجابية على مستويات متعددة ، فقد تم على المستوى الصحي رفع الطاقة السريرية للإنعاش وذلك لتدبير الحالات المستعجلة داخل كل المستشفيات الإقليمية والميدانية ، بالإضافة إلى شراء المعدات الطبية ، أما على المستوى الاجتماعي فقد تم تخصيص منحة لفائدة الفئات الهشة المتضررة جراء هذه الجائحة. من ايجابيات هذا الصندوق كذلك أنه خلق نوعا من التضامن والتفاعل الذي كاد يندثر بين الأفراد ، ولهذا فقد تم تبني إستراتيجية التبرعات المالية كل حسب الإمكانيات التي يتوفر عليها ، وذلك لإعالة الفئات المتضررة وتعزيز الخدمات المستقبلية لتدبير الجائحة.

من بين التجارب التي كانت فعالة خلال فترة الحجر الصحي ، هي خلايا الإنصات والدعم النفسي الاجتماعي عن بعد ، حيث تم على مستوى كلية الآداب والعلوم الإنسانية بجامعة محمد الخامس بالرباط ، إحداث خلية للدعم مكونة من اثنا عشر فرع شملت كل جهات المغرب ، تضمنت أساتذة وطلبة باحثين في علم النفس الإكلينيكي وعلم الاجتماع والوساطة الأسرية بالإضافة إلى المساعدين الاجتماعيين المنطوين تحت لواء الاتحاد الوطني لنساء المغرب ، حيث أنيطت بالخلية مهمة مؤازرة النساء من خلال استقبال مكالماتهن وتقديم الدعم النفسي للحالات التي تعرضت للعنف ، مع العمل على توجيه باقي الحالات للخدمات التي يقدمها الاتحاد الوطني لنساء المغرب ، وفي هذا الصدد أود الإشارة إلى أنه كانت لي مساهمة إلى جانب باقي الزملاء في تقديم الدعم النفسي والتنسيق بين باقي الأخصائيين النفسانيين على مستوى جهة الشرق.

#### خاتمة

من خلال المعطيات أعلاه ومن خلال تحليل الوضعية الراهنة التي يعيشها المغرب أمكننا الخروج بمجموعة من التوصيات التي تهم التكيف السليم مع هذه الأزمة الوبائية وذلك من خلال جوانب متعددة:

- تقادي تقصي الشائعات التي يتم تداولها عبر وسائل التواصل الاجتماعي والأخبار حول كورونا لأنها ترفع حالة القلق والتوتر النفسي الذي ينعكس على قوة المناعة النفسية.
- التركيز على الجانب التربوي من خلال طمأنة الأطفال وعدم نقل الخوف إليهم ، المرتبط أساسا بالحال الذي نعيشه في ظل هذه الأزمة.
- التحدث ونسج علاقات اجتماعية مع أفراد العائلة والأشخاص المقربين.
- الاهتمام أكثر بالأشخاص المصابين بالاضطرابات النفسية الذين كانوا يرابطون على حصص العلاج النفسي ، للتعرف على أحاسيسهم ومشاعرهم التي قد تتغير فجأة جراء هذه الجائحة وهذا الحجر الصحي الذي غير نمط حياة الكثير من الأفراد.
- تقديم الدعم المعنوي والنفسي عبر وسائل الاتصال للأشخاص الانطوائيين ، وذلك لتقريبهم قدر الإمكان من المجموعة وعدم جعلهم ينغلقون على ذاتهم من خلال خلق علاقات إيجابية معهم.
- ينبغي العودة إلى الذات لإعادة هيكلة مقومات الشخصية ، أكيد أنه لن يكون تغييرا في الأسس والثوابت ، بل أن هذه الوضعية التي نعيشها اليوم ستكون لها بصمة قوية خصوصا على الأشخاص الذين لديهم قابلية لتقبل التغيير.
- كما قدمت منظمة الصحة العالمية مجموعة من التوصيات في إطار الإسعافات النفسية الأولية وذلك تماشيا مع أية أزمة عالمية من بينها ، " تقديم الدعم والرعاية ، تقييم اهتمامات الأفراد ومساعدتهم على تلبية احتياجاتهم الأساسية من طعام ومأوى ، مساعدة الأفراد على الهدوء ، مساعدة الناس في الحصول على المعلومات والخدمات والدعم الاجتماعي الذي يحتاجونه ، حماية الناس من الأخطار الجديدة المحتملة" [7] . هكذا نكون قد أحطنا بمجموعة من المعطيات التي تهم التعامل مع هاته المستجدات المتعلقة بالأزمة الوبائية.

## لائحة المراجع

- [1] Yvon, L. Y. «L'intervention en situation de crise». Santé mentale au Québec, Volume II (numéro 2).1986. P 122-142.  
<https://doi.org/10.7202/030352ar>
- [2] Gendron, Y. «Troubles anxieux agoraphobie phobie sociale crise da panique». de ploie tes ailes. septembre 2011. P 1-78.
- [3] اللجنة الدائمة للوكالة الدولية. « مذكرة مختصرة تتناول الجوانب المتعلقة بالصحة النفسية والدعم النفسي الاجتماعي خلال تفشي فيروس كورونا المستجد ». IASC MHPSS. فبراير 2020. ص 1-24.
- [4] Wullimier. F. « dépression et opportunités de la crise». GRAAP, lausanne,suisse. mai 2009. P1-19.
- [5] محمد الأمين البزاز. « تاريخ الأوبئة والمجاعات بالمغرب في القرنين الثامن عشر والتاسع عشر ». سلسلة رسائل وأطروحات ، رقم 18 منشورات كلية الآداب والعلوم الإنسانية جامعة محمد الخامس الرباط . 1992.
- [6] Frédéric Bouhon, A. J. « l'état belge face à la pandémie de covid-19 : esquisse d'un régime d'exception». cairn.info. 2020. P 5- 56.
- [7] DMS. «premiers secours psychologique: Guide pour acteurs de terrain». les bibliothèque de DMS. 2012.

## 15. الضغط النفسي في زمن كورونا. محاولة للرصد والفهم



### ذ. مصطفى أوسرار

كلية علوم التربية. جامعة محمد الخامس بالرباط

#### تمهيد

صاحب انتشار فيروس كوفيد-19 كوباء عالمي والتدابير المصاحبة له (التباعد الاجتماعي ، حالة الطوارئ ، الحجر الصحي) ، ظهور مجموعة من الاضطرابات على مستوى الصحة النفسية والعقلية لدى المواطنين المغاربة ، وانطلاقاً من ملاحظتنا اليومية من خلال الممارسة التطوعية ضمن تجربة خلية الدعم النفسي عن بعد كوفيد-19 بكلية علوم التربية جامعة محمد الخامس بالرباط. سنعمل ضمن هذه المقالة على رصد بعض أشكال الضغوط النفسية التي يعيشها الأفراد في هذه الظرفية ، ثم جرد بعض الاستراتيجيات التي يلجأ إليها الأفراد في مواجهتهم لمصادر الضغط والتوتر ، مسترشدين في ذلك بالنموذج التحليلي التفاعلي لكل من Susan FOLKMAN و Richard LAZARUS الذي يجمع في تحليله للضغط النفسي بين العوامل المتعلقة بالفرد والمعطيات المرتبطة ببيئته الاجتماعية.

يُعرف الضغط النفسي باعتباره سيورة تظهر حينما تتجاوز معطيات الوضعية قدرات الفرد التكيفية ، كما أنها حالة من اللاتوازن بين معطيات الواقع الاجتماعي ومؤهلات الفرد وقدراته [1]. كما يتميز بكونه تجربة فردية بامتياز ، ذلك أن عناصر الضغط والتوتر هي عناصر مدركة من طرف الفرد ، فلا يؤدي نفس الموقف بالضرورة إلى الإحساس بالضغط والتوتر بالنسبة لجميع الأفراد ، بل إن طبيعة إدراك الفرد للحدث هي التي تؤدي لظهور هذا الإحساس. ومنه فالأحداث الضاغطة هي مجموعة من التحولات التي يعيشها الفرد والتي تتطلب بناء استراتيجيات جديدة للتكيف [2] ، وهو ما تأكدنا منه من خلال عدد من الاتصالات التي نتلقاها بشكل يومي في إطار "خلية الدعم النفسي" ، بحيث تبين أن إدراك الأفراد للوباء وللتدابير الوقائية يختلف من شخص لآخر حسب بنيته النفسية وتجربته في الحياة. فكثيراً ما نسمع عبارات مثل: "أشعر بتوتر شديد ، وأني منهك ، لا أستطيع النوم ، لا أستطيع التركيز... " ، أو "أنا خائف ، وأحس بقلق..." بل تصل أحياناً إلى حد توهم الإصابة بفيروس كوفيد-19. كلها عبارات تحيل على حالة نفسية غير مستقرة وتعبر عن الحاجة إلى مساعدة ودعم ومواكبة من أجل استعادة استقرار وتوازن الوضع النفسي.

بهذا يكون الضغط النفسي بمثابة بناء معرفي يحدده الفرد ، بالنظر إلى طبيعة علاقته بالمحيط ، لذلك يعرفه [3] بأنه علاقة تفاعل بين الفرد والمحيط ، وتخضع هذه العلاقة لعملية تقييم معقدة يقوم بها الفرد ، ذلك أن تقييم وضعية الحجر الصحي كحدث ضاغط يرتبط ببعيد الإدراك وسيروراته المتمثلة في التقييم بمستوياته الأولية والثانوية.

فالتقييم الأولي يركز على تقدير الأحداث مصدر الضغط والتوتر وتقييمها بناء على طبيعة تأثيرها المحتمل على الشخص ، أو بناء على تجربة سابقة معاشة ، فالتحليل الأولي إذن يهتم بالمتغيرات المرتبطة بالوضعية من جهة ، والمرتبطة بالفرد من جهة أخرى. فالعوامل المرتبطة بالفرد تتمثل في محاولة الإجابة على السؤال التالي: ما هي العناصر التي يهددها هذا الوباء؟ ما هي خصائصه؟ وما هي الأضرار والفوائد من وضعية الحجر الصحي؟ بمعنى آخر فالشخص يحاول أن يحدد الرهان وراء هذه الوضعية الجديدة ، مع محاولة تحديد درجة اقتراب الضرر المحتمل ، ومداه وغموضه ومدته واحتمال رسده وترقبه [4].

بعد تقييم أولي لعناصر الضغط المرتبطة بالوباء من خلال تحديد مستوى ضرره والخطر الذي يمثله بالنسبة لحرية الفرد ومستقبله ، تظهر عناصر التقييم الثانوي بحيث يقوم الفرد بتقييم مؤهلاته وإمكانياته الشخصية لمواجهة هذه الوضعية المستجدة ، وما سترتب عن ذلك ، كما يتساءل عن ما يمكن القيام به لتجاوز الصعوبة المحتملة من هذا الموقف الاجتماعي [4] ، كما يختبر مصادر المواجهة كإمكانيات المتاحة في المحيط الأسري والاجتماعي وإمكانية حصوله على سند من المقربين والأصدقاء.

تتكامل إذن عناصر التقييم الأولي والثانوي لتحدد طبيعة العلاقة بين الفرد ومحيطه الاجتماعي ، لتسمح للفرد بالانخراط في بناء استراتيجية لمواجهة تحديات وتبعات وضعية الحجر الصحي.

واستراتيجيات المواجهة مفهوم يراد به الطرق التي من خلالها يستجيب الفرد لوضعية ضاغطة ومرهقة ، وقد كثر استخدامه في مجال علم النفس والطب العقلي ، وبالأخص في البحوث حول الضغط النفسي للإشارة إلى الأساليب التي يستخدمها الفرد من أجل السيطرة على الوضعيات التي تشكل بالنسبة له تهديدا. كما أن استراتيجيات المواجهة تشير إلى الطرق التي يعتمد عليها الفرد للتكيف مع الوضعيات الصعبة خاصة في لحظات الأزمات ، فهي تحيل على وجود مشكل حقيقي أو متصور "مدرك" من جهة ، وعلى بناء استراتيجية لمواجهة من جهة أخرى [5]. ولمواجهة الضغط النفسي الناجم عن انتشار الوباء بناء على حيلة التقييمين الأولي والثانوي ، يقوم الفرد بتطوير بعض أشكال استراتيجيات المواجهة التي يمكن تلخيصها في نوعين:

## 1. استراتيجيات متمركزة حول المشكلة

تقوم هذه الاستراتيجيات على بذل مجهود معرفي وسلوكي لتقليص مستوى الضغط القادم ، لهذا يعمل الفرد على جمع أكبر ما يمكن من المعطيات حول الموقف لبناء استراتيجية للمواجهة. وتوصف الاستراتيجيات المتمركزة حول المشكل بـ "النشيطة" [6] ، لأنها تهدف إلى التغيير ، أي تغيير مصدر الضغط والتوتر ومواجهته ، وتأخذ هذه المواجهة مجموعة من الأشكال ، فقد تكون مواجهة وقائية ، أي مواجهة البوادر الأولى للمشكل قبل انعكاسه سلبا على الفرد ، كالامتناع عن السفر وتجنب أماكن مخالطة القادمين من الخارج لاحتمال إصابتهم. وقد يأخذ هذا التدبير أشكال متعددة من خلال (جمع أكبر قدر من المعطيات مثلا حول طرق وسرعة انتشار الوباء وتأثيراته ، والممارسات الجيدة للوقاية ، وحدوده ومدة الحجر الصحي ، البحث عن حلول ممكنة ، تدبير الوقت ، بناء برنامج جديد...) [7] ، قد يلجأ الفرد كذلك إلى مواجهة عنيفة تستند إلى استخدام القوة لإحداث تغيير مباشر في المواقف مصدر الضغط. فالغاية من هذه الاستراتيجيات هي محاولة التكيف من خلال محاولة تغيير عناصر الضغط بشكل قد يخفف من تأثيره على الفرد.

## 2. استراتيجيات متمركزة حول الانفعال

حسب Silksou فإن الغاية من هذه الاستراتيجية تكمن في الرغبة في تدبير انفعالات الفرد اتجاه الوضعيات الضاغطة [6] ، من خلال بناء مجموعة من المعارف الجديدة والتي تجعل الفرد يحقق شكلا من أشكال الراحة أو الاستقرار النفسي اتجاه موقف الضغط والتوتر ، سواء من خلال العمل على تجنب التفكير ومحاولة نسيان مشكل الوباء أو إنكاره ، أو الانتقاص من قيمته ومن آثاره المحتملة من خلال (السخرية والنكت ، أو الاعتقاد بأنه لن يصيبنا شيء ما دمنا نتميز بمواصفات معينة) ، أو التعبير عن الضغط عن طريق البكاء مثلا والصراخ... ، فكلها استراتيجيات لا تواجه الموقف بشكل مباشر ولا تحاول تغييره ، بل تحاول بناء تصور ومعارف جديدة حوله. وهذا التحويل يسمح بالتخفيف من الآثار النفسية المحتملة ، فيكون الفرد غَيْرَ إدراكه اتجاه المشكل لتتغير بذلك انفعالاته اتجاهه ، كما قد يلجأ الفرد في مثل هذه المواقف حسب [8] إلى أشكال أخرى من الاستراتيجيات والتي تهدف إلى نفس الهدف وهو تغيير الذات وليس تغيير الموقف الثابت ، ومن ضمن هذه الأشكال لجوء بعض الأفراد إلى تعاطي المخدرات والكحول لتجاوز هذه الصعوبات معرفيا عن طريق النسيان.

يتبين من خلال ما سبق أن استراتيجيات المواجهة متغيرة وغير ثابتة وليست مستقرة ، ترتبط من جهة بعوامل فردية ومن جهة أخرى بعوامل المحيط الخارجي ، لهذا نجد أن الفرد أثناء تفاعله مع وضعيات الحجر الصحي التي يعتبرها ضاغطة قد يلجأ بعد عملية تقييم أولية وثانوية إلى بناء استراتيجيات موجهة نحو المشكل قصد تغييره أي تغيير عناصر الموقف الضاغطة ، كما أنه قد يلجأ إلى استراتيجيات تعمل على خلق قدر من التوازن على المستوى النفسي ، كآلية لمواجهة المشكل من خلال تغيير طبيعة الإدراك حول موضوع الحجر الصحي لتخفيف نسبة التوتر التي قد يسببها.



وتظهر عملية التتبع لبعض الحالات عبر آلية الدعم النفسي عن بعد ، أنه كلما كان تقييم الفرد موضوعيا لحالة الوباء ووضعية الحجر الصحي ، ولذاته وإمكانياتها (الإيمان بقدرته على المواجهة من خلال التدابير الوقائية) ، ولمحيطه (الأسرة ، الأصدقاء ، المصالح الطبية) وإمكانياته في التدخل والمساعدة ، كلما طور استراتيجيات نشيطة وفاعلة بشكل إبداعي ، والعكس صحيح. إن الاستفادة من بعض أشكال المرافقة والدعم النفسي عن بعد في هذه الظروف (الحجر الصحي ، انتشار الوباء) يُمْكِن كذلك من تبني استراتيجيات فاعلة لمواجهة مصادر الضغط والتوتر ، لهذا نوصي بأهمية تعميم تجربة خلية الدعم النفسي عن بعد بكلية علوم التربية ، جامعة محمد الخامس بالرباط ، كتجربة ناجحة وكمارسة فضلى على الصعيد الوطني ، خصوصا مع ارتفاع الطلب المجتمعي والحاجة إلى استمرار مثل هذه الخدمات في المجتمع المغربي ، مع ضرورة العمل على تطوير أشكال التدخل والمواكبة النفسية عن بعد ، من خلال بناء تقنيات وأدوات علمية تدخلية جديدة يمكن استثمارها في لحظات الأزمات .

## لائحة المراجع

- [1] Moser, G. Psychologie sociales. Application de la psychologie sociale et psychologie sociale appliquée. Les Cahiers Internationaux de Psychologie(2006). <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologie-sociale-2006-2-page-89.htm>
- [2] Claude, L., Lesage, A., & Ricard, n. La pertinence du paradigme stress-coping dans l'élaboration d'un modle de gestion du stress pour personnes atteintes de schizophrénie. santé mentale au québec, (1997). <https://www.erudit.org/fr/revues/smq/1997-v22-n2-smql828/032424ar/> .
- [3] Lazarus R.S. Psychological stress and the coping process, New York, Mcgraw Hill-Inc(1966).
- [4] Folkman, s., Lazarus, R., Rand, G., & Anita, D. Appraisal, Coping, Health Status, and Psychological Symptoms. Journal of Personality and Social Psychology, (1986). <https://psycnet.apa.org/fulltext/1986-19792-001.html> .
- [5] Schweitzer, M.B. et Dantzer, R. Introduction a la psychologie de Santé, PUF, Paris(2003).
- [6] Siksou, M. B.-S. LA PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ. Le Journal des psychologues(2008).<https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-psychologie-2005-1-page-97.htm>
- [7] Nicchi, s., & le scanff, c. les stratégies de faire face. bulletin de psychologie, (2005).
- [8] Spitz, é. Les stratégies de coping face à la violence au travail. Stress et trauma, (2004). <https://www.cyriltarquino.com> > app > download > ST2004-3\_Spitz



## 16. تداعيات الحجر الصحي وتأثيره على الجانب النفسي والسوسيو اقتصادي للفرد



ذة. فوزية بلال

كلية الآداب والعلوم الإنسانية  
جامعة عبد الملك السعدي تطوان



ذة. زهراء بوشكيرة

كلية الآداب والعلوم الإنسانية  
جامعة محمد الخامس بالرباط



ذة. لطيفة مخلص

### مقدمة

إن كل ما تم تداوله سابقا عن الأوبئة اعتبر فقط من أساطير الأولين لكن فيروس كورونا المستجد جسد الأسطورة. وحصد العديد من الأرواح. ومع عجز العلماء والأطباء عن إعطاء تفسير لما يجري دعت منظمة الصحة العالمية المجتمع الدولي إلى اعتماد الحجر الصحي كوقاية ضرورية واستعجالية ضد انتشار الفيروس الفتاك تقاديا لسقوط ضحايا جدد.

### الإشكالية

بسبب الحجر الصحي الذي فرضه الفيروس COVID 19، أصبح المجتمع يعيش ظروفًا استثنائية يميزها: توقف الحركة الاقتصادية والعمل، وتقلص أنشطة الفرد اليومية التي لم تعد تتجاوز جدران منزله مع ما تقتضيه مغادرته لمكان إقامته من التزام بشروط الوقاية والنظافة. لهذا الوضع الغير المألوف حتما تأثير على حياة الفرد وعلى الأسرة.

فكيف أثرت إذن هذه الظرفية الطارئة على نفسية الأفراد وعلى الظروف الاجتماعية والاقتصادية للأسر؟

### فرضيات البحث - نفترض أن:

- 1- ظروف الحجر الصحي تؤثر سلبا على الجانب النفسي وتؤدي إلى ظهور اضطرابات نفسية متنوعة كاضطراب النوم والأكل والمزاج والسلوك،
- 2- ظروف الحجر الصحي تؤثر سلبا على الجانب السوسيو اقتصادي للأسرة حيث يقل الدخل الشهري ويكثر معه اضطراب العلاقات الأسرية.

### عينة البحث

اعتمد الاستطلاع على عينة عددها 171 فردا منهم 41.2% من الذكور و58.8% من الإناث، تتراوح أعمارهم ما بين 20 إلى 72 سنة من فئات اجتماعية متعددة: موظفين 52%، طلاب جامعات 11.1%، وميامين 2.3%، أصحاب أعمال حرة 9.4% وبدون عمل 14.6% آخرون 11.1%، من عدة مدن مغربية، منها: العرائش وكناس ودار البيضاء والناضور ووجدة وتطوان وطنجة وزاكورة وتازة وفاس وكذلك فئة قليلة من مدن خارج المغرب كباريس ومدريد وبوسطن.

### أداة البحث

تم الاعتماد على استبيان تم نشره عبر الشبكة التواصلية WhatsApp ويتضمن مجموعة من الأسئلة حول: الظروف النفسية التي تصاحب الحجر الصحي والظروف الاقتصادية الاجتماعية التي تميز هذا الحجر منذ بدايته.

### هدف البحث

الغرض من القيام بهذا البحث هو الوقوف على التداعيات والانعكاسات السلبية لهذا الوضع الاستثنائي الذي يعيشه المجتمع في ظل هذه الجائحة، ومعرفة الكيفية التي يتعايشون بها مع الوباء ومع الحجر في ظل تقييد حرياتهم، وهشاشة الوضع الاقتصادي لبعض الأسر.

## تأثير الحجر الصحي على الجانب النفسي

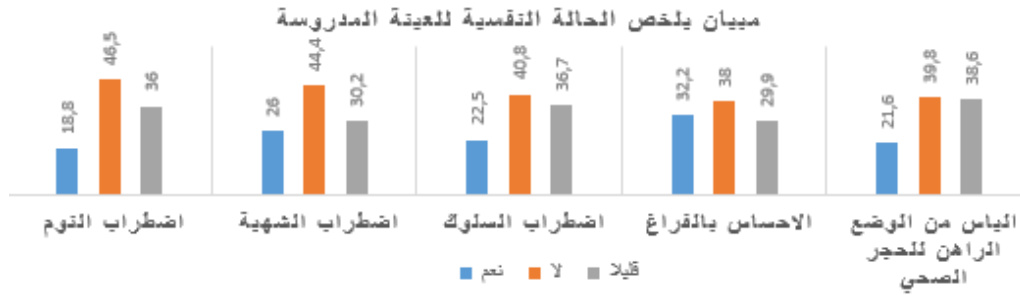
### قراءة النتائج

: يلخص المبيان التالي المعطيات الميدانية الخاصة بفترة الحجر الصحي ، والقلق المرتبط بها:



يعيش أفراد العينة فترة الحجر الصحي بإيقاعات مختلفة بين من يقلقه ومن لا يهيمه الحجر الصحي ، وأن كان الخوف من الإصابة بعدوى الفيروس 88.6% يتجاوز نسبة القلق من الحجر الصحي 31.6%. هذا الخوف من العدوى جعل نسبة مهمة من أفراد عينة الدراسة 78.2% تتحلى بروح المسؤولية ، وتلتزم بالحجر الصحي ، وبشروط الوقاية والحماية من الفيروس. لأن الوعي بخطورة هذا الفيروس ينشط غريزة الحياة وحب البقاء لدى الفرد ، ويدفعه إلى وقاية نفسه وحمايتها حسب [1] .

تصاحب فترة الحجر الصحي أشكالاً متعددة من الاضطرابات منها اضطرابات النوم والشهية واضطراب السلوك (العصبية) والاحساس بالفراغ وبالأس من الوضع الراهن. والمبيان التالي يوضح ذلك:



يظهر من خلال النتائج أن اضطرابات النوم أصبحت شائعة بنسبة 54 % بين أفراد العينة ، بسبب الحجر الصحي. واضطراب الشهية بنسبة 56%. أما السلوك العصبي والتوتر بنسبة 40.8% لدى بعض أفراد العينة ، والمعاناة من الاحساس بالفراغ بنسبة 68.8% ، وأيضا نسبة 59.6% التي أصبحت تعاني من اليأس من الحالة الراهنة للحجر الصحي.

### مناقشة النتائج

نخلص مما تقدم أن الجانب السلبي للحجر الصحي يحضر بشكل دال وقوي في كل المظاهر النفسية المدروسة وهذا يفسر عدم قدرة الأفراد على التكيف مع ظروف الحجر الصحي وما فرضه من تغيرات على حياة الأفراد.

أكدت الدراسات لدى مهنيي الصحة عبر العالم (Science et Avenir). تسجيل ارتفاع حالات القلق والاكتئاب في الدول التي تطبق الحجر الصحي) والأمر لا يختلف بالنسبة لعينة بحثنا التي سجلت ارتفاعا لحالات اضطراب النوم والشهية واليأس من الوضع الحالي وهي أعراض للاكتئاب تعود بالأساس لظروف الحجر الصحي.

لكن هذا الاكتئاب لا يعود فقط للحجر الصحي بقدر ما يعود للغموض ولغياب المعلومة المتعلقة بهذا الحجر. فحسب [2] فإن الحجر الصحي المفتوح وغياب آثاره الايجابية يزيد من قلق الانتظار ، لأن كل المواقف الغامضة و الغير واضحة تجعل الفرد يعيش في حيرة تنتهي بإصابته بالاكتئاب أو بقلق قد يستمر لسنوات<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> خاصة لدى الأطفال الذين قد يصابون بتوتر ما بعد الصدمة Stress post traumatique كما سبق وحدث في وباء Ebola

هذا يعني أنه كلما كانت استراتيجيات العمل والتفاعل مع ظروف الجائحة واضحة كلما قل التوتر ، وكلما لف الغموض الواقعة كلما أوقع الانسان في خطر الإصابة بالقلق الذي قد ينتهي باكتئاب الفرد. ما يزيد من حالة القلق هو الخوف من فقدان المورد المادي (الشغل مثلا) خاصة وأن الدراسة كشفت عن تأثير الحجر الصحي على الجانب السوسيو اقتصادي للأسرة التي تشكل النواة المركزية للمجتمع.

## تأثير الحجر الصحي على الجانب السوسيو اقتصادي للأسرة:

### قراءة النتائج

الخاصة بالتغيرات التي طرأت على الأسرة جراء الحجر الصحي من خلال المبيانين التاليين:



تحت تأثير الحجر الصحي أصبح 11.7% من الأسر يعانون من اضطرابات علائقية أسرية: قد يكون هذا الاختلال لتوازن الأسرة واضطرابها يعود أساسا إلى فقدان أو تقلص مواردها المادية.

### تأثير الحجر الصحي على الجانب الاقتصادي للأسرة



نقرأ من خلال المبيان أن الوضع الاقتصادي للأسرة تأثر بنسبة 36.6%. إزاء هذا النقص في الدخل الشهري فإن نسبة 9% تخرج للعمل رغم ظروف الحجر الصحي. لكن نسبة 54.4% لم تتضرر لأن أغلبية عينتنا من ذوي الدخل القار.

### مناقشة النتائج

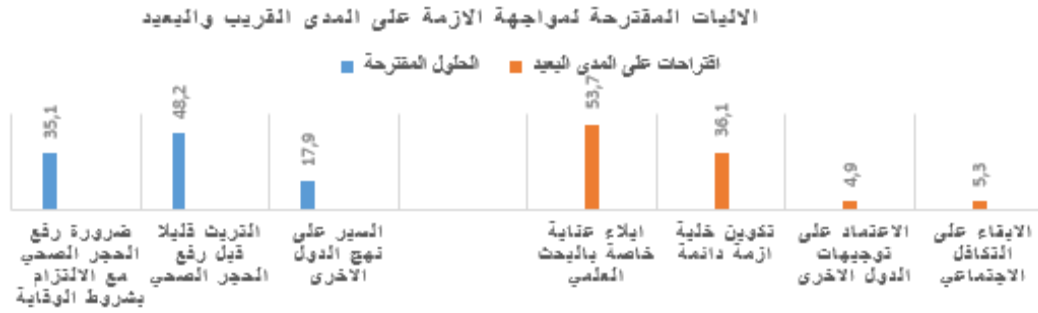
تفاوت وتتنوع أشكال التضرر من الحجر الصحي بالنسبة للمبحوثين ، فمنهم من تضرر نفسيا ومنهم من تضرر اقتصاديا ، وهذا يؤكد تأثير الحجر الصحي على الوضعية السوسيو اقتصادية للأسرة بشكل لا يقبل الجدل.

هذا يعني أن وجود مؤشرات الاكتئاب والمعاناة النفسية في العينة المدروسة له أكثر من تأويل: قد يكون رد فعل مباشر لحالة الحجر الصحي لدى البعض ، بسبب عدم قدرتهم نفسيا على التكيف مع الوضع الجديد ، أو رد فعل على فقدان المورد المادي للأسرة لدى البعض الآخر بسبب فقدانهم للعمل ، وعدم تمكنهم من الخروج للبحث عن لقمة العيش. وكلا الحالتين تؤديان لنفس النتيجة: المعاناة النفسية.

## توصيات

استنتجنا مما سبق وجود عاملين اثنين تأثرا بالحجر الصحي: هما الجانب النفسي للفرد والجانب السوسيو اقتصادي للأسرة هذا يجعل بعض التوصيات تطفو على السطح لرفع الحجر بأقل الأضرار.

- **التهيئة النفسية قبل رفع الحجر** يجنب الأفراد الدخول مرة أخرى في لعبة المجهول التي تؤدي الى الاكتئاب والاضطراب النفسي. لذلك يجب أن تكون استراتيجية رفع الحجر الصحي واضحة وسهلة التطبيق وشفافة ، مع الإشارة الى إمكانية الرجوع الى حالة الحجر في حالة تطلب الأمر ذلك. نقرأ اقتراحات العينة لمواجهة الازمة الحالية:



من خلال المبيان يظهر تخوف الأفراد من رفع الحجر في هذه الظروف التي مازال تسجيل حالات الإصابة بالفيروس عبر العالم مرتفعاً ، حيث تدعو الأغلبية %48.2 الى التريث قبل رفع الحجر ، إلى حين إيجاد اللقاح المناسب أو على الأقل خفض حالات الإصابة بالفيروس ، ودعت الأقلية % 17.9 إلى السير على نهج الدول الأخرى. أما %35.1 لم تعد قادرة على تحمل الانعزال داخل منازلها وتفضل الخروج مع اتخاذ الاحتياطات الوقائية اللازمة. إلا أن المنبر العلمي<sup>2</sup> Inserm (science et avenir 2020) حذر من رفع الحجر دون وجود استراتيجية مسبقة ومضبوطة ، لأن غياب استراتيجية مسبقة سيؤدي إلى موجة ثانية من الإصابات.

- **مراعاة للجانب الاقتصادي والاجتماعي على المدى القريب** دعت نسبة %5.3 من العينة الى الإبقاء على اعانة الدولة والمجتمع المدني بالنسبة للفئات الهشة والمتضررة من الحجر الصحي لوقت أطول لمساعدتها على الخروج من الأزمة بأضرار أقل. أما على المستوى البعيد المدى ، فتدعو الأغلبية %53.7 إلى العناية مستقبلاً أكثر بالبحث العلمي في البلاد ، وتحدث فئة أخرى %36.1 عن ضرورة تكوين خلية أزمت دائمة للبحث في الأزمة في حينها والاستعداد لها مسبقاً.

## خلاصة

ظهر جلياً مما سبق التأثير الواضح والتداعيات السلبية للحجر الصحي والخروج من هذا الوضع لن يكون سهلاً لأنه لا يتطلب تحديات اقتصادية واجتماعية فقط بل ونفسية أيضاً لما ستخلفه هذه الفترة العصيبة من صدمات نفسية تتطلب اهتماماً وعناية أكبر.

## لائحة المراجع

[1] Jalil BENNANI : Covid 19 les conseils d'analyste Jalil Bennani pour gérer le confinement, H24info.ma, 2020/05

[2] Christophe ARCHAMBAULT : « je suis le Covid », des psychiatres face aux pathologies de confinement, sciences et avenir 2020/05.

- Xavier NEOL : Covid 19 : de la crise sanitaire à la crise psychologique, Le soir 2020/04.

- Irène LACAMP: Covid 19 des stratégies de confinement à suivre selon l'Inserm, Science et avenir, 2020/04.

<sup>2</sup> INSERM : Institut national de la santé et de la recherche, France 2020



## 17. الإدمان والحجر الصحي

### ذ. حمزة شينبو

كلية علوم التربية. جامعة محمد الخامس بالرباط



#### مقدمة

لقد لحقت الأفراد مجموعة من التغيرات في العادات والسلوكيات جراء الإجراءات الصحية المتخذة من قبل الدولة قصد التحكم في انتشار وباء كورونا كوفيد-19، وهذه التغيرات كان لها تأثيرات نفسية وسلوكية مست جميع مناحي الحياة وجميع الفئات: الأطفال والمراهقين والراشدين وكبار السن والأسر... إلخ. وتعتبر فئة الأشخاص في وضعية إدمان من بين الفئات التي لحقتها أيضا تأثيرات كبيرة وعميقة، حيث سجلت جملة من الأحداث المرتبطة بالإدمان والتي ظهرت خلال فترة الحجر الصحي، والمعبّر عنها على لسان الوالدين أو الأبناء أو الأزواج: «فهاد الحجر الصحي اكتشفت ولدي كيتعاطى للحشيش»، «فهاد الحجر الصحي لقيت بنتي كتكمي الكارو»، «راجلي مدمن على الكحول وكيتقطع فالحجر الصحي وكيعنفنا»، «ولدي مكيلتزمش بالحجر الصحي وكيجرح بقلب على فين يقمر» «الأخ ديالي مكيتوقفش على الألعاب الإلكترونية».

نفهم من خلال هذه الأمثلة أن الحجر الصحي عرى على واقع التعاطي سواء المرتبط بالمواد أو المرتبط بالسلوكيات وجعل الكثير من الأسر تكتشف ما لم تكن تنتظره مما تسبب في ردود فعل قوية وعنيفة، وهذا الأمر يتطلب منا تفسير وشرح من خلال: 1. تعريف الإدمان في ظل المستجدات العلمية - 2. التطرق إلى مقارنة علم النفس للتصرفات الإدمانية.

#### المحور الأول- الإدمان في التصنيفات الدولية الجديدة

يستخدم على الإدمان "اضطرابات مرتبطة بمادة واضطرابات الإدمان" (Troubles liés à une substance et troubles addictifs) ويشمل عشر أقسام منفصلة من المخدرات:

1. إدمان الكحول	5. إدمان مواد المستنشقات	9. إدمان التبغ
2. إدمان الكافيين	6. إدمان الأفيونات	10. إدمان مواد أخرى غير معروفة
3. إدمان القنب	7. إدمان المهدئات و المنومات ومضادات القلق	
4. إدمان المهلوسات	8. إدمان المنشطات	

بالإضافة إلى هذه المجموعة المتعلقة بإدمان المواد نجد التصنيف الدولي سيحدث بابا خاصا بإدمان القمار بعد أن توافرت أدلة على كون سلوكيات القمار تعمل وفقا لنظام المكافأة<sup>1</sup> (Le Système de Compensation) والمماثلة لتلك التي يتم تفعيلها من خلال تعاطي المخدرات. كما نجد بعض الأنماط السلوكية المفرطة والمتهكرة كاللعب على الانترنت أو بعض أنواع الإدمان السلوكي ك: "إدمان الطعام" و "إدمان السكر" و "إدمان الأنشطة البدنية" و "إدمان التسوق"... إلخ، إلا أن المجتمع العلمي يرى أن البحث حول هذه المتلازمات السلوكية أقل وضوحا، والسبب يرجع إلى كون المعطيات حولها والأدبيات المترابطة غير كافية لبلورة المعايير التشخيصية الضرورية لتعريف هذا السلوك كاضطراب ذهني.

وهذا ما يجعلها غير مدرجة في الدليل التشخيصي والإحصائي للاضطرابات النفسية لأن الوقت غير كاف لاستعراض الأدلة التي تثبت معايير التشخيص P571 - (DSM-5) [1]. أما فيما يخص تصنيف منظمة الصحة العالمية فقد تم تضمين اضطرابات اللعب ضمن المسودة الأخيرة للنسخة II-GIM تحت بند الاضطرابات الناتجة عن سلوك إدماني وسط اعتراض كبير من الشركات المنتجة للألعاب الإلكترونية.

<sup>1</sup> يتولد شعور بالمكافأة يحفز الفرد تجاه الأفعال التي تساعد على البقاء كلما ارتفع مستوى الدوبامين والمخدر يقوم برفع الدوبامين إلى مستويات عالية فينتج عن ذلك شعور بالانشاء.

نشير بداية إلى كون الاضطرابات التي تتصل بالمواد تنقسم إلى مجموعتين: المجموعة الأولى هي اضطرابات تعاطي المخدرات ويمكن اعتبار الشروط التالية ناجمة عنها مثل: التسمم (Intoxication)، الانسحاب (Sevrage)، والمجموعة الثانية هي الاضطرابات الناجمة عن تعاطي مادة كالأضطرابات الذهانية، اضطرابات ثنائي القطب، اضطرابات الاكتئاب، اضطرابات القلق، اضطرابات الوسواس القهري، اضطرابات النوم، والخلل الجنسي، الهذيان، والاضطرابات العصبية المعرفية. (P571-11).

وسنعالج في هذه الورقة المجموعة الأولى (اضطرابات تعاطي المخدرات) من خلال الوقوف عند معايير التشخيص والخصائص الأساسية، والتي يمكن إجمالها في مجموعة من الأعراض المعرفية والسلوكية والسيولوجية. كما يستند تشخيص اضطراب تعاطي المخدرات أيضا على أسلوب الحالة المرضية من خلال السلوكيات المتعلقة باستخدام هذه المادة. و نعرض لمعايير تشخيص الإدمان كما جاءت في المراجعة الخامسة التي نحن بصدها [1] حسب أربع أبعاد أساسية:

#### **البعد الأول: التشخيص من حيث ضعف التحكم في استعمال المادة** ويتم من خلال المجموعة الأولى من المعايير (4-1):

1. أخذ المادة بمقدار مهم أو خلال فترة أطول من المتوقع.
2. التعبير عن رغبة مستمرة في خفض أو التحكم في استعمال المواد وقد تبدل جهودا غير ناجحة ومتعددة لتقليل الاستعمال أو التوقف عنه.
3. قد يمضي وقتا كثيرا للحصول على المادة لاستخدامها أو التعافي من آثارها.
4. يمكن أن تدور الأنشطة اليومية حول المادة، مع الرغبة والشوق إليها، وكذا الرغبة الشديدة والحاجة الملحة لاستعمالها والذي قد يحدث في أي وقت. وقد تبين أيضا بأن هذا الشغف يشتمل على أشراف كلاسيكية وله ارتباط مع تفعيل نظام المكافأة بالدماغ، مع حنين وحث قوي على تناول المادة مما يؤدي إلى عدم التفكير في أي شيء آخر سواه. (P.572, 11).

#### **البعد الثاني: التشخيص من حيث ضعف الأداء الاجتماعي،** ويتم من خلال المجموعة الثانية من المعايير (5-7):

5. الاستخدام المتكرر للمادة قد يؤدي إلى عدم الوفاء بالالتزامات الرئيسية في العمل، المدرسة أو المنزل.
6. الاستمرار في استعمال المادة بالرغم من المشاكل الشخصية أو الاجتماعية، بشكل متكرر أو مستمر، والمسببة أو المتفاقمة بسبب آثار المادة.
7. التراجع في / أو التخلي عن الأنشطة الاجتماعية والمهنية أو الترفيهية الهامة بسبب استعمال المادة.

#### **البعد الثالث: التشخيص من حيث الاستعمال المحفوف بالمخاطر،** ويتم من خلال المجموعة الثالثة من المعايير (8-9):

8. الانسحاب من الأسرة، ومن الأنشطة والهوايات من أجل استخدام هذه المادة.
9. مواصلة تعاطي المواد على الرغم من وجود المعرفة المستمرة بالمشاكل الجسدية أو النفسية المتكررة، والتي من المرجح أن تكون ناجمة عن تقادم الحالة بسبب مادة معينة. وتتجسد القضية الرئيسية في تقييم هذا المعيار في الفشل في الامتناع عن استخدام مادة رغم المشكلات المترتبة عليها.

#### **البعد الرابع: التشخيص من حيث المعايير الدوائية،** ويتم من خلال المجموعة الرابعة من المعايير (10-11):

10. التحمل La Tolérance والذي يعرف كحاجة للرفع من كمية المادة لأجل إنتاج التأثير المطلوب أو الأثر الملحوظ عندما يتم استهلاك الجرعة المعتادة. وتتطور درجة التحمل بشكل كبير تبعا للأفراد وكذلك تبعا للمواد التي قد تنطوي على مجموعة متنوعة من الآثار على الجهاز العصبي المركزي.
11. الانسحاب: متلازمة تنتج عندما ينخفض التركيز الدموي أو التركيز النسيجي للمادة بعد ما كان الاستعمال المكثف والطويل الأمد. وبعد ظهور أعراض الانسحاب فالشخص يمكن أن يستعمل المادة لتخفيف أعراضه. وتختلف أعراض الانسحاب اختلافا كبيرا حسب أقسام المواد وحسب مجموعات معايير منفصلة للانسحاب تبعا لأقسام المواد. (P.574, 11).

## المحور الثاني - الفهم المعاصر للإدمان: كيف يجب على الأسرة أن تنظر للإدمان؟

منذ التسعينيات إلى أوائل سنة 2000 بدأت تنتشر اقتراحات كثيرة للعلماء بخصوص النظرة الجديدة للإدمان ، حيث تم التأكيد على ضرورة تجاوز النظرة التقليدية التي تفهم الإدمان من زاوية المعاناة فقط والتشبع بالنظرة المعاصرة التي تنظر لتجربة الإدمان من حيث دلالتها الفردية والاجتماعية ، وهذا سيتحقق من خلال النقاط التالية:

- في الأصل هناك نية مشروعة لدى المدمن وهي البحث عن الرفاهية Bien-être فليس هناك إدمان دون الرغبة في البحث عن اللذة وتقادي الأمل والمعاناة والملل. لذلك على الوالدين في ظل هذه الظروف تفهم اكتشاف وضعية الإدمان لدى أبنائهم ومعرفة أن ردود الفعل المبالغ فيها مجانية للصواب وليست إستراتيجية فعالة للإقلاع. (2]-P24).

- لا يوجد إدمان دون سياق معين: فمن جهة يوفر عالمنا المعاصر إمكانيات تقنية وكيميائية متنوعة تحقق المتعة الفورية والقوية: مخدرات ، صور ، وسائل نقل ، شبكات تواصل... ومن جهة أخرى أصبح البحث عن السعادة أمل فردي ، بحيث أن المجتمعات تتجه نحو الفردانية وتطلب من الفرد أن يعتني بنفسه ويحقق سعادته بشكل ذاتي.

- المنع غير فعال في مسألة الإدمان بل هي مسألة تعليمية "Il faut éduquer" أن نعالج الإدمان ليس كافيا بل يجب تطوير قدرات الفرد للتعامل مع مختلف مظاهر وتصرفات الإدمان.

- أولوية التربية الوقائية والمواكبة العلاجية: ومن أجل ذلك علينا أن نفهم ونعرف بأنه يستحيل القضاء على المخدرات ولكن يمكن المساهمة في التقليل من المبالغة في استعمالها والرفع من التحكم فيها.

من خلال ما سبق وفي إطار البحث عن حلول للإدمان نؤكد على أنه علينا بداية أن نعمل على تبني الفهم الجديد لمسألة الإدمان والمركر على النقاط الأربعة السالفة الذكر ، وكذا ربط هذه المعارف العلمية بالسياق الاجتماعي للفرد ، وهذا الأمر يتطلب من الأسر بشكل أساسي الانخراط في إعادة تعريف الإدمان: كسيرورة (كيف يصبح الفرد مدمنا؟) ، كمشكل (متى يصبح من الضروري تدخل المجتمع؟) ، كطبيعة للمشكل (ما طبيعة التدخل الذي سيكون فعالا؟). مما سيسمح لنا بتجاوز التمثلات والتصورات والمواقف من الإدمان والتي عادة ما تدور حول كون الإدمان مجرد مواد مخدرة مسؤولة عن الخلل النفسي والبيولوجي الذي تحدثه ، ونشير إلى أن هذا أمر مهم ولكنه غير كاف.

جرت العادة إذن اعتبار الإدمان مجرد ضعف في التحكم وفقدان الحرية أمام موضوع الإدمان ، وهذا الأمر صحيح ولكن لا يجب تفسير الإدمان من خلاله فقط بل علينا الأخذ بالتعريف الذي يقر بأهمية التجربة والخبرة ، كمشكل يتداخل فيه ما هو بيولوجي ونفسي واجتماعي...ومن المعلوم أن اخذ هذه الأبعاد بعين الاعتبار سيسهم في بناء الثقة والتفاعل الجيد بين الشخص المدمن والأهل والأخصائي.

ولاننكر كون التجربة تساهم في تشكل الذات وكلما عملنا على استثمارها سنخلق نوعا من المرونة النفسية والتقبل والاستعداد لدى المدمن ، وهي مقتضيات نحتاجها عند الشروع في التكفل بالشخص المدمن. (2]-PP 25-40).

يتضح من خلال هذا التفسير لمسألة الإدمان أننا في حاجة لتدبير التصرفات الادمانية ولن يتم ذلك إلا من خلال التقرب من تجربة المدمن خصوصا في وضعية الحجر الصحي والإنصات الفعال لمشاكله وصعوباته (كالتسمم والتحمل والانسحاب) والاهتمام بتجربته والنظر إليها بالمعنى الإيجابي تشجيعا للتغيير ، وهذا سيساعد لا محالة في التزام الفرد المدمن معنا في عبور مراحل التغيير الأساسية: ما قبل التأمل- مرحلة التأمل- مرحلة الاستعداد- مرحلة التنفيذ- مرحلة الاستمرار. (3]-P15).

## لائحة المراجع

[1] APA «Manuel Diagnostiques et Statistique des Troubles Mentaux- DSM-5 », American Psychiatric Association ; Elsevier Maison ; 2013.

[2] Alain Morel et Jean-Pierre Coutron «Les Conduites Addictives ; comprendre, prévenir, soigner». DUNOD. 2008.

[3] Aaron T. Beck and All «Cognitive Therapy of Substance Abuse». Guilford Press. 2001.

[4] P. Graziani et L. Romo « Soigner les addictions par les TCC ». Elsevier Maison. 2013



جامعة محمد الخامس بالرباط  
Université Mohammed V de Rabat

# الدليل المعرفي لجائحة كوفيد-19 لجامعة محمد الخامس بالرباط

المعرفة والابتكار والخبرة في مواجهة وباء كوفيد-19

نحو خروج سريع من الأزمة  
تحليل التداعيات واقتراح الحلول

تأليف مجموعة من أساتذة وباحثي جامعة محمد الخامس بالرباط

مكافحة فيروس كوفيد-19: العلاجات، نمط الحياة وحكامة النظام الصحي	كورونا: الصمود والتضامن في مواجهة الهشاشة الاجتماعية، تأملات في الدروس المستفادة
تداعيات كورونا على المنظومة التربوية: اعتماد التعليم عن بعد كنقطة نوعية في المرحلة المقبلة	القانون وجائحة كوفيد-19: الأسس القانونية للخروج من الأزمة
خطر الركود الاقتصادي: أي سبل لإنعاش سريع؟	تحديات "ما بعد كورونا": الابتكار وتعزيز المعارف... الخيار الذي لا رجعة فيه
جائحة كوفيد-19	الجائحة والحجر الصحي: ... أية أجوبة لحالات الضعف النفسي؟



جامعة محمد الخامس بالرباط  
Université Mohammed V de Rabat

مدينة الابتكار - الرباط



جامعة محمد الخامس بالرباط  
Université Mohammed V de Rabat

# Mémento COVID-19 de l'UM5

## Savoir, Innovation & Expertise vs Pandémie COVID-19 Vers une sortie rapide de la crise

*Analyse des impacts et Voies de solutions*

**Ouvrage collectif de professeurs et de chercheurs de l'UM5**

	Lutte contre le Coronavirus : Traitements, Hygiène de vie, et Gouvernance du Système de la Santé		Face à nos fragilités sociales : Résilience et Solidarité, grands enseignements de la pandémie
Impact sur l'Education : Le "Paradigm Shift" de l'Enseignement à distance		Droit et Pandémie du COVID-19 : Fondements juridiques de la sortie de crise	
	Menace de récession économique : Quelles voies pour une relance rapide ?		Défis du "Monde d'après" : Le choix irréversible de l'Innovation et de la valorisation des Savoirs
Pandémie du COVID-19		Pandémie et Confinement : Quelles réponses pour nos vulnérabilités psychologiques ?	



جامعة محمد الخامس بالرباط  
Université Mohammed V de Rabat

Cité d'Innovation de Rabat

## Références

- [1] K Brooks S, K Webster R, E Smith L, Woodland L, Wessely S, Greenberg N, Rubin GJ. The psychological impact of quarantine and how to reduce it: rapid review of the evidence. *Lancet* 2020; 395: 912–20.
- [2] Qiu J, Shen B, Zhao M, et al. A nationwide survey of psychological distress among Chinese people in the COVID-19 epidemic: implications and policy recommendations. *General Psychiatry* 2020; 33:e100213.
- [3] Rubin GJ, Wessely S. The psychological effects of quarantining a city. *BMJ* 2020; 368:m313.
- [4] Maunder R, Hunter J, Vincent L, et al. The immediate psychological and occupational impact of the 2003 SARS outbreak in a teaching hospital. *CMAJ* 2003; 168: 1245–51.
- [5] Jeong H, Yim HW, Song YJ, et al. Mental health status of people isolated due to Middle East respiratory syndrome. *Epidemiol Health* 2016 ; 38 : e2016048



Enfin, le stress ne s'arrêterait pas après la fin du confinement. Les études réalisées [2], [3] permettent de lister un certain nombre de motifs de stress qui continueraient à faire leur œuvre une fois la situation revenue à la « normale ». Peuvent ainsi être mentionnés, à titre d'exemple : les conséquences économiques de la perte ou d'une diminution de revenus, la détresse socio-économique globale, la fragilisation élevée des travailleurs indépendants, les difficultés à reprendre le travail, les tensions dans les couples et la stigmatisation à l'égard des personnes représentant un danger de propagation ou issues d'une région surexposée.

### **Confinement : quelles conséquences psychologiques ?**

Les premières études scientifiques menées depuis le début du confinement et publiées notamment par la revue *The Lancet*[1] démontrent que la durée de confinement elle-même est un facteur de stress : une durée supérieure à 10 jours est prédictive de symptômes post-traumatiques, de comportements d'évitement et de colère. Lorsque le confinement dépasse les dix jours, les symptômes de stress post-traumatique sont significativement plus élevés, probablement parce qu'un isolement prolongé finit par engendrer une forme de traumatisme mêlant peur et anxiété.

D'autres troubles peuvent apparaître, notamment des troubles anxieux, des dépressions, des troubles du sommeil, l'apparition ou l'aggravation de conduites addictives, stigmatisation. Les personnes souffrant de troubles psychiatriques ou travaillant dans le domaine de la santé sont les plus vulnérables.

Les études réalisées indiquent aussi que les femmes présenteraient un plus haut degré de détresse psychologique que les hommes. Cette détresse psychologique touche davantage les individus âgés de 18 à 30 ans ou ceux de plus de 60 ans ainsi que les travailleurs migrants [3]. De plus, plus la quarantaine ou l'isolement sont longs, plus la santé mentale se dégrade, sans que puisse être déterminée la limite à ne pas franchir.

Enfin, les études montrent que si la situation de confinement perdurait dans le temps, elle pourrait favoriser la survenue de pathologies psychiatriques sévères, avec notamment un rebond de la demande de soins en levée de confinement.

### **Confinement : quelles sont les recommandations préconisées par les experts ?**

Les études réalisées [4], [5], [1] permettent d'identifier un certain nombre de mesures à mettre place pour limiter les effets de ces divers facteurs de stress. Il s'agit notamment de créer des services de soutien afin de venir en aide aux personnes souffrant d'anxiété et de dépression. Plusieurs recommandations émergent :

- Mettre en place des numéros verts pour réduire l'isolement ;
- Aider les familles éclatées à rester en contact ;
- Mettre en place un numéro vert animé par des professionnels de santé pour répondre aux questions des personnes qui ont des symptômes qui les inquiètent et rassurer la population ;
- Créer des groupes de soutien et d'échanges en ligne sur le vécu d'expérience du confinement ;
- Promouvoir une communication plus centrée sur l'altruisme ;
- Remercier, encourager les personnes qui sont en situation de confinement pour renforcer l'adhésion et l'observance des mesures de confinement tout en les informant sur les mesures de prévention.

**Pour conclure**, il demeure essentiel de rendre le confinement le plus acceptable possible pour tous, en satisfaisant les besoins spécifiques des populations les plus en difficulté. En effet, si l'expérience du confinement est vécue comme négative, les conséquences affecteront non seulement les individus qui le subissent, mais aussi le système de santé qui l'organise et les politiques publiques qui le prescrivent.

## 66. Confinement : quel vécu et quelles conséquences psychologiques ?

Pr. Maria SABIR

Faculté de Médecine et de Pharmacie (FMPh)  
Université Mohammed V de Rabat



### Cadre général

Depuis la mise en place du confinement, les sentiments se bousculent avec légitimité ; tout est de l'ordre de l'inconnu, nous manquons de références et de repères. En effet, c'est la première fois que nous faisons face à une situation de cette ampleur.

À l'heure où le Maroc est entré en confinement, il est nécessaire de connaître les effets psychologiques d'une telle mesure, afin de s'en prémunir au mieux, en se basant sur des études scientifiques récentes qui permettent de faire le point.

### Confinement : quel vécu psychologique ?

Le confinement est une mesure exceptionnelle, inédite et non habituelle, qui a radicalement changé le mode de vie de millions de personnes à travers le monde.

Les premiers travaux scientifiques réalisés sur l'impact psychologique du COVID-19 [1] (K Brooks et al, 2020) révèlent que la pandémie n'a pas seulement marqué les corps mais aussi les esprits, notamment en raison des mesures de confinement prises.

Le confinement n'est pas vécu de la même manière par tous. Un certain nombre de facteurs individuels entrent en ligne de compte : des facteurs liés à l'environnement de confinement (lieu du confinement, superficie et densité du nombre de personnes, accès ou non à un espace extérieur, personnes avec lesquelles le confinement a lieu) ainsi que des facteurs liés à l'individu (antécédents ou non de troubles psychiques, capacités de résilience et d'adaptation, vulnérabilité psychique et organique).

La perte du lien social est une des premières choses qui surviennent avec une perte de la liberté d'action, provoquant ennui, frustration, ainsi qu'un sentiment d'isolement du reste du monde, sentiment pénible pour la plupart des participants des études.

Le vécu psychologique est évolutif. Dans un premier temps, majoritairement, la sidération prend le dessus. En effet, pour beaucoup de personnes, la menace du coronavirus semblait lointaine et la plupart n'imaginaient pas que l'on pourrait en arriver à la mesure du confinement. Les sentiments qui se succèdent et se mêlent sont semblables à ceux retrouvés dans le processus de deuil : choc, déni, colère, douleur, sentiment d'injustice, de vide, d'ennui et de tristesse.

Néanmoins, une émotion domine, la peur. La situation inédite, en l'absence de repères, est anxiogène. À cela s'ajoute une autre source d'angoisse, les informations en continu, répétitives, provenant de sources diverses et sombres. Les questionnements, par ailleurs nombreux (*Est-ce que je vais tomber malade ? Qui s'occupera de moi/de mes enfants si je tombe malade ? Est-ce que l'on va trouver un traitement ? Est-ce que je vais avoir des difficultés financières ?*), constituent une charge mentale importante pour chacun d'entre nous. L'ensemble de ces questionnements représente des facteurs de stress importants avec des répercussions à la fois à l'échelle de l'individu et à l'échelle de la famille et de l'entourage.



**Pour conclure**, la liste des troubles liés au confinement des étudiants et que nous avons citée, n'est pas exhaustive, et dépend non seulement de la personnalité de chacun, mais aussi de la durée du confinement, puisque le temps ne passe pas de la même façon chez les adultes que chez les jeunes sujets. Par exemple, deux mois de confinement peuvent apparaître chez ces derniers comme une éternité, et à partir du troisième mois (on ne le souhaite pas), les risques de développer des symptômes psychopathologiques ou des troubles d'insomnie sont inévitables [10], [11]. Cette période du confinement est non seulement une situation inédite, mais aussi un nouveau terrain de recherche à explorer.

## Références

- [1] Qian M, Wu Q, Wu P, et al. Psychological responses, behavioral changes and public perceptions during the early phase of the COVID-19 outbreak in China: a population-based cross-sectional survey. medRxiv 2020, <http://dx.doi.org/10.1101/2020.02.18.20024444> [2020.02.18.20024448].
- [2] Hawryluck L, Gold WL, Robinson S, et al. SARS control and psychological effects of quarantine, Toronto, Canada. *Emerg Infect Dis* [Internet] 2004;10(7):1206-12 [cited 2020 Apr 10. Available from: <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3323345/>].
- [3] Borbély AA. A two process model of sleep regulation. *Hum Neurobiol* 1982;1(3):195-204.
- [4] Morin CM, Benca R. Chronic insomnia. *Lancet* 2012;379(9821):1129-41.
- [5] Nalwa K, Anand AP. Internet addiction in students: a cause of concern. *Cyberpsychol Behav* 2003;6(6):653-6.
- [6] Mercer-Lynn KB, Flora DB, Fahlman SA, et al. The measurement of boredom: differences between existing self-report scales. *Assessment* 2013;20(5):585-96.
- [7] Fahlman SA, Mercer-Lynn KB, Flora DB, et al. Development and validation of the multidimensional state boredom scale. *Assessment* 2013;20(1):68-85.
- [8] Barr AM, Young CE, Sawada K, et al. Abnormalities of presynaptic protein CDCrel-1 in striatum of rats reared in social isolation: relevance to neural connectivity in schizophrenia. *Eur J Neurosci* 2004;20(1):303-7.
- [9] Smith S. Studies of small groups in confinement. In: Zubek JP, editor. *Sensory deprivation: fifteen years of research*. New York: Appleton-Century-Crofts; 1969. p. 374-6.
- [10] Drake C, Richardson G, Roehrs T, et al. Vulnerability to stress-related sleep disturbance and hyperarousal. *Sleep* 2004;27(2):285-91.
- [11] American Academy of Sleep Medicine. *International Classification of sleep disorders—third edition (ICSD-3) online version*. Westchester, IL: American Academy of Sleep Medicine; 2014.
- [12] Potter GD, Skene DJ, Arendt J, et al. Circadian rhythm and sleep disruption: causes, metabolic consequences, and countermeasures. *Endocrine Rev* 2016;37(6):584-608.

Il faut savoir que les rayons du soleil constituent une lumière naturelle essentielle pour régler notre horloge biologique interne (Processus circadien), et ont une incidence directe sur notre sommeil, notre humeur mais aussi notre énergie. Le rythme veille-sommeil est régulé, aussi bien par la pression du sommeil que par le processus circadien [3].

Par une lumière ne serait-ce qu'artificielle, notre mélatonine est régulée et la sérotonine est stimulée et agit comme un antidépresseur, et évidemment, rien ne remplace la lumière naturelle du jour.

Les troubles de sommeil liés au confinement ont des répercussions sur le fonctionnement diurne, sur les troubles de l'attention et peuvent rendre les étudiants vulnérables aux infections virales [4].

Les situations de fatigue peuvent également s'expliquer par les états psychologiques que les étudiants ressentent tels que le stress, par l'anticipation négative d'un événement qui ne va probablement pas arriver et par une intolérance à l'incertitude. Ceci est normal, car la situation actuelle est très incertaine sur de nombreux plans, augmentant de ce fait le sentiment d'appréhension général.

Heureusement, des plateformes de partage de vidéo comme Dailymotion, YouTube, et des réseaux sociaux virtuels, aident les jeunes étudiants à combattre l'ennui et la solitude en cette période de confinement. En revanche, les usages d'internet sont plus importants que d'habitude, ce qui impacte directement le sommeil, les travaux universitaires à effectuer, et les relations sociales [5].

Nous enregistrons également l'émergence de nouvelles addictions, telles que l'addiction aux écrans. En effet, les étudiants sont régulièrement devant leurs ordinateurs, leurs smartphones, et le soir derrière la télévision, ou tout simplement en contact avec les amis sur WhatsApp. Cette surconsommation des écrans favorise le manque de recul face à la situation anxiogène actuelle, et peut les renvoyer à nouveau vers la solitude et l'ennui. Il est à préciser que les sujets sensibles à l'ennui ressentent des sentiments d'insatisfaction de colère et de frustration [6], et sont exposés à une augmentation de l'agressivité et de l'impulsivité [7].

L'isolement à domicile entrave l'équilibre psychique et le sentiment de liberté, il perturbe également les simulations sensorielles parvenant au cerveau de façon analogue aux effets de la déprivation sensorielle [8]. Face à cette situation inhabituelle, l'esprit rumine, le corps somatise et réagit au stress par différentes manifestations comme : des troubles du sommeil, des douleurs musculaires, une perte d'appétit, des maux de tête, des problèmes digestifs, une fatigue physique inexpliquée, une baisse de la libido, une angoisse, jusqu'à même l'apparition des bouffées délirantes aiguës, voir des hallucinations [9].

## Mesures de prévention contre les conséquences du confinement

Nos conseils, afin de prévenir les conséquences néfastes du confinement sur la santé mentale de nos étudiants, peuvent se résumer en quelques points tels que :

- Se réserver des temps sans écran, et favoriser les échanges en famille ;
- Pratiquer des activités comme la lecture, les jeux de société, la méditation, le sport ;
- Voir ce confinement comme une opportunité à mieux se connaître, et développer d'autres compétences sociales, ce qui favorisera l'équilibre psychique et compensera le sentiment de privation de liberté ;
- Considérer cette période comme un nouveau défi pour lancer de nouveaux projets ;
- Éviter d'écouter les informations en boucle, elles favorisent l'anxiété et augmentent le stress ;
- Éviter l'usage excessif des réseaux sociaux, il ne peut qu'accroître le sentiment de solitude, d'incertitude, et véhiculer des informations anxiogènes [1].

## 65. Les conséquences psychologiques du confinement sur l'état de santé mentale des étudiants

Pr. My Smail HAFIDI ALAOU

Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE)  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

Nous avons tous été surpris par les mesures du confinement parce que nous n'étions pas préparés à ce nouveau mode de vie particulier et à périmètre restreint. Nous devons nous confiner à notre domicile, ce qui bouscule les routines et l'organisation quotidienne de notre vie habituelle. Un changement rapide et radical traduit chez les étudiants par l'enseignement à distance, une baisse drastique de l'activité physique, des troubles de sommeil, une sédentarité, une diminution majeure des échanges sociaux et une augmentation de l'incertitude. Ces comportements sont, malheureusement, nourris et entretenus par l'avalanche d'informations et de désinformation que nous recevons quotidiennement. Une situation qui entraîne des changements comportementaux physiques, et psychiques responsables de l'apparition de troubles psychologiques, comme l'anxiété [1].

### Changement des routines de vie et effets psychologiques

Les étudiants universitaires ne sont pas épargnés par ce changement radical des modes de vie, et leur vie ne s'arrête pas pendant ce confinement. Soit ils profitent de cette période pour travailler sur leurs projets de fin d'études PFE, mémoires, thèse de doctorat, soit ils continuent à suivre leurs parcours académiques à travers des séances d'enseignement à distance en espérant que cette situation exceptionnelle sera prise en compte pour la réussite dans leur cursus universitaire.

Il faut savoir qu'habituellement, cette période de l'année universitaire (Avril, Mai, Juin, Juillet) est déjà compliquée pour les étudiants, et la saison actuelle n'arrange pas les choses pour eux. Chacun réagit à sa manière selon ses ressources physiques et psychologiques pour faire face aux tracasseries de ces moments combien difficiles.

Selon les contacts permanents que nous avons eus avec les étudiants, nous avons observé chez certains d'entre eux une dégradation psychologique rapide, n'ayant pas pu s'adapter à cette situation exceptionnelle. Ils ont vu leur vie changer rapidement en se confinant chez leurs parents. Du coup, ils manquent d'intimité et se voient également tourner en rond toute la journée, et chaque activité au foyer est pour eux déjà faite et refaite. Dans cette situation, les étudiants sont sujets à développer des symptômes psychopathologiques par rapport au temps normal avant le confinement. Il ne faut pas oublier aussi que le risque d'apparition de manifestations comme le stress post-traumatique [2], la dépression, la colère, la peur, l'anxiété, augmente avec le prolongement de la durée d'isolement, mais aussi avec d'autres facteurs comme les conditions de logement, l'absence d'information, le manque de connexion internet et d'interactions sociales, ou encore l'ennui.

Ce changement brutal des routines de vie serait donc la raison pour laquelle le corps stresse et se fatigue plus vite. Notre corps s'épuise et crée de l'adrénaline, ce qui fait qu'il se bat même en l'absence de l'effort physique. Le manque d'activité comme le sport joue aussi un rôle très important. Tout d'abord, notre corps sécrète moins d'endorphine, l'hormone du bonheur, délivrée à la suite d'un effort, ce qui entraîne une baisse de l'humeur ou de l'énergie. Ensuite, nous manquons de rayons du soleil et donc de vitamine D.





## Bibliographie

- Baum N. Mental health professionals working in a shared traumatic reality. Dans : *The Oxford handbook of treatment processes and outcomes in psychology: A multidisciplinary, biopsychosocial approach*. New York, NY :Oxford University .
- Chen Q, Liang M, Li Y, Guo J, Fei D, Wang L, et al. Mental health care for medical staff in China during the COVID-19 outbreak. *Lancet Psychiatry* 2020;7(4):e15-e6.
- Dai Y, Hu G, Xiong H, Qiu H, Yuan X. Psychological impact of the coronavirus disease 2019 (COVID-19) outbreak on healthcare workers in China. medRxiv .2020:2020.03.03.20030874.
- Greenberg N, Docherty M, Gnanapragasam S. Managing mental health challenges faced by healthcare workers during COVID-19 pandemic. *BMJ* 2020;368.

Le risque pourrait ne concerner que le personnel soignant exerçant dans des unités de soins spécifiquement dédiées aux patients infectés par le COVID-19. Il y aurait, chez ces soignants, des effets à long terme avec des risques d'émergence de détresse psychologique, d'épuisement professionnel, de trouble de Stress Post-traumatique et de troubles addictifs.

## **Quelles sont les mesures à mettre en place pour contrer les effets néfastes de la pandémie COVID-19 sur la santé mentale du personnel soignant ?**

Certaines mesures sont destinées à réduire les charges cognitive et émotionnelle intenses auxquelles les soignants sont exposés au travail en situation épidémique et à renforcer leur adaptation au stress.

Les mesures concernent essentiellement l'organisation du travail et la mise en place de mesures de soutien :

- Mobiliser les ressources humaines dédiées à la santé au travail pour offrir du soutien et des conseils au personnel soignant dans l'accomplissement de leurs tâches ;
- Mettre en place des horaires qui soutiennent la résilience et encourager des périodes de pause régulière ;
- Offrir un soutien matériel et technique tel des collations, un lieu de repos, des activités sportives, etc. ;
- Mettre en place des équipes de deux personnes pour apporter un soutien mutuel entre professionnels ;
- Associer des travailleurs inexpérimentés à leurs collègues plus expérimentés, ce qui permet d'augmenter le sentiment de confiance des professionnels en regard de leur charge de travail ;
- Offrir des formations et webinaires sur des stratégies de contrôle du stress ou de l'anxiété ;
- Mettre en place des lignes de soutien téléphonique de pairs professionnels et cliniciens afin d'aider à la résolution de problèmes et de maintenir la cohésion d'équipe ;
- Mettre à la disposition du personnel soignant qui présente de la détresse psychologique des services de santé mentale et de soutien psychosocial, pendant et après la pandémie, en veillant à ce que le personnel sache où et comment il peut accéder à ces services.

D'autres mesures peuvent être proposées, requérant des actions du gouvernement et des établissements de santé.

Les mesures pouvant être mises en place par le gouvernement consistent en des activités de communication publique, soulignant l'importance du rôle du personnel du domaine de la santé, renforçant le sens du devoir chez ces derniers. Ce soutien du gouvernement est un facteur de protection important qui contribue à contrer les effets néfastes de la pandémie sur leur santé mentale.

Les mesures pouvant être mises en place par les établissements de santé reposent essentiellement sur le soutien organisationnel pour diminuer les effets de la pandémie sur la santé mentale du personnel de la santé. Ce soutien peut être offert par les dirigeants des établissements de santé, par des modifications de l'organisation du travail et l'ajout de mesures de soutien.

## **Conclusion**

Au cœur de cette crise sanitaire exceptionnelle par son ampleur et ses spécificités, se trouve le personnel soignant confronté au COVID-19 qui a démontré de grandes capacités d'adaptation et de flexibilité malgré de nombreuses difficultés rencontrées. Ce personnel soignant, qu'il soit infirmier ou médical, est soumis à une pression psychologique importante. À ce titre, protéger les soignants des conséquences psychologiques sur le long terme s'avère essentiel pour préserver leur santé mentale et maintenir leur efficacité professionnelle.

## 64. Personnel soignant de première ligne face à la pandémie COVID-19

**Pr. Maria SABIR**

Faculté de Médecine et de Pharmacie (FMPh)  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

La pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) a provoqué une crise sanitaire majeure et une réorganisation en urgence de l'offre de soins mobilisant les soignants dans un climat anxiogène, d'incertitude et de tension.

L'objectif du présent article est de faire le point sur les risques associés à l'exposition des soignants au COVID-19 pour leur santé mentale et d'identifier les mesures à mettre en place pour contrer les effets néfastes de cette pandémie sur la santé mentale.

### Quels sont les facteurs de détresse psychique du personnel soignant en période de pandémie COVID-19 ?

Les soignants, comparés à « des combattants sur le front » ont été mis à rude épreuve par la pandémie COVID-19. Ils font face à de nombreuses difficultés et inquiétudes à gérer au quotidien : exposition au risque de contamination, réorganisation en urgence des espaces de travail avec une nécessité rapide d'adaptation, épuisement physique, risque de la pénurie du matériel de protection, décès des patients, des proches et du personnel soignant, sans oublier le poids des prises de décisions concernant des questions éthiques.

Par ailleurs, les caractéristiques de la pandémie COVID-19 dont les connaissances incertaines qui ne cessent d'évoluer et la rapidité de diffusion majorent l'impact psychique potentiel sur le personnel soignant.

L'impact psychologique d'une crise sanitaire sur le personnel soignant n'est pas nouveau. En effet, lors d'épidémies antérieures notamment celles de la grippe A H1N1 (2009) et du SARS-CoV-1 (2003), une attention particulière avait déjà été portée à l'évaluation de l'état psychologique du personnel soignant.

Certains facteurs ont ainsi été identifiés comme des facteurs de risque de développement de troubles psychiques chez le personnel soignant en période de crise sanitaire, à savoir :

- L'isolement social généré par l'évitement des interactions demandé aux soignants dont les seules activités étaient alors tournées vers le travail et l'environnement hospitalier ;
- L'absence de conseil, d'aide ou de soutien psychologique ;
- La crainte de contaminer leurs enfants et la stigmatisation familiale soulignant l'impossibilité pour ces soignants de s'occuper de leurs enfants s'ils venaient à contracter l'infection ;
- La stigmatisation des soignants, comme vecteurs potentiels de l'infection virale ;
- Le haut niveau de stress perçu au travail par des soignants confrontés à des tâches nouvelles avec le sentiment d'être débordés ;
- La survenue plus fréquente de conflits au travail dans un contexte dégradant les relations professionnelles ;
- L'existence de patterns d'attachement insécure chez le soignant qui peut être considéré comme un facteur de risque entraînant un mode d'ajustement au stress moins efficace.

C'est à cet effet que le Centre Hospitalier Ibn Sina de Rabat a créé une cellule d'écoute, composée d'une équipe chevronnée de psychiatres et de psychologues, dont la localisation se trouve à l'hôpital universitaire psychiatrique Ar-razi de Salé.

Par ailleurs, le Conseil National de l'Ordre des Médecins a mis à la disposition de la population des lignes téléphoniques, grâce auxquelles une équipe de professionnels pourra répondre à la demande du citoyen.

Cette cellule d'écoute est chargée de plusieurs missions :

- Écouter, calmer et rassurer l'individu.
- Assurer des téléconsultations pour les personnes présentant des troubles psychiatriques déjà suivis, de même que pour les personnes n'ayant jamais consulté et qui présentent des symptômes d'allure psychiatrique pour la première fois, et ce afin d'éviter une éventuelle aggravation de leur état clinique durant cette période de confinement particulièrement délicate.
- Accompagner, conseiller et orienter les personnes ayant vu dans le confinement une opportunité pour se sevrer de leurs addictions, ou encore les personnes ayant déjà entamé une cure de sevrage afin de les aider à maintenir leur abstinence.
- Motiver, encourager et valoriser les efforts du personnel soignant, éventuellement les personnes vulnérables ou souffrant d'épuisement professionnel ou « burn-out ».

### **Bibliographie :**

- A.Mengin, M.C.Allé, J.Rolling, F.Ligier , C.Shroder , L.Lalanne , F.Berna A.Giersh.Conséquences psychopathologiques du confinement. Revue de l'Encéphale 2020
- J.Rocques, *L'EMDR*, Que sais-je ? PUF. . 2016

## 63. L'accompagnement psychologique des patients guéris du COVID-19 et du personnel soignant : Expérience du CHU Ibn Sina de Rabat

Pr. Hind NAFIAA

Pr. Abderrazak DUANASS

Faculté de Médecine et de Pharmacie (FMPh)  
Université Mohammed V de Rabat



Suite à la survenue de la pandémie du COVID-19, et afin de limiter l'expansion de l'infection, le Maroc, en attitude avant-gardiste grandement saluée, a pris un ensemble de mesures préventives et curatives à l'égard de tous les citoyens.

À cela s'ajoute une prise en charge globale autant pour les patients infectés au COVID-19, durant leur séjour hospitalier et en post-guérison que pour le personnel soignant.

De ce fait, la prise en charge psychologique revêt un intérêt important et capital, notamment au profit des patients guéris du COVID-19 ainsi que pour l'équipe médicale et paramédicale qui se trouve au premier front dans leur lutte contre le virus.

En ce qui concerne les patients déclarés guéris du COVID-19, ils gardent des séquelles psychologiques des événements vécus comme traumatiques, spécialement les patients ayant eu un long séjour à l'hôpital, ou ceux qui ont été transférés au service de réanimation et de soins intensifs suite à des complications organiques qu'ils auraient eues, respiratoires, entre autres. En effet, on pourrait assimiler cette pandémie à une catastrophe humaine et donc à un événement traumatique nécessitant une prise en charge rigoureuse.

Par ailleurs, le personnel soignant appelé à intervenir en urgence pour venir en aide aux patients, s'est vu submergé par la charge de travail, la pression et les dettes de sommeil. Les membres de ce personnel vivent donc cette crise en mode de stress permanent et d'angoisse majeure, avec la crainte qu'ils soient contaminés surtout qu'ils sont en contact direct avec les patients COVID-19 positifs. De plus, et comme ils sont obligés de rester loin de chez eux, en quarantaine, de peur de contaminer de leur entourage, leur vulnérabilité psychologique se trouve encore plus accentuée par rapport au reste de la population.

Pour les uns comme pour les autres, outre l'arsenal thérapeutique pharmacologique, il existe une panoplie de psychothérapies ayant prouvé leur efficacité, comme le confirment de nombreux essais cliniques et études scientifiques :

- **La psychothérapie de soutien** : s'adressant à toute personne traversant des moments difficiles, elle est basée sur l'écoute et la validation empathique. Son but est d'aider la personne à verbaliser sa souffrance pour qu'elle se sente mieux comprise, de la soutenir moralement, de l'encourager, de la motiver à progresser et de l'accompagner. Elle peut constituer une amorce préparatoire d'une thérapie plus spécifique, au cas où celle-ci s'avèrerait nécessaire.
- **La thérapie EMDR** (Eye Movement Desensitization and Reprocessing) : thérapie neurobiologique intégrative indiquée en première intention dans la prise en charge du psychotraumatisme. Elle vise à atténuer le sentiment de peur, d'impuissance face à la situation difficile, la sensation d'insécurité et de déstabilisation de l'équilibre psychique.

L'avantage de cette thérapie est la capacité de pouvoir la réaliser aussi bien pour un individu (pour la personne traumatisée) que pour un groupe. En effet, le personnel soignant pourrait bien bénéficier du protocole EMDR de groupe, puisque tous les membres de l'équipe partagent les mêmes craintes, les mêmes vécus et la même souffrance psychologique.





## Synthèse et suggestions

La réussite du travail psychique réside non seulement dans le renforcement du décryptage ou de transcodage de la situation, mais aussi dans la prise en considération du fonctionnement psychique en sa dotation d'un appareil à signifier/interpréter les réactions et les sentiments des ancêtres. Ainsi, la gestion insuffisante de la crise permet d'opérer un retour sur le procès de signification, pour en "redresser" le sens : l'appareil d'interprétation fabrique de nouvelles significations. C'est pour cette raison que le travail d'évaluation de l'état psychique des Marocains, suite à la pandémie, doit être confié aux spécialistes de la santé psychique et mentale, comme c'est le cas de la préservation de la santé biologique.

## Bibliographie

- Aulagnier P., *Un interprète en quête de sens*, chap. XIII, "Du langage pictural au langage de l'interprète", p. 330, 2001.
- Barrois C., Action du traumatisme en action, traumatisme en action sur le traumatisme, NRP, n31, 1985.
- Bacqué M -F., "Deuils et traumatismes", *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique*, Volume 164, Issue 4, June 2006, Pages 357-363
- Glose B., "Du traumatisme entre pulsions de vie et pulsions de mort ou de la passion à l'oubli", *Revue française de psychanalyse*, 64(1):67-79,2000.
- Green A., "Temps et mémoire", in *Nouvelle Revue de psychanalyse*, n 4,1990.
- Kaës R., « Ruptures catastrophiques et travail de la mémoire », p. 170, in *Violence d'État et Psychanalyse*, ouvrage collectif présenté par J. Puget et R. Kaës, Dunod, 1989.

Face à ce genre de catastrophe (la pandémie) la menace occupe un temps très difficile à limiter. Ainsi, le système défensif doit continuer à faire face au danger d'une manière permanente illimitée. De cela, la dissociation peut prendre place chez les sujets qui ont vécu la période du confinement dans une espèce de brouillard d'insensibilité, d'incertitude, leurs défenses sont restées coincées, voir régressées dans leur fonction primaire. C'est l'exemple des sujets qui ont été calmes, apparemment moins effrayés, mais qui ont sombré dans l'achat excessif, comme s'ils voulaient accueillir la fin du monde par l'exécution de leurs derniers désirs.

Cependant, on se posait la question sur le sentiment d'effroi orienté vers l'achat excessif, et sur la nature de ce comportement. À titre d'exemple, les Marocains ont choisi plus les produits alimentaires, les Américains se sont dirigés vers les armes, d'autres peuples vers les produits hygiéniques. La réponse résume beaucoup de choses. Premièrement, notre système de défense psychique a ses mots, c'est lui qui oriente nos actions, nos réactions, voire notre cerveau, alors que tout le monde se focalise sur le système humanitaire biologique pour faire face au virus Corona, sans se rendre compte de l'importance du système humanitaire psychique qu'on peut aussi évaluer et mesurer. Deuxièmement, les défenses psychiques fonctionnent d'une manière individuelle, d'où l'importance d'éviter la généralisation, chaque comportement ayant son sens. Troisièmement, chaque peuple a sa propre façon d'agir face au danger, et l'expression de l'effroi émotionnel prend le sens de sa perception collective du risque et de la manière dont il devrait se protéger de ce qui peut être la cause de la perte. C'est pour cette raison que le retour à l'histoire des pandémies au Maroc a son sens dans la mémoire collective des Marocains.

## Répercussions psychologiques des stratégies prises

L'attaque mondiale par le virus COVID-19 n'est pas uniquement le synonyme des collisions psychiques, c'est aussi une chance pour sculpter des compromis convenables aux anciennes pertes, aux deuils pas assez aménagés, tout comme elle est une occasion de remettre en question la qualité de notre mode de vie. À côté de ce qui est clinique, et en dehors de ce qui pourra être qualifié de psychopathologique, on peut remarquer que dans ce même espace / temps, où le Je qui semble être le Nous, dans une calamité écrasée, il y a aussi un « Nous-Je » qui brode à la fois l'identité collective et l'identité individuelle du sujet Marocain.

Le temps de Corona virus est spécifique dans l'espace Marocain par le fait qu'il peut aménager le système humanitaire psychique collectif à travers le renforcement de l'intersubjectivité<sup>1</sup>, et ainsi l'élaboration des effets de la catastrophe. La stratégie de faire face à la pandémie par le confinement n'était pas sans sens, elle a fait son remplissage par un contenu tracé par l'encouragement de la créativité, de la solidarité. C'est par cet espace transitionnel que les Marocains ont essayé de trouver la passerelle symbolique de leur identité, au fur et à mesure, et tisser leur intersubjectivité. C'est par ce « Nous » solidaire et ce « Je » créatif qu'ils essayaient de retracer la mémoire collective de la pandémie, de se reconstituer et de se connecter aux fondements de la pensée, de l'imaginaire, tout en renforçant le processus mental.

C'est ainsi que la réalité du confinement trouvera son sens dans la continuité de l'action solidaire et dans la mobilisation de la créativité, traduisant, de ce fait, une mémoire et un discours partagé, identifié par le collectif. De même, ce remplissage du temps de confinement pourra être conjugué comme une voie de l'élaboration psychique collective, puisque sa symbolique est le synonyme des formations intermédiaires qui peuvent être capables d'enrichir la membrane protectrice de toutes les significations subjectives données à cette pandémie.

Mais qu'en est-il du processus transgénérationnel, et des transmissions des fissures et des déformations psychiques causées par cette pandémie aux futures générations ?

---

- Intersubjectivité : caractère des échanges entre les individus, pour renforcer la réciprocité entre eux.

## 62. Mémoire de COVID-19 : Comprendre la psychè pour mieux intervenir

Pr. Maria OUCHELH

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH)  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

Le vécu psychologique de la pandémie diffère d'une personne à une autre, l'incapacité à conceptualiser le temps des pertes est un problème assez remarquable chez les sujets incapables de concevoir les événements qui se déroulent pendant le confinement. Pour d'autres personnes le temps de confinement est une occasion de conférer un sens à leurs émois, à leurs anciennes blessures et pertes.

Les conséquences de la réussite (l'assimilation) ou de l'échec (la répétition) d'intégrer le temps et l'espace de la pandémie (COVID-19) dans la mémoire individuelle et collective, ne pouvaient être mises en évaluation psychoclinique ou psychopathologique qu'à la fin de cette catastrophe. Mais qu'en est-il de la mémoire COVID-19, la mémoire de confinement chez les Marocains ?

### Pandémie COVID-19 et l'évaluation de l'état psychique

Au Maroc, le temps de la pandémie est mesuré par le temps du confinement. L'annonce de l'infection mortelle est liée à celle de la stratégie prise pour faire face : le confinement, ainsi que les deux événements, source de danger vital et symbolique, sont liés pour signifier un seul temps, celui de la mise en question de l'état psychique des gens et leurs vécus psychologiques.

L'évaluation de l'état psychique des personnes apparaît absurde, tant que la pandémie persiste avec son double danger (physique et symbolique /vital et psychique). Il est précoce de faire un diagnostic définitif suite à des signes qualifiés d'anormaux, sauf s'il s'agit d'une rechute ou des antécédents psychopathologiques. Cette évaluation semblait comme identifier le sexe du fœtus aux premiers jours de la grossesse, puisqu'elle ne répond pas aux critères scientifiques de l'évaluation clinique, ni à la nature de la situation. Les conséquences de ce genre d'étiquettes vont peser lourd sur les « victimes », surtout en l'absence d'un statut légal qui protège la formation académique de la psychologie clinique et le métier du psychologue clinicien.

Néanmoins, l'évaluation psychologique des personnes peut s'effectuer par la lecture clinique du fonctionnement psychologique, à travers l'observation clinique du processus du deuil, et l'application des techniques scientifiques spécifiques, capables de qualifier l'état psychique de chaque individu selon sa souffrance. Ainsi, face à la détresse consécutive au double danger de « Perte », symbolique et réelle, le processus de deuil déclenche toute sa dynamique défensive pour faire face à la menace et à la souffrance qui en découle. Il s'agit donc des réactions défensives qui combattent l'intrusion de la menace du Corona virus pour protéger l'unité globale de la personnalité.

Au tout début, les réactions des Marocains étaient marquées par le déni, l'évitement et la dénégation, c'était le stade du choc (l'annonce du danger), là où les défenses psychiques ont réagi d'une manière primaire, selon la psychè de chacun. Certains contredisaient les informations, faisaient circuler des *rumeurs et des fausses informations*, d'autres s'isolaient, gardaient le silence.



## Bibliographie

- [1] I - R. Gori : *La preuve par la parole*, PUF, 1996
- [2] Denis Miller : "transformer le regard du visuel à des points de vue le regard comme une tension à contenir" in *Cahiers de psychologie*. 2003 numéro : 20.
- [3] A.Maslow : La théorie de la motivation 1970 Maslow 1943] (en) Abraham Maslow, « A Theory of Human Motivation », *PsychologicalReview*, vol. 50, no 4, Juillet 1943, p. 370-396 (DOI 10.1037/h0054346).
- [4] P.Schilder : *Image du corps*, Payot, 1968.
- [5] G. Bonnet : *Voir et être vu. Voix nouvelles en psychanalyse*, PUF, 2005
- [6] P. Schilder. (1935), *The Image and Appearance of the Human Body*. Studies in constructive Energie of the psyche. LondonNew York, International University Press.
- [7] F. Belaid : *La représentation du temps chez le déprimé Marocain*. Thèse de doctorat en psychologie clinique et psychopathologie soutenue en Juin 2004. Faculté des lettres et des sciences humaines. Rabat. Maroc.
- [8] A. Eiguer : *L'inconscient de la maison et la famille*, Dunod, 2004
- [9] D. Winnicott : *Jeu et réalité*, Gallimard, 1975.
- [10] D. Anzieu : *Le moi peau*, Dunod, Paris, 1985
- [11] D.Winnicott : *La crainte de l'effondrement et d'autre situations cliniques*, Gallimard, édition 1989.
- [12] P.L.Giovacchini. « the blank self » in *Tactic and technique in psychoanalytictherapy*. Newyork 1972. « Le soi blanc » in revue française de psychanalyse .numéro- 11.Figure du vide. Mayenne .Gallimard.1975
- [13] G. Le. Goués : *L'âge et le principe de plaisir*, Dunod, Paris, 2000
- [14] S. Freud : analyse avec fin et analysesans fin. 1937. T : Joseph Sandler. Payot.1994

### 1<sup>ère</sup> Séquence clinique :

Le cas de Mouad âgé de 34 ans est parmi les consultations effectuées à distance. Mouad a un sentiment de culpabilité très élevé, car il a peur de contaminer ses enfants et sa femme, sentiment qui s'exprime à travers l'apparition des rituels de lavage excessifs. Il tient ces propos tout en exprimant un mal de vivre, un sentiment d'étrangeté traumatisant et un attachement aux habitudes quotidiennes antérieures. De plus, il est face à une incapacité à rester à la maison et une phobie de sortir. Véritable paradoxe psychique et non-acceptation de changement ou de perte d'un certain modèle de vie. C'est un patient qui avait déjà des difficultés depuis sa jeune enfance face au principe de la réalité. Il a un sentiment de culpabilité terrible, il se voit porteur du virus à n'importe quel moment et responsable de la contamination de ses enfants. De tels fantasmes le coïncent et l'empêchent de continuer sans être en image paternelle de protection mais plutôt de source d'angoisse. Un paradoxe à soulever pendant cette pandémie en rapport avec une hypothèse de crise de parentalité qui peut servir d'objet d'étude ultérieure.

### 2<sup>ème</sup> Séquence clinique :

Un autre cas d'une femme âgée de 40 ans, Amina, qui se voit incapable de mener une vie paisible depuis l'apparition du COVID-19. Amina est femme au foyer. Elle habite une villa et malgré la présence d'un jardin et d'un équipement de l'espace, elle est terrorisée par l'imprévu. Elle est victime d'une angoisse accablante avec apparition d'une somatisation voire des plaintes et des douleurs au niveau des épaules avec des problèmes respiratoires. Un phénomène inattendu associé à l'étrangeté ressentie, qui implique un étonnement et une incertitude des répercussions psychologiques réactivantes certaines angoisses de mort et de punition. Elle n'a rien fait selon ses propos pour mériter cette punition. Elle n'a transgressé aucune loi et voilà le virus qui apparaît comme châtiment. Une forme de barrage psychique qui sous-entend la non-acceptation des changements, d'habitude perçue en évènement castrateur.

En fait, l'inattendu non accepté induit des réactions émotionnelles de colère, d'angoisse, de violences. Quelle défense psychique faut-il déployer afin de parvenir à concevoir une telle perte et envisager la continuité ? On serait plus dans le registre de la résistance au changement et des problèmes affectifs en rapport avec des conflits psychiques anciens. Ils sont réactivés par une interruption de l'habituel mais à vrai dire c'est une interruption de la répétition déjà installée et non l'évolution constructive. Le narcissisme, la culpabilité, la répétition et la destructivité sont des caractères pathologiques des patients avec la certitude de vivre un préjudice, une punition et un écart par rapport à l'idéal du moi. Il y a là à penser une certaine rigidité de l'habituel où le sujet est face à l'imprévu, impuissant, car il éprouve un sentiment de puissance traduisant une fragilité interne [14].

## **Conclusion**

L'enseignement retenu des deux illustrations cliniques est le problème de l'imprévisible du temps qui surprend et implique l'étonnement psychique et l'état de stupeur psychique entraînant des dépressions et une incapacité de continuité psychique. C'est une incapacité liée à l'immaturité et la difficulté symbolisante, et, selon notre thèse, l'incapacité à modifier le sens d'un évènement et accepter cette continuité sans être figé par un arrêt du temps. Une modification qui serait en rapport avec l'intégration des lois de changement psychique et corporel sans être dans l'angoisse de la mort mais dans l'acceptation de celle-ci pour favoriser l'expression des potentialités psychiques de la vie. Le sensoriel n'est pas toujours ce qui est au profit d'une permanence affective sécurisante, mais le symbolique, signe de séparation et autonomie, qui peut faciliter la maîtrise de l'évènement en fluidifiant ce qui donne l'apparence d'une forme d'arrêt du temps.

symbolique et confronte le sujet à ses conflits internes. Ces conflits sont compensés par le biais du monde réel sensoriel et c'est ce qui explique les fiertés qui ne font pas notre bien-être à l'intérieur de notre maison sans ressentir le vide. Équiper l'espace psychique de façon à ne pas ressentir le vide malgré les déplacements, et ce avant le confinement, veut dire l'accès à une autre énergie autre que la dimension sensorielle selon notre point de vue, mais d'un ordre métapsychologique qui nous inspire la sécurité. La rupture avec le monde extérieur a entraîné un nombre de questionnements au sujet de l'autonomie. Sommes-nous vraiment autonomes ou dépendants des autres dans un sens de recherche de proximité par le voir et le fait d'être vu en d'autres termes de peur d'être abandonné ?

La douleur éprouvée à rester seul nous terrorise, alors qu'on a développé soi-disant notre autonomie. La capacité d'être seul selon D.W. WINNICOTT [9], dans *Jeu et réalité*, c'est refréner la satisfaction sensorielle et favoriser une lutte pour s'abstenir de satisfaire tous les désirs. Le sentiment d'étrangeté du fait qu'il y a *un arrêt du temps* des activités de l'ordre du regard assisté, (par autrui, la mère autrefois) qui se veut une continuité psychique symbolisante, se conjugue à une situation d'angoisse.

Ce processus de symbolisation est interrompu par l'angoisse et l'incapacité de faire la liaison entre l'avant et l'après sur le plan mental. Des activités sont relatives à des mouvements physiques, alors que le mouvement exige une certaine activité psychique plus symbolisante. C'est le cas d'une étrangeté du changement advenu suite au COVID-19 et la rupture avec le monde extérieur. Pour citer D. ANZIEU [10] (1985), « ces activités conduisent progressivement l'enfant à différencier une surface comportant une face interne et une face externe, c'est à dire une interface permettant la distinction du dehors et du dedans, et un volume ambiant dans lequel il se sent baigner, surface et volume lui apportent l'expérience d'un contenant ». Le bébé est donc amené par l'expérience de différenciation à interrompre la fusion et s'inscrire dans la continuité par la reconnaissance de la différence avec sa mère, voire la différence avec autrui une fois adulte.

Il s'agit aussi de retracer le sentiment de vide à travers la crainte de l'effondrement selon l'expression de D. WINNICOTT [11] dans son article "Crainte de l'effondrement". L'enfant échoue dans la création d'une réalité suffisamment bonne à l'image d'une mère suffisamment bonne. Le vide affectif est l'image d'un espace rempli par une fragilité des identifications, une incorporation des autres et une dépendance anéantissante, avec frustration et lutte selon PLGIOVACHINNI [12], signe de pauvreté psychique.

## Le sentiment d'étrangeté

Sommes-nous capable de créer, de rester à la maison et de faire en sorte que la psyché soit confrontée à la perte des investissements d'ordre relationnel dans le monde extérieur ? Ce n'est pas l'inquiétante étrangeté de S. Freud et le retour du refoulé mais c'est plutôt une étrangeté liée à la notion de la mort et l'angoisse qui a toujours été sous-jacente. Une angoisse qui fait de la répétition une illusion de l'habituel. Une étrangeté qui est proche du fantasme de l'éternité auquel s'oppose la personne âgée selon G. le GOUÉS [13]. Qu'en est-il de la notion de la mort qui est formulée uniquement que sous l'égide de l'angoisse ?

Une étrangeté bouleversante pour certaines personnes. Et là on va présenter une situation clinique d'un patient que nous avons eu l'occasion de rencontrer, dans le cadre du soutien psychologique apporté à distance en ces circonstances de COVID-19. Il rapporte le fait d'être terrorisé par le virus et les changements associés avec apparition des insomnies et des états d'anticipation négative. Une étrangeté liée à l'inattendu où la personne sera incapable « d'agir ». Une étrangeté liée à l'angoisse de la mort et la castration.



## Le plaisir sensoriel du voir et se voir

Notre argent, notre travail, nos relations, la mode, les vêtements, les marques, les voitures et tout ce qui sert à la satisfaction narcissique d'être regardé et de regarder en retour, signifieraient une problématique liée à l'importance d'autrui comme présence nécessaire à l'accomplissement narcissique non comme autre différent.

L'autre n'est sollicité que pour la simple raison de retour et d'investissement narcissique, image de soi-même et non autre différent et existant comme être de parole, à respecter et à écouter. Il est là pour regarder la marque et les vêtements, l'autre dans le sens d'une présence de fierté de soi-même et non comme entité pour interagir et évoluer. « Dès que nous mettons un vêtement quelconque, il s'intègre immédiatement dans l'image du corps et se remplit de libido narcissique » P. SCHILDER [4]. Ces investissements d'ordre visuel, font de notre psyché un monde désert et pauvre et apte à susciter une détresse psychique une fois ces types d'attachement ou de possession sont en suspension. S'exprimer par les vêtements et par d'autres choses du registre du visuel, n'est donc de ce point de vue qu'un moyen de transformer l'image du corps. Le voir est une partie de l'identité, Voir et être vu est le titre d'un ouvrage [5] qui indique ce que l'omniprésence du désir de voir veut dire, dans le sens social et l'œil de l'autre intériorisé (P. Schilder [6] 1935).

## COVID-19 et la perte des repères temps-espace

Le COVID-19 nous a appris que la plupart des personnes dépendent d'autrui et sont dans le manque objectal une fois sont privés du regard de celui-ci. Le temps d'arrêt du COVID-19 est un temps traumatique, car il suscite un changement de sens. Notre corps n'acquiert une totale réalité pour nous que lorsque notre acceptation du regard et du jugement d'autrui permet de construire une image de notre corps en accord avec la configuration fantasmatique dessinée par nos désirs. Mais quel est le sort de l'introduction de symbolisation en rapport avec l'évènement ? La plupart des individus est incapable de se séparer de l'autre ou de s'investir indépendamment d'autrui pour introduire, selon notre travail de thèse [8], une modification de sens ou un changement de signification des événements, chose qui les fige dans une répétition du passé récent et les paralyse. Le désir d'être vu et voir s'inscrit dans le plaisir et la séduction qui est d'un apport narcissique et non dans la maturité affective et la capacité de symboliser relativement à la séparation et l'individuation.

Le désir d'être vu invoque le fait de se poser la question, s'agit-il d'une identité pour soi ou une identité pour autrui ? De tels investissements qui appartiennent au registre du visuel non du symbolique, interpelle nos questionnements : pourquoi sommes-nous attachés en grande partie à la réalité sensorielle voir et être vu ? Comment peut-on comprendre une telle fragilité du moment où la privation ou le simple désir de s'investir à la maison pose problème du vide intérieur et de pauvreté de lien et ce, malgré la présence des meubles. Alberto EIGUER [8] dans l'inconscient de la maison a mis le point sur un lieu non pas pour exposer des objets en le réduisant à un endroit sensoriel, mais un espace qui fait circuler des fantasmes et un temps de fluidité affective.

La maison est un lieu de projection, un lieu intérieur qui représente un espace-groupe réalisé par les interactions entre des proches pour créer des figures à fortes valeurs symbolisantes. Bref, on lui procure des déterminants collectifs qui sont des projections des individus du moment où on acquiert une importance à chaque endroit. Ainsi elle est le lieu d'identification et d'appartenance et d'identité, elle est symbole de continuité historique transgénérationnelle. Elle est lieu de contenance pour la famille véhiculant l'affectivité et la mémoire par nos gestes et nos mouvements.

## Le vide psychique et le potentiel affectif

Chez certaines personnes, la vie psychique obscure au sein de la maison induit par le confinement n'est autre qu'une facette d'un nombre d'investissements psychiques qui œuvre pour la dépression. Il semble que la privation de la jouissance sensorielle liée au monde environnant, laisse échapper d'autres dimensions qui sont l'imaginaire et le

## 61. COVID-19 : Miroir de potentialités psychiques et de fragilités individuelles

**Pr. Fatiha BELAID**

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH)  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

C'est la question de distanciation et de proximité psychique, véritable problématique de l'individu, que l'on va interroger dans cet écrit. Elle s'associe à la question du visuel contenu dans la proximité et à l'importance de la verbalisation réfléchie. R. GORI [1] est l'un des auteurs qui lui avait un grand intérêt. Denis MILLIER [2] nous a aussi interpellé pour activer une notion plus proche du symbolique que le sensoriel. Il avait induit l'idée de transformer le visuel en un regard d'ordre psychique.

L'activité professionnelle compte parmi les identifications projectives de la personne, c'est ce qui fait son estime, c'est ce qui l'amène à la reconnaissance de l'autre. Le travail est considéré comme besoin essentiel selon Abraham MASLOW [3] qui a réduit la personne à de simples grandes entités de besoins créant la motivation. C'est le monde extérieur qui rend la personne satisfaite, c'est la réalité sensorielle qui donne à l'identité son sens. Ce sont les divertissements qui procurent à l'être humain son bien-être et expriment des potentialités psychiques. N'existe-il pas d'autres dimensions de satisfaction d'un autre ordre qui ne sont pas seulement de l'ordre du visuel et de la reconnaissance d'autrui pour répondre à la satisfaction narcissique ? Serions-nous dans l'ignorance des potentialités psychiques qui n'ont pas seulement de rapport avec le jeu, le travail, les satisfactions sensuelles ?

Ces questionnements nous amènent à déduire que le dedans et le dehors de la personne seraient investis au-delà des satisfactions sensorielles par d'autres dimensions de l'ordre de l'écoute, de l'attention et du verbal. Un ordre, encore plus vaste, qui ne permet pas uniquement la proximité extérieure. Le verbal et l'écoute sont rendus possibles par le travail représentatif de distanciation. Le regard, selon Esther BICK citée par Denis MILLER, devient en observation une écoute. Un tel matériel d'observation a été développé en faveur des bébés, des autistes et des handicapés qui sont des sujets privés de voix. On comprend alors que l'être humain, à partir de ce qui est vu par le bébé, est repris en tant que regard par la mère. Esther BICK dit que le perceptif passe par un travail de l'adulte. La vue est un sens perceptif : il permet de percevoir la parole de l'autre (l'observateur, la mère) dont la fonction contenante (affective) peut se représenter à distance.

### La distance, signe de séparation et de ressourcement

La distance est en rapport étroit avec la relation. Or, dans une relation il y a la séparation et l'éloignement qui empêchent la fusion. La proximité physique induit un partage émotionnel selon Carl ROGERS, cité par Denis Miller, ainsi qu'un phénomène de congruence. Elle réunit ce qui a été séparé par l'idée de «la capacité d'être seul»<sup>1</sup> selon D. WINNICOTT<sup>1</sup>, dans une représentation mentale. C'est à travers le fait de rester seul, une expérience de séparation provisoire avec la mère, que l'enfant peut se ressourcer. La solitude aide le petit enfant à accéder à la maturité affective même si la mère est à ses côtés (Les patients et la solitude accompagnée et apaisante). En d'autres termes : des proximités à l'enfance pour vivre, agir et parvenir à penser mais en permettant la distance et l'autonomie pour concevoir la mère et l'autre comme non-Moi et surtout différent.

<sup>1</sup> D. Winnicott. «La capacité d'être seul» 1958 selon - « de la pédiatrie à la psychanalyse » Payot. 1969



de tenir compte des modes de pensée des Marocains face aux situations de dangers et de menaces ainsi que les représentations qu'ils leur réservent. Ainsi, le rapport des Marocains aux risques (sanitaires, naturels, routiers, professionnels) et la place qu'ils requièrent dans les décisions quotidiennes méritent une attention particulière de la part des acteurs politiques, économiques, sociaux et scientifiques. Il s'ensuit que l'individu et son fonctionnement sociocognitif et affectif doivent être placés aux centres des stratégies de prévention et d'intervention dans les situations de crise comme celle du COVID-19 afin d'atteindre les résultats escomptés, celle d'une adhésion collective et immédiate.

Certes, une définition précise des mesures (clarté, gains, pertes à éviter) est une phase fondamentale dans la gestion des risques qui sollicitent le changement du comportement. Il y a lieu, aussi et surtout, de promouvoir une culture de prévention et d'anticipation basée sur des valeurs rationnelles : responsabiliser au lieu de culpabiliser, inculquer une culture selon laquelle les crises et pandémies sont en grande partie contrôlables, inviter les individus à changer le comportement via des messages incitatifs, moins menaçants et moins coercitifs. C'est tout le mode de vie collective en société qui est à revisiter dans une perspective de formation de l'individu d'aujourd'hui et de demain. Une formation forgeant un citoyen conscient et responsable de ses actes face aux risques qui guettent et qui mettent en danger la vie en société (maladies, accidents, catastrophes).

## Conclusion

Localement domiciliée à l'UM5, la Psychologie sociale est un atout scientifiquement affirmé, dont la valeur contributive mérite d'être encore plus connue, notamment dans les perspectives d'initiation du changement. C'est tout le champ de ce vécu social et collectif avec la pandémie qui sollicite cette discipline pour scruter et diagnostiquer les modes sociocognitifs en acte. Car, il y a lieu d'observer que plusieurs biais cognitifs sont en jeu dans la représentation du profil comportemental, notamment par rapport à un manque accusé dans l'intégration du sens de risque. Des pistes de travail, donc, pour la recherche et l'intervention peuvent être engagées autour de ces types de comportements avec en accompagnement une approche systémique. À commencer par l'enseignement pour aller jusqu'aux différentes actions de sensibilisation, car un travail de transformation des représentations sociales et de remodelage des modes de socialisation est à entreprendre afin d'asseoir des comportements adaptatifs au nouveau monde.

## Bibliographie

- [1] Barron, D., Morgan, K., Towell, T., Altemeyer, B., & Swami, V. (2014). Associations between schizotypy and belief in conspiracist ideation. *Personality and Individual Differences*, 70, 156–159. doi: 10.1016/j.paid.2014.06.040.
- [2] Belhaj, A. (2010). *L'explication sociale de la causalité du comportement, introduction aux cognitions sociales*. Rabat : Éditions Bouregreg (en arabe).
- [3] Heider, F. (1958). *The psychology of interpersonal relations*. New York : Wiley.
- [4] Kouabenan, D. R. (1999). *Explication naïve de l'accident et prévention*, Paris : Presses Universitaires de France.

tendront à s'exposer aux risques et à minimiser la protection ; ce qui a pour conséquence de mettre en péril non seulement leur santé, mais aussi toute la vie collective et le vivre ensemble. Toujours est-il que, dans les meilleurs des cas, ces individus font acte de soumission ou de conformisme lorsqu'il y a contrôle externe à finalité coercitive (e.g. police, autorité). Or, la gestion de la crise actuelle et la phase qui en suivra tant au niveau individuel que collectif nécessitent que les Marocains soient animés par des forces motivationnelles intrinsèques en vue d'incorporer les changements comportementaux souhaités.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que la situation de crise sanitaire actuelle et les nouveaux modes de vie sur le plan personnel que professionnel qui y sont associés constituent de véritables défis auxquels les individus tentent de s'adapter au quotidien. À cet égard, force est de constater que les Marocains ne sont pas tous restés passifs face à cette pandémie en tant qu'événement incertain, déstabilisant et perturbateur au niveau psychologique (e.g. crise d'angoisse, stress, anxiété), mais ils ont bel et bien mobilisé des ressources personnelles et des stratégies d'ajustement en vue de faire face à cette situation et rester en contrôle. Ainsi, c'est tout un capital psychologique (e.g. sentiment d'auto-efficacité, résilience, espoir) dont il faut tenir compte dans la mesure où il exerce un rôle prépondérant dans la confrontation et l'adaptation aux dangers et menaces, notamment en termes de gestion du stress et des émotions négatives.

### **Vers une transition sociétale et un recadrage comportemental en perspective**

Il importe de souligner que le Maroc s'est inscrit dans la dynamique de lutte contre le fléau en démontrant une capacité de mobilisation et d'intervention efficaces selon les devoirs qui lui incombent quant à la préservation de la vie et de la santé de sa population. Hormis le caractère traumatisant et catastrophique qui rythme la vie sociale, notamment avec un quotidien qui fait l'objet d'une suspension, d'une mise en quarantaine et d'un cadrage réglementaire au confinement, il y a lieu de reconnaître l'existence de forces et de faiblesses dans nos modes d'existence et d'organisation. Ainsi, à l'instar du monde entier, le Maroc ne sera plus ce qu'il était avant cet état de crise pandémique qui pour nœud COVID-19.

À notre sens, la situation générale faisant suite aux mesures de l'état d'urgence sanitaire, constitue une sorte de laboratoire expérimental pour la réorganisation de la société de demain, tous secteurs confondus, selon des normes rationnelles propres à la définition de nouvelles formes de vie commune, notamment pour ce qui concerne l'occupation et le partage des biens et des espaces publics, des transports et de la circulation, des échanges, des droits et devoirs. Car, les interactions au niveau des échanges et des relations interpersonnelles, depuis les situations générées par cette pandémie, sont devenues source de menace, dans une société dont la culture inculque le contact physique (e.g. corporel, accolades...) et la proximité. Ainsi, il y a lieu de remarquer que cette expérience du vécu à l'épreuve de la pandémie du coronavirus COVID-19 a démontré des manques et des insuffisances quant à la production de comportements adaptés des Marocains.

Dès lors, pour une sortie de crise et un projet de développement, il s'agira de saisir et de filtrer les sens des modalités et des mécanismes de ce mouvement généré par le contexte de la pandémie. Ainsi, sans prétendre à ce que la société puisse adopter une rupture avec son histoire et ses traditions ou simplement son passé, mais bien au contraire, il sera question de faire preuve de capacités d'adaptation avec le présent et le futur, sans toutefois s'attacher à une reproduction sociale des modes d'agir en société. Certes, la pandémie sera éradiquée et la maladie combattue, mais qu'en sera-t-il des habitudes et des comportements qui ont participé à la propagation, la contagion et la résistance ? D'ailleurs, ce ne sont pas des usages propres à la condition sanitaire et encore moins en la présente circonstance, mais bien ancrés aussi bien psychologiquement que socialement déterminés et façonnés.

Dans ce cadre, il est à souligner l'importance d'instaurer, maintenant et à l'occasion du nouveau modèle de développement, une stratégie de gestion des risques collective, efficace et engageante. Pour ce faire, il s'avère primordial

## 60. Regard psychosociologique sur les comportements en jeu face à la pandémie COVID-19

Pr. Abdelkrim BELHAJ  
Dr. Soufiane AZOUAGHE (Post-doc)

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH)  
Université Mohammed V de Rabat



L'une des caractéristiques associées à l'intervention face à la pandémie du coronavirus COVID-19, depuis son apparition et sa propagation sur le territoire national, est la mise en œuvre méthodique de la gestion de crise actée par les mesures d'état d'urgence sanitaire et de confinement. Cependant, la logique de la prévention et la gestion des risques s'est avérée quasi-absente dans les stratégies d'action et de réaction, non seulement en guise de prévision et d'anticipation, mais également dans les dispositions de riposte et de coping<sup>1</sup>.

Il en est de même dans les usages sociaux, au niveau individuel et collectif, où l'on constate une timide culture de conscientisation du risque, au vu d'une prévalence de comportements animés de biais cognitifs ou de type hasardeux, ainsi que des modes de pensée irrationnels face à la pandémie. D'ailleurs, nombreuses scènes et infractions sont enregistrées à l'égard aux mesures de précaution et de prévention préconisées en la circonstance. Un tel état de fait traduit une propension au déni, des résistances aux changements ainsi qu'une tendance à sous-estimer les risques, et par conséquent l'indifférence vis-à-vis de ces mesures.

La présente contribution vise à inscrire des observations et des questionnements avec le regard de la psychologie sociale, non pas à travers un examen de quelque trouble ou pathologie pouvant qualifier le comportement à risque, mais par une identification du profil qui le caractérisait, notamment dans ses dimensions cognitives, sociales et culturelles.

### Observations psychosociales des usages à risque face à la pandémie COVID-19

Dans un esprit de représentation et d'inférence sociocognitive, les Marocains ont fait preuve d'une vision mobilisée par une causalité externe aux modalités non contrôlables (Châtiment divin, Volonté d'Allah, Destin, Fatalisme) cherchant à expliquer l'origine du virus, tout en faisant preuve d'insouciance quant aux effets immédiats et différés de la pandémie. À cela s'ajoute l'apparition d'une faible perception des risques intimement liée, entre autres, au fait que les individus ont tendance à surestimer leur capacité à contrôler les incidences de la pandémie ou pensent que les événements négatifs sont moins probables pour eux que pour autrui.

Bien que, dans les situations d'incertitude ou catastrophiques, les individus tendent à croire aux scénarii du complot, fournir des attributions causales externes ou sous-évaluer les risques encourus, et ce, par besoin de simplification de la complexité [1] ou celui de contrôle quant à se rassurer et maîtriser leur environnement [2] [3] [4], il n'en demeure pas moins que ces modes de pensées sont souvent dysfonctionnels et susceptibles d'entraîner des suites dévastatrices à plusieurs égards. En effet, les individus qui mobilisent ces modes de fonctionnement sociocognitif auront tendance à être méfiants vis-à-vis de l'autorité publique, et par conséquent à moins s'engager dans les mesures édictées. Ainsi, ils

<sup>1</sup> Le coping désigne un ensemble de réactions (pensées, émotions et actes) qui permettent de faire face à un stress, tout en tendant à assurer une adaptation afin de limiter les conséquences que peut générer la situation.





## **Partie VII**

Pandémie et Confinement :  
Quelles réponses pour nos  
vulnérabilités psychologiques ?



intelligents et les analphabètes numériques. Ce qui a comme conséquence l'iniquité du bénéfice potentiel de cette technologie, à savoir une meilleure compréhension du risque d'infection, de l'accès aux tests, d'un diagnostic plus rapide et d'une prise en charge médicale précoce. Aussi, il est recommandé que le traçage traditionnel physique de recherche et de suivi des contacts reste en vigueur.

Il est tout aussi utile de rappeler qu'à cette date (23-04-2020), aucun groupe de recherche ni au niveau international, ni au niveau national n'a encore évalué l'efficacité de ce système de traçage comme seul moyen de surveillance épidémiologique.

## Conclusion

Compte tenu de ces mesures, il est clair que la solution qui sera déployée au Maroc, devra être celle qui offre la meilleure garantie de respect de confidentialité et d'une garantie de la transparence. Ces aspects conditionnent l'efficacité de cet outil de surveillance épidémiologique qui requière une forte adhésion de la population.

Les auteurs déclarent n'avoir aucun conflit d'intérêt réel ou perçu et ont exprimé leur propre opinion, qui n'engage ni la responsabilité de leurs départements respectifs, ni les facultés ou l'Université à laquelle ils sont affiliés.

## Bibliographie

- Marcello Ienca and Effy Vayena. On the responsible use of digital data to tackle the COVID-19 pandemic. *Nature Medicine* 2020(26) : 463-464
- Vi Hart and col. Outpacing the Virus: Digital Response to Containing the Spread of COVID-19 while Mitigating Privacy Risks. Edmond J. Safra, Centers for Ethics; 03 April 2020. Accessed the 21/04/2020 through: <https://ethics.harvard.edu/Covid-Roadmap>.
- Bouke C. de Jong and col. Ethical Considerations for Movement Mapping to Identify Disease Transmission Hotspots. *Emerging Infectious Diseases* 2019( 25) 7: e1-6
- A. Maxmen. Surveillance science. *Nature*, 2019 ; 569 : 614-7

Il est impératif que les défenseurs de la vie privée et les régulateurs, en l'occurrence la Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP) et la Direction de la Réglementaire et du Contentieux (DRC) du Ministère de la Santé soient impliqués et participent à tout le processus du développement, déploiement et utilisation de ces solutions. Et cela, dans le but de vérifier la conformité de la solution avec les normes nationales.

- Ces acteurs doivent veiller à surveiller et à garantir la protection de la vie privée, la confidentialité des données et adopter une communication publique transparente sur le traitement des données pour le bien commun : Une transparence complète sur le code informatique, ainsi qu'un audit indépendant sur sa sécurité doivent être envisagés pour responsabiliser tous les intervenants impliqués dans le processus de développement, déploiement et utilisation de ces solutions.
- Il est important que les données soient centralisées dans une plateforme centrale gouvernementale durant toute la période nécessaire pour la gestion de la pandémie : le stockage des données doit se faire sur un serveur sécurisé et certifié par les Ministères de l'Intérieur et de la Santé.
- Dans la mesure du possible, l'application doit être installée de façon volontaire avec le consentement éclairé des utilisateurs. Il faudra impérativement permettre aux utilisateurs de garder le contrôle de l'accès à leurs données par l'utilisation d'une empreinte digitale unique et personnelle avec une authentification forte via un système de clé publique / clé privée : cette alliance permet de garantir que les identifiants des utilisateurs et les modèles biométriques resteront sauvegardés sur l'équipement de l'utilisateur et ne seront jamais partagés en ligne.
- Aussi, les modélisations mathématiques qui vont pouvoir classer l'utilisateur comme à risque ou non doivent être élaborées sur la base d'hypothèses rigoureuses et des données épidémiologiques actualisées et pertinentes. En effet, les erreurs inhérentes aux applications basées sur des probabilités, pourraient se manifester par la génération de fausses alertes et des instructions à l'isolement de façon répétitive, provoquant la panique chez les utilisateurs et potentiellement la surestimation ou au contraire la sous-estimation du risque de contamination, et donnant ainsi aux citoyens un faux sentiment de sécurité. Ces derniers pourraient alors, adopter un comportement moins strict de la distanciation sociale ou utiliser les ressources sanitaires de façon inappropriée.
- Il doit être formellement interdit que des sociétés privées aient accès aux données collectées, ni qu'elles soient commercialisées. Il faudra mettre en place une architecture pour la distribution et le stockage des données en utilisant la technologie Blockchain (Technologie de stockage et de transmission d'informations, transparente, sécurisée, et fonctionnant sans organe central de contrôle).
- L'utilisation des données doit être uniquement attribuée aux autorités compétentes qui doivent l'utiliser à des fins de santé publique, sans possibilité de diffusion publique de ces données et une gouvernance indépendante de contrôle de ces usages doit être mise en place. Elles ne doivent en aucun cas être croisées avec d'autres bases de données.
- Les données doivent être divisées en 3 niveaux : local (ville), régional et national. Cette stratification doit être pertinente en fonction de l'action envisagée sur le terrain et pour la prise de décision par les autorités compétentes.
- Les solutions doivent être à usage provisoire et avoir une durée de vie limitée : les activités liées à la collecte des données doivent cesser une fois la pandémie sera déclarée sous contrôle par les autorités compétentes. La suppression des données doit être progressive pour chaque participant.
- Il faudra également que le système de surveillance épidémiologique prenne en compte la possibilité d'exclusion systématique de certaines catégories de la société, notamment les plus précaires n'ayant pas accès à des téléphones

## 59. Cadre éthique et solutions de traçage contre le sars-cov-2



Pr. Imane JROUNDI

Faculté de Médecine et de Pharmacie (FMPH)

Pr. Badr ABDO EL MAJD

Faculté des Sciences (FSR)

Université Mohammed V de Rabat



### Contexte

Afin de contenir la propagation du SARS-CoV-2, les gouvernements à l'échelle mondiale ont, à divers intervalles et dans une chronologie différente, eu recours à des mesures non pharmaceutiques de contrôle de l'infection telles que la fermeture de frontières, des restrictions strictes des déplacements et la distanciation sociale. Ce sont des mesures prises dans un contexte où aucun vaccin contre ce virus n'est disponible, ni aucune thérapie prouvée efficace.

### Problématique

Les pays ayant réussi à cette date à contenir la propagation du virus tels que Singapour, la Corée du Sud et la Chine, ont utilisé des mesures de surveillance inédites pour suivre et isoler les personnes infectées et ont réussi à limiter la transmission du virus au sein de la communauté, grâce à l'information et au suivi des personnes contacts.

Ainsi, pour ces pays, suivre et retracer les infections figure parmi les actions majeures à même d'assurer la santé publique. Néanmoins, il reste important de souligner que le suivi et la traçabilité induisent une intrusion dans la vie privée des citoyens, et par conséquent, ces applications soulèvent de véritables questions d'éthique lorsqu'on considère la confidentialité des données et la propriété des données privées.

Cependant, l'urgence même de contenir un virus à propagation exponentielle, la gravité des cas, l'épuisement rapide des ressources sanitaires et la saturation des services hospitaliers représentent autant de motifs justifiant l'usage de l'intelligence artificielle (IA) et donc la traçabilité des personnes dans le cas de la crise sanitaire actuelle.

En référence à l'expérience des pays asiatiques, L'IA est incontestablement un outil très prometteur pour identifier la source ou prédire la propagation future de cet agent infectieux très contagieux. Il est donc acceptable de point de vue moral de mettre cet outil à la disposition de la santé publique, puisqu'il est déployé pour le bien commun. Néanmoins, alerter sur les risques avérés de l'utilisation non encadrée de cet outil et proposer des mesures d'atténuation de ces risques constituent tout aussi un acte responsable.

### Recommandations

Pour cela, l'utilisation de cette technologie doit avoir la confiance des citoyens, en étant sécurisée et proportionnée aux objectifs de contrôle de l'infection. Cela implique une gestion prudente de la collecte des données et de leur analyse. Ainsi, le choix des données à collecter doit être proportionnel à la gravité de la menace pour la santé publique et doit se limiter à ce qui est nécessaire pour atteindre un objectif de santé publique, et doit être scientifiquement justifié. Le principe éthique qui sous-tend cet acte de prudence est la « sécurisation de la maximisation du bien-être collectif », est principe fondamental en santé publique.

Nous proposons, à la lumière des avantages et des limites de l'utilisation du traçage, des bonnes pratiques à prendre en considération lors du développement, du déploiement et de l'utilisation de ces solutions au Maroc.

- La capacité de collecte des statistiques comparables et de haute qualité utiles pour surveiller la situation économique, sanitaire et de la sécurité publique dans leurs pays respectifs. C'est le plus grand défi auquel les institutions des statistiques gouvernementales sont confrontées actuellement.
- La mise œuvre de protocoles qui permettent de collecter des informations sans risquer la santé des enquêteurs et des informateurs et aussi la formation et l'équipement du personnel par les outils nécessaires pour effectuer des entretiens téléphoniques sur la population active.
- L'encouragement du travail à distance par la mise en place des moyens dédiés à cet effet.
- Le développement d'un portail officiel des diverses statistiques sur le coronavirus.

## Conclusion

Les experts en science des données se sont employés activement à relever les nouveaux défis liés à COVID-19. Ce document succinct a été rédigé pour rendre rapidement disponible un résumé des travaux en cours au sein de cette communauté. Nous avons tenté d'apporter trois grandes contributions :

- une brève analyse des cas pertinents de la science des données à même d'aider dans la lutte contre la pandémie ;
- le recensement, sur la base de recherches en cours, des leçons tirées de cette pandémie ;
- l'identification de certains défis communs observés dans le cadre des discussions du groupe et aussi des sites dédiés.

## Bibliographie

- [1] Chaumont Jean Michel. Des paniques morales spontanées ? Le cas de la "rumeur d'Orléans". *Recherches Sociologiques et Anthropologiques*, Vol 43, 1, p. 119-137, (2012). <https://doi.org/10.4000/rsa.847>
- [2] Peter Hakel and the Group. *What\_role\_has\_statistics\_to\_play\_in\_fighting\_COVID-19*. ResearchGate. 13 April 2020
- [3] Siddique Latif and al. *Leveraging Data Science To Combat COVID-19: A Comprehensive Review*. ResearchGate; April 2020. <https://www.researchgate.net/publication/340687152>
- [4] TELQUEL. El Othmani : "Nous n'avons pas de vision, mais des scénarios". *Telquel* Mai 2020.
- Guido David. *PRÉVISIONS COVID-19 AUX PHILIPPINES: Première semaine du MECC*. UP Media and Public Relations Office, 8, 28 may 2020. <https://www.up.edu.ph/modified-community-quarantine-beyond-april-30-analysis-and-recommendations/?>
  - Malgorzata Cwiek, *COVID-19 an official statistics*. Statswiki, 4 Mai 2020.
  - United Nations, Department of Economic and Social Affairs. *COVID-19 Resources from National Statistical Offices*. 08 may.
  - Centre de qualité. *Conseils pour une assurance qualité urgente des données*. Gouvernmt Statistical Service, 6 Mai 2020.
  - ONS. *Coronavirus and the social impacts on the countries and regions of Britain: April 2020*. Office for National Statistics April 2020.
  - Statistics Sweden. *Le nouveau coronavirus*. SCB, Avril 2020. <https://www.scb.se/hitta-statistik/corona/>
  - Statistisches Bundesamt *COVID-19 le nombre de cas dans le monde entier*. *International Statistik : Gesundheit (Statique Internationales : Santé)*. Avril 2020.
  - UNECE. *Sustainable Development Goals .Recommendations on the Role of Official Statistics in Measuring Hazardous Events and Disasters*. UNECE, March 2020

Nous, les membres du groupe de discussion RechercheGate, sommes convaincus qu'une coordination multilatérale, via les institutions gouvernementales officielles (HCP-Maroc, INEGI-Mexique, DNS-Suisse, etc.), est nécessaire pour traiter les demandes d'informations à l'échelle planétaire en cas d'urgence de ce type. En d'autres termes, les informations ont été demandées en fonction des besoins des institutions et de ce que l'Officier des statistiques lui-même a jugé important de partager, mais il serait approprié d'établir un protocole pour une attention ordonnée, rapide et systématique dans ces cas.

#### En résumé, différentes mesures sont à prendre :

- le renforcement de la génération de statistiques à partir des dossiers administratifs viables et des actions adéquates visant à combler les lacunes dans les données,
- la mise à disposition d'une base de données de numéros de téléphone afin d'effectuer des entretiens à distance tout en veillant à ce que l'échantillonnage soit représentatif au niveau national,
- la génération des informations géo-référencées pour les populations vulnérables, celles des régions, des zones les moins peuplées, du monde rural, ou des rues, en prenant en considération l'âge, le sexe, la situation professionnelle, etc.
- l'éducation de la population en termes de culture statistique afin de renforcer les moyens distants de génération des statistiques (Internet, téléphone) et aussi de consolider la numérisation car tout travail à distance ne peut se faire que si les infrastructures numériques sont disponibles via les supports informatiques (ordinateurs, smart phones, tablettes), l'installation de logiciels dédiés et des plateformes, la facilitation d'accès à la 4G voire 5G...),
- la rééquilibrage de l'actualité : en effet, actuellement l'information peut parvenir de partout via plusieurs canaux qu'il s'agisse de l'audiovisuel ou de la presse écrite. La domination de l'un ou de l'autre crée un déséquilibre de ressources informatives qui peut parfois léser une catégorie par rapport à l'autre. Les débats indirectement informatifs des différents courants qui envahissent nos canaux est une arme à double tranchant. D'une part, ils permettent un rééquilibrage des différentes idéologies bâties sur des intérêts mercantiles et politiques (exemple : la discussion à travers les différents canaux sur l'utilisation de la Chloroquine, révélant les enjeux des pour et des contre). Ces débats incitent les plus dubitatifs à chercher d'autres sources d'informations complémentaires pour s'en faire une idée plus précise.
- la transparence de la communication qui doit être la plus compréhensible possible et de la précision des limites et des inconvénients des données fournies, en particulier dans le cas des statistiques sociodémographiques.
- la neutralité des responsables politiques et leur non-ingérence dans le travail des experts des données

#### Plusieurs défis sont aussi à relever pour assurer une continuité de l'activité basée sur l'utilisation et l'exploitation des données statistiques, entre autres :

- La coordination des produits statistiques au sein du gouvernement et la génération des indicateurs nécessaires et historiques lors de toutes les phases de la pandémie tout en préservant la confidentialité statistique,
- La mise en place d'une enquête rétrospective sur l'emploi afin de mieux comprendre les effets du COVID-19 sur le marché du travail, un véritable challenge dont la mise en œuvre devrait impliquer le déploiement de ressources humaines, financières et technologiques , mais qui devra répondre à la question concernant l'impact économique et social de l'après COVID (question posée au chef du Gouvernement du Royaume sur la chaîne nationale le 7 Mai 2020 [4]).
- L'analyse et la présentation au public des informations pertinentes concernant la capacité institutionnelle des gouvernements et des conseils régionaux à faire face à la pandémie et ses conséquences, ainsi que les possibilités d'accès, de diffusion et de partage de nouvelles sources de données.



d'analystes gouvernementaux, d'universitaires, et d'experts<sup>1</sup>, a été constitué, sur le site ResearchGate. Le but de ce groupe est que chacun de ses membres puisse débattre de ce sujet et proposer des solutions à partir de sa position (Poste et responsabilité, Institution, Pays) et surtout à travers l'expérience de son pays respectif. Il s'agit donc de recueillir les idées et les expériences des IGS, dans leur effort de s'adapter aux nouvelles demandes de données et aux contraintes d'information. L'objectif de ce travail est de partager les meilleures pratiques, et de faire émerger les leçons à tirer et les grands défis à relever.

Ce débat, ouvert depuis le 13 Avril [1], permet de reconnaître de manière unanime le rôle important joué par les statistiques dans la lutte contre le COVID-19, bien qu'une appréciation complète de ce rôle nécessite d'inclure toute la chaîne de production d'informations.

Il ressort de ce consensus que les statistiques fournissent des données essentielles à utiliser sous divers aspects ; elles peuvent être utilisées par les institutions de l'intervention du gouvernement dans la gestion après la levée de la quarantaine communautaire. Ces statistiques constituent aussi un préalable pour l'élaboration de plans stratégiques socio-économiques et politiques pour les gouvernements. Elles permettent de réaliser des études d'impact, celui du COVID-19 en particulier, sur l'économie d'un pays, sur l'économie mondiale, le réchauffement climatique, le système sanitaire, etc. Elles pourraient constituer un indice pour une production plus rapide de vaccin pour le COVID-19 et modifier le comportement du citoyen. Les statistiques permettent aussi de faire des études de projection pour établir des scénarios sur la propagation du COVID-19. Elles sont ainsi incontournables dans toute recherche ou enquête.

Bien entendu, les informations statistiques doivent être basées sur des données valides et avérées. Celles provenant de manipulations douteuses, dont l'origine est entachée des préjugés sont nuisibles et donc inutiles. C'est dans ce sens que cette pandémie a contraint les institutions gouvernementales officielles à réfléchir sur les stratégies habituelles de collecte d'informations. Ce qui a conduit à la nécessité d'envisager des stratégies innovantes pour mener des exercices statistiques vu la vulnérabilité des méthodes traditionnelles.

D'un autre côté, cette crise a mis en évidence la nécessité de recueillir des informations spécifiques concernant les capacités institutionnelles des gouvernements à faire face aux crises majeures. C'est l'occasion de se concentrer sur les informations les plus pertinentes pour guider les décisions des politiques publiques au niveau étatique, gouvernement, régional ou fédéral selon les pays. Ces institutions doivent être préparées en vue de prévoir des moyens originaux de collecte de données, puisque l'environnement dans lequel nous évoluons actuellement est tout sauf normal.

Cette collecte doit, donc, se faire différemment, car elle sera effectuée dans l'urgence et l'on devra veiller à la fiabilisation des informations afin de les rendre publiques pour une population variée et désireuse d'en savoir plus. Chaque programme statistique devra concevoir des plans d'action alternatifs ainsi qu'une solide stratégie de communication. Cette situation nous invite également à réfléchir sur les capacités de ces institutions à répondre rapidement aux demandes de données ainsi qu'au type de contenu d'une nécessité absolue pour les organismes officiels et publics.

### 3. Principaux enseignements et défis de la prochaine phase

Y a-t-il de bonnes leçons à apprendre de la crise du COVID-19 ? Quels sont les défis à surmonter ? Ce sont les lignes de réflexion du groupe, et qui peuvent donner de nouvelles directions pour une recherche ciblée et une meilleure gestion du COVID-19.

---

<sup>1</sup> Les membres de ce groupe appartiennent à divers organismes internationaux privés et publics (universités, IGS, bureau d'expertise, ONU, etc.) dont la plupart occupe des postes de responsabilité et de décision. Ces organismes sont répartis entre l'Association Européenne de Libre-Echange (AELE), département Office statistique de l'AELE, le Département des finances, de la comptabilité et des statistiques de Vienne, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe à Genève, le Département des Statistiques d'un Conseil régional, le Groupe de Consultation MD&CO département Soins et Santé, le Département de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire et plusieurs universités du monde.

## 58. Rôle des Statistiques dans la lutte contre COVID-19



Pr. Aziz ET-TAHIR

Ecole Supérieure de Technologie (EST-Salé)  
Université Mohammed V de Rabat



Pr. Kamal KETTANI

M. Jaouad MALZI

Doctorant

### 1. Introduction

La médecine et la statistique s'accaparent les premiers rôles dans la lutte contre le fléau COVID-19, alors que la diffusion de l'information a été très critique en présence d'un virus qui défie tout, en toute impunité, un virus qui ravage tout, indépendamment de l'âge, du sexe, de la race, du continent, de la richesse, sans complaisance et sans faire de différence. Des mises à jour de statistiques soutenues aident à déterminer l'état actuel et les actions à mener en conséquence. Les statistiques constituent un préalable à tout plan stratégique socio-économique et/ou politique, et la réalisation des objectifs au niveau social, économique et sanitaire dépend de l'intégration faite par le plan micro-stratégique national.

Une sensibilisation excessive à la maladie peut parfois provoquer des mouvements de panique aussi bien sociale qu'économique [1]. En effet, veiller à des mises à jour équilibrées des statistiques est une tâche nécessaire, lourde mais réalisable, et la neutralité des médias mondiaux qui ont pu mener une campagne de sensibilisation non partisane, a démontré la nécessité d'assurer en permanence de telles mises à jour en ce qui concerne le COVID-19. La disponibilité de ces données permet d'informer les responsables de la planification stratégique sur les questions relatives aux ressources à allouer pour combattre le virus.

Cependant, c'est le cadrage de COVID-19 qui nécessite un examen approfondi et une enquête académique systémique. En effet, le virus a des ramifications sociales, économiques et politiques dans le monde entier et surtout pour les pays pauvres. De plus, la fourniture des statistiques a eu peu d'effet sur le comportement de certains citoyens, comme l'indique la résistance aux mesures de confinement surtout de la part de ceux qui travaillent dans le secteur informel.

### 2. Analyse de la situation actuelle et impact des statistiques sur la gestion du COVID-19

Les Institutions Gouvernementales des Statistiques (IGS) du monde telles que le Haut-Commissariat au Plan du Maroc (HCP), le Bureau National des Statistiques de la Suisse et des pays européens (ONS) et l'Institut National de Statistiques et de Géographie du Mexique (INEGI-Mexique) mènent des activités inédites pour aider leurs pays à faire face à la crise.

Les IGS du monde travaillent ensemble en étroite collaboration et échangent les bonnes pratiques pour se préparer à la phase de relance et à améliorer l'utilisation des statistiques officielles dans la gestion des risques du COVID-19, actuels et à venir. Cette situation a mis en évidence l'importance des statistiques, de l'épidémiologie, de la science des données, et de leur qualité dans la prise de meilleures décisions. Sont encore à améliorer la standardisation des rapports, le niveau de clarté des cas, et la fiabilité des informations, en particulier lorsqu'il s'agit de pays ayant des difficultés à compter le nombre des patients et des décès.

Cependant, plusieurs questions sont à poser sur le rôle actuellement joué par les statistiques dans la lutte contre le COVID-19, et les leçons qui peuvent en être tirées. À cet effet, un groupe de discussion de différents horizons (Autriche, Canada, Kosovo, Maroc, Nigéria, Pakistan, Philippines, Suisse, Zimbabwe, Mexique...) composé de statisticiens[2][3],



## Conclusion

Dans ce contexte incertain, la modélisation mathématique est le meilleur moyen pour accompagner le processus décisionnel en injectant d'une manière rigoureuse tous les paramètres épidémiologiques. Le modèle mathématique ne se limite pas uniquement à la prédiction exacte ou approximative du processus de propagation du virus, mais il permet également d'apporter quelques arguments scientifiques pour assister les autorités dans la prise de décision.

Pour un modèle détaillé qui prend en considération toutes les facettes de la pandémie, il est nécessaire de mobiliser une équipe multidisciplinaire. C'est le cas de l'initiative bénévole OPT (« **The path toward OPTimal decisions** », <https://opt-covid-19.org/>), portée par un consortium composé par des chercheurs, médecins, informaticiens, et économistes, qui combine modélisation mathématique, data science, et intelligence artificielle et les mettent au service de la santé publique.

## Références

- [1] Anderson R, Heesterbeek H, Klinkenberg D, Hollingsworth T. How will country-based mitigation measures influence the course of the COVID-19 epidemic? *Lancet*. 2020.
- [2] European Centre for Disease Prevention and Control. The use of evidence in decision making during public health emergencies. Stockholm: ECDC; 2019.
- [3] [3] Ferguson, N. et al. Impact of non-pharmaceutical interventions (NPIs) to reduce COVID-19 mortality and healthcare demand (Report 9). <https://www.imperial.ac.uk/mrc-global-infectiousdisease-analysis/news--wuhan-coronavirus/>.
- [4] Walker, P. G., Whittaker, C., Watson, D., Baguelin, M., Ainslie, K. E. C., Bhatia, S., & Cucunuba, Z. (2020). The Global Impact of COVID-19 and Strategies for Mitigation and Suppression. On behalf of the imperial college COVID-19 response team, Imperial College of London.
- [5] Neher, R. A., Dyrda, R., Druelle, V., Hodcroft, E. B., & Albert, J. (2020). Potential impact of seasonal forcing on a SARS-CoV-2 pandemic. *Swiss Medical Weekly*, 150(1112).
- [6] Prem, K., Liu, Y., Russell, T. W., Kucharski, A. J., Eggo, R. M., Davies, N., ... & Abbott, S. (2020). The effect of control strategies to reduce social mixing on outcomes of the COVID-19 epidemic in Wuhan, China: a modelling study. *The Lancet Public Health*.
- [7] Wang, C., Liu, L., Hao, X., Guo, H., Wang, Q., Huang, J., ... & Wei, S. (2020). Evolving Epidemiology and Impact of Non-pharmaceutical Interventions on the Outbreak of Coronavirus Disease 2019 in Wuhan, China. *medRxiv*.

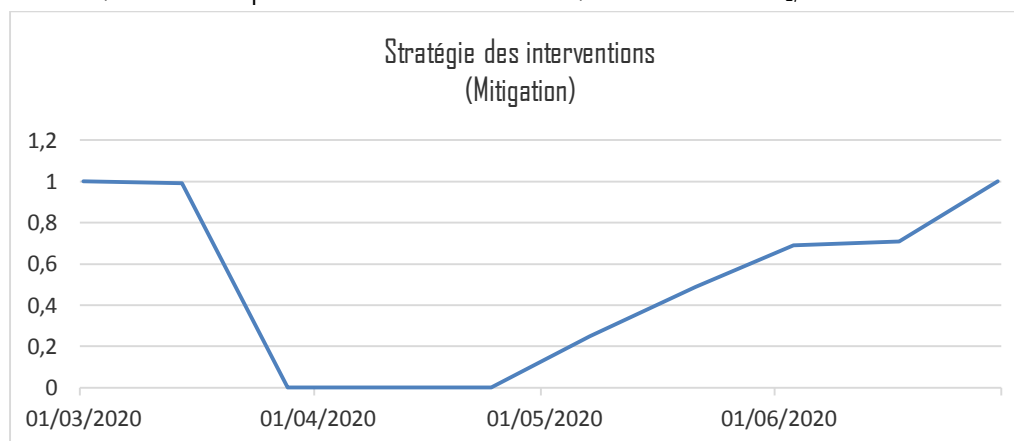
D'après une étude récente [3], la stratégie optimale, consistant à combiner l'isolation des cas suspects et la distanciation sociale des personnes les plus vulnérables, permet d'atténuer la demande en hospitalisation des deux-tiers (2/3) et le nombre de décès de moitié. La deuxième stratégie décrite ci-dessus nécessite de combiner la distanciation sociale de la population, l'isolation et la mise en quarantaine des membres de chaque famille avec la fermeture des écoles et des universités.

Cette stratégie peut atténuer la transmission d'une manière efficace. Cependant, le défi majeur consiste en notre capacité de maintenir ce rythme jusqu'à l'apparition d'un vaccin, tout en sachant que la propagation du virus peut éventuellement rebondir en cas de relâchement de la vigilance. L'expérience de la Chine et de la Corée du Sud montre que la deuxième stratégie est efficace à court terme pour freiner la transmission du virus [3]. Toutefois, il reste à prouver sa performance à long terme et ses répercussions sur le plan social et économique.

Les modèles mathématiques utilisés par la communauté scientifique considèrent deux manières différentes pour modéliser l'impact des stratégies de contrôle afin de réduire la propagation :

- La première, « *individual based* » [3], [4], se focalise sur l'étude de la propagation du virus au sein d'une grande population en utilisant des modèles statistiques. C'est un modèle très réaliste mais nécessite un temps de simulation très élevé en cas de données massives.
- La deuxième approche, « *age grouped* » [5], [6], [7], classe la population en plusieurs catégories (susceptible, infectieux, exposé, guéris). Elle ne modélise pas la propagation du virus d'une manière réaliste, mais permet d'explorer un large nombre de paramètres et tester plusieurs scénarii.

À titre d'exemple, le présent article présente un premier scénario de sortie de crise afin d'assister les autorités sanitaires dans le processus de prise de décision. On opte pour la deuxième approche (*age grouped*, pour plus de détails, voir [5,6]) et on considère un certain nombre de paramètres spécifiques au cas du Maroc : la capacité hospitalière en lits de réanimation, le nombre de personnes initialement infectées, le taux d'infection  $R_0$ , la variation saisonnière [5], etc.



**Figure 6.** Stratégies de prévention et de contrôle pour contenir la pandémie. Degré des interventions (1) pas d'interventions, (0) interventions strictes) à partir de l'apparition du premier cas jusqu'à fin juin.

La Figure 6 décrit les interventions prises par les autorités depuis l'apparition du premier cas d'infection au 3 Mars 2020 en passant par la fermeture des écoles et universités le 16 Mars, et le confinement total de la population le 20 Mars. Si les stratégies de contrôle mises en place restent maintenues jusqu'au 23 Avril avec un relâchement progressif, le taux d'infection va s'atténuer vers 15 Mai. Il faut rester vigilant lors de la relaxation des interventions, dans le cas de réapparition d'une deuxième vague de contamination vers mi-juin, causée généralement par les cas asymptomatiques.

<sup>1</sup>  $R_0$ , "R zéro" : taux de reproduction de base d'un virus, dont la mesure permet de prédire combien de personnes en moyenne seront infectées par une personne contaminée par ce virus

## 57. Le rôle de la modélisation mathématique pour contenir la pandémie COVID-19

**Pr. Badr ABDOU EL MAJD**

Faculté des Sciences de Rabat (FSR)

Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

Le monde fait face actuellement à une urgence sanitaire très sévère suite à la pandémie de COVID-19 qui a provoqué un grand bouleversement dans tous les secteurs d'activité. Qu'est-ce qui mettra fin à la pandémie ? Les mesures de confinement et distanciation sociale ? L'immunité collective ? Le beau temps ? Un traitement ? Un vaccin ? Malgré les connaissances scientifiques avancées et le développement technologique dont nous disposons, cette pandémie, qui nous a frappé de plein fouet, n'a pu être évitée. Ceci est dû à plusieurs facteurs générateurs de l'incertitude : les modes de transmission du virus, le degré de contamination avant le début des symptômes, l'impact de la saisonnalité sur la transmission, la durée d'immunité, les facteurs de résistance, le taux de mutation du virus, la résistance réelle aux climats plus chauds, etc. Autant de facteurs incertains qui devront jouer un rôle majeur dans l'identification et le déploiement du meilleur scénario menant à la fin de la pandémie.

Avec la COVID-19, nous naviguons dans un territoire inconnu. Les autorités sanitaires de chaque pays doivent prendre rapidement les mesures nécessaires en termes de distanciation sociale, c'est-à-dire n'épargner aucun effort visant à freiner la propagation du virus au milieu d'une population, et ce en minimisant tout contact physique : (i) entre des individus potentiellement infectés et des individus en bonne santé, ou (ii) entre une population avec un taux très élevé de transmission et une autre avec un taux très faible de transmission.

De telles mesures devaient absolument être, et elles le sont effectivement, accompagnées par une politique de confinement afin de retarder l'atteinte du pic de la pandémie et d'aplanir la courbe en dessous des capacités hospitalières. Il s'agit en priorité de réduire le plus possible les cas d'hospitalisation en état de réanimation et d'éviter toute obligation de tri entre les patients, comme le cas de l'Italie qui avait été forcée de le faire [3].

### COVID-19 et rôle de la modélisation mathématiques dans la prise de décision

Dans ce contexte incertain, la modélisation mathématique peut accompagner le processus de prise de décision en se basant sur le comportement social des individus, les paramètres de contamination, le temps d'incubation, la durée d'immunité et la saisonnalité. D'autres facteurs extrascientifiques peuvent avoir un impact sur le processus décisionnel. Peuvent être cités à titre d'exemple les facteurs socio-politiques, les intérêts économiques, les facteurs institutionnels, la pression des pays voisins, etc. Ces facteurs peuvent impacter également l'implémentation de toute étude scientifique pour faire face à cette pandémie [1,5].

La communauté scientifique s'intéresse généralement à deux types de stratégies. La première consiste à retarder et non forcément freiner l'épidémie, avec comme objectif d'éviter le pic de la demande en termes d'hospitalisation, en réservant une attention particulière aux personnes les plus vulnérables. La seconde stratégie vise à renverser l'évolution de l'épidémie et à réduire le nombre de cas au maximum à travers des mesures très strictes, risquant de maintenir la situation le plus longtemps possible.

De nombreux pays, tels que la Chine, la Corée du Sud, Singapour et le Royaume-Uni ont franchi le pas. Le Maroc peut se doter de cette technologie moyennant la prise de mesures visant à protéger les données personnelles et la vie privée des utilisateurs, dont les plus importantes consistent à :

- Choisir une application de traçage dont le code est open source. Les concepteurs de l'application seront ainsi incapables de l'exploiter pour une surveillance de masse [4,5].
- S'assurer que l'utilisation de l'application de traçage est limitée à la durée de l'épidémie ou au plus tard à une durée d'un an à compter de la publication de la loi qui viendrait réglementer son usage.
- Adopter la même application au niveau national, mais l'appliquer éventuellement de manière différenciée dans les régions selon leur degré d'infection. Le seuil pour envoyer une notification par exemple peut évoluer en fonction des dernières estimations de  $R_t$ .
- Trouver les moyens pour maximiser le taux d'adoption. À titre indicatif, si Singapour n'a pas réussi à combattre efficacement les infections pré-symptomatiques, c'est probablement à cause du déploiement très tardif du contact tracing et avec un taux d'adoption de 16% seulement [2].

## Conclusion

Dans la lutte contre le COVID-19, recourir à un confinement généralisé de la population est extrêmement risqué pour l'économie du pays. Sans confinement, la *distanciation sociale*, les *gestes barrières* et la *quarantaine des individus symptomatiques* ne suffiront probablement pas à ramener le taux de reproduction instantané du virus en dessous de 1. Il faut combiner ces mesures à une solution de *traçage électronique* permettant d'identifier, d'une façon *rapide* et à *moindre coût*, les individus suspects. Le choix d'une application de traçage basée sur la technologie *Bluetooth*, avec un code *open source* garantit largement la protection des *données privées*.

## Références

- [1] Pascal Astagneau, Thierry Ancelle, *Surveillance épidémiologique*, Lavoisier, 2011.
- [2] Luca Ferretti et al. Quantifying SARS-CoV-2 transmission suggests epidemic control with digital contact tracing. Vol. 368 No 6491 American Association for the Advancement of Science (2020).
- [3] He, X. et al. Temporal dynamics in viral shedding and transmissibility of COVID-19. Nat Med 26, 672–675 (2020).
- [4] DP3T <https://github.com/DP-3T/documents> Consulté le 12/05/2020
- [5] Serge Vaudenay, Analysis of DP3T Between Scylla and Charybdis EPFL, Lausanne, Switzerland (April 2020).
- [6] P. Mozur et al. In Coronavirus Fight, China Gives Citizens a Color Code, With Red Flags. New York Times (1 March 2020). [www.nytimes.com/2020/03/01/business/china-coronavirus-surveillance.html](http://www.nytimes.com/2020/03/01/business/china-coronavirus-surveillance.html). Consulté le 04/06/2020
- [7] Leong, Kan-Ion et al. Contact Tracing in Healthcare Digital Ecosystems for Infectious Disease Control and Quarantine Management. 2009 3rd IEEE International Conference on Digital Ecosystems and Technologies, DEST '09. 306 – 311 (2009).



contacter les bonnes personnes), coûteux (en temps de travail pour les autorités sanitaires déjà débordées) et imprécis (pour cause de défaillance de la mémoire humaine).

Ceci est critique notamment pour alerter les individus à risque de se mettre en quarantaine avant qu'ils n'aient eux-mêmes des symptômes et/ou qu'ils deviennent contagieux. Ce travail peut être fait automatiquement, et on peut alors parler de « contact tracing » électronique par opposition au contact tracing manuel. Le principe général est le suivant :

- Un utilisateur X télécharge et exécute une application sur son téléphone qui va générer une *clé secrète* aléatoire.
- À chaque période du temps (5mn), un identifiant éphémère est généré, puis « diffusé » aux alentours.
- Si un téléphone d'un autre utilisateur Y l'« entend », il va noter en mémoire le fait qu'il était en *contact* avec X. Il constitue une liste (verte) des contacts. Il peut aussi noter d'autres informations.
- Si X est testé positif à COVID-19, alors le téléphone de X va le signaler à un serveur central et partager sa liste. Chaque jour une liste (rouge) des clés secrètes d'infectés est mise à jour et publiée.
- Le téléphone de Y va télécharger cette liste (rouge) et la comparer à la liste (verte) de ses contacts. L'intersection de ces deux listes correspond à l'exposition de Y à des risques de contamination par le COVID-19.
- Si ce risque est au-delà d'un certain seuil, Y reçoit une notification. Il pourra se mettre en quarantaine et contacter les autorités sanitaires pour être testée à son tour à la COVID-19.

L'application peut aussi collecter les données relatives à la proximité physique entre deux téléphones en mesurant : soit leurs coordonnées GPS, ce qui permet d'identifier en temps réel des zones à risque, soit les signaux Bluetooth.

De nombreuses propositions d'applications de contact-tracing existent, et diffèrent selon les informations à partager : avec qui, quel chiffrage et quelle responsabilité individuelle. Certaines applications utilisent des algorithmes extrêmement intrusifs<sup>1</sup> comme ceux déployés en Chine [6]. D'autres applications sont beaucoup moins intrusives, elles reposent plus sur la responsabilité de chaque personne à risque, ce qui pourrait réduire l'impact du contact tracing sur le taux de reproduction instantané  $R_t$  du virus.

La communication par Bluetooth présente un grand avantage : celui de stocker les données uniquement au niveau des téléphones, sans jamais les faire transiter sur internet, en contrepartie de quelques détails à régler pour lister les identifiants des personnes infectées. Cependant, le risque des *faux-négatif* n'est pas à exclure. Par exemple si le signal Bluetooth traverse un mur ou un plafond alors que le virus ne peut en aucune manière traverser ces barrières physiques. La communication Bluetooth pourrait laisser croire à tort qu'il y'a eu un contact à risque.

Enfin, l'efficacité du contact tracing est quadratique au nombre d'utilisateurs [2]. Un fort taux d'adoption, combiné à un isolement efficace des symptomatiques, est potentiellement suffisant pour arrêter l'épidémie, même en l'absence de gestes barrières et de distanciation sociale.

### 3. Recommandations

Opter pour une solution de contact tracing électronique implique la recherche d'un compromis entre la protection des données personnelles et celle de la santé publique.

Cependant, il est primordial de prendre en compte le fait que *les données récoltées par les applications de traçage sont dérisoires par rapport à la quantité d'information extraite de nos téléphones par les géants du web : Google, Facebook, Amazon ou Netflix.*

---

<sup>1</sup> Des algorithmes qui collectent les données privées des gens pour surveiller les moindres de leurs gestes.

[2] montre que les contaminations *pré-symptomatiques* jouent un rôle au moins aussi important que les contaminations symptomatiques (post-symptomatiques). Une autre étude [3] confirme ce constat. Par ailleurs, [2] identifie, deux autres modes de contaminations : asymptomatiques (contaminations par les individus qui n'ont pas et n'auront jamais de symptômes) et environnementales (correspondent à toutes les surfaces sur lesquelles le virus se dépose). Toute mesure particulière (comme la mise en quarantaine) prise sur un type de contamination va avoir un poids (taux) qui correspond à la fraction de contamination associée à ce type. Le tableau 1 montre la contribution de chaque type de transmission dans le taux de reproduction de base  $R_0$  (sans mesures particulières).

Contamination	<i>Presymptomatic</i>	<i>Symptomatic</i>	<i>Environmental</i>	<i>Asymptomatic</i>	<i>Total <math>R_0</math></i>
Point estimate	0.47	0.38	0.1	0.06	1.0

Tableau 1 : Taux de contaminations selon le type de transmission [2]

Le taux de reproduction instantané  $R_t$  est obtenu en combinant les *gestes barrières*, *l'immunité de groupe* et les *mesures particulières*. Il est défini par l'équation :

$$R_t = R_0 \times BG_t \times (1 - V_t) \times (\omega^{pre} A_t^{pre} + \omega^{post} A_t^{post} + \omega^{env} A_t^{env} + \omega^{asym} A_t^{asym})$$

Avec :

$\omega^{pre}$  : Le taux des contaminations *pré-symptomatiques* et

$A_t^{pre}$  : La réduction relative à la contamination des individus *pré-symptomatiques* grâce aux mesures prises à l'instant  $t$  hors gestes barrières.

Les notations sont similaires pour les autres types de contamination.

La grande priorité est donc de ramener  $R_t$  durablement en dessous de 1.

Si l'on se fie aux chiffres de l'étude [2], en prenant comme témoin le cas de Taiwan où le COVID-19 est bien contenu, il semblerait que le taux de contamination asymptomatique soit négligeable. 50% des contaminations seraient pré-symptomatiques, 40% post-symptomatiques et 10% environnementales.

$$\text{Donc } \omega^{pre} \approx 0.5, \omega^{post} \approx 0.4, \omega^{env} \approx 0.1, \omega^{asym} \approx 0$$

Si  $R_t \approx 2$  sans quarantaine, alors ce n'est qu'en combinant la quarantaine des *pré-symptomatiques* et des *post-symptomatiques* qu'on pourrait faire passer  $R_t$  en dessous de 1.

$$R_t \approx 2 \times (0.5 \times 0.4 + 0.4 \times 0.4 + 0.1 \times 1) \approx 0.92.$$

Pour garantir  $R_t < 1$  sans confinement, la distanciation sociale et les gestes barrières ne suffiront probablement pas. Même une quarantaine de tout individu symptomatique sera probablement insuffisante, notamment au Maroc où la population semble moins disciplinée que dans des pays asiatiques qui peinent déjà à maîtriser la pandémie. Il faut agir également sur les individus *pré-symptomatiques*, ce qui nécessite le traçage.

## 2. Contact tracing électronique

Le traçage n'est pas un principe révolutionnaire [7], il est utilisé en temps normal pour mieux limiter la propagation des épidémies. L'idée de base est la suivante : un individu récemment infecté informe les autorités sanitaires des personnes avec lesquelles il est entré en contact. Grâce à ces informations les autorités sanitaires pourront identifier tous les cas suspects, les tester et le cas échéant, les mettre en quarantaine. Le problème est que ce processus est lent (il faut

## 56. Le Contact Tracing électronique au Maroc : Solutions pour éviter un nouveau confinement

Pr. Abdellatif EL FAKER

Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes (ENSIAS)  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

Dans sa gestion de la crise COVID-19 actuelle, le Royaume du Maroc a déclaré l'état d'urgence sanitaire qui a entraîné le confinement de la population. Une deuxième période de confinement pourrait entamer la confiance économique en donnant l'impression que l'on n'en finira jamais avec cette pandémie. Il pourrait aussi avoir d'autres conséquences d'ordre social et politique. Notre objectif, et dans la perspective d'une levée du confinement, est d'étudier la solution de *contact tracing électronique* et de voir dans quelle mesure elle peut être efficace pour réduire le taux de reproduction du virus, tout en protégeant les *données personnelles des citoyens*.

### 1. Taux de reproduction du coronavirus

Le besoin de recourir au confinement et les conséquences qui en découlent sur la santé publique et l'économie dépend du taux de reproduction instantané du virus :  $R_t$ . C'est « *le nombre de personnes moyen qu'un individu infecté à l'instant  $t$  va contaminer, étant donné les mesures de précautions appliquées à l'instant  $t$*  ».

De manière plus explicite, si  $R_t < 1$  alors le COVID-19 sera sous contrôle, cependant si  $R_t \geq 1$  alors le COVID-19 se propagera à un rythme exponentiel et il sera vite hors de contrôle.

Dans les études épidémiologiques, on parle surtout du taux de reproduction de base,  $R_0$ , c'est-à-dire « *le nombre moyen de personnes qu'un individu infecte dans une population non immunisée et sans mesures particulières* ». On estime, pour le COVID-19, que  $2 \leq R_0 \leq 3$ .

En s'appuyant uniquement sur l'immunité du groupe,  $R_t$  est proportionnel au taux d'individus non vaccinés [1] :

$$R_t = R_0 \times (1 - V_t). \text{ Où } V_t \text{ représente la proportion d'individus immunisés.}$$

En l'absence de vaccin pour le COVID-19 et pour éviter une seconde vague, il faut laisser  $V_t \approx 70\%$  de la population être infectée. Il y'aurait alors 250 mille morts au Maroc ( $35M \times 70\% \times 1\%$ ) en supposant un taux de décès (taux de létalité) de seulement 1%, ce qui paraît inacceptable.

*S'appuyer uniquement sur l'immunité du groupe n'est donc pas la solution, il faut penser aux autres mesures telles que les gestes barrières, la mise en quarantaine et la distanciation sociale.*

Si la seule intervention, à l'instant  $t$ , consiste en des gestes barrières (*lavage régulier des mains, éternuement dans le coude ou le port de masque*), celles-ci réduisent alors le taux de reproduction du virus de manière proportionnelle :

$$R_t = R_0 \times BG_t \text{ où } BG_t \text{ représente l'effet des gestes barrières.}$$

Pour les autres mesures, le problème le plus critique du COVID-19, consiste dans le fait que certaines contaminations sont pré-symptomatiques, *c'est-à-dire qu'un individu infecté va contaminer une personne saine alors que l'individu infecté n'a pas encore de symptômes (mais qui les aura plus tard)*.



### 3. Some impacts of the nationwide use of an integrated intelligent system in health security

The collection of health security data by using an integrated intelligent system can be organized in different ways. Data can be collected from several conventional sources or by involving integrated solutions embedding sensors and new information and communication technologies. Machine learning analyses of such datasets can allow a more purposeful and efficient approach where insights are discovered from many data lakes. By using observation sensors and Big Data solutions, it will be possible to effectively assess the situation of patients, systematize the diagnosis of contamination states and early establish the usefulness or the inconvenience of administered and tested therapies.

For example, on the basis of contextual data associated with symptoms such as temperature, coughing and breathing sounds, feeling tired, body aches and pains, runny or stuffy nose, and throat, a machine learning model should make it possible to decide if a patient is potentially affected by COVID-19 and decide whether or not to be interned.

Age and medical history information would systematize access to specific treatments on a case-by-case basis. This method is safer than traditional methods with direct contacts and all the stress, delays and risks that they involve. Also, by the use of these methods, some therapeutic failures will be avoided if the patient profile is intolerant to a given treatment.

The integration of other embedded technologies can help robustly to detect new cases of infections. For example, drones and aircrafts equipped with multi-sensors and smart thermal cameras can detect remotely the first signs (temperature, coughs, people collapse, etc.) of the epidemic in human gatherings and popular souks. Alerts of competent authorities can be scheduled for any planned operation or preventive measures. Connected sensors analyzing wastewater can provide indicators on the level of contamination in a square, a city or a region. Among other things, this method will make it possible to detect the epicenter of the epidemic and monitor its evolution at local and national scales. The integration of GPS tracking of detected (suspected) and identified cases would help to establish maps of the distribution of the pandemic over geographic regions according to pre-established criticality thresholds.

Hence, here again another means of detecting epicenters. From the information collected by the integrated health security system, local quarantine and containment policies can be decided for regions and not for others. Consequently, harmful socio-economic impacts related to the generalization of certain decisions can be absorbed for the whole country.

A final question concerns the adequacy of the national legislative arsenal to collection and exploitation needs of big data emanating from the surveillance of populations and the use personal information by new technologies in order to meet health security objectives. Thus, a fleet of laws must be formulated and approved by the legislator in order to legalize and regularize such aspects.

In this kind of projects, several teams of scientific specialists must collaborate. This will have positive impacts working for the strengthening of research and development on the academic and entrepreneurial scales of our country. I hope this paper will inspire Moroccan young researchers and decision-makers to explore even more dimensions.

### References

- [1] Aldis W. Health Security as a Public Health Concept: A Critical Analysis. *Health Policy and Planning*; 23:369-375. DOI:10.1093/heapol/czn030. (2008)
- [3] Template. COVID-19 pandemic data. Wikipedia. (2020)  
[https://en.wikipedia.org/wiki/Template:COVID-19\\_pandemic\\_data](https://en.wikipedia.org/wiki/Template:COVID-19_pandemic_data)
- [2] Stimmel C. L. *Big Data Analytics Strategies for the Smart Grid*. ISBN-13:978-1-4822-1829-9. CRC Press. (2015)

In this paper, we present a practical point of view on how to use artificial intelligence and smart technologies to capture, interpret and exploit large datasets of health security and how to exploit them in order to make tailor-made decisions and operate appropriate interventions during and after lockdown. Our approach can be implemented during and after the pandemic. Also, we will illustrate how the implementation of such an approach at regional and national levels could have obvious significant impacts on national health policy and a better visibility of the evolution of the pandemic at local and global scales.

## 2. Objectives and targeted solution

### 2.1 Health security planning and pandemic fighting

In general, security describes a situation which presents a minimum risk. In the field of health, it is defined as the protection of populations against all health, food and environmental risks. According to this definition, health security concerns all measures of prevention, reaction and protection of populations against all risks including epidemics, pandemics or infectious diseases [1]. All aspects of decision-making, health policy and strategic planning to fight these devastating disasters are different paths to achieve the health security goals.

### 2.2 Need for artificial intelligence and real-time solutions to process health security big data

Given the complexity of decision-making in changing situations, health security monitoring systems must use proven machine learning models to exploit all available structured and unstructured data. In other words, these systems must be able to use Big Data resulting from unforeseen changes, combine possible scenarios and take advantage from available information to succeed in forecasting and decision-making operations. Data monitoring and digital watch can provide fundamental aids to decision-making and strategic planning in terms of health security. A machine learning approach for analyzing big data centered on the behavior of populations and the evolution of epidemics and highly contagious diseases in society can help design efficient systems of observation and continuous interpretation of population health status and its determinants.

Such an approach can allow us to trace the evolutionary profile of the epidemic by determining its progression or regression, its spatial distribution and the evolution over time of its determinants. Machine learning is an artificial intelligence technology that allows computers to learn from data in order to perform tasks despite the fact that they have not been explicitly programmed for this purpose. It puts users on the path of mastering the relevant mathematics and algorithms that make sense of data.

As in all artificial intelligence solutions (knowledge pattern discovery, prediction making) aimed at decision support, an intelligent health security system must simulate scenarios in virtual ways and compare results with ingested data and transversal knowledge to make decisions. The decision attributes and methods of arranging data and information should be identified. Correlations between attributes should be highlighted for better data cleansing (removing repetitive data, fixing bad values, smoothing and filling in gaps) and dimension reduction (finding correlations, principal component analysis) [3].

Real-time data processing and mobile wireless network technologies are essential components to build systems that integrate other advanced and smart technologies. Integrated intelligent decision-making systems allow solutions that are appreciated for their ability to cross data provided by different sensors, use existing databases and synthesize the extracted information with other transversal knowledge in order to predict future behaviors and to systematize decision-making.

## 55. On the use of artificial intelligence in a national fight against COVID-19 pandemic

Pr. Ali HAMLILI

Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes (ENSIAS)  
Université Mohammed V de Rabat



### 1. State of the problem

Humanity has been caught off guard by the COVID-19 pandemic. During the present crisis, national and worldwide health security [1] has encountered many obstacles and experienced several failures that have caused the infection of millions of people and the loss of thousands of lives on the world. Multiple links and sources, on Internet, make it possible to track such information at specific dates and for particular countries [2].

#### 1.1. Difficulties to predicting the end of the pandemic

If almost all health organizations can tell you when the first case observations started, no one could tell you when COVID-19 pandemic should end exactly. The complexity to predict such a date is not only due to the novelty of the virus or its unusual behavior, but also, to the amount, heterogeneity and diversity of data and attributes that must be crossed to determine proven Machine Learning (ML) models of its future evolution (Figure 5).

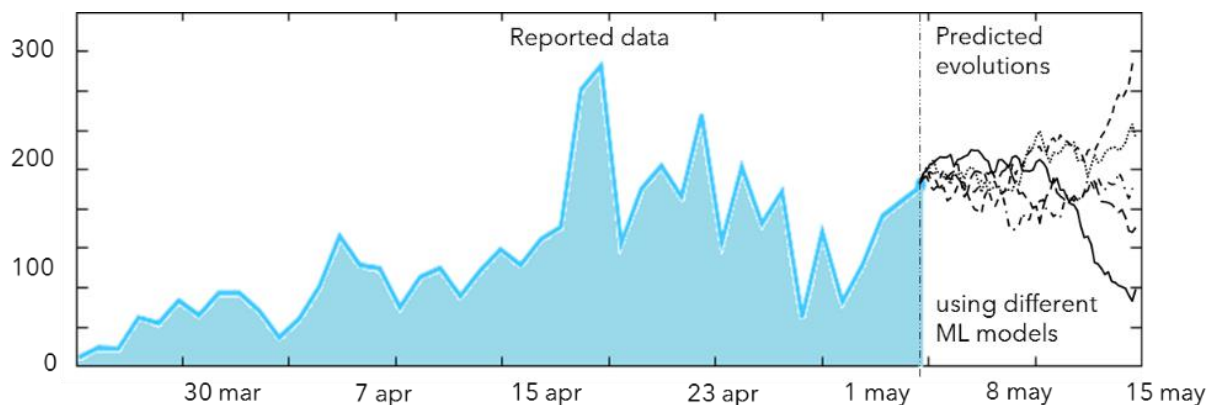


Figure 5. Evolution of the number of people infected by Cov-19 in Morocco until May 3 and ML predictions

#### 1.2. Health security solutions through the one retained so far and our proposed solution

Hence, general containment decisions have been made by the international community in order to protect the populations and fight the pandemic. Regardless of considerations for psychological side effects resulting from this quasi-cessation of activities, discovery of a vaccine against COVID-19 or observation of the virus vanishing, we are now witnessing a reversal of containment decisions around the world.

The general containment of populations favorable consequences in slowing down the progress of the pandemic, but has negative effects on national and wide-world economies due to the suspension of activities in many productive socio-economic sectors. From lockdown loosening, health organizations and public authorities recommend the compliance with barrier gestures and social distancing measures to avoid the transmission of the virus and the evolution of the pandemic towards the worst.

- **Solution proposée à court terme** : Notre équipe de recherche<sup>5</sup> propose une solution innovante dans le contexte de l'IOT (Internet of Things ou Internet des Objets). Cette solution consiste en la conception d'un bracelet intelligent muni d'un unique ID (identifiant). L'objectif primordial de cette solution est de limiter la propagation du coronavirus.

Ce bracelet va être porté par tout le monde. Son rôle est la détection des ID de toutes les personnes dans une proximité immédiate (d'environ 1 mètre), en utilisant la technologie Bluetooth, pendant une durée de quatorze 14 jours et l'enregistrement de ces ID dans une base de données locale. L'ID de chaque bracelet sera propre à la personne porteuse. Ainsi si un individu est atteint par le Coronavirus, toutes les personnes qui étaient en contact avec lui durant les 14 jours passés seront immédiatement identifiées et vont ainsi suivre le protocole sanitaire de COVID-19.

- **A moyen et long terme** : Nous proposons une seconde solution consistant en la mise en place d'une nouvelle Blockchain, basée sur nos propres outils cryptographiques, et dédiée au secteur de l'Enseignement supérieur.

L'objectif primordial de cette Blockchain est d'assurer tout d'abord un enseignement à distance en toute transparence et sécurité. Aussi, cette solution va pouvoir fournir de différents services aux enseignants et aux étudiants sans avoir besoin d'intermédiaires. Ainsi, les enseignants/étudiants pourront récupérer de chez eux, des attestations, des certificats et autres documents ou supports, signés par la Blockchain en toute confiance et sans la nécessité de se déplacer dans les locaux des établissements et surtout dans de telles situations d'état d'urgence sanitaire.

Les enseignants peuvent faire leurs délibérations annuelles à travers cette Blockchain et le PV sera signé par cette dernière. La traçabilité des opérations est assurée par les outils de la Blockchain d'une manière très efficace. Ainsi pourront prendre fin les files d'attente dans les locaux des responsables administratifs de l'université, et les piles de dossiers placées attendant leur signature. C'est une solution également pour réduire le nombre des problèmes dus à l'infrastructure technique et technologique (serveurs, etc.).

## Conclusion

Le présent article propose une analyse de la crise liée à COVID-19, mettant en exergue son impact sur les différents secteurs. Deux solutions sont ensuite décrites dans le contexte des nouvelles technologies de révolution. En tant que perspective, la seconde solution « Nouvelle Blockchain », pourrait être adaptée à d'autres secteurs, notamment la Santé, secteur ayant des besoins d'une extrême urgence. Cette solution pourrait ainsi être déterminante dans la lutte contre le marché de faux médicaments.

## Références

- [1] June. Ko « The Chinese government used technology to get a grip on coronavirus-and take control of its people » Chinese Editor, April 2020.
- [2] Paul Grenn- Myriam Quemener. *L'Internet des Objets : la 3ième Révolution Informatique*, Éditions Kawa, Avril 2017.
- [3] Ahmed. Banafa « Technologies Blockchain and Applications ».River Publilishers. Mai 2020.

---

<sup>5</sup> Equipe de Recherche IPSS : « Intelligent Processing & Security of Systems ». Faculté des Sciences, Université Mohammed V de Rabat



## Leçons tirées, mesures recommandées et solutions innovantes proposées

**Leçons tirées :** Différents enseignements peuvent être tirés et mis à profit de la crise COVID-19 :

- L'économie Marocaine doit être autonome et indépendante le plus possible de l'étranger pour ne pas succomber aux crises et aux pertes comme vu plus haut (Impacts).
- Le Maroc doit diversifier ses partenaires au niveau commerce international étrangers, et saisir l'opportunité offerte à l'Afrique pour renforcer la coopération au sein de la Zone de libre-échange continentale africaine.
- Il devient impératif de réorienter les centres d'intérêts de notre économie vers tout ce qui pourra apporter à l'être humain, une bonne santé, un système éducatif performant, un environnement sain et durable, stabilité, paix et sécurité.
- le Maroc doit être à jour, dans l'immédiat, par rapport aux nouvelles technologies de l'information (TIC). Pour ce, il doit œuvrer d'abord pour la digitalisation de tous les secteurs (économiques, sanitaires, éducatifs, sociaux, juridiques...) et puis l'intégration des technologies de révolution (IoT, IA, Blockchain...voir : solutions proposées) dans lesdits secteurs. La Chine s'en est sortie grâce aux technologies innovantes [1].

**Mesures recommandées :** Dans le but d'atténuer l'impact sanitaire, économique et social généré par la pandémie COVID-19 et pouvoir sortir de la crise liée, nous recommandons de :

- Maintenir les mesures de protection adoptées dans l'Etat d'urgence actuel : port du masque, usage des gels hydrauliques pour des mains, distanciation physique.
- S'orienter le plus vers le travail à distance ou Télétravail.
- Appliquer les tests de dépistage à quasiment tous les citoyens et isoler ceux atteints.
- Maintenir le « fonds spécial COVID-19 » pour longtemps, afin de limiter les répercussions de la crise économique.

## Solutions innovantes proposées

Les nouvelles technologies « *révolutionnaires* » : IoT (Internet des objets connectés), IA (Intelligence Artificielle), Blockchain, etc., jouent un rôle déterminant dans la sortie de la crise COVID-19. L'IOT, définie comme réseau de réseaux, permet à des objets d'être connectés entre eux [2]. A travers ces objets connectés, des données massives peuvent être collectées, permettant d'évaluer des situations et donc réagir d'une manière efficace sans recourir au contact direct. En télémédecine par exemple, l'IOT, grâce aux kits médicaux mis à la disposition des patients, permet aux médecins de faire des consultations à distance, à travers des informations plus précises que la description faite par le patient.

La Blockchain, technologie de transmission et stockage d'informations inaltérables et immuables, en toute sécurité et transparence [3], est fortement sollicitée pour résoudre des problèmes causés par la COVID-19. A titre d'exemple, dans le domaine de la santé l'application Baptisée Dépistage, mise en place par Block Covid (groupe de développeurs bénévoles) est dédiée aux hôpitaux ou EHPAD.

Cette application permet d'identifier les personnes contaminées, à risque et non immunisées. Dans le secteur financier, la Blockchain, technologie qui a donné naissance à la crypto-monnaie ou monnaie virtuelle, a le potentiel de limiter la propagation du coronavirus, causée par l'échange de la monnaie en espèces entre citoyens. Récemment, un grand nombre de pays, la Chine à leur tête, ont mis en place leur propre crypto-monnaie.

- **Secteur du commerce** : c'est le secteur le plus touché par la COVID-19. 51% des exportations africaines sont destinées aux pays très touchés par la crise de COVID-19 (Union européenne, Chine, Etats-Unis, etc.). Le Maroc connaît un vrai ralentissement dans ses exportations à cause des fermetures des frontières de ses clients.
- **Secteur du Tourisme** : Ce secteur est menacé d'une perte de 30% à 40% des touristes sur l'année 2020. Cela s'expliquerait par une contraction se situant entre 23 et 31 milliards de Dirhams des recettes touristiques<sup>2</sup>. L'industrie hôtelière en est immédiatement impactée.
- **Secteur du Transport** : La fermeture des frontières, l'appel au confinement, la crise dans le secteur touristique ont eu un impact négatif sur ledit secteur, entraînant une grande perte. La RAM en est la première victime : Perte de 17 milliards de dirhams d'après IATA<sup>3</sup>.

Conséquences des crises dans les trois secteurs : Perte d'emplois et donc augmentation du taux de chômage. Ce dernier s'est élevé à 10,5% au premier trimestre 2020, contre 9,1% durant la même période un an auparavant, annonce le Haut-commissariat au Plan<sup>4</sup>.

**Secteur Social** : L'augmentation du taux de chômage, la perte du pouvoir d'achat pour les ménages, l'Etat d'urgence sanitaire imposé ne pourront qu'entraîner une crise sociale. La création, ordonnée par le Souverain, d'un fonds spécial COVID-19, destiné aux dépenses sanitaires exceptionnelles et au soutien des secteurs sinistrés, a pu jusqu'à maintenant éviter une situation dramatique. De leur part, les citoyens Marocains se sont distingués par leur esprit de solidarité faisant atteindre le chiffre du fonds spécial à 32 Milliards de Dhs jusqu'au 24 Avril.

**Secteur sanitaire** : Dans le but d'éviter toute saturation des milieux hospitaliers ou pénurie de matériel médical, un véritable esprit de créativité s'est développé à l'intérieur de notre pays. Des appareils dédiés à des respirations artificielles ont été conçus et fabriqués par des jeunes ingénieurs, alors que des hôpitaux bien équipés ont été mis en place en un temps record (dont les F.A.R. sont des initiateurs) et des formations du personnel paramédical ont eu rapidement lieu.

**Secteur Environnemental** : Le confinement et le télétravail conduisent à une baisse considérable des temps et des coûts de transports, des embouteillages et du stress des agglomérations. Ainsi la pollution se réduit, l'atmosphère se purifie et les bruits diminuent, notamment dans les métropoles.

**Secteur juridique** : Depuis le début de la crise de COVID-19, quatre textes de lois ont été adoptés.

- Le Décret de loi 2.20.292., concernant les mesures adaptées à l'état d'urgence sanitaire.
- Les lois adoptées (CNSS - n° 25.20) ont permis de soutenir les familles Marocaines d'un côté et les entreprises Marocaines de l'autre.
- La loi 26.20 qui permet au gouvernement de dé plafonner les emprunts extérieurs afin d'atténuer les impacts négatifs de la crise.
- La loi 27.20 permet aux entreprises de rester conformes aux règles et lois qui les régissent. Ces textes de lois ont impacté considérablement la vie de tous les Marocains et on peut dire aujourd'hui positivement, en tout cas sur le plan sanitaire. Sur le plan économique, même si nous sommes face à l'inconnu demain, les mesures prises ont évité l'écroulement de l'économie Marocaine ainsi qu'une explosion sociale.

<sup>1</sup> <https://leseco.ma/covid-19-en-afrique-lanalyse-de-la-commission-economique-pour-lafrique/>

<sup>2</sup> <https://www.leboursier.ma/Actus/7241/2020/04/09/Covid-19-cette-crise-devrait-remettre-en-cause-le-modele-economique-actuel-Upline-Research.html>

<sup>3</sup> <https://www.maroc-hebdo.press.ma/17milliards-pertes-ram-covid19>

<sup>4</sup> <https://maroc-diplomatique.net/maroc-hausse-du-taux-de-chomage-a-105-au-tl-2020/>

## 54. Les technologies révolutionnaires au service de l'Enseignement Supérieur pour faire face à la crise COVID-19

Pr. Fouzia OMARY

Faculté des Sciences de Rabat (FSR)  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

La pandémie COVID-19 a causé un choc terrible partout dans le monde. Les secteurs piliers de l'économie sont ébranlés, entraînant le début d'une crise économique inédite et préliminaire d'une crise sociale. Cet article présente notre analyse de COVID-19 et de ses impacts, à la lumière de laquelle, nous proposons des solutions pour limiter la propagation du Coronavirus, et qui sont à base de technologies révolutionnaires et de tendance, que sont l'IOT et la Blockchain.

### Analyse de la crise COVID-19

#### - Analyse globale

La pandémie COVID-19 a mis en lumière les défaillances du système dans lequel nous évoluons, et de ses grandes vulnérabilités. Le nombre exponentiel des décès enregistrés et la saturation des hôpitaux à cause de l'afflux des patients atteints du coronavirus, dans les pays les plus puissants (USA, Chine, France, Royaume uni, etc.), en est la preuve.

#### - Analyse au niveau local

Le Maroc s'est montré très vigilant et fort réactif vis-à-vis de la COVID-19, en anticipant très tôt le confinement précoce ce qui a permis de limiter la propagation du coronavirus et d'éviter une situation sanitaire déplorable. Il a aussi décidé l'ouverture immédiate d'un compte bancaire dédié à la réception des dons, venant ainsi en aide aux classes sociales les plus précaires et aux entreprises ayant succombé à des crises financières sévères.

D'un autre côté et à notre avis, la COVID-19 peut constituer un véritable stimulus pour le développement et l'évolution de notre pays. De grands progrès ont pu être ainsi enregistrés, depuis le début du confinement, que ce soit au niveau de l'enseignement à distance, inattendu il y a peu de temps, ou celui du télétravail.

Le Maroc a réussi à mobiliser des ressources insoupçonnées pour fabriquer des masques spécifiques à COVID-19, et il en est même devenu un champion mondial en matière d'exportation. Notre pays n'a connu également aucune pénurie en gels hydro-alcooliques, puisque sa production locale permet d'en assurer des stocks de sécurité.

Enfin, le confinement, le port de masque, les distances imposées entre individus, ont pu renforcer davantage les modes de comportement civil et responsable au sein de la Société Marocaine.

### Impacts de COVID-19 sur le Maroc

**Secteurs de l'Économie :** A l'instar de la majorité des pays du monde, les signes précoces d'une crise économique sans précédent sont apparus dans les secteurs piliers de l'économie de notre pays.

## Conclusion

En conclusion, une lutte efficace et efficiente contre la pandémie actuelle due au COVID-19, devrait nécessairement s'appuyer sur une plateforme digitale conçue tel un système context-aware à double objectif : la gestion intégrale des situations de confinement et l'auto-recensement de données, renforcés par le diagnostic au moyen de modèles d'apprentissage de performance évolutive. Cette plateforme pourrait soutenir les efforts visant à maîtriser la propagation de la pandémie et à mieux réagir aux effets rebond ou encore à d'éventuelles nouvelles formes de pandémies.

## Références

- [1] Zhou P., Yang XL., Wang XG., Hu B., Zhang L., Zhang W., et al. «A pneumonia outbreak associated with a new coronavirus of probable bat origin». *Nature*. 2020. 579:270-3.
- [2] Lam TT-Y., Shum MH-H., Zhu H-C., et al. «Identifying SARS-CoV-2 related coronaviruses in Malayan pangolins». *Nature*. 2020, Mar 26. doi:10.1038/s41586-020-2169-0.
- [3] Jia, Y. et al. «Analysis of the mutation dynamics of SARS-CoV-2 reveals the spread history and emergence of RBD mutant with lower ACE2 binding affinity». *Evolutionary Biology*. 2020. doi:10.1101/2020.04.09.034942.

De plus, l'application logicielle récemment utilisée par les autorités Marocaines, se limite à un simple contrôle d'itinéraire, sans prendre en compte les nombreuses situations de congestion créées par les autorisations multiples, allant ainsi à l'encontre de l'objectif escompté et pouvant même réduire à néant les efforts consentis. Enfin, au niveau international, les applications dédiées au contrôle du flux via le GPS, sont fortement contestées pour leur non-respect de la vie privée.

Une meilleure gestion de la situation de confinement sous-tend une bonne compréhension de ses spécificités, en s'appuyant sur un diagnostic fin pour élaborer des stratégies adéquates et des scénarii de déconfinement progressif. Le digital et en particulier l'Intelligence Artificielle (IA), pourrait aider de manière décisive à l'atteinte de ces objectifs.

Or, dans ce contexte spécifique, trois constats peuvent être faits quant à la qualité des modèles d'apprentissage<sup>8</sup> sur lesquels s'appuie l'IA. Le premier constat est la spécificité des zones géographiques qui peuvent être touchées différemment par l'épidémie selon la densité, le maintien ou non de la distance sociale, les pratiques de tests et de confinement, etc. Le deuxième est le volume actuel des données qui ne permet d'aboutir à des modèles précis et efficaces. Le troisième se manifeste dans le manque de données qui sont susceptibles d'influencer le résultat.

Le cas du Maroc ne fait pas exception. En effet, le caractère récent de l'épidémie fait que l'ensemble de données disponibles se réduit à celles relatives au nombre de cas confirmés ou de décès enregistrés. Or, la prédiction de l'évolution de l'épidémie, par exemple, ne pourrait être efficace sans la prise en considération de facteurs comme la mobilité, la densité, les tests, les cas asymptomatiques, l'âge, etc. Ainsi, à l'état actuel, tout modèle qui n'intègre pas ces facteurs clés pour s'adapter au contexte géographique et épidémique, sera figé et ne saura être ni efficace ni fiable.

Dans cette optique, il devient nécessaire de mettre en place une plateforme digitale de lutte contre COVID-19, efficace en termes de performance, de fiabilité et d'adaptation des solutions mises à disposition pour l'atteinte des objectifs escomptés. Conforme aux réglementations légales en matière du respect de la vie privée, cette plateforme devrait couvrir l'ensemble des aspects discutés ci-haut, notamment les processus de gestion des situations de confinement/déconfinement, la gestion efficace des autorisations et des déplacements, le contrôle des situations de congestion et l'aide à la prise de décision par des solutions de classification/prédiction mieux adaptées au contexte du COVID-19. La plateforme cible devrait également prendre en considération les spécificités des zones géographiques et de la pandémie ainsi que la disponibilité et l'évolution des données.

D'un point de vue technologique, cette plateforme pourrait s'appuyer sur une solution intelligente et multiservices qui exploite des techniques prometteuses d'encodage de données et de l'IA.

L'une des composantes majeure de cette solution devrait aider à prendre des meilleures décisions en s'appuyant sur des modèles d'apprentissage de performance évolutive. Elle devrait ainsi, être auto-adaptative *et contexte-aware*<sup>9</sup> de façon à ce que ces modèles soient en mesure de gagner en efficacité au fur et à mesure de l'acquisition des données dont celles qui sont auto-recensées. L'analyse probabiliste sera, en fait, affinée grâce à l'évolution des données collectées au fil du temps.

Les modèles recherchés prennent aussi en considération les facteurs influents des situations pandémiques. Ils seront ainsi, capables de s'adapter au contexte et aux situations d'effets rebond comme à celles de passage au déconfinement progressif qui pourrait se faire par typologie de cas de santé, par tranche d'âge et par zone géographique à risque ou non.

---

<sup>8</sup> Solutions intelligentes fondées sur l'apprentissage automatique où la machine est capable d'imiter le raisonnement humain et d'apprendre ainsi, des règles à partir des données disponibles pour ensuite, les appliquer afin de résoudre des problèmes de décision (prédiction, classification...).

<sup>9</sup> Sensible au contexte dans le sens que la solution ne doit pas être figée et doit au contraire, prendre en considération le contexte du COVID-19 (les spécificités des régions, la mobilité, l'évolution du virus...)

Si la crise COVID-19 a pu favoriser la biodiversité eu égard à la diminution des activités humaines, son impact est très négatif au niveau de nombreux autres secteurs, surtout que le seul mode de traitement efficace confirmé, consiste en le confinement sanitaire et la distanciation sociale. L'ampleur de ces répercussions concerne à titre d'exemples l'enseignement, les services, les réglementations et procédures juridiques, les activités culturelles et le mode de vie : rituel quotidien et modes de consommation, de distraction, de culture, qui changent suite à une situation financière difficile, à la fermeture des restaurants, des cafés, des mosquées et des cinémas, ainsi qu'à la suspension des activités sportives et culturelles.

L'ensemble de ces secteurs connaissent de grandes perturbations et enregistrent des retards sur plusieurs niveaux : plannings prévus à cause du ralentissement des activités et des mesures de sécurité sanitaires (e.g. dates des examens académiques) ; accessibilité aux services suite aux mesures de réduction du flux et de distanciation sociale ou encore de paiement dû aux situations financières difficiles engendrées par la crise COVID-19. Ces secteurs se trouvent ainsi dans l'obligation de s'adapter à ce nouveau contexte.

Le bilan est, par ailleurs, encore plus lourd sur les plans socio-économique et sanitaire. Selon les données du WEO<sup>4</sup> publiées sur le site de l'IMF<sup>5</sup>, le taux de croissance au Maroc baissera à -3,7% en 2020 et le taux de chômage passera de 9,2% à 12,5%. Les résultats<sup>6</sup> préliminaires de l'enquête lancée par la CGEM<sup>7</sup> le 17 Avril 2020, confirment ces prévisions. Ils prévoient des difficultés de liquidité et de solvabilité dues aux retards de paiement ou aux demandes de reports d'échéances multiples (bancaires, fiscales), une baisse de l'activité et des chiffres d'affaires pour le reste de l'année, même en cas de reprise en Juin 2020 et une perte d'emplois.

Notons que l'activité de 46,8% des entreprises interrogées a baissé de plus de 50% dès le 3<sup>ème</sup> mois de l'année 2020 (début de la crise COVID-19), alors que les chiffres d'affaires dans des secteurs tels que l'immobilier, le tourisme, l'artisanat et le textile, ont aussi baissé de plus de 50%. De plus, la perte de 165.586 emplois, soit 55,11% des effectifs, est également prévue (selon les résultats de la même enquête). Tout cela devrait certainement gripper la compétitivité des entreprises et se répercuter très négativement sur le secteur socioéconomique, et en particulier le marché d'emploi.

### 3. Quelle solution digitale pour la gestion de la crise COVID-19 ?

Le confinement vise la minimisation du taux  $R_0$ , objectif de haute priorité nationale et internationale, duquel dépend toute mesure à entreprendre y compris celle du déconfinement. Or, pour atteindre cet objectif, il s'avère nécessaire de réussir à limiter les contacts et à contrôler les déplacements.

L'attestation de déplacement dérogatoire en version papier, adoptée au début par l'administration Marocaine, s'est avérée être une solution à risque, pouvant même aggraver les cas de contamination et de multiplier les foyers de contagion. Elle traduit une gestion non-objective et inefficace des autorisations, marquée par différentes formes d'abus, en particulier au niveau de l'accord illégal ou de complaisance d'autorisations de travail de la part des employeurs induisant une plus grande fréquence de déplacement. D'autres défaillances peuvent être relevées telles que les situations de congestion dans les administrations et les centres commerciaux, et de non-respect de la distanciation sociale dans les entreprises et les secteurs économiques vitaux obligés d'assurer la continuité d'activité.

---

<sup>4</sup> World Economic Outlook : Datamapper

<sup>5</sup> International Monetary Funds

<sup>6</sup> Quels sont les impacts de la pandémie COVID-19 sur votre entreprise? 23 Avril 2020

<sup>7</sup> Confédération Générale des Entreprises du Maroc

## 53. La crise COVID-19 et le confinement au Maroc : Quelle solution digitale pour gérer une crise particulière ?

Pr. Fatima-Zahra BELDUADHA  
Dr. Asmae EL KASSIRI (Ingénieur Docteur)

Ecole Mohammadia d'Ingénieurs (EMI)  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

Le 11 Mars 2020, l'OMS<sup>1</sup> a décrété COVID-19 (Corona Virus Disease 2019), en tant que pandémie. Cette crise sanitaire sans précédent menace également le Maroc. Son caractère alarmant est dû à la fois à la particularité du virus et à la spécificité du contexte Marocain, et à son impact ressenti sur tous les secteurs. Savoir mieux exploiter le potentiel des nouvelles technologies, ne pourrait donc que nous aider, à mettre fin à cette pandémie et à en atténuer les répercussions.

### 1. Analyse de la crise COVID-19 et de sa particularité sur le plan national

COVID-19 est une infection virale dont l'origine demeure méconnue ou du moins ne peut être confirmée. Les scientifiques s'accordent plus sur une origine animale : une étude [1] accuse la chauve-souris alors qu'une autre soupçonne le pangolin [2]. En outre, l'évolution du virus par mutation empêche le développement d'un vaccin ou d'un médicament efficace. En effet, des chercheurs [3] affirment le faible taux de la mutation du virus, tout en soulignant toutefois, le risque d'inefficacité de tout vaccin en cas d'une épidémie future due à de nouvelles mutations.

Par ailleurs, si ces deux aspects (l'origine et la capacité de mutation du virus) n'ont pas de réponses précises, deux autres caractéristiques sont sûres et confirmées : la haute transmissibilité et le caractère asymptomatique, qui révèlent le caractère dangereux du COVID-19. Selon l'ECDC<sup>2</sup>, le taux moyen de reproduction de base (appelé  $R_0$ ) est de 3,28. Cela indique une haute probabilité de contamination en période d'incubation, avant le confinement du patient. En outre, la contagion se fait aussi par aérosol, en présence de patients qui peuvent être asymptomatiques. Ces aspects conjugués à la particularité du contexte Marocain (fragilité économique et sociale, risque de saturation rapide du système sanitaire et pénurie des kits de test), pourraient compliquer et aggraver davantage la crise COVID-19.

### 2. Impacts sanitaires et socio-économiques sur le Maroc

Sur le plan sanitaire, il est important de rappeler que le virus apparu le 31 Décembre 2019 à Wuhan en Chine, s'est vite propagé à 215 pays selon l'OMS. Selon la même source<sup>3</sup>, il a enregistré jusqu'au 30 Mai 2020, 5 817 385 cas infectés et 362 705 morts. 96 902 des cas et 2 482 morts ont été enregistrés en Afrique. Le Maroc avec 7 714 cas détectés et 202 morts enregistrés, occupe ainsi la 5<sup>ème</sup> place en Afrique après l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Nigeria et l'Algérie. C'est pleinement conscient de l'impact sanitaire et socioéconomique de la pandémie, que le Maroc a imposé le confinement et accéléré sa mise en place.

<sup>1</sup> Organisation Mondiale de la Santé ([www.who.int](http://www.who.int))

<sup>2</sup> European Centre for Disease Prevention and Control : Le centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies est une agence de l'UE (Union Européenne) dont l'objectif est de renforcer les défenses européennes contre les maladies infectieuses. Ses missions couvrent entre autres, la surveillance et le renseignement épidémiologique, la microbiologie, la formation en matière de santé publique et le conseil et la contribution à la recherche scientifique à travers la revue scientifique Eurosurveillance.

<sup>3</sup> Rapport de l'OMS relatif à la situation COVID-19





2. **Un plan d'urgence.** Dans la crise actuelle, certains services publics ont dû être interrompus tels que celui du renouvellement des cartes d'identité nationale. Il est plus qu'urgent de penser une feuille de route du Digital vital. La transformation digitale a montré, depuis le début de cette crise inédite, que non seulement elle a adouci l'impact sur la vie des citoyens, mais qu'elle peut s'avérer vitale dans la pérennisation de l'État. Le Digital ne peut plus être perçu comme un produit de luxe ou une option superflue. En effet, il existe des services dont la continuité n'est pas une option, mais bel et bien une obligation hautement prioritaire, et il est primordial de veiller à leur transformation.
3. **Une souveraineté numérique.** Si le Maroc réussit, mieux que d'autres pays et jusqu'à présent, dans la gestion la crise COVID-19, c'est notamment grâce à une souveraineté sanitaire et industrielle qui lui permet de produire localement les produits de première nécessité. À partir du moment où le Digital s'impose, lui aussi, comme étant un produit de première nécessité, il est essentiel que le Maroc puisse se doter d'un plan de souveraineté digitale, couvrant l'ensemble des services et outils souverains. Il en va de la continuité de l'économie Marocaine, celle du service public Marocain mais également de la continuité étatique.

## Conclusion

À l'ère où, Internet, ses plateformes et applications sont de plus en plus mises entre les mains de grandes multinationales, leur usage est, de ce fait, également soumis à la législation et la juridiction de pays tiers. Il est évident que les nouvelles technologies du Digital, sont devenues la cause d'une dépendance et d'un transfert de valeur occasionnés par ce déséquilibre. Si les situations de crise de la mondialisation, et la pandémie du COVID-19 en est une, nous poussent à redéfinir nos priorités, elles doivent amener les pouvoirs publics à la protection également des moyens nationaux de sa propre Transformation Digitale, Capital Humain et Infrastructures Technologiques compris.

Il est important, ici, de rappeler comme l'avait dit Pierre BELLANGER, fondateur et PDG de la radio française Skyrock devant le Sénat Français, « *Pas de souveraineté nationale sans souveraineté numérique.* »[4]

## Références

- [1] Digital Transformation: A Roadmap for Billion Dollar Organizations, MIT Center for Digital Business & Cap Gemini Consulting, 2011
- [2] "Alan Turing, Enigma, and the Breaking of German Machine Ciphers in World War II," by Lee A. Gladwin.
- [3] Maxwell P. Thurman, "Strategic Leadership," presentation to the Strategic Leadership Conference, US Army War College, Carlisle Barracks, PA, 11 February 1991
- [4] Bellanger Pierre, « De la souveraineté numérique », *Le Débat*, 2012/3 (n° 170), p. 149-159.

## Changer d'Ère

*“ Les hommes n'acceptent le changement que dans la nécessité et ils ne voient la nécessité que dans la crise. ”*

*Jean MONNET.*

Lors de l'arrêt industriel et économique que la pandémie a imposé, partout dans le monde, les organisations qui ont pu maintenir leur métier de façon quasi inchangée sont celles qui avaient réussi au préalable à transformer leur relation avec leurs clients/citoyens, avec leurs fournisseurs, ainsi que leur relation avec leurs collaborateurs grâce à l'appui des nouvelles technologies du *Digital*. Leur emboitant le pas, beaucoup d'autres ont tenté de faire cette mutation, à chaud, pendant la crise en espérant réussir la métamorphose digitale afin de bénéficier elles aussi des bienfaits de la digitalisation.

Une chose est sûre, le *Digital* est, aujourd'hui, un acquis, aucun retour en arrière n'est désormais envisageable. Si la gestion du changement et l'acculturation des utilisateurs ont toujours constitué des freins majeurs dans cette mutation, la nécessité et l'instinct de survie des organismes ont accéléré l'adoption de plusieurs bonnes pratiques qui, sans « le coup de pouce » du COVID-19, auraient pu prendre des années, si ce n'est des décennies, à se mettre en place. L'exemple du télétravail en est la preuve vivante. Nous prenons le pari que, dans les mois à suivre et à tout jamais, le télétravail deviendra une norme et non l'exception<sup>1</sup>. L'administration publique et services publics se sont vus, eux aussi, dotés d'outils révolutionnaires qui sont promis à un bel avenir ; e-gouvernance et e-justice sont aujourd'hui des réalités bien Marocaines. D'autres transformations de rupture sont également, en cours de déploiement. L'école et l'université ne sont pas en reste. Au sein de l'enceinte universitaire, COVID-19 a ouvert la porte à la digitalisation des séances de cours et à l'arrivée des plateformes de e-Learning au service d'un enseignement à distance. Si ce projet a eu beaucoup de mal à s'imposer par le passé, aujourd'hui, c'est chose faite. Il est à parier que ces outils s'installeront de façon irrémédiable dans les cursus universitaires et scolaires indépendamment de la fin que connaîtra la crise actuelle.

## Leçons de survie

*“ Ceux qui aiment la paix doivent apprendre à s'organiser aussi efficacement que ceux qui aiment la guerre. ”*

*Martin LUTHER KING.*

L'acronyme VUCA [3] a été introduit par le US Army War College dans les années 90 pour décrire le monde après l'effondrement de l'Union soviétique. Il décrit un monde multilatéral plus volatile, incertain, complexe et ambigu, résultat de la fin de la guerre froide. La transformation digitale est aussi la réponse à un monde économique VUCA, elle est désormais une question de survie. Afin de préparer le Maroc à anticiper des épisodes de crises similaires à celle du COVID-19, nous proposons trois chantiers essentiels à notre regard dans la période à venir :

1. **Un écosystème fertile et vivace.** S'il est primordial d'assurer le développement d'une économie digitale nationale, cette économie a besoin d'un milieu fertile capable d'assurer cette révolution digitale. La fuite des compétences qu'a connue le Maroc lors des dernières années dans le secteur des nouvelles technologies, suite à la forte demande étrangère, a eu comme conséquence directe d'assécher et appauvrir le vivier des ressources humaines et des compétences locales. Il est crucial de maintenir un écosystème digital fertile et vivace, une force vitale dans le chantier de la digitalisation de la nation permettant aux entreprises et aux talents Marocains de s'épanouir localement tout en étant connectés aux opportunités de développement mondiale.

<sup>1</sup> Voir le projet de loi n° 27-20 relatif au fonctionnement des organes d'administration des sociétés anonymes pendant la période d'état d'urgence sanitaire

## 52. Transformation digitale, une transformation vitale

Pr. Salah BAÏNA

Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes (ENSIAS)  
Université Mohammed V de Rabat



### À la guerre, comme à la guerre

L'expression "*Transformation Digitale*" fait, justement, référence à l'utilisation de la technologie afin d'améliorer les performances ou la portée des entreprises [1]. Les technologies de l'information et du *Digital*, sont devenues, en à peine 50 ans, le principal défi posé aux dirigeants mondiaux et à leurs organisations. La question n'est plus aujourd'hui de savoir s'il faut prendre la vague digitale mais comment la prendre et dans quelle direction.

Depuis 1940, en pleine deuxième guerre mondiale, et grâce aux travaux d'Alan M. TURING [2], les algorithmes ont fait leur entrée dans les grands événements planétaires et leur gestion. Il est estimé, qu'en décodant Enigma, les *Bombes d'Alan Turing* auraient permis de réduire la durée de la guerre de deux années. Beaucoup de temps s'est écoulé depuis la fin de la guerre mondiale, l'informatique est aujourd'hui une science qui s'est installée dans tous les aspects de la vie quotidienne tant civile que militaire. S'il est vrai que la crise du COVID-19, n'est pas une "guerre", au sens propre du terme, il n'en demeure pas moins qu'il existe beaucoup de similitudes. Il s'agit, également, de la première grosse crise humaine depuis l'avènement de l'ère digitale.

L'humanité ne pourra sortir de cette crise ni de celles qui suivront qu'en s'appuyant sur les technologies qui font la transformation digitale. Dans cette pandémie, des médecins d'un genre nouveau ont rallié la lutte contre le COVID-19. Des spécialistes des nouvelles technologies ont décidé de s'attaquer à l'ennemi commun de l'humanité en faisant monter les technologies de l'information et les algorithmes d'intelligence artificielle au front contre le virus. Depuis Décembre 2019, les scientifiques du monde entier combattent l'épidémie de COVID-19 à coup d'algorithmes pour identifier les malades, élaborer un traitement ou circonscrire la propagation. Le domaine médical s'est avéré très friand de nouvelles technologies. Qu'il s'agisse de prédire l'épidémie, de trier les demandes de ceux qui pourraient être malades ou de l'usage de l'intelligence artificielle pour prédire les complications du coronavirus, ou encore établir des diagnostics et des pronostics plus fiables et adaptés à chaque patient, et mettre en place des protocoles de traitement personnalisés, l'intelligence dite artificielle, branche très en vogue du paradigme digital, est, aujourd'hui, érigée en fer de lance de la bataille sanitaire mondiale.

Outre les problématiques médicale et sanitaire, le Digital est en train de changer la donne également dans d'autres aspects de la situation que nous vivons, inédite de mémoire d'homme. Les entreprises, les administrations les services publics destinés aux entreprises mais également aux simples citoyens où qu'ils soient, en passant par les écoles et les universités, ont pu bénéficier de la digitalisation afin d'assurer la continuité de leurs offres. La digitalisation de la consommation de biens et services ainsi que celle de l'administration publique ont permis d'atténuer les effets néfastes de l'épisode COVID-19. Il est à parier, là aussi, que le Digital est en train d'impacter, de façon positive et importante, le dénouement de cette crise planétaire. Il est maintenant judicieux de retenir des leçons utiles pour les prochaines phases, car il est certain que pour les chantiers de la transformation digitale, il y aura un avant et un après COVID-19.



### Adaptation des lieux de travail

Les lieux de travail et de services devraient être préparés pour une éventuelle crise sanitaire par l'application de mesures barrières susceptibles de freiner la propagation de maladies : stérilisation quotidienne, respect de la distanciation sociale, revue à la baisse des capacités d'occupation dans les supermarchés, les moyens de transports, etc.).

## 4. Adaptation du système éducatif

L'expérimentation actuelle de l'enseignement à distance laisse découvrir certaines défaillances, inhérentes aux aspects socio-économiques et à l'inaccessibilité aux moyens éducatifs dans les zones défavorisées et rurales. Plusieurs aspects pourraient être améliorés en préparation à une éventuelle nouvelle crise :

- Préparation et actualisation du contenu numérique pour tous les niveaux et formation des enseignants à l'élaboration et à l'utilisation du contenu numérique.
- Préparation des points de gestion régionaux pouvant mettre à la disposition des élèves/étudiants, des supports et moyens d'apprentissage.
- Préparation des épreuves et tests d'évaluation et certification on-line.

**En conclusion**, des mesures combinées et ciblant des actions précises doivent être déployées dans l'objectif d'atténuer les conséquences de la pandémie sur l'économie nationale. La santé et l'enseignement sont prioritaires, mais un travail lourd reste à faire pour préparer les différentes composantes sociales à la nouvelle forme de vie.

## Références & Bibliographie

- [1] Zhu F.; Yu T. ; Du R. ; Liu Y. ; Xiang J.; Wang Y.; Song B. ; Xiang J. ; Wang Y. ; Song B. ; Gu X. ; Guan L. ; Wei Y. ; Li H. ; Wu X. ; Xu J. ; Zhang Y. ; Chen H. ; Cao B. (2020). Clinical course and risk factors for mortality of adult inpatients with COVID-19 in Wuhan, China: a retrospective cohort study. *The Lancet*, 395 (10229) : 1054-1062.
- [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/05/05/coronavirus-agemortalite-departements-pays-suivez-l-evolution-de-l-epidemie-en-cartes-et-graphiques\\_6038751\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/05/05/coronavirus-agemortalite-departements-pays-suivez-l-evolution-de-l-epidemie-en-cartes-et-graphiques_6038751_4355770.html)

## 2. L'innovation dans les prestations de services publics et privés

Il s'agit en premier lieu ici de l'innovation administrative, nouveau type de gestion des services publics, dont l'objectif est d'en améliorer l'accessibilité sans besoin de présence physique dans les locaux de l'Administration, et ce à l'instar des modèles développés dans d'autres pays (européens, par exemple).

La digitalisation de l'administration peut être accélérée par la mise en place d'une CIN électronique perfectionnée et/ou du certificat digital comme moyen d'authentification de l'identité. Une telle avancée devra permettre aux citoyens d'accéder aux services digitaux de l'administration via l'utilisation d'une signature électronique des documents

D'un autre côté, le confinement a contraint de nombreux acteurs économiques à l'arrêt temporaire de leurs activités, notamment ceux qui commercialisent des produits non perçus comme étant de première nécessité. Ce changement d'habitudes de vie risque de durer, imposant le développement de solutions alternatives telles que le e-commerce.

L'introduction du numérique s'impose ainsi pour les entreprises, et en particulier le développement de formes de e-commerce adaptées aux populations vulnérables : services à bas coût, livraisons regroupées, moyens publicitaires accessibles et adaptés aux différents consommateurs ciblés dans la société, etc. Deux aspects majeurs sont à considérer à ce niveau :

- La sécurisation des connexions et des contenus par le développement des solutions de protection. En effet, le télétravail devra mieux être préparé pour sécuriser les données échangées entre employeur et employé.
- Le développement du paiement par carte bancaire *contact-less* (paiement sans nécessité de contact physique de la carte et du lecteur).

## 3. Mobilisation et adaptation industrielle

### Production

La crise actuelle a engendré un changement du paradigme technologique et socio-économique, qui a pu contraindre les entreprises à adapter leurs modèles de production aux besoins actuels (entre autres la production de masques, de liquides désinfectants). Ces entreprises devraient être en mesure de réagir, sur le court-terme, pour préserver leurs modèles économiques, mais aussi pour anticiper et traverser d'éventuelles crises futures (réapparition de nouvelles vagues de contamination dans les mois à venir). Sur le long-terme, elles doivent être en mesure de tirer profit de situations similaires pour amortir l'impact négatif de la crise.

En effet, la situation actuelle a dévoilé un manque en moyens de protection sanitaire, notamment en produits et matériels. Le problème de la production d'alcool et la dépendance de l'importation devraient inciter le Ministère de tutelle à encourager la filière de distillation surtout en matière de R&D et Innovation pour améliorer le rendement, diversifier les sources de matière première et valoriser les co-produits (exp. Valorisation de vinasse comme milieu de culture pour les microalgues qui servent le marché de l'aquaculture) en vue d'augmenter la rentabilité du procédé.

### Adaptation des moyens de travail

L'expérimentation croissante du télétravail imposé par la situation actuelle a montré certaines limites surtout au niveau de la gestion, rendant nécessaire d'innover au niveau des modes de gestion à distance et des processus pouvant pérenniser la vie de l'entreprise (échange et flux du travail, horaire de travail, efficacité du travail, rendement, etc.).

## 51. L'après COVID-19. La place de l'innovation dans le rétablissement post-pandémie

Pr. Imane WAHBY

Faculté des Sciences de Rabat (FSR)  
Université Mohammed V de Rabat



### Contexte général

Selon la définition de l'OMS, la COVID-19 est la maladie respiratoire infectieuse causée par le dernier coronavirus ayant fait son apparition, probablement à Wuhan (Chine), en Décembre 2019 [1]. Ce nouveau virus, tout comme les autres coronavirus, peut être pathogène chez l'animal et l'Homme, d'où les avis controversés sur son origine. Quel que soit le cas, la COVID-19 devient, depuis des mois, pandémie et touche plus de 211 pays, avec près de 6 891 213 de cas confirmés et 399 718 décès, selon les chiffres datant du 07 Juin 2020<sup>1</sup>.

Les débuts de la gestion de cette nouvelle crise ont été difficiles, vu l'absence d'un protocole de traitement curatif ou préventif (vaccin) et compte tenu de la rareté de connaissances scientifiques précises et fiables sur le virus et ses modes de transmission. La fermeture des frontières et un confinement progressif se sont généralisés progressivement dans la plupart des pays. Actuellement, l'expansion de la maladie semble être « mieux maîtrisée » et certains pays commencent à alléger les restrictions sociales et à relancer la reprise des activités économiques. Le Maroc a choisi, très tôt, d'appliquer « des mesures barrières » pour éviter le pire. Ce fut le cas de la fermeture des établissements scolaires, des lieux publics à activité massive et des frontières et l'application de l'état d'alerte sanitaire.

L'après COVID-19 semble être compliqué, et seul un effort conséquent en matière d'innovation pourrait alléger les répercussions négatives de cette crise sur le tissu socio-économique national. Face à cette situation inhabituelle, inédite dans le « monde moderne », la solution adéquate reste tributaire de la capacité mondiale à modifier certaines habitudes et pratiques, à chercher des remèdes, à créer des alternatives et à perfectionner les solutions. En somme, il devient impératif d'innover pour faire émerger des solutions fonctionnelles, utiles et durables.

### 1. L'innovation dans le système sanitaire

Outre le besoin imminent de renforcer l'innovation en matière de santé via l'augmentation du budget alloué à la recherche dans les domaines prioritaires, la création d'une loi d'innovation s'impose au Maroc. Elle permettrait de définir les priorités nationales en matière de R&D, de les orienter en cas de crise, et de protéger la création et la valorisation de l'innovation produite. De plus, le système sanitaire national devrait bénéficier d'investissements conséquents pour :

- La préparation d'une plateforme sanitaire nationale, capable de faire face à une situation de crise : lits disponibles en temps réel, systèmes de connexion régionale entre personnel de la santé, fiches numériques de patients pour disposer et mettre à jour les données sur l'état sanitaire national et permettre aux médecins de faire des diagnostics à distance...
- L'amélioration de la gestion des centres sanitaires à travers la digitalisation des services et des informations sur le portail du Ministère de tutelle et via des applications téléchargeables (localisation rapide, centres plus proches, etc.)
- Le développement des tests de dépistage réalisables localement, ce qui nécessite un investissement en matière de R&D plus conséquent.

<sup>1</sup> www.lemonde.fr





### 3. Conclusion : L'ouverture des données au cœur du Modèle d'Innovation proposé

Transversal, et générique, le Numérique a tenu pleinement ses promesses en tant qu'outil déterminant dans la gestion de la crise du COVID-19 et de ses impacts. L'un des défis majeurs à surmonter a consisté néanmoins en la collecte, le partage et l'analyse en mode collaboratif d'énormes quantités de données liées à la crise du COVID-19<sup>6</sup>.

C'est à ce niveau, que l'ouverture des données [6] [7] publiques et privées s'est révélée être déterminante. Là où le plein potentiel des données a pu être déverrouillé<sup>7</sup>, de manière accessible, proactive et légale, tous les acteurs impliqués dans la résolution de crise COVID-19 ont pu bénéficier d'un ensemble d'informations contextualisées et significatives pour le développement de solutions innovantes visant à enrayer la propagation du coronavirus et accélérer son traitement.

Il devient dès lors vital de disposer d'un environnement, juridique, technique et organisationnel, adéquat pour l'ouverture des données et leur exploitation. Il s'agit d'une arme décisive dans ce combat. C'est une leçon à tirer pour la gestion du COVID-19, mais aussi de toute crise pandémique future.

### Références

- [1] Radjou N., Prabhu J., Ahuja S., Roberts K. «Jugaad Innovation: Think Frugal, Be Flexible, And Generate Breakthrough Growth» Published by Jossey-Bass. A Wiley Imprint, 2012
- [2] Leliveld A. «Innovation during the crisis: How COVID-19 could boost frugal health technologies» Centre for Frugal Innovation in Africa (CFIA), 15 Apr 2020  
<https://www.cfia.nl/news/innovation-during-the-crisis-how-COVID-19-could-boost-frugal-health-technologies>
- [3] Rossotto C.M., Abdulkhalek J. «COVID-19: What does it take to enable innovation that saves lives?» World Bank, April 15, 2020
- [4] «COVID-19 Accélérateur de l'Innovation Droits réservés» Les Conseillers du Commerce Extérieur de la France- Chine. @CNCCEF 18 Mars 2020 – Edition 1.0
- [5] Malone T.W., M. S. «Handbook of Collective Intelligence» Massachusetts Institute of Technology (MIT) Press, 2015
- [6] Chan C. ML. «From open data to open innovation strategies: Creating e-services using open government data» 46th Hawaii International Conference on System Sciences, 1890-1899, 2013
- [7] Belhiah M., Bounabat B. «A user-centered model for assessing and improving open government data quality» Massachusetts Institute of Technology (MIT) International Conference on Information Quality, 2017

<sup>6</sup> Exemple de COVID-19Data Lake : COVID-19 Data Portal <https://www.COVID-19dataportal.org>

<sup>7</sup> «COVID-19 : les données ouvertes pour lutter contre la pandémie» Le Big Data. Le Magazine I.A., Cloud et Big Data, 1 Avril 2020. <https://www.lebigdata.fr/COVID-19-donnees-ouvertes>

production et de distribution, très dépendants des chaînes de valeur internationales, elles-mêmes bloquées par les mesures de confinement décidées et appliquées à l'échelle mondiale. Circonstances exceptionnelles, qui ont pu imposer l'innovation frugale<sup>3</sup> [1] comme approche efficace et résiliente de développement de solutions de survie. Cette approche a consisté essentiellement en la production locale et selon les normes de qualité exigées, d'appareils cibles dépourvus des pièces coûteuses importées et combinant des fonctionnalités de base avec des performances optimisées.

L'exemple de la fabrication en urgence de respirateurs en est très illustratif [2]: la fabrication au Portugal de respirateurs « low-cost » (1.000 € au lieu de 25.000 €) composés de matériaux de distribution de gaz; l'utilisation de l'impression 3D pour la conception de composants ; le développement de modèle de respirateur où chaque unité est utilisée en même temps par plusieurs patients ; et le VentilatorPAL Open Source, en libre accès pour la fabrication de respirateurs moins coûteux et médicalement certifié.

## 2.2. Flexibilité

L'extrême urgence de répondre aux besoins exprimés a nécessité à la fois l'accélération des processus de fabrication et de mise sur le marché de produits de survie, et la gestion des changements induits par les aléas d'un environnement incertain. Ce double objectif a pu être atteint à travers le choix de la flexibilité en tant que levier des efforts d'innovation entrepris pour combattre le Coronavirus. Cela s'est concrétisé par : (i) l'adoption rapide d'approches techniques, réglementaires et financières intelligentes et agiles, et (ii) l'adaptation, voire le dépassement, de certaines approches, telles que les règles liées à la propriété intellectuelle, qui jusque-là étaient restées immuables, mais qui peuvent constituer en temps de crise, de goulets d'étranglement en amont de l'innovation.

Différents exemples de mesures visant à renforcer la flexibilité dans ce sens, peuvent être mentionnés [3][4] l'accélération des procédures d'enregistrements (diagnostics, études cliniques, homologation) de procédés médicaux<sup>4</sup>, l'assouplissement local et transfrontalier de règles de propriété intellectuelle, la collaboration entre constructeurs automobiles et fabricants de respirateurs, le réaménagement des installations industrielles existantes pour une plus grande production d'équipements médicaux, sans oublier les efforts nécessaires pour l'adaptabilité au télétravail.

## 2.3. Intelligence Collective

De nombreuses communautés se sont constituées et organisées pour lancer des projets collaboratifs visant à lutter contre le COVID-19, et à réduire son impact. Un véritable mouvement d'intelligence collective [5] s'est ainsi mis en marche, partageant les compétences, les connaissances et les capacités de résolution au service de cet objectif commun.

Impliquant des structures universitaires, ou en dehors du monde académique, ces communautés ont pu, entre autres actions : échanger des modèles de masques et de visières de protection ; partager gratuitement des savoirs et des savoir-faire (conseils, code, open source) autour de ventilateurs portables ; diffuser en libre accès de publications scientifiques indexées, ou mettre en place de plateformes de partage telles que la « Just One Giant Lab »<sup>5</sup> autour des tests de dépistage sous licence libre.

Cet aspect d'intelligence collective a pris également toute son ampleur au niveau de l'exploitation commune des flots de données sur l'épidémie à des fins de prédiction, d'évaluation d'impact ou de développement de solutions curatives.

<sup>3</sup> Innovation frugale, ou Esprit Jugaad), approche visant à « faire mieux avec moins », en créant davantage de valeur sociale, à travers le développement de nouvelles solutions à la fois abordables et durables

<sup>4</sup> Exemple : Etude clinique pour le Remdesivir approuvée en 2 jours par la National Medical Products Administration (Chine) au lieu de 3 mois

<sup>5</sup> OpenCOVID-19 initiative! - <https://app.joglio.io/program/openCOVID-19>

## 50. Innovation vs COVID-19 : Frugalité, Flexibilité et Intelligence Collective

Pr. Bouchaïb BOUNABAT

Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes (ENSIAS)  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

La crise du COVID-19 a été perçue et gérée telle une véritable guerre. Il y a été question, et c'est toujours le cas, à la fois de grandes pertes de vies humaines<sup>1</sup> et d'immenses inquiétudes d'ordre matériel et financier. Contexte incertain, où l'innovation a été en première ligne du combat d'un véritable virus-ennemi insaisissable. Un changement de paradigme devenait nécessaire aussi : il fallait « faire mieux avec moins », imposant la flexibilité, la frugalité et l'Intelligence Collective en tant que leviers incontournables de l'innovation.

### 1. Impératif d'Innovation pilotée par le Risque

Le caractère urgent et inédit de la crise du COVID-19 a rendu nécessaire la mise en place de nouvelles solutions de prévention et de curation. Cette prise de position a été ressentie à tous les niveaux : médical et sanitaire (tests, médicaments, respirateurs, détergents, masques, etc.), sécuritaire (confinement, état d'urgence « consensuel », contrôle des déplacements), continuité du service public (notamment les services d'éducation), ou économique (chaîne logistique, flux financiers, secteurs industriels vitaux), etc.

Une telle crise a exigé de tous les intervenants impliqués dans sa gestion : gouvernements, Industries, Organisations internationales, secteur de la Santé, R&D et grand public, de réagir rapidement, d'adapter et de créer de nouvelles solutions, en d'autres termes d'innover dans un environnement changeant et non maîtrisé.

Au vu des différentes initiatives menées<sup>2</sup>, les efforts d'innovation pour lutter contre le COVID-19, ne se sont pas restreints à une valorisation classique de travaux de recherche et des avancées scientifiques ou « innovation push ». Ils résultent surtout d'un besoin urgent exprimé par la population « innovation pull », pour traiter rapidement une menace en constante évolution. Il ne s'agit plus d'une simple amélioration technique, mais d'une véritable dynamique accélérant le rythme de changement, et privilégiant, quand c'est nécessaire, la prise de risque face à la demande de précaution.

### 2. Approche d'Innovation en période de crise

Flexibilité, Frugalité et Intelligence Collective ont été mises à contribution pour développer des solutions innovantes rapides aux problèmes, surtout sanitaires, induits par la crise du COVID-19. L'ouverture des données en a constitué un facteur clé de mise en œuvre.

#### 2.1. Frugalité

Le système sanitaire a été partout marqué par l'incapacité des hôpitaux à contenir le rythme d'extension de la maladie, en plus des manques constatés au niveau des kits de test, de ventilateurs, des masques et des vêtements de protection. La reconstitution à temps des stocks d'équipements vitaux, s'est heurtée à la déficience des systèmes locaux de

<sup>1</sup> Statistiques de sources officielles du 14 juin 2020 : Au moins 431 193 morts et infecté plus de 7,8 millions de personnes infectés dans le monde.  
[https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/06/14/coronavirus-dans-le-monde-la-chine-enregistre-le-plus-de-cas-quotidiens-depuis-Avril\\_6042784\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/06/14/coronavirus-dans-le-monde-la-chine-enregistre-le-plus-de-cas-quotidiens-depuis-Avril_6042784_3244.html)

<sup>2</sup> Cf. Innovative Response Tracker <https://oecd-opsi.org/covid-response/>



## **Partie VI**

Défis du " Monde d'après " :

Le choix irréversible de l'Innovation et  
de la Valorisation des Savoirs

## Références & Bibliographie

- [1] B. Keeley, P. Love, « Causes, déroulement et conséquences de la Grande Récession », OCDE, 2011
- [2] M. Solomon, E. Tissier-Desbordes. et B. Heilbrunn, « Le comportement du consommateur », Edition Pearson Education, Paris. 2005
- [3] M.P. De Coninck et S. Walker « La consommation responsable : Perspectives nouvelles dans les domaines de la conception de produits, Nouvelles pratiques sociales, » Les Presses de l'Université du Québec, 2005
- [4] Jean Baudrillard, *La société de consommation*, Folio Essais, 2010
- [5] J. Hans, « Le principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique » 1992, Cerf.
- [6] Sofres et Mondadori « Consommer autrement pour consommer mieux » Mondadori avec TNS Sofres, 2009  
<https://www.offremedia.com/consommer-autrement-pour-consommer-mieux-nouvelle-etude-totem-insight-de-mondadori-avec-tns-sofres->
- [7] Carrigan M. et Attalla A., 2001, The myth of the ethical consumer - Do ethics matter in purchase behavior? Journal of Consumer Marketing, 2010
- [8] G. Memet « Francoscopie, analyse du changement social », Larousse, 2010
- [9] F. Trentmann, « Le Consommateur en tant que citoyen : synergies et tensions entre bien être et engagement civique », L'Économie politique » 2008.
- [10] Botsman & Rogers « What's Mine is Yours : How Collaborative Consumption is Changing the Way We Live » Collins, 2011.
- [11] P. Cyrot, F. Gerard, C. Jeunesse, S.pecard et N.Tingry « Apprendre par soi-même aujourd'hui, les nouvelles modalités de l'autoformation dans la société digitale, éditions des activités contemporaines, 2016.  
- <https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2008-3-page-7.htm>  
- Dubuisson-Quellier S, *La Consommation Engagée*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.2009, Paris.

### 3. Pour une responsabilité sociétale et durable des consommateurs de la société civile

Plusieurs solutions sont à déployer, dans le but de gérer au mieux cette période de crise due au COVID-19, par la convergence des efforts de tous les acteurs, pour une responsabilité sociale et citoyenne de tous les consommateurs, actifs et informés [9].

De ce fait, plusieurs actions peuvent être mises en évidence, pour un changement positif du comportement et de mode de vie dudit consomm'acteur :

- Mener des campagnes multilingues de sensibilisation (arabe, amazighe, française et espagnole), pour promouvoir ce changement de mode de vie construit sur des valeurs citoyennes, civiles et éthiques. De portée incitative ou coercitive (ex. amendes prévues en cas de non-respect de biens collectifs), les messages transmis devront œuvrer à l'ancrage des principes de comportement consomm'acteur basé sur le respect d'autrui et la responsabilité citoyenne.
- Constituer un Fond National de la ZAKAT contribuant, à renforcer, encore plus, le financement de certaines charges publiques et sociales pour la mise en œuvre de plusieurs projets productifs et l'amélioration du bien-être social.
- Constituer un Fond National Commun (FNC) Durable, où tous les consomm'acteurs peuvent contribuer par un montant minimal mensuel. Ciblant des investissements productifs, et doté des outils de contrôle et de suivi nécessaires, ce Fonds devra contribuer à l'éradication de la pauvreté, et le développement des régions à désenclaver. Il peut servir aussi à promouvoir l'entrepreneuriat au profit des jeunes diplômés (lauréats, OFPPT, etc.)
- Former et sensibiliser les citoyens en matière de responsabilité d'approvisionnement alimentaire, dans un objectif d'économie de la consommation et des dépenses (ex. : Acquisition du strict nécessaire à consommer au lieu des stockages intempestifs, suivi rigoureux des dates de préemption des produits : optimisation des achats, recyclages éventuels, etc.)
- Promouvoir la consommation de produits locaux, contribuant ainsi activement à la promotion des coopératives et à la création des projets générateurs de revenus
- Instaurer une économie de partage et d'entraide dans la société civile, basée sur les principes de consommation solidaire et collaborative [10]. Les consommateurs pourront ainsi investir un large espace de pratiques : don, ventes d'occasion, location, recyclage, pratiques intermédiées<sup>6</sup>. Il serait judicieux à ce niveau de créer des marchés de collecte de dons (en approvisionnements, en produits : alimentation, habillement, etc.) au profit des personnes dans le besoin, et de les doter de dispositifs de contrôle techniques et technologiques nécessaires.

### Conclusion

Les mesures préconisées mettant en collaboration toutes les parties prenantes, peuvent faire ancrer un comportement éthique, citoyen et durable, chez tous les consommateurs. Le changement vers un mode de consommation marqué par une plus grande disposition à la citoyenneté, aux valeurs et au sens éthique élevé, serait capital pour le succès du nouveau modèle de développement du Maroc tant attendu.

---

<sup>6</sup> Les pratiques intermédiées : l'ensemble des sociabilités humaines qui nécessitent l'utilisation d'une machine ou d'outils numériques.

dont notre société se parle. Le consommateur n'a pas eu à, véritablement, réduire sa consommation (de tel comportement est dû à un excès de prudence), mais bien à adopter une nouvelle posture, comme en témoignent les chiffres<sup>1</sup> en réaction au nouveau contexte de crise, multipliant davantage ses achats et en réservant une part de son budget plus importante que la moyenne. En effet, le volume d'achat s'est multiplié par quatre, selon le ministère de l'Industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique, dépassant, ainsi, la ligne rouge et la capacité des pouvoirs d'achats.

Or, la consommation peut être perçue non seulement comme un mode actif de relation aux objets, aux collectivités et au monde, mais aussi comme un mode d'activité systématique et de réponse globale, sur lequel se fonde tout notre système culturel.<sup>2</sup> Désormais, elle a pris un rôle positionnel dans la conscience du consommateur.<sup>3</sup>

## 2. Impacts de la crise sanitaire COVID-19 sur les comportements d'achat des consommateurs

Dans ces circonstances contraignantes inédites, et parallèlement à d'autres crises, notamment la crise financière de 2008, le consommateur développe un sentiment de crainte, de perte de pouvoir d'achat, de prise sur les événements, de statut social [6]. Bien plus, les consommateurs adoptent de nouvelles postures rationnelles, en réaction au contexte sanitaire. Ce fut le cas des consommateurs pendant la dernière crise financière. Ainsi, et selon l'étude qualitative menée en 2010, par le cabinet CCM<sup>4</sup> en France, les consommateurs ont construit un esprit de recherche de comportement plus juste, éliminant toutes les dépenses inutiles, faisant preuve d'adaptation, de responsabilité en économisant un peu sur tous les domaines,

Dans le même esprit, et afin de conférer plus d'intérêt à l'idée d'un consommateur citoyen et responsable [7] qui analyse ses attitudes et ses comportements dans un système de valeurs et de mentalités [8], On peut mentionner le rôle central du consommateur-citoyen Singapourien, et son implication responsable dans l'émergence de son pays, en tant qu'une économie des plus florissantes d'Asie et du Monde. Nombreux sont les indices qui attestent de la place prépondérante dont jouit le consommateur citoyen dans ce pays (en 2016 le taux d'alphabétisation est de 98,7%, le taux de chômage est à 2,2% en 2017, l'indice de GINI se situe à 45,8 en 2016, plaçant Singapour à la 38e place dans le monde)<sup>5</sup>.

Le constat général est que cette situation de crise COVID-19 a créé un climat très difficile, freinant tous les secteurs :

- L'Éducation, jouissant d'une nouvelle posture et mobilise toutes les parties prenantes au profit de l'enseignement à distance dont le succès n'est pas encore validé de manière formelle.
- Le Social connaît de grandes difficultés, en particulier le secteur informel, malgré les mesures prises de solidarité par la création d'un Fond dédié au COVID-19.
- Le secteur productif, source de création de la richesse, a pu difficilement supporter ces conditions nouvelles, freinant ainsi toute possibilité d'emploi et de productivité.

<sup>1</sup> Etude réalisée par auprès de 5.000 consommateurs dans 5 pays (Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, France, Allemagne) durant le mois d'Avril 2020.  
<https://fnh.ma/article/actualite-economique/l-impact-du-covid-19-sur-les-habitudes-de-consommation>

<sup>2</sup> op.cit.

<sup>3</sup> Un consommateur : un consommateur, citoyen et responsable appelé à être non seulement, autonome dans ses choix des produits et de mode de vie, que le marché lui conçoit, mais aussi, être responsable et tenir compte des impacts pervers de sa consommation et de son mode de vie sur la collectivité. Dubuisson-Quillier S. La Consommation Engagée, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2009, Paris.

<sup>4</sup> Etude européenne de l'observatoire Cetelem, 2010

<sup>5</sup> [http://www.bmcetrade.co.ma/fr/observer-les-pays/singapour/approcherconsommateur?#:~:text=L'indice%20de%20GINI%20se,milliards%20US\\$%20pour%20d%C3%A9cembre%202017](http://www.bmcetrade.co.ma/fr/observer-les-pays/singapour/approcherconsommateur?#:~:text=L'indice%20de%20GINI%20se,milliards%20US$%20pour%20d%C3%A9cembre%202017)



## 49. Le Consommateur Marocain face à sa responsabilité citoyenne

Pr. Lalla Saadia HAMIDI

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Souissi  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

Au rebours des autres crises précédentes, la crise COVID-19 s'est déclenchée à vive allure, important, sans nul doute, un grand débat et une immense pression sanitaire engageant, en profondeur tous les pays. En effet, devant la montée des périls sanitaires, la préservation du cadre de la vie et de la santé des citoyens est désormais, un enjeu primordial, où tout est mis à contribution pour endiguer la propagation de la crise.

Il est incontestable que les impacts sont potentiellement forts et les risques graves et durables à tous les niveaux : humanitaire, social et économique. Ceci constaté et compte tenu de la fermeture des frontières, n'est-il pas temps d'analyser les pratiques de consommation à l'échelle nationale et multiplier les études de ce type pour une responsabilité sociale, citoyenne et durable des consommateurs, pendant et après les crises ?

L'objectif de ce papier est d'analyser un aspect parmi les plus fondamentaux de la gestion des responsabilités et des valeurs éthiques. L'accent est, essentiellement, mis sur le comportement du consommateur en état et après crise, en matière d'attitudes, valeurs et pratiques de consommation, quant aux orientations futures pour une responsabilité citoyenne, sociétale durable. En effet, chaque crise, de quelque nature qu'elle soit, empreinte l'esprit du consommateur et son comportement [1] l'amenant à repenser la manière, dont il se comporte et compose ses choix vers des comportements et pratiques de consommation plus responsables et citoyennes [2].

Trois axes de réflexion structurent ce papier. Le premier est centré sur les tendances de consommation qui se sont accentuées avec la crise sanitaire COVID-19. Le deuxième traite les impacts de cette crise sur les comportements d'achats des consommateurs en les comparant à des crises précédentes pour identifier les changements conjoncturels. Le troisième, recense les dispositions à prendre, en vue d'une consommation responsable, citoyenne et durable [3].

### 1. Tendances de la consommation en période de crise COVID-19

C'est un fait généralement reconnu. Aussi bien les chercheurs que les décideurs observent et anticipent, avec un vif intérêt, cette crise qui fait naître un sentiment de crainte inédite et laisse entrevoir des bouleversements au niveau mondial et bien sûr au Maroc. Mais cette crise est-elle appelée à se perpétuer ? On peut se le demander, en raison de l'ampleur des turbulences et des changements, touchant tous les secteurs institutionnels et à tous les niveaux : santé, société en confinement, esprits, hyperconsommation, stagnation des marchés et de la demande excepté quelques secteurs.

Cette crise s'est également manifestée au niveau du comportement du consommateur marqué par un plus grand engouement notamment pour les produits d'hygiène et de première nécessité, et l'affirmation du e-Commerce et du recours aux nouvelles technologies en tant que réalité que personne ne peut se permettre d'ignorer.

On peut d'ailleurs signaler que la consommation est une multitude de gestes symboliques visant la différenciation dans la hiérarchie sociale [4]. En effet, la consommation reflète l'image d'une société. Cela nous ramène évidemment aux propos de J. HANS [5], qui signale que la consommation est un mythe, une parole de la société sur elle-même et une façon



### 3. Propositions et solutions pour faire du consommateur Marocain, un consommateur heureux, responsable et solidaire en temps de crise

Nous proposons ici des mesures et des actions afin d'atténuer les effets la tempête COVID-19 sur les consommateurs.

#### 3.1. Mesures à court terme

- Maintenir et renforcer le comité de veille économique coordonné par le Ministère de l'Economie et des Finances pour anticiper les imprévus impactant négativement l'approvisionnement et les comportements des consommateurs.
- Continuer à réglementer les prix des gels hydro-alcooliques et des masques de protection de grande consommation ;
- Prendre en charge la santé mentale des Marocains. Un suivi psychologique s'imposera durant la période de déconfinement pour aider les enfants, les jeunes et même certains adultes à retrouver une vie normale.
- Sensibiliser les consommateurs par des campagnes humoristiques pour mieux « supporter » les privations provoquées par le confinement obligatoire.
- Mettre en place des mécanismes transparents de gestion des dons financiers et en nature, pour encourager les donateurs à le faire régulièrement
- Accorder une aide permanente aux affiliés du RAMED, sans revenu, par virement bancaire. Le but est double : les bancariser et les insérer dans le circuit économique.
- Inciter les commerçants à plus de digitalisation par des déductions fiscales. Ceci affaiblira le secteur informel et poussera le consommateur Marocain à passer de l'achat hors ligne vers l'achat en ligne.
- Penser à un déconfinement progressif qui allie les libertés des citoyens, la limitation de la propagation du virus et les impératifs de la relance économique.
- Soutenir les entreprises en difficulté par divers moyens, afin d'éviter les pertes d'emplois et par conséquent la dégradation du pouvoir d'achat des salariés-consommateurs.
- Renforcer et encourager les associations consoméristes à jouer pleinement leur rôle de protection et d'orientation des consommateurs, tout en incitant ces derniers à faire des achats orientés développement durable, responsables, et solidaires et auprès des coopératives, des amicales et des associations, surtout en période de crise.
- Promouvoir le « made in Morocco » auprès du consommateur Marocain, pour lui redonner la place qu'il mérite dans la société de consommation qui est en train d'émerger.

#### 3.2. Actions à moyen et long termes

- Créer des cellules nationales et régionales de veille sanitaire capables d'orienter le Maroc vers une amélioration continue de son système de santé et de l'aider à faire face aux maladies qui peuvent surgir à tout instant.
- Revoir les priorités en termes de politique économique, vers un repositionnement stratégique, favorisant l'allocation optimale des ressources et le rétablissement de la souveraineté économique et alimentaire du pays.
- Maintenir la stabilité politique et économique grâce à la mise en place d'un système d'intelligence économique, permettant d'anticiper les effets des crises sanitaires, à travers l'élaboration de plans d'urgence en cas de perturbations d'accès aux marchés et des chaînes d'approvisionnement.
- Instaurer une politique de consommation durable basée sur l'hygiénisme, l'encadrement des pratiques de consommation et la régulation des comportements des consommateurs.
- Tenir compte de la diversité culturelle, du taux d'analphabétisme, de la diversité linguistique, des personnes à besoins spécifiques et de l'évolution des ménages Marocains qui deviennent de plus en plus petits : familles monoparentales, ménages âgés, foyers constitués d'une personne célibataire, etc.

La crise a également révélé la grande fragilité du tissu social, comme en atteste le nombre de ménages ayant bénéficié d'aides à la consommation COVID-19, qui s'élèverait à plus de 4,3 millions de foyers<sup>5</sup>. Il en est de même des demandes de report des échéances de paiement des crédits bancaires, qui ont explosé (plus de 400.000 demandes à fin Avril 2020)<sup>6</sup>.

## 2. La transformation du comportement du consommateur Marocain pendant la période du confinement

La crise de la COVID-19 a engendré des changements conséquents sur la psychologie des ménages, sur leur mode de consommation et sur leur comportement en général. Les chiffres ci-dessous émanent d'une enquête effectuée par nos soins auprès de **225 ménages** répartis sur plusieurs villes Marocaines et sur **180 étudiants** universitaires poursuivant leurs études à Rabat aussi bien dans le public que dans le privé<sup>7</sup>. Nous ne prétendons pas à la représentativité de l'ensemble des consommateurs Marocains et encore moins à l'exhaustivité. Les résultats de l'enquête donnent une idée sur le ressenti des consommateurs Marocains lors de la période du confinement.

Entre état de choc, panique, anxiété et acceptation, les consommateurs questionnés sont partagés pendant le confinement. 57,7% des étudiants souffrent de troubles psychologiques : dépression, troubles de sommeil, instabilité relationnelle avec l'entourage, instabilité émotionnelle, peur de l'avenir, impulsivité, faible concentration lors des cours à distance, troubles de mémoire, etc. 24,8 % des pères et des mères de familles présentent des symptômes moins graves comme la fatigue, le stress ou la démotivation. Le reste des personnes interrogées vivent bien le confinement, font avec, et jugent que c'est le seul moyen pour vaincre le coronavirus. 30% des responsables de familles ont peur de faire les courses et font appel à des livreurs à domicile. Pour les 70% restants, ils font leurs achats eux-mêmes avec une fréquence d'une à deux fois par semaine. La durée des courses est très réduite. Elle ne dépasse pas les 30 minutes. 100% des personnes interrogées (ménages et étudiants) respectent les conditions d'hygiène, les mesures de distanciation sociale et portent des masques de sécurité.

60,8% des ménages enquêtés ont vu leurs revenus baisser. Ils sont commerçants, médecins, pharmaciens, menuisiers, taxieurs, notaires, avocats, ouvriers, employés dans le secteur informel, etc. Parmi ces derniers, 15,3% ont connu une baisse sévère des revenus et vivent grâce aux aides octroyées par l'État dans le cadre du fonds spécial COVID-19, 1% des pères et des mères de familles puisent dans leur épargne pour subvenir à leurs besoins essentiels et se demandent combien de temps allaient-ils pouvoir tenir. 36,8% des ménages interrogés sont des locataires dont plus de la moitié (50,5%) n'ont pas payé les loyers des mois de Mars et d'Avril.

Les dépenses de santé sont aussi réduites au maximum par l'ensemble des personnes enquêtées. Elles portent essentiellement sur les médicaments des maladies chroniques. Les soins dentaires non urgents, les visites médicales ophtalmologiques ou les contrôles périodiques sont reportés à l'après confinement. Concernant le mois de Ramadan, 70,2% des ménages prévoient une augmentation des dépenses (habitudes de consommation obligent), alors que la quasi-totalité (même les plus démunis) prévoit aussi de participer d'une manière ou d'une autre à des actions caritatives. Le but recherché est d'être solidaire et d'améliorer le bien-être collectif.

<sup>5</sup> Ministère de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration, « Deuxième opération de soutien aux ménages du secteur informel », 12 mai 2020, <https://www.finances.gov.ma/fr/Pages/actualites.aspx>

<sup>6</sup> Finances News, « Report d'échéances de crédit : Un taux de rejet de 4% selon le GPBM », 20 Avril 2020, <https://fnh.ma/article/alaune/report-d-echeances-de-credit-un-taux-de-rejet-de-4-selon-le-gpbm>

<sup>7</sup> L'enquête a été effectuée entre le 16 et le 26 Avril 2020 par email, par WhatsApp, par téléphone et par réunions sur la plateforme Teams.

## 48. La conduite du changement chez le consommateur Marocain à l'heure du COVID-19

Pr. Abdelwafi ELAIDOUNI

Takidine AHANDOUR (Ingénieur statisticien-économiste)

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Souissi  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

La crise sanitaire provoquée par la COVID-19<sup>1</sup> a révélé l'extrême fragilité des économies à travers le monde. Au Maroc, le ralentissement économique touche plusieurs secteurs. La récession, les pertes d'emploi et par conséquent la baisse des revenus sont considérables. Pour atténuer les effets de cette crise sur les consommateurs, les pouvoirs publics ont mis en place plusieurs actions axées sur l'Homme, comme la création d'un fonds spécial COVID-19, l'octroi d'indemnités au profit des salariés déclarés à la CNSS ou le soutien aux ménages opérant dans le secteur informel.

Dans la présente contribution, nous traitons dans un premier temps l'effet surprise du consommateur Marocain suite au changement brusque imposé par la crise COVID-19. Nous développons, dans un second temps, la transformation du comportement du consommateur Marocain face à ladite crise et nous terminons par des propositions et des solutions à même de faire du consommateur Marocain, un consommateur heureux, responsable et solidaire en temps de crise.

### 1. L'effet-surprise observé chez le consommateur Marocain suite à l'arrivée de la COVID-19

Il s'agit ici d'un changement subi. Les consommateurs Marocains ont été surpris par l'arrivée de la COVID-19 et contraints d'observer un confinement obligatoire. L'état d'urgence sanitaire imposé est accompagné par la mise en place d'un arsenal juridique fort et d'un déploiement impressionnant des forces de l'ordre pour le faire respecter.

Ce confinement drastique est un changement sans précédent chez le consommateur Marocain. La fermeture, quatre jours avant l'application du confinement, des cafés, restaurants, salles de fêtes et salles de jeux, entre autres, a été perçue par les citoyens comme un signal fort de l'annonce imminente du confinement obligatoire. C'est ainsi que les grossistes, les grandes surfaces et même les détaillants, ont connu une forte affluence au point d'observer des ruptures de stock sur les produits alimentaires de base, les produits de nettoyage et les bouteilles de gaz. Cette frénésie d'achat ne s'est pas apaisée malgré les discours rassurants du Gouvernement.

Avec l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire, le comportement du consommateur Marocain a été lourdement impacté par le gel de plusieurs activités économiques. Pour le tourisme, la confédération nationale évalue à 8500 le nombre d'entreprises menacées de fermeture avec au moins 500 000 emplois en danger<sup>2</sup>. Pour le transport, l'association internationale IATA estime que le Maroc enregistrerait un manque à gagner de 728 millions USD<sup>3</sup>. Les difficultés du marché de l'immobilier sont très nombreuses<sup>4</sup>: arrêt des visites des acheteurs/locataires potentiels, ralentissement des demandes des crédits immobiliers, non-paiement des loyers causés par la baisse des revenus, etc.

<sup>1</sup> Selon l'Académie Française, on devrait dire la **COVID-19**, puisque le noyau est un équivalent du nom français féminin maladie (Disease en anglais).

<sup>2</sup> Salma Bachir EL BOUHALLI, L'Économiste, Edition N°:5750 du 28/04/2020

<sup>3</sup> Hassan MANYANI, « Suspension des vols : L'IATA évalue le coût sur l'économie marocaine », challenge.ma, 25 Avril 2020, <https://www.challenge.ma/suspension-des-vols-liata-evalue-le-cout-sur-leconomie-marocaine-138625/>

<sup>4</sup> Immobilia, « Coronavirus : La pandémie inquiète le marché immobilier au Maroc! », <https://www.immobilia.ma/coronavirus-immobilier-maroc/>

opportunité qui permettra plus de cohésion sociale, car elle offrira plus de possibilités à ceux qui vivent dans la précarité. Plus d'employabilité conduit à plus d'équité et la multiplication des compétences est synonyme de multiplication des chances.

## Références

- [1] Sauvy, A. *La machine et le chômage*, (1980),
- [2] Schumpeter, J. *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*, (1951),
- [3] Bahi Slaoui, C et Dinia, M 'Quelle formation à l'entrepreneuriat : l'enseignement classique ou l'apprentissage par la pratique ?', 3<sup>ème</sup> colloque international sur l'enseignement supérieur sous le thème : « Etudes paramétriques et outils d'aide à la décision dans l'enseignement supérieur », Rabat, le 4 Mai 2017. Etudes liées à l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur. (2017),
- [4] Rapiou, M.T. 'Entrepreneuriat et formes d'emploi... Points de repère.' *Revue Pour* (2010),
- [5] Scott et al 'Introduction to the Research Handbook on Entrepreneurship in Emerging Economies'(2020),
- [6] Amoròs et al 'Necessity or opportunity? The effects of State fragility and economic development on entrepreneurial efforts', *Entrepreneurship Theory and Practice*. (2019),
- [7] Hoselitz, B.F 'Entrepreneurship and economic growth', *American Journal of Economics & Sociology*. (1952),
- [8] De Forest, J.D. 'Entrepreneurship and economic development', *Challenge*. (1965),
- [9] Huff, W.G. 'Entrepreneurship and economic development in less developed countries', *Business History*. (1989),

Se pose, dès lors, la question de savoir quelles formations seraient les plus adéquates pour une probabilité de réussite la plus élevée possible.

#### 4. Quelle(s) formule(s) dans l'enseignement supérieur pour créer des emplois ?

L'instauration, par l'université, d'un **module transversal**, portant sur l'enseignement à l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, auquel assisteraient, ensemble, tous les futurs lauréats de quelques établissements à accès ouverts et à accès régulé, constituerait un véritable forum d'étudiants aux profils très différents, ce qui est une chance et une richesse de plus pour la création d'emplois, surtout lorsque des jeunes disposent d'intentions entrepreneuriales mais n'osant pas passer, seul (e) s, à la phase de réalisation[3].

#### 5. Quelle(s) formation(s) pour une double compétence ?

Le but ici est de préconiser une démarche de formation, à même de contribuer à la relance de l'économie par la base, en permettant aux catégories de la population vivant dans la précarité, de prendre part à l'activité économique et de ne plus dépendre de l'État et de ses aides financières.

C'est ainsi qu'il serait opportun, dans le cadre d'un projet de formation professionnelle continue, à la manière de l'enseignement universitaire, de :

- Offrir à chacun des auto-entrepreneurs, bénéficiaires de l'aide financière de l'état, un panel de modules à partir duquel il pourra choisir nécessairement deux modules en rapport avec ses idées de projets, parfois multiples,
- Imposer un 3ème module considéré comme fondamental, plus axé sur l'accompagnement, et incluant des enseignements portant sur la fiscalité (dans la perspective d'intégrer l'individu dans l'économie formelle), le marketing, la communication et les soft skills. Ce module, à lui seul pourrait garantir la réussite de toute cette opération d'accompagnement.

Ceci constitue aussi une occasion pour élargir le cercle de l'économie formelle, ce qui permettrait plus de déclarations à la CNSS et de cotisations à la retraite. C'est aussi une source supplémentaire de rentrée d'argent aux caisses de l'État et surtout une occasion d'intégrer les plus jeunes de cette catégorie de la population au secteur formel, puisqu'ils constituent l'élément fondamental de la restructuration de notre économie.

Il semble aujourd'hui que disposer d'une seule compétence ou savoir-faire n'assure plus un revenu pérenne. Une personne parlant une seule langue est considérée comme analphabète. Un enseignant universitaire doit maîtriser plusieurs champs disciplinaires transversaux et réactualisés. Dans les économies avancées, par exemple aux États-Unis d'Amérique, un salarié qui perd son emploi doit trouver un autre, même si ce second emploi ne correspond aucunement à son profil. Il devient donc nécessaire, de nos jours, de disposer de deux compétences.

L'entrepreneuriat par nécessité est considéré comme une réponse au chômage et à la précarité de l'emploi [4]. Gagner sa vie de cette manière, constitue le début d'un processus de détection de l'opportunité et adhère ainsi à une vision d'un développement économique endogène [5]. Des études récentes [6] indiquent qu'il y a recrudescence d'incitations tournées vers l'entrepreneuriat par nécessité, dans le cas d'une fragilité de l'état. L'auto-entrepreneuriat reste un moyen non négligeable de croissance économique surtout pour les pays en voie de développement [7] [8] [9]. Dans le contexte actuel, l'aide de quinze milles dirhams introduite par l'état, à travers le CVE, semble tout à fait appropriée. L'accompagner par des formations répondant aux besoins du marché améliorerait beaucoup sa probabilité de réussite

La formation professionnelle continue est et restera, particulièrement pour les années à venir, caractérisées par l'incertitude, un véritable levier pour le développement de notre pays : la pluridisciplinarité dans ce domaine est une

La survenance de ces deux phénomènes, de déversement ou de destruction créatrice, est observée aujourd'hui dans un contexte de crise sanitaire aiguë, aux effets dévastateurs. Désormais, la technologie, facteur explicatif habituel du phénomène, cède sa place, le temps d'une pandémie, à un facteur imprévu et provenant de l'extérieur du système économique. En somme, notre économie subit, à l'instar de celles des autres, une externalité négative. De ce fait, les fondamentaux de notre système économique sont ébranlés.

Dans les deux cas pourtant, même si les raisons sont différentes, les processus semblent similaires, destruction ou suppression d'emplois, du fait de l'arrêt de la production dans quelques entreprises ou secteurs de l'économie et création d'emplois dans d'autres. Dans le contexte national actuel, mis à part le secteur alimentaire relativement épargné par cette crise, l'arrêt presque total de la distribution a beaucoup profité au e-commerce : avec le confinement, les Marocains n'hésitent plus à acheter via internet. Ce secteur connaît en effet un bond inattendu du fait du déversement. Cette manne aura, à n'en pas douter, un impact positif en termes de créations d'emplois, s'étendant sur un spectre allant des vendeurs des produits du secteur, aux conseillers de clientèle, en passant par des gestionnaires de stocks ou encore des livreurs. Tous ces métiers connaissent une période faste. Le cas des respirateurs artificiels est édifiant, la technologie est créatrice d'emplois ; la production de masques en grande quantité aussi.

Les pertes d'emplois, ayant engendré du chômage dans un premier temps, semblent ainsi, toutes réserves gardées, compensées, mais de manière incertaine et désordonnée, par des créations d'emplois précipitées, urgence oblige, et qui correspondent aux demandes formulées, toutes répondant aux besoins nouveaux de la population (ex. e-commerce).

En plus du digital qui a permis la création d'emplois au service d'autres secteurs, comme l'immobilier, des métiers, dans des domaines proches ont aussi percé durant ce confinement : beaucoup de jeunes diplômés à la recherche d'emploi ont saisi l'opportunité de se substituer aux enseignants, pour la bonne cause d'ailleurs, afin d'initier des jeunes enfants à l'enseignement à distance. Dans le même registre, de nouveaux types de dépanneurs, au fait du domaine de l'électronique (entretien et réparation des appareils électroniques, PC, imprimantes et autres smart phones) occupent aussi du terrain en cette période. Par ailleurs, pour des métiers classiques, un grand nombre de personnes, jeunes pour la plupart, se sont improvisées aussi pour pratiquer le travail d'électriciens, de plombiers ou encore de serruriers. Ces emplois peuvent sembler précaires, car non prévus et donc désorganisés.

Il s'agit, pour la plupart, d'auto-emplois. C'est que dans l'urgence, la survie prime. Cependant, un manque de qualification flagrant constitue un véritable handicap pour ces nouveaux actifs ou actifs reconvertis, auto-entrepreneurs, puisqu'une grande partie d'entre eux exerçaient d'autres activités avant le COVID-19. De telles déficiences au niveau de la compétence et de la maîtrise, nécessaires pour exercer leurs nouveaux métiers, représentent un blocage réel, empêchant ces auto-entrepreneurs de mieux développer leurs nouvelles activités économiques.

### 3. Financement de projets et formation

Le manque de qualification décrit par la section précédente est certes déplorable, mais surmontable à condition de prendre les mesures incitatives nécessaires et qui peuvent être d'ordre financier et de formation. Une mesure de financement de quinze mille dirhams décidée dernièrement par le CVE (Comité de Veille Économique) a déjà concerné les auto-entrepreneurs (Décision du 20 Avril 2020). Une telle décision est plus que louable puisqu'elle véhicule l'idée de relance de notre économie. Cependant, elle ne prend aucunement en compte les risques en jeu, en octroyant de telles sommes, modiques certes, mais qui sont accordées de manière précipitée à un grand nombre de personnes dont les compétences et leur adéquation aux projets/métiers ciblés n'ont pas été évaluées.

Aussi, il aurait été plus efficace et efficient d'accompagner l'ensemble des bénéficiaires de ces aides financières par une formation appropriée, en alternance avec leur nouvelles futures activités (activité la journée et formation le soir).



## 47. Financement de petits projets et formation pour une double compétence : Quels rôle et place pour la Formation Continue ?

Pr. Mohammed DINIA

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Souissi  
Université Mohammed V de Rabat



### Contexte général

Le ravage causé par le passage du COVID-19 au Maroc a mis fortement à l'épreuve, de manière directe et indirecte, l'activité économique nationale. Un double choc, de l'offre (l'interdiction de vendre conduit à réduire l'offre de production) et de la demande, déprimée par le manque de revenus, va marquer pour quelques temps l'économie du Royaume. Ces faits n'ont pas manqué de retentir négativement sur la population totale, tant en termes de pertes d'emplois et de revenus qu'en termes de changements profonds dans les habitudes et l'organisation des citoyens dans leur quotidien.

### 1. La pandémie induit-elle une restructuration de l'économie ?

Le premier marché ayant subi directement les effets du virus, est celui du travail. Les mises en chômage, même si elles ne sont que temporaires pour la plupart, se comptent par centaines de milliers, du fait de la suspension de toute activité dans quasiment toutes les entreprises du pays, tous secteurs confondus. Mais, fort heureusement, d'autres emplois peuvent être créés, où les universités pourraient jouer un grand rôle (Cf. Section 4).

Toutefois, pour le très court terme, des emplois ont déjà vu le jour durant ce confinement, à la hâte certes, mais adaptés à la situation, car répondant tous à des besoins urgents, déterminés, précis, exprimés par la population. Ainsi, dans la distribution, le métier de livreur a connu un développement considérable sous forme d'auto-emplois ; ces prestations aux différentes clientèles ont concerné aussi bien les grandes surfaces que les petits commerces. Ce sont de grands services rendus à la population en confinement. Relevons que dans ce créneau, l'électroménager et la bureautique se sont taillés la part du lion, les délais de livraison de plus en plus longs au début du confinement se sont raccourcis au milieu de cette période, constats fort probablement dus à la multiplication du nombre de livreurs.

Dans l'immobilier, le digital s'est bien positionné : des bureaux commerciaux digitaux ont été lancés et deux objectifs atteints, digitaliser le métier et attirer davantage de clientèle connectée. Le métier sous sa forme traditionnelle devra reprendre une fois la pandémie passée. La digitalisation est, donc, bien là pour booster l'emploi. Dans le domaine de l'enseignement, primaire comme secondaire, des groupes de parents d'élèves ont mis en application une nouvelle conception d'école, ne relevant ni du public ni du privé, une école coopérative avec des cours de soutien à distance. Là aussi des jeunes diplômés ont pu mettre à l'épreuve leurs compétences et leur savoir-faire. La crise transforme une part de l'emploi. Le digital en crée et contribue à son développement.

### 2. Déversement d'emplois et naissance de nouvelles activités

En dehors des temps de crises, où une économie peut connaître des décélérations supportables de ses indicateurs, car gérables, voire maîtrisables, ce type de situation est décrit par certains économistes comme un déversement d'emplois d'un secteur vers un autre, du fait de la technologie et des gains de productivité qu'elle peut induire [1] ou une destruction créatrice d'emplois, pour les mêmes raisons, technologiques [2]. Or, s'agit-il, aujourd'hui, de la reproduction de ces deux phénomènes, ou est-on face à autre chose qu'un simple déversement ? Peut-être une destruction restructurante de notre économie.



La crise du COVID-19 illustre l'importance de la veille économique. L'affirmation de la mort de personnes à cause d'un virus inconnu en Chine aurait dû nécessiter une veille ciblée, par les entreprises Marocaines au vu du fort lien commercial. L'information de la propagation du virus COVID-19 en Chine a démarré fin Décembre 2019, suivie d'une accumulation de signaux annoncés sur les réseaux sociaux, ainsi que par d'autres moyens médiatiques officiels, notamment le discours du président chinois déclarant que la situation de l'épidémie s'était aggravée et que le gouvernement chinois avait construit des hôpitaux géants en quinze jours auraient dû inciter à une démarche de veille.

Le confinement total de villes entières était en soi une alerte importante pour le reste du monde. De même, un ensemble d'informations sur le virus inconnu ont été publiées très tôt par des chercheurs chinois reconnus : Zhong NANSHAN, Wei-jie GUAN, Zheng-yi NI, dans des revues scientifiques de renommée telles que *Journal of Medical Virology*, *Journal of Thoracic Diseases*, la revue médicale *The LANCET*. Une culture de veille aurait permis d'identifier d'analyser et d'être alerté dès le mois de Janvier et permis une action coordonnée des acteurs économiques pour la mise en place de mesures de prévention et l'anticipation des scénarios au vu des signaux faibles.

Adopter une culture de veille stratégique aiguisée, réunir et coordonner l'action de l'ensemble des acteurs concernés par l'épidémie, auraient été envisageable début Février 2020, pour une action encore plus précoce et concertée entre les parties prenantes. Un système de veille territoriale pour suivre l'évolution du virus du COVID-19 et les bonnes pratiques des différents pays pour éradiquer le virus, permettrait d'anticiper tous les scénarios possibles afin de réagir rapidement et en urgence. La réalisation d'un diagnostic consensuel sur l'ampleur des dégâts causés par le virus après la sortie du pays de cette pandémie sera également nécessaire afin d'envisager des solutions ciblées et un meilleur accompagnement du tissu productif, à travers le soutien et les facilités qu'il faudrait accorder aux entreprises en difficulté.

**Pour conclure**, il est clair que l'ampleur de la crise du COVID-19 a dévoilé la défaillance de nos systèmes de veille stratégique au sein des entreprises Marocaines. La veille économique est un état d'esprit et une culture qui ne peuvent être impulsés que par la seule volonté affirmée des entreprises, collectivités territoriales et établissements publics.

## Références & Bibliographie

- [1] AFNOR, « Management de l'intelligence stratégique », Fascicule de documentation FD X-50-052, Mai 2011.
  - [2] Baumard, P. « Les organisations déconcertées : la gestion stratégique de la connaissance », Masson, Paris, 2014.
  - [3] LESCA H. « Veille stratégique pour le management stratégique : état de la question et axes de recherche », *Economie et Sociétés, Série Sciences de Gestion, SG n°20, vol 5, p 31-50, 2016.*
- HCP Enquêtes annuelles d'entreprises sur les secteurs du BTP, du commerce et des services  
<https://www.hcp.ma/enquetes-annuelles-d-entreprises-sur-les-secteurs-du-secteur-du-BTP-du-commerce-et-des-services>
  - OMC « Perspectives du commerce pour 2020 » <https://www.wto.org>
  - Caron-Fasan, et al. « Comment pérenniser un dispositif de veille anticipative à base de données numériques et textuelles : problématique et proposition », Conference: Colloque International V.S.S.T., Toulouse, 2010.
  - Cesar Chelala « Coronavirus a serious health threat » du 22 Janvier 2020 dans China Daily,  
<https://global.chinadaily.com.cn/a/202001/22/WS5e27elc0a310128217272c78.html>
  - Humbert Lesca, « Veille stratégique : passage de la notion du signal faible à la notion de signal d'alerte précoce, colloque Veille stratégique scientifique et technique (VSST)
  - Lei lei et Cao Desheng « Xi urges resolute efforts to contain epidemic », 20 Janvier 2020
  - Rouach Daniel, *La veille technologique et l'intelligence économique*, Presses Universitaires de France, 2010
  - Yingzhi Yang et Julie Zhu « Coronavirus brings China's surveillance state out of the shadows », Reuters, 7 Février 2020,
  - Yosra Gazbar, *Veille stratégique, intelligence économique et création de valeur*, éditions universitaires européennes », 2012

## Mesures prises par le Maroc pour faire face à la pandémie du COVID-19

Des mesures majeures ont été prises par le Maroc, telle la création du fonds de gestion de la pandémie du COVID-19 et la création du Comité de Veille Economique, qui ont permis une gestion efficace de court terme, de la crise sanitaire et de l'impact économique et social sur les citoyens et les entreprises. Nous pouvons citer comme mesures majeures :

- l'indemnisation des salariés des entreprises en difficultés du secteur formel, représentant 950 000 salariés déclarés en Avril 2020,
- l'aide financière des personnes opérant dans l'informel (3,7 Millions de ménages),
- la prise en charge des dépenses de mise à niveau du dispositif médical,
- le report des échéances fiscales pour les entreprises en arrêt partiel ou total, n'étant pas en mesure d'honorer les échéances du fait de l'arrêt brutal de leur activité économique suite à la décision du gouvernement de décréter le confinement obligatoire,
- le report des échéances des crédits pour les entreprises et les particuliers pour une période de 4 mois de Mars à Juin 2020 afin de soutenir les acteurs de l'économie Marocaine face aux retombées de la pandémie. Environ 400 000 personnes devraient bénéficier du report des échéances de crédit, avec une prise en charge par l'état et le secteur bancaire de l'intégralité des pénalités de retard,
- la mise en place d'un programme de financement souple ouvert à toutes les entreprises, « Damane Oxygène ». Les TPE (Très petites entreprises), PME (Petites et moyennes entreprises) et ETI (Entreprises de taille intermédiaire) pourront bénéficier de ce financement pour la relance et l'accélération de la reprise de leurs activités, sans qu'aucune sureté ne leur soit exigée. Les mécanismes et les modalités opérationnelles de ce dispositif sont en cours de finalisation par un comité composé du Ministère de l'Industrie du Commerce et de l'Economie Numérique du Ministère des Finances, du GPBM, (Groupement Professionnel des banques du Maroc), la CGEM finances,
- la création d'un fonds de garantie spécifique pour la levée et le renforcement des ressources financières des établissements et des entreprises publics (EEP), en vue de soutenir durablement le développement de leurs activités.

Une connaissance de la situation des entreprises par les déclarations produites, au fil des semaines, a permis d'éclairer sur les mesures urgentes à prendre, pour préserver la santé des populations et de répondre aux besoins des citoyens particuliers et des entreprises pour les 2 à 3 mois à venir. L'information obtenue en temps opportun permet une prise de décision optimale en l'état de la connaissance de la situation et sous contraintes des moyens disponibles.

Le temps est aussi à la réflexion autour des mesures à moyen terme, et notamment pour la relance sectorielle. Il serait judicieux de maintenir le CVE sur les 3 ou 4 années à venir, et de créer des commissions de réflexion sectorielles. Ces derniers devraient définir avec les fédérations et les structures représentatives des secteurs, une vision et des mesures judicieuses pour des plans de relance spécifiques à chacun des secteurs prioritaires de l'économie Marocaine.

## Importance de la veille économique pour la lutte préventive contre la crise du COVID-19

La stratégie de veille économique est une pratique qui reste marginale dans les entreprises Marocaines, établissements publics et collectivités territoriales, malgré son importance dans l'anticipation des changements de l'environnement socio-économique et la prise de décision en situation de crise. En effet, la veille économique est une activité continue et en grande partie itérative visant à une surveillance active de l'environnement technologique, commercial, concurrentiel, pour en anticiper les évolutions [1]. Elle vise à créer les opportunités d'agir vite et au bon moment [2], d'attirer l'attention en l'occurrence des risques [3], ainsi que de capter les signaux faibles permettant de réduire les menaces externes à l'organisme, qui peuvent influencer son développement.

## 46. Veille économique et COVID-19: Les leçons de la crise

Pr. Karima GHAZOUANI  
LL. Soukaina EL ALAMI (Doctorante)

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Salé  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

Cet article présente le rôle important joué par la veille économique en tant qu'instrument majeur au service de l'Etat, des collectivités, des opérateurs économiques et des citoyens en période de crise. La veille économique permet, d'une part, d'évaluer l'impact de la crise, à travers le suivi de l'évolution de la situation, des risques, des conséquences économiques et sociales de l'état d'urgence sanitaire, des mesures barrières de distanciation sociale, et du confinement obligatoire. Elle permet d'autre part, d'appréhender l'avenir par l'élaboration d'une stratégie de réponse à même d'assurer les conditions d'une relance organisée, mettant en œuvre les mesures adéquates et assurant les moyens nécessaires.

### L'impact de la crise COVID-19 sur l'Économie Marocaine

La crise de COVID-19, qualifiée par le Fonds monétaire international (FMI), de « Great Lockdown », est une crise violente inédite qui affecte tous les pays quel que soit leur niveau de développement, et par là même l'économie mondiale. Au Maroc, l'état d'urgence sanitaire a été décrété de manière précoce, au vu de l'ampleur et la vitesse de propagation observée dans les pays les premiers touchés par le virus, à savoir la Chine, la Corée du sud, l'Italie, puis l'Espagne, la France. Notre pays a su en tirer des leçons et le confinement obligatoire a très rapidement appliqué (Décret 2.20.292 et 2.20.293) pour contenir l'épidémie et éviter la saturation du système de santé, surtout au niveau de la réanimation.

Cette pandémie du COVID-19 a conduit à l'arrêt brutal de l'activité de la majorité des secteurs d'activités générateurs de croissance notamment, le tourisme, l'agriculture, le transport, l'industrie l'offshoring, l'immobilier. Une étude du Haut-Commissariat qui mesure l'impact du COVID-19 sur le tissu économique rapporte que 142 000 entreprises déclarent avoir arrêté définitivement ou temporairement leurs activités, soit 28,4% de l'ensemble d'unités au Maroc. (Source HCP 2020). L'emploi a ainsi été fortement impacté, certaines de ces entreprises ont eu recours à la mise au chômage technique de leur personnel mais d'autres n'ont eu d'autre choix que de licencier leur personnel. Cette forte pression sur l'emploi et la montée du taux du chômage ont inévitablement entraîné une aggravation de la vulnérabilité de nombreux foyers.

Du point de vue, budgétaire également, cette crise a eu un impact négatif, essentiellement sur les besoins de financement et sur la dette. La contribution en devises des MRE s'est également réduite, en raison de l'incertitude quant à l'avenir, la crise ayant fortement touché les pays d'accueil.

La pandémie actuelle perturbe aussi le commerce international. Le Directeur Général de l'OMC Roberto AZEVEDO indique que la crise liée au COVID-19 a provoqué des chocs de l'offre et de la demande dans l'économie mondiale et que ces chocs entraînent des perturbations importantes pour le commerce. Les économistes de l'OMC prévoient un recul important du commerce dans chaque région du monde et dans les divers secteurs de l'économie. Le volume des échanges mondiaux de marchandises pourrait selon eux et dans un scénario optimiste chuter de 13% en 2020. Cette baisse pourrait atteindre 32%, si la pandémie n'est pas maîtrisée et que les gouvernements ne coordonnent pas leurs réponses (OMC). Le commerce des services sera directement le plus touché par le COVID-19, en raison des restrictions dans les transports et les voyages et la fermeture de ventes au détail et d'hébergement.



- Créer un fond d'appui global au bénéfice du secteur de la Culture ayant toujours été le parent pauvre du budget de l'État. Cette mesure permettrait de mieux soutenir l'accès à la culture après la crise sanitaire et de réduire l'impact socio-économique de la pandémie sur ce domaine ;
- Investir dans le numérique et former à ses outils au profit des professionnels du Patrimoine. Cela permettrait de faciliter la gestion en ligne de la culture et de favoriser son accès à un large public. Ainsi, des visites virtuelles et interactives peuvent être accessibles aux plus curieux et aux gens assoiffés de culture. Ces visites seraient l'occasion de découvrir et d'admirer différemment les sites et parcs archéologiques, les villes impériales, les musées relevant de la fondation nationale des musées et les centres d'interprétation du Patrimoine relevant du Ministère de la Culture ;
- Lancer des appels à projets exceptionnels pour soutenir la scène artistique et culturelle Marocaine ;
- Renforcer la solidarité de tous les corps du métier de la culture et soutenir l'écosystème culturel Marocain ;
- Promouvoir le tourisme en bénéficiant des programmes de redressement à l'échelle nationale et en diversifiant les produits, les services et les offres destinés aux touristes nationaux et internationaux. Ces mesures permettraient d'irriguer tous les champs économiques connexes (secteur des voyages, hôtellerie, restauration...) et les aideraient à se relever de la crise.

En guise de conclusion, il ressort que l'expérience de cette pandémie est riche en enseignement qui change notre manière de voir les choses et d'appréhender le futur, notamment en ce qui concerne le tourisme et la culture.

### Webographie

- <https://www.unwto.org/fr/news/COVID-19-le-nombre-de-touristes-internationaux-pourrait-chuter-de-60-a-80-en-2020>, consulté le 10 Mai 2020.
- <https://fr.unesco.org/news/lunesco-soutient-culture-patrimoine-durant-confinement-du-au-COVID-19>, consulté le 10 Mai 2020.
- <https://www.minculture.gov.ma/fr/?p=13147>, consulté le 10 Mai 2020.

Le Patrimoine culturel immatériel souffre aussi de la pandémie. En effet, plusieurs pratiques et manifestations culturelles telles que les traditions orales, les arts du spectacle, les événements festifs, les connaissances et les pratiques concernant la nature et l'univers - qui avaient lieu dans plusieurs espaces culturels comme à la place Jema el -Fna à Marrakech - ont été interrompues. Les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel et qui sont liés à l'entretien et à la réhabilitation des monuments sont également mis en berne durant toute la période de lutte contre la pandémie actuelle.

## COVID-19 : quelles sont les leçons à tirer et les mesures à prendre pour le secteur culturel Marocain ?

Compte tenu de l'évolution de la pandémie qui sévit dans le monde en frappant de plein fouet les secteurs de l'économie, de la santé, de l'environnement, de la culture, etc., il ressort clairement que le Coronavirus continuera d'avoir un impact profond sur le quotidien de l'humanité, sur notre mobilité, nos voyages, et ce pour une durée indéterminée.

Dès aujourd'hui, nous devons tirer les leçons et les enseignements de cette situation sans précédent dans l'histoire de l'humanité, avec comme objectif d'utiliser la culture comme une source de résilience, de régénérescence et de solidarité. C'est cette culture qui devra rapprocher les humains en leur servant de refuge et en leur apportant réconfort et bien être au moment où la conjoncture leur impose d'adopter les mesures de distanciation sociale.

À défaut de pouvoir visiter physiquement les **institutions culturelles**, ce sont elles qui devront venir vers nous. Cette solution créative, basée sur le lancement de visites virtuelles, a d'ailleurs été adoptée par l'UNESCO pendant la pandémie et le restera après la levée du confinement. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a lancé une campagne mondiale sous le slogan #PartagerMonPatrimoine afin de promouvoir, selon sa Directrice Audrey AZOULAY, l'accès à la culture et à l'éducation<sup>4</sup>. La direction du Patrimoine culturel Marocain a emboîté le pas à l'UNESCO pour célébrer cette année le Mois du Patrimoine sous le slogan « Le mois du Patrimoine s'invite chez vous »<sup>5</sup>. Il est à noter que cet événement organisé du 18 Avril au 18 mai, coïncide respectivement avec la journée internationale des monuments et des sites et avec celle des musées. Pour sa part, la Fondation nationale des musées offre aux amoureux de l'art des visites virtuelles de ses expositions.

Enfin, et dans le but de penser le futur du secteur culturel au Maroc et préparer la sortie de la crise, nous présentons les pistes de réflexion et de relance suivantes :

- Appeler les professionnels du Patrimoine, les organisations intergouvernementales et la société civile à évaluer, à travers notamment des enquêtes en ligne, les conséquences de la pandémie sur le secteur culturel. Cette évaluation est nécessaire pour mettre en place des solutions ciblées et concrètes et élaborer un plan d'action. Cette démarche vise à atténuer les répercussions de la pandémie sur le court et le moyen termes et promouvoir la culture et le Patrimoine culturel matériel et immatériel sur le long terme ;
- Organiser des ateliers réunissant des experts nationaux et internationaux dans les domaines du Patrimoine et du Tourisme en vue d'élaborer une stratégie efficace de relance. Dans ce cadre, l'échange et la coopération internationaux sont capitales en termes d'expertises, des compétences et de levées de fonds financiers ;
- Lancer une enquête nationale complète pour mieux comprendre les problèmes rencontrés par la communauté créative dans l'environnement culturel actuel ;

<sup>4</sup> <https://fr.unesco.org/news/lunesco-soutient-culture-patrimoine-durant-confinement-du-au-covid-19>, consulté le 10 mai 2020.

<sup>5</sup> <https://www.minculture.gov.ma/fr/?p=13147>, consulté le 10 mai 2020.



## 45. Le secteur culturel marocain face à la pandémie du COVID-19



Pr. Hakim AMMAR

Pr. Rajae El Ghandour



Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH)  
Université Mohammed V de Rabat

Le Maroc, comme beaucoup de pays à travers le monde, fait face à une pandémie planétaire « le Coronavirus » qui a placé plusieurs milliards de personnes en confinement forcé, se conformant ainsi aux mesures de précaution pour lutter contre la propagation du COVID-19. Cette crise sanitaire a provoqué une paralysie à l'échelle planétaire avec des répercussions dévastatrices sur différents secteurs aussi bien économiques, sociaux, que culturels.

Concernant le secteur culturel et les services qui lui sont liés, cette crise est de loin la plus grave en comparaison avec celles qui l'ont précédée, telles que les guerres du golfe, les attentats du 11 septembre, le virus du SRAS, ou la grippe H1N1. L'économie du secteur culturel y'est impactée de façon brutale. La plupart des institutions culturelles sont toujours fermées pour une durée indéterminée (ou du moins assurant des services fortement réduits). Des événements culturels ont été reportés ou annulés. Des parcs archéologiques, des sites et monuments classés « patrimoine national ou mondial » ont été désertés. La production culturelle a été ainsi mise en veilleuse.

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, le tourisme est un secteur qui a payé et paiera un lourd tribut à cause de cette pandémie. Au mois de Mars, les arrivées internationales ont chuté de 57%, soit 67 millions voyages ont été annulés. L'organisation a évalué l'impact du COVID-19 à 80 milliards de dollars de perte en termes de chiffre d'affaires. Comparé à 2019, le nombre des touristes internationaux pourrait enregistrer une régression comprise entre 60 et 80% pendant le reste de l'année 2020<sup>1</sup>. Le Conseil mondial du voyage et du tourisme tire la sonnette d'alarme sur les conséquences socio-économiques fâcheuses de la crise sanitaire menaçant 75 millions d'emplois dans le secteur du tourisme à travers le globe.

### COVID-19 : quelles conséquences économiques pour le secteur culturel au Maroc ?

Aux quatre coins du monde, le secteur culturel souffre de la pandémie et de ses conséquences directes : le confinement et les restrictions de mobilité totale ou partielle<sup>2</sup>.

Au Maroc, après presque deux mois du début du confinement, les conséquences sur le secteur culturel sont aujourd'hui lisibles. La fermeture des institutions culturelles a entraîné des pertes considérables dans les recettes budgétaires (billetterie et autres). Les circonstances exceptionnelles liées à la pandémie ont également eu un impact social et économique sur les moyens de subsistance des communautés<sup>3</sup> et des professionnels de la culture et du tourisme culturel : artistes, artisans, guides touristiques, etc. Par ailleurs, la fermeture des parcs archéologiques, sites et monuments historiques a suspendu les chantiers de restauration et de réhabilitation et a mis au chômage plusieurs corps de métier du secteur de la restauration tels que les archéologues, les architectes, les ingénieurs, les ouvriers et les artisans.

<sup>1</sup> <https://www.unwto.org/fr/news/COVID-19-le-nombre-de-touristes-internationaux-pourrait-chuter-de-60-a-80-en-2020>, consulté le 10 mai 2020.

<sup>2</sup> Selon l'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies (OMT) ces restrictions concernent 96% de l'ensemble des destinations mondiales.

<sup>3</sup> Pour le cas du tourisme culturel, il s'agit souvent de populations locales qui œuvrent, parfois, dans le secteur informel et vivent grâce à ces sites en étant par exemple des guides ou en vendant des souvenirs aux touristes. Il est à noter que le Maroc a adopté un large éventail de résolutions et de mesures sociales et économiques pour venir en aide à ces personnes en situation de précarité économique même s'il s'agit de ceux qui ne sont ni des Ramedistes ni des affiliés à la CNSS.



À ce niveau, et parmi les mesures à mettre en œuvre, peuvent être mentionnées celles préconisées par la CGEM: la baisse de la TVA de 20% à 10% (CGEM, 2020 :17) et le retour à la régionalisation des vacances (CGEM, 2020 : 31-34) ;

- c) La quête des devises, via notamment les recettes des voyages, nécessitera une offre préférentielle vers des destinations « saines » du coronavirus et reconnus officiellement comme telles (ex. certains pays asiatiques). Cela exige une levée partielle du bouclier frontalier, avec une gestion adéquate des risques liés au transit, et la mise en place de dispositifs de contrôle-dépistage aux postes de frontières. Concernant les marchés traditionnels (France, Espagne, Allemagne, Royaume Uni, Belgique, Italie, Hollande (DTM, 2019a)), une collaboration des tours opérateurs est nécessaire pour redynamiser la demande externe. Cela reste dépendant de la capacité de ces marchés à retrouver leur dynamique économique, à ouvrir les frontières, et/ou abandonner l'état d'urgence et du couvre-feu ;
- d) Une révision des plans d'investissement des opérateurs s'impose, en privilégiant le tourisme durable et le développement des clusters dans les différentes régions touristiques (OCDE, 2018). Il faudra rappeler ici que ce n'est pas tant le « tourisme de masse » qui est ciblé aujourd'hui, que celui dit de « haut de gamme » où l'on vise les touristes qui dépensent plus (cas des marchés italien (DTM, 2019b : 4) et allemand (DTM, 2019c : 4) ) ;
- e) La sauvegarde de l'emploi touristique, surtout la main-d'œuvre non déclarée à la CNSS (83% des employés du secteur), ou celle qui y exerce de manière informelle (Alami, 2020), à travers l'incitation des employeurs à procéder aux déclarations nécessaires, et l'intégration de ceux qui travaillent dans le secteur informel ou non organisé dans le statut d'auto-entrepreneur ou d'entrepreneur social.

## Conclusion

Depuis le mois de Mars 2020, la crise coronavirus a mis tous les indicateurs du tourisme mondial et national au rouge (ONMT, 2020), avec une forte tendance aux annulations et aux reports. Bien que la situation socioéconomique reste très préoccupante, plusieurs pistes de reprise existent si elles sont exploitées à temps et de manière adéquate. Enfin, la reprise du tourisme interne dans certains pays durement touchés par la crise, tels que l'Espagne, constitue un signal fort qui permet l'espoir d'une reprise, même lente et timide, du secteur au Maroc à partir de l'été 2020.

## Bibliographie

- المندوبية السامية للتخطيط « النتائج الرئيسية للبحث الظرفي حول تأثير كوفيد-19 على نشاط المقاولات ». مارس 2020.
- Alami, Y. S. « Exclusif - Tourisme : Fettah Alaoui trace les priorités de la relance », in *L'Économiste*, édition 5757. 08 Mai 2020.
- Confédération Générale des Entreprises du Maroc, « Plan de Relance Économique : Proposition globale de la CGEM ». 21 Mai 2020.
- Confédération Nationale du Tourisme « Tourisme ACT, pour la gestion de la crise COVID-19 ». Avril 2020.
- Dupeyras A., Chevreau A., Stacey J., Bolengo A., Fabry N., et al. « Promouvoir le développement de clusters de tourisme au Maroc » [Rapport de recherche] OCDE. 2018. ffa1-01987166ff
- Haut-Commissariat au Plan « Compte satellite du tourisme pour l'année 2018 ». 2020. Rabat.
- Haut-Commissariat au Plan « Enquête sur l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages : Note de synthèse des principaux résultats ». 2020b.
- Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport Aérien et de l'Économie Sociale « Communiqué initiative de solidarité ». Avril 2020. <https://mtataes.gov.ma/fr/communique-initiatives-de-solidarite/> (consulté le 25 Mai 2020).
- Observatoire de tourisme Maroc « Statistiques sur le tourisme au Maroc pour le mois de Décembre 2019 ». 2019a.
- Observatoire de tourisme Maroc « Fiche marché Italie 2019 : des chiffres et du sens ». 2019b.
- Observatoire de tourisme Maroc « Fiche marché Allemagne 2019 : des chiffres et du sens ». 2019c.
- Office des Changes « Indicateurs des échanges extérieurs ». Avril 2020.
- Office National Marocain du Tourisme « Flash COVID-19 » Edition N° 3. Dernière mise à jour le 22 Avril 2020.
- UNWTO "World Tourism Barometer, Special focus on the Impact of COVID-19". May 2020.

- c) La perte en devise : estimée fin Avril 2020 à un équivalent de 2 milliards dollars (19,978 millions dirhams) (Office des Changes, 2020) et en cas de non reprise du tourisme étranger d'ici fin décembre, à 7,8 milliards de dollars (78,65 milliards de dirhams), en comparaison aux données de l'année dernière (Observatoire de tourisme, 2019). A l'horizon 2022, cette perte pourrait s'élever à 14 milliards de dollars (CNT, 2020).

En résumé : des chiffres d'affaires en forte baisse, surtout pour les structures d'hébergement classées ; une reprise retardée et/ou lente de l'activité animation et des segments tourisme des affaires, sportif et culturel ; et quelques lueurs d'espoir pour la restauration, avec les services e-Commerce de livraison à domicile. Une telle situation chaotique aura *in fine* comme conséquences la révision des programmes d'investissement des opérateurs, la baisse des recettes en impôts et taxes y compris locales...

Avec la fermeture forcée ou l'arrêt temporaire, l'heure est surtout à prendre des mesures d'envergure : aide aux salariés déclarés, allègement du fardeau des dettes bancaires, crédits garantis par les mécanismes de la Caisse Centrale de Garantie, soutien et financement des charges sociales CNSS, reports fiscaux, etc. Toutefois, et à la date de rédaction du présent article, le Comité de Veille Économique n'a encore gratifié le secteur touristique d'aucune mesure spécifique, et ce malgré ses huit réunions périodiques.

### 3. Pistes de relance socioéconomique du secteur touristique

Notons tout d'abord, que seule la Confédération Nationale du Tourisme a dressé un plan sectoriel de relance baptisé « Tourisme Act » nécessitant une enveloppe estimée à 1,7 milliards de dirhams d'ici la fin de l'année 2020. Les mots d'ordre de ce plan sont : le maintien de l'outil de production, la sauvegarde des emplois et la mise en œuvre (CNT, 2020).

Le management de la crise dépendra fortement de l'évaluation qui reste difficile à dresser actuellement. Des clés de succès peuvent être recherchées sous-secteur par sous-secteur, branche par branche et cas par cas. La mission ne semble pas aussi aisée, puisqu'il s'agit de trouver un équilibre au fil du rasoir entre l'économique et le sociétal. Ce qui exige la transparence, l'engagement et la synergie des efforts de toutes les parties intéressées, sans aucun attentisme.

Dans l'hypothèse d'une reprise des marchés traditionnels et des recettes-voyages des Marocains du monde fin Août-début septembre, conjuguée à celle du tourisme interne à partir de la fin du mois de Juillet 2020, les principales pistes plausibles de relance socioéconomique du secteur touristique au Maroc seront les suivantes :

- a) Capitalisation et valorisation du tourisme virtuel payant (films 360° immersifs des musées...). Il s'agit d'offrir une expérience immersive payante au touriste, sans qu'il se déplace de son lieu de résidence, dans un lieu touristique en utilisant soit la Réalité Virtuelle (RV : reconstitution de la réalité en image 3D de synthèse visionnées via un casque) et/ou la Réalité Augmentée (RA : mélange des images du réel sur lesquelles des éléments virtuels sont superposés : texte, image, etc.). Une telle proposition de digitalisation du tourisme surtout culturel, va de pair avec le management du risque sanitaire et la nécessité de renflouer les caisses en devises ;
- b) Développement du tourisme interne et émetteur, représentant 1/3 de la consommation intérieure du tourisme, soit 41,8 milliards de dirhams (HCP, 2018) et qui est considéré par l'OMT (2020) comme la voie ultime pour redémarrer le secteur. Ceci exige une réingénierie des offres du tourisme interne en palliant aux insuffisances des programmes déjà expérimentés « Biladi » et la relance des projets gelés ou inachevés « Medinti ». Côté demande, le pari est loin d'être gagné puisque « 34% des ménages affirment n'avoir aucune source de revenus en raison de l'arrêt de leurs activités au temps de confinement ... pour 38% des ménages, le revenu couvre juste les dépenses ... 22% puisent de leurs épargnes... 14% recourent à l'endettement ... et 8% comptent sur les aides de l'État pour couvrir leurs dépenses quotidiennes ». HCP (2020b : 14).

## 44. Crise CORONAVIRUS et secteur touristique au Maroc : Conséquences et pistes de relance socioéconomique

Pr. Hicham ATTOUCH

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Souissi  
Université Mohammed V de Rabat



### 1. Introduction

Le tourisme, et particulièrement sa composante hôtelière, se trouve en tête des secteurs économiques les plus durement touchés par la crise du coronavirus au Maroc. En effet, ce secteur s'est retrouvé paralysé dès les premières mesures de confinement prises par les autorités (frontières fermées, avions au sol, populations confinées) et bien avant le déclenchement de la crise dans les pays émetteurs. Il s'agit d'une rude épreuve inattendue et inédite pour l'économie Marocaine, eu égard au poids de ce secteur dans les équilibres macroéconomiques intérieurs et extérieurs, surtout au niveau de sa contribution à l'emploi, au PIB et aux rentrées en devises.

Deux questions centrales font l'objet du présent papier : quelles sont les principales conséquences de la crise du Coronavirus sur le secteur touristique ? Quelles pistes de relance socioéconomique peut-on préconiser ?

Nous allons présenter les principales conséquences de la crise sur le secteur touristique constatées à ce jour avant de livrer quelques propositions de relance socioéconomique spécifiques à ce secteur.

### 2. Aperçu des principales conséquences de la crise sur le secteur touristique

Dans la situation actuelle marquée par de grandes turbulences, il est difficile d'évaluer l'impact multidimensionnel de la crise coronavirus sur le secteur touristique. L'heure est aux constats des conséquences induites, qui ne cessent de s'amplifier jour après jour. Dès fin Mars 2020, 89% des entreprises de restauration et d'hébergement sont à l'arrêt avec une réduction des emplois respectivement de 26% et 31% (HCP, 2020a). Une enquête de la CGEM (2020) a montré que la baisse du chiffre d'affaires enregistrée est de 71,41%, alors que celle de l'emploi est de l'ordre de 78,18%.

Malgré cette situation chaotique, les professionnels de ce secteur ont pris des initiatives citoyennes et solidaires d'envergure, entre autres : l'engagement pris par les traiteurs d'assurer des services de restauration au profit des équipes médicales ou la mise des unités hôtelières à la disposition du Ministère de la Santé dans les quatre coins du Maroc avec un total de 12378 chambres (MTATAES, 2020).

Dans son dernier baromètre de Mai 2020 l'Office Mondial du Tourisme a précisé que les pertes du secteur à l'international vont varier entre 60%, si l'activité reprend en Juillet 2020, et 80% si l'année se termine au black-out (UNWTO, 2020). Ainsi, et sans compter les effets négatifs collatéraux de la crise sur les secteurs connexes (e.g. artisanat et le transport aérien), les premiers constats que l'on peut relever sont les suivants :

- a) La contribution du secteur touristique au PIB national est en péril. Il est à rappeler que cette contribution était de l'ordre de 6,9% en 2018 (HCP, 2018) ;
- b) La précarité des employés du secteur : sur les 750 000 emplois menacés seuls 126 000 sont déclarés à la CNSS (Alami, 2020), ce qui signifie que 624 000 salariés n'ont pas droit aux aides du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du COVID-19. Dans la meilleure des situations, certains recevront les aides réservées au secteur informel ;

- [3] Ivanov Dmitry. «Predicting the impacts of epidemic outbreaks on global supply chains: A simulation-based analysis on the coronavirus outbreak (COVID-19/SARS-CoV-2) case». *Transportation Research Part E: Logistics and Transportation Review*, Volume 136, 2020, 101922, ISSN 1366-5545. 2020.
- [4] CGEM. «Synthèse et résultats préliminaires de l'enquête de la CGEM sur l'impacts du COVID-19». <https://www.challenge.ma/wp-content/uploads/2020/04/Synthèse-Résultats-Préliminaires-Enquête-CGEM-Impacts-COVID-19-V3.0-1.pdf>. Page consultée le 25 Avril 2020.
- [5] HCP. «Principaux résultats de l'enquête de conjoncture sur les effets du COVID-19 sur l'activité des entreprises». [https://www.hcp.ma/Principaux-resultats-de-l-enquete-de-conjoncture-sur-les-effets-du-COVID-19-sur-l-activite-des-entreprises\\_a2499.html](https://www.hcp.ma/Principaux-resultats-de-l-enquete-de-conjoncture-sur-les-effets-du-COVID-19-sur-l-activite-des-entreprises_a2499.html). Page consultée le 28 Avril, 2020.
- [6] Simchi-Levi, D., 2020, «Three Scenarios to Guide Your Global Supply Chain Recovery reference». MIT Sloan Management review. <https://sloanreview.mit.edu/article/three-scenarios-to-guide-your-global-supply-chain-recovery/> Page consultée le 26 Avril 2020.

**Étape 3 :** La cartographie et la modélisation de l'incertitude de la demande en aval et des délais d'approvisionnement en amont seront employés par la suite pour développer des modèles de simulation numérique. Ces derniers seront employés pour générer des modèles d'exposition aux risques et par la suite des plans de reprise et des mesures de mitigation pour les acteurs industriels. Afin de développer une compréhension pratique des résultats, les simulations devront au moins tenir compte des trois scénarii concernant les incertitudes de l'approvisionnement et de la demande (pessimiste, optimiste fort probable), qui traduisant les modes d'évolution éventuels de la pandémie au niveau de différentes régions du Monde [6].

**Étape 4 :** Les modèles de simulation couplés aux méthodes d'optimisation donneront lieu par la suite à l'identification de mesures optimales pour un meilleur fonctionnement de l'industrie Marocaine à court et moyen termes.

Étant donné la nature systémique de la démarche que nous proposons pour renforcer la résilience des industries Marocaines face à des événements disruptifs de leurs Supply Chain, son déploiement nécessite l'implication et l'interaction entre plusieurs parties prenantes. Le leadership et le soutien du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique Marocain est nécessaire pour donner une vision partagée et des objectifs clairs pour toutes les entités concernées par la démarche. L'implication de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et ses 33 Fédérations sectorielles est requise pour la réalisation de la cartographie et la collecte des données relatives aux différentes Supply Chain et pour garantir une représentativité des différents secteurs industriels Marocains. Leur rôle est aussi indispensable pour développer les modèles d'exposition aux risques et proposer des plans de reprise et des mesures de mitigation.

La contribution de chercheurs et du milieu académique est nécessaire pour le développement des outils scientifiques nécessaires et adaptés pour la segmentation des Supply Chain, la modélisation de l'incertitude en amont et aval, le développement de modèle de simulation et aussi pour l'identification de mesures optimales pour un meilleur fonctionnement de l'industrie Marocaine à court et moyen terme. D'autres intervenants peuvent être associés à la démarche selon la nature de la cause à l'origine de la disruption. Par exemple, dans le cas de disruption de cause épidémique/pandémique, la participation du Ministère de la Santé à travers sa Direction de l'Épidémiologie et de Lutte contre les Maladies est un prérequis pour développer des modèles prédictifs sur l'évolution de la pandémie.

## Conclusion

Le COVID-19 est l'évènement extrême qui devra inciter les entreprises à revoir leur modèle de chaîne d'approvisionnement et à se donner la marge de manœuvre nécessaire pour absorber les perturbations. Des démarches scientifiques, doivent être employées dans cet exercice stratégique incontournable avec comme objectif de garantir la résilience de l'industrie Marocaine.

## Références

- [1] Araz, D.M., Choi, T.-M., Olson, D., Salman, F.S. «Data analytics for operational risk management». Decision Sciences forthcoming, 2020
- [2] Haraguchi, M., Lall, U. «Flood risks and impacts: A case study of Thailand's floods in 2011 and research questions for supply chain decision making». International Journal of Disaster Risk Reduction, Volume 14, Part 3, Pages 256-272, ISSN 2212-4209, 2015.

## 2. Retombées de la pandémie sur l'industrie Marocaine

L'impact économique peut être observé dans tous les secteurs et dans tous les pays. C'est notamment le cas des industries automobiles européennes et américaines et leurs chaînes d'approvisionnement mondiales qui ont été complètement handicapées par la pandémie [1].

Au Maroc, plus de 87% des 1740 chefs d'entreprises ayant répondu à l'enquête menée par la CGEM concernant l'impact de la pandémie ont affirmé une baisse d'activité. 47% ont vu ainsi leur activité trimestrielle baisser de plus de 50% et 17% ont noté une baisse entre 30% à 50%. Parmi les répondants, 26% opèrent à l'export [4]. Par ailleurs, et d'après l'enquête du HCP menée début Avril 2020, 142000 entreprises au Maroc ont arrêté définitivement ou temporairement leurs activités à cause de la crise sanitaire liée au coronavirus.

L'enquête a aussi relevé que près de 67% des entreprises exportatrices auraient être impactées suite aux restrictions actuelles adoptées par la majorité des pays à l'échelle internationale. Parmi les entreprises exportatrices, une entreprise sur 9 (1/9) aurait arrêté définitivement son activité, 5 sur 9 entreprises auraient procédé à un arrêt temporaire alors qu'un tiers des entreprises restent encore en activité malgré tout une réduction de leur production. De plus, sur un total de 726000 emplois tous secteurs d'activités économiques confondus, plus de 133000 emplois auraient été réduits au niveau du secteur exportateur [5].

Dans ce contexte, les entreprises du monde entier et notamment au Maroc, tentent de relever ces défis, caractérisés par de grandes incertitudes de l'approvisionnement et de la demande. Elles doivent élaborer un plan de reprise pour gérer et atténuer l'impact de ces incertitudes à court et moyen terme, tout en envisageant à long terme, d'importantes stratégies de restructuration de leurs chaînes d'approvisionnement et de traitement des risques y afférents.

## 3. Proposition de démarche pour renforcer la résilience des industries Marocaines

Nous proposons une démarche en 4 étapes pour modéliser et prédire, à une échelle agrégée, l'impact de la disruption des chaînes logistiques globales sur la performance des industries au Maroc et de proposer des plans de reprise adaptés :

**Étape 1 :** Nous proposons de commencer par une cartographie des chaînes logistiques associées à chaque acteur industriel qui devra tenir compte principalement des emplacements géographiques de la chaîne des fournisseurs ainsi que la chaîne des clients. Ces cartographies ainsi que les volumes des flux amont et aval à tous les échelons, permettront de réaliser une nouvelle caractérisation de l'industrie Marocaine. Ceci sera possible grâce à l'identification de segments regroupant des acteurs industriels, qui peuvent relever de différents secteurs industriels. Cependant, les membres de chaque segment auront une configuration Supply Chain amont et aval qui s'apparentent, et risquent, par conséquent, d'avoir le même niveau d'exposition aux risques suite à la pandémie.

**Étape 2 :** Pour chaque segment identifié et pour chaque acteur par segment, nous recommandons de considérer d'une part, les fluctuations de la demande du réseau des clients afin de maîtriser les perturbations en aval. Cette demande connaît et connaîtra des variations dues à une évolution non-uniforme de la pandémie de par le monde. Il s'agira de modéliser et de prédire les variations de la demande à court et moyen termes en faisant appel à des méthodes issues du domaine de l'intelligence artificielle et de l'épidémiologie pour une meilleure compréhension et intégration de l'incertitude de la demande. D'autre part, il sera question de modéliser les fluctuations des approvisionnements en amont à travers la modélisation et la prédiction des délais d'approvisionnements auprès des fournisseurs à tous les rangs.



## 43. COVID-19 : Pour renforcer la résilience de l'Industrie Marocaine face à la perturbation des chaînes logistiques globales



Pr. Abdelaziz BERRADO

Ecole Mohammadia d'Ingénieurs  
Université Mohammed V de Rabat



Pr. Moulay Larbi ABIDI

Pr. Loubna BENABBOU

Université du Québec,  
Canada



Le COVID-19 figure parmi les perturbations majeures vécues de par le monde au cours des dernières décennies, et à fort impact sur de nombreuses chaînes d'approvisionnement globales [1]. Plusieurs entreprises se trouvant au cœur de ces chaînes, ont vu leurs activités diminuer d'une manière conséquente, ce qui a amené certaines d'entre elles à une cessation temporaire voire permanente de leurs activités.

L'incertitude sur l'évolution de la pandémie, la réouverture non concertée des frontières et les risques de deuxième vague, intensifient l'incertitude de la demande et de l'approvisionnement. Il est donc impératif pour le Maroc de comprendre, modéliser et proposer des mesures d'atténuation des conséquences du COVID-19 sur son secteur industriel national à court et moyen termes, et de procéder à une réingénierie des chaînes d'approvisionnement en vue d'une meilleure résilience post pandémie.

### 1. Répercussions du COVID-19 sur les chaînes d'approvisionnement globales

Les risques de disruption des chaînes d'approvisionnement sont caractérisés par une faible fréquence et un impact très élevé. Citons par exemple les catastrophes naturelles, telles que le tremblement de terre et le tsunami au Japon en 2011, ainsi que les inondations en Thaïlande en 2011 et leurs énormes impacts sur les chaînes d'approvisionnement dans le monde [2]. Les catastrophes industrielles (Incendies, explosions) ou les grèves sont des événements porteurs également de risques similaires.

Les épidémies représentent un cas particulier de ces risques avec un impact immédiat très fort sur la structure des réseaux d'approvisionnement et/ou de distribution. Cela est dû principalement à l'indisponibilité, temporaire, de plusieurs composantes de la chaîne : usines, fournisseurs, distributeurs et grossistes et liaisons ou hub logistiques.

Les épidémies sont caractérisées de manière distincte par : (1) une existence de perturbation à long terme avec une échelle imprévisible, (2) un effet d'entraînement ou une propagation simultanée des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement et une propagation pandémique dans la population, et (3) une incertitude élevée menant aux perturbations simultanées de l'approvisionnement, de la demande et des infrastructures logistiques [3]. Contrairement à d'autres risques de perturbation des chaînes d'approvisionnement, les épidémies telles que le SARS, le MERS, Ebola, H1N1 et plus récemment, la pandémie COVID-19, commencent à petite échelle, puis se répandent rapidement dans de nombreuses régions géographiques dans le monde.

Les mesures adoptées au niveau international pour contenir la pandémie, telles que la fermeture des frontières et l'implémentation des mesures de distanciation sociale, ont perturbé les chaînes d'approvisionnement globales. Ces mesures ont forcé plusieurs entreprises à ralentir et même arrêter temporairement leurs activités. Malheureusement, les systèmes et processus des chaînes d'approvisionnement employés par les entreprises sont conçus pour des opérations normales.

Ces systèmes et processus ont montré leurs limites dans le contexte singulier de la crise actuelle, avec une activité marquée par des interruptions partielles ou globales, requérant le développement de plan de reprise.

Alors que le débat sur les conséquences économiques de la crise sanitaire ne fait que commencer, nous soutenons que la solution pour sortir des effets négatifs de cette crise inédite ne serait pas uniquement une politique monétaire expansionniste<sup>8</sup> comme pour les crises précédentes y compris celle des subprimes<sup>9</sup>. Dans ce cadre, la création du Fonds spécial COVID-19<sup>10</sup> par le Maroc constitue une initiative qui montre déjà la particularité de l'expérience Marocaine en matière de gestion de la crise sanitaire. Cette même vision doit être consolidée et orientée vers un modèle économique qui adhère aux valeurs de la solidarité et de la responsabilité sociale des entreprises, véritable levier pour une performance durable axée sur l'inclusion, la coopération et le respect de la citoyenneté.

## Bibliographie

- Bank Al-Maghrib, « Rapport sur la politique monétaire ». (Mars 2020). [Online] Available : <http://www.bkam.ma/Publications-statistiques-et-recherche/Documents-d-analyse-et-de-referance/Rapport-sur-la-politique-monetaire>.
- Banque Centrale Européenne, « Bulletin économique ». (2020). [Online] Available : [https://publications.banque-france.fr/bulletin-economique-de-la-bce-ndeg\(2020\)](https://publications.banque-france.fr/bulletin-economique-de-la-bce-ndeg(2020))
- Caisse de dépôt et de gestion Capital, « Impact COVID-19 ». (Avril 2020). p.7
- Délégation de l'Union européenne au Maroc - Section commerciale, « Note sur les impacts économiques du COVID-19 au Maroc ». (Mars 2020).
- Haut-Commissariat au Plan, « Note de conjoncture des premiers trimestres 2020 et perspectives pour le deuxième trimestre ». (2020). [Online] Available : [https://www.hcp.ma/Note-de-conjoncture-du-premier-trimestre-2020-et-perspectives-pour-le-deuxieme-trimestre\\_a2492.html](https://www.hcp.ma/Note-de-conjoncture-du-premier-trimestre-2020-et-perspectives-pour-le-deuxieme-trimestre_a2492.html).
- Upline research « Principales retombées de la COVID-19 et marche boursier Marocain ». (Avril 2020).

---

<sup>8</sup> Une politique monétaire expansionniste est une politique de relance économique axée sur la baisse des taux d'intérêt (baisse du taux directeur) menée par les banques centrales. Le risque lié à cette politique est celui du surendettement favorisant la formation des bulles de crédit et les poussées inflationnistes qui en découlent.

<sup>9</sup> Le terme « subprime » est introduit la suite de la crise des crédits hypothécaires aux États-Unis, qui a déclenché la crise financière de 2007 à 2011.

<sup>10</sup> Compte d'affectation spéciale intitulé « Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) » créé en vertu du décret no 02.20.269 du 16 mars 2020.

Dans ce qui suit nous essayerons de mettre en avant notre vision à travers quelques lignes directrices pour atténuer les effets négatifs de la crise sanitaire sur les principaux secteurs stratégiques nationaux.

## Quelques lignes directrices pour atténuer les effets de la crise du COVID-19

Penser un modèle pour la reprise des activités économique fait actuellement débat, surtout qu'il est admis qu'une politique de relance dans l'immédiat ne fait qu'aggraver le risque d'une deuxième vague de transmission de la maladie à l'échelle mondiale. C'est à ce titre que nous fondons notre réflexion sur une vision qui doit tenir compte à la fois des deux chocs : sanitaire et économique. Dès lors, afin de lutter contre la propagation de la maladie infectieuse du coronavirus d'une part, et réduire son impact négatif sur l'économie nationale d'autre part, nous proposons, et à titre indicatif, les recommandations suivantes.

### Sur le plan sanitaire

- Adopter une stratégie de dépistage massif, dont l'objectif est d'identifier et d'isoler les personnes porteuses de virus, afin d'offrir aux équipes de santé (hôpitaux, cliniques), le temps d'accroître leurs capacités.
- Revoir, dans le cadre de la loi de finance rectificative, le budget alloué au secteur de la santé, puis ceux de l'éducation et la recherche scientifique selon une vision stratégique de moyen terme.

### Sur le plan économique

- Assurer l'autosuffisance, notamment en matière des besoins alimentaires du moment où la chaîne d'approvisionnement mondiale est perturbée par la crise sanitaire.
- Instaurer une politique de relance économique qui tient compte du caractère contagieux du virus en procédant aux mesures de dé-confinement de façon progressive tant qu'il n'y a pas encore des certitudes sur la durée de la pandémie.
- Penser un modèle de relance économique en impliquant des groupes de chercheurs, professeurs, académiques, professionnels et doctorants relevant de différents domaines. D'un point de vue pratique, ces équipes peuvent être considérées comme des cellules de crise dont la mission principale est de :
  - o faire un bilan périodique de la situation sanitaire et son impact sur le pays ;
  - o identifier et évaluer les risques émergents tout en restant connecté aux nouvelles évolutions afin de pouvoir mener les ajustements nécessaires ;
  - o proposer des solutions innovantes sur la base des résultats des recherches et des expériences effectuées.

**S'agissant des secteurs financiers**, la volatilité des cours boursiers et des principaux indices de la bourse au Maroc ne fait que refléter l'état ressenti au niveau des fondamentaux économiques. De ce fait, la dynamique normale des transactions sur les différents compartiments de la BVC ne serait reprise qu'après retour d'un climat de confiance qui, à notre sens, serait conditionné par une évolution favorable de la situation pandémique et des principaux équilibres macroéconomiques.

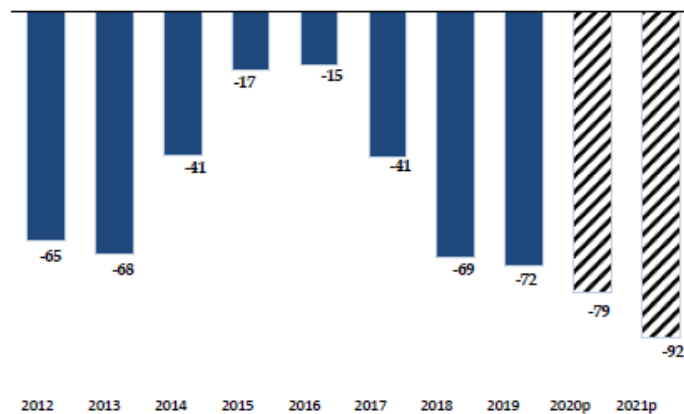
Par ailleurs, et relativement au secteur de crédit, les banques ayant déjà bénéficié des injections massives de liquidité, doivent s'impliquer davantage dans ce dynamisme collectif contre les effets négatifs du COVID-19 en allégeant les conditions d'accès aux crédits pour les ménages et les entreprises.

En effet, le déficit de la balance commerciale se serait quant à lui creusé de 23% au premier trimestre de 2020 en raison de l'effet très fort de la baisse des exportations par rapport aux importations suite à la diminution significative de la demande étrangère adressée au Maroc.

La demande intérieure aurait subi une décélération comme conséquence de la baisse de la consommation des ménages, en particulier pour les biens durables, le transport et le tourisme.

Au niveau du marché financier Marocain, les indicateurs de la Bourse des Valeurs de Casablanca (BVC) ont enregistré des évolutions paradoxales sur fond d'incertitudes. À ce titre, l'indice du marché des actions MASI<sup>4</sup> a réalisé une performance YTD<sup>5</sup> à -23% au 3 Avril 2020 enregistrant son plus bas niveau depuis Octobre 2015<sup>6</sup>. Cette situation est due essentiellement à la liquidation des positions des investisseurs étrangers pour compenser les pertes réalisées sur des places plus développées.

Au niveau du secteur bancaire, avec la crise actuelle, le besoin de liquidité des banques devrait s'accroître pour l'exercice 2020. Dans ce cadre, afin d'éviter une crise de liquidité imminente, et suite aux prévisions sur le déficit de liquidité bancaire (Figure 4), BAM a augmenté les injections hebdomadaires de 72 Mrdh à fin Février 2020 à 102 Mrdh à fin mars<sup>7</sup>.



**Figure 4.** Prévisions de BAM sur le déficit de liquidité - Source : CDG CAPITAL (Avril, 2020)

Pour sa part, le gouvernement Marocain sous la direction et la supervision de sa majesté le Roi Mohammed VI, a mis en œuvre une série de mesures drastiques et décisions radicales pour gérer la crise que nous traversons. Sur le plan sanitaire, il s'agit de mesures de confinement et d'interdiction de la circulation des personnes visant la maîtrise de la situation pandémique.

Sur le plan économique, des mesures urgentes pour soutenir l'économie nationale ont été adoptées, notamment, en matière de financement des besoins de liquidité des banques. Dans la même perspective, le Maroc a décidé d'utiliser la ligne de prévention et de liquidité après l'accord du Fond Monétaire International (FMI), d'une valeur de 31 milliards de dirhams en devises et ce, afin de soutenir son solde de réserves de devises nécessaires à l'importation de matières premières.

<sup>4</sup> Le MASI ( Moroccan All Shares Index) est l'indice général de la Bourse de valeur de Casablanca qui intègre toutes les valeurs cotées du marché, il est calculé sur la base des volumes des transactions de toutes les sociétés.

<sup>5</sup> Performance YTD ou performance « *year-to-date* » est une expression en anglais qui désigne la performance (rentabilité) d'un investissement (actif financier, indice boursier ...) depuis le premier jour de l'année en cours.

<sup>6</sup> Upline research « Principales retombées de la COVID-19 et marché boursier marocain » (Avril 2020), p.7.

<sup>7</sup> Caisse de dépôt et de gestion Capital, « Impact COVID-19 ». (Avril 2020), p.18

## 42. Points de réflexion pour atténuer les effets de la crise sanitaire

Pr. Mohamed CHEMLAL  
Sara BAYOUD (Doctorante)

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Souissi  
Université Mohammed V de Rabat



Concentrée au début dans la région de Wuhan en Chine, la grippe actuelle du coronavirus, ou COVID-19, s'est propagée rapidement pour atteindre toutes les régions du monde. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), a déclaré l'état d'alerte suite à cette situation critique, et le COVID-19 est reconnu pandémie mondiale à partir du 11 Mars 2020. Cette crise sanitaire a pu dévoiler, sans aucun doute, les multiples failles économiques, politiques et sociales d'un grand nombre de pays. La pandémie a révélé en particulier de grandes lacunes dans le système sanitaire et notamment dans les pays africains, malheureusement connus par la fragilité de leurs infrastructures de santé publique.

La crise sanitaire que nous traversons a eu des effets négatifs sur les principaux équilibres macroéconomiques. L'onde de choc a atteint également différents secteurs du système financier. En effet, la propagation de la maladie au niveau international a provoqué une crise de confiance généralisée, ce qui a causé une chute quasi brutale des principaux indices mondiaux donnant naissance à un krach boursier courant Février 2020.

L'objet de cet article est de mettre l'accent sur l'impact de la crise sanitaire sur l'activité économique Marocaine, et les mesures urgentes adoptées pour atténuer les effets de la crise. Nous proposons aussi notre vision pour atténuer les effets de la récession économique tant redoutée.

### Impact sur les principaux équilibres économiques et financiers nationaux

La propagation du coronavirus sur l'économie Marocaine a rendu impératif l'actualisation des prévisions en rapport avec l'évolution de la pandémie. En effet, une projection de Bank Al-Maghrib (BAM) qui date du 17 Mars prévoit une stagnation de la croissance du PIB à 2,3%<sup>1</sup>. Pour le Haut-commissariat au Plan (HCP), la croissance économique nationale aurait ralenti sous l'impact de la crise du COVID-19 à 1,9% pour le premier et le deuxième trimestre 2020 pour s'établir à -1,8% au lieu d'une croissance prévue respectivement pour les deux trimestres à 1,9% et 2,1%<sup>2</sup>.

Globalement, entre des prévisions pessimistes du Centre Marocain de Conjoncture (CMC) et un scénario relativement optimiste, la croissance économique pour 2020 serait entre 0,8% et 2,30%<sup>3</sup> (Figure 3)

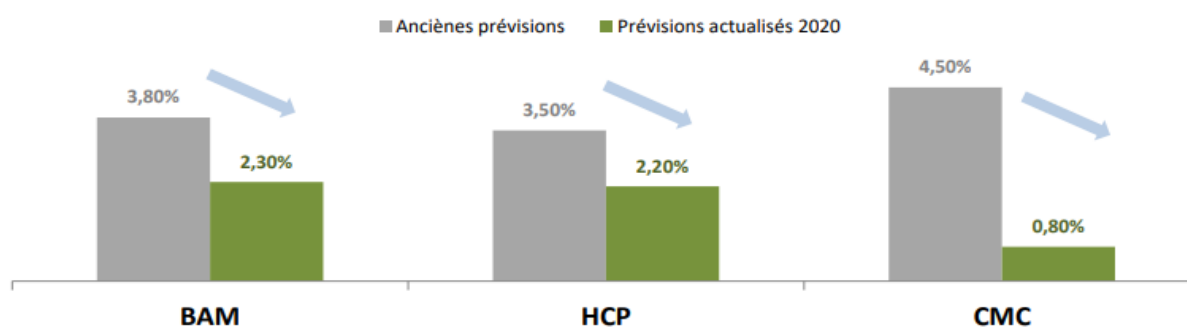


Figure 3. Prévision de la croissance en 2020-Source : CDG CAPITAL (Avril, 2020)

<sup>1</sup> Caisse de dépôt et de gestion Capital, « Impact COVID-19 », (Avril 2020), p.7

<sup>2</sup> Haut-Commissariat au Plan, « Note de conjoncture des premiers trimestres 2020 et perspectives pour le deuxième trimestre », (2020), p.1.

<sup>3</sup> Délégation de l'Union européenne au Maroc - Section commerciale, « Note sur les impacts économiques du COVID-19 au Maroc », (mars 2020), p.2

De plus, étant donné que nos principaux partenaires commerciaux (France, Espagne et Italie) sont fortement impactés par la crise, la demande extérieure va baisser. La sortie de crise doit se focaliser aussi sur la demande intérieure.

Afin de promouvoir cette demande, il s'agit d'orienter la consommation vers des produits locaux et promouvoir la production nationale. BAM pourrait innover en la matière, en s'inspirant de l'outil « l'hélicoptère monétaire »<sup>7</sup>. Néanmoins, et afin d'éviter les risques majeurs que comporte cette pratique, en l'occurrence que l'épargne se substitue à la consommation et à l'investissement, il sera opportun d'orienter l'argent distribué aux ménages vers la consommation de produits locaux.

### Coordination entre la politique monétaire et budgétaire

Face à l'ampleur du choc, l'action monétaire ne peut pas tout gérer. À cet effet, une politique appropriée sur la demande doit être mise en œuvre. Pour éviter que notre économie bascule dans une « trappe à liquidité », la mise en place d'une politique budgétaire afin de stimuler la demande interne est nécessaire.

Même si les mesures de soutien à la demande ne peuvent donner leurs fruits qu'avec le déconfinement, elles vont néanmoins apaiser l'inquiétude des agents économiques et soutenir le rôle de la banque centrale dans sa quête de relance de l'économie.

Il s'agit d'une politique budgétaire visant à trouver des solutions aux chocs portant sur l'offre, en agissant sur les moyens de production et à travers une relance de l'investissement public.

Le COVID-19, de par ses effets sur l'économie, pourra constituer une occasion pour notre banque centrale de faire preuve d'innovation quant au cadre opérationnel de la politique monétaire afin de produire un impact positif sur l'économie.

### Bibliographie

- Bank Al Maghrib, « Rapport sur la politique monétaire », Mars 2020.
- Bank Al Maghrib, « Revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière », Avril 2020.
- BORIO C., ZABAI A., « Unconventional monetary policies: a re-appraisal » BIS Working Papers, n°570, Juillet 2016. En ligne: <http://www.bis.org/publ/work570.htm>.
- Fonds Monétaire International, « Perspectives de l'économie mondiale », Avril 2020.
- Haut Commissariat au Plan, « L'enquête de conjoncture sur les effets du COVID-19 sur l'activité des entreprises », Avril 2020.
- KANGA D., « Quels sont les enseignements des politiques monétaires non conventionnelles ? » revue française d'économie, Vol 32, n°2, 2017, p. 3-36.
- Organisation de Coopération et de Développement Economique, « Perspectives économiques de l'OCDE, rapport intermédiaire », Mars 2020.

---

<sup>7</sup>Le concept de l'hélicoptère monétaire est défini pour la première fois par Milton Friedman en 1969. Il se rapporte à la distribution aux ménages ou aux entreprises de monnaie directement créée par la banque centrale, sans aucune contrepartie.

En effet, les actions de la banque centrale agissent sur l'offre de crédit bancaire afin de favoriser une augmentation des crédits accordés à l'économie. Cependant, il faut noter qu'en cas de crise, la baisse des crédits octroyés à l'économie n'est pas seulement due à une baisse de l'offre de crédit bancaire. Elle résulte également d'une baisse de la demande de crédit dont les déterminants sont liés principalement au climat des affaires et aux perspectives futures en matière d'investissement.

Dans ce cadre, si les anticipations des entreprises Marocaines sont pessimistes par rapport aux évolutions futures, ni la production ni la demande ne peuvent se relancer. L'investissement devient alors inélastique par rapport au taux d'intérêt. En d'autres mots, même si on fait baisser le taux d'intérêt, l'investissement ne réagit pas et cela présente une limite aux politiques monétaires de relance.

### Éviter une situation de trappe à la liquidité

D'après John Maynard KEYNES, la mise en place d'une politique monétaire expansionniste, en période de récession, permettra d'entraîner une baisse du taux d'intérêt, ce qui va favoriser le crédit et relancer l'investissement et la consommation. Toutefois, lorsque les taux sont suffisamment bas et ont atteint un taux plancher (taux en dessous duquel les taux d'intérêt ne peuvent plus baisser : zéro ou légèrement en dessous de zéro), l'économie se trouve dans une situation qualifiée par KEYNES de « trappe à la liquidité ».

En effet, toute augmentation de l'offre de monnaie ayant pour objectif une baisse des taux d'intérêt sera inefficace. La monnaie mise en circulation va tomber dans une trappe et sera absorbée dans les encaisses oisives des agents économiques, au lieu d'être dépensée ou investie. Cette situation était présentée par KEYNES pour démontrer qu'en période de crise, étant donné l'impossibilité de relancer l'économie par le biais de la politique monétaire, le recours à la politique budgétaire est nécessaire.

Certes, on n'a pas encore atteint des taux planchers, mais le risque est de voir ces liquidités réinjectées incapables de rétablir la confiance des investisseurs pour produire et les consommateurs à dépenser, surtout si les mesures de confinement pourraient encore durer !

### Soutenir les entreprises et rétablir la confiance des investisseurs

Pour le cas Marocain, pour ce qui est de la politique monétaire, la banque centrale doit renforcer les modalités de refinancement plus ciblées, de manière à ce qu'ils fassent profiter les entreprises ayant un fort impact sur la valeur ajoutée locale et l'emploi.

La particularité du système Marocain est que notre tissu entrepreneurial (PME et TPE) fait davantage appel aux banques. Aujourd'hui, nos petites entreprises font face à un choc de trésorerie sans précédent. Ce qui les rend particulièrement vulnérables à un ralentissement de l'activité. Encore, le COVID-19 devient le catalyseur de leur endettement. Selon le HCP, 57% de l'ensemble des entreprises<sup>6</sup>, ont déclaré avoir arrêté définitivement ou temporairement leurs activités.

Ainsi, sur le moyen terme, le **soutien de l'appareil productif** s'avère nécessaire. Il s'agit d'accompagner les entreprises en difficulté pour qu'elles puissent redémarrer progressivement leurs activités. Il serait utile aussi d'assouplir les règles qui pèsent sur les banques en termes de solvabilité. Par ailleurs, une politique monétaire de relance doit avoir des structures productives compétitives afin de tirer profit de cette relance. C'est ainsi qu'il faut faire face aux problèmes structurels qui empêchent le développement de la compétitivité de nos PME.

<sup>6</sup>HCP, L'enquête de conjoncture sur les effets du COVID-19 sur l'activité des entreprises, Avril 2020.

(en particulier, les opérations de refinancement de long terme TLTRO<sup>3</sup>) tout en maintenant ses taux directeurs inchangés. Toutefois, ces propositions de relance ont montré leurs limites en Europe, au Japon et aux États-Unis, et n'ont pas pu atteindre les résultats escomptés, et ce même avant la crise du coronavirus.

Mieux encore, de nombreuses voix se sont levées pour exprimer leur désaccord et souligner les limites de cette politique monétaire accommodante<sup>4</sup>, qui reste sans effets positifs sur l'économie.

## Mesures prises par Bank AL Maghrib

À l'instar de tous les pays touchés par la crise, l'économie Marocaine s'est retrouvée également fortement impactée. Plusieurs mesures ont été prises pour faire face aux effets indésirables de la crise sur l'économie. L'on peut citer, entre autres, la création d'un fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du Coronavirus, et qui a pour objectif de financer la mise à niveau du système de santé et soutenir l'économie nationale.

Aussi, pour atténuer l'ampleur du choc sur le tissu productif, il y a eu la mise en place d'un moratoire pour le remboursement des crédits bancaires au profit des entreprises.

Pour sa part, Bank Al-Maghrib a adopté un ensemble de mesures de politique monétaire et prudentielles visant à faciliter l'accès au financement et soutenir la demande. Pour faire face à la détérioration de la liquidité bancaire, la banque centrale a décidé de réduire son taux directeur de 25 points de base, compte tenu des répercussions des conditions climatiques défavorables et de la propagation à l'échelle mondiale de la pandémie COVID-19. Elle a mis également en place différents instruments principalement les pensions livrées à long terme et les avances à 7 jours.

Aussi, BAM a pris d'autres mesures<sup>5</sup> pour renforcer la capacité de refinancement des banques auprès de BAM, dont on peut citer entre autres :

- La possibilité pour les banques de recourir à l'ensemble des instruments de refinancement disponibles en dirham et en devise ;
- l'extension à un très large éventail de titres et effets acceptés par Bank Al-Maghrib en contrepartie des refinancements accordés aux banques ;
- l'élargissement des programmes de refinancement dédiés aux Très Petites et Moyennes Entreprises (TPME) aux crédits de fonctionnement et l'augmentation de la fréquence de leur refinancement.

Il a également été prévu des mesures prudentielles visant à couvrir les exigences en matière de liquidité, fonds propres et de provisionnement des créances.

Pour le cas Marocain, une politique monétaire de relance (baisse des taux d'intérêts et/ ou achats de titres) aura un rôle très important à jouer, à court terme, en cas de durcissement des conditions financières et monétaires, afin de stimuler la confiance des ménages et des entreprises. Cependant, la baisse du taux directeur ne pourrait avoir qu'un effet d'annonce favorable et ne constitue pas une condition suffisante pour une relance de l'activité économique en ce contexte de crise. D'autant plus que la crise actuelle liée au coronavirus a révélé au grand jour plusieurs fragilités structurelles de notre économie.

<sup>3</sup>Targeted longer-term refinancing operations : opération de refinancement à plus long terme ciblées et qui constituent l'un des instruments non conventionnels de la politique monétaire de la Banque centrale européenne.

<sup>4</sup>Il s'agit d'un ensemble de mesures prises par une banque centrale, et qui consistent à augmenter la masse monétaire et maintenir des taux d'intérêts bas pour soutenir l'économie.

<sup>5</sup>BAM, communiqué de presse, « mesures prises par BAM pour le soutien à l'économie et au système bancaire », 29 mars 2020.



## 41. Politique monétaire et COVID-19 : quelles mesures de relance ?

Pr. Amal NAJAB

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Souissi  
Université Mohammed V de Rabat



### Mesures prises par Bank AL Maghrib

Après plus d'un mois de confinement et une pandémie loin d'être maîtrisée, le monde est toujours en train de faire face à une crise inédite sanitaire et économique provoquée par le COVID-19. En premier lieu, c'est une crise sanitaire d'une grande ampleur, caractérisée par la vitesse de sa propagation. Ensuite, il s'agit d'une crise économique, marquée par la concomitance des chocs d'offre et de demande paralysant ainsi des pans entiers de l'économie mondiale.

Le choc sur l'offre résulte des mesures de confinement qui ont fait baisser la production et perturbé les chaînes de valeurs des entreprises. Beaucoup d'entre elles ont réduit leurs activités, d'autres sont à l'arrêt et plusieurs emplois sont perdus. De son côté, la demande s'affaiblit. Comme les unités de production sont fermées, le pouvoir d'achat des salariés mis en chômage baisse faisant contracter ainsi la consommation.

Le FMI<sup>1</sup> prévoit ainsi une contraction de l'économie mondiale de 3% en 2020 et reconnaît que les perspectives de reprise en 2021 sont incertaines et dépendent largement de l'évolution de la pandémie et de l'efficacité des mesures visant à contenir la crise.

*Afin de limiter les effets indésirables de cette crise sur l'économie, quels rôles peuvent jouer les politiques économiques, en particulier la politique monétaire ?*

*Pour ce qui est de la politique monétaire, quels dispositifs pourraient rétablir la confiance des agents économiques et relancer la demande ?*

Notre article s'attache à présenter le rôle de la politique monétaire.

### La riposte des banques centrales face au COVID-19

Face aux défis majeurs qu'imposent cette crise, et afin d'atténuer ses effets sur le plan économique et social, tous les pays ont rapidement mis en place une batterie de mesures.

Sur le plan monétaire, les banques centrales de plusieurs pays ont agi rapidement afin de relancer de manière significative l'économie, et ce par le biais de mesures conventionnelles et non conventionnelles développées depuis 2008. En effet, par le biais des injections massives, les banques centrales ont cherché à maintenir la liquidité du système financier tout en tablant sur le fait que leur soutien aux banques commerciales impacte favorablement les prêts destinés aux ménages et aux entreprises.

À titre d'exemple, la réserve fédérale américaine FED<sup>2</sup> a annoncé le 15 Mars 2020 une nouvelle baisse de 100 points de base, après celle de 50 points le 3 mars, de la fourchette cible du taux des fonds fédéraux de 0% à 0,25%. Elle a également décidé de relancer ses achats de titres pour au moins 700 milliards de dollars de bons du Trésor et de prêts immobiliers titrisés. Pour sa part, la BCE a adopté le 12 Mars 2020 un arsenal de mesures d'assouplissement quantitatif additionnelles

<sup>1</sup>Perspectives de l'économie mondiale, 14 Avril 2020.

<sup>2</sup>Rapport de la politique monétaire BAM, 17 mars 2020.

En s'inspirant des meilleures pratiques internationales, le CVE peut évoquer le devoir national et réclamer des pratiques éthiques pour exhorter les établissements de crédit, et les entreprises, bénéficiaires respectivement des concours de BAM et de fonds publics, à suspendre le versement de dividendes au cours de l'exercice 2020<sup>14</sup> et à réallouer ces ressources au renforcement de leurs fonds propres et à l'alimentation de leur trésorerie. Le sens d'engagement et de responsabilité exige aussi de la part des banques et des entreprises de reporter leurs plans de rachat de leurs propres actions. De plus, et dans le but de protéger les petits investisseurs et les entreprises, fragilisées par la baisse de leur valeur boursière, l'Autorité Marocaine du Marchés des Capitaux (AMMC) devrait ordonner de suspendre les opérations boursières de rapprochement hostiles.

Aussi, et afin de préserver l'emploi, le gouvernement Marocain devrait légiférer en urgence, avec comme but d'empêcher les entreprises ayant bénéficié d'aides financières publiques de licencier les salariés à cause des effets de la présente crise sanitaire.

Dans un autre registre, le report des déclarations fiscales et des cotisations sociales peut s'avérer moins fructueux pour les entreprises qui n'arrivent pas à sortir du gouffre financier de la crise. C'est pourquoi il est impératif d'envisager un dégrèvement total ou partiel, voire un rééchelonnement des créances fiscales et des cotisations sociales relatives aux mois du confinement pour les entreprises en difficulté. Cette amnistie protégerait le tissu productif national et sauvegarderait les contribuables, futurs pourvoyeurs des caisses de l'État à moyen-long termes, contre les faillites et l'incapacité d'honorer l'ensemble de leurs engagements.

Enfin, et après chiffrages et budgétisation de l'ensemble des interventions nécessaires au redémarrage et à la relance de l'économie, le gouvernement devra envisager de voter une loi de finance rectificative prenant en compte les coûts précis de toutes les mesures et les actions.

## Conclusion

La situation sanitaire exceptionnelle que traverse le Maroc nécessite une mobilisation de tous les acteurs afin d'appliquer efficacement les mesures actées. Les autorités doivent manifester plus de flexibilité et un regard novateur et visionnaire pour dépasser la crise sans provoquer de choc brutal, et en réussissant le redémarrage et la relance de l'économie.

## Bibliographie

- [1]. Jianxi Luo « When Will COVID-19 End? Data-Driven Prediction », SUTD Data-Driven Innovation Lab, Singapore University of Technology and Design (SUTD), <https://ddi.sutd.edu.sg/>. 2020.
- [2]. Direction Générale des Impôts au Maroc « Différents communiqués au sujet de la pandémie du coronavirus COVID-19 ». 2020.
- Bank Al Maghrib « Lettre circulaire relative au programme de Soutien au financement des très petites, petites et moyennes entreprises ». Avril 2020.
- Bank Al Maghrib « Statut de Bank Al Maghrib » Bulletin Officiel, Numéro 6795 du 12 kaâda 1440, 15 Juillet 2019.
- Chambre de Commerce France-Turquie « Point sur les mesures économiques et sociales en réponse à la crise du COVID-19 », 2020.
- Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies « Feuille de route de la levée du confinement » Mai 2020.
- Ministère de la Santé au Maroc « Document d'information ». Mai 2020.
- Gouvernement Marocain, CNSS et CGEM « Convention pour l'accompagnement des secteurs vulnérables aux chocs induits par la Pandémie du Coronavirus (COVID-19) » 2020.
- Massachusetts Institute of Technology: <https://www.covidanalytics.io/projections>
- University of Geneva, ETH Zürich & EPFL : <https://renkulab.shinyapps.io/COVID-19-Epidemic-Forecasting/>

<sup>14</sup> BAM a publié le 11 mai une note d'information invitant les établissements de crédit à ne pas verser de dividendes en 2020.

Le rapprochement des décisions des banques centrales de l'échantillon en question avec celles de Bank Al Maghrib prouve que l'institut d'émission Marocaine a encore une marge de manœuvre pour renforcer son action.

En termes d'inflation et de taux directeur, BAM est dans une situation intermédiaire entre les pays développés et les pays en développement (Figure 2). La banque centrale Marocaine pourrait, donc, envisager de baisser, significativement<sup>9</sup>, son taux directeur pour rendre le financement de l'économie moins coûteux, surtout que les perspectives de croissance économique sont largement négatives et la prévision d'inflation est de 0,7% seulement en 2020.

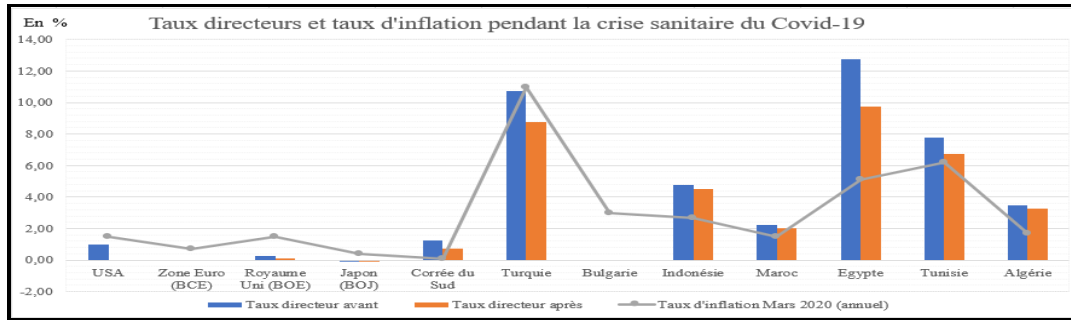


Figure 2. Taux directeurs et taux d'inflation pendant la crise sanitaire du COVID-19

Source : Graphique élaboré par l'auteur sur la base des informations de l'échantillon étudié

Afin d'acheminer efficacement ces décisions sur l'économie, BAM peut compter sur sa capacité à influencer les anticipations. En cas d'une transmission insuffisante ou trop lente de ces mesures, BAM peut, en ce contexte de crise, évoquer le devoir national et la solidarité des banques, voire honorer et féliciter les établissements les plus engagés.

L'application de programmes d'injection massive de liquidité à des taux nuls ou quasi nuls et à long terme a permis aux banques centrales des pays développés<sup>10</sup> de stabiliser les systèmes financiers, et maintenir la confiance et relancer la machine économique. Bank Al Maghrib pourrait s'inspirer de ces expériences et concevoir un Programme Quantitatif Massif de Liquidité (PQML)<sup>11</sup> à un taux nul ou quasi-nul et sur une durée dépassant 2 ans pour pérenniser la liquidité des banques et permettre un financement durable et efficace de l'économie.

Ces actions, non contradictoires avec le mandat de BAM, remplaceront d'éventuels montages et plans de financement par secteur ou par agent économique (TPME, Tourisme, Agriculture.)<sup>12</sup>.

### - Mesures de politique budgétaire et fiscale

Également, face aux effets de cette crise sur les finances publiques et la nécessité pour l'État d'élargir son programme d'endettement, par une loi de finance rectificative, BAM devrait anticiper toute pression, sur les taux des titres de l'État, susceptible d'entraîner le pays dans une récession et une déflation.

Si le nouveau statut de BAM ferme la porte à des mesures similaires à celles de la Banque Centrale Américaine (FED), de la Banque Centrale Européenne (BCE) ou même de la Banque Centrale du Royaume Uni (BoE) en matière d'achat de titres publics, la seule voie de secours, possible, est de s'inspirer de la Turquie qui a relevé le plafond des facilités de caisse<sup>13</sup> accordées par la banque centrale à l'État. Autrement dit, il est possible de recourir à l'article 23 du statut de BAM pour créer un organisme financier public avec la participation de BAM et le doter en ressources nécessaires aux financements des entreprises stratégiques en difficulté.

<sup>9</sup> Des simulations sont nécessaires pour déterminer le nouveau taux directeur.

<sup>10</sup> Les programmes de Quantitative Easing de la Federal Reserve (FED), Long Term Refinancing Operations (LTRO) de la BCE sur 3 ans et programme de la Banque of England (BoE) sur 4 ans.

<sup>11</sup> L'article 66 du nouveau statut : BAM peut fixer tout instrument pour intervenir sur le marché monétaire ou des changes.

<sup>12</sup> Un programme quantitatif massif de liquidité (PQML) pourrait amender les deux versions du programme destinés aux TPME.

<sup>13</sup> Article 69 du statut de Bank Al Maghrib : les facilités de caisse de BAM à l'État sont plafonnées à 5% des recettes fiscales de l'année budgétaire précédente et sur 120 jours maximum pour une année.

décès liés au COVID-19 au 9 Juin selon l'University of Geneva<sup>3</sup>. De son côté, le Massachusetts Institute of Technology fait une estimation de 8218 cas positif et 262 décès liés au COVID-19 au 9 juin<sup>4</sup>. Les modèles de la même structure, affichent, pour le 30 juin, 8664 personnes infectées et 282 décès relatifs à la pandémie.

Si les projections officielles et académiques divergent sur les chiffres et les dates, l'impact socioéconomique du COVID-19 continue, lui, de s'aggraver et de peser, lourdement, sur les capacités financières de l'État.

## 2. Impact de la crise sanitaire COVID-19 sur l'économie Marocaine

Le confinement, qui dure depuis le 20 mars, a mis des pans entiers de l'économie à l'arrêt. La récession est plus que certaine pour 2020. Le HCP prévoit, déjà, une baisse du PIB de 8,9% au deuxième trimestre<sup>5</sup>. Le Maroc a, même, activé une ligne de précaution et de liquidité de 3 mds de USD auprès du FMI pour faire face à la baisse des réserves de change.

Dans une enquête sur l'impact du COVID-19, le HCP<sup>6</sup> estime qu'environ 142 000 entreprises, ont temporairement ou définitivement suspendu leurs activités début Avril. L'hébergement et la restauration sont les secteurs les plus touchés par cette crise, avec 89% d'entreprises en arrêt, suivi par les entreprises industrielles et de construction. Le secteur du textile a lui aussi, pâti de la crise. En termes d'emploi, 27% des entreprises sondées auraient réduit temporairement ou définitivement leurs effectifs. Par ailleurs, et à cause de la faible demande étrangère, la capacité d'emploi du secteur exportateur a été réduite de 133 000 postes. L'industrie automobile, complètement à l'arrêt depuis le début du confinement sanitaire, a mis au chômage 17 000 employés. À titre d'illustration du ralentissement de l'activité, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale annonce, qu'au titre du mois de mars, plus de 132 mille entreprises affiliées, en difficulté, se sont inscrites et ont fait bénéficier 716.225 salariés de l'indemnité forfaitaire mensuelle.

Sur le plan fiscal, malgré la non-prise en compte des répercussions effectives du confinement, les recettes fiscales nettes accusent déjà une baisse de 0,5% à fin Mars 2020 par rapport à la même période de l'année précédente [2].

Pour prévenir et réduire l'ampleur de ces impacts, nous proposons une exploration des mesures adoptées au Maroc et chez un échantillon de pays afin d'identifier les pratiques les plus efficaces et les plus adaptés au cas Marocain.

## 3. Prévention de l'impact socioéconomique de la crise sanitaire COVID-19

Les mesures socioéconomiques ont certes modéré, provisoirement, l'impact brutal de la crise sanitaire sur l'économie, mais, l'efficacité de ces actions repose en grande partie, sur la capacité à mobiliser les financements nécessaires au redémarrage et à la relance de l'économie.

### - Mesures monétaires et financières de Bank Al Maghrib

L'analyse d'une panoplie de mesures appliquées par un échantillon<sup>7</sup> de banques centrales révèle que Bank Al Maghrib a été réactive et a pris des décisions courageuses. BAM a baissé son taux directeur de 25 points de base et alimente, abondamment, le marché monétaire en liquidité par différents mécanismes d'injection<sup>8</sup> pour garantir la confiance et la stabilité financière.

<sup>3</sup> Projections mises à jour le 1 juin 2020 : <https://renkulab.shinyapps.io/COVID-19-Epidemic-Forecasting/>

<sup>4</sup> Projections mises à jour le 1 juin 2020 : <https://www.covidanalytics.io/projections>

<sup>5</sup> Haut-Commissariat au Plan, (2020) « Prévisions révisées de la croissance économique nationale pour le premier et le deuxième trimestre 2020 », Avril 2020.

<sup>6</sup> HCP (2020), « Principaux résultats de l'enquête de conjoncture sur les effets du COVID-19 sur l'activité des entreprises »

<sup>7</sup> Les informations, exploitées couvrent la période de déclenchement de la crise sanitaire jusqu'au début mai dans les pays de l'échantillon : Etats Unis d'Amérique ; Zone Euro ; Japon ; Royaume Uni ; Corée du Sud ; Algérie ; Tunisie ; Egypte ; Turquie ; Indonésie et Bulgarie.

<sup>8</sup> Les concours de BAM atteignent la bagatelle de 100 Mds de Dirhams par semaine.

## 40. Mesures monétaires et financières contre la crise sanitaire du COVID-19 au Maroc

Pr. Benaïssa NAHHAL

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Salé  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

Dès le 2 mars, date d'enregistrement du premier cas positif au COVID-19 au Maroc, les autorités ont pris toutes les mesures nécessaires pour freiner la propagation du Virus. Le 11 mars, le gouvernement a mis en place un Conseil de Veille Économique (CVE) chargé d'une part, de suivre de près l'évolution de la situation économique et d'autre part, d'identifier les mesures appropriées pour accompagner les secteurs impactés. Et en application des Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, que Dieu l'assiste, le fonds spécial pour la gestion de la pandémie du COVID-19 a été créé dès le 17 Mars pour apporter le soutien financier nécessaire.

L'action du gouvernement a permis d'atténuer la propagation du Virus, de réussir, relativement, le confinement et d'éviter la phase 3 de diffusion communautaire à l'échelle nationale, selon la direction de l'Épidémiologie et de Lutte contre les Maladies<sup>1</sup>. Dans l'attente de l'accomplissement des conditions du déconfinement, les préparatifs sont à pied d'œuvre. Les mesures sanitaires à appliquer sont quasiment tranchées, reste à définir le processus et la durée du déconfinement progressif pour dépasser cette étape. Dans ces circonstances, la reprise économique ne sera ni automatique ni brutale. Il va falloir, donc, adopter les mesures adéquates à la remise de l'économie Marocaine sur les rails de la croissance.

Pour apporter une contribution à la définition de ces actions, ce papier propose une brève analyse de la crise sanitaire du COVID-19 au Maroc, une évaluation de son impact socioéconomique et des recommandations, inspirées d'un benchmark et adaptées au cas Marocain.

### 1. Analyse de la crise COVID-19 au Maroc

Tirant profit des expériences étrangères, le Maroc a été très réactif. Selon le Ministère de la Santé, les actions entreprises ont permis de contenir la diffusion du Virus et d'éviter 300 000 à 500 000 nouveaux cas contaminés et des milliers de décès dus au COVID-19. Des signes encourageants surgissent, dans la mesure où, malgré 10 000 tests par jour depuis le 25 mai, le nombre de cas positif est en net recul. A titre d'illustration, durant la semaine du 25 au 31 mai, les 66 254 tests réalisés ont dévoilé 374 cas positifs seulement. Au premier juin, les statistiques officielles affichent un total de 7833 cas confirmés et une relative stabilisation du nombre de décès dus au COVID-19 à 205 personnes.

Dans une étude comparative et prospective du 22 mai, le Haut-Commissariat au Plan (HCP) précise que les efforts intenses du pays ont permis de contenir la propagation du virus. Les conclusions stipulent, aussi, que la baisse continue de l'indice de reproduction du virus (RD) et son établissement en dessous de Zéro, depuis le 20 mai, permettraient au Maroc de rejoindre le club des pays, relativement peu touchés et qui sont en cours d'éradication de la pandémie<sup>2</sup>.

Les estimations internationales, pour le Maroc, indiquent que le dernier cas positif ne sera identifié que le 30 Juillet 2020 [1]. Les dernières mises à jour des prévisions, en date du premier juin, prévoient d'atteindre 8186 cas positifs et 217

<sup>1</sup> Direction de l'Épidémiologie et de lutte contre les maladies « Feuille de route de la levée du confinement » Mai 2020.

<sup>2</sup> HCP, (2020) « Approche par un benchmark de la situation de la pandémie COVID-19 au Maroc, un espoir réel d'une levée maîtrisée du confinement : Situation au 22 Mai 2020 »



productive et la transformation numérique. L'intégration de ces dimensions de long terme dans la stratégie de relance permettrait de créer de nouvelles capacités productives en renforçant la croissance potentielle de l'économie nationale.

Face à la crise du COVID-19, la mise en place d'une stratégie de relance intégrée, articulant les différents horizons temporels, pourrait être le point de départ de la mise en œuvre du nouveau modèle de développement du Maroc. La réalisation de cette ambition nécessite toutefois de mobiliser des ressources budgétaires considérables dont l'ordre de grandeur peut être estimé à 200 milliards de dirhams (soit 20% du PIB). Or le Maroc entre dans la crise avec un espace budgétaire contraint et un endettement public relativement élevé. La dette du trésor atteint 66% du PIB en 2019, un niveau plus élevé que la moyenne des pays émergents qui s'élève à 50% du PIB (FMI, 2019). Le caractère exceptionnel de la crise peut toutefois justifier un endettement supplémentaire pour préserver l'appareil productif et mettre en place des réformes structurelles destinées à stimuler la croissance à long terme.

Dans ce contexte particulier, le Maroc pourrait expérimenter de nouvelles pratiques de financement innovantes pour financer la relance sans compromettre la stabilité macroéconomique à moyen terme : i) une dette perpétuelle auprès de la Banque Centrale, ii) l'émission de « Diaspora bonds ».

La première proposition consiste pour le Trésor Marocain à contracter une dette perpétuelle auprès de la Banque Centrale afin de renforcer la viabilité de la dette publique. Il faudrait à cette fin que Bank Al Maghrib initie un programme de « quantitative easing » (QE) visant à racheter des bons du trésor sur le marché secondaire auprès des investisseurs institutionnels. Pour que la dette demeure perpétuellement logée dans le bilan de la Banque Centrale, l'opération de rachat doit être répétée à chaque fois que les bons du trésor arrivent à échéance [5]. Cette opération équivaut à une monétisation de la dette publique, telle qu'elle est pratiquée dans la majorité des économies développées ainsi que dans un nombre croissant de pays émergents (Afrique du Sud, Brésil, Pologne, Colombie etc.).

Plusieurs conditions doivent toutefois être réunies pour que la monétisation réussisse sans générer d'effets pervers. Tout d'abord, il conviendrait que cette opération soit unique et limitée dans le temps (par exemple un programme de 100 milliards de dirhams pendant un an). Ensuite, il faudrait qu'elle soit mise en œuvre dans le strict respect de l'indépendance de la Banque Centrale, afin d'atténuer le risque de « domination budgétaire ». Enfin, pour éviter qu'une injection massive de liquidités ne conduise à des pressions sur les réserves de change, il serait opportun d'accompagner la monétisation de la dette par un élargissement des bandes de fluctuation du dirham pour permettre un ajustement par le taux de change.

La deuxième proposition consiste à émettre des bons du trésor libellés en euros ou en dollars à destination des Marocains résidents à l'étranger (MRE), distribués notamment par les succursales étrangères des banques Marocaines. Ces bons du trésor serviraient un taux d'intérêt plus modéré que les taux appliqués sur les marchés internationaux pour le Maroc, mais qui serait tout de même plus rémunérateur que les produits de placement auxquels ont accès les MRE dans leur pays de résidence. L'utilisation des ressources collectées pourrait être fléchée vers le financement du nouveau modèle de développement, ce qui permettrait en outre d'associer les MRE à l'émergence de leur pays.

## Bibliographie

- [1] FMI, « World Economic Outlook », Avril 2020
- [2] Baldwin Richard, "Mitigating the COVID Economic Crisis: Act Fast and Do Whatever It Takes" , Vox Eu, 2020
- [3] HCP, « Enquête auprès des entreprises dans le contexte du COVID-19 », 2020
- [4] Artus Patrick, *L'hystérésis des crises*, Natixis, 2020
- [5] Blanchard Olivier, "Monetisation : Do not panic" , Vox Eu ,2020

Toutefois, le degré de socialisation des pertes subies par les entreprises reste relativement faible. Seulement 9 000 entreprises ont bénéficié du mécanisme d'appui au financement, alors que selon le HCP, 130 000 sociétés organisées sont en arrêt total [3]. Ces financements se caractérisent par une maturité de court terme et seront remboursables en Décembre 2020. De même, plus de 900 000 salariés, soit 25% des affiliés à la CNSS, ont bénéficié d'un arrêt temporaire de travail, mais avec une indemnité plafonnée à 2000 dirhams, le reste étant à la charge de l'entreprise.

Ainsi, malgré les initiatives prises par les autorités pour la préservation des emplois et des entreprises, le spectre d'un scénario de faillites en cascade et de licenciements de masse n'est pas encore dissipé.

## 2. L'impact de la crise COVID-19 sur le Maroc

Au-delà de son impact récessif à court terme, les conséquences économiques durables du COVID sont encore entourées d'incertitudes.

Les économistes envisagent plusieurs scénarios en fonction de la vitesse de normalisation économique et sociale. Le schéma le plus favorable serait une évolution de la production en forme de V, avec un rebond rapide après la contraction provoquée par le confinement. Ce scénario optimiste est toutefois peu vraisemblable pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le processus de normalisation ne sera probablement pas linéaire et synchronisé entre les pays. L'ouverture des frontières et le rétablissement complet des échanges internationaux exigera plus de temps, ce qui risque d'affecter durablement des secteurs vitaux pour l'économie Marocaine tels que le tourisme et l'aéronautique.

En outre, l'expérience des crises passées montre que les crises conjoncturelles laissent souvent des séquelles à long terme qui affaiblissent durablement la croissance potentielle des économies [4]. Cet effet « d'hystérèse » s'exerce à travers plusieurs canaux : i) la destruction de capital productif suite à des faillites en chaîne, ii) l'endettement des entreprises pendant la crise obère leurs capacités d'investissement post-crise, iii) la contagion bancaire à travers les défauts de paiement des entreprises et des ménages qui peut évoluer en « credit crunch »<sup>1</sup>

Face à ces risques d'hystérèse, la mise en œuvre de politiques économiques contra-cycliques (à savoir une politique de relance pour contrer les effets dépressifs de la crise) s'impose dès lors comme une priorité absolue pour préserver l'appareil productif et éviter une dépression de l'activité à long terme.

## 3. Leçons à tirer et mesures préconisées

La stratégie de relance économique du gouvernement Marocain devrait articuler de manière cohérente deux horizons temporels : la relance conjoncturelle à court terme et la relance structurelle à moyen et long terme.

La relance conjoncturelle doit viser en priorité à soutenir la demande globale pour compenser l'affaiblissement de la consommation et de l'investissement privés. En 2020, le soutien à l'activité passera principalement par le mécanisme des stabilisateurs automatiques, avec la baisse spontanée des recettes fiscales. En 2021, la stimulation de la croissance nécessitera une impulsion budgétaire vigoureuse pour compenser la perte de production consécutive à la crise. Cette relance devrait idéalement être proportionnée à l'output gap, c'est-à-dire l'écart entre le PIB potentiel et le PIB effectif. En cumulant les déficits budgétaires prévus pour 2020 et 2021, la relance conjoncturelle pourrait mener à une augmentation significative de l'endettement public de 10% à 15% du PIB (la dette du trésor était de 66% du PIB en 2019).

Au-delà du soutien à la demande, le renforcement de la capacité d'offre représente un enjeu décisif pour la stratégie de relance. La crise a joué un rôle de révélateur des fragilités structurelles du Maroc et a mis en lumière les priorités stratégiques du nouveau modèle de développement : la santé, l'éducation, la protection sociale, la diversification

<sup>1</sup> La notion de « credit crunch » désigne un étranglement du crédit qui conduit les banques à restreindre l'accès au financement pour les entreprises



## 39. Pour un financement innovant de la relance post- COVID-19

Pr. Ouafaa KHALLOUK

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Souissi  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

La crise du COVID-19 est un événement inédit dans l'histoire moderne qui fait apparaître des défis économiques et sociaux radicalement nouveaux. Confrontés à cette nouveauté, les pouvoirs publics ne peuvent plus continuer à penser et à agir selon les schémas anciens qui s'avèrent inopérants dans un monde bouleversé, où toutes les certitudes sont interrogées. Dans cette contribution, nous proposons d'appliquer cet impératif d'innovation dans les politiques publiques au financement de la relance économique au Maroc.

### 1. Analyse de la crise COVID-19 en cours

La pandémie du COVID-19 a déclenché la plus profonde récession économique depuis la seconde guerre mondiale. Les prévisionnistes du Fond Monétaire International anticipent une chute du PIB mondial de l'ordre 4% en 2020 [1]. Dans les pays ayant appliqué un confinement strict et prolongé, la contraction annuelle de la production pourrait atteindre 10%. Au Maroc, les premières prévisions font ressortir une récession d'environ 4%. L'ampleur du choc est historique : durant les 50 dernières années, le PIB Marocain n'a connu de croissance négative que 5 fois. En 1982, au plus fort de la crise macroéconomique ayant conduit au Programme d'Ajustement Structurel (PAS), le recul de la production n'avait atteint que 2%. Contrairement à la crise de 2008 dont les ressorts étaient principalement financiers, l'impact économique du COVID-19 se caractérise par un double choc [2] : un choc d'offre (arrêt contraint des entreprises, perturbations des chaînes logistiques) et un choc de demande (freinage de la consommation et de l'investissement).

Ce qui singularise cette crise, c'est l'incertitude radicale concernant les perspectives de sortie qui échappent à toute modélisation. La normalisation de la vie sociale et économique dépend davantage de scénarios épidémiques hautement incertains que de facteurs économiques traditionnels.

Face à cette épreuve, la réponse du Maroc sur le plan sanitaire a été exemplaire, au point d'être citée comme modèle à l'échelle internationale. Les mesures vigoureuses et précoces de lutte prises en Mars 2020, alors même que le pays ne comptait que peu de cas, ont permis d'aplatir la courbe épidémique et d'éviter la saturation des capacités sanitaires. Confronté à l'arbitrage « Vie ou Économie », le Maroc a fait un choix tranché en faveur de la vie, au prix d'un coût économique considérable. En mettant en hibernation des pans entiers de l'économie nationale, les pouvoirs publics se sont attachés à compenser, au moins partiellement, les pertes de revenu subies par les ménages et les entreprises, en créant le fond de solidarité COVID qui a mobilisé des ressources équivalentes à 3% du PIB. Pour la première fois dans l'histoire du Maroc, une distribution massive d'aides monétaires directes a été organisée au profit d'environ 4 millions de ménages, soit plus de la moitié de la population, ce qui a permis de conforter l'acceptation sociale des mesures de confinement.

Si les réponses sanitaires et sociales à la crise ont été radicales, la réponse économique a été significative mais de moindre ampleur. Pour aider les entreprises à survivre malgré l'arrêt de l'activité, tout en préservant l'emploi, les pouvoirs publics ont mis en place des mécanismes d'appui au financement (Daman Oxygène) et de prise en charge partielle des salaires (Arrêt temporaire du travail). Un dialogue régulier a également été engagé avec le secteur privé dans le cadre du Comité de Veille Économique (CVE) pour adapter et enrichir les mesures d'accompagnement.



Le renforcement du capital social est un défi de taille qui interpelle le Royaume. Afin d'atténuer les séquelles de cette pandémie tant économique que sanitaire, l'État doit continuer à apporter en priorité son aide aux ménages pour leur garantir un accès aux biens et services de base et à un niveau de vie décent. A moyen et long terme, de grandes réformes doivent être menées pour constituer un capital social solide.

Ainsi, le développement de l'auto-emploi devra-t-il permettre l'inclusion financière des très petites et petites entreprises et des personnes vulnérables notamment les femmes, alors que la mise en place d'une réforme fiscale promouvant l'équité entre contribuables pourra constituer un moyen efficace de lutte contre les inégalités sociales.

D'un autre côté, la révision de la législation du travail et des programmes d'incitation à l'emploi apportera de nouvelles solutions aux déséquilibres structurels liés au marché du travail et favorisera l'insertion des personnes moyennement qualifiées. Enfin, la restructuration du secteur informel permettra de combler le manque à gagner généré par l'économie informelle (20% du PIB hors secteur primaire [6]) et offrira de meilleures protections sociales pour les salariés exposés à la précarité, l'instabilité et l'absence d'avantages sociaux.

## Bibliographie

- [1] International Monetary Fund, « World Economic Outlook, April 2020: The Great Lockdown ». (2020).
- [2] GASPAR Vitor, W. Raphael Lam et RAISSI Mehdi, « Les mesures budgétaires à prendre pour limiter les dégâts de la COVID-19 ». IMF. (2020).
- [3] BOUHIA Hynd, « Le Maroc face au COVID-19: Agilité, cohésion et innovation». Policy Center for The New South. (2020).
- [4] Haut-Commissariat au Plan, « Prévisions révisées de la croissance économique nationale pour le premier et le deuxième trimestre 2020 ». (2020).
- [5] United Nations Development Programme, United Nations Economic Commission for Africa and World Bank, « Social and economic impact of the COVID-19 crisis on Morocco ». (2020)
- [6] Confédération Générale des Entreprises du Maroc, « L'économie informelle : impacts sur la compétitivité des entreprises et propositions de mesures d'intégration ». Cabinet Roland Berger. (2018).
- BELGHITI ALAOUI Abdelali, « Investir dans la Sécurité Sanitaire, Maintenant plus que jamais ». Policy Center for The New South. (2020).
- Haut-Commissariat au Plan, « Principaux résultats de l'enquête de conjoncture sur les effets du COVID-19 sur l'activité des entreprises ». (2020).
- International Monetary Fund, « Policy responses to COVID-19 ». (2020).
- Institut Royal des Etudes Stratégiques, « "FORUM" 2019" Actes des rencontres organisées par l'IRES ». (2020).

Durant le deuxième trimestre, la situation devrait être encore plus délicate avec un taux de croissance prévu à -6,8%. Le secteur tertiaire pâtirait de la réduction du commerce et des transports et de l'arrêt quasi-total de l'activité dans l'hébergement et la restauration, tandis que la contraction du secteur secondaire serait plus forte reflétée par la baisse de la demande pour les produits bruts et les biens d'équipement. Globalement, la récession est prévue à -3,7% selon le FMI. Ces perspectives restent étroitement liées à l'évolution de la pandémie. L'impact sur notre pays devra être encore plus grand, si la récession attendue s'aggrave davantage au niveau mondial, ramenant le déficit courant à 7% du PIB [5].

Alors que la pandémie submerge le marché de travail, l'impact de la crise est ressenti en premier lieu par ceux qui ont un emploi informel et qui représentent 2,4 millions de personnes [6], mais principalement aussi par les entreprises animant les secteurs de l'hébergement et de la restauration, et plus généralement celles dont les activités dépendent des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Selon les principaux résultats de l'enquête de conjoncture sur les effets du COVID-19 sur l'activité des entreprises de l'HCP, près de 142.000 entreprises ont déclaré avoir arrêté définitivement ou temporairement leurs activités. Par catégorie d'entreprises, les très petites entreprises représentent 72%, tandis que les PME représentent 26% et les grandes entreprises 2% de l'ensemble des entreprises en arrêt d'activité de façon temporaire ou définitive.

La crise pandémique pourrait avoir des impacts sociaux négatifs et très inégaux qui varient d'une classe sociale à une autre. Les pertes généralisées d'emplois et de revenus, ainsi que l'insécurité économique frappant les familles, sont susceptibles d'augmenter la pauvreté au Maroc. En utilisant un seuil de dépenses de 5,5 \$ US en parité de pouvoir d'achat, le nombre de pauvres et ceux vulnérables à la pauvreté est estimé à 27% en 2020. En raison de cette crise, près de 10 millions de Marocains risquent de basculer dans la pauvreté.

### 3. Réflexions sur les instruments et politiques nationales appropriés

La crise sanitaire a démontré l'urgence d'un nouveau modèle de développement, assurant plus de solidarité, de durabilité, d'inclusion et de résilience. Une réponse adéquate s'impose à la crise du COVID-19, accordant encore plus d'intérêt à la valorisation du capital immatériel, avec ses différentes composantes humaine, sociale et institutionnelle. Cette réponse devra non seulement atténuer les dégâts des répercussions potentiellement profondes laissées par la crise actuelle, mais également profiter sur le long terme à l'économie.

Le capital institutionnel doit être au cœur des réflexions menées. Dans sa dimension transverse, ce capital conditionne la performance des actions entreprises pour le développement aussi bien du capital humain que social, et donc par voie de conséquence, la création même de la richesse. Les politiques publiques sectorielles devraient être, élaborées et conçues à partir des besoins des agents économiques, suivies et ajustées de manière temporelle et soumises à une évaluation. Dans ce contexte inédit, le virage vers l'État-providence s'impose plus que jamais.

La période post-crise génère de grandes opportunités et de grandes réformes du secteur public. Le système de santé doit bénéficier d'un investissement massif permettant de renforcer sa résilience. Un partenariat public/privé est également nécessaire pour permettre au système sanitaire de tirer profit des ressources et des innovations afin de renforcer sa capacité à être performant dans ses fonctions régulières et face aux crises sanitaires de grande ampleur.

Le système d'éducation-formation doit être préparé à un futur complexe et changeant. Les nouvelles générations doivent être formées en fonction des projections du futur. La crise pandémique a intensifié l'utilisation du digital et la transition vers l'économie numérique. À cet effet, il est probable qu'une partie de la population soit contrainte au chômage technologique suite à cette transition. Les formations offertes doivent répondre aux besoins du marché du travail afin de résorber le chômage élevé des jeunes diplômés.

## 38. L'économie nationale à l'heure du CORONAVIRUS

Pr. Lahboub ZOUIRI,  
Fatima Ezzahra KINANI (Doctorante)

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Agdal  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

La crise sanitaire que nous vivons est différente de toutes celles que les générations précédentes ont pu connaître. Les gouvernements, les Nations Unies, le FMI, tous parlent d'une « guerre » contre le COVID-19 qui est plus qu'une crise sanitaire. Le caractère particulier et brutal de la pandémie exerce, en effet, une pression énorme sur les économies du monde entier. La crise engendrée représente un choc mondial qui met à l'épreuve la résilience de nos systèmes.

Le présent travail présente un examen des incidences économiques et sociales pour le Maroc d'une aussi soudaine pandémie et propose des recommandations pour en réduire les retombées et relancer l'activité économique.

### 1. Des réactions en urgence des pouvoirs publics face au Coronavirus

La crise sanitaire s'est déclenchée à une époque où les taux de croissance sont orientés à la baisse, pénalisés et fragilisés par la guerre commerciale que se livrent, depuis de longs mois, Américains et Chinois. L'année 2020 s'avère encore plus difficile avec le ralentissement, voire l'arrêt, de la production, la perturbation des chaînes d'approvisionnement, tout cela conjugué à la diminution de la demande tant intérieure qu'extérieure. Selon les dernières prévisions du Fonds Monétaire International (FMI), l'économie mondiale devrait se contracter de 3% en 2020 [1]. La récession actuelle devrait, ainsi, être plus forte que la Grande récession de 2008 mais moins profonde que la Grande Dépression de 1929.

En période de pandémie, les dirigeants de plusieurs pays ont pris des mesures d'urgence vitales pour lutter contre la propagation du virus, faire face à l'impact social et économique qui en résulterait et créer des conditions favorables à la reprise. Jusqu'au 15 Avril 2020, les pays ont pris des mesures budgétaires d'un montant voisin de 8 000 milliards de dollars [2] pour éradiquer la pandémie et limiter les dégâts qu'elle cause sur le plan économique.

Au Maroc, les autorités nationales ont procédé à la mise en place d'un Comité de Veille Économique (CVE) pour contrecarrer les répercussions économiques directes et indirectes de la crise sanitaire. Elles ont également créé un fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie, d'environ 2,7% du PIB financé par le budget général de l'État. Ce fonds a pu lever 3,2 milliards de dollars [3] grâce à l'implication des institutions publiques et privées et des dons de personnes morales et physiques, exprimant ainsi un élan de solidarité sans précédent.

### 2. Impacts socio-économiques de la crise COVID-19

En dépit des mesures multidimensionnelles prises par le CVE pour amortir le choc de cette pandémie mondiale et maintenir la stabilité sociale et économique, la conjoncture économique s'avère plus difficile, surtout en tenant compte des deux dernières années de sécheresse. Les dernières prévisions du Haut-Commissariat au Plan [4] mettent en évidence un ralentissement de la croissance économique à 0,7% durant le premier trimestre, sous l'effet du repli de la valeur ajoutée agricole et d'un affaiblissement de l'apport de la demande intérieure à la croissance.

- D'un sentiment fort de la citoyenneté chez les Marocains, sentiment essentiel dans la cohésion sociale et serait un grand atout pour une implication totale aux objectifs du développement du pays<sup>13</sup> ;
- Des initiatives des jeunes ingénieurs et des entrepreneurs qui se sont mobilisés pour produire en masse les bavettes, les machines à respiration artificielle et ainsi que tout l'équipement médical pour subvenir aux besoins des hôpitaux et de leurs staffs se trouvant aux premières lignes de lutte contre l'épidémie ;
- Des initiatives de la société civile qui s'est mobilisée pour venir en aide à des familles pauvres en leur distribuant des denrées alimentaires ;
- Des partenariats public-privé qui pourraient être à l'origine de la création des entreprises citoyennes génératrices de richesses et d'emploi de masse résorbant le chômage et baissant les disparités et les conflits sociaux.

Le Maroc a réussi à limiter les dégâts de la pandémie COVID-19 grâce aux mesures et décisions prises rapidement par les pouvoirs publics et il est cité par l'OMS comme étant un modèle à suivre. Nous pouvons ainsi conclure que le Maroc est capable de gagner le pari du développement humain et économique et que cela est tributaire d'une volonté politique ferme.

D'après ce qui précède, le Royaume du Maroc devrait gagner le défi du développement au vu de ses atouts humains et matériels, et en prenant en considération la vision clairvoyante de son Souverain, ainsi que la volonté et l'implication de toute sa population. Afin de compléter le schéma et œuvrer pour la réalisation des objectifs du développement, nous devrions nous appuyer sur une planification stratégique présentant des objectifs clairs et déclinés en indicateurs économiques, sociaux et humains à réaliser sur le long terme.

Le Royaume du Maroc gagnera la bataille du Coronavirus avec l'aide de Dieu, il lui faudra aussi gagner la guerre du développement humain, économique et social.

## Bibliographie et Webographie

- [1] M Nicola & al, «The socio-economic implications of the coronavirus pandemic (COVID-19): A review», International of Surgery 78, 17 April 2020, 185-193.
  - [2] PNUD « Rapport sur le développement humain » Copyright @ 2019 - Programme des Nations Unies pour le développement USA [http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr\\_2019\\_overview\\_-\\_french.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2019_overview_-_french.pdf), PNUD, p.2
- International Monetary Fund , « World Economic Outlook, Chapter 1 », April 2020.
  - <https://www.chambredesrepresentants.ma/fr/actualites/seance-pleniere-hebdomadaire-des-questions-orales-lundi-27-Avril-2020> consulté le 02-05-2020
  - [https://www.who.int/hrh/statistics/Spotlight\\_6\\_FR.pdf?ua=1](https://www.who.int/hrh/statistics/Spotlight_6_FR.pdf?ua=1) consulté le 3-5-2020
  - [http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr\\_2019\\_overview\\_-\\_french.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2019_overview_-_french.pdf) consulté le 3-5-2020
  - <https://www.hcp.ma/search/Les+brefs+du+plan/Les+brefs+du+plan+N°12> consulté le 2-5-2020
  - <https://www.sante.gov.macaovidMaroc.ma> consulté le 01-6-2020
  - <https://www.who.int>, consulté le 27-4-2020
  - <http://www.covidMaroc.ma> consulté le 27-4-2020
  - <http://www.covidMaroc.ma/Pages/AccueilAR.aspx> Consulté le 01-06-2020 à minuit
  - <https://prixdubaril.com/petrole-index/cours-de-cloture-baril-petrole>. Consulté le 01/06/2020 à minuit
  - <https://www.bls.gov/news.release/empsit.ttl.htm> Consulté le 02/06/2020 à 2h
  - Info CMC, Croissance : 2020 Année Blanche, Note N° 39, 22 Mars 2020 <file:///C:/Users/post/Downloads/info-cmc-n-39-mars-2020.pdf>

<sup>13</sup> Cette citoyenneté est apparente via le respect de l'état d'urgence sanitaire décrété et le confinement.

## 2. La pandémie du COVID-19 et le nouveau modèle de développement

Avant cette épidémie du COVID-19, un nouveau modèle de développement était en cours de préparation par la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (CSMD) et dont la présentation était planifiée pour le mois de Juin 2020. Avec l'avènement de la crise du COVID-19, la CSMD se verra certainement dans l'obligation de prendre en considération ses multiples répercussions. Cette pandémie est, certes, considérée comme une catastrophe, onéreuse en termes humains, économiques et sociales, mais elle peut être porteuse d'espoirs quant à la prise en compte future d'un certain nombre de valeurs, devenues rares dans les sociétés contemporaines, celles de la justice, de la paix, de la solidarité, de la modestie, de l'éthique, de l'altruisme, de la générosité.

### 2.1. Atouts du Royaume du Maroc

Le Maroc dispose de nombreux atouts qui auraient dû lui permettre d'être un pays encore plus développé. Avec une situation géographique stratégique au carrefour des continents, avec plus de 3000 km de côtes maritimes, une richesse halieutique considérable, des ressources minières diversifiées, une ressource humaine instruite et qualifiée<sup>7</sup>, un climat favorable à l'agriculture et aux affaires, une histoire et une civilisation de plus de 12 siècles, le Maroc mérite d'être un pays développé.

Cependant, l'économie Marocaine, et après plus de soixante ans d'indépendance n'a pas pu enregistrer des taux de croissance soutenus permettant de réaliser les objectifs du développement humain, économique et social tant souhaité par notre pays. Le royaume du Maroc enregistre, jusqu'ici, des déficits dans les domaines de l'enseignement<sup>8</sup>, la santé<sup>9</sup>, l'emploi, le logement, la technologie, la production des produits alimentaires<sup>10</sup>. Ceci explique l'apparition des disparités et des inégalités dans le développement humain causant du tort aux sociétés, affaiblissant la cohésion sociale et ébranlant la confiance des citoyens envers les pouvoirs publics, envers les institutions et envers les uns les autres.

D'après le rapport sur le développement humain des Nations Unies de 2019 [2], le Maroc occupe la 121<sup>ème</sup> place derrière l'Algérie 82<sup>ème</sup>, Tunisie 91<sup>ème</sup>, Libye 110<sup>ème</sup>, Norvège 1<sup>ère</sup> et Suisse 2<sup>ème</sup> place. Il doit donc doubler les efforts pour se hisser dans ce classement mondial. Pour améliorer son développement économique, social et humain, notre pays doit adopter, des politiques économiques à vision stratégique avec des objectifs bien définis axés sur des indicateurs SMART<sup>11</sup> et avec implication, abnégation et fermeté à l'instar de la confrontation du COVID-19.

La pandémie nous a permis de découvrir des phénomènes nouveaux qui pourraient être exploités pour aller de l'avant dans la recherche du développement de notre pays.

### 2.2. Leçons du COVID-19 pour le développement du Maroc

La section précédente a recensé les atouts dont le Maroc dispose et qu'il faut mobiliser à bon escient pour réaliser les objectifs du développement humain et économique du pays. Durant la pandémie du COVID-19, nous avons constaté un élan citoyen extraordinaire qui ne pourrait que renforcer davantage ces atouts, il s'agit essentiellement :

- De l'implication avec enthousiasme des Marocains dans la lutte contre la pandémie révélant ainsi que nos concitoyens sont réceptifs et peuvent se mobiliser pour un chantier aussi stratégique que celui de réaliser le développement de leur pays<sup>12</sup> ;

<sup>7</sup> Malheureusement, la crème des ressources humaines marocaines est attirée et séduite par les pays développés, l'émigration de la matière grise made in Morocco.

<sup>8</sup> Le taux d'an-alphabétisation est de 32% en 2014 d'après le HCP, HCP.ma.

<sup>9</sup> En 2008, l'OMS a qualifié le Maroc de pays à pénurie aiguë en matière de ressources humaines du domaine de santé ; sachant que la norme est de 2,28 pour 10 000 habitants.

<sup>10</sup> Le taux de couverture des importations par les exportations des produits agricole ne dépasse pas les 62% en moyenne d'après le HCP. HCP.ma, les brefs du plan, consulté le 2 mai 2020.

<sup>11</sup> Initiales de la performance désignant Spécifique, Mesurable, Ambitieux, Réaliste, Temporel.

<sup>12</sup> Les marocains ont montré leur implication dans cette lutte via leur don dans le fonds COVID-19

précipitations qui n'ont pas été au rendez-vous pendant l'hiver et l'arrivée de la pandémie, la production céréalière ne pourrait pas dépasser les 40 millions de quintaux dans les meilleurs scénarios.

En fait, tous les secteurs de l'économie seront touchés mais à des degrés différents ; parmi ceux qui sont sévèrement impactés par la pandémie nous pouvons citer le tourisme, l'hôtellerie et la restauration qui verront leur valeur ajoutée baissée à moins de 25% d'après le CMC dans sa note 39. L'industrie sera fortement impactée par les fermetures des frontières au niveau mondial ce qui influencera négativement les réserves de change de notre pays. Ainsi, de cause à effet, si l'économie souffre du COVID-19, des problèmes sociaux devraient inévitablement surgir en parallèle.

## 1.2. Vue d'ensemble de la situation sociale

Les mesures prises par les autorités surtout celles du confinement ont eu des résultats positifs sur la propagation de la pandémie, mais elles ont eu des conséquences négatives sur l'activité économique et sur l'emploi. Ainsi, le 27 Avril 2020 et devant la chambre des représentants le Ministre de l'Économie et des Finances et de la Réforme de l'Administration a annoncé que presque 132 000 entreprises sont déclarées en arrêt du travail à cause du Coronavirus et que leurs salariés estimés à 800 000 sont en confinement.

Dans le but d'endiguer les effets sociaux négatifs de cette pandémie, un fond spécial de la gestion du COVID-19 a été créé, sauvant des entreprises de la faillite surtout les toutes petites et moyennes entreprises TPME<sup>5</sup>. Ce fonds spécial a pu venir en aide aussi bien aux personnes exerçant dans le privé en arrêt du travail à cause de la pandémie qu'à ceux qui exercent des activités saisonnières et non structurées dans le secteur informel. Des moyens financiers importants de ce fonds spécial ont été alloués au Ministère de la Santé pour combattre la pandémie.

Il est à noter que le Maroc a pu réussir jusqu'à maintenant à contrôler la pandémie via l'instauration de l'état d'urgence sanitaire et du confinement général, largement respectés par la population. Parallèlement, la poursuite des cours dans tous les niveaux de l'enseignement et de la formation professionnelle, a continué via l'internet, les chaînes de télévisions publiques et mêmes les stations radio ; l'approvisionnement des différents marchés par les produits alimentaires n'a connu aucune rupture, durant cette période de confinement et l'offre dépasse largement le demande des citoyens.

## 1.3. Un regard sur la situation financière

Concernant le secteur bancaire et financier, le taux directeur de Bank Al Maghreb a été baissé à 2% afin d'aider les banques à donner des crédits avec un coût moindre dans cette période de crise sanitaire. Le gouverneur de cette institution a déclaré au 22 Mars 2020 que les réserves de change du royaume sont estimées à l'équivalent de plus de 5 mois d'importations des biens et des services et si les événements évoluent négativement le Maroc sera obligé de tirer la ligne de précaution de liquidité du FMI estimée à 3 milliards de dollars. En recourant à ce crédit d'assurance qui n'est utilisable que dans le cas d'une catastrophe et qui n'augmentera pas son endettement, le Maroc pourra sauvegarder sa notation BBB qui lui a été discerné auparavant par l'agence de notation Standard and Poor's S&P<sup>6</sup>.

Plusieurs décisions ont été prises par le Comité de Veille Économique instauré par le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, en faveur des particuliers et des entreprises, telles que la suspension des paiements des cotisations à la CNSS, le report des paiements des mensualités des crédits logement ou autres, la proposition des crédits gratuits pour les auto-entrepreneurs, etc.

<sup>5</sup> Ce fonds a été alimenté par 10 milliards de dirhams à partir du budget général de l'Etat et de presque 22 milliards de dirhams provenant de la solidarité agissante et de la générosité des marocains résidents et RME.

<sup>6</sup> S&P a jugé que le Maroc est en mesure d'honorer ses engagements envers les bailleurs de fonds malgré l'impact défavorable de la pandémie sur son économie et son budget.



## 37. Le Nouveau Modèle de Développement à l'épreuve du COVID-19

Pr. Abdenbi EL MARZOUKI

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Agdal  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

Le Coronavirus a été détecté au départ en Chine à Wuhan au mois de Décembre 2019 et ce n'est qu'au 11 Mars 2020 que l'OMS l'a considéré comme étant une pandémie d'envergure mondiale. Au Maroc, le 2 Mars 2020, les premiers cas de contamination par le virus ont été détectés et les autorités ont rapidement pris des mesures fermes pour limiter la contagion : fermeture des frontières aériennes et maritimes, arrêt des études en présentiel pour tous les niveaux de l'enseignement, état d'alerte et confinement total à l'exception des secteurs vitaux.

Fin Avril 2020, nous constatons que la courbe des cas avérés des personnes touchées par le virus est en train de former la queue d'une loi normale. Ainsi au premier Juin 2020 vers 18h, la situation épidémiologique du royaume, selon le ministère de la santé, est la suivante : 7833 est l'ensemble des cas confirmés depuis le début de l'épidémie, 5893 cas guéris et 205 décès. L'épidémie a touché toutes les régions du Maroc avec des grandes disparités. En effet, du 2 Mars au 1<sup>er</sup> Juin 2020, les régions Dakhla-Dued-Ed-Dahab et Laâyoune-Sakia-El-Hamra ont été les moins touchés, chacune a enregistré environ 470 cas confirmés de contamination par le virus Corona ; alors que la région Casablanca – Settat a compté jusqu'à alors 2650 cas avérés.

La pandémie a touché presque le monde entier à des degrés différents ; les USA et l'Europe ont été durement frappés par ce virus, les victimes se comptent par milliers et les malades par millions. L'économie mondiale est en arrêt, le prix du baril de pétrole, surtout celui des USA a atteint des niveaux très bas, enregistrant même un cours négatif pour le baril de pétrole de West Texas Intermediate WTI de -36,98 \$ le 20 Avril 2020 selon le site des cours de pétrole ([prixbaril.com](http://prixbaril.com))<sup>1</sup> ; et d'après les statistiques du bureau du travail américain ([bls.gov](http://bls.gov)) le chômage aux USA a atteint, en Avril 2020 un taux historique de 14,7% avec un chiffre alarmant de 20,387 millions de chômeurs.

Dans ce papier, nous allons décrire globalement la situation économique, financière et sociale du royaume du Maroc durant cette pandémie inédite.

### 1. Aperçu global sur la situation socioéconomique du Maroc durant la pandémie

#### 1.1. Regard sur l'économie

L'économie mondiale a été lourdement touchée par les effets négatifs de la propagation du virus SARS-Cov-2<sup>2</sup> provoquant une crise de récession sans précédent [1]. L'économie du Maroc sera elle aussi, impactée par cette pandémie, de l'investissement<sup>3</sup>, à la consommation en passant par le commerce<sup>4</sup>, les recettes fiscales, etc. Le résultat serait, en effet, une baisse drastique de la croissance économique et d'après le Centre Marocain de Conjoncture (CMC) dans sa note 39 de Mars 2020, le taux de croissance devra descendre à 0,8% seulement. D'après le CMC toujours, et à cause des

<sup>1</sup> Le prix du baril de pétrole WTI (159 litres) a baissé au dessous de zéro cela veut dire que l'offre est tellement supérieure à l'offre que les investisseurs étaient prêts à payer pour trouver preneur, une situation qui n'a jamais été observée auparavant.

<sup>2</sup> C'est le nom scientifique du virus cité dans les revues spécialisées et COVID-19, maladie causée par ce virus.

<sup>3</sup> Surtout les IDE, les investissements directs étrangers

<sup>4</sup> Il s'agit bien sûr du commerce extérieur qu'intérieur.



## **Partie V**

Menace de récession économique :

Quelles voies pour une relance rapide ?



Il est donc nécessaire de consolider la résilience du pays face aux crises potentielles et de développer les moyens de préconisation et de veille stratégique. Il en est ainsi de la nécessité d'investir, plus substantiellement, dans les infrastructures hospitalières, de développer la Recherche/Développement dans les domaines sanitaires, médicaux et autres. Il est également impératif de renforcer l'armature digitale du pays pour garantir la permanence des enseignements à distance et assurer une gestion électronique des dossiers, de développer de manière plus profonde nos capacités scientifiques, en particulier dans les technologies avancées (nanotechnologies, robotique, intelligence artificielle...). Il s'agit en l'espèce d'investissements colossaux, mais dont les effets bénéfiques sont considérables à long terme.

Le Maroc pourrait ainsi se positionner par rapport à de nouveaux créneaux et mieux s'intégrer aux chaînes de valeur mondiales à l'image des projets déjà opérationnels tels que le projet ambitieux PSA monté à Kénitra ou celui de Renault-Nissan à Tanger. Il s'agit maintenant de passer à la phase d'accélération industrielle déjà mise en branle, conjuguant plans sectoriels aux dynamiques géoéconomiques mondiales

Notre pays devrait aussi s'investir sur le plan international pour améliorer la gouvernance sanitaire à l'échelle globale et agir en amont sur les agendas y relatifs, notamment au niveau de l'OMS<sup>4</sup>. Cela appelle à ériger une *diplomatie sanitaire* appropriée, surtout que la structure de gouvernance mondiale héritée de la seconde guerre mondiale est, à l'heure actuelle, complètement inadaptée face aux nouvelles menaces transnationales. Une refondation du système de gouvernance globale devient inéluctable, où les acteurs étatiques et non étatiques coopéreront étroitement pour endiguer les nouvelles menaces.

## Conclusion

La pandémie de la COVID-19 restera ancrée dans les esprits. Elle devra inciter à la refondation des valeurs de solidarité qui cimentent les membres de la société internationale, tout en préservant les impératifs de sécurité globale. C'est là où s'inscrit le concept de sécurité humaine mis au point par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). Il s'agit en l'espèce d'un poteau indicateur qui devrait inspirer l'action du Maroc, au niveau national comme à l'échelle internationale. Il est temps d'opérationnaliser ce concept et, par la même occasion, implémenter les Objectifs de Développement Durable promus par les Nations Unies en 2015.

---

<sup>4</sup> L'OMS a été critiquée pour sa gestion de la COVID-19. Le 29 mai 2020, le président américain, Donald Trump, a décidé le retrait de son pays de cette organisation et la suspension des subventions qui lui sont dédiées.

Pour alléger l'impact socioéconomique de la COVID-19, le Maroc, sur initiative royale, a mis sur pied un Fonds spécial dédié au matériel médical nécessaire et aux ménages durement impactés par la crise : secteur informel, commerces de tous genres, travailleurs saisonniers, TPE et PME mises à l'arrêt. De telles mesures ont atténué la précarité de plusieurs tranches de la population exposées à la vulnérabilité ou mises en chômage forcé. On notera aussi la mise sur pied d'un Comité de veille économique pour le suivi de la situation des marchés et celle des ménages.

Par ailleurs, l'économie mondiale est frappée de ralentissement, ce qui à son tour se retentit sur l'économie Marocaine. C'est ainsi que le commerce extérieur a chuté en raison de la fermeture des frontières terrestres, aériennes et maritimes. Selon les données disponibles, fournies entre autres par l'Office des Changes, les principaux indicateurs des échanges extérieurs (importations et exportations de biens et services, recettes des Marocains Résidents à l'Étranger...) sont négatifs. Un plan de relance économique multi-sectoriel a été préconisé courant Mai 2020.

Le Fonds Monétaire International (FMI) prévoit un recul de la croissance économique mondiale de l'ordre de 2,9 %, ce qui ne sera pas sans conséquences sur l'économie Marocaine. Dans cette conjoncture spéciale de *lock down* généralisé, le Royaume a dû faire appel à la Ligne de Précaution et de Liquidité (LPL) autorisée par le FMI. Ce mécanisme permet à des États exposés à des chocs exogènes de tirer sur des facilités exceptionnelles. Pour le cas du Maroc, cette LPL avoisinerait les 3 milliards de dollars américains, ce qui ne manquera pas d'alourdir l'encours de la dette extérieure. Des aides spéciales, d'environ 6,6 millions de dirhams, ont été accordées au Maroc par l'Agence américaine pour le développement international (USAID). L'Union européenne, quant à elle, a débloqué la somme de 2 millions de dirhams pour soutenir le Royaume dans ses efforts de lutte contre la pandémie.

En dépit de l'ampleur de la crise et de la « surprise stratégique » qu'elle a provoquée, le Maroc a fait bonne impression par sa réactivité et la solidarité de toutes ses forces vives. La constitution en un temps record du Fonds dédié à la lutte contre la COVID-19 en est un exemple édifiant<sup>2</sup>.

En la matière, le *leadership* royal a insufflé une dynamique vertueuse dans l'ensemble du corps social. Nous avons vu combien le Maroc institutionnel a fonctionné à plein régime, catalysé certes par le danger transversal, mais ayant montré de l'affect envers tous les concitoyens, dont les personnes étrangères bloquées au territoire national. L'état d'urgence a été décrété et un confinement général de la population imposé jusqu'au 20 mai, prolongé au 10 juin. De telles mesures ont évité au Maroc des dégâts plus lourds. Une conjoncture fluide, selon les termes de la sociologie des crises, riche en enseignements et de leçons à tirer, pour édifier un Maroc plus résilient, innovant et ancré dans le savoir. Un Maroc qui puisse aussi mobiliser et tirer profit de ses compétences scientifiques, très nombreuses à l'étranger !

### 3. Pour un Maroc plus résilient

Notre pays gagnerait à saisir cette fenêtre d'opportunité pour consolider son statut de puissance régionale. Depuis sa réintégration au sein de l'Union Africaine (UA) en Janvier 2017, le Royaume a prôné une approche collaborative et fédératrice.

Le plaidoyer pour un *Nouvel ordre sanitaire en Afrique* devrait constituer dans les prochaines décennies un cheval de bataille pour le Royaume à l'intérieur de l'UA et au-delà, trouvant dans ce thème majeur un argument de taille pour engager des réformes profondes des systèmes de santé et de veille sanitaire au niveau du continent. Les pandémies devraient désormais occuper la tête de liste de L'AGENDA 2063<sup>3</sup>, lequel devrait subir un réaménagement à la lumière de la crise actuelle.

<sup>2</sup> Fin mai 2020, ce Fonds a totalisé environ 35 milliards de dirhams.

<sup>3</sup> L'AGENDA 2063 est le schéma et le plan directeur de l'Afrique visant à transformer l'Afrique en puissance mondiale de l'avenir.

## 36. Le COVID-19, une fenêtre d'opportunité géopolitique pour le Maroc ?

**Pr. Mohammed Zakaria ABOUDDAHAB**

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Agdal  
Université Mohammed V de Rabat



Le 11 Mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déclaré l'épidémie du Coronavirus comme étant une pandémie. Un nouveau contexte géopolitique mondial est né à la suite de cette propagation fulgurante d'un virus mortel, mettant à rude épreuve les dispositifs de santé publique. L'agenda international s'en trouve impacté, et tour à tour, les Etats prennent des mesures pour endiguer le péril, au même moment où une réaction globale, basée sur une gouvernance mondiale, peine à se mettre en place. Cette nouvelle donne devrait inciter le Maroc à repenser son dispositif de lutte contre les menaces exogènes et ses moyens de préconisation.

### 1. Une nouvelle géopolitique mondiale

Si la géopolitique mondiale pourrait se résumer en une configuration donnée des rapports de force, combinée à des schémas de représentation, il est évident que cette hypothèse a été bouleversée mettant tous les pays, théoriquement du moins, sur un pied d'égalité au niveau de la confrontation au risque majeur lié au COVID-19. La meilleure des perspectives n'a pu imaginer, et encore moins anticiper, un tel scénario chaotique. L'effet surprise est donc indiscutable, et l'on a remarqué un repli national conforté par l'adoption de postures du *self-help* prônées par les théoriciens du néo-réalisme, tel que l'Américain Kenneth WALTZ.

Dans ce contexte d'interdépendance accrue, aux effets *domino* amplifiés, la mondialisation est plus perçue comme un danger à contenir qu'une opportunité à saisir. La crise engendrée par le Sras-Cov-2 a relégué au second plan les préoccupations géopolitiques habituelles comme celles liées à la nucléarisation de l'Iran ou de la Corée du nord. Paradoxalement aussi, elle a mis de côté des problématiques centrales comme le conflit israélo-palestinien, ou la situation au Yémen ou en Libye. La crise a par ailleurs fragilisé certains pays, notamment ceux de l'Union européenne (UE) et, à un degré moindre, les Etats-Unis, et en a propulsé d'autres en avant comme la Chine dont on a pu voir combien elle a réagi efficacement à l'endémie alors qu'elle en constituait l'épicentre<sup>1</sup> au début de la crise.

La COVID-19 a révélé les lacunes des mécanismes de coordination à l'échelle globale. Or, face à la rapidité de la propagation du virus, l'architecture institutionnelle classique s'est révélée impuissante. Ni l'ONU, ni les institutions spécialisées qui lui sont rattachées, n'ont pu venir à bout de ce virus agressif. On a vu aussi comment l'UE, déjà durement impactée par le *Brexit* a été prise de court par la pandémie, la reléguant à un rôle marginal face aux replis nationaux en cascade. Chaque Etat de l'UE a tenté, *urbi et orbi*, d'endiguer le risque majeur, tandis que les dispositifs supranationaux n'ont pas réagi promptement à la pandémie.

### 2. Des effets contrastés

La COVID-19 a eu des incidences contrastées sur le Maroc. Déjà sur le plan économique, l'année agricole 2020 semblait mauvaise en raison de la faiblesse de la pluviométrie, mettant les indicateurs économiques en état d'alerte. De nombreuses d'activités ont été durement impactées par la pandémie, comme le secteur de la restauration, le tourisme et corrélativement, le transport aérien. Toutes les prévisions budgétaires pour l'année en cours devraient être révisées.

<sup>1</sup> Pourtant, des critiques, notamment américaines, ont été adressées à la Chine l'accusant d'avoir dissimulé au départ les données autour de la COVID-19 et, partant, de n'y avoir pas pris les mesures de prévention nécessaires.

## Bibliographie

- ANTONMATTELLI, H : «Contribution à l'étude de la force majeure», Thèse Montpellier, préf. B.Teyssié, LGDJ 1992, T.220.
- AYNES, L. : «A propos de la force obligatoire», Revue des Contrats, n°1 déc., 2003.
- BERRYMAN, J.,:« Mitigation, Apology and the Quantification of Non-Pecuniary Damages». Oñati Socio-legal Series, 2017, <https://ssrn.com/abstract=3029460>
- BRIDGE, M-J.,: «Mitigation of Damages and the Meaning of Avoidable», Loss, 105, L.Q.R. 398, 423, 1989.
- CHABAS, F. et GREAU, F. : «Force majeure», in Rép. civ. Dalloz , V° Force majeure, n°89 et s .
- CHESHIRE,G.C., FIFOOT C.H.S., et FURMSTON M.P. : «The Law of Contract»,11eéd., Butterworths, 1986.
- DAVID, R., et PUGSLEY, D.,: «Les contrats en droit anglais», 2e éd., avec GRIVART DE KERSTRAT, F., L.G.D.J., 1985, n° 450.
- HMcGREGO, H. : «On Damages», 14e éd., Sweet & Maxwell, 1980.
- IVAINER, Th., : « la lettre et l'esprit de la loi des parties», JCP 1981, I, 3023.
- LANDIVAUX, L. : «contrats et coronavirus :un cas de force majeure? Ça dépend..»,Affaires/ Contrat- Responsabilité, Dalloz. Actualité , 20 Mars 2020 (<https://www.dalloz-actualite.fr>).
- LEDUC, L. : «Catastrophe naturelle et force majeure», RGID 1997.
- MOURALIS, J.L. : «Imprévision», in Rép. Civ. Dalloz, 2003.
- OGUS, A. I. : «The Law of damages», Butterworths, 1973.
- PUGSLEY, D. : « Les contrats en droit anglais», 2e éd., avec la collaboration de F. GRIVART DE KERSTRAT, L.G.D.J., 1985, n° 450, p. 334
- SCHMITTHOF, Cl., : «Theduty to mitigate damages», J. Bus. L. 1961.
- TREITEL, G.H.: «The Law of Contract»,6e éd., 1983.
- VIPREY, R.: «Vers une relative généralisation de la théorie de l'imprévision en droit privé?», Dalloz affaires, 1997, n°29, p.918.

## Notes jurisprudentielles

- Arrêt de la cour de cassation française, Cass.soc. 7-12-2005 n°04-42.907 : RJDA 2/06 n° 201.
- Arrêt de la cour d'appel française de Colmar, ch.6, 16 Mars 2020, n° 20/01142.
- Jugement du TPI de Khmissat , doss. Civ, 16 Mars 2020, non publié.
- Jugement du TPI de Nador. Ord. n°257 du 31/03/2020. Doss. Réf. 279/1101/2020, non publié.
- Jugement du TPI de Casablanca, doss.civ, 4 -03- 1920, Revue de Législation et de la Jurisprudence Marocaine, 1921.



doit vérifier l'impact de l'épidémie du COVID-19 sur le contrat et constater que celui-ci empêche, totalement ou partiellement, l'exécution des obligations contractuelles, puisque le COVID-19 «ne constitue pas nécessairement un cas de force majeure»<sup>10</sup>.

### 3. Solutions pratiques pour sortir d'une paralysie contractuelle

Si la force majeure ne permet pas de lutter efficacement contre toutes les injustices constatées suite à la propagation du COVID-19, et que peut subir la partie lésée au contrat non exécuté, les juridictions Marocaines sont appelées à faire prévaloir les principes directeurs du droit des obligations qui sont le principe de bonne foi<sup>11</sup> et du devoir de collaboration, imposés par «les circonstances exceptionnelles».

D'autres solutions sont proposées par le droit comparé : elles sont relatives à la théorie de l'imprévision<sup>12</sup> récemment adoptée par le législateur français<sup>13</sup>, ou encore la théorie de mitigation<sup>14</sup> qui trouve ses origines en droit des contrats anglo-américain, et qui consiste en l'obligation de minimiser le dommage fondé sur le principe de bonne foi. Ces Deux théories ne sont pas encore soutenables en droit Marocain. Cela appelle donc à moderniser notre droit des obligations et des contrats pour s'imprégner des outils dont l'efficacité est déjà éprouvée dans d'autres systèmes juridiques, et ce dans le but de répondre à des exigences d'ordre économiques mais aussi à des crises qui de plus en plus cycliques.

Au-delà des instruments juridiques mis à la disposition des opérateurs, l'impact du COVID-19 sera fortement tributaire des circonstances de chaque cas d'espèce ainsi que des stipulations contractuelles convenues entre les parties. Il convient donc d'envisager les solutions suivantes :

- Anticiper les conséquences de la crise en cours par l'identification des contrats à risque d'inexécution et analyser les stipulations contractuelles-clés relatives aux garanties, aux conditions, aux clauses de force majeure, clauses de changements défavorables significatives qui pourraient être invoquées dans l'hypothèse d'une impossibilité d'exécution due à l'épidémie.
- Identifier les obligations d'information qui peuvent ou doivent être mises en œuvre.
- Chercher les moyens alternatifs permettant l'exécution des obligations et ce par le recours à la renégociation du contrat de manière à répondre aux nouvelles difficultés engendrées par le COVID-19 (allongement des délais de paiement, allègement des obligations, aménagement de la responsabilité civile contractuelle, etc.).

## Conclusion

Face à cette profonde crise sanitaire et économique, notre droit des obligations et des contrats est appelé à se moderniser, et ce afin d'assurer plus de prévisibilité, de sécurité et d'équité. La voie judiciaire s'avère peu prévisible compte tenu des standards juridiques du droit des contrats. Privilégier le solidarisme et les modes alternatifs de gestion des conflits : c'est là un moyen adéquat d'échapper à cette impasse.

<sup>10</sup>Un constat confirmé par L. LANDIVAUX, *Contrats et coronavirus : un cas de force majeure ? Ça dépend...*, Affaires/ Contrat- Responsabilité, Dalloz, Actualité (<https://www.dalloz-actualite.fr>), 20 mars 2020, consulté en mars 2020.

<sup>11</sup>Article 231 du DDC prévoit : « tout engagement doit être exécuté de bonne foi et oblige, non seulement à ce qui y exprimé, mais encore à toutes suites que la loi, l'usage ou l'équité donnent à l'obligation d'après sa nature ».

<sup>12</sup>Sur la théorie de l'imprévision en droit privé, v. R. VIPREY, *Vers une relative généralisation de la théorie de l'imprévision en droit privé ?*, Dalloz affaires 1997, n°29, p.918. ; MOURALIS, J.L. : « Imprévision », in Rép. Civ. Dalloz, 2003.

<sup>13</sup>Ordonnance n°2016-131 du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations, notamment l'article 1195 qui prévoit la possibilité d'imposer à la partie adverse la renégociation, l'adaptation, voir même la résolution du contrat en cas de changement imprévisible de circonstances rendant l'exécution excessivement onéreuse pour une partie.

<sup>14</sup>Sur la mitigation of damages en droit anglais, v. Cl. SCHMITTHOF, « *The duty to mitigate damages* », J. Bus. L. 1961. 361; A. I. OGUS, : « *The Law of damages* », Butterworths, 1973, p. 85; H. MCGREGOR, : « *On Damages* », 14<sup>e</sup> éd., Sweet & Maxwell, 1980; G. H. TREITEL, : « *The Law of Contract* », 6<sup>e</sup> éd., 1983, p. 736 s.; G. C. CHESHIRE, C. H. S. FIFOOT et M. P. FURMSTON, : « *The Law of Contract* », 11<sup>e</sup> éd., Butterworths, 1986, p. 598 s.; BRIDGE, : « *Mitigation of Damages and the Meaning of Avoidable Loss* », 105, L.Q.R. 398, 423, 1989.; et, en langue française, v. R. DAVID et D. PUGSLEY, : « *Les contrats en droit anglais* », 2<sup>e</sup> éd., avec la collaboration de F. BRIVART DE KERSTRAT, L.G.D.J., 1985, n° 450, p. 334.

## 2. Impact de l'épidémie du COVID-19 sur l'exécution du contrat

Juridiquement, le fait d'évoquer l'existence de pandémie ou d'épidémie peut décharger les deux parties de leurs obligations réciproques. Ceci met en péril la sécurité et la stabilité des transactions contractuelles, condamne le «principe du contrat est la loi des parties<sup>7</sup>» évoqué par le législateur dans l'article 230 du *Dahir des Obligations et des Contrats (DOC)*, et de ce fait peut bouleverser notre économie.

Selon la législation Marocaine, les obligations contractuelles s'éteignent par leur exécution (article 319 du DOC) ou par la nullité du contrat ou encore en raison de force majeure. La qualification d'événement de force majeure suscite la réunion d'un certain nombre de conditions prévues dans l'article 269 du DOC notamment : le caractère imprévisible, irrésistible et extérieur de la force majeure. Le juge est donc invité à vérifier si le COVID-19 et les mesures mises en œuvre par les pouvoirs publics remplissent les trois conditions au sens de l'article précité.

Toute confirmation de l'existence d'un cas de force majeure doit être analysée à la lumière du contrat qui peut ou non contenir une clause de force majeure définissant les contours et les conséquences des exceptions d'inexécution. Si le contrat ne prévoit pas d'aménagement relatif à la force majeure, il y a lieu de vérifier si la situation répond aux conditions prévues à l'article 269 du DOC. Le juge est alors invité à estimer si le COVID-19 et les mesures mises en œuvre par les pouvoirs publics remplissent les conditions d'extériorité, d'imprévisibilité et d'irrésistibilité susceptibles de caractériser un cas de force majeure.

Si le caractère d'extériorité est manifestement facile à vérifier, l'imprévisibilité, par contre, suscite plus d'attention puisqu'une difficulté d'interprétation pourrait être liée à la précision du moment où il serait possible de considérer que l'événement aurait pu être prévisible : est-ce au moment de l'apparition du COVID-19 en Chine ? En Europe ? En Afrique ? Ou au Maroc ? L'analyse de l'élément imprévisible dépendra du moment de la conclusion du contrat et des dates de renouvellement et de reconduction.

Si le contrat a été signé avant la déclaration officielle de l'épidémie au Maroc, l'épidémie est imprévisible et la force majeure peut être caractérisée sous réserve des circonstances d'espèce. Toutefois si les contrats sont conclus avec des acteurs étrangers et notamment chinois, le juge aura plus de choix entre la prise en considération de la date de la déclaration de la pandémie au niveau mondial, ou régional, ou encore national tout en se référant bien sûr au cas d'espèce.

La confirmation du caractère d'irrésistibilité dépendra également du moment où le contrat a été conclu, mais aussi de la nature de la prestation et des partenaires contractants. Notre droit des obligations exige en outre, que le débiteur justifie avoir déployé toute diligence pour éviter l'inexécution de l'obligation (article 269 alinéa 2 du DOC), et que l'exécution soit non seulement difficile ou onéreuse<sup>8</sup>, mais impossible, il n'est pas donc évident aux termes de l'article 269 de se soustraire à ses obligations<sup>9</sup>.

La force majeure ne sera pas toujours facile à établir malgré les différentes mesures étatiques, un lien de causalité devra être établi entre l'impossibilité d'exécuter et les différentes mesures prises pour lutter contre l'épidémie. Le juge

---

<sup>7</sup> Sur la force obligatoire du contrat, v. L. AYNES, :«A propos de la force obligatoire», Revue des Contrats, 2003, n°1 déc., p323.; Th. IVAINER, : «la lettre et l'esprit de la loi des parties», JCP 1981, I, 3023.

<sup>8</sup> Théorie récemment soutenable en droit français aux termes de l'article 1195 du *code civil français* tel que modifié par l'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, en effet une partie peut demander une renégociation du contrat à son cocontractant si un changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat lui rend l'exécution excessivement onéreuse et si elle n'a pas accepté dans le contrat d'en assumer le risque.

<sup>9</sup> En matière contractuelle, la force majeure a été écartée à plusieurs reprises par la jurisprudence française et marocaine, à titre d'exemple, le juge français n'a pas accepté une rupture de contrats de travail sans indemnité basée sur la force majeure, en cas d'incendie ayant détruit les ateliers et les stocks d'une entreprise appartenant à un groupe car il n'était pas établi que la reprise de l'exploitation, après reconstruction, était impossible (Cass. soc. 7-12-2005 n°04-42.907; RJA 2/06 n° 201). Quant à la jurisprudence marocaine une ancienne décision du tribunal du première instance de Casablanca a considéré : « qu'on ne peut qualifier de force majeure que les conventions qui rendent l'exécution impossible et non pas les événements qui rendent l'exécution difficile », décision du 4 mars 1920, revue de législation et de la jurisprudence marocaine, 1921, p.146.

## 35. Le « CORONAVIRUS » au regard du Droit des Obligations et des Contrats

Pr. Najoua ROUINI

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Souissi  
Université Mohammed V de Rabat



Nul n'a prévu en ce début d'année 2020, une crise d'une telle ampleur, paralysant l'activité économique et sociale dans la quasi-totalité des pays du monde, obligeant les opérateurs économiques à chercher des moyens adaptés pour honorer leurs engagements. Notre système juridique offre-t-il un mécanisme efficace pour se décharger des retombées de cette crise sans précédent ? Un outil tel que la force majeure<sup>1</sup> prévu par notre droit commun, est-il adapté aux attentes des cocontractants ? Ou faut-il encore, chercher d'autres mécanismes plus adéquats ?

### 1. Analyse juridique des « circonstances exceptionnelles » dues à la pandémie, qualifiées par les pouvoirs publics de force majeure

Depuis l'avènement du « coronavirus » qualifié par l'OMS de pandémie<sup>2</sup>, le monde vit une profonde incertitude scientifique, sanitaire et économique. En effet, les opérateurs économiques sont confrontés à des difficultés d'exécution de leurs obligations et leurs contrats, des difficultés de paiement, des retards de livraison ou d'approvisionnement. Cette situation est aggravée par des mesures restrictives prises par différents pays et autorités notamment les interdictions des déplacements, et les mesures de confinement de quarantaine, de couvre-feu, et de fermeture des établissements et de frontières.

Cette crise sanitaire déclenchée par le COVID-19 a par ailleurs été officiellement reconnue comme force majeure dans plusieurs pays touchés par cette pandémie dont le Maroc<sup>3</sup>. Cette prise de décision n'engage nullement les juridictions qui demeurent libres de déterminer la qualification de l'état d'urgence de force majeure au cas par cas.

En France, des arrêts de la jurisprudence en matière de droit des étrangers liés à des questions de procédure et de comparution ont déduit que les circonstances que vit un certain nombre de départements français liées au COVID-19 « revêtent le caractère de la force majeure, étant extérieures, imprévisibles et irrésistibles »<sup>4</sup> ; reste à connaître leur verdict lors de la délibération des dossiers en matière des contrats.

Au Maroc, plusieurs décisions retiennent pour la qualification du COVID-19 des termes de « circonstances exceptionnelles »<sup>5</sup> ou encore de « catastrophe »<sup>6</sup> notamment en matière administrative pour justifier l'extension des pouvoirs de police et par conséquent une limitation des libertés publiques.

<sup>1</sup>Sur la notion de force majeure en droit privé v. F. CHABAS et F. GREAU, *Force majeure*, in Rép. Civ. Dalloz, note de J-P SCARANO, dictionnaire de droit des obligations, éd. ellipses, 2004 p. 123 ; L. LEDUC : « Catastrophe naturelle et force majeure », RGID 1997, p. 409 ; ANTONMATTELLI, H., *Contribution à l'étude de la force majeure*, Thèse Montpellier, préf. B. Teysssié, LGDJ 1992, T.220 ; LEDUC, L. : « Catastrophe naturelle et force majeure », RGID 1997, p. 409.

<sup>2</sup>L'OMS a déclaré officiellement le 30 janvier 2020 l'état d'urgence de santé publique de portée internationale en qualifiant cette situation de pandémie. COVID-19- Chronologie de l'action de l'OMS. Déclaration conjointe MOT OMS, 27 févr. 2020. <https://www.who.int/fr/news-room/detail/08-04-2020-who-timeline---COVID-19>

<sup>3</sup>La circulaire du 31 mars 2020 du *Ministère de l'économie et des finances et de la réforme de l'administration* prévoit que : « s'agissant des marchés ou de bon de commande en cours d'exécution et dont les délais contractuels d'exécution risquent d'être affectés par la conjoncture actuelle, les établissements et entreprises publics peuvent faire valoir les cas de force majeure prévus par les cahiers des clauses administratives et générales en vigueur pour accorder, aux prestataires qui le demandent, un délai supplémentaire équivalent au délai de l'état d'urgence sanitaire annoncée par les pouvoirs publics »

<sup>4</sup>Arrêt de la cour d'appel de Colmar, ch.6, 16 mars 2020, n° 20/01142.

<sup>5</sup>Décision du 16 mars 2020 rendue par le TPI de Khmissat par laquelle le juge accepta une demande de grâce pour l'exécution d'un jugement d'expulsion en considérant que « devant cette situation exceptionnelle que connaît le Maroc manifestée par la propagation de l'épidémie du COVID-19 et le risque d'atteinte à l'état de santé des citoyens qui peut en découler notamment compte tenu de la décision de l'Etat ordonnant la décision de confinement des citoyens à leur domicile, l'expulsion de la poursuite dans ces circonstances est de nature à porter atteinte à la santé publique »

<sup>6</sup>TPI de Nador. Ord. n° 257 du 31/03/2020. Doss. Réf. 279/1101/2020. Non publié



### 3. Dérogations relatives à l'émission des obligations

L'article 294 de la loi 17-95 dispose que seule l'assemblée générale ordinaire a qualité pour décider ou autoriser l'émission d'obligations. L'assemblée peut déléguer au conseil d'administration ou au directoire les pouvoirs nécessaires pour procéder, dans un délai de cinq ans, à une ou plusieurs émissions d'obligations et d'en arrêter les modalités.

Par dérogation et dans un souci de soutenir les sociétés ayant des programmes de financement, le projet, dans son article 4, permet au conseil d'administration ou au directoire des sociétés cotées d'autoriser, durant la période d'urgence sanitaire, l'émission d'obligations sans requérir l'autorisation de l'assemblée générale. Lesdites sociétés peuvent bénéficier de la possibilité de tenue du conseil d'administration par les moyens de visioconférence ou tous moyens équivalents afin de décider de la convocation de l'assemblée générale des obligataires.

Dans ce cas, une assemblée générale des actionnaires doit être convoquée dans un délai maximum de quinze jours après la levée de l'état d'urgence sanitaire, afin de présenter un rapport sur les émissions réalisées mentionnant, notamment, leurs caractéristiques.

### Conclusion-Recommandations

- Afin d'assurer la continuité des affaires, la plupart des mesures proposées par le projet de loi 27-20 auraient pu intervenir en l'absence de la crise sanitaire et donc pourraient être maintenues une fois l'état d'urgence sanitaire levé.
- Il est temps de la pérennisation de certaines des mesures mises en place par le projet de loi 27-20 et d'exploiter pour l'avenir toutes les conséquences de cette avancée significative sur la voie de la dématérialisation.
- Avec le développement des technologies de communication, il serait certainement opportun de prévoir la possibilité de procéder à l'enregistrement d'un acte signé numériquement ou à un enregistrement de manière dématérialisée des actes de la vie sociale dans une société.
- La crise sanitaire peut être une occasion idéale pour accélérer le rythme de la réorganisation du droit des sociétés post COVID-19, et ce pour qu'il puisse répondre aux insuffisances existantes.

L'utilisation des moyens de visioconférence ou équivalents pose deux grands problèmes. Pour qu'ils puissent constituer des moyens de preuve incontournables, ils doivent permettre un enregistrement fiable des discussions et des délibérations. De plus, les procès-verbaux des réunions de ces organes doivent faire état de tout incident technique relatif à la visioconférence, ayant perturbé le déroulement de la réunion.

## 1.2. La tenue des assemblées générales

La vie des sociétés exige la tenue de réunions, notamment celle d'assemblées générales dont le concept même paraît en contradiction avec les mesures de distanciation entre les personnes. En cette période de l'année, les sociétés se préparent habituellement à tenir leurs assemblées générales annuelles dans les six mois de la clôture de l'exercice social, soit au plus tard au 30 Juin pour les sociétés dont l'exercice prend fin le 31 décembre.

En principe, les Articles 110 et 111 de la loi 17-95 prévoient la possibilité de tenir les assemblées générales ordinaires et extraordinaires par visioconférence<sup>2</sup>.

L'article 3 du projet de loi 27-20 assouplit exceptionnellement le recours à la visioconférence et aux moyens de télécommunication en supprimant l'exigence d'une stipulation statutaire. Les associés participant à une assemblée générale ordinaire ou extraordinaire par l'usage de tels moyens, seront réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, sous réserve que la société dispose d'un moyen technique permettant de vérifier en temps réel leur identification. Le projet prévoit aussi la possibilité d'adopter le vote par correspondance au moyen du formulaire déjà prévu par l'article 131 bis de la loi 17-95 même en l'absence d'une stipulation statutaire. L'avis de réunion de l'assemblée générale doit comporter, outre les indications obligatoires habituelles, les mesures pratiques relatives à l'identification des participants et la consultation des documents qui seront présentés à l'assemblée et à la marche de ses travaux.

## 2. Élargissement temporaire du rôle des organes de direction

Les états de synthèse sont normalement établis par le conseil d'administration<sup>3</sup>. Ils sont tenus, ainsi que le rapport de gestion, à la disposition du commissaire aux comptes, soixante jours au moins avant l'avis de convocation de l'assemblée générale appelée à statuer sur ces comptes<sup>4</sup>.

Devant l'impossibilité matérielle de tenir la réunion du conseil d'administration par les moyens de visioconférence ou équivalents, le projet prévoit dans son article premier l'établissement des comptes et des états de synthèse « dits provisoires » relatifs à l'exercice social clôturé au 31 Décembre 2019, soit par le directeur général, le président directeur général ou le président du conseil d'administration, selon le cas. Ils produisent leurs effets juridiques à l'égard des tiers durant la période d'urgence sanitaire. De plus, les états de synthèse établis selon les modalités ci-dessus, sont mis à la disposition du commissaire aux comptes sans respecter les délais fixés à l'article 173 de la loi 17-95. Ces comptes et états de synthèse sont à présenter au conseil d'administration, dans un délai maximum de quinze jours après la levée de l'état d'urgence sanitaire.

Pour les sociétés à régime dualiste, l'article 2 du projet prévoit que les comptes de 2019 établis par le directoire peuvent être valablement utilisés dans les relations avec les tiers même si le conseil de surveillance n'a pas encore procédé à leur vérification et leur contrôle. Le directoire soumet ces comptes annuels ainsi que les documents d'information des actionnaires au conseil de surveillance dans un délai maximum de quinze jours à compter de la date de levée de l'état d'urgence sanitaire.

---

<sup>2</sup> Art 131 de la loi 17-95.

<sup>3</sup> Art 72 de la loi 17-95.

<sup>4</sup> Art 173 de la loi 17-95.

## 34. Le Droit des Sociétés à l'épreuve du COVID-19

**Pr. Saida GUENBOUR**

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Souissi  
Université Mohammed V de Rabat



### Contexte général

La règle de droit est une règle sociale évolutive. De ce fait, le droit ne peut pas rester indifférent devant la pandémie qui a touché le monde. Une période de restriction de la circulation a été ainsi imposée par le gouvernement Marocain suite à la déclaration de l'état d'urgence sanitaire par le décret n° 2.20.293 du 29 rejev 1441 (24 Mars 2020) déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire national pour faire face à la propagation du Coronavirus - (COVID-19).

D'autre part, la commission des finances et du développement économique a adopté mardi, 21 Avril 2020, le projet de loi n° 27.20, édictant des mesures spéciales relatives au fonctionnement des organes d'administration des sociétés anonymes et aux modalités de tenue de leurs assemblées générales pendant la période de l'état d'urgence sanitaire. L'objectif annoncé est de permettre aux entreprises de continuer à exercer leur activité malgré les mesures de confinement. Ces dispositions dérogent ou complètent la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes et visent l'adaptation de la vie sociale à l'ère du COVID-19.

### 1. Possibilité de recours aux moyens dématérialisés

Selon le projet de loi 27-20, les réunions des organes d'administration, de surveillance et de direction ainsi que les assemblées générales peuvent être tenues en utilisant les visioconférences.

#### 1.1. Réunions des organes d'administration, de surveillance et de direction

En principe, l'article 50 de la loi 17-95 prévoit la possibilité de tenir les réunions des conseils d'administration par visioconférence ou tout autre moyen équivalent, à condition que les statuts prévoient cette modalité. Le principal apport du projet de loi 27-20 est la possibilité de tenue du conseil d'administration se rapportant à l'arrêté des comptes de 2019 par les moyens de visioconférence ou équivalents même si les statuts de la société ne prévoient pas cette possibilité<sup>1</sup>.

L'article 1 du projet facilite le recours aux conférences téléphoniques ou audiovisuelles pour les réunions desdits organes en supprimant l'exigence de l'existence de cette faculté dans les statuts ou dans leur règlement intérieur. Les membres qui communiquent à distance seront réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, à condition que de tels moyens techniques permettent leur identification et garantissent *leur participation effective*.

La logique serait d'étendre le recours aux moyens de visioconférence ou équivalents aux réunions des autres organes collégiaux de surveillance et de direction. Il faut signaler à ce niveau que l'utilisation de ces moyens de visioconférence ou équivalents n'est pas sans contraintes. Du fait, elle doit satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective aux réunions des organes de direction ou des organes sociaux dont les délibérations sont retransmises de façon continue. Elle doit aussi permettre d'identifier préalablement les personnes participantes par ce moyen à la réunion.

<sup>1</sup> L'article 50, al 3 de la loi 17-95 dispose : « les statuts peuvent prévoir que sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration par les moyens de visioconférence ou moyens équivalents permettant leur identification. Cette disposition n'est pas applicable pour l'adoption des décisions prévues aux articles 63, 63 bis, 67 ter et 72 ».





### 3. Recommandations & Conclusion

Plusieurs recommandations peuvent être préconisées :

- Accélérer le processus d'adoption du projet de loi d'adaptation du livre V du code de commerce à la situation de la crise sanitaire.
- Geler l'application de la cessation des paiements aux entreprises confinées.
- Institutionnaliser l'intervention de l'État en faveur des entreprises en difficulté.
- Assurer l'encadrement juridique de l'intervention publique.
- Lutter contre la fraude de dépôt de bilan.
- Associer les salariés aux prises de décisions au sein de l'entreprise.
- Réglementer la faillite civile des particuliers notoirement insolvable.
- Publier le décret d'application du livre V du code de commerce.

### Bibliographie Sommaire

- Ahmed EL HAJJAMI. « Le redressement des entreprises en difficulté au Maroc », thèse d'Etat, Metz, 1988.
- Nahid LYAZAMI « la prévention des difficultés des entreprises : étude comparative entre le droit français et le droit Marocain », thèse en droit privé, Université du Sud Toulon 2013
- BASSAMAT & LARAKI COVID-19 Traitement des difficultés des entreprises & Mesures d'urgences. cabinetbassamat.com
- C. SAINT-ALARY-HOUIN. « Droit des entreprises en difficulté », édition Montchrestien.
- ELHAMOUMI Abdeljalil. « Les difficultés de l'entreprise : essai d'analyse des dispositions légales des tribunaux Marocains », DOMAT Montchrestien édition 2009.
- PETEL Philippe. « Procédure collective », Dalloz, 4e édition 2005.
- LE CORRE Pierre-Michel. « Droit des entreprises en difficulté », Dalloz, 8e édition 2017.
- Georges TEBOUL. « l'adaptation du droit des entreprises en difficulté à la crise du coronavirus », Recueil Dalloz 2020 page 785.

Aujourd'hui, avec la crise sanitaire, il est recommandé de geler l'application de la notion de cessation des paiements aux entreprises confinées conformément au projet de loi précité, car la majorité des entreprises ne dispose pas d'un actif disponible pour faire face à son passif exigible. L'application de la notion de la cessation des paiements aura des conséquences très graves aussi bien sur le sort des entreprises que sur celui de leurs dirigeants. De ce fait, on assistera à une faillite générale d'une grande partie des entreprises Marocaines confinées et ainsi qu'à la déchéance commerciale de tous les dirigeants qui n'ont pas déclaré la cessation des paiements dans le délai légal conformément à l'article 747, alinéa 4 du code de commerce. Il importe donc d'encourager le recours à la procédure de sauvegarde.

## **1.2. Le recours à la procédure de sauvegarde**

La procédure de sauvegarde est une innovation introduite par la loi 73-17 qui permet le sauvetage de l'entreprise qui éprouve des difficultés financières sans être en cessation des paiements. C'est une procédure préventive, attractive et volontariste. Elle est ouverte à la demande du chef de l'entreprise viable selon un plan présenté au tribunal aux fins d'homologation. C'est la procédure la plus appropriée pour les entreprises confinées à condition de modifier la loi. Cependant, l'efficacité de cette procédure reste tributaire de la bonne foi du chef de l'entreprise, du renforcement des tribunaux de commerce et de l'organisation de la profession de syndic.

## **2. L'institutionnalisation de l'intervention publique**

La difficulté des entreprises est devenue une affaire publique, puisque la disparition d'entreprises peut être à l'origine de répercussions économiques et sociales, qui ne laisseraient pas l'État indifférent. Cette intervention publique de l'État est généralement tolérée en économie libérale sans affecter la concurrence.

Devant la crise sanitaire, l'État a redoublé d'efforts en prenant des mesures importantes en faveur des entreprises en difficulté. De ce fait, il y a eu la création d'une structure ad-hoc qui a proposé au gouvernement les mesures appropriées pour accompagner les entreprises en cette période difficile. Les modalités d'intervention sont très diversifiées et prennent la forme de report d'échéances fiscales, d'assistance aux salariés et de garantie par l'État de crédits bancaires. L'idéal serait pourtant d'impliquer les collectivités locales dans l'aide aux entreprises en difficulté et la création d'un organe national dédié à ces entreprises. Le comité de veille économique peut jouer ce rôle dans l'attente d'une intervention législative appropriée.

L'intervention de l'État en faveur des entreprises en difficulté est une pratique très timide. Elle est dictée par la protection des entreprises stratégiques pour l'économie nationale, comme la RAM qui a bénéficié de l'aide de l'État à plusieurs reprises. L'intervention publique peut prendre plusieurs formes, elle peut être directe (A) ou par l'intermédiaire des comités de restructuration (B).

### **2.1. Les interventions directes de l'État**

L'État peut intervenir directement par des aides fiscales aux entreprises en difficulté. En effet, la fiscalité constitue un moyen d'intervention qui se présente sous la forme d'exonérations fiscales, de réduction des droits de mutation de reprise d'une entreprise en difficulté et d'octroi des délais de paiement. Le comité de veille économique a d'ailleurs pris des mesures en faveur des entreprises Marocaines confinées telles que "DAMAN OXYGENE" et le report des échéances des dettes sociales et fiscales.

### **2.2. La création des comités de restructuration**

L'intervention de l'État doit être confiée à des comités de restructuration à l'échelle nationale et régionale dont la mission est d'accompagner les entreprises en difficulté par l'assistance et le renflouement financier. La contribution des collectivités territoriales est requise.

## 33. Le Droit des Entreprises en difficulté à l'épreuve du COVID-19

**Pr. Ahmed EL HAJJAMI**

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Souissi  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction :

La crise sanitaire a brutalement frappé l'homme dans sa santé, l'entreprise dans son activité et les salariés dans leurs emplois. Ainsi, on a assisté à des pertes de milliers de vies humaines sans funérailles dignes de ce nom et à "la faillite" de fait de plusieurs entreprises<sup>1</sup> sans ouverture de procédures judiciaires appropriées. L'état d'urgence sanitaire a été décrété le 23 Mars 2020 et la guerre anti COVID-19 est engagée sur plusieurs fronts par le gouvernement Marocain. Des mesures exceptionnelles sanitaires économiques et sociales<sup>2</sup> sont prises pour atténuer les effets de la crise. Le modèle Marocain est devenu une référence pour plusieurs pays.

De ce fait, quelle est la réponse du droit des entreprises en difficulté aux conséquences du COVID-19 ? Et quel est le rôle de l'État dans l'accompagnement des entreprises dans cette épreuve difficile ?

La réponse est donnée par le livre V du code de commerce qui offre plusieurs instruments de prévention et traitements des défaillances des entreprises. Mais, force est de constater que cette législation n'a pas été adaptée à la crise sanitaire, ce qui risque d'être à l'origine de plusieurs faillites. Quant au rôle de l'intervention de l'État en faveur des entreprises en difficultés, il n'est réglementé par aucun texte juridique mais plusieurs mesures ont été prises par les pouvoirs publics en faveur des entreprises confinées.

Il convient donc d'étudier successivement la nécessité d'adaptation du livre V du code de commerce à la crise sanitaire et l'institutionnalisation de l'intervention publique en faveur des entreprises en difficulté et de proposer des recommandations pratiques.

### 1. La nécessité d'adaptation du livre V du code de commerce au COVID-19

Force est de constater avec satisfaction qu'un projet de loi sur la question qui nous préoccupe vient d'être déposé par un groupe parlementaire et dont l'objectif est le gel de l'application de la cessation des paiements aux entreprises confinées qui pourront, ainsi, bénéficier de la procédure de sauvegarde<sup>3</sup>.

#### 1.1. Le gel de l'application de la cessation des paiements

La notion de cessation des paiements est définie par l'article 575, alinéa 2 du code de commerce comme étant «l'impossibilité pour l'entreprise de faire face à son passif exigible avec son actif disponible». C'est la condition traditionnelle de fond de l'ouverture de redressement judiciaire ou à défaut de liquidation judiciaire. Selon la jurisprudence, l'état de cessation des paiements est caractérisé par l'impossibilité de faire face au passif exigible ou exigé. De ce fait, l'entreprise n'est considérée en cessation de paiements qu'après la demande du créancier de payer la créance échue ; ce qui laisse un moratoire à l'entreprise pour payer ses dettes et éviter le déclenchement de la procédure collective.

<sup>1</sup> Selon l'enquête menée par le HCP 142000 entreprises sont en arrêt de travail total ou partiel

<sup>2</sup> Le chef du gouvernement Mr SAAD EDDINE EL OUTMANI a déclaré devant la chambre des représentants que 300 mesures ont été prises par le gouvernement pour atténuer les effets du COVID-19

<sup>3</sup> Proposition N°206 du 13/05/2020, *Chambre des représentants*

*d'organisation du travail dans laquelle un travail qui aurait également pu être exécuté dans les locaux de l'employeur est effectué par un salarié hors de ces locaux de façon volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication »<sup>8</sup>. Cette forme d'organisation peut être adoptée de façon régulière ou occasionnelle. Ladite législation rend le travail à distance obligatoire « en cas de circonstances exceptionnelles, notamment de menace d'épidémie ou en cas de force majeure, la mise en œuvre du télétravail peut être considérée comme un aménagement du poste de travail rendu nécessaire pour permettre la continuité de l'activité de l'entreprise et garantir la protection des salariés.»<sup>9</sup>.*

En Allemagne, par contre, le télétravail n'est pas encadré par des dispositions législatives spécifiques mais soumis aux règles applicables à l'ensemble des contrats de travail. Sa mise en place est encadrée contractuellement.

Au Maroc, le télétravail, bien qu'appliqué dans certains secteurs, n'est pas encore réglementé. Or, il mériterait que le législateur s'y intéresse, pour la suite, pour les considérations susmentionnées. Il faudrait alors définir les conditions d'organisation du travail à distance afin de permettre :

- à l'employeur de faire respecter les durées maximales du travail et de repos et de définir les horaires de disponibilité durant lesquelles le salarié doit être joignable ;
- au salarié de disposer de l'équipement adéquat, à même de lui permettre de remplir correctement sa mission ;
- la prise en charge d'éventuel accident de travail et/ou maladie professionnelle du salarié pendant le télétravail ; etc.

## Réduction des Effectifs

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, le recours à une mesure aussi extrême que celle de la réduction des effectifs risque d'être délicat pour les employeurs. Le code du travail prévoit néanmoins la procédure à suivre pour les licenciements technologiques, structurels ou économiques et de la fermeture de l'entreprise<sup>10</sup>. Les employeurs auront à consulter les délégués du personnel, le cas échéant, les représentants syndicaux et devront obtenir l'autorisation des autorités locales afin de ne s'acquitter que des indemnités de préavis et de licenciement au profit des salariés.

Au bout de ce développement succinct, il s'avère que les dispositions prévues dans le code du travail semblent offrir un cadre juridique susceptible de permettre aux employeurs d'agir en temps de pandémie pour pallier aux conséquences, encore à venir, en termes économique et social. Cependant, une telle efficience est à observer à l'épreuve des faits. Or, maintenant que le risque sanitaire semble sur le point d'être conjuré, le coût économique et ses implications sociales, va s'imposer et il ne fait aucun doute qu'il sera exorbitant.

Si les crises sont certes des moments pleins de risques et de dangers, elles sont aussi des moments où s'affirment la résilience et la capacité d'adaptation des nations, des organisations comme des individus. Notre pays frappé de plein fouet par la pandémie peut, et a les moyens, de rebondir et repartir à la conquête d'une place digne de lui dans le concert des nations mais à la condition d'une profonde remise en cause des soubassements de ses politiques publiques, notamment dans des domaines aussi stratégiques que la Santé et l'Éducation et de l'adoption non seulement d'un nouveau modèle de développement mais, bien plus, d'un nouveau projet de société.

## Bibliographie

- Dahir n° 1-03-194 du 14 rejjeb 1424 (11 Septembre 2003) portant promulgation de la loi n° 65-99 relative au Code du travail paru au Bulletin officiel n° 5210 du 16 rabii I 1425 (6 Mai 2004)
- Attali, Jacques. Que naitra-t-il. Mise à jour le 19 Mars 2020. [En ligne]. <http://www.attali.com/societe/que-naitra-t-il/>,

<sup>8</sup> Article L. 1222-9 - Code du travail français

<sup>9</sup> Article L. 1222-11 - Code du Travail français

<sup>10</sup> Article 66 et suivants du code du travail

économique passagère ayant affecté l'entreprise ou de circonstances exceptionnelles involontaires. Mais dans ce cas-là, le salaire est payé pour la durée effective de travail et ne peut, en aucun cas, être inférieur à 50 % du salaire normal, sauf dispositions plus favorables pour les salariés.

Dans le cas où les circonstances imposeraient le dépassement de la durée normale de réduction susmentionnée, la période de réduction doit être fixée en accord avec les délégués des salariés et, le cas échéant, les représentants des syndicats dans l'entreprise. En cas de désaccord, il est fait appel à l'autorisation du gouverneur de la province.

## Suspension du contrat de travail

La suspension du contrat de travail est prévue par les dispositions du code du travail<sup>6</sup>. Parmi les causes qui la justifient, ledit code prévoit la période de fermeture provisoire intervenue légalement, c'est-à-dire généralement suite à une décision judiciaire ou administrative ou encore pour cas de force majeure.

Si les deux premières raisons sont assez claires, la troisième mériterait que l'on s'y attarde un peu. En effet, peut-on recourir à la notion de force majeure pour qualifier la situation actuelle d'urgence sanitaire ? Pour rappel, la force majeure est définie dans le Dahir formant Code des Obligations et Contrats<sup>7</sup> comme « *La force majeure est tout fait que l'homme ne peut prévenir, tel que les phénomènes naturels (inondations, sécheresses, orages, incendies, sauterelles), l'invasion ennemie, le fait du prince, et qui rend impossible l'exécution de l'obligation* ».

Elle suppose, comme le souligne la doctrine et la jurisprudence, trois caractères : (i) L'extériorité de l'évènement qui doit échapper au contrôle de la partie qui ne peut plus exécuter ses obligations ; (ii) L'irrésistibilité de l'évènement, qui ne peut être évité en dépit des efforts fournis pour l'exécution des obligations à la charge ; et (iii) L'imprévisibilité de l'évènement.

Or, à l'occasion de la présente pandémie, cette notion risque d'être sollicitée et d'impacter les contrats signés par les différents intervenants économiques. Elle risque d'être invoquée du fait des décisions prises par les pouvoirs publics pour endiguer l'épidémie et qui relèvent donc d'un fait extérieur (fait du prince), irrésistible et imprévisible. Mais là, la prudence est de mise car il conviendrait de revenir aux termes des contrats signés, à la date de leur conclusion et s'en remettre à la lecture qu'en feront les juges. En matière de droit du travail, les juges sont plus circonspects pour l'admission de la notion de force majeure.

## Le Travail à Distance

Apparu avec le développement des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication), le travail à distance ou le télétravail est une forme d'organisation du travail qui existe depuis plus d'une décennie. Aujourd'hui, dans de larges secteurs d'activités, il semble s'imposer comme une solution qui permet la continuation de l'activité tout en évitant les risques liés à la promiscuité sur le lieu de travail.

Bien avant la crise sanitaire actuelle, d'autres facteurs plaidaient pour l'adoption du télétravail qui s'y prêtent. C'est d'abord le coût de l'immobilier dans les grandes métropoles qui pousse à maintenir les salariés qui le peuvent à domicile, ensuite, le gain de temps dû à l'élimination du transport, des risques de retard et le désengorgement du trafic routier et enfin l'économie en termes de pollution et de consommation d'énergie.

A cet égard, il convient de rappeler que le travail à distance est organisé de différentes manières selon le pays en question. Ainsi, la France par exemple dispose d'une loi dédiée qui définit le télétravail comme « *toute forme*

<sup>6</sup> L'article 32 du code du travail

<sup>7</sup> L'article 269 du Dahir (9 ramadan 1331) formant Code des obligations et des contrats (B.O. 12 septembre 1913)

En attendant, pour donner raison à l'adage qui veut qu' *à quelque chose malheur est bon*, cette tragique pandémie pourrait-elle remettre à l'ordre du jour le rôle de l'État en tant que garant de l'intérêt général. Intérêt général confié, par l'aveuglement idéologique, au privé notamment dans des domaines aussi stratégiques que la santé et l'éducation, l'enseignement et la recherche scientifique. Domaines où doit prévaloir une vision peu compatible avec le retour sur investissement à court terme.

Toujours est-il que les pouvoirs publics ont vite réagi et mis en place un cadre permettant la prise des décisions idoines pour faire face à la pandémie, dont les principales sont à ce jour : le décret-loi n°2-20-292 du 23 Mars 2020 relatif à la déclaration de l'état d'urgence sanitaire, le décret n°2-20-293 du 24 Mars 2020 réglementant l'état d'urgence sanitaire et la Circulaire du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration n° 1/2020 du 16 Mars 2020 créant le Fonds spécial pour la gestion de l'épidémie de COVID-19 créé par le décret n° 2-20-269 du 16 Mars 2020, suite aux instructions du Roi Mohammed VI.

Plus spécifiquement, le dispositif légal en matière de droit du travail permet-il d'affronter, au profit du tissu économique et social Marocain, une pandémie telle que celle à laquelle nous faisons face ?

La pandémie actuelle interroge le droit du travail dans la mesure où elle a obligé les pouvoirs publics de mettre en place des mesures d'urgence pour faire face aux conséquences économiques et sociales pendant et après la pandémie. C'est aussi sous l'effet de cette pandémie, que les employeurs, procédant dans le cadre de l'arsenal juridique en vigueur dans notre pays, ont puisé dans le code du travail les outils à activer, qui sont à même de leur permettre de décider et de traiter les différentes situations qui peuvent se produire.

Nous présentons ci-après, de manière succincte les possibilités offertes par le code du travail pour permettre aux employeurs de gérer leurs difficultés pendant cette période difficile.

## La mise en congé

Le recours à la mise en congé des salariés est une procédure possible afin de palier à un arrêt provisoire d'activité ou à sa diminution. Cependant, une telle solution ne peut résulter, aux termes des dispositions du code du travail<sup>3</sup>, d'une décision unilatérale de l'employeur, mais nécessite l'accord préalable du salarié. En effet, le congé est considéré comme un droit du salarié et non pas une obligation.

Néanmoins, dans les circonstances imposées par la pandémie, on peut concevoir que l'employeur, justifiant les difficultés de l'entreprise, puisse passer outre un tel accord. A cet égard, il est utile de rappeler que la constitution dispose que *« Tous supportent solidairement et proportionnellement à leurs moyens, les charges que requiert le développement du pays, et celles résultant des calamités et des catastrophes naturelles »*<sup>4</sup>.

## L'aménagement du temps de travail

Cet aménagement peut prendre deux formes : la réduction du temps de travail ou la suspension pure et simple du contrat de travail.

### Réduction du temps de travail

La réduction du temps de travail est aussi une possibilité prévue par la législation du travail en vigueur. Elle est toutefois encadrée par les dispositions de la loi 65-99<sup>5</sup>. Celles-ci prévoient, notamment, que l'employeur peut réduire la durée normale du travail pour une période continue ou interrompue ne dépassant pas 60 jours par an, après consultation des délégués des salariés et, le cas échéant, des représentants des syndicats au sein de l'entreprise en cas de crise

<sup>3</sup> L'article 245 du code du travail

<sup>4</sup> L'article 40 de la constitution

<sup>5</sup> L'article 185 du code du travail

## 32. Le Droit du Travail, à l'épreuve de la pandémie

**Pr. Ilham HAMDAL**

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Agdal  
Université Mohammed V de Rabat



La pandémie à laquelle est confrontée actuellement l'humanité tout entière est un phénomène qui a pris de court tous les décideurs de la planète. Elle était, néanmoins, prévisible puisque bon nombre de chercheurs et intellectuels, tous domaines du savoir confondus, l'évoquaient voire la prédisaient<sup>1</sup>.

Certes les épidémies ne sont pas des phénomènes nouveaux puisque, rien qu'au cours des deux dernières décennies, plusieurs régions dans le monde ont eu à subir les affres d'épidémies virales telles que le VIH (virus de l'immunodéficience humaine), l'Ébola, la grippe aviaire (notamment à travers ses variantes H1N1 et H5N1), le SARS (syndrome respiratoire aigu sévère), etc. Cependant, de par la rapidité de sa propagation, le nombre de ses victimes et, notamment, la gravité des mesures imposées aux gouvernants du monde entier de prendre, cette pandémie demeure un phénomène sanitaire inédit. Partie de Chine, où elle s'est initialement déclarée, elle a depuis, du fait du développement du transport notamment aérien, investi d'autres pays fauchant sur son passage, selon la réactivité des gouvernements et les stratégies mises en place pour son endiguement et la prise en charge de ses victimes, des centaines de milliers de personnes.

Et le tribut à payer ne sera assurément pas uniquement évalué en termes de vies humaines. Cette pandémie globale, aura aussi un impact polymorphe, économique, social, politique, géostratégique, environnemental, etc. Ceci, au point que la thématique de « l'APRES », l'après pandémie s'entend, est devenue prépondérante dans le monde intellectuel, politique et médiatique. Chacun y transpose ses préoccupations, ses espoirs voire ses craintes mais tout le monde pressent le besoin impérieux de changement.

À titre d'exemple, Jacques ATTALI<sup>2</sup>, ancien conseiller à la présidence française, considérant que les deux « tsunamis », sanitaire et économique, auxquels est confrontée actuellement l'humanité accoucheront : soit du meilleur, sous forme d'une prise de conscience et d'une prise en charge des enjeux, notamment économique et écologique, à l'échelle planétaire, soit du pire, sous forme de replis identitaires et nationalistes sous l'égide de pouvoirs autoritaires munis de technologies de l'information efficaces. En effet, précise-t-il, depuis mille ans toutes les épidémies qui ont décimé des pans entiers de la population se sont accompagnés de la remise en cause de l'organisation sociale en vigueur.

L'évocation de « l'après » prélude-t-elle d'une vraie prise de conscience de la gravité de ce qui se passe, et d'une nécessaire remise en cause du mode de gouvernance du monde dans lequel on vit, ou s'agit-t-il simplement d'une incantation révélatrice, tout au plus, de l'appréhension et de l'expectative dans laquelle nous vivons actuellement ?

Dans notre pays, la pandémie semble pour l'instant marquer le pas. La réactivité et la résolution dont a fait preuve l'État dans les mesures prises y sont certainement pour beaucoup. Néanmoins, il est encore trop tôt pour prétendre faire le bilan et encore moins tresser quelques lauriers que ce soient. En effet, le soulagement précaire que nous éprouvons est à la mesure des craintes que nous nourrissons tant nos défaillances, en temps normal, sont manifestes à plus d'un niveau et notamment au niveau de notre système de santé. Et c'est là une caractérisation susceptible de faire l'unanimité puisque même le Souverain a pris acte des limites sinon de la faillite du modèle de développement à l'œuvre et a mis en place une commission chargée d'en concevoir un nouveau.

<sup>1</sup> Une tribune, signée par 650 scientifiques chercheurs, publiée dans le journal français Libération sous le titre « La prochaine pandémie est prévisible, rompons avec le déni de la crise écologique », met en garde sur les risques de résurgence périodique de pandémie.

<sup>2</sup> Conseiller d'État, Professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine et à l'École des ponts et chaussées, conseiller spécial de François Mitterrand de 1981 à 1991.





Pour ce faire, les autorités ont à leur disposition un pouvoir d'action juridique qui leur permet d'édicter les mesures de police nécessaires, et le cas échéant, de mettre en œuvre la force publique dans le cadre d'opérations de police.<sup>16</sup> L'objectif étant d'intervenir immédiatement et rapidement pour prévenir l'aggravation de la situation épidémiologique et mobiliser tous les moyens nécessaires à la protection de la santé des personnes et leur sécurité. Le décret prévoit aussi des sanctions répressives à l'encontre de toute personne récalcitrante se trouvant dans l'une des zones concernées par l'état d'urgence en cas de manquement aux décisions et injonctions des autorités.

## 2. L'ordre public sanitaire, vecteur directeur de l'interventionnisme de l'État dans la revalorisation du secteur de santé publique

La fondamentalisation du droit à la santé est une valeur affirmée en tant que principe constitutionnel (article 31 de la constitution Marocaine de 2011). Elle a ainsi élargi le champ d'intervention de l'ordre public sanitaire pour le confirmer en tant qu'instrument de la sauvegarde du principe fondamental de la dignité humaine mettant en avant principalement la protection de la vie, la santé et l'intégrité physique des personnes.

Cette évolution de l'ordre public est vue comme une conséquence logique de l'enchevêtrement croissant de la fonction régaliennne de la santé publique et de la mission constitutionnelle « fondamentaliste » de protection de la santé des personnes. Le droit à la protection de la santé, aujourd'hui conçu comme le socle de toute législation, réglementation ou décision sanitaires, semble bien avoir accédé au rang d'un impératif autonome d'ordre public qui prolonge, enrichit et renforce l'interventionnisme de l'État en ce domaine.<sup>17</sup>

Aujourd'hui, il devient évident que la préservation de l'ordre public sanitaire a fait resurgir l'obligation de l'État, érigé en État paternaliste<sup>18</sup>, à garantir la sécurité sanitaire, conférant ainsi une nouvelle légitimité à la santé publique<sup>19</sup>, et par conséquent à l'ensemble du secteur public. Ce dernier est appelé à être réhabilité par l'État afin qu'il soit plus apte à faire face à toutes les situations qu'elles soient normales ou de crise.

Devant l'état actuel du système de santé publique au Maroc, et en dépit des avancées réalisées en matière de généralisation de l'accès aux soins, ce secteur reste en proie à plusieurs dysfonctionnements structurels, caractérisé par une faiblesse de l'offre des soins et une répartition territoriale déséquilibrée<sup>20</sup>. Ce constat est le même pour le secteur privé<sup>21</sup>, tenant compte du fait que si le rôle de l'État est de mettre en œuvre ce qui est nécessaire à la santé de tous, il n'en est pas le seul promoteur.<sup>22</sup>

Il est donc temps de faire de l'ordre public sanitaire un instrument de la mise en œuvre des politiques publiques de santé cohérentes et objectives, dont le noyau dur est constitué de la sécurité et la santé des citoyens.

**In fine**, bien qu'elles soient parfois contestées en justice administrative, nous ne pouvons que saluer toutes les mesures prises par les autorités Marocaines pour combattre cette pandémie. Nous incitons ainsi nos concitoyens de se conformer à toute mesure imposée par l'État, pour pouvoir dépasser cette crise, nous l'espérons, avec le moins de dégâts humains possible : l'ordre public au service de l'ordre public sanitaire.

<sup>16</sup> Michel ROUSSET & Jean GARAGNON. Op.cit. p. 310

<sup>17</sup> Stéphanie RENARD. Op.cit. 574

<sup>18</sup> Le paternalisme désigne une attitude bienveillante familiale, protectrice et condescendante dans l'exercice d'une autorité, comparable à celle d'un père vis-à-vis de ses enfants. In. <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Paternalisme.htm> consulté le 30 Avril 2020, en ligne.

<sup>19</sup> Stéphanie RENARD. Op.cit.p.572

<sup>20</sup> CESE. *Rapport annuel du conseil économique social et environnemental* 2017.p.75

<sup>21</sup> Pour le secteur privé, cette situation a généré des services de santé anarchiques sur l'ensemble du territoire, une disparité démesurée entre le secteur public et le secteur privé. L'accès économique du citoyen aux services de santé que ce soit dans le secteur privé où le secteur public est délicat, mais le premier reste un luxe pour les citoyens. Voir; Taoufik RABHI. « La protection juridique du consommateur des produits de santé au Maroc ». Thèse de Doctorat soutenue le 27 mai 2015. Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales- Salé. Université Mohammed V de Rabat. p. 112.

<sup>22</sup> Emmanuel. CADEAU. *Le médicament en droit public. Sur le paradigme de l'apothicaire*. L'Harmattan.2000.p.50.

de distanciation sociales, déplacement conditionné ...). Il a ainsi été décrété l'état d'urgence sanitaire via le décret-loi 2.20.292<sup>8</sup> dotant le Maroc, à l'instar de plusieurs pays, d'une législation appropriée à une situation inédite.

Cette pandémie a remis en relief le principe de nécessités et de priorités pour les États ainsi que la question de leur interventionnisme dans la régulation de la santé, après avoir levé la main sur ce secteur perçu depuis longtemps comme budgétivore. On assiste au retour de l'hôpital public aux premières lignes, alors que l'État est intervenu et de manière adéquate, à travers la gestion de cette crise, dans le maintien et la préservation de l'ordre public sanitaire (I). Se pose ainsi l'idée de la nécessité pour l'État de reprendre en main la gestion de ce secteur vital pour le développement de toute société, à travers sa revalorisation et sa réhabilitation sur les plans normatif et institutionnel (II).

## 1. L'interventionnisme de l'État dans la préservation de l'ordre public sanitaire en période de pandémie COVID-19

L'ordre public sanitaire se situe au cœur des missions régaliennes et obligatoires de l'État, et pèse ainsi sur les pouvoirs publics. Cette situation suppose notamment que l'administration met en œuvre tous les moyens disponibles pour prévenir ou faire cesser les situations susceptibles de compromettre la santé publique.<sup>9</sup> Ceci découle de la définition de la santé dans son sens négatif faisant référence aux troubles, maladies ou accidents sanitaires, ou aux risques de troubles, de risques sanitaires.<sup>10</sup> Dans ce contexte, la santé publique en tant que droit fondamental s'inspire fréquemment des instruments de l'ordre public, notamment le cadre réglementaire et la contrainte individuelle de police, destinées à prévenir ou à faire cesser des situations préjudiciables à la santé des citoyens par la régulation des droits et des libertés publiques. Ces prescriptions peuvent être législatives ou administratives, générales ou spéciales, collectives ou individuelles.<sup>11</sup> Dans ce sens, l'ordre public sanitaire est une sorte d'avatar de l'ordre public, et la police sanitaire<sup>12</sup> un élément de police.<sup>13</sup> Étant une norme de droit, l'ordre public sanitaire contraint, dans certaines situations, les administrés dont il limite les libertés et s'impose à l'administration, tenue d'exercer ses prérogatives régaliennes.

Dans le même ordre d'idées, la protection de la santé publique contribue à la sûreté et à la préservation des intérêts fondamentaux de la société, deux piliers de base de la légitimité de la puissance publique. C'est dans cette logique que s'inscrit l'adoption du décret-loi 2.20.292 relatif à la déclaration de l'état d'urgence sanitaire.<sup>14</sup>

Le décret-loi précité prévoit des mesures de prévention prises d'urgence et qui engagent les autorités publiques, conformément à l'article 21<sup>15</sup> de la Constitution de 2011 à garantir la santé et la sécurité de la population à travers le territoire national, dans le cadre du respect des droits de l'homme et des libertés pour tous.

<sup>8</sup> Le 24 mars 2020.B.O n° 6867 bis.p.1782.

<sup>9</sup> Stéphanie RENARD. *L'ordre public sanitaire (étude de droit public interne)*. Op.cit.p. 572

<sup>10</sup> Selon la définition proposée par l'Alinéa 2 du Préambule de la Constitution de l'O.M.S. du 22 juill. 1946. « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». L'intervention de la police administrative, par définition préventive, s'arrête là où commence la thérapeutique, ce qui semble ne pas convenir à la définition de la santé dans le cadre de l'ordre public sanitaire. S. RENARD. *L'ordre public sanitaire (étude de droit public interne)*.Ibid.p. 83

<sup>11</sup> Stéphanie RENARD. Ibid. p. 1

<sup>12</sup> « Les pouvoirs de police dont sont investies les autorités administratives peuvent être définies de deux manières et se subdiviser ainsi en pouvoirs de police générale et en pouvoirs de police spéciale. Les pouvoirs de police est un pouvoir générale lorsque sa finalité est la préservation d'un ordre public défini largement comme l'ensemble de ce qui touche à la sécurité, la salubrité publique ; pour atteindre cet objectif l'autorité investie du pouvoir de police peut imposer à toute activité le respect des prescriptions qu'elle édicte. La police spéciale est en revanche caractérisée par le fait que l'organisation du pouvoir de police est en général plus poussée, et qu'en outre, ce pouvoir ne permet à l'autorité de police d'agir qu'à l'égard d'une activité déterminée et le plus souvent pour atteindre un objectif particulier». In, Michel ROUSSET & Jean GARAGNON. Op.cit. p. 301

<sup>13</sup> *Les réponses du droit aux crises sanitaires*. Actes du colloque des 8 et 9 octobre 2015. Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes. L'Harmattan.2016.p.12

<sup>14</sup> Le dit Décret-loi a été adopté en parfaite application du texte constitutionnel en son article 81 qui permet au gouvernement de prendre « dans l'intervalle des sessions, avec l'accord des commissions concernées des deux Chambres, des décrets-lois qui doivent être, au cours de la session ordinaire suivante du Parlement, soumis à la ratification de celui-ci ».

<sup>15</sup> Cet article dispose dans son deuxième alinéa « Les pouvoirs publics assurent la sécurité des populations et du territoire national, dans le respect des libertés et des droits fondamentaux garantis à tous ».

## 31. COVID-19 : Rôle de l'État dans la préservation de l'ordre public sanitaire

Pr. Taoufik RABHI

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Souissi  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

Dans la majorité des pays, l'accès aux soins est conçu comme un droit fondamental, la santé est perçue comme un bien public et le système de santé est soumis à des obligations de service public.<sup>1</sup> Ce dernier est tenu de mettre en place des politiques ayant pour objectif principal la protection de la santé et la salubrité publique même dans les cas exceptionnels d'urgence sanitaire - l'exemple de la pandémie COVID-19. Il doit aussi prendre toutes les mesures adéquates visant la préservation de ce qu'on appelle communément l'ordre public sanitaire. En effet, la notion d'ordre public comporte indiscutablement une part sanitaire<sup>2</sup>, en plus de son caractère polysémique et de son contenu dont les contours sont difficiles à déterminer. Ainsi, pour bien appréhender le rôle de l'ordre public sanitaire, il faut d'ores et déjà le définir en tant que notion prise dans sa perception générale. Cette question n'est pas aisée,<sup>3</sup> puisqu'il s'agit d'une notion qui échappe à l'emprise de toute définition.<sup>4</sup> Néanmoins, la notion d'ordre public sanitaire repose sur de solides arguments qui fondent son existence et son positionnement en tant que partie intégrante de la conception générale de l'ordre public.<sup>5</sup>

Ceci étant, les politiques publiques dans le secteur de la santé comme dans les autres secteurs sont faites d'un ensemble de décisions<sup>6</sup>, transposées ensuite dans un moule normatif adéquat. En conséquence, toutes les règles qui régissent l'organisation et le fonctionnement de l'État sont d'ordre public. C'est le cas de toute politique de santé publique, où des réglementations de type classique, parfois d'origine ancienne, relevant de la police administrative<sup>7</sup>, concourent à assurer un véritable « ordre public sanitaire ».

Pour ce faire et dans le cadre du renforcement des mesures préventives pour lutter contre la propagation de la pandémie du COVID-19 et prenant en considération la situation épidémiologique du Maroc, les autorités publiques ont pris un ensemble de mesures pour préserver la santé des citoyennes et des citoyens Marocains (es) (confinement et mesures

<sup>1</sup> Pr. W. MAAZOUZI. *Gouvernance et nouvelle gestion publique au Maroc. Gouvernance sanitaire au Maroc*. Études, Actes du dîner-débat organisé par REMA « Revue Marocaine d'Audit et de développement ». En collaboration avec l'UFR « Stratégie et gouvernance des organisations », Université Mohammed V, Souissi-Rabat et le concours de la fondation Allemande Hanns Seidel le 10 décembre 2004 - Thème « Gouvernance et gestion publique ». Textes réunies et présentés par M. HARAKAT. Série « Management stratégique ». G. 2005. p. 76

<sup>2</sup> Stéphanie. RENARD. *L'ordre public sanitaire (étude de droit public interne)*. Thèse pour le Doctorat de l'Université de Rennes I. mention « Droit ». Faculté de droit et de Science politique. Présentée et soutenue publiquement le 24 juin 2008, p. 1

<sup>3</sup> Thomas H. HEALY, A.B., A.M., LL.B., Ph.D. *Théorie générale de l'ordre public*. Tome reproduit par voie photographique avec autorisation de l'Académie de Droit International, La Haye, Chap. Ier, p. 412

<sup>4</sup> Au Maroc, plusieurs tentatives de précision du contenu de l'ordre public ont été initiées par nombreux auteurs, lesquelles se retrouvent face à une absence voire à une déficience de la pratique de cette notion. Outre, les recherches qui placent l'ordre public au premier plan sont insuffisantes. D'autant plus que la jurisprudence récente évolue quant à son utilisation mais de façon mouvementée et pas stable. Une jurisprudence qui n'est pas dénuée de contradictions. In, RABHI, Taoufik. « *L'évolution de l'ordre public en droit international privé marocain et comparé* ». Intervention lors du premier colloque international « *Le Dahir sur la condition civile des français et des étrangers au Maroc : après plus de cent ans d'application* ». Le 19 et 20 mars 2018. Faculté des Sciences Juridique, Economiques et Sociales. Souissi. Université Mohammed V de Rabat. Actes du colloque Publiés. p. 257-272.

<sup>5</sup> Vigny, Landry, AMOUSSOU. *L'ordre public sanitaire en Afrique francophone*. Thèse présentée pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de Bordeaux. Soutenue publiquement le 11 septembre 2017. p. 10.

<sup>6</sup> « *Les politiques publiques, que ce soit dans le secteur de la santé ou dans un autre secteur, peuvent être définies comme des tentatives de régulation de situations présentant des problèmes publics dans une collectivité ou entre des collectivités. Un problème est public quand il touche de quelque façon à la distribution des ressources entre les acteurs sociaux* ». In, V. LEMIEUX, P. BERGERON, C. BEGIN, G. BELANGER. « *Le système de santé au Québec, Organisation, acteurs et enjeux* ». Nouvelles éditions. Les presses de l'université Laval. 2<sup>e</sup> tirage 2005. Québec, Canada. p. 117-121

<sup>7</sup> « De ce fait, l'expression de police administrative recouvre l'ensemble des actions de l'administration qui ont pour but d'assurer le maintien de l'ordre public par une réglementation des activités des individus. Les autorités administratives investies du pouvoir de police disposent pour ce faire des moyens ». In, Michel ROUSSET & Jean GARAGNON. « *Droit administratif marocain* ». Mise à jour par Michel ROUSSET. Editions La Porte. Imprimerie El Maarif Al Jadida. Rabat. 6<sup>ème</sup> éditions, 2003, p. 297.



Le volet pénal, bras armé des autres matières, en vertu du décret-loi du 23 Mars 2020, a créé une incrimination spécifique inédite qui tient au système de gradation des sanctions et à son pouvoir d'appréciation. Le principe de légalité exige que les infractions en matière pénale soient préalablement définies en termes clairs et précis pour ne pas laisser un champ d'application trop vaste, surtout dans ce contexte sensible et tendu. De plus, le nombre des interpellations qui dépasse les 2000 par jour<sup>12</sup> pour violation de l'état d'urgence sanitaire est un chiffre inquiétant qui pourrait être source de critiques des organisations des droits de l'Homme. On aurait pu réfléchir à des sanctions plus adaptées à la situation.

Cette période de crise est riche d'enseignements sur le plan juridique : si l'on ne peut prédire l'avenir, on doit faire un examen critique de la façon dont on a géré la crise, afin de prévoir et organiser de meilleures réactions. L'innovation et l'utilisation de la technologie pour une meilleure intégration du droit au numérique sont des solutions qui s'imposent, de même que le renforcement de l'État social et l'État de droit souverain.

## Bibliographie

- Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS, Allocution liminaire lors du point presse sur la COVID-19 - 11 Mars 2020, <https://www.who.int/fr/dg/speeches/detail/who-director-general-s-opening-remarks-at-the-media-briefing-on-COVID-19---11-march-2020>.
- Alexis De Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Tome IV, 3eme éd., Paris, 1864.
- La Constitution Marocaine de 2011.
- Décret-loi n° 2-20-292 du 28 *rejjeb* 1441 (23 Mars 2020) édictant des dispositions particulières à l'état d'urgence sanitaire et les mesures de sa déclaration.

---

<sup>12</sup> Plusieurs d'entre eux ont été placés en garde à vue selon les déclarations de la DGSN.

## L'adaptation du droit à la crise du COVID-19

Un arsenal juridique adapté à une menace ou une crise peut constituer une véritable prouesse pour l'autorité. Reste à savoir si cette adaptation est en conformité ou non avec le socle des droits fondamentaux et le respect traditionnel de l'État de droit. Il convient ainsi de réfléchir, période de crise oblige, aux mesures efficaces et rassurantes, qui ne soient pas qualifiées d' attentatoires à l'État de droit, et d'autres pouvant l'être et qu'il faudrait adapter au mieux.

D'abord, il fallait respecter les dispositions de la Constitution, notamment les articles 71 et 72. En effet, et comme le Maroc n'a pas opté pour l'état de siège (article 49), ni pour l'état d'exception (article 59), le respect des articles 71 et 72 exige que les matières réservées à la loi doivent rester dans le domaine de la loi. Le pouvoir exécutif aurait dû réagir par décret-loi (article 81) depuis le départ pour ne pas transgresser le domaine réservé à la loi<sup>3</sup>. Le parlement, ensuite, doit jouer pleinement son rôle de «salutaire gestionnaire du risque », par voie de discussion ou d'innovation de solutions tout en mettant à profit tous les moyens possibles (vote électronique<sup>4</sup>, discussions par les visioconférences<sup>5</sup>) à l'instar de tous les secteurs qui ont opté pour le mode de télétravail. La protection du système de droit n'est pas uniquement une question de méthodes, mais de buts. Il est vrai que le droit public n'a pas prévu ce genre de situation mais le recours à la Cour constitutionnelle est envisageable pour accompagner toute innovation juridique dans ce sens.

Ensuite, les mesures actives de prévention et de répression prises ne devraient être qu'en partie considérées comme une question de sécurité, puisqu'il s'agit également d'une question de valeurs. Le respect de la démocratie et des institutions, est une condition essentielle de l'adhésion des citoyens aux mesures d'urgence et aux comportements adaptés pour vaincre la pandémie : «Ayez des citoyens éclairés, réglés, fermes et libres, et vous aurez des soldats disciplinés et obéissants»<sup>6</sup>.

Il faut rassurer, mobiliser, et expliquer aux citoyens, et leur présenter la réalité avec un discours de spécialistes et de scientifiques, le discours de la transparence<sup>7</sup>. Il faut aussi coopérer dès le départ avec les autorités territoriales. De plus, dans de telles circonstances, le législateur doit se concentrer sur les textes en rapport avec la crise, car toute déviation ou distraction peut semer le doute et remettre en question tout le travail de prévention entrepris ainsi que le consensus national. L'heure n'est pas à la polémique, mais à la responsabilité politique, celle de protéger<sup>8</sup>.

Enfin, un réalisme juridique nous pousse à admettre quelques mesures efficaces bien que préjudiciables à l'État de droit, si tant est que l'on puisse admettre un « mal nécessaire ». Se conformer à tout prix à certaines règles prévues pour le temps normal peut conduire l'État à l'impasse. Les décideurs doivent être en capacité de réinterroger leur plan juridique et de faire preuve d'une force de réflexion rapide et surtout cohérente et raisonnable<sup>9</sup>. De la même façon, il faut traiter et gérer les différents secteurs impactés par la crise. Les autorités Marocaines ont certes assimilé cette crise au cas de force majeure pour les marchés publics<sup>10</sup>, mais il aurait fallu étendre ce traitement aux entreprises<sup>11</sup> et aux différents secteurs socioéconomiques.

<sup>3</sup> Surtout que le Décret-loi n° 2-20-292 du 28 rejjeb 1441 (23 mars 2020) édictant des *dispositions particulières à l'état d'urgence sanitaire et les mesures de sa déclaration* est sorti après la déclaration de l'exécutif de l'état d'urgence sanitaire le 20 mars 2020. Ce décalage de 4 jours peut mettre en cause un principe fondamental de droit qui est la non-rétroactivité des lois (art. 6 de la Constitution).

<sup>4</sup> L'exemple de la Tunisie pendant la crise du COVID-19.

<sup>5</sup> L'exemple du Royaume-Uni.

<sup>6</sup> Alexis De Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Tome IV, 3ème éd., 1864, Paris, p. 217.

<sup>7</sup> Le citoyen marocain d'aujourd'hui est très connecté, il peut recevoir directement les informations de la source sans passer par les intermédiaires traditionnels. Il faut surtout communiquer des informations exactes, scientifiquement fondées.

<sup>8</sup> Exemple : le débat qui a accompagné le projet de loi 22-20 relatif à l'utilisation des réseaux sociaux.

<sup>9</sup> La décision du Ministère de l'Intérieur d'interdire le déplacement nocturne en excluant les journalistes de la presse écrite et ceux des autres supports en ligne (Le ministère est revenu sur cette exclusion suite à une requête du Conseil National de la Presse) ; les déclarations contradictoires des membres du gouvernement concernant le caractère « obligatoire » de la participation des fonctionnaires au fond du covid-19.

<sup>10</sup> Circulaires en date du 31 mars 2020 et 14 Avril 2020 du Ministère de l'Économie et des Finances et de la Réforme de l'Administration.

<sup>11</sup> À l'instar de la France : voir la déclaration du ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Lemaire, en date du 10 mars 2020 à la suite de sa troisième réunion avec les acteurs économiques nationaux sur le coronavirus COVID-19.

## 30. L'État de Droit est-il dépisté positif au COVID-19 ?

**Pr. Mohammed FADIL**

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Souissi  
Université Mohammed V de Rabat



Dans tout type de menace, qu'elle soit naturelle ou sociale, nationale ou internationale, l'État doit se mobiliser pour contrôler et gérer la situation non seulement sur le plan matériel, mais également législatif et réglementaire pour parer à la panique et à l'insécurité des citoyens. D'ailleurs, il n'y a pas de législation sans demande et sans besoin social.

### Légiférer en temps de crise

L'obligation de légiférer en droit public permet au citoyen d'exiger de l'État législateur une production normative s'agissant des actions de prévention, de réaction et de répression. Plusieurs actes dans ce sens ont été considérés comme des réponses à des circonstances exceptionnelles survenues suite à une menace exceptionnelle, vécue effectivement comme « extraordinaire » par le monde juridico-politique. L'État ne manquait pas de l'assurance politique et sociale pour réagir en l'absence de ce type de législation ; par contre l'assise juridique fait débat.

Pendant les périodes de crise, le droit atteint un degré élevé de dispersion et de prolifération ; le principal législateur devient, par conséquent, le pouvoir dominant. Toutefois, entre l'État de l'ordre et l'État de désordre, il existe une alternative : l'État de droit. Un droit des valeurs, et non un droit de fin qui justifie les moyens.

Cette crise a troublé les pensées et a favorisé l'émergence de nouveaux concepts juridiques, de nouveaux modes de pensée ou de nouveaux enjeux pour pallier les nombreuses difficultés apparues : « Il ne s'agit pas seulement d'une crise de santé publique, c'est une crise qui touchera tous les secteurs – aussi tous les secteurs et tous les individus doivent-ils prendre part au combat » comme l'a rappelé le directeur de l'OMS<sup>1</sup>.

### L'État de droit à l'épreuve du COVID-19

En effet, cette crise interroge notre droit public et nos moyens de légiférer en urgence. Légiférer en période de crise c'est prendre les décisions adéquates<sup>2</sup>, c'est-à-dire « adopter un droit adapté ».

Les textes normatifs mis en place pour gérer l'état d'urgence sanitaire abordent plusieurs domaines : droit administratif, droit social, droit pénal, finances publiques, collectivités territoriales, etc., et tous les textes produits dans ce sens touchent sur le fond directement ou indirectement les droits fondamentaux, et sur la forme des principes fondamentaux de droit public tels que la hiérarchie des normes et l'État de droit.

Pour qu'une telle production normative puisse naître et s'épanouir, l'alchimie de deux éléments paraît indispensable : la rencontre d'un besoin social de sécurité juridique et d'une forte volonté politique de codifier. La production normative dans le domaine de sécurité est souvent l'œuvre des autorités autres que le parlement. Le Ministère de l'Intérieur est le « chef de file » pour les textes traitant la sécurité et dans le cas d'une crise sanitaire le commandement est dual puisqu'il est exercé avec le Ministère de la Santé.

<sup>1</sup> Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS, Allocution liminaire lors du point presse sur la COVID-19 - 11 mars 2020.

<sup>2</sup> L'État doit toujours s'imposer pour donner un sens « légal et raisonnable » à ses démarches.





grande part de cette responsabilité est attribuée au pouvoir judiciaire, politiquement neutre, et de là non lié par les considérations d'opportunité caractérisant l'action du législateur et de l'exécutif. C'est le moment de nous souvenir que le Droit Constitutionnel tout entier est conçu non seulement pour la garantie des libertés comme affirmait Maurice HAURIOU mais plutôt de tous les droits.

Le virus met en lumière les inégalités existantes et risque de les accentuer encore davantage. Cette tendance s'observe partout dans le monde et le Maroc n'y échappe pas. L'état d'urgence sanitaire ne doit pas créer d'inégalités supplémentaires. On admet dans ce contexte les mesures liberticides, mais nul ne pourrait soutenir le sacrifice des nécessités de base.

## Conclusion

Il faut saisir cette occasion pour renforcer la confiance entre gouvernants et gouvernés en tant qu'élément déterminant pour la réussite de toute stratégie de lutte contre cette pandémie. C'est, aussi, un moment décisif pour bâtir une société solidaire et inclusive, servant de socle pour penser le développement futur et pour définir les bases d'un modèle de croissance économique intégratrice.

## Bibliographie

- [1] CÉLINE FERCOU « Le juge et le droit au minimum. Les ambiguïtés du droit à des conditions minimales d'existence en droit comparé ». In « DROITS DES PAUVRES, PAUVRES DROITS ? » RECHERCHES SUR LA JUSTICIABILITÉ DES DROITS SOCIAUX.[http://www.gip-recherche-justice.fr/IMG/pdf/208-RF-Roman-Droits\\_pauvres.pdf](http://www.gip-recherche-justice.fr/IMG/pdf/208-RF-Roman-Droits_pauvres.pdf).
- [2] JACKMAN, Martha et PORTER, Bruce. « L'égalité matérielle des femmes et la protection des droits sociaux et économiques en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne ». Ottawa: Condition féminine. Canada. 1999.
- [3] HAURIOU, Maurice, « Précis de droit constitutionnel », PARIS, Sirey, 1929.
- [4] SMEND, Rudolf. « Constitución y Derecho Constitucional ». Traducción de J. M. Beneyto Pérez, CEC, Madrid, 1985.
- [5] GAY, Laurence, « "Les droits-créances" constitutionnels », Bruxelles, Bruylant, 2007.
- [6] MENGER, Anton. « El Derecho Civil y los pobres ». Version espagnole. Comares, S.L. 1998

### 3. L'État social Marocain et l'intégration des individus

La pauvreté, on le sait bien, apparaît comme « la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé de manière durable ou chronique des ressources, des moyens, des choix, de la sécurité et du pouvoir nécessaires pour jouir d'un niveau de vie suffisant et de ses droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux »<sup>4</sup>.

En tenant compte de cette définition, force est de reconnaître que le Maroc a connu depuis l'indépendance une panoplie de filets de sécurité sociale. Dans cet esprit matériellement égalitaire, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain apporta un nouveau jalon dans la construction de l'État Social en luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Toutefois, en dépit de l'emphase croissante portée sur le développement social, la protection sociale au Maroc fait encore face à de nombreux défis. Dès lors, il serait opportun d'exploiter les possibilités offertes par la nouvelle Constitution (droits sociaux) pour faire face à la menace causée par ce type de pandémie.

Ceci dit, force est de rappeler que la mise en œuvre des droits sociaux se trouve conditionnée par la « clause du possible ». L'État doit tout mettre en œuvre, notamment « au maximum des ressources disponibles », pour garantir le plus tôt possible l'intégralité des droits sociaux. Cependant, l'étendue de cette clause est relativisée par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels par l'invocation du noyau dur de chaque droit, conçu comme limite à la modification législative, indépendamment des ressources financières.

Dans ce sens, partant de la constatation du juriste allemand Rudolf SMEND<sup>1</sup> « la légitimité du Parlement n'est pas évaluée en fonction de la réalisation d'un idéal délibératif, mais à l'aune de sa capacité d'intégration des individus dans une communauté politique », de la Constitution est dorénavant conçue d'un point de vue non seulement normatif mais aussi à partir d'une optique axiologique. Ce qui implique que la nouvelle fonction attribuée à la norme fondamentale doit permettre l'intégration de tous les citoyens et de tous les groupes sociaux au sein de l'État.

Cette théorie de l'intégration, oscillant entre des énoncés descriptifs et des énoncés normatifs, cherche une solution dialectique à la tension entre « individu » et « communauté ». Elle conditionne la qualité étatique d'une communauté à sa capacité d'intégration. En conséquence, la Constitution est conçue comme un ordre intégrateur grâce à ses propres valeurs matérielles. Ce qui explique l'importance accrue recouverte par les droits fondamentaux en général et par les droits sociaux en particulier.

L'idée de bâtir un bouclier social en faveur des pauvres, afin de les préserver de l'indigence s'inscrit dans cette conception intégratrice de l'État social. Il s'agit d'attribuer à chacun un minimum lui permettant de parer aux situations d'urgence. De là, provient la réclamation d'un droit fondamental au minimum vital ou à des moyens d'existence, dénommé aussi droit à des conditions minimales d'existence.

Conçu *a minima*, ce droit fondamental fait appel au droit à la subsistance comprenant le droit de se procurer de la nourriture, un toit et des vêtements et de garantir l'assistance sanitaire<sup>5</sup>. Dans sa conception *a maxima*, envisageant l'individu en tant qu'être social, ce droit renvoie à la nécessité de garantir un niveau de vie décent. Il s'agit à long terme de satisfaire les conditions matérielles nécessaires pour que tout individu puisse recouvrer sa liberté et accéder aux autres droits fondamentaux étant donné que la pauvreté s'apparente à la dénégaration d'un ensemble de droits.

La Constitution Marocaine de 2011 comprend tous les éléments nécessaires pour opérer cet équilibre social, indispensable en temps de crise. La liste des droits sociaux, interprétés à l'aune du principe d'égalité au sens matériel, permettrait sans nul doute, moyennant un compromis entre tous les pouvoirs publics, la réalisation de l'État social au Maroc. Une

<sup>4</sup> Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU, 4 mai 2001, E/C.12/2001/10.

<sup>5</sup> CADHP, mars 1996, Communications 25/89, 47/90, 56/91, 100/93 : Free Legal Assistance Group, Lawyers Committee for Human Rights, Union Inter-africaine des Droits de l'Homme, Les Témoins de Jehovah c. Zaïre, § 47.

## 29. L'État Social Marocain à l'épreuve du COVID-19

Pr. Abdelhamid ADNANE

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Salé  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

L'épidémie du COVID-19 touche l'ensemble de la population Marocaine bien que ce soient les couches sociales les plus vulnérables et les plus pauvres le plus durement impactées, tant d'un point de vue sanitaire qu'économique. Fauchant des vies, détruisant nos moyens de subsistance, entraînant des familles dans une lutte pour survivre, l'épidémie a mis à genoux nos systèmes de santé et provoqué la fermeture des frontières du monde entier.

### 1. Le rôle des pouvoirs publics dans la gestion de la Crise du COVID-19

Dans ce contexte, et en prenant en considération la crise économique frappant de plein fouet l'ensemble de la société, et en particulier les groupes sociaux les plus fragiles, l'interventionnisme étatique se révèle indispensable. Dans ce sens, il est important de saluer les efforts consentis par les administrations publiques Marocaines qui ont pu mobiliser des moyens importants pour protéger la vie des citoyens et les prémunir contre l'indigence et l'extrême pauvreté.

La crise du COVID-19 a, en effet, été marquée par un retour très fort de l'État dans plusieurs pays à travers le monde, avec des politiques de relance audacieuses, pour à la fois éviter l'effondrement de l'économie et pour protéger les populations les plus vulnérables de la société. C'est d'ailleurs le cas du Maroc, qui a privilégié de préserver les vies humaines tout en déployant des efforts énormes pour éviter l'effondrement de l'économie. Pour ce faire, l'État Marocain a entrepris un chemin équilibré pointant à la fois la protection du tissu économique essentiel et du tissu social en apportant aux ménages les plus impactés par cette crise, les moyens de subsistance et de consommation vitale.

### 2. L'impact du COVID-19 atténué par les dispositions constitutionnelles

Parmi les divers effets pervers de la crise du COVID-19 sur l'économie à moyen terme, et qu'il faudra pallier au plus vite, se trouve l'effet domino dans la chaîne de production mais aussi au niveau de l'emploi et de la consommation ce qui peut être à l'origine d'une récession encore plus grave. La configuration constitutionnelle de l'État Marocain comme État social oblige à une réflexion portant sur ses dispositions à même de réduire l'impact de la crise sanitaire causée par le COVID-19 sur les citoyens Marocains.

Dans ce sens, la mention de l'égalité réelle et effective par la Constitution de 2011, doit également signifier un engagement à éliminer les inégalités sociales et économiques<sup>1</sup> quelles que soit leurs origines. En effet, les articles 31<sup>2</sup> et 34<sup>3</sup>, entre autres, énoncent l'engagement des pouvoirs publics à promouvoir l'égalité des chances de tous les citoyens dans la recherche de leur bien-être aussi bien formel que matériel.

<sup>1</sup> Bruce Porter et Martha Jackman : « ...le problème n'est pas attribuable à l'impossibilité de garantir la jouissance essentielle des droits sociaux et économiques faute de ressources suffisantes, mais plutôt au défaut de faire face comme il se doit aux inégalités sociales et économiques qui empêchent certains groupes de jouir de ces droits »

<sup>2</sup> L'article 31 dispose que l'État, les établissements publics et les collectivités territoriales œuvrent à la mobilisation de tous les moyens à disposition pour faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens aux conditions leur permettant de jouir des droits : (i) aux soins de santé ; à la protection sociale, à la couverture médicale et à la solidarité mutualiste ou organisée par l'État ; à une éducation moderne, accessible et de qualité ; à l'éducation sur l'attachement à l'identité marocaine et aux constantes nationales immuables ; à la formation professionnelle et à l'éducation physique et artistique ; (ii) à un logement décent ; au travail et à l'appui des pouvoirs publics en matière de recherche d'emploi ou d'auto-emploi ; à l'accès aux fonctions publiques selon le mérite ; à l'accès à l'eau et à un environnement sain ; au développement durable.

<sup>3</sup> L'article 34 dispose que les pouvoirs publics élaborent et mettent en œuvre des politiques destinées aux personnes et aux catégories à besoins spécifiques. A cet effet, ils veillent notamment à : (i) Traiter et prévenir la vulnérabilité de certaines catégories de femmes et de mères, des enfants et des personnes âgées ; (ii) Réhabiliter et intégrer dans la vie sociale et civile les handicapés physiques sensorimoteurs et mentaux et faciliter leur jouissance des droits et libertés reconnus à tous.



## **Partie IV**

Droit et Crise Sanitaire :  
Fondements juridiques de la sortie  
de crise



Ce nouveau dispositif de formation basé sur les plateformes digitales devrait contribuer à la diversification des offres de formation au niveau de l'Université, la mutualisation des ressources techniques et technologiques, la levée de fond, de façon à diversifier et accroître les ressources financières de l'Université et enfin l'adaptation de l'université aux solutions innovantes dans le domaine de la formation continue.

## Conclusion

Les nouvelles circonstances spatio-temporelles imposées par la pandémie du COVID-19 exigent que l'université marocaine adopte une nouvelle logique métier. Cette logique accorderait non seulement plus de confiance aux enseignants mais également plus d'autonomie quant à l'exercice du métier d'enseignant chercheur. Cette avancée constitue un fondement incontournable pour la régulation de tout système éducatif. L'intégration des technologies éducatives et les pratiques innovantes que ces technologies permettent, devraient constituer un investissement réaliste dans le développement professionnel des enseignants.

L'appréhension de ce développement à partir des points de vue individuel et social est complexe. Elle exige un croisement de regards multidimensionnels sur la mission de l'enseignant chercheur au sein de l'Université. Ainsi, en plus d'une formation initiale qui peut faire défaut et d'une formation disciplinaire fragmentée, la formation continue, tant disciplinaire, pédagogique que technologique, est fort attendue pour réduire les distances sociales et contribuer efficacement à l'échange social, interpersonnel et professionnel au sein de l'Université.

## Références & Bibliographie

- [1] I-SCOOP, (2015). Digital transformation : online guide to digital business transformation ; En ligne : <https://www.i-scoop.eu/digital-transformation/>
  - [2] Djebara.A et Dubrac.D, « La pédagogie numérique : un défi pour l'enseignement supérieur », rapport du Conseil économique, social et environnemental, journal officiel de la république française, 2015.
  - [3] Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, « Pour un nouveau souffle de la réforme, présentation du Programme - NAJAH 2009-2012 », rapport de synthèse, Juin 2008.
  - [4] Chiadli.A, Jebbah.H & De Ketele.J-M, « L'analyse des besoins en formation pédagogique des enseignants du supérieur au Maroc : comparaison de plusieurs dispositifs. Revue des sciences de l'éducation, vol. 36, n° 1, 2010.
- Bailly.B, Demougeot-Lebel.J et Lison.C, « La formation d'enseignants universitaires nouvellement recrutés : quelles retombées ? », Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur, n°31-3, 2015.
  - Levy-Leboyer.C, « La gestion des compétences », édition d'organisation, 2009.

exigés lors du recrutement des nouveaux enseignants et, parfois, ces derniers ne bénéficient que rarement des formations pédagogiques durant leur cursus professionnel. Cette situation peut être expliquée par la négligence voire la secondarisation de la formation continue dans l'évolution de carrière de cette catégorie du personnel.

Ainsi, avant 2009, la formation continue n'était pas considérée comme outil de développement des compétences du personnel universitaire, puisque aucun programme de formation continue n'est établi [3], à l'exception de quelques sessions de formation en pédagogie, organisées par le Centre International de Pédagogie et de Gestion Universitaire (CIPEGU), qui a été créé institutionnellement pour accompagner la mise en œuvre de la réforme de 2003. Cette situation peut être expliquée par plusieurs facteurs dont la mauvaise analyse des besoins en formation et le manque de moyens financiers [4].

Pour faire face à ce constat, les universités marocaines ont créé, pour la plupart d'entre elles, des centres dédiés à l'innovation pédagogique. À titre d'exemple : Digital Learning centre de l'Université Mohammed V de Rabat, conçu, dans un premier temps, pour former les nouvelles recrues et pour répondre, dans un second temps, aux demandes, de plus en plus élevées, de leurs enseignants chercheurs en matière de digitalisation des enseignements.

- **Le personnel managérial et administratif** : la digitalisation de l'activité administrative peut s'avérer cruciale dans certaines situations de crises, en l'occurrence la pandémie du COVID-19. Ainsi, afin d'assurer la continuité des prestations au profit des usagers dans ces circonstances, la formation continue peut jouer un rôle fondamental en répondant aux besoins du personnel administratif en la matière.
- **Les bénéficiaires externes** : ils peuvent être des salariés et/ou des étudiants. La formation continue à travers les plateformes et les contenus digitaux peut contribuer au développement des compétences de cette catégorie de bénéficiaires.

## Approche préconisée

La transformation digitale s'effectue essentiellement par le biais des plateformes pédagogiques mises en place et marque une évolution majeure dans les modèles de management et de résolution de problèmes liés à la formation continue.

Dans ce contexte exceptionnel du COVID-19, marqué par un revirement vers la proposition de solutions pédagogiques et académiques innovantes, il serait pertinent de repenser les dispositifs des formations classiques, en proposant l'intégration des nouvelles technologies de l'information et des contenus digitaux.

Le projet de formation digitale serait à l'origine d'un environnement qui met en relation trois aspects essentiels, à savoir l'élément humain en tant qu'acteur et bénéficiaire de la formation, l'élément technologique comme plateforme fédératrice du dispositif de formation et le troisième élément concerne l'offre de formation en termes du contenu pédagogique mobilisé. Cet environnement est fondé sur une approche managériale qui intègre les aspects financiers, administratifs et logistiques. Ce projet de formation digitale peut contribuer à répondre aux besoins de l'Université et son environnement en matière de formation continue.

Ce projet d'innovation aura sans doute des retombées positives sur la formation du capital humain en contexte universitaire et favoriserait, via les nouvelles fonctionnalités pédagogiques qu'offrent les technologies éducatives, de nouvelles manières d'enseigner et de nouvelles stratégies d'apprentissage. C'est dire que l'Université, dans ce contexte de crise, est appelée à réduire l'écart important entre ses prestations pédagogiques et scientifiques et les attentes des collaborateurs, auxquelles les acteurs universitaires sont censés répondre. Les seules formations assurées en masse et en présentiel sont de plus en plus dépréciées. Les nouvelles technologies pourraient ainsi cibler de nouveaux segments socioéconomiques et de les replacer au cœur du développement.



## 28. La Formation Continue à l'épreuve de la transformation digitale au sein de l'Université Marocaine

Pr. Khalid DERKAQWI

Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) – FSE  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

Les défis auxquels sont confrontées les universités marocaines aujourd'hui résident dans leur capacité ou non à s'adapter aux changements majeurs, similaires à ceux survenus suite à l'actuelle crise du COVID-19, et ce dans l'objectif de répondre pleinement et sans rupture aux missions pédagogiques et académiques qui sont les leurs.

En fait, dans une perspective de développement des compétences, la transformation digitale (notamment via le télétravail et l'enseignement à distance) de l'Université, apporte de véritables réponses à la nouvelle donne imposée par les circonstances exceptionnelles de pandémie, et répond ainsi aux besoins explicites et implicites des acteurs concernés par la formation continue du corps professoral, personnel managérial et administratif.

Les nouvelles technologies de l'information offrent ainsi de nouvelles opportunités. Elles sont aussi à l'origine d'une remise en cause des missions des institutions académiques appelées, plus que jamais, à s'adapter à cette transformation digitale. C'est dans ce cadre que le présent papier vise à appréhender la question de la capacité des acteurs concernés par la formation continue à s'adapter aux opportunités qui se présentent à l'ère de la transformation digitale.

### Repères terminologiques

La transformation digitale, dite aussi transformation numérique et e-transformation, est un terme collectif utilisé pour décrire les changements affectant les activités, processus et compétences de l'entreprise par les technologies numériques [1]. Cette transformation est un phénomène sociétal ayant des répercussions culturelles, structurelles et organisationnelles sur la vie aussi bien privée que professionnelle des personnes, avec l'introduction de nouvelles technologies de l'information et de communication comme le Cloud, les objets connectés, le Big Data, la réalité virtuelle, l'impression 3D, Mobilité, etc.).

Il en découle que la transformation digitale consiste, en une pleine intégration des technologies digitales dans l'ensemble des activités d'une organisation. Dès lors, quels en sont les apports, dans le cas de la formation continue dispensée au profit des personnels internes (Corps enseignant, personnel managérial et administratif) ou des bénéficiaires externes à l'Université ?

Il est utile de rappeler à ce niveau que la formation continue joue un rôle primordial pour les enseignants chercheurs, dans la mesure où elle leur permet d'acquérir la maîtrise méthodologique et technique nécessaire à leurs domaines et activités, et également de faire face aux transformations issues du digital [2].

### Acteurs de la formation continue au sein de l'université

La présente réflexion cherche à étudier trois catégories de bénéficiaires à savoir :

- **Le corps professoral** : au Maroc, la formation pédagogique des enseignants-chercheurs n'est pas un critère nécessaire pour intégrer le poste d'enseignant chercheur. En d'autres termes, les prérequis pédagogiques ne sont pas

## Références & Bibliographie

- [1] SOUHAIL K., « Morocco Braces for Lowest Growth This Century on Virus, Drought », Bloomberg, 10 Mars 2020, 14:29 UTC.  
<https://www.bloomberg.com/news/articles/2020-03-10/morocco-braces-for-lowest-growth-this-century-on-virus-drought>
- [2] NAOUMI S., « Les alertes de l'UE sur l'économie marocaine », le matin, 29 Mars 2020.  
<https://lematin.ma/journal/2020/alertes-lue-leconomie-marocaine/334577.html>
- ZGHIBI R., ZGHIDI S., CHATER O., « Les normes e-learning comme garant de qualité de l'enseignement à distance dans le contexte éducatif tunisien : le cas de l'UVT », frantice.net, numéro 4, Janvier 2012.  
<http://pf-mh.uvt.rnu.tn/762/1/normes-e-learning-garant-qualite-enseignement-distance-uvt.pdf>
  - GRACE, B.N.A., « La mesure de la qualité perçue d'un dispositif de e-learning » Gestion et management. Université Nancy 2, 2009.  
<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01752714/document>
  - NAZIH A., « A distance, les étudiants ne comprennent pas les cours! », l'économiste, 04 Mai 2020.  
<https://leconomiste.com/article/1061309-distance-les-etudiants-ne-comprennent-pas-les-cours>
  - BEN HAYOUN M., « Plus de 20 millions de Marocains sur les réseaux sociaux », le matin, 16 Juillet 2019.  
<https://lematin.ma/journal/2019/plus-20-millions-marocains-reseaux-sociaux/319554.html>
  - DURANT I., « Made in Monde: Time to rethink the system », UNCTAD Deputy, Secretary-General, 10 Mars 2020.  
<https://unctad.org/en/pages/newsdetails.aspx?OriginalVersionID=2301>

- La méthode d'enseignement à distance a mis en exergue les différents problèmes dont souffrent les apprenants issus de milieux défavorisés. Ces derniers ne disposent pas d'outils leur permettant de suivre correctement des cours à distance : ordinateurs, tablettes, smartphones, etc.
- L'étude qualitative a montré aussi que plusieurs enseignants et apprenants n'ont bénéficié d'aucun accompagnement à propos de l'utilisation des méthodes et plateformes d'enseignement à distance : formation en pédagogie du e-learning, production et utilisation de contenus numériques, manipulation des outils pédagogiques. Ces enseignants n'ont pu compter que sur leurs propres moyens pour se familiariser avec la nouvelle situation imposée par la pandémie du COVID-19.

### 3. Recommandations préconisées

Sur la base de l'analyse des points forts et des points faibles perçus par l'échantillon des internautes étudié au sujet du e-learning, nous pouvons formuler à toute fin utile, les recommandations suivantes :

- Les responsables du secteur de l'enseignement et de l'éducation nationale sont amenés à mettre en place des campagnes de sensibilisation autour de l'importance de l'enseignement à distance et qui sont destinées à toutes les parties prenantes : enseignants, élèves, étudiants, écoles, universités, parents, société civile, fournisseurs de services de téléphonie et Internet, etc. ;
- Dans le but d'assurer l'équité et l'égalité des chances et de permettre à tous les apprenants (milieu rural et urbain) d'étudier à distance, les problèmes techniques et de connexion doivent être résolus. Pour cela, il serait souhaitable de mettre toutes les plateformes d'enseignement à distance à la disposition des enseignants et des apprenants de façon gratuite ;
- Afin d'instaurer une culture de e-learning, il faut mettre en place une stratégie durable et à long terme permettant aux citoyens d'apprendre à distance même en l'absence de crise ;
- Les enseignants doivent bénéficier de la formation et de l'accompagnement nécessaires pour la production de contenus numériques. Cette formation doit concerner aussi l'utilisation des plateformes et la pédagogie d'enseignement à distance ;
- La mise en place de bibliothèques numériques permettant aux apprenants d'accéder à distance aux différents supports pédagogiques mis à leur disposition surtout lorsqu'ils ne peuvent pas suivre un cours en ligne ;
- Le développement de l'enseignement à distance au Maroc peut être accéléré via l'association du milieu socioéconomique dans les efforts de conception des contenus pédagogiques numériques, l'objectif étant de faciliter l'insertion des jeunes diplômés dans le marché du travail. Il est aussi nécessaire de profiter de l'expérience des pays développés et s'inspirer de leurs modèles du e-learning ;
- L'élaboration d'un guide sur la Méthodologie du e-learning ayant pour objectif d'explicitier pour les intervenants et les apprenants la pédagogie et la procédure à suivre pour enseigner et étudier à distance ;
- L'élaboration et la mise en place d'une charte d'éthique et un système de veille permettant de contrôler toutes les étapes de ce mode d'enseignement.

### Conclusion

L'enseignement à distance est un mode d'apprentissage qui se développe à un très grand rythme avec ses avantages et ses inconvénients. En capitalisant sur l'expérience vécue lors de la pandémie du COVID-19, il est devenu une réalité incontournable, à prendre en compte pour le nouveau modèle de développement marocain. Il s'agit ainsi d'un véritable choix stratégique à suivre pour développer le système d'Éducation Nationale.

sociaux peuvent nous aider à mieux comprendre le comportement des Marocains vis-à-vis de l'enseignement à distance. Nous avons mené une étude qualitative (Netnographie) en vue d'analyser les commentaires et les propos des internautes sur le sujet du e-learning, en optant pour la méthode d'analyse de contenu exploitant les propos et les commentaires des pages et des groupes Facebook. 546 commentaires ont été analysés. Les résultats générés ont été classés en points de force ou de faiblesse, s'agissant de la perception qu'ont les Marocains de l'enseignement à distance.

## 2. Résultats de l'étude qualitative

Les résultats de l'étude qualitative réalisée, montrent qu'un certain nombre d'internautes marocains voit dans l'e-learning une réponse aux problèmes de l'enseignement (Forces), alors que d'autres sont plus réticents quant à l'utilisation de ce nouveau mode d'apprentissage (Faiblesses).

### Forces et avantages de la méthode d'enseignement à distance

- La flexibilité est un argument exprimé en faveur de l'enseignement à distance, puisqu'il offre la possibilité d'apprendre sans aucune contrainte : il suffit de disposer d'une connexion Internet. Cette flexibilité est aussi un facteur de motivation puisque l'apprenant peut se former à son rythme et selon sa disponibilité.
- Tout au long du confinement, l'apprentissage à distance a permis de vulgariser et de démocratiser le processus d'enseignement auprès de tous les élèves et étudiants au Maroc, qui désormais, ne sont plus obligés de se déplacer pour assister aux séances de cours. Ces séances, parfois réalisées en *live*, peuvent même être enregistrées et mises à la disposition des apprenants qui n'ont pas pu assister aux cours réalisés en live.
- L'enseignement à distance a permis aux parents, aux responsables et à tous les intervenants de connaître de façon précise une grande partie des problèmes dont souffre le système d'enseignement au Maroc.
- Le e-learning est une solution pour assurer la continuité des cours suspendus à cause du COVID-19. Ce mode d'enseignement a permis aux étudiants d'accéder à une multitude de supports qui sont mis à leur disposition sur différents canaux et plateformes : Classroom, WhatsApp, chaînes TV, teams, meet, etc.

### Faiblesses et inconvénients de la méthode d'enseignement à distance

- Le e-learning ne peut pas remplacer l'enseignement en présentiel, il permet uniquement de le compléter. D'après les commentaires analysés, il est difficile de réaliser des travaux pratiques et des travaux dirigés à distance tout en garantissant une meilleure participation des apprenants et leur interactivité avec les enseignants.
- L'enseignement à distance automatise le processus d'apprentissage et ne permet pas de mesurer efficacement le degré d'assimilation des cours et d'acquisition des connaissances. En effet, les rapports sociaux s'estompent, l'enseignant peut avoir la machine comme seul vis-à-vis direct, et risque de n'accorder aucune importance aux contraintes et problèmes rencontrés par les apprenants.
- La réticence et le faible engagement de certains enseignants et apprenants constituent aussi une faiblesse de l'enseignement à distance durant la période de confinement. Ainsi, d'après l'analyse des commentaires, nous avons constaté que des apprenants préfèrent ne fournir aucun effort et attendre la fin de la pandémie pour regagner les classes et assister aux cours. Quant à certains enseignants, et sous prétexte du manque de moyens nécessaires, se sont contentés d'envoyer des supports de cours aux apprenants.
- Les enseignants et les apprenants rencontrent souvent des problèmes techniques et de connexion, puisque l'utilisation et l'accès à la majorité des plateformes d'enseignement à distance sont payants.

## 27. La perception des marocains vis-à-vis du e-Learning en période de confinement

Pr. Abdellatif CHAKOR

LL. Sara YOUSFI- Jaouad LHALLOUBI – Sabrina DARBALI (Doctorants)

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Souissi  
Université Mohammed V de Rabat



### 1. Regard général sur la situation actuelle

L'apparition du nouveau coronavirus a provoqué une pandémie de maladie respiratoire (COVID-19) pour laquelle il n'existe pas de vaccins ni de traitements thérapeutiques ciblés. L'épidémie a suscité dans le monde entier de grandes inquiétudes en matière de santé publique. La propagation du COVID-19 bat son plein. Il y a quelques semaines à peine, il était impensable que des villes ou des régions entières, des entreprises et des écoles soient fermées à clé, que des événements soient annulés et que certains produits essentiels se raréfient. Cela s'est rapidement transformé en réalité.

En même temps, les conséquences économiques, aussi bien au niveau national qu'international, sont de plus en plus préoccupantes. En effet, les mesures de confinement ont mis en mode pause une grande partie de l'économie mondiale pendant plusieurs semaines. Cela a impacté négativement l'économie marocaine qui dépend principalement du tourisme, des transferts des Marocains Résidents à l'Étranger et des Investissements Directs à l'Étranger<sup>1</sup>. De ce fait, le Haut-Commissariat au Plan a dû réduire d'un tiers ses prévisions concernant le taux de croissance de l'économie marocaine pour l'année en cours [1]. De même, le Centre Marocain de Conjoncture (CMC) est nettement moins optimiste, puisqu'il table sur un fléchissement substantiel de 3.2% du PIB. Le commerce extérieur a été aussi affecté et prévoit une baisse de 20% des volumes totaux de biens échangés d'après le CFG Bank [2].

À son tour, le secteur de l'enseignement a été également touché par cette crise. Il a vu son activité suspendue à partir du 16 Mars 2020. Cette décision concerne tous types d'établissements privés ou publics. Le communiqué du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur, rappelle-t-il ne s'agit pas de vacances exceptionnelles, mais d'un arrêt des cours en présentiel remplacé par des cours à distance (e-learning) pour assurer la continuité pédagogique durant la période de confinement. La décision de suspension des cours est une mesure préventive parmi d'autres pour protéger les apprenants, le corps enseignant et toute personne opérant dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement. L'objectif majeur de telles actions, qu'est la lutte contre l'épidémie, a ainsi imposé un nouveau mode d'apprentissage et d'enseignement aux marocains non encore habitués à ces nouvelles pratiques.

Une étude récente réalisée par l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca a révélé que 48% des étudiants rencontrent des difficultés à comprendre par le biais du e-learning<sup>2</sup>. Le problème posé est lié principalement au degré d'acceptation et d'adaptation des apprenants marocains aux conditions de l'enseignement à distance. D'où notre volonté de chercher à comprendre la perception des Marocains vis à vis de ces pratiques e-learning.

Confinement oblige, les 20 millions des Marocains abonnés sur les réseaux sociaux (ANRT<sup>3</sup>, 2018) sont de plus en plus présents sur la toile et interagissent en ligne autour de plusieurs sujets y compris le e-learning. De ce fait, les réseaux

<sup>1</sup> Les analystes de la CFG Bank ont annoncé qu'ils s'attendaient à ce que l'économie marocaine puisse subir des impacts négatifs à cause de cette pandémie, en particulier le tourisme, premier secteur exportateur avec 22% du total des exportations de biens et services. La confédération nationale du tourisme (CNT) a évalué l'impact de cette crise sanitaire à 34.1 milliards de DH de pertes en termes de chiffre d'affaires touristique en 2020 et de 14 milliards de DH de perte en termes de chiffre d'affaires pour l'hôtellerie, avec une chute globale de près de 6 millions de touristes (-98%), qui occasionnera une perte totale de 11.6 millions de nuitées et pas moins de 500.000 emplois et 8500 entreprises seraient menacées.

<sup>2</sup> www.lebrief.ma le 11/02/2020

<sup>3</sup> L'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications



Rappelons que le rôle de l'Université se joue à la fois dans la transmission et dans l'invention du lien social [2]. C'est dans cette perspective que le Ministère pourrait renforcer encore plus la dynamique et inciter les corps pédagogiques et académiques à :

- Créer (ou renforcer) un PAD (Pôle d'Accompagnement vers le Digital) au niveau de chaque université, et non pas au niveau des établissements. Ce PAD devrait être doté d'un studio équipé et de ressources humaines chargées de la digitalisation : captation vidéo, formations, suivis, des ressources humaines, etc. ;
- Contribuer à la formation (pédagogie numérique, plateforme, etc.) des enseignants,
- Digitaliser certaines UE (Unités Enseignements) du Bachelor sur une vision de quatre (4) années. Pour cela, le Ministère devrait préciser ces UEs à travers toutes les filières. Ces UEs digitalisées feront référence dans toutes les universités ;
- Renforcer la plateforme mun.ma par les procédés d'évaluation automatisés et par tous les outils nécessaires, et encourager toutes les initiatives d'utilisation d'autres plateformes ;
- Élaborer un plan de création d'une université complètement virtuelle, où tous les aspects (inscription, gestion, comptabilité, cours, évaluation, etc.) sont digitalisés ;
- Permettre par des facilités de gestion financière aux établissements de proposer des formations en ligne payantes en formation professionnelle et continue. Pour cela, une stratégie avec le CGEM et les entreprises offshore doit être mise en place.

## Références

- [1] B. El Ouahidi, M. Halim " *Vers la digitalisation du Système Educatif*" Magazine Scientifique des Forces Royales Air, pp42-48, LEM N°95, 3<sup>ème</sup> Trimestre 2019.
- [2] Nicolas Oliveri, " *Apprendre en ligne. Quel avenir pour le phénomène MOOC ?*" Paris, Le Harmattan, 2016.

## 2. Rénovation numérique

La rénovation numérique du système éducatif doit prendre en compte : (1) la gouvernance universitaire, (2) la production de cours interactifs, avec évaluations automatisés, intégrés dans les filières, (3) accompagnement et formations des enseignants.

### 2.1. Problème de gouvernance

La stratégie digitale ministérielle n'est pas toujours instanciée en une stratégie au niveau de chaque université. Le plus frappant est qu'il y a autant de démarches digitales que d'établissements dans la même université. À titre indicatif, chaque établissement veut son propre studio d'enregistrement, avec comme conséquence, la non mutualisation de ressources et la confrontation entre stratégie université et stratégie établissements. En outre, empiler des briques de décisions, établissement, université, ministère, ne peut fonctionner correctement que si toute la chaîne fonctionne correctement. La qualité de la chaîne dépend de la qualité du maillon faible. À cela il faut ajouter certaines procédures contraignantes du Ministère des Finances au niveau la gestion financière, rendant la gestion universitaire plus problématique.

### 2.2. Cours numériques interactifs

Les cours interactifs numériques pourraient contribuer à la résolution des problèmes de massification (à travers l'adoption de la technique de classes inversées, virtualisation de TPs, etc.), à la personnalisation de l'apprentissage ainsi qu'à l'orientation dynamique au cours du cursus.

Néanmoins, ces cours doivent (i) être intégrés dans les filières ; (ii) être conçus sur un horizon de plusieurs années et ce pour chaque unité d'enseignement, en assurant dès le départ la visibilité du cursus pour l'étudiant (iii) permettre l'évaluation des apprenants à distance. Il n'est certes pas aisé de proposer des évaluations sur machine, puisque c'est à la fois un problème d'identification et d'authentification à résoudre. De plus, le concept d'évaluation reste à repenser en fonction des disciplines et des objectifs.

En résumé, les étudiants ne s'approprient ces cours que s'ils sont intégrés dans les filières, si la durée du présentiel est réduite, et s'il y a une évaluation à distance sanctionnée d'une note.

### 2.3. Formation et Accompagnement des Enseignants

Il est clair que toute rénovation du système éducatif doit s'appuyer sur les enseignants et sur une meilleure gouvernance des établissements. Par conséquent, sans formation et accompagnement des enseignants, leur réticence ne pourrait que freiner tout processus de digitalisation.

## 3. Sortie du confinement et perspective

Nous pensons qu'un retour à l'enseignement en présentiel avant Septembre peut être prématuré. Il est judicieux de continuer les cours et les travaux dirigés et pratiques virtualisés jusqu'à fin mai, et ce n'est qu'ensuite, en septembre, les étudiants pourront compléter les travaux pratiques en présentiel.

La période septembre-Octobre servira à la fois à terminer l'année 2019-2020, et à la remise à niveaux le cas échéant des nouveaux bacheliers. Les examens peuvent avoir lieu fin octobre. Ainsi l'année universitaire 2020-2021 démarrera mi-Novembre 2020. Les deux mois Juin et Juillet serviront à développer un ensemble de cours digitalisés interactifs avec évaluations automatisées.



## 26. Continuité pédagogique et digitalisation du Système Éducatif



Pr. Bouabid EL OUAHIDI

Faculté des Sciences de  
Rabat (FSR)



Pr. Mohammed HALIM

Faculté des Sciences de Rabat (FSR)  
Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et  
d'Analyse des Systèmes (ENSIAS)

Université Mohammed V de Rabat

### 1. Continuité pédagogique

Lors de la fermeture des établissements universitaires s'est posé le problème de la continuité pédagogique. Tenant compte de ce contexte d'urgence, chaque université a essayé de relever ce défi. Il s'avère que la stratégie adoptée et la compréhension même de l'enseignement en ligne sont problématiques [1]. En effet, déposer des cours et des exercices corrigés sur site, quand bien même ses supports sont sous format vidéo, ne constitue en aucun cas une formation. Car information n'est pas formation. Et l'Internet regorge d'ailleurs de documents de tout genre.

En effet, la numérisation des contenus a vraiment démarré début des années 2000 avec les OCW (OpenCourseWare)<sup>1</sup>. Ce sont des cours présentiels filmés et déposés sur un site. Ce procédé a montré des limites dont en particulier la longueur, le manque d'interactivité, et son inadaptabilité à une formation en ligne. Notons que les cours filmés et déroulés à la télévision ou tout autre support rentrent dans le format OCW.

Ensuite il y a eu en 2011 le phénomène MOOC<sup>2</sup>, où il y a une vraie scénarisation pédagogique, des vidéos de courtes durées, la possibilité d'interaction entre l'équipe pédagogique et les apprenants et entre apprenants eux-mêmes, les évaluations automatisées, etc.

Ceci étant pris en compte, et s'agissant des différents procédés de télé-enseignement proposés par les universités aujourd'hui, et sans généralisation aucune, de nombreuses lacunes peuvent être recensées, et ce à plusieurs niveaux :

- **L'interactivité** : aucun moyen d'échange entre l'équipe pédagogique et les étudiants et entre les étudiants eux-mêmes n'est mis en œuvre.
- **Les travaux pratiques** : ils n'ont pas été virtualisés au préalable. Or, il existe des moyens techniques de le faire dans certaines disciplines.
- **L'évaluation (continuité d'évaluation !)** à distance n'a pas été effectuée pour des raisons à la fois techniques (identification et authentications des étudiants), mais aussi du fait qu'à notre connaissance les normes pédagogiques ne la permettent pas. Dans certaines disciplines, l'évaluation à distance surveillée est possible.
- **L'organisation des concours** pourrait poser des problèmes si le confinement et la contamination continuent.
- **L'harmonisation** : les nouveaux bacheliers auront-ils les prérequis ou bien les établissements devraient-ils prévoir des remises à niveau ?
- **Précarité des étudiants et fracture numérique** : tous les étudiants ont-ils les moyens de suivre les cours en ligne ? Le confinement n'accroît-il pas les inégalités éducatives ? Quel est le pourcentage des décrocheurs, des zones de désert numérique ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les équipes éducatives ? La continuité pédagogique est-elle une continuité éducative ?

<sup>1</sup> <https://www.oecconsortium.org/>

<sup>2</sup> <https://www.coursera.org/>, <https://www.udacity.com/>

et le télétravail se profilent déjà comme la norme. Cette crise historique est une opportunité pour tenter de réorganiser le numérique pédagogique et tirer le meilleur de ce qu'on peut regarder comme une grande expérimentation collective et spontanée, et qui est à poursuivre, à distance et sur place, dès le début du déconfinement et sur le long terme.

L'expérience reste notre meilleur enseignant, tout passera toujours par l'expérientiel. Des pistes d'action doivent être réfléchies et empruntées pour conduire les institutions et les acteurs éducatifs à la culture numérique de tous les apprenants, y compris les plus défavorisés. Les nouvelles technologies du numérique devraient être mises à profit pour servir ce dessein. Aussi, la création d'un cadre de gouvernance régulièrement actualisé, efficient, agile, flexible et adapté au secteur est considérée comme vitale. Dotée de moyens technologiques adéquats, l'Université doit mettre en œuvre un processus d'apprentissage en profondeur, en accompagnant la transformation numérique, en élaborant la meilleure combinaison entre le présentiel et le distanciel et en renforçant la formation du corps enseignant en e-learning. La formation en pédagogie universitaire devrait être assurée au profit des enseignants nouvellement recrutés et la formation continue devrait être obligatoire pour les anciens enseignants en vue de garantir la qualité et de réduire le décalage entre les générations.

Pour comprendre les conséquences de la période actuelle pour les étudiants et les enseignants, il faudra dresser un bilan de la période. Sa fin n'est pas encore actée. Par conséquent, les nombreuses initiatives ont besoin d'être recensées dans le but d'en poursuivre la maturation. Dans cette perspective, des enquêtes doivent être menées pour établir un bilan précis de l'Université à distance. Il faut arriver à obtenir des mesures quantitatives et qualitatives sur l'usage des étudiants des programmes à partir des dispositifs médiatisés. Des enquêtes relatives aux formateurs seraient tout aussi indispensables afin d'évaluer rétrospectivement l'efficacité des outils et des efforts déployés durant cette période inédite. Face au foisonnement d'outils disponibles, il faut arriver, par ailleurs, à connaître les taux d'utilisation des outils, les recenser et faire un choix entre ce qui a marché et ce qui a moins marché.

Perçu comme une opportunité, le confinement inspire la nécessité d'acquérir, dans un futur proche, une "souveraineté pédagogique" pour répondre au besoin du service public du numérique de l'enseignement. Dans cette optique, il serait opportun d'organiser un "Forum National Numérique Éducatif" qui offrirait l'opportunité de mieux définir la place du numérique comme écosystème collaboratif. Osons espérer que nous serons, cette fois-ci, en mesure de refaçonner notre environnement éducatif et redessiner son futur à la lumière de cette malheureuse pandémie du COVID-19.

## Références

- [1] Évaluation du dispositif d'enseignement à distance mis en place par l'Université Mohammed V de Rabat pendant la période de la continuité pédagogique à distance, Mai 2020.
- [2] Participation à deux réunions virtuelles :
  - "Pratiques innovantes en formation à distance et perspectives post-crise COVID-19", organisée par un groupe d'enseignants du public et du privé le 25 Avril 2020.
  - "Enseignement à distance en temps du Coronavirus et perspectives post-COVID-19", organisée par le Bureau local du Sne-Sup de la FSJES-Souissi le 29 Avril 2020.
- [3] Ntebutse, J. G. & Collin, S. (2019), Une approche sociocritique : Quels apports à l'étude du numérique en éducation ? Nouveaux Cahiers de la Recherche en Éducation, 21 (3), 1-7.
- [4] Kaddouri Mehdi et Bouamri Abderrahmane, "Usage de plateformes d'enseignement à distance dans l'enseignement supérieur marocain : avantages pédagogiques et difficultés d'appropriation", p. 107-118, Revue Recherche en Éducation, Vol.7 n°14 | 2010 : Dossier : "TIC et développement des compétences : Quelles réciprocitys ?"
- [5] Jaouad Boumaajoune (Enseignant-chercheur à l'Université Abdelmalek Essaadi), "L'enseignement à distance à l'ère du coronavirus : Enjeux et défis d'une numérisation précoce", Journal Libération (Maroc) du 9 Avril

sont pas également propices à la distance. Certaines exigences et cultures disciplinaires qui se dispensent sous forme de cours magistral se marient mal avec le distanciel. La plupart des travaux pratiques ne sont pas non plus transposables en ligne. Par ailleurs, certaines vidéos, conçues et réalisées rapidement à cause de l'empressement ambiant, montrent l'attitude parfois désespérée des enseignants novices quant à la tâche à accomplir.

Tout ne s'est pas déroulé sous de merveilleux auspices certes, et le tableau ne peut pas être entièrement rose. Le mérite de ces enseignants en question, impréparés à enseigner à distance, est d'avoir été au rendez-vous pour ne pas "gâcher la crise". Ils se sont formés sur le tas auprès notamment de leurs collègues expérimentés en la matière. Certains de ces derniers ont soulevé, au cours des échanges en vidéoconférences, la question de la propriété intellectuelle des supports de cours numériques produits, confectionnés et développés à l'occasion de l'apprentissage à distance.

## 2. Défis et opportunités

Les propos, échangés entre collègues dans les forums virtuels, ont pu montrer que le numérique à l'Université semble marqué par plusieurs écueils. Un long chemin reste à parcourir pour notre pays. Le succès en la matière dépendra de l'existence d'un environnement global qui permettra d'anticiper les problèmes avant leur survenance. Une approche proactive, basée sur une planification scientifique, fournira les éléments de réussite, de continuité et d'efficacité. Le défi peut donc être surmonté dans le cadre d'une évolution positive dans les savoirs et les compétences, dans les missions des établissements et dans l'exercice du métier d'enseignant. L'enjeu aujourd'hui est de s'appuyer sur l'expérience de cette crise pour réfléchir à la manière dont les systèmes éducatifs peuvent se redresser plus vigoureusement pour s'attaquer à l'inégalité des chances et garantir un apprentissage de qualité.

Les programmations des formations variées sur l'usage des NTIC et l'élargissement de l'offre technologique dans les Universités s'avèrent inéluctables pour familiariser les acteurs du champ éducatif avec la numérisation du savoir. La technologie ne ruisselle pas toute seule vers les étudiants et les foyers. Sa maîtrise favorisera demain la transition d'une société de consommation du savoir vers une société qui le produit et le diffuse. Elle orientera l'éducation et la formation vers l'appropriation des techniques modernes intégrées dans tous les parcours scolaires, du primaire à l'université [4].

L'enseignement à distance ne peut pas être juste considéré comme "une bonne option", développée parallèlement au système éducatif existant, il doit en être une composante essentielle, incontournable et y être intégré. Au-delà de cette dimension utilitaire pour les enseignements, le numérique est également un milieu propice aux rencontres interculturelles et à des relations interpersonnelles non exclusivement orientées vers les apprentissages. Une meilleure approche des mutations futures dans le domaine de l'éducation serait, à terme, une réelle force motrice pour le développement de l'ensemble des secteurs stratégiques du pays, pour plus de modernisation de l'État et pour la promotion de l'économie nationale et son rayonnement à l'international.

## 3. Conclusion et propositions

La crise du COVID-19 a conduit à un bouillonnement de créativité numérique (dispositifs numériques, logiciels, émissions de télévision et de radio). Elle a révélé, en même temps, une souffrance numérique, un manque d'équipements pour une bonne partie des apprenants et le déficit de formation des enseignants pour l'usage optimal des outils numériques. Les maîtrises individuelles et collectives de ces outils, par les équipes pédagogiques, ont rendu l'enseignement disparate. Mais le challenge a été tout de même relevé grâce à la mobilisation des équipes, permettant à la continuité pédagogique d'avoir lieu [5].

Si la crise du Coronavirus impacte le secteur éducatif, elle est vectrice de nouvelles opportunités. Cette période doit nous servir d'accélérateur et nous permettre de repenser le rôle des entités universitaires, en des temps où le distanciel

Par ailleurs, 87% des enseignants interrogés comptent intégrer davantage des cours à distance dans leurs enseignements futurs. Quant aux étudiants, 78% d'entre eux ont confirmé qu'ils avaient rencontré des difficultés pour suivre leurs cours. Ces difficultés se rattachent principalement à la communication et l'interaction (47%) et à la logistique (34%). L'enquête a montré que 7 étudiants enquêtés sur 10 consultent régulièrement les ressources pédagogiques mises en ligne par les enseignants pendant la période de continuité pédagogique à distance.

L'objet de la présente contribution est de mettre en exergue quelques éléments d'observation sur le déroulement de cette expérience des apprentissages à distance dans la vie réelle des usagers. Quelles sont les contraintes techniques et sociales, vécues par les apprenants et les enseignants, durant les échanges virtuels ? Dans quelles conditions ont été préparés les contenus pédagogiques ? L'objectif est de soumettre, après l'élucidation des constats, des enjeux et des opportunités, quelques propositions en vue de relever les défis de la société numérique au Maroc en développant les divers équipements de simulation et de réalité virtuelle.

## 1. De la difficulté d'enseigner à distance

Quelques débats en ligne, par le biais de vidéoconférences (Zoom, Google-meet, etc.), ont été organisés entre enseignants de l'UM5 impliqués dans cette expérience numérique [2]. Les contributeurs ont fait savoir qu'il est difficile de suivre des cours à distance lorsque l'on n'est pas familiarisé avec ce mode d'apprentissage, et quand on manque d'autonomie. Les échanges ont, en effet, dévoilé diverses facettes de la réalité des positionnements des usagers enseignants, de leurs perceptions, ressentis et attitudes personnelles et académiques à l'égard du e-learning. Les prises de parole ont, par ailleurs, éclairé les discussions sur certains enjeux de l'intégration du numérique en contexte d'apprentissage à distance. Ces enjeux se pointent plus dans les conjonctures de crise comme celle de la pandémie actuelle. Ils dévoilent les opportunités à saisir et déterminent les fondements sur lesquels il faudrait concevoir et mettre en œuvre non seulement la stratégie de sortie de crise, mais également celle d'anticipation du futur en projetant des solutions durables et résilientes.

Le problème, récurrent, soulevé par l'ensemble des enseignants, lors des "Tables rondes virtuelles", est celui des accès très inégaux à l'équipement et à la connexion Internet au sein des populations estudiantines. Les équipements demeurent encore bien en deçà des attentes. Tous les étudiants n'ont pas été logés à la même enseigne face à cette expérience inédite de quelques semaines de cours à distance. Une bonne proportion d'entre eux ne dispose pas d'ordinateurs ou de tablettes, ni d'accès à Internet pour tirer parti des ressources disponibles en ligne. C'est une énorme perte d'apprentissage d'un grand nombre d'étudiants précaires. Il y a, par ailleurs, des disparités en matière de couverture "haut débit d'Internet" selon le territoire géographique dans lequel vivent en confinement les étudiants.

Les conditions de vie dans les logements exigus, où vivent beaucoup de personnes, ne sont pas favorables pour suivre des cours à la maison. C'est une première dimension de la fracture numérique. Elle est cruciale pour permettre aux étudiants de poursuivre leurs apprentissages. Elle peut même creuser davantage d'inégalités parmi eux dans la mesure où certains bénéficieront d'une continuité de leur apprentissage quand d'autres en seront privés. Les disparités dans l'appropriation des technologies engendrent, in fine, des inégalités dans la capacité des individus à participer aux divers domaines de la vie sociale, ce qui renforce, en retour, les inégalités sociales initiales [3].

Le deuxième problème réside dans le manque de maîtrise des outils du numérique par bon nombre d'enseignants pour assurer la continuité pédagogique. Durant la phase pédagogique à distance, ils ont pris en main des outils numériques qui, s'ils existaient déjà, n'étaient pas encore utilisés par beaucoup d'entre eux. D'autres enseignants se sont montrés jusque-là plus réfractaires. Ils ont fait le choix de ne pas ajouter du stress à une situation de confinement déjà anxiogène. Ils ont ainsi baissé la cadence de la dispense des programmes. C'est d'autant plus vrai que tous les cadres d'études ne

## 25. Pandémie COVID-19 : La pédagogie numérique universitaire entre défis et opportunités

**Pr. Mounir ZOUITEN**

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Souissi  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

Depuis la propagation du Coronavirus en Chine en fin 2019 et la crise atypique du COVID-19 qui s'en est suivie, le Maroc vit, à l'instar de beaucoup d'autres pays sur le globe, des bouleversements d'une intensité inédite. Des transformations, initiées par les pouvoirs publics, ont bousculé les secteurs d'activité économique, le travail, la vie sociale et l'organisation du quotidien. C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a, dès le 16 Mars 2020, suspendu les cours en présentiel dans l'ensemble des établissements éducatifs.

Dès cette annonce, les équipes pédagogiques se sont mises à l'ouvrage pour assurer l'enseignement en ligne. Depuis, les universités fonctionnent désormais avec une souplesse dans la gestion du temps en mode e-learning. Elles ont mis à disposition leurs ressources pédagogiques en ligne, enregistré des cours, et pour certaines, mis en place des classes virtuelles. La continuité pédagogique, par le biais de l'enseignement à distance, a impliqué l'utilisation de divers dispositifs numériques, présentés sur une panoplie de plateformes, de portails électroniques, de chaînes TV et de stations radios, vidéo-conférences, YouTube, blogs, podcasts, dans le but de rendre les espaces d'apprentissage aussi ouverts et stimulants que possible.

À l'Université Mohammed V de Rabat (UM5), un dispositif d'enseignement à distance a été mis en place. Des espaces d'apprentissage virtuels et médiatisés et des outils d'apprentissage hors connexion ont été créés et déployés pour l'usage technologique à distance. Des documents écrits, tels que les manuels, les polycopiés etc., ont également été mis en ligne pour compléter l'offre de formation aux apprenants. Les enregistrements des cours ont été confectionnés à une cadence soutenue afin de mettre en marche un enseignement à distance comme alternative circonstancielle à l'enseignement en présentiel. L'UM5 a, par ailleurs, au début du mois de mai, bénéficié de l'offre "Coursera for Campus" permettant aux étudiants et à leurs enseignants de s'inscrire et de suivre gratuitement les 3800 cours couvrant quasiment toutes les disciplines dispensés à distance sur les plateformes des plus prestigieuses universités du monde.

À la fin du mois de mai, l'UM5 a publié les premiers résultats du travail d'évaluation réalisé sur la base d'une enquête menée entre le 23 Avril et le 16 Mai 2020 auprès de ses étudiants et de ses enseignants afin de mesurer leur niveau de satisfaction et d'adaptation par rapport au dispositif d'enseignement à distance mis en place [1]. L'enquête a concerné 8355 étudiants inscrits dans 13 établissements (10% de l'effectif total des étudiants) et 571 enseignants appartenant aux différents établissements de l'UM5 (25,21%).

L'évaluation a révélé que 71% des étudiants ont été satisfaits de l'expérience d'enseignement à distance. Les enseignants ont, eux aussi, exprimé leur satisfaction à hauteur de plus de 8 enseignants sur 10 même si 72% d'entre ces derniers ont confirmé qu'ils n'ont jamais utilisé l'enseignement à distance comme mode d'enseignement avant le confinement. 24% des interrogés ont affirmé qu'ils avaient bénéficié d'un accompagnement relatif à l'utilisation des outils et plateformes d'enseignement à distance. 34% d'entre eux ont souligné qu'ils avaient bénéficié d'un accompagnement direct de la part de leurs établissements et ce via des enregistrements vidéo de leurs cours. Plus de 8 enseignants sur 10, sont convaincus que l'enseignement à distance peut servir de complément à l'enseignement en présentiel.



### 2.3. Implication des opérateurs économiques : une condition sine qua non pour construire l'université 4.0.

Comme le souligne Brigitte ALBERO, «la pédagogie n'est pas une dimension isolée, strictement technique et applicative qui peut se traiter de manière indépendante » [7]. L'intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques ne saurait être l'affaire de la seule institution universitaire ou de son corps enseignant. Toute démarche visant à opérer des changements de fond doit être envisagée de manière globale et impliquer les acteurs au-delà des frontières de l'université. En raison du confinement, les étudiants ont été confrontés à deux difficultés majeures illustrant de manière éclatante l'impératif de l'implication des acteurs économiques.

La première difficulté est relative au coût de connectivité et aux conséquences pratiques et éthiques développées plus haut. Dans le cadre de leur responsabilité sociale, les opérateurs de télécommunication se doivent d'offrir au segment de la communauté des acteurs de l'enseignement supérieur (et notamment les étudiants) des tarifs préférentiels. Des initiatives telles que le programme *Nafida* ont été entreprises mais restent des expériences isolées qui ne profitent pas au maillon le plus faible, à savoir l'étudiant.

La seconde difficulté touche les étudiants effectuant leur stage dans le cadre de leur projet de fin d'étude. Nombreux sont ceux ayant été confrontés à l'arrêt brutal de leur mission au sein de l'établissement d'accueil sans que leurs maîtres de stage ne les prennent en charge dans le sens de la poursuite de leur mission à distance ou, à défaut, de l'attribution d'une mission alternative. La crise du COVID-19 redonne ainsi de l'actualité à la question de la responsabilité sociale des entreprises et plaide en faveur d'un plus grand engagement de leur part vis-à-vis de l'université.

## Conclusion

Aujourd'hui, plus que jamais, l'enseignement supérieur est appelé à se différencier pour répondre à la demande d'une population estudiantine de plus en plus importante. L'université va devoir relever le défi de la qualité de l'enseignement et de l'employabilité de ses lauréats. L'intégration de l'enseignement à distance constitue l'un des leviers majeurs pour réussir le passage à l'université 4.0. La crise du COVID-19 devrait servir de catalyseur à cette transformation. Cependant, cette dernière ne saurait être maîtrisée que dans la mesure où les règles du jeu sont équitables et donnent la chance à tous d'en tirer avantage, de même qu'elle est conditionnée par l'implication de l'ensemble des acteurs politiques et économiques.

## Références

- [1] Kamanzi, P.C., Goastellec, G., Picard, F., 2017. *L'envers du décor : Massification de l'enseignement supérieur et justice sociale*. PUQ.
- [2] Hornsby, D.J., Osman, R., 2014. *Massification in higher education: large classes and student learning*. High. Educ. 67, 711-719. <https://doi.org/10.1007/s10734-014-9733-1>
- [3] Mohamedbhai, G., 2014. *Massification in Higher Education Institutions in Africa : Causes, Consequences and Responses*. Int. J. Afr. High. Educ. 1. <https://doi.org/10.6017/ijahe.v1i1.5644>
- [4] Altbach, P.G., Reisberg, L., Wit, H. de (Eds.), 2017. *Responding to Massification : Differentiation in Postsecondary Education Worldwide*, Global Perspectives on Higher Education. Sense Publishers. <https://doi.org/10.1007/978-94-6351-083-7>
- [5] Weingarten, H.P., Hicks, M., 2013. *La diversité des universités ontariennes*. Ensemble de données visant à éclairer la discussion sur la différenciation 22
- [6] Lameul, G., Loisy, C., 2014. *La pédagogie universitaire à l'heure du numérique*. De Boeck Supérieur.
- [7] Albero, B., 2014. *La pédagogie à l'université entre numérisation et massification. Apports et risques d'une mutation*. G. Lameul, C. Loisy (coord.). *La pédagogie universitaire à l'heure du numérique : questionnements et éclairages de la recherche*, De Boeck, Chapitre 1, 27-53, 2014. (hal-01713913)

connectivité reste un frein majeur à la mise en place de l'enseignement à distance. Un accès inégal à la logistique de l'enseignement à distance pose un réel problème d'égalité des chances.

Il est utile de rappeler à cet égard, qu'en plus d'être au cœur de la vision stratégique du Ministère de tutelle, l'égalité des chances est un principe garanti par la Constitution, notamment en ce qui concerne les catégories sociales défavorisées. Aussi, l'expérience du COVID-19 montre-t-elle qu'un enseignement à distance subi et non choisi est fortement exclusif, remettant ainsi en cause certains principes fondamentaux. L'urgence est donc à l'élaboration en amont d'une véritable stratégie de pédagogie numérique qui se doit d'être inclusive et visible à travers des actions concrètes et ciblées.

### **1.3. Le numérique comme réponse à la massification**

La massification est un phénomène qui touche tous les systèmes postsecondaires dans le monde. Son impact est encore plus marqué dans les pays émergents où le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur est en forte croissance. Non contenue, la massification de l'enseignement est moins démocratique qu'elle ne paraît et s'avère être un lieu de reproduction des inégalités sociales [1].

La massification soulève également des questions par rapport au coût de l'enseignement et pourrait en compromettre la qualité [2], notamment dans des contextes africains [3]. Ces mêmes auteurs s'accordent à reconnaître en la technologie l'un des leviers majeurs pour pallier les effets négatifs de la massification.

Par ailleurs, la différenciation de l'offre dans l'enseignement a été érigée par de nombreux experts comme étant la réponse à apporter à l'augmentation du nombre d'inscrits [4], [5] ; Il est également admis que cette différenciation passe par une plus grande intégration de l'enseignement en ligne dans les établissements universitaires puisqu'elle permettrait de réduire le coût de la prestation tout en améliorant l'expérience d'apprentissage pour l'étudiant.

À la question de savoir si les outils numériques répondent à l'impératif de qualité ou s'ils ne sont qu'un moyen technique d'assurer la diffusion de la connaissance à un plus grand nombre, la réponse des experts est quasi unanime : l'efficacité de l'enseignement en ligne est démontrée et les avantages sont nombreux : interaction relativement similaire au présentiel, meilleure assimilation des cours et flexibilité temporelle [6]. Ces affirmations ont d'ailleurs été confirmées par les résultats du sondage que nous avons mené : en effet, les étudiants affirment que l'enseignement à distance leur permet de travailler à leur rythme et de mieux comprendre les notions abordées en cours.

## **2. Les trois leçons à tirer de l'expérience du COVID-19 en matière de pédagogie universitaire**

À la lumière des constats et des analyses présentés, nous proposons dans ce qui suit les leviers à actionner pour une meilleure intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques pour parer à toute éventuelle perturbation.

### **2.1. Formation des enseignants à l'enseignement à distance.**

Il conviendrait de sensibiliser les enseignants sur l'importance des NTIC en leur proposant des programmes de formation aux outils numériques. Un enseignant formé à ces outils sera d'autant plus motivé à les intégrer dans ses pratiques pédagogiques, ce qui aura pour conséquence de réduire le gap générationnel, de favoriser l'échange avec les étudiants et de permettre à chacune des parties prenantes de tirer profit des nombreux avantages de l'enseignement à distance.

### **2.2. Augmentation de la part de l'enseignement à distance dans les volumes horaires.**

Quand bien même les cahiers des normes pédagogiques prévoient qu'une partie d'un module peut être enseignée à distance, on constate que les questions relatives aux outils et pratiques pédagogiques ne sont pas précisées. Une réflexion sur les nouvelles approches pédagogiques alternatives (blended learning, formation à distance ouverte, MOOC, SPOC, etc.) devraient être menée afin d'aboutir à l'élaboration d'une stratégie visant à augmenter la part de l'enseignement à distance dans l'offre des établissements universitaires.



## 24. La pédagogie universitaire à l'épreuve du COVID-19 : Les trois leçons à tirer

**Pr. Soumaya EL HASSOUNI**

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Souissi  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

La mesure de confinement prise pour contrecarrer la propagation du COVID-19 a poussé les parties prenantes de l'enseignement supérieur à recourir à des alternatives leur permettant de poursuivre les apprentissages.

Nous essaierons, à la lumière des témoignages des enseignants et d'un **sondage réalisé auprès de 214 étudiants**<sup>1</sup>, de faire le bilan de l'expérience d'un enseignement à distance adopté dans l'urgence, d'en montrer les limites et d'offrir des pistes de réponses inspirées de travaux d'experts dans des environnements universitaires comparables qui se caractérisent notamment par le phénomène de massification des effectifs d'étudiants.

### 1. Les constats à émettre sur la place du numérique dans les pratiques pédagogiques

#### 1.1. Une disruption forcée et inopinée révélant un gap générationnel en matière de NTIC

La mesure de confinement a entraîné un bouleversement soudain et inattendu dans les pratiques pédagogiques. Que ce soit à la demande de l'établissement ou par une initiative personnelle, les enseignants ont fait appel à plusieurs moyens et outils pour maintenir un tant soit peu le contact avec leurs étudiants et assurer les cours à distance.

Certains établissements ont d'abord cherché à regrouper l'ensemble des supports pédagogiques dans une même plateforme accessible aux étudiants. Cette décision a révélé le fait que la disponibilité des cours sous un format numérique ne faisait pas l'unanimité parmi le corps enseignant et fut symptomatique de l'insuffisance des NTIC dans les pratiques pédagogiques.

La majorité des étudiants (près de 67%) affirme avoir été perturbée par l'arrêt brutal des cours en présentiel et leur substitution ipso facto par des cours à distance. Si certains enseignants ont su faire preuve d'agilité en adoptant des pratiques privilégiant l'interaction avec leurs étudiants et sont parvenus à échanger aisément leur contenu didactique, il n'en demeure pas moins que 58% des répondants ont une mauvaise perception quant à la maîtrise par les enseignants des outils d'enseignement à distance (plateformes de classes virtuelles, outils de visioconférence, etc.).

Plusieurs enseignants ignorent les différentes fonctionnalités et autres avantages qu'offrent les applications d'apprentissage collaboratif, ce qui constitue un handicap réel. Que ce soit par désintérêt de l'enseignant, par méconnaissance ou par une espèce de technophobie consciente ou non, il va sans dire que la crise du COVID-19 a révélé la carence numérique qui caractérise les méthodes pédagogiques universitaires.

#### 1.2. Une fracture numérique qui soulève la question de l'égalité des chances parmi les étudiants

Le passage d'un enseignement assuré strictement en présentiel à un enseignement totalement livré à distance est conditionné par la disponibilité des ressources de connexion pour les deux acteurs concernés, à savoir les enseignants et les étudiants. Or, les témoignages des premiers ainsi que les réponses des seconds au sondage montrent que ces derniers ont été fortement pénalisés. En effet, une part significative des étudiants évoque la cherté de la connexion, l'indisponibilité des appareils multimédias et dans une moindre mesure une qualité de connexion défectueuse. Le coût de

<sup>1</sup> Echantillon de convenance pour sondage réalisé entre le 10 Avril et le 05 mai 2020 auprès des étudiants de la FSJES-SOUISSI.



## Cas particulier de la Faculté de Médecine Dentaire de Rabat

La pratique clinique fait partie intégrante de la formation des futurs dentistes. L'organisation et la structure du centre rendent difficiles la reprise des stages et le respect des mesures de distanciation. L'empiètement sur la session prochaine serait, à notre sens, inévitable. Un point important à ne pas négliger est que les étudiants des sciences de la santé ont fait une grève de plus de 2 mois en 2019 ce qui a entraîné un empiètement sur la durée du cursus de cette année. En somme, jusqu'à l'annonce de l'arrêt des stages, le cursus de cette année n'aurait duré que 4 mois et demi...les compétences acquises sont pour l'instant insuffisantes pour permettre aux étudiants la validation du cursus en cours.

Une année blanche ou du moins un semestre supplémentaire seraient-ils une solution envisageable ? Une prise de contact direct avec les facultés de dentisterie à l'échelle internationale permettant un échange d'opinions, un partage d'expérience pourrait aider à sortir de cette crise avec le moins de mal.

Un autre sujet fort important à considérer est qu'une réflexion similaire devrait être menée quant à la formation des internes et résidents. Ce sont des étudiants de troisième cycle dont le cursus pourrait être lésé si le confinement se poursuivait.

Ce sont là des propositions qui devraient être confrontées avec d'autres opinions et qui au final restent tributaires de la situation épidémiologique dans le pays.

## Références

- [1] Digital learning management systems. <https://fr.unesco.org/COVID-19/educationresponse/solutions> (Accès le 10 Mai 2020)
- [2] Communiqué COVID-19/08 de l'université Mohamed V de Rabat du 22 Avril 2020. Le bilan pédagogique de l'enseignement à distance.
- [3] Cook, D.A., Dupras, D.M. *A practical guide to developing effective web-based learning*. J GenIntern Med. 2004 ; 19 : 698-707. <https://doi.org/10.1111/j.1525-1497.2004.30029.x>
- [4] Silva H S, Bariani R C, Kubo H et al. *The Use of Technologies for Teaching Dentistry in Brazil : Reflections from an Integrative Review*. International Education Studies. 2017 ;10 (4) : 172-8
- [5] Schonwetter D J, Reynolds P A, Eaton K A, De Vries J. Online learning in dentistry : *an overview of the future direction for dental education*. *Journal of Oral Rehabilitation*. 2010 ; 37 : 927-40
- [6] Zidoun Y, El arroum F, TaleaM, Dehbi R. *Student's perception about mobile learning in Morocco : survey analysis*. International Journal of Interactive Mobile Technologies. 2016 ; 10 (4) : 80-84. <https://doi.org/10.3991/ijim.v10i4.5947>
- [7] TUFAN Z K, KAYAASLAN B. Crushing the curve, the role of national and international institutions and policy makers in COVID-19 pandemic. *Turk J Med Sci*. 2020 ; 50: 495-508. doi:10.3906/sag-2004-167
- [8] Wang, C.; Cheng, Z.; Yue, X.-G.; McAleer, M. Risk Management of COVID-19 by Universities in China. *J. Risk Financial Manag.* 2020, 13, 36.doi:10.3390/jrfm13020036

ligne sur la plateforme de la faculté, alors qu'il n'y en avait que très peu avant la crise. On ne peut qu'être reconnaissants et optimistes devant ces chiffres, mais nous devons aussi rester attentifs quant aux obstacles rencontrés.

L'instauration de l'ED a suscité beaucoup d'efforts de la part des enseignants habitués aux cours en présentiel. Bien que le temps de réaction ait été assez court, plus de trois semaines ont été consacrées à former les enseignants à la mise en ligne des cours, à la création de classes virtuelles et à l'utilisation d'applications pour visioconférence. L'élan de solidarité était palpable mais la transition était lente.

De plus, les étudiants n'ayant pas accès à Internet ou ne disposant pas d'appareils mobiles pourraient ne pas bénéficier de cette méthode d'apprentissage, ce qui est contraire au principe d'égalité des chances.

## Quelles solutions après la levée du confinement ?

Il va sans dire que la leçon ultime que nous pouvons tirer de cette crise est que l'intégration de l'ED dans tous les établissements d'éducation est devenue un véritable impératif [3]. L'université devrait imposer ce genre de formation pour que tous les enseignants soient capables d'assurer un enseignement à distance ou hybride qui selon certains rapports d'études donne de meilleurs résultats [4,5]. Le DLC a été créé dans ce but, à nous d'en tirer le plus grand profit.

Durant cette période de confinement et selon notre propre expérience, nous avons remarqué que l'engagement était le principal moteur amenant les étudiants à être de plus en plus intéressés (le nombre d'étudiants connectés en fin de confinement était supérieur à celui du début). Par engagement nous entendons : la régularité, le respect des horaires des cours, la disponibilité des supports en temps voulu et les réponses aux questions sur le flux.

L'accessibilité des étudiants aux cours en ligne est aussi un point à envisager puisque tous devraient disposer de PC, de tablettes ou de smartphones. Une enquête menée par ZIDOUN et al [6] à l'université Hassan II de Casablanca sur un échantillon de 130 étudiants a montré que sur les 76 questionnaires recueillis, la majorité (98,8%) possédait un appareil mobile. Un certain nombre d'étudiants n'avait donc pas accès à l'équipement numérique adéquat. À la question : "pensez-vous que l'adoption de l'enseignement mobile pourrait être injuste envers certains étudiants ?" seulement 3,5% ont répondu négativement. Ceci montre que l'accès à ces technologies est un réel problème, avec le frein financier comme cause. Un fond pourrait-il être mobilisé pour assurer à l'ensemble des étudiants un accès à ce type d'enseignement ?

Après la levée du confinement, une réadaptation des horaires s'impose, les cours en ligne devront être complétés par des cours en présentiel pour s'assurer de l'atteinte des objectifs pédagogiques. Il ne s'agira peut-être pas d'une reprise de l'intégralité des cours, une ou deux séances de débriefing seraient suffisantes. La distanciation sera probablement maintenue, et donc prise en compte lors de la planification des cours (nombres de salles, etc.). Par ailleurs, si le confinement perdure, les cours à distance devront être poursuivis selon un planning déterminé et régulier.

Les examens écrits pourront éventuellement être maintenus et requerront plus de salles et plus de ressources humaines du fait des mesures de distanciation. La validation des écrits (2<sup>e</sup> session incluse) pourrait se faire si le confinement est levé comme prévu le 20 mai<sup>1</sup>.

Quant aux stages cliniques, la question reste préoccupante. Dans l'article publié par TUFAN et al [7], l'AAMC (Association of American Medical Colleges) a recommandé la suspension des stages cliniques pour plusieurs semaines comme c'est le cas dans notre faculté. En Turquie, il a été permis aux établissements médicaux de prendre la décision qui leur convenait quant à la poursuite ou non des stages pour les étudiants en fin de cursus. WANG et al [8] recommandent la modification et la mise à jour des programmes de cours pratiques après le développement du vaccin contre le COVID-19.

<sup>1</sup> Article rédigé avant la décision de prolongation du confinement jusqu'au 10 Juin 2020.

## 23. La pandémie COVID-19 au service de l'Enseignement à Distance

**Pr. Saloua DGHOUGH**

Faculté de Médecine Dentaire (FMD)  
Université Mohammed V de Rabat



Cet article est une réflexion autour de la nécessité de l'enseignement à distance imposée par la pandémie du COVID-19. Les problèmes rencontrés sont abordés et d'éventuelles solutions proposées.

### Introduction

La pandémie COVID-19 que traverse le monde est une situation sans précédent survenue de manière très inattendue. Face à cette crise, le gouvernement marocain a pris l'initiative d'instaurer des mesures drastiques de confinement depuis le 16 Mars 2020, initiative bien accueillie par l'ensemble de la population marocaine. Cette crise a eu des impacts négatifs sur plusieurs secteurs comme le commerce, le tourisme, le transport, etc. Le domaine de l'éducation n'a pas fait l'exception, en témoigne l'arrêt des cours fait de manière brusque.

Cette situation a imposé le recours à l'enseignement à distance (ED). Enseignants et étudiants se sont montrés solidaires en respectant les mesures de confinement sans pour autant interrompre définitivement les cours. Néanmoins, la transition fut rude.

### Situation avant la pandémie

Depuis plus de 10 ans, l'Université Mohammed V de Rabat (UM5) dispose d'un Centre d'Enseignement à Distance (DLC) dont le staff fait preuve d'un grand professionnalisme. Dispensant des formations, des séminaires, des ateliers, leur but est de sensibiliser les enseignants de l'université à l'utilisation d'outils d'apprentissage numérique dont Google Classroom (plateforme figurant parmi celles proposées par l'UNESCO [1]), laquelle nous a été très utile en cette période critique.

Cependant, et comme l'a très bien dit Morgan SPORTÈS, célèbre écrivain Français, « on ne peut applaudir d'une seule main », et s'agissant de la Faculté de Médecine Dentaire, le nombre d'enseignants ayant assisté à ces formations ou ayant appliqué les notions acquises n'a pas été suffisant pour que l'enseignement à distance y soit généralisé. Sans être pessimiste ni fataliste, ce sont là des faits réels auxquels il faut remédier.

D'après notre modeste expérience de classe inversée en 2015 (réitérée en 2016), sur plus de 100 étudiants, 16 ont accédé à la classe virtuelle et seulement une dizaine avait interagi à travers le forum de discussion. C'est dire si les étudiants n'étaient pas non plus sensibilisés à ce genre de méthode d'apprentissage.

Avec la pandémie, l'ED a bel et bien constitué la seule option, et en considérant les faits sous un angle positif, le COVID-19 y a fait adhérer presque tout le corps enseignant.

### L'enseignement à distance : un défi à relever

La mobilisation de La Faculté de Médecine Dentaire de Rabat a été remarquable, et des efforts considérables ont été déployés pour mettre en ligne presque tous les cours en un temps record. D'ailleurs, les chiffres communiqués par l'Université Mohammed V de Rabat en témoignent [2] : le bilan du 22 Avril 2020 montre que 376 supports ont été mis en

qui répondra à la question principale : quel enseignement supérieur voulons-nous demain ? Toute réflexion devra tenir compte, en termes de rénovation pédagogique, de la digitalisation, des aspects présentiels (concept classe inversée, blended learning), de la validation des acquis, de la délivrance de certificats et de diplômes. Il est indispensable également de revoir la formation professionnelle et continue à la lumière d'un système éducatif numérisé.

Enfin, la science et la technologie au XXI<sup>e</sup> siècle sont caractérisées par leur caractère exponentiel, en termes de vitesse, d'impact et de complexité. Et le coronavirus nous rappelle que les risques dans un monde globalisé sont tout aussi exponentiels, à quoi nous ne sommes pas habitués d'un point de vue cognitif, étant nous-même plutôt linéaires dans nos approches. La recherche scientifique (épidémiologie, Bio-informatique, Sciences Fondamentales- tant négligés dans la constitution de nos filières) est la seule voie, sinon la voie royale, pour se préparer intellectuellement et pratiquement aux grands défis de notre siècle.

## Références & Bibliographie

- [1] Raouf Jaziri ; Robert Paturel « Academic entrepreneurship » ou « acadépreneuriat » : Vers une reconfiguration du modèle de l'« université entrepreneuriale » ; Conference: 9 symposium international sur : "Pratiques entrepreneuriales: Quels enjeux pour l'innovation et la croissance économique en Algérie". Volume: 30-31 Mai 2010.
  - [2] Geneviève Lameul, Catherine Loisy : *La pédagogie universitaire à l'heure du numérique : Questionnement et éclairage de la recherche* ; Année : 2014 ; Pages : 250 ; Collection : Pédagogies en développement ; Éditeur : De Boeck Supérieur ;
  - [3] B. El Ouahidi, M. Halim, *Vers la digitalisation du Système Éducatif*, Magazine Scientifique des Forces Royales Air, pp42-48, LEM N°95, 3<sup>ème</sup> Trimestre 2019.
  - [4] María José Rodríguez Conde Francisco José García Peñalvo Adriana Gamazo García Alicia García Holgado Fernando Martínez Abad José Carlos Sánchez Prieto.
- Projet de Jumelage Institutionnel Projet Jumelage Enseignement Supérieur 2018-2020 Rapport Final de la Composante 3 Diversification des modalités d'enseignement (stratégie e-learning)

Une telle plateforme est à la fois une chance et un défi pour le système éducatif. Une chance puisque les NTIC offrent des opportunités énormes, mais un défi de refonte du système éducatif où il faut repenser la pédagogie, le mode d'évaluation, prévoir la formation des enseignants, et transformer le numérique éducatif en un véritable service public puissant et de qualité, etc. En créant cette plateforme, l'État maîtrisera et organisera le système éducatif. Elle est, par ailleurs, porteuse de créations d'emplois et de richesses, outre les richesses en compétences.

Comme l'a si bien démontré la période de confinement actuelle, le développement de cette plateforme constitue une priorité nationale, qui requiert une réponse d'urgence.

### **3.3. Création du label MNR (MOOC National De Référence.)**

Il s'agit d'un label de référence aux MOOCs de qualité, éliminant toute possibilité intentionnée ou non, et qui peut porter atteinte à notre identité et/ou notre sécurité. En outre, les MOOCs labélisés pourront jouer un rôle très important en tant que socles de référence lors de création de filières universitaires, et apporter également une aide précieuse aux enseignants nouvellement recrutés.

### **3.4. Accompagnement des établissements**

Une fois la plateforme mise en place, l'État devrait accompagner les établissements universitaires en termes de formation et investissements en matériel pour les aider à créer des MOOCs et des SPOCs. Encore faut-il que les responsables des établissements y adhèrent concrètement à la stratégie nationale [4]. A ce sujet, on constate malheureusement une prolifération de 'plates formes' universitaires. Chaque université, et parfois même chaque établissement, s'active à mettre en place une plateforme e-learning, ce qui constitue, en plus d'une dispersion financière, une contradiction avec la stratégie du Ministère [4]

Afin d'illustrer nos propos, imaginons une université comportant une dizaine d'établissements. Si chaque établissement propose sa propre stratégie numérique : plateforme, studios (caméscopes, logiciels, etc.), on peut aboutir à des dilapidations financières au lieu de mettre en place une vision (mutualisation des ressources) universitaire à défaut d'adopter la stratégie ministérielle. S'agissant du développement d'une stratégie institutionnelle des MOOC, il est recommandé de combiner la présence des universités, sur les plateformes internationales de MOOC, avec la mise en place d'une plateforme nationale pour les MOOC des universités publiques marocaines. Cette plateforme ne remplacerait pas l'infrastructure interne des universités pour E-Learning, mais la compléterait. [4]

### **3.5. MOOCs, partie intégrante des filières**

Les normes pédagogiques de créations de nouvelles filières devraient imposer d'inclure des MOOCs ou du moins des SPOCs avant toute accréditation. C'est ainsi que les filières pourront être numérisées progressivement. D'ailleurs, certaines universités utilisent les MOOCs (MIT, Harvard, etc.) en tant que vecteur principal d'enseignement. Les étudiants viennent au campus uniquement pour les travaux pratiques et les travaux dirigés.

## **Conclusion**

Dans l'objectif de munir notre pays des atouts indispensables pour sortir encore plus fort de cette crise de l'épidémie Coronavirus-19, on devrait inciter nos élites et universitaires à réfléchir collectivement sur son avenir et son devenir, à ce que le Maroc devrait être demain.

Tout ceci en ayant à l'esprit que l'ère du life long learn est plus que jamais d'actualité et que les 70% des métiers sont à réinventer d'ici 2030. C'est dans cette perspective qu'une stratégie est à mettre en place dans les dix années à venir,

Depuis le début du confinement, les universités marocaines ont opté pour des cours en ligne dans un effort national visant à contenir le coronavirus. De nombreux professeurs ont été pris au dépourvu face au défi de transformer ce qui reste de leurs cours normalement assurés en présentiel en cours en ligne.

Par ailleurs, cette évolution naturelle est inéluctable : l'Éducation sera numérique ou 'n'existera pas'. Ceci veut dire que pour que nos établissements continuent d'exister, ils doivent s'approprier le numérique, investir ce domaine, sinon un détournement de nos étudiants vers d'autres universités est à craindre et donc la fuite de nos meilleurs étudiants vers d'autres cieux. La digitalisation doit constituer l'épine dorsale de l'université publique, et donc impacter tous les services : comptabilité, scolarité, gestion, etc. On y gagnera à tous les échelons : gouvernance, qualité, transparence, économie, protection de l'environnement, etc. À titre indicatif, au niveau de la protection de l'environnement, les établissements dépensent des sommes conséquentes en impression papier relatives aux diverses activités académiques : cours, travaux dirigés, travaux pratiques, épreuves d'examens, et ce à l'ère de l'Internet et du numérique !

Le sureffectif des étudiants et le faible taux d'encadrement constituent aujourd'hui un frein au développement pédagogique pour l'enseignement universitaire marocain. Il a été estimé [2] que le numérique a permis de nouvelles dimensions dans le rapport au savoir. Mais, il est aussi judicieux de nous arrêter sur les avantages et les inconvénients de l'e-learning. Les universités peuvent en tirer de nombreux bénéfices : gain de temps, formation de masse ou encore économie. Cependant, différentes contraintes peuvent être recensées.

## 2. Principales contraintes du système d'enseignement digital

Les échanges entre « maître » et « apprenant » étant au centre de tout processus d'enseignement, le contact direct reste un préalable incontournable. En effet, la charge effective portée par de tels échanges (contradiction, débats, etc.) constitue un élément déterminant pour enrichir le contenu des cours. Enfin, le e-learning n'est pas une ressource d'apprentissage pour toutes les disciplines. C'est le cas des habiletés manuelles (métiers de dentaire), mais aussi la physique, la chimie, la mécanique, dont 70 à 80% des connaissances viennent de la pratique, et exigent un mixte des deux modes distanciel et présentiel, ce qui risque d'amoindrir tous les avantages du e-learning.

## 3. Pistes de réflexion

Il ne suffit pas de dresser les avantages et les inconvénients de la digitalisation [2]. Encore faut-il proposer une stratégie et une démarche réalistes. On peut noter au préalable que le Ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a pris des mesures importantes et louables au niveau de la digitalisation et la transformation du système éducatif. Dans ce sens, nous proposons quelques idées :

### 3.1. Plan National de Digitalisation du Système Éducatif (PNSE)

Le plan de digitalisation du système éducatif marocain a été lancé en 2017. Cette initiative devrait s'accompagner de moyens humains et matériels. Le ministre actuel a donné des impulsions dans ce sens depuis 2019 [3].

### 3.2. MUN : Maroc Université, Numérique

À l'instar des autres pays, le Maroc doit procéder à la mise en place (et avec peut être une collaboration) de la plateforme FUN\*, une plateforme permettant la création de MOOCs très rapidement afin de résorber le retard enregistré. Cela est très possible : pour preuve, FUN a d'ores et déjà rattrapé son retard sur les mastodontes internationaux que sont coursera, Udacity et EdX.



## 22. Quel modèle de formation après le confinement ?



**Pr. Mohammed HALIM**

Faculté des Sciences de Rabat (FSR)  
Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et  
d'Analyse des Systèmes (ENSIAS)

Université Mohammed V de Rabat



**Pr. Bouabid EL OUAHIDI**

Faculté des Sciences de Rabat  
(FSR)

### 1. Constat

À l'heure où les débats liés à l'épidémie de coronavirus-19 dominent la scène nationale et internationale, et où tous les efforts se conjuguent pour faire face aux enjeux de cette crise, il est légitime de s'interroger sur le rôle de l'Université et de la formation dans l'accompagnement de cette dynamique. Préparer les nouvelles générations à affronter les grands enjeux d'aujourd'hui et de demain, figure parmi les principaux défis du secteur de l'éducation et de la formation.

À un niveau plus avancé, l'enseignement supérieur permet de **former des compétences responsables et de promouvoir la recherche scientifique** pour trouver des solutions aux problèmes de la société marocaine. Qu'en est-il alors des universités marocaines ?

La crise épidémique doit nous apprendre à ne plus fonctionner comme avant, et à nous convaincre de la nécessité de mener en urgence des actions qui seraient à la hauteur des défis à relever. La plupart des universités ont lancé, depuis le début de la crise, différentes initiatives, que ce soit au niveau de la formation (cours en ligne) ou de la recherche scientifique. Mais rares sont celles qui ont déployé des stratégies globales qui impliquent un changement au niveau de la gouvernance, de la politique sociale, de la formation et de la recherche.

En effet, l'Université a le devoir d'assumer sa responsabilité sociétale, dont les principes reposent sur les concepts de "contrat social" entre elle et la Société, de son rôle citoyen et de l'ancrage de la culture de l'éthique en son sein. Il est bien évident que l'Université est la plus apte à y répondre, puisqu'elle peut mobiliser une expertise variée en se basant sur les méthodes d'investigation et d'analyse. La question qu'on doit tous poser est la suivante : est-ce que la crise de coronavirus va modifier notre regard ou notre vision des missions de la recherche scientifique ?

Notre espoir est que cette crise puisse montrer à toutes les parties prenantes à quel point la Nature est fort complexe. L'épisode vécu actuellement est une véritable opportunité pour faire prendre conscience aussi bien aux citoyens, qu'aux chercheurs, de la nécessité de la formation et de la recherche scientifique. Autrement dit, même si d'autres priorités existent, elles ne doivent pas empêcher un effort soutenu dans tous les secteurs, y compris en sciences et techniques.

La formation constitue également un élément essentiel pour promouvoir l'importance culturelle, sociale et économique de la recherche. Elle permet d'assurer la formation au doute et à l'esprit critique et contribue à ce que les citoyens soient plus à même d'agir sur les évolutions du monde dans lequel ils vivent.

On parle aujourd'hui aussi d'une troisième mission des universités, qui a émergé ces dernières décennies et qui les oriente vers « le modèle entrepreneurial » [1]. Dans ce sens, l'université marocaine devrait encourager la création, en son sein, de structures susceptibles de soutenir les étudiants chercheurs porteurs de projets innovants dans leurs efforts de développement d'entreprises et de startups.



## Références

- [1] Pierre Breteau, [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/03/27/coronavirus-visualisez-les-pays-qui-ont-aplati-la-courbe-de-l-infection-et-ceux-qui-n-y-sont-pas-encore-parvenus\\_6034627\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/03/27/coronavirus-visualisez-les-pays-qui-ont-aplati-la-courbe-de-l-infection-et-ceux-qui-n-y-sont-pas-encore-parvenus_6034627_4355770.html)
- [2] Jean-PhilippeLouis, Coronavirus : H1N1, Ebola, Zika... comment se sont terminées les précédentes épidémies ? , lesechos.fr, Avril 2020, <https://www.lesechos.fr/idees-debats/sciences-prospective/coronavirus-h1n1-ebola-zika-comment-se-sont-terminees-les-precedentes-epidemies-1195474>
- [3] Céline Deluzarche, Dix maladies humaines transmises par les animaux, Futura-sciences Mars 2020, <https://www.futura-sciences.com/sante/questions-reponses/maladie-dix-maladies-humaines-transmises-animaux-13359/>
- [4] Julie Kern, Plus mortel que le coronavirus, Ebola continue de tuer, Futura-sciences, Janvier 2020, <https://www.futura-sciences.com/sante/actualites/ebola-plus-mortel-coronavirus-ebola-continue-tuer-79348/>
- [5] KristalinaGeorgieva., directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), <https://blogs.imf.org/2020/04/20/a-global-crisis-like-no-other-needs-a-global-response-like-no-other/>
- [6] Le portail de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics <https://www.economie.gouv.fr/facileco/crise-1929-et-grande-depression>.
- [7] Thierry Chevallier et Jean-François Giret, Dispositifs pédagogiques dans l'enseignement supérieur et insertion des diplômés, 29(1) | 2013 : Varia - printemps 2013. <https://journals.openedition.org/ripes/694>
- [8] Sun-Mi Kim et Christian Verrier, Le plaisir d'apprendre en ligne à l'université, implication et pédagogie, 2009, Edit. De Boeck Supérieur, <https://www.cairn.info/le-plaisir-d-apprendre-en-ligne-a-l-universite--9782804101909.htm>
- [9] Otto Peters, Concepts and Models of Open and Distance Learning, <http://www.c3l.uni-oldenburg.de/cde/found/peter98b.htm>
- [10] Matjaž Debevc, Andrej Tibaut & Ivan Gerlic, A model for open distance learning, *Informatologia* 36(4):289-295. January 2003, <https://www.researchgate.net/publication/255723778>
- [11] Models of Distance and Online Education, MOOCs, online courses, and blended courses, <https://www.aps.org/programs/education/conferences/distance/models.cfm>
- [12] Allen, J., & van der Velden, R. (Eds.). (2011). *The Flexible Professional in the Knowledge Society*. Higher Education Dynamics. DOI : 10.1007/978-94-007-1353-6

- Les temps de cours, TD et TP en présentiel seront réduits et les étudiants procéderont pendant ces séances juste à poser des questions et discuter de leurs points de faiblesse.
- L'enseignant prend son rôle de réorientation des idées reçues par l'étudiant sur les sujets spécifiques du cours ;
- La connaissance étant disponible sur le support digital, l'étudiant sera amené à développer une intelligence à savoir résoudre un problème spécifique à la matière par ses propres moyens cognitifs prérequis ;
- Le développement de la personnalité de l'étudiant suite à la prise de confiance en soi et le sentiment de participation à sa propre formation, ce qui le hisse au rang de formateur ;
- Les diplômés auront une bonne réputation et donc de meilleures opportunités d'emploi...

Les enseignants ont montré déjà une certaine adaptabilité, faisant intuitivement et collégialement ce qu'ils pouvaient pour l'intérêt des étudiants. L'enseignement à distance a permis de terminer l'année universitaire dans les circonstances du COVID-19 et montré une certaine efficacité dans d'autres pays. Chez nous, la question reste posée et ce mode montre bien des limites : il ne pourra remplacer complètement le contact direct avec les enseignants dans les locaux des universités. Maintenant, COVID-19 offre une chance au secteur de redéfinir ses relations avec le public et aux universités de réinitialiser leurs relations avec leurs corps enseignants.

La recherche scientifique, pilier phare du développement, connaît actuellement au Maroc, des lacunes dans la gestion de l'innovation au niveau institutionnel. Le contexte de ce papier n'est pas d'évaluer les politiques gouvernementales en matière de R&D suivies jusqu'à aujourd'hui mais seulement d'évoquer quelques difficultés et réflexions à même de nous aider à améliorer la situation. Un des points essentiels repose sur la typologie R&D qui doit être recentrée sur le soutien du leadership au sein des équipes de recherche (niches productives) dans les institutions publiques. Le deuxième plus important point réside dans le suivi des démarches à entreprendre et des qualités des chefs de file et des gestionnaires de la recherche dans leur capacité à développer la coopération internationale et leur potentiel à contribuer au développement local, afin qu'elle puisse bénéficier des efforts intellectuels et créatifs des chercheurs.

Les défaillances et défis auxquels sont confrontées nos universités peuvent se résumer, dans cette étape transitoire, aux points suivants :

- Assurer la relève des experts existants qui partent à la retraite, le transfert de technologies nécessite des compétences et des connaissances pour un meilleur emploi.
- Créer des secteurs compétitifs basés sur l'innovation et la valorisation des savoirs, la créativité et la génération d'idées originales observées à l'occasion du COVID-19, en a fait un exemple parlant dans notre pays.
- Renforcer la collaboration entre les différents secteurs institutionnels, (secteur universitaire, secteur collégial, secteur privé et entreprises).
- Réglementer les aspects relatifs à l'appropriation des résultats de la recherche entre l'université et le chercheur.
- Développer les actions d'identification des besoins en valorisation à l'échelle locale et internationale.

**En somme**, si les universités sont disposées à transmettre cette confiance aux enseignants, personnel de première ligne, l'enseignement supérieur post-pandémique pourrait être très différent. Le résultat final en serait des diplômés plus qualifiés à moyen terme. Cet effort sera une façon de redorer le blason et permettre une amélioration du capital humain de l'université marocaine face aux défis auxquels fait actuellement face le secteur de l'enseignement supérieur.

Déjà, les anciennes méthodes d'enseignement semblent largement dépassées. Y a-t-il vraiment eu autant de communication à distance ? Avons-nous été mieux responsabilisés pour autant par ce régime ? Avons-nous pu réellement améliorer nos méthodes et techniques d'enseignement ? Ce sont des questions qui méritent d'être soulevées à la suite des retombées du COVID-19 sur le milieu universitaire marocain. Des audits sur l'enseignement et la recherche tels qu'un sondage national auprès des étudiants et des enseignants, à l'instar de celui effectué par la présidence de l'UM5, pourrait répondre à ces questions. Peut-être avons-nous contribué à former une base de connaissances qui a permis de gérer la crise de manière spontanée et éviter ainsi que l'année universitaire ne soit menacée.

Les universités se retrouvent donc dans l'opportunité de réinventer leur place dans la société. Les admissions à l'université pourraient se dérouler de manière à permettre un plus grand accès bien orienté et beaucoup plus diversifié. Le passage à l'enseignement en ligne pourrait diminuer les séances en présentiel et faire varier davantage les programmes et les filières. Un espace actualisable, basé sur le savoir approfondi le plus rigoureux disponible, pourrait aider à regagner la confiance du public et à redorer la réputation de l'université.

Les modèles d'enseignement à distance sont déjà nombreux et pourraient s'avérer attrayants. Les étudiants veulent une technologie qui les rapproche des spécialistes du sujet qu'ils veulent apprendre et développer. Il est peut-être temps de faire en sorte que les enseignants accomplissent ces nouvelles tâches et soient pleinement valorisés. La précarisation ne doit plus miner le secteur de l'enseignement supérieur. Les nouvelles méthodes pédagogiques actives mettent en évidence la pertinence des capacités métacognitives et des stratégies de traitement de l'information par les étudiants. Les styles d'apprentissage sont en train d'évoluer de méthodes basées sur mémorisation à une approche plus constructiviste dans laquelle les concepts et les théories sont activement incorporés à un ensemble cohérent de connaissances. Dans une enquête quantitative récente, portant sur l'insertion des diplômés en Europe et au Japon, concernant 11000 diplômés cinq ans après l'obtention de leur diplôme, les résultats montrent que les diplômés issus du modèle d'apprentissage par la recherche et du modèle d'apprentissage par la formation professionnelle ont développé les niveaux de compétence les plus élevés [7].

L'enseignement donc par initiation à la recherche, modèle qui utilise intensément le contact à distance [8-12] favorisera plus l'intégration à l'emploi. La pérennisation de l'enseignement à distance orienté peut bien être une solution adéquate à une sortie de crise pour une gestion efficace et rapide de la crise redoutée. Cela nécessitera obligatoirement l'instauration de groupes de travail, en bonne et due forme, qui devraient comprendre des experts du matériel didactique, ingénieurs système pour le World Wide Web, graphistes, programmeurs de logiciels et techniciens de production vidéo. Si l'on considère que l'interaction homme-machine digitale est relativement acquise, nous pouvons produire des programmes d'enseignement ou d'apprentissage à distance efficaces.

La question de la mise à disposition du matériel et équipement informatique de réception pour les étudiants comme pour les enseignants peut être résolue par l'implication des forces vives de notre pays dont les opérateurs nationaux en télécommunication. Des exemples ont été menés par le passé et ont été d'une grande rentabilité pour nos étudiants.

Les effets positifs pressentis du mode d'enseignement à distance sont nombreux :

- La maîtrise des ordinateurs par les étudiants, qui est devenue un élément clé de la vie professionnelle et les entreprises recherchent toujours des diplômés possédant ces compétences ;
- L'augmentation de l'aptitude linguistique et le développement du comportement académique ;
- Les informations sur les ordinateurs sont abordables à tout moment qui convient l'apprenant ;
- La responsabilisation de l'étudiant à l'auto-formation ;

## 2. Impact économique et repli sur l'université

La crise de COVID-19 a provoqué un réel et énorme ralentissement de la majorité des activités dont l'activité économique et les activités de l'enseignement. Seuls quelques secteurs ont pu garder le cap et se développer, car ils bénéficient de l'accès aux nouvelles technologies et moyens pour faire face à la pandémie. Mais la plupart des organisations de toutes formes et tailles ont accusé un énorme coup et il semble que nous nous dirigeons inévitablement vers une grande récession mondiale. Des recherches longitudinales sur quelques pandémies vécues montrent qu'elles ont provoqué des effets négatifs sur le chômage et qui se sont prolongés à long terme. C'est une « crise pas comme les autres » a déclaré la directrice générale du FMI [5]. « Une baisse de l'activité économique mondiale à une échelle que nous n'avons pas connue depuis la Grande Dépression (1929) » [6]. Cette déclaration montre l'immensité de la crise pour les pays industrialisés et les conséquences néfastes sur le reste du monde.

D'autres défis, liés au chômage et aux problèmes financiers peuvent également se poser aux ménages et l'effet peut conduire à des conséquences plus graves sur le moral et la santé mentale des jeunes. Leur privation de l'éducation pendant une si longue période, peut induire des lacunes et entraîner une régression de leur niveau scolaire qui risque de se solder par des sanctions et impacter les chances, pour les plus grands d'entre eux de trouver ou conserver un emploi. L'impact sur la relation de l'enseignement au marché du travail n'est pas des moindres. Ainsi, les étudiants qui quittent cette année les bancs de l'université ne souffriront pas seulement d'avoir quitté leurs professeurs et leurs amis de promotion et d'avoir passé leurs examens dans des conditions anormales, mais souffriront beaucoup plus de la faible chance à trouver un emploi. En effet, ils viendront grossir les rangs des demandeurs déjà nombreux et qui peinent à trouver un emploi même avec une expérience préalable.

Cette situation aura pour conséquence l'augmentation du nombre d'étudiants à la rentrée prochaine vu que les jeunes auront tendance à vouloir rattraper le temps perdu et espérer acquérir plus de compétences afin de se protéger contre le sous-emploi ou le chômage. Nous devons nous attendre à un plus grand flux pour les études post-Licence ou post-BTS. S'ajoute à cela le nombre d'étudiants qui partent normalement à l'étranger et qui, face à la probable fermeture des frontières de l'Europe et des États-Unis, se trouveront obligés de se replier sur l'Université marocaine. Le nombre d'étudiants internationaux peut également connaître une forte baisse. Toutes ces raisons impliqueront une proportion plus élevée de jeunes diplômés qui tenteront de s'inscrire dans l'enseignement supérieur au Maroc. La récession du COVID-19 ne fera, par conséquent, qu'augmenter les tendances du marché national des études supérieures.

## 3. Réflexions sur l'amélioration des modes de l'enseignement et de la recherche au Maroc

Pendant cette période de confinement, les enseignants n'ont pas failli à leur devoir et ont fourni des efforts considérables, l'apprentissage ne s'est pas interrompu mais s'est poursuivi à distance. À bien des égards, COVID-19 tire le meilleur parti du personnel universitaire, son engagement envers l'éducation et le bien-être des étudiants transparaissant dans l'incertitude. Les séances de cours, de travaux dirigés et même de quelques travaux pratiques se sont concentrées sur les Smartphones, tablettes, ordinateurs et des chaînes de télévision. Les enseignants en direct de leur domicile ou à partir des espaces universitaires ont continué à fournir l'effort nécessaire afin de garder les étudiants en contact avec leurs matières. Dans les coulisses, un bon nombre de personnel administratif et de personnel informatique rendent tout cela possible. La plateforme de la Faculté des Sciences de Rabat (cours en ligne printemps 2020) a connu à elle seule pas moins de 1200 documents pédagogiques (Vidéo, ppt, pdf, ...), le chiffre à l'échelle de l'Université Mohammed V dépasse 8400 selon le bilan du mois d'Avril 2020. Des groupes se sont mis en place par les étudiants pour coordonner leurs études et constituer des forums où ils pouvaient se soutenir et se conseiller mutuellement.

## 21. Récession post COVID-19 : Nécessité de l'amélioration du capital humain de l'Université Marocaine

Pr. Abdeljebbar DIOURI

Faculté des Sciences de Rabat (FSR)  
Université Mohammed V de Rabat



### Contexte

Le présent papier est une réflexion sur la problématique d'une sortie de la crise de circonstance actuelle due au COVID-19, à moindres dégâts, pour l'Université marocaine. Il vient en réponse à la sollicitation louable de la Présidence de l'Université Mohammed V de Rabat pour publier un mémento. Le contenu pourra être utilisé dans un contexte de réflexion et de débat par les pairs. Les données présentées sont extraites de références sûres et très connues dans leurs domaines.

### 1. Pandémie du COVID-19

COVID-19 a déjà contaminé, selon les chiffres annoncés à ce jour, 4 Juin 2020, plus de 6.5 millions de personnes identifiées positives et a fait plus de 380 mille victimes à travers le monde [1]. Ce virus ne disparaîtra pas immédiatement d'après les spécialistes : « Les virus transmis par l'animal ne peuvent être éradiqués, car leur réservoir persiste » [2].

Sachant que 75% des maladies émergentes décrites chez l'Homme sont d'origine animale [3], et que ce n'est pas la première fois qu'un virus de ce type se propage dans le monde. La plupart de ces épidémies ont fait des pertes de vies humaines et continuent à subsister mais avec des fréquences relativement faibles. La dernière épidémie vécue est Ebola (2014-2016) dont le pic épidémique a fait 28 646 contaminés et 11 323 morts [4]. Pour l'DMS, la fin d'une épidémie correspond normalement à une période de 20 jours écoulés après que le dernier cas observé en isolement, ait été guéri ou décédé [2]. Les chiffres révélés jusqu'à ces jours pour le COVID-19 montrent la dangerosité de la pandémie et l'ampleur des répercussions futures sur la communauté internationale.

Confinement, silence de mort, moments de repli sur soi et de réflexion profonde sur les sens des comportements et des activités humaines, tels sont quelques aspects qui ont marqué cette période, l'une des plus occupées du calendrier académique. Les amphithéâtres sont habituellement pleins et les étagères des bibliothèques se vident pour les préparations aux examens de fin d'année. Les interactions des étudiants entre eux et avec leurs professeurs sont non-stop.

Cette année, c'est le silence, les bâtiments sont fermés et le personnel est interdit d'accès aux bureaux. Nous avons vécu un confinement inédit. Mais, heureusement, grâce aux efforts déployés et aux mesures prises à temps par les autorités compétentes et à la bonne prise de conscience de la gravité de la situation par la majorité de la population, les nombres des cas de contamination (8003) et des cas de décès (208) sont restés relativement faibles au Maroc jusqu'à ces jours où le taux de létalité de 2.59% est très inférieur par rapport à une moyenne mondiale de 5.9%.

La période de dé-confinement progressif risque de se prolonger en fonction de l'impact des mesures de ralentissement de la propagation du virus. Le retour à la vie normale risque également de prendre du temps et des cadences différentes sont attendues selon le contexte de chaque pays. La rentrée universitaire 2020-2021 sera inévitablement impactée par des mesures de distanciation et de barrière à mettre en place pour éviter les éventuelles nouvelles contaminations.





## Conclusion

La recherche-action en sciences de l'éducation serait d'un apport considérable pour établir des diagnostics rigoureux tenant compte de la complexité du rapport au savoir, et dans le but d'émettre des hypothèses concernant plusieurs solutions possibles, desquelles découlerait un plan d'action approprié à la bonne gouvernance de l'éducation et de la formation au Maroc. Les dimensions participatives et collaboratives de ce type de recherches conduiraient à la reformulation des concepts et à l'interrogation des à priori associés avec les modes d'enseignement/ d'apprentissage et le rapport au savoir. La communication des résultats d'analyse vers l'extérieur permettrait sans doute de valoriser des initiatives de réflexion et de recherche et de mesurer l'impact potentiel de ces résultats sur les orientations stratégiques de notre pays.

## Références et Bibliographie

- [1] COLOMB Jacques, Chevallard (Yves). — *La Transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigner*. In: *Revue française de pédagogie*, volume 76, 1986, pp. 89-91.
- [2] CHARLOT B. *Du rapport au savoir. Éléments pour une théorie*, Anthropos, (1997), Paris.
- [3] ROCHEX J.-Y. *Le sens de l'expérience scolaire*, PUF, (1995), Paris
- [4] WEBER, Max, *Économie et société*, PLON, 1971, Paris.
  
- ABENSOUR Corinne, SERGENT Bernard, Édith Wolf, TESTEFORT Jean-Philippe, (2007). *De la destruction du savoir en temps de paix*, Mille et une nuits, 2007, Paris.
- BAUTIER E. et ROCHEX J.-Y. « Apprendre : des malentendus qui font la différence », in *Les sociologues, l'école & la transmission des savoirs*, (2007), La Dispute, Paris.
- BAUTIER E. et ROCHEX J.-Y. *L'expérience scolaire des « nouveaux lycéens » : démocratisation ou massification ?* Armand Colin, (1998), Paris.
- CHARLOT B. BAUTIER E. et Rochex Y. *École et savoirs en banlieue et ailleurs*, Armand Colin. (1992) Paris
- DUBET F. et MARTUCCELLI D, *À l'école : Sociologie de l'expérience scolaire*, Seuil, (1996), Paris.

*Le Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation (1997) décrit ce rapport comme le « processus par lequel un sujet, à partir de savoirs acquis, produit de nouveaux savoirs singuliers lui permettant de penser, de transformer et de sentir le monde naturel et social ». Cette définition met en exergue les stratégies (actives et créatives) du sujet dans l'élaboration de son rapport au savoir qui s'institue et se régule tout au long de la vie, en tenant compte des facteurs et des contraintes qui surviennent.*

## **De nouveaux indicateurs à intégrer dans un référentiel innovant**

Dans cette optique, l'appropriation des dispositifs techno-pédagogiques par les enseignants, les effets d'accompagnement de ces dispositifs sur leurs options pédagogiques, leurs pratiques, leur développement professionnel et la performance des apprentissages sont, sans doute, de nouveaux indicateurs de compétences qu'il faudrait intégrer dans un référentiel innovant.

L'état de confinement dicté par la pandémie du COVID-19 permet de générer un ensemble de questionnements : comment amener l'enseignant à penser autrement la situation pédagogique conventionnelle, au sein d'un espace, avec une présence physique et un temps réel ? Comment amener les apprenants à imaginer ce que c'est qu'apprendre en dehors de l'ensemble des contraintes quotidiennes de la scolarisation : déplacements, horaires contraignants, lieux, consignes à court terme, travail présentiel suivi et guidé ? Pourquoi savoir à partir de l'acte exclusif de la transmission ? Lorsque ces questions sont posées, devraient-elles révéler la franchise, la naïveté ou plutôt un manque de respect et de confiance envers l'institution scolaire ?

Il y a là des indications apparentes d'une transformation profonde qui peut être imaginée dans les années à venir, et il est temps de repenser l'enseignement / apprentissage à l'ère de l'intelligence sociale. La communication entre l'enseignant et l'apprenant et leurs rapports au savoir attendent que de nouveaux principes théoriques et méthodologiques soient interrogés et intégrés dans le métier de l'enseignement et de la recherche au profit de l'apprenant d'aujourd'hui et de demain.

## **De l'enseignement transmissif au développement des compétences transversales**

Faisant écho à une conversion de posture et de fonction, le concept de « rapport au savoir » devrait être intégré dans la formation des enseignants, dans les programmes et dans l'agir professionnel des enseignants et des apprenants. Pour qu'il soit prometteur, ce changement de paradigme doit passer par un processus rigoureux de collecte et de traitement d'information.

Du reste, cette conception du rapport au savoir bouleverserait les dimensions traditionnelles du triangle didactique (enseignant, savoir, apprenant) initié par [1] dans le sens où elle permet de personnaliser, à un moment particulier de l'histoire de l'individu, dans un lieu et un espace particulier, son rapport aux autres, au monde et au soi-apprenant [2].

Du point de vue de la recherche en sciences de l'éducation, il est opportun de dépasser l'engouement que suscite ces questions et d'opérationnaliser plus concrètement la réflexion sur le rapport au savoir en contextes socio-éducatifs [3]. En effet, les institutions scolaires et universitaires peuvent transformer le rapport aux savoirs des apprenants en difficulté. Les actions de recherche devraient œuvrer dans cette perspective, de manière à repenser les rôles sociaux prescrits par le système éducatif et à intégrer les stratégies d'adaptation et d'accommodation individuelles dans leur interaction avec le monde et avec le savoir [4]. Ces stratégies initieraient de nouvelles constructions par les apprenants et leurs « maîtres » eux-mêmes, en se focalisant sur le processus d'assignation réflexif de sens aux savoirs et aux situations d'enseignement et d'apprentissage.

## 20. Crise pandémique (COVID-19) et nouveau rapport au Savoir pour l'Éducation de demain

Pr. Mohammed BOUCHEKOURTE

Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE)  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

L'humanité fait face à une épreuve brusque et difficile. Tout en dévoilant les fragilités du libéralisme mondialisé, la crise sanitaire du nouveau coronavirus interpelle les penseurs de toutes les disciplines et sollicite leurs contributions à faire des analyses concrètes et à proposer des solutions pertinentes dans un contexte dominé, pour longtemps, par le phénomène de la « pensée unique ».

Après la déclaration de la crise pandémique par l'organisation mondiale de la santé, un état d'urgence sanitaire, presque à l'échelle planétaire, a prescrit le confinement des populations. Cette situation a imposé différentes contraintes au fonctionnement normal des branches d'activités socioéconomiques.

Des discours et des voix multiples s'élèvent pour médiatiser les manifestations et les incidences de cette crise à tous les niveaux. Toutefois, il serait primaire de réduire la réflexion liée à l'actuelle crise à de simples prestations cloisonnées proposant des scénarios destinés à assouvir d'un côté l'avidité des médias et, d'un autre côté, les interrogations et les exclamations du grand public. Ainsi la grande complexité de la pandémie exige une réelle combinaison d'outils appropriés à la multi dimensionnalité du phénomène en rapport avec la multiplicité des données en jeu. Par ailleurs, la perplexité du public face à l'hétérogénéité et à la masse des informations semble déclencher de nouvelles attitudes afférentes au traitement de l'information. Ces changements permettent de délibérer d'une part la nature et les visées des informations et, d'autre part, le rapport des instances émettrices et cibles au savoir sur le monde.

De par cette caractéristique de croisement des angles de vue, les chercheurs en sciences sociales, en l'occurrence les sciences de l'éducation, pourraient analyser les incidences de cette pandémie planétaire quant à l'évolution affectant perpétuellement le rapport des sociétés et des individus au savoir.

### Une intelligence sociale qui façonne le rapport au savoir

Le domaine de l'éducation et de la formation est inévitablement affecté par ces changements. En effet, le développement indéfectible d'une « intelligence sociale » semble façonner, de manière éditée, le rapport au savoir pour ainsi reprendre l'expression de Bernard Charlot qui le fait correspondre à « *un ensemble d'images, d'attentes et de jugements qui portent à la fois sur le sens et la fonction sociale du savoir et de l'école, sur la discipline enseignée, sur la situation d'apprentissage et sur soi-même* ».

Il faudrait reconnaître que les contraintes de distanciation sociale imposées par « le COVID-19 » ont interpellé l'enseignant et l'apprenant et les ont exhortés à réfléchir sur les nouvelles modalités susceptibles d'optimiser les processus d'accès aux savoirs. C'est dire que cette distanciation, accentuée par l'immatérialité de l'espace et du temps pédagogique, amène l'enseignant à repenser son autorité et ses actions et de mettre en avant une nouvelle posture de ses apprenants appelés, dès lors, à nouer de nouveaux rapports aux savoirs et à leur mode d'appropriation.



Pour ce faire, nous proposons, sans souci d'exhaustivité, trois pistes qui seraient capables de contribuer au rééquilibrage de l'action éducative.

- La première concerne le **développement de l'attitude auto-évaluative chez les élèves et les étudiants**. L'expérience du confinement a montré combien l'autonomie d'apprentissage est importante à l'ère du numérique. Toutefois, ceci doit passer d'abord par un renforcement de l'acquisition des méthodes de travail scolaire et universitaire (construction, questionnement appropriation...). Ensuite, il est primordial que nos élèves et étudiants sachent faire preuve d'esprit critique pour ne pas être "manipulés". Pour ce faire, il faudra reconsidérer l'erreur dans le processus d'apprentissage et formuler davantage de projets personnels qui permettront progressivement de se défaire de la dépendance de l'enseignant.
- La seconde piste consiste à **renforcer la posture de l'enseignant réflexif**. Il est évident que l'autonomie que tous les enseignants appellent de leurs vœux ne pourra réussir que si l'enseignant est incité à réfléchir continuellement sur les aspects de sa pratique professionnelle. Faut-il le rappeler, une attitude d'autoévaluation de l'apprenant va de pair avec une "auto-socioanalyse" de l'enseignant.
- La troisième piste s'avère complémentaire et entend **mettre en avant l'épanouissement de l'apprenant comme celui de l'enseignant**. Il s'agit, d'une part de renforcer l'équilibre et la cohérence dans l'exercice du "métier" d'élève en permettant à ce dernier de développer une singularité marquée de l'empathie et d'autre part, d'accentuer la reconnaissance du sentiment de compétence et d'efficacité chez l'enseignant.

Au final, les quelques questions posées, et pistes balisées nous ont permis d'interroger le réel éducatif du temps de la pandémie, voire d'en tirer les enseignements nécessaires. Loin des logiques angulées dans les angoisses triviales ou dans le paroxysme du désespoir, c'est la lucidité qui reste de rigueur.

## Bibliographie

- [1] Becker, Ulrich. « La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité ». (Tr) Bernardi, Laure. Flammarion, 2008. 512 p.
- [2] Latour, Bernard. « Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique ». La Découverte Poche / Sciences humaines et sociales n°26, 1993. 210 p.
- [3] Dupuy, Jean-Pierre. « Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain ». Points, Essais, 2004. 224 p.
- [4] Morin, Edgar. « Pour une crisologie », L'Herne Carnets, 2016. 72 p.
- Fabre, Michel. « Ecole et "post-vérité" », Revue française de pédagogie [En ligne], 204 | 2018. URL : <http://journals.openedition.org/rfp/8424> ; DOI : 10.4000/rfp.8424
- Morin, Edgar. « Un festival d'incertitudes », Entretien avec Truong, Nicolas. Le Monde, 20 Avril 2020.

## Apprendre à l'ère de la pandémie : défis de connectivité et de discernement

Des lieux de savoir sine die et violemment fermés ! Cela ne peut que susciter de la désolation. Sans précédent, la crise actuelle porte en son sein d'innombrables répercussions sur la relation au savoir.

La pandémie et le confinement social qui en résulte entraînent un changement radical du cadre habituel de la vie des jeunes gens et ce, sur les plans physiologique, psychologique et émotionnel. Par conséquent, en l'absence de démarche cathartique et plus humaine, le virus, une fois passée la phobie dont il aura marqué les esprits, risque d'engendrer bien de jeunes désemparés et désorientés. Ces derniers, en manque de discernement, seront incapables de comprendre le réel que nous vivons, encore moins de l'expliquer.

Le paradigme pédagogique dans lequel nous puisons, depuis plusieurs années, prépare-t-il nos élèves et étudiants à la résilience ? Comment des élèves en difficulté pourraient-ils apprendre dans un contexte d'adversité ? Comment faire pour que des périodes de confinement soient empreintes d'intelligence et de sagacité ?

En dépit des différentes réformes de l'action éducative et des logorrhées de discours qui peuvent les accompagner, il est temps de transformer une contrainte, la crise actuelle s'entend, en un véritable catalyseur de changement. C'est d'ailleurs en se situant dans l'esprit de l'après pandémie que les "décideurs" sont appelés à agir en replaçant le curseur là où il doit être fixé : développer une autonomie (pas en termes absolus) de l'apprenant (élève et étudiant) au service de la construction des savoirs et non pas de leur simple restitution.

L'autonomie permet d'emprunter un chemin d'apprentissage heuristique, voire de prévenir toutes sortes de dégâts engendrés par un accès démesuré aux services de la toile. C'est aussi l'autonomie qui immuniserait nos enfants et certains adultes dans les moments où les fake news sont légions.

Par ailleurs, pour faire face à la perturbation éducative causée par le COVID-19, l'autorité gouvernementale chargée de l'éducation a, dans l'urgence, déployé des solutions d'enseignement à distance. Cet effort louable d'assurer un minimum de "continuité pédagogique" se fait dans un contexte marqué par de nombreux défis.

En effet, loin d'être la solution miracle, l'enseignement à distance peut éventuellement exacerber certaines inégalités sociales. Un tel mode d'enseignement ne peut pas réussir en ignorant les disparités de l'offre (public/privé), du milieu (urbain, périurbain, rural, rural reculé), du genre (garçon/fille) et celles relatives à l'apprentissage des langues (mono/bi/plurilinguisme).

A cet égard, il ne faudra donc pas sous-estimer les écueils d'équipement (manque de matériel informatique indispensable, difficulté d'accès à Internet ou afflux massif des connexions...). Ajoutons à cela que le basculement immédiat et rapide vers le numérique révèle les limites de la formation des enseignants, le degré de complémentarité entre les manuels scolaires et les ressources en ligne, et enfin, le cas des élèves déboussolés, car livrés à eux-mêmes et dépourvus de l'accompagnement d'adultes instruits.

## Rééquilibrage de l'action éducative et investissement dans l'autonomie

Que nous enseigne, en effet, la fracture abyssale de l'action éducative causée par la COVID-19 ? Fondamentalement ceci : un investissement inconditionnel dans les pratiques éducatives qui stimulent la pensée personnelle des élèves et des étudiants, lesquelles pratiques déboucheraient sur une connaissance pertinente du monde d'aujourd'hui, comme de celui de demain.

## 19. L'Éducation à l'épreuve des incertitudes : Vers un changement de paradigme

**Pr. Youssef NAIT BELAID**

Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE)  
Université Mohammed V de Rabat



### Contexte Général

À l'heure du spectre du coronavirus et de ses conséquences funestes, l'École, comme d'autres institutions, se voit interrogée sur sa capacité à faire face aux incertitudes. Au Maroc, à l'instar de plusieurs pays dans le monde, le risque de se faire emporter par la crise pourrait mener vers un entendement réducteur de l'action éducative à travers des configurations "incertaines" (continuité pédagogique, enseignement à distance...).

Or, le fléau du Coronavirus (particulièrement ses incidences sur le droit à l'éducation) est venu montrer qu'il est temps de sortir du précipice des paradigmes éducatifs classiques. L'enjeu est désormais de taille : comment former un citoyen capable, loin du prêt-à-penser, d'appréhender un monde troublé ?

### Éducation et pandémie : début d'une défection...

Au moment des grandes épreuves, le rapport au savoir, comme forme de rédemption, prend une résonance particulière. Cela dit, tout effort de penser l'après pandémie ne peut que renforcer la légitimité sociale de la connaissance et, en même temps, la posture du chercheur universitaire. C'est dans cet esprit de circonspection et de clairvoyance que nous souhaitons prolonger la réflexion engagée par l'Université Mohammed V. Il s'agit, sans prétendre épuiser la question, de porter un regard sur les répercussions de la pandémie actuelle sur l'éducation et, en même temps, explorer quelques pistes de changement éventuel de la "matrice" éducative.

Propagée de manière foudroyante (plus de 6 millions de personnes contaminées et 371 700 morts selon l'OMS), la pandémie en question est en train de déployer ses ailes de mauvais augure sur toute la planète. À côté de la course mondiale (laboratoire, industriels, universités...) pour trouver d'arrache-pied un remède au COVID-19, les sciences humaines et sociales tentent aussi d'appréhender les réalités pandémiques, et ce, grâce au cumul des différents cadres d'analyse : société du risque [1], alternative au postmodernisme [2], catastrophisme éclairé [3], crisologie [4], etc.

De nos jours, beaucoup de chercheurs s'ingénient à comprendre et à expliquer les nouveaux risques concomitants à la condition humaine. Ils rappellent tous, pour peu qu'il en soit besoin, la fracture qui s'opère à l'intérieur de la postmodernité. Qu'en est-il de l'éducation ? L'épidémie a réussi à générer des désastres encore plus grands que ceux comptabilisés en termes de morts. Ses implications socio-économiques sur l'accès aux services de l'éducation sont périlleuses. Selon l'UNESCO, près de 900 millions d'enfants et de jeunes sont affectés par la fermeture des écoles et universités.

Une situation inédite au Maroc, car plus de 8 millions d'élèves et étudiants sont victimes de la fermeture, même temporaire, des écoles et des universités. Ce qui ne manque pas d'approfondir les inégalités et de frapper de plein fouet la construction du lien social chez cette frange de la société.





## Partie III

Impact sur l'Éducation :

Le "Paradigm Shift" de l'Enseignement  
à Distance

- Intégrer les démarches RSE dans les PME, constituant l'essentiel du tissu économique marocain et encourager les entreprises à publier un reporting RSE afin de participer au devoir de transparence. Dans ce sens, les entreprises de plus de 500 salariés doivent publier un rapport extra-financier qui renseigne sur les résultats annuels intégrant les risques sociaux, économiques et environnementaux.
  - Encourager les nouvelles formes d'entrepreneuriat inclusif ou d'entrepreneuriat durable, visant la réduction de l'exclusion sociale et du marché du travail et l'atténuation des inégalités. Dans le même sens, identifier les objectifs sociaux prioritaires (maintien des emplois, accès aux services essentiels, garantie de conditions de travail adaptées au contexte de la pandémie et la recherche de l'autonomie financière).
- **Recommandations d'ordre opérationnel**
- Sensibiliser et vulgariser les comportements et les principes de cette démarche, et ce à l'échelle nationale et régionale afin d'impulser cette démarche sur le territoire en engageant également un dialogue multi-acteurs (pouvoirs publics, société civile, collectivités locales et partenaires sociaux).
  - Mobiliser les chercheurs et le monde académique afin de former des entrepreneurs responsables dans le cadre de cycles de formation publique ou privée, dans un objectif d'impulsion des démarches et principes de la RSE.
  - Renforcer les partenariats en matière de RSE avec les institutions nationales et internationales ayant pour vocation la promotion des droits sociaux, de l'emploi, des droits de l'Homme et de la PME,...

Il est à noter que l'ensemble des recommandations formulées ci-avant ne sont pas exhaustives et visent à exprimer les actions les plus prioritaires à engager pour sortir de la crise actuelle du COVID-19.

**Pour conclure**, nous invitons tous les organisations publiques et privées à s'engager dans une réelle dynamique de RSD en l'intégrant dans leurs stratégies, et en engageant une concertation et un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes pour participer tous à la reconstruction d'une économie résiliente, responsable et durable, à même de corriger les inégalités. Ainsi, l'éthique, l'équité, la responsabilité et la solidarité de l'ensemble des parties prenantes doivent être des composantes incontournables pour réussir ce projet. Notons enfin que la RSD prend tout son sens face à cette pandémie et constitue plus que jamais une démarche pour la pérennisation, la durabilité et la résilience des organisations marocaines. Un modèle de développement marocain peut ainsi être conçu, sur la base de soutien mutuel et de prospérité collective tel que prévu par les objectifs de développement durable des Nations Unies, en tirant des leçons de la pandémie.

## Bibliographie

- BOWEN, H. R. Social responsibilities of the businessman. New York : Harper & Row, 1953.
- CLARKSON, M. B. E. A stakeholder framework for analyzing and evaluating corporate social performance." Academy of Management Review.1995.
- DEJOUX C. Gestion des talents : La GRH d'après-crise. Edition Dunod, 2010.
- FREEMAN, R. E. Strategic Management: A stakeholder approach, Boston, Pitman: 1984.
- MERCIER, S. L'éthique dans les entreprises. La Découverte, Collection Repères, 2004.
- CAPRON, M. et QUARIEL-LANDIZELEE, F., la responsabilité sociale d'entreprise, Editions la découverte, Paris.2007.
- Driscoll et Starik, The Primordial Stakeholder: Advancing the Conceptual Consideration of Stakeholder Status for the Natural Environment. Journal of Business Ethics, 2004.
- IGALENS, J., et GOND, J.-P. La Responsabilité sociétale d'entreprise. Paris, collection.2008.
- PAILLE P. et VALEAU P., La rétention des employés professionnels dans l'organisation : le rôle médiateur de la citoyenneté organisationnelle," Revue. Gestion des ressources Humaines., no. 3, 2013.
- TCHANKAM, J, la pratique de la Responsabilité sociétale et ses implications dans l'entreprise, Edition : Gestion, 2000.

**Webographie** : <https://www.cgem.ma> - <https://www.ces.ma> - <https://www.cnt.ma> - <https://www.hcp.ma>

Afin de s'acquitter pleinement de leur responsabilité sociétale, les organisations sont tenues d'engager en étroite collaboration avec leurs parties prenantes<sup>2</sup> un processus intégrant des préoccupations sociales, économiques, environnementales, et éthiques dans leurs activités.

De plus, la gouvernance doit être un impératif de bonne gestion et comprendre les règles et les structures mises en place pour assurer la transparence de son fonctionnement. S'appuyant sur un processus décisionnel efficace et un pilotage avec l'ensemble des Parties prenantes, la RSE doit être fondée sur des valeurs fondamentales de tous les domaines d'intervention : éthique, équité, solidarité et transparence.

Pour atteindre ces objectifs, il est recommandé de prendre en compte les recommandations ci-après. Les recommandations formulées se manifestent à un triple niveau : stratégique, organisationnel et opérationnel.

**- Recommandations d'ordre stratégique :**

- Consolider le rôle de l'État et des autorités publiques en formalisant leurs engagements en faveur d'un développement inclusif<sup>3</sup> en encourageant la mise en œuvre des stratégies de RSE à l'ensemble des parties prenantes (société civile, tissu économique, monde académique et médias. En ce sens, l'engagement de l'État est un levier important pour une mise en œuvre réelle de la RSE.
- Formaliser les engagements des structures publiques vers la RSD par l'établissement d'une Charte de l'administration responsable. Dans ce sens, l'État ne peut ignorer dans sa gouvernance et sa gestion son rôle d'employeur et ce par le maintien des emplois et le respect des droits fondamentaux des personnes au travail, et la santé et sécurité au travail, ainsi que la prise en charge des maladies du COVID-19.
- Renforcer le dispositif réglementaire lié à l'application des démarches RSE et ce par l'établissement des lois, de prise des mesures légales, ou même d'octroi des stimulants fiscaux et autres, susceptibles d'aider les organisations pour sortir de cette crise actuelle.
- Octroyer des moyens financiers aux ONG spécialisées dans le développement durable, et enfin
- Donner l'exemple en intégrant la démarche RSE dans les administrations et les entreprises publiques.

**- Recommandations d'ordre organisationnel :**

- Institutionnaliser la RSE en intégrant les dimensions sociétales au niveau des stratégies sectorielles et programmes gouvernementales de développement du Maroc, notamment par la mise en œuvre de la stratégie nationale du développement durable.
- Encourager la CGEM à consolider la dynamique de durabilité engagée par les entreprises labellisées et soutenir dans la même lignée le label RSE<sup>4</sup> en tant que référence nationale assurant la promotion des principes de la RSE afin d'élargir le périmètre à l'ensemble des parties prenantes y compris les partenaires sociaux.
- Renforcer le dialogue avec les parties prenantes notamment à travers une communication responsable<sup>5</sup>, éthique et transparente en vue de répondre aux besoins des parties prenantes. Une communication responsable est l'apanage de l'organisation durable qui s'adapte aux changements.

---

<sup>2</sup> Freeman définit une partie prenante comme « tout porteur d'intérêts individuels ou collectifs, matériels ou symboliques, qui peut être affectés par les décisions de l'entreprise mais qui peut aussi exercer un certain pouvoir sur elle ».

<sup>3</sup> Le développement inclusif est fondé sur l'idée selon laquelle le développement économique est important mais pas suffisant pour générer une augmentation durable du bien-être, qui suppose un partage équitable des dividendes de la croissance entre individus et groupes sociaux.

<sup>4</sup> Le Label CGEM pour la RSE est une distinction par laquelle la CGEM reconnaît l'engagement des entreprises en matière de RSE et son intégration dans leur stratégie managériale et leurs opérations quotidiennes.

<sup>5</sup> La démarche de communication responsable consiste à repenser le positionnement d'une organisation en termes de communication, pour l'orienter vers des sujets d'intérêt général comme l'environnement ou l'impact social. Là où une communication traditionnelle consiste à parler de l'organisation et de ses activités, la communication responsable vise avant tout à mettre en avant la façon dont l'organisation, grâce à ses activités, contribue à créer de la valeur partagée, de l'impact positif ou contribue à l'intérêt général.

Nationale du Tourisme a évalué l'impact de cette crise sanitaire à 34,1 milliards de DH de perte en termes de chiffre d'affaires (C.A) touristiques en 2020 et de 14 milliards de DH de perte en termes de C.A pour l'hôtellerie, avec une chute globale de près de 6 millions de touristes, entraînant une perte totale de 11,6 millions de nuitées. 500.000 emplois et 8.500 entreprises seraient menacés au minimum, alors que l'impact sur le C.A. en devises du secteur risque d'être lourd.

Dans un communiqué à l'Agence économique Bloomberg, A. LAHLIMI ALAMI, Haut-Commissaire Plan (HCP), a déclaré qu'il s'attendait à ce que l'économie marocaine atteigne son plus bas niveau en 20 ans et à cause principalement de la sécheresse et de la propagation du coronavirus. De ce fait, le HCP a dû réduire d'un tiers ses prévisions concernant le taux de croissance de l'économie marocaine pour 2020 à 2,2%.

## **La RSD : une solution en réponse à la crise du COVID-19**

Suite à cette crise, le gouvernement marocain a mis en place, et en urgence, un ensemble de dispositifs visant le soutien et l'accompagnement des organisations et des citoyens. À cette réaction s'est conjuguée une série de dispositifs mis en place par certaines entreprises, associations, collectivités ainsi que d'autres personnes qui se sont fortement engagées. De nombreuses organisations ont contribué à la gestion de cette crise sanitaire, en assurant la continuité des activités essentielles, notamment l'alimentation, le transport et les services, etc., et en multipliant les initiatives entreprises.

En effet, de nombreuses organisations privées et publiques ont fait preuve de réceptivité sociale en s'adaptant au contexte actuel et en protégeant leurs salariés quand l'activité sur site devait être maintenue. Elles ont aussi contribué au bien général en apportant du soutien aux personnes vulnérables, en réorientant leurs chaînes de production pour répondre aux besoins plus urgents, notamment l'ouverture d'usines pour produire les masques de protection au profit des citoyens, et, également, en limitant les dividendes ou en réduisant les rémunérations de leurs dirigeants.

La RSD est une démarche autrefois perçue comme un moyen de publicité et/ou utilisée à des fins de communication. Avec le COVID-19, le temps est venu pour les organisations de se montrer digne d'une mission sociétale d'intérêt public pour l'ensemble de la communauté dans une vision de construction d'un avenir moins fragile socialement, moins vulnérable économiquement, tout en protégeant l'environnement.

La RSD, et en particulier sa composante RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises), doit constituer un véritable levier pour le redémarrage durable de notre économie marocaine, notamment en contribuant à la prévention des risques potentiels et à la maîtrise des impacts de l'activité via la prise en considération du long terme. Elle doit ainsi favoriser l'élaboration d'un projet collectif de sortie de cette crise, pour atteindre les objectifs du développement durable.

## **Quel environnement pour que la RSE joue pleinement son rôle à l'épreuve du COVID-19**

Aujourd'hui, pour que la RSE puisse jouer pleinement son rôle dans la sortie du COVID-19, elle doit commencer à s'imposer véritablement dans les modes de fonctionnement et organisationnels. Ceci est tributaire d'une combinaison d'objectifs à la fois organisationnels, juridiques et contextuels. Pour ce faire, il faudrait au préalable que les organisations respectent la législation en vigueur et les conventions collectives conclues entre les partenaires sociaux.

Au Maroc, il n'existe pas de loi qui oblige les organisations à mettre en place une stratégie RSE. Toutefois, de nombreux États tels que la France, l'Inde et la Chine ont développé un corpus réglementaire qui encadre la RSE en incitant les organisations à être plus responsables.

## 18. La Responsabilité Sociétale des Organisations à l'épreuve du COVID-19

**Pr. Safa CHERKAoui**

Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE)  
Université Mohammed V de Rabat



À l'heure où la pandémie du COVID-19 sévit dans le monde entier, plaçant les grandes économies en difficulté, la responsabilité sociétale des organisations (RSO) est devenue aujourd'hui un sujet d'actualité et qui mobilise aussi bien les réflexions que les initiatives. Cet article a pour objectif d'apporter une contribution modeste au débat sur cette thématique et ce sous l'éclairage de l'exploration des pratiques et démarches RSO mises en œuvre au Maroc et des apports résultants de cette perspective.

### **COVID-19 : la responsabilité sociétale des organisations est en jeu**

La RSO est « un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire ».

La RSO fait aujourd'hui partie intégrante du discours sur le développement durable. Le rôle des organisations par rapport aux enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques étant de plus en plus mis en avant, leur responsabilité est au centre des préoccupations de la société civile, des gouvernements, des organisations internationales, et du monde académique. La RSO se trouve ainsi en première ligne, compte tenu de la crise actuelle du COVID-19, et des défaillances qu'elle a pu révéler au niveau :

#### **La Planète**

Selon Global Carbon Project, depuis l'instauration des mesures de confinement dans plusieurs pays pour faire face à la pandémie du COVID-19, les nuisances (pollution de l'air et bruit) ont significativement diminué. Une première analyse de Carbon Brief<sup>1</sup> indiquait que l'épidémie qui avait paralysé une grande partie de la Chine avait également réduit les émissions de CO<sub>2</sub> du pays de 25 % (soit 6 % au niveau mondial).

#### **Des Hommes :**

Les salariés représentent les acteurs les plus touchés par cette crise planétaire considérable : pertes d'emplois, télétravail, réduction de salaire, etc. Cette période de crise inédite a permis d'accélérer la transformation digitale des organisations marocaines. Cette conduite de changement s'est traduite essentiellement par la mise en place de mesures RH adaptées aux besoins du personnel travaillant à distance, telles que le renforcement des outils de visio-conférences sur différentes plateformes accessibles (teams, Google meet, etc.), la formation à distance (e-learning, Mooc...) et la mise en application de bonnes pratiques de management à distance permettant la continuité de l'activité des organisations.

#### **De L'Économie**

L'impact de cette crise sur l'économie du pays est sans précédent. On a pu constater un impact négatif sur les marchés boursiers et des secteurs tels que le tourisme, l'industrie, la construction, etc. Une étude faite par la Confédération

<sup>1</sup> <https://www.carbonbrief.org>



## - Les médias et les formes de médiation

Dans le but d'agir sur les comportements à adopter en communauté, l'information du citoyen est la seule voie empruntée par les officiels et par d'autres acteurs producteurs de contenus informationnels sur les risques de la pandémie. Le choix de cette information, ainsi que ses supports, occupent une place centrale dans la gestion informative des crises.

L'essentiel de la couverture médiatique est centré sur la prévention et la sensibilisation, qui fait intervenir les experts et les décideurs garant de la santé des citoyens et de la continuité des services de l'État. La couverture médiatique oppose la temporalité des acteurs publics, acteurs du terrain et de la parole médiatique, des « confinés » qui suivent la lutte contre le coronavirus à travers les écrans, et dans une moindre mesure, la mésaventure des « covidés » dont on attend la guérison et qui sont moins couverts par les médias classiques et les réseaux numériques. Si la multiplication des canaux médiatiques permet de diversifier les approches et les points de vue, elle peut être aussi à l'origine du risque de désinformation de la population.

De manière générale, les stratégies médiatiques tendent vers le renforcement des capacités pour la prévention des risques et le contrôle de l'information du COVID-19, la préparation des plans d'intervention post-pandémique et l'harmonisation des stratégies de communication. Cette tendance permet d'aider les décideurs à améliorer l'efficacité et la gouvernance de la crise sanitaire et de créer les capacités requises pour prévenir et contrôler efficacement la transmission du coronavirus.

## - Opinion publique, médias et Fake-news

La sur-médiatisation augmentée du confinement alimente les rumeurs et les théories du complot sur l'origine du virus, l'avenir du contrôle de l'humanité par les vaccins 5.0 (vaccins réactifs à la 5G). Plusieurs thèses qui prônent le complot surgissent avec des risques en termes de santé mentale et de mises en danger de soi et d'autrui.

L'importance d'une communication avérée, fondée et basée sur des sources sûres, s'impose dans ces moments d'incertitude et d'incohérence, provoqués par la rupture brutale du cours habituel de la vie. Il s'agit ici d'une attitude qui requiert la diversification des ressources et des intervenants, ainsi que l'association du monde académique interdisciplinaire, garant de l'objectivité.

## Conclusion

La communication de risques et de crises permet de réduire les rumeurs et d'atténuer leurs impacts sur les citoyens, et ce malgré le caractère d'urgence et parfois de contradiction marquant l'intervention des décideurs. La prise de conscience de l'importance de la communication de crise et la gestion des risques sanitaires se prépare, avec des outils et des moyens politiques de communication adéquats. Est privilégiée une dimension intégrée et agrégative des interventions des acteurs de la gouvernance de crise qui lève les incertitudes et les ambiguïtés communicatives.

## Bibliographie

- Faillet Caroline. « *Décoder l'info : comment décrypter les fake news ?* ». Paris. Éditions Bréal. 2018
- Ollivier-Yaniv Caroline. « *La Communication publique sanitaire à l'épreuve des controverses* ». dans Hermès. La Revue 2015/3 (n° 73). pages 69 à 80
- Huyghe François-Bernard. « *Fake news : la grande peur* ». VA éditions, 2018, 148 p.
- Marion Brasseur et Bernard Forgues. « *Communiquer en temps de crise* », Revue Française de Gestion. Volume 28, N° 137, janvier-Mars 2002, pp. 61 à 70.
- Michel Fournet et Jean-Louis Martin, « *La crise : Risque ou chance pour la communication ?* ». Paris, L'Harmattan. 1999
- Libaert Thierry, « *La communication de crise* ». Dunod-Topos. 2001. 4ème édition 2015
- OMS. « *Communication du risque pendant les urgences sanitaires* ». 2018 : <http://apps.who.int/iris>.

La plupart des médias s'emparent de cette situation de crise pour servir de canaux et d'espace de débat à l'échelle planétaire : un seul sujet d'actualité occupe les esprits et autour duquel tous les flux d'information se concentrent, en polarisant à la fois la vérité et les *Infos*.

#### - Les statistiques et bourse aux chiffres

Toute période de pandémie pourrait créer des constructions mentales de la relation à l'autre. La communication comme lien social devrait y être « masquée ». Une certaine méfiance s'établit dans les interactions, encore présentes dans l'espace public, telles que les informations relatives à l'approvisionnement en produits, l'assurance du service minimum, le nombre de contaminés, de morts, de testés, d'hospitalisés, de lits disponibles, de lits occupés, de places aux urgences, de comparaison entre pays, etc. Il y a de quoi donner le tournis aux médias.

Dans ce contexte de communication de crise, les statistiques ont un poids lourd dans la balance du maintien de l'équilibre social : d'un côté, les impératifs de la transparence et de droit à l'information, et de l'autre, la réalité et la disponibilité de l'information quantifiée.

#### - La naissance d'un réseau d'information parallèle

La période du confinement a vu exploser l'usage des technologies de l'information et de la communication avec tous les avantages d'accès à l'information et de diffusion des directives officielles, ainsi que la sensibilisation et la prévention sanitaire. Cependant, cet accès libre et généralisé aux réseaux sociaux pose le problème de la circulation et la gestion des *Fake-news*.

La loi contre les *Fake-news* joue un rôle de premier niveau essentiel pour combler le vide juridique en matière de dissuasion de tous les actes commis par le biais des réseaux sociaux et similaires, tels que la diffusion de fausses informations, ou celles qui portent atteinte aux personnes et/ou à l'ordre public. Cependant, les réseaux numériques restent à la disposition de tous les citoyens, y compris ceux qui sont peu aptes pour distinguer les frontières entre les types d'information. Pis encore, certains professionnels de l'information tombent dans le piège des fausses informations véhiculées par les réseaux. C'est dans ce sens que la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a conseillé aux opérateurs audiovisuels d'intensifier la vérification des sources de l'information.

### Pratiques communicationnelles et sensibilisation

#### - Le poids de la diversité culturelle

Il faut noter que face à un référentiel culturel particulier (par exemple marqué par l'analphabétisme, les croyances fatalistes, etc.) toute action de communication optimale nécessite le déploiement de mesures d'accompagnement spécifiques. Les communicants doivent ainsi prendre en compte le cadre d'analyse des risques des différents groupes sociaux dans leur communication, et en comprendre les aspects sociaux de la pandémie (privation de liberté, de travail, de ressources, etc.). La conscience et la traduction d'un risque hiérarchisé permet la possibilité de cette communication participative du citoyen, basée sur l'implication et la prise de conscience effectives.

En effet, la dimension culturelle permet de centrer le risque sur le citoyen et de le responsabiliser comme acteur dans la lutte contre la pandémie, une tâche souvent reléguée dans ces situations aux pouvoirs publics (États et experts). La confiance est ainsi construite à long terme, avec un accompagnement médiatique qui fait intervenir autant les simples citoyens que les acteurs collectifs et/ou institutionnels.



## 17. Communication de crise et risques sanitaires. « Confinés » et « Covidés », un nouvel enjeu pour la Communication

**Pr. Mohammed BENDAHAN**

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH)  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

La propagation mondiale du coronavirus est à l'origine d'une déstabilisation inédite de l'organisation sociale, économique et politique. Toutes les disciplines, y compris les sciences humaines et sociales, sont appelées à participer à la recherche de solution universelle en réponse au désordre de cette ampleur. C'est dans ce sens, que la communication de crise et des risques peut avoir un rôle essentiel dans la gestion de cette pandémie du COVID-19 et notamment au niveau de l'inflexion de la courbe des infections.

Le terme de risque désigne, tout phénomène imprévisible ou activité qui peut provoquer la perte de vies humaines, des blessures, des dommages aux biens, des perturbations sociales ou économiques ou la dégradation de l'environnement.

La gestion du risque sanitaire, en période normale, a connu une évolution qualitative sensible au Maroc avec le développement des diagnostics des maladies à forte létalité dans les pays en développement telles que la tuberculose. D'autres facteurs sont néanmoins à prendre en compte pour une évaluation correcte du risque véhiculé par des situations de pandémie semblables à celle du coronavirus. Peuvent ainsi être mentionnés entre autres facteurs : le niveau général de l'hygiène, l'état des structures sanitaires, l'accès aux soins, la disponibilité des médicaments, etc.

En effet, la perception du risque est en grande partie liée aux moyens de sécurisation mis en place en temps d'accalmie. C'est dans ce sens que le recours à des dispositifs d'urgence, comme l'Armée, procure une certaine confiance au bénéficiaire, et qu'une communication de crise efficace peut atténuer l'impact négatif de telles situations.

Comment dès lors renforcer la collaboration entre les structures de santé et améliorer la communication auprès des décideurs, de la société civile et du grand public, pour les sensibiliser à l'importance de la prévention et du contrôle du COVID-19 ? Que peut la communication face à un entêtement de certaines populations, encore peu conscientes des risques d'hospitalisation, de coma artificiel ou même de décès à cause du virus ?

### Communication de crise, mobilité et risques

L'État déploie un arsenal communicationnel à la hauteur des mesures d'urgence, en investissant les médias traditionnels et les réseaux sociaux. En effet, la transmission rapide du virus d'une personne à une autre, constitue le facteur aggravant de cette pandémie. Elle est tout naturellement accélérée par le caractère social de l'activité humaine, à savoir la mobilité et les rassemblements. Le confinement ou distanciation sociale a donc pour but de limiter les échanges entre personnes et ainsi ralentir la propagation du virus. Or, faire accepter la réduction de la mobilité ou l'immobilité totale de certaines activités constitue un véritable défi aussi bien pour les décideurs que pour les responsables de la communication de crise et de la gestion de risques.

Ces stratégies de communication de crise ont pour objectif d'aider l'État à améliorer l'efficacité des solutions disponibles, notamment le confinement et le suivi de la situation du COVID-19, en l'absence d'une solution médicale (vaccin, médicament incontestable, etc.). L'objectif est d'assurer une large couverture médiatique sur un espace public caractérisé par une peur généralisée et une soif d'information.



Outre la sensibilisation et les aides financières, les hôpitaux et laboratoires scientifiques nationaux doivent multiplier le nombre de tests dans les quartiers pauvres et populaires pour détecter les nouvelles contaminations pouvant donner naissance à des foyers du virus. Des points médicaux mobiles peuvent être installés à cette fin dans chaque quartier. Il serait très souhaitable de fournir gratuitement des masques et des désinfectants pour les familles démunies dans ces quartiers, ou encore des produits pharmaceutiques pouvant renforcer leurs capacités immunitaires.

Dans le même sens, les gestes barrières devraient continuer à être renforcés. Ceci était le cas pour l'ancienne Médina de Casablanca par exemple, chose qui a porté ses fruits durant l'actuelle crise du COVID-19 : les cas enregistrés dans la préfecture d'Anfa, territoire de l'ancienne Médina, proviennent moins de cette dernière, ils viennent plutôt des autres quartiers « chics » d'Anfa, tels que Maarif et Gauthier (selon la Direction Régionale Casablanca-Settat du Ministère de la Santé<sup>4</sup>). Enfin, il est préférable que la solution de force soit le dernier recours. Dans certains cas, ne le nions pas, l'intervention de la police et des forces de l'ordre, l'arrestation et la pénalisation des récalcitrants, peuvent s'avérer indispensables pour « réprimer » certaines incivilités.

## Bibliographie

- [1] DIALLO, D. (2020, 13 mars, dernière mise à jour 2020, 27 mai). Coronavirus en Afrique : quels sont les pays impactés ? Site d'information de TV5 MONDE. Consulté sur <https://information.tv5monde.com/afrique/coronavirus-en-afrique-quels-sont-les-pays-impactes-350968>
- [2] KADIRI, G. (2020, 01 mai). Après des débuts difficiles, le Maroc se lance dans l'exportation de ses masques anticoronavirus. Le Monde. Consulté sur [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/05/01/apres-des-debuts-difficiles-le-maroc-se-lance-dans-l-exportation-de-ses-masques-anticoronavirus\\_6038372\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/05/01/apres-des-debuts-difficiles-le-maroc-se-lance-dans-l-exportation-de-ses-masques-anticoronavirus_6038372_3212.html)
- [3] TABET, M. (2020, 03 Avril). Le point avec Abdellah El Ouadi, préfet de police de Casablanca : Aucune complaisance à l'égard de ceux qui ne respectent pas les mesures du confinement sanitaire. Libération. Consulté sur [https://www.libe.ma/Le-point-avec-Abdellah-El-Ouadi-prefet-de-police-de-Casablanca\\_a116988.html](https://www.libe.ma/Le-point-avec-Abdellah-El-Ouadi-prefet-de-police-de-Casablanca_a116988.html)
- [4] Rédaction de H24INFO. (2020, 16 Avril). Les chiffres du COVID-19 à Casablanca-Settat : un "vrai-faux" document qui fait des vagues. H24INFO. Consulté sur <https://www.h24info.ma/maroc/les-chiffres-du-covid-a-casablanca-settat-un-vrai-faux-document-qui-fait-des-vagues/>

## Un confinement difficile à faire respecter dans les quartiers pauvres et populaires

Il est clair que la volonté de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, suivie par les efforts de nombreux acteurs publics mobilisés en première ligne contre le virus (corps médical, police, éducation, chercheurs), mais aussi privés et du tiers-secteur, a porté ses fruits au niveau de la maîtrise de la pandémie. Toutefois, la crise est loin d'être terminée, d'autant plus que ses dégâts ne seront pas uniquement perçus en termes de cas de contaminations, d'hospitalisations et de décès, mais également en terme socioéconomique. Ce dernier type d'impact devrait peser très lourdement sur les populations les plus touchées par la crise pandémique, et risquerait même de le rester longtemps après le COVID-19.

Le confinement est jusqu'à présent considéré comme la seule solution efficace pour endiguer la propagation du virus. Cependant s'il n'est pas respecté, il peut conduire au pire : prolongation de la période d'isolement sanitaire, multiplication des cas confirmés de la maladie, régression du PIB, appauvrissement de certaines populations, « asphyxie » des efforts fournis par notre pays en ces moments de crise, etc., tout l'effet inverse souhaité suite à la déclaration de l'état d'urgence au Maroc. Si le confinement est largement respecté à travers le pays, dans certains quartiers pauvres et populaires, les citoyens ont du mal à rester chez eux. Quartiers surpeuplés, habitations insalubres, sur-occupation des logements, surfaces étroites des maisons, sont autant de raisons, à cause desquelles la population des zones défavorisées supporte mal le confinement, ne le respecte pas, mettant ainsi en danger aussi bien leur santé que celle des autres.

L'oisiveté constitue un autre argument avancé par cette population. En effet, de nombreuses personnes ont été désœuvrées dès le début du confinement, et donc démunies de toute ressource, une situation impossible à supporter quand on a un foyer à charge. À noter que les aides (allant de 800 à 1200 Dhs) prévues par l'État n'ont pas profité à toutes les familles en situation de précarité.

Certains quartiers populaires, à l'image de ce qui s'est passé à Casablanca (et d'autres grandes villes telles que Salé, Meknès, Fès et Tanger), ont même maintenu leurs marchés populaires, parfois de manière clandestine, en cette période de confinement, où se côtoient clients, marchands ambulants, et vendeurs à charrette. Souvent, ces personnes ne portent même pas de masque, ou ne savent pas l'utiliser. Selon un entretien mené par le quotidien marocain *Libération*<sup>2</sup>, le préfet de police de Casablanca, Abdellah EL OUARDI, « a reconnu que la mise en application du confinement et de l'état d'urgence sanitaire n'est pas facile dans une grande ville comme Casablanca surtout dans les quartiers populaires ».

## Quelles leçons et recommandations pour faire face à des crises similaires ?

Les citoyens des quartiers populaires sont souvent pointés du doigt et accusés de ne pas adhérer au confinement sanitaire. Or, si une leçon peut être tirée à partir de la situation actuelle que vit notre pays, notamment dans ses quartiers populaires, elle serait la nécessité de combattre la pauvreté et la précarité ! Le Maroc doit initier la mise en place d'un véritable système de justice sociale, qui pourrait être basé sur quatre piliers : le partage équitable des richesses du pays, un système d'éducation de qualité capable d'assurer les mêmes chances de réussite pour tous, un accès à des programmes de culture développant la conscience collective de la population et un système de santé efficace.

Notre pays aurait éventuellement à affronter dans le futur d'autres pandémies similaires à celle du COVID-19, nécessitant le recours au confinement sanitaire. La meilleure pratique en matière de prévention serait alors de commencer par la sensibilisation des habitants, et en particulier ceux des quartiers populaires. Tout en montrant à ces populations cibles les effets néfastes de la maladie à traiter, la sensibilisation doit être adaptée à leurs conditions de vie. Des messages forts doivent leur être communiqués, tels que les témoignages de personnes ayant perdu des proches par exemple. En parallèle, des campagnes d'aides financières doivent être lancées en faveur des habitants précaires de ces quartiers, à l'image ce qui est fait actuellement.

## 16. Le Maroc à l'ère du coronavirus : Entre admiration internationale et réalités du terrain

Pr. Abdellatif BOUAZZA

Youssef NAFIL (Doctorant)

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Souissi  
Université Mohammed V de Rabat



### Contexte général

Selon les données épidémiologiques mises à jour le 09 Mai 2020 à 16h00 (GMT) par le Ministère de la Santé, le Maroc se rapproche de 6000 cas de contaminations de coronavirus, affichant de ce fait un bilan de 5910 cas confirmés, dont 186 décès, depuis le début de l'épidémie dans le pays. D'après le site d'information de TV5MONDE<sup>1</sup>, et à la même date, le Maroc est le troisième pays le plus touché par la pandémie en Afrique. Bien que la situation semble être maîtrisée, elle suscite de sérieuses craintes quant à l'évolution de la maladie ou à une rechute possible, à cause de la difficulté de faire respecter le confinement (seul moyen reconnu efficace pour endiguer le virus), principalement dans les quartiers pauvres des villes les plus touchées par la crise sanitaire.

### La gestion marocaine de la crise pandémique : Une exception reconnue à l'international

Croyons-nous que le Maroc allait vraiment être l'objet d'une admiration mondiale pour la manière dont il a pu gérer la crise pandémique, au point d'être désigné par certains journaux internationaux comme une exception dans l'ère du coronavirus (à l'instar du quotidien français à gros tirage *Le Monde* dans son édition du 01/05/2020<sup>2</sup>) ?

Honnêtement, non ! Nombreux ceux et celles qui arguaient que la pandémie allait mettre à nu les défaillances d'un modèle de développement et l'archaïsme des mesures désuètes et obsolètes de sortie de crise au Maroc. Admettons-le, ceci était très probable. Le Maroc a longtemps été en queue des classements des systèmes de santé et d'éducation dans le monde. Son administration était souvent perçue comme inefficace, alors que les plus démunis faisaient face à la précarité et la vulnérabilité avant les premiers cas du COVID-19 sans bénéficier d'aucune aide publique.

Malgré tout cela, le Maroc a pu surprendre le monde, en montrant de grandes capacités de réaction et de résilience. Il a pu en un temps record mobiliser son corps médical et ses hôpitaux pour dépister et prendre en charge les personnes malades, ses enseignants et ses plateformes éducatives électroniques pour assurer la continuité de l'enseignement à distance, ses Moqadems et Qaïds qui sillonnent les rues et les quartiers pour s'assurer du respect du confinement dans le meilleur climat social possible. L'action la plus surprenante consistait en l'annonce et l'exécution d'un système de ciblage et d'aide aux ménages démunis qui ont vu leurs moyens de subsistance diminuer suite à la crise pandémique, en particulier les salariés du secteur informel ou ceux des entreprises fortement impactées par la situation actuelle.

Des mesures drastiques pour lutter contre le coronavirus ont été prises très tôt. Elles ont été complétées par l'adoption de la chloroquine pour la prise en charge des personnes atteintes et/ou suspectes d'être atteintes du COVID-19, et ce au moment où certains pays comme la France s'attardent encore sur les débats concernant l'efficacité de ce traitement médicamenteux. Ceci a épargné à notre pays une propagation fulgurante de la maladie et des milliers de cas de contaminations et de décès qu'il aurait pu facilement enregistrer. Situation qui aurait pu être encore plus grave, du fait que le Maroc est un pays très ouvert au reste du monde, accueillant chaque année plus d'une dizaine de millions de visiteurs (environ 13 millions de visiteurs en 2019 selon l'Observatoire du Tourisme du Maroc), notamment en provenance de pays des plus touchés par la crise sanitaire actuelle, tels que la France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne.

#### 4. L'éducation doit être au service de l'innovation sociétale

L'incidence de cette pandémie est encore plus saisissable sur le plan de l'éducation, qui a connu une métamorphose inespérée fort louable, mais qui mérite d'être accompagnée par le déploiement équitable des moyens de soutien matériel au profit du corps professoral et des ménages non équipés, en particulier dans les milieux défavorisés. Il est devenu nécessaire et même vital de pouvoir bien préparer les apprenants aux changements éducatifs et pédagogiques à l'ère du digital. Cette phase nécessitera l'investissement dans le numérique à travers l'encouragement de la recherche scientifique et technologique, l'innovation et la valorisation des solutions innovantes collectives « post-crise ».

#### 5. La reconstruction de l'économie à travers la digitalisation et le partenariat public privé

La sortie de la crise appelle l'adoption d'une stratégie de reconstruction économique intégrée, progressive et sectorielle pour redynamiser l'économie nationale, entraînant la révision de la loi des finances 2020. Il serait aussi nécessaire d'adopter une politique préférentielle de dépenses, tant publiques que privées, en vue de la promotion de la production locale, entre autres artisanale, ainsi que les destinations touristiques nationales.

Cette crise devra créer de nouvelles opportunités d'emploi notamment dans le secteur du numérique et de l'économie verte. Ce volet stratégique, nécessitera l'accélération du déploiement du plan Maroc Numérique visant la digitalisation et la dématérialisation de l'administration et du secteur privé en créant des partenariats public privés. Enfin, il faudrait plus que jamais, investir dans la consolidation des relations avec l'Afrique et l'Europe tout en étant attentif aux nouvelles alliances mondiales que connaîtra le monde après la crise.

En conclusion, c'est l'occasion de renforcer la résilience et reconstruire une société plus forte, plus résistante et plus égalitaire sur un nouveau modèle de développement. C'est le moment de prendre les mesures qui pourraient nous apporter à la fois espoir et justice sociale aux femmes et hommes du monde entier. Selon Edgar MORIN « une nouvelle voie politique-écologique-économique-sociale guidée par un humanisme régénéré. Celle-ci multiplierait les vraies réformes, qui ne sont pas des réductions budgétaires, mais qui sont des réformes de civilisation, de société, liées à des réformes de vie ».

#### Bibliographie

- World Bank & United Nations « Social and Economic Impact of the COVID-19 Crisis on Morocco : temporary analysis to assess the potential for International organizations to support national response ». Drafted on March 2020 ;
- Juan Pablo Bohoslavsky « COVID-19 : appel urgent pour une action fondée sur les droits de l'homme en réponse à la récession économique » Nations Unis Droits de l'homme Procédures spéciales .15 Avril 2020
- Policy Paper. « La stratégie du Maroc face au COVID-19 ». Policy Center for the New South, PP 20-07, Avril 2020.
- Vincent Geloso « Les leçons à tirer des pandémies antérieures » IEDM. Le point. Collection santé, MARS 2020.
- Research report macroéconomie Attijari Global « Maroc : les scenarii économiques de l'impact de la pandémie COVID-19 ». Avril 2020.
- International Monétaire Fundy « World Economic Outlook, Chapter 1 ». April 2020.
- OIT « Questions fréquentes dispositions des normes internationales du travail à prendre en compte dans le contexte évolutif de COVID-19 » ; NORMES. Mai 2020.
- Omayma Achour « Quelles sont les réformes nécessaires pour l'extension de la réforme des retraites au Maroc ». Edition El Maarif, Avril 2019.
- Livre Blanc Forum économique mondial « Workforce Principles for the COVID-19 Pandemic: Stakeholder Capitalism in a Time of Crisis ». Mars 2020.

### **3. Quelles sont les leçons tirées et les mesures recommandées**

Ces moments de réflexion accélérée, que constituent la crise du COVID-19 et sa gestion, ne peuvent que nous inciter à tirer des enseignements, proposer des solutions pour bâtir un modèle de développement inclusif et égalitaire.

#### **3.1. La protection sociale doit être une priorité pour tous, considérant le coût financier important qu'elle a généré et qui a été supporté par le Fond spécial de solidarité COVID.**

Cette crise a démontré qu'il est nécessaire de mettre en œuvre une politique sociale coordonnée et harmonieuse, basée sur les principes de solidarité, de cohésion sociale durable et de gestion économique saine. Une approche systémique progressive doit aussi être préconisée pour l'extension de la protection sociale, à travers l'adoption de l'agenda d'un travail décent, et ce en rétablissant le lien entre les diverses politiques de prévoyance sociale. Les systèmes de protection sociale doivent être alignés sur le cadre des droits humains, car il offre la meilleure approche holistique reliant les questions sociales, politiques, économiques, culturelles et civiles en raison de l'indivisibilité, de l'interdépendance et de l'interrelation des droits.

Il est aisé de constater que ce volet social nécessite encore la réglementation progressive du secteur informel, pour garantir les prestations minimales essentielles de dignité, à travers l'institutionnalisation d'un fonds de solidarité nationale, et l'accélération de l'adoption du projet de loi 72.18 susmentionnée. Ce sont des mesures nécessaires qui doivent être accompagnées de politiques budgétaires à même de financer les politiques sociales.

#### **3.2. L'actuelle expérience démontre l'importance de la mise en place des politiques publiques égalitaires qui appliquent le principe de la parité sociale.**

Cela nécessite sans délais l'adoption des mesures radicales et positives en vue de remédier progressivement aux inégalités dans les textes de loi par exemple, l'urgence de l'amendement de la loi 103-13 concernant la violence à l'égard des femmes, y inclure des mesures protectrices dans l'espace privé et permettre l'intervention de l'autorité publique, ou la protection des femmes accompagnées de leurs enfants au sein de centres dédiés durant les périodes de crise.

Cela devrait s'accompagner d'efforts continus pour lutter contre la pandémie selon une approche fondée sur les droits humains, en atténuant les conséquences négatives de tout confinement et de toute restriction potentielle, entraînant à leur tour des perturbations économiques et professionnelles ainsi qu'une recrudescence des violences domestiques.

#### **3.3. La réglementation du télé-travail est appelé à se développer à l'ère du digital**

Il s'agit ici d'une réglementation qui doit être fondée sur le principe de l'égalité et de la non-discrimination dans l'emploi, ainsi que sur celui de la protection et du renforcement de la lutte contre les risques potentiels engendrés par le télétravail. Du point de vue juridique, cette réglementation s'impose dans le secteur public et privé pour inclure des dispositions pour la protection du télétravailleur, l'établissement d'un cadre relationnel contractuel précis englobant les droits et les obligations, la protection des données numériques, la réglementation des accidents de travail et les maladies professionnelles.

Ce cadre juridique devra fixer la durée de travail, les conditions, les modalités de contrôle, en prenant en considération les contextes de confinement dans lesquels, les travailleurs vivent une réalité sociale de partage de la charge des responsabilités familiales, de suivi de l'éducation de leurs enfants. Cette crise a mis l'accent sur l'importance d'adopter certaines mesures comme le congé parental pour les hommes dont les femmes occupent des postes de responsabilité communautaire pour le partage des tâches et la création de structure d'accompagnement pour les familles dont les parents sont non-confinés (ex : crèche des enfants).

violence domestique, l'incertitude et la détresse psychologique reliée à la crainte de perte d'emploi<sup>4</sup>, l'absence d'aménagement de foyer pour le télétravail, le burn-out, l'étouffement des libertés dans l'espace privé à l'origine du déchirement social et l'incapacité de concentration des étudiants. Des femmes ont dû démissionner pour pouvoir se consacrer aux besoins de leurs familles.

**Au niveau juridique**, la crise a démontré la nécessité de réviser certaines lois afin d'y inclure des nouvelles dispositions, liées au déroulement du télétravail dans des conditions favorables aux familles éliminant tout abus de la part des employeurs ou immixtion dans la vie privée des salariés. C'est le cas aussi de la loi 103-13 contre la violence à l'égard des femmes, permettant l'introduction de mesures protectrices en cas de violences familiales, avec la possibilité d'intervention en urgence de la force publique, d'accueil des victimes dans des centres de protection, ou même de coercition contre le coupable. Cette crise a aussi mis l'accent sur l'urgence de l'extension de la protection sociale à tous les marocain(e)s et de l'adoption du projet de loi 72.18<sup>5</sup> relatif au dispositif de ciblage des bénéficiaires des programmes d'appui social et portant création de l'Agence nationale des registres. Cette loi aurait pu faire gagner du temps pour faciliter le ciblage des populations vulnérables en fonction des mécanismes de protection sociale en vigueur.

**Au niveau économique**, dans le but de faire face à la crise, des mesures préventives ont été prises dans l'objectif de redresser l'économie nationale notamment : la rationalisation des dépenses publiques, le recours au financement extérieur, l'adaptation du système bancaire et d'autres mesures particulières au profit des entreprises concernant les TPME et les professions libérales<sup>6</sup>. Néanmoins, les conséquences de la propagation du virus sont brutales, sous l'effet d'un double choc de l'offre et de la demande : selon les estimations internationales « cette situation conduira certainement à une chute du PIB de moins 3,7% ou 4, c'est énorme c'est une première depuis un demi-siècle<sup>7</sup> ». A ce propos, le Haut-Commissariat au Plan a annoncé qu'au début Avril, l'arrêt temporaire ou définitif de 57 % des entreprises, a causé une perte estimée à 726 000 postes formels<sup>8</sup>. Cependant, il reste légitime de se poser la question suivante : Est-ce que ce chômage disparaîtra après la fin du confinement ou bien se transformera-t-il en chômage durable ?

**Au niveau social**, cette crise a démontré qu'il est important de mettre en place des filets sociaux et de retenir deux leçons majeures : il n'y a pas que les secteurs formels qui comptent, et que tous les marocain(e)s devraient être valorisés socialement et financièrement. L'impact des crises sur les inégalités et les droits humains dépend, dans une large mesure, du système de protection sociale en place, et du niveau des dépenses publiques, qui sert de stabilisateur en période de récession, et de leur manière de financement. C'est dans ce sens et pour faire face aux pertes enregistrées par les secteurs de l'économie informelle, que le Gouvernement a pris une série de décisions visant à soutenir exceptionnellement les familles qui en tirent une large partie de leurs ressources pour vivre<sup>9</sup>.

**Au niveau environnemental**, la crise sanitaire sera marquée par la refonte de la façon de percevoir la planète, la société, la nature et l'être humain, « elle met en relief la communauté de destin de tous les humains en lien inséparable avec le destin bioécologique de la planète Terre, elle met simultanément en intensité la crise de l'humanité qui n'arrive pas à se constituer en humanité »<sup>10</sup>. La crise du COVID-19 et les effets des changements climatiques, se manifestent déjà, ils démontrent la fragilité de nos dispositifs économiques et sociaux actuels.

<sup>4</sup> Jaidi, Larbi, *Le confinement : Ni Huis clos, ni Vita è bella : un réalisme positif*, Opinion, Av. 2020, Policy Center.

<sup>5</sup> Projet destiné à établir un système national d'inscription des familles et des personnes désireuses de bénéficier des programmes d'appui social, supervisés par les administrations publiques et les collectivités territoriales par le biais d'un registre social unifié, d'un registre national de la population et d'une agence nationale des registres chargée de gérer ce dispositif.

<sup>6</sup> Policy Paper, *La stratégie du Maroc face au COVID-19/19*, Policy Center for the New South, PP 20-07, Avril 2020.

<sup>7</sup> Najib Akesbi, *Voies de sortie pour l'économie marocaine suite à la crise du COVID-19*, Global Shaper, Av. 2020.

<sup>8</sup> Enquête du Haut-Commissariat au Plan (HCP) réalisée auprès des ménages pour suivre l'adaptation du mode de vie des ménages sous la contrainte du confinement, Avril 2020.

<sup>9</sup> Indemnités octroyées par la CNSS aux salariés déclarés et par le Fond de solidarité COVID-19, pour les ménages bénéficiaires ou non du RAMED (Régime d'Assistance Médicale) qui opèrent dans l'informel, et qui n'ont plus de revenus à cause du confinement.

<sup>10</sup> Edgar Morin, *un festival d'incertitudes*, Tract de Crise, N°54, Gallimard, Le monde, Av. 2020.



## 15. La crise COVID-19, une opportunité pour l'extension de la protection sociale

Pr. Omayma ACHOUR

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Agdal  
Université Mohammed V de Rabat



### 1. Analyse de la crise COVID-19

Les crises sont des moments de redressement et d'innovation, de remise en cause des systèmes, et de construction des jalons d'un avenir meilleur. C'est ce que l'humanité a vécu dans toute son histoire, de différentes manières : Peste noire (1342-1353), Crise de 1929, Trente glorieuses (1946-1975), Grippe espagnole (1918-1919), Epidémie d'Ebola (2013-2015), Crise financière (2007-2008) et la Grippe H1N1 en 2009. Ce fut des moments d'affaissement, qui ont nécessité une gestion audacieuse, une mise en avant de la créativité communautaire. Ce sont des expériences que le Monde est en train de revivre depuis quelques mois avec la crise sanitaire due au COVID-19.

En effet, les économistes conjoncturistes présagent que le monde est à l'aube d'un nouvel ordre mondial et d'une nouvelle pensée économique plus égalitaire, dans laquelle l'économie devra servir l'homme à travers le digital. Ces analyses ont mis en exergue les limites de l'ultralibéralisme et de l'individualisme<sup>1</sup>, la fragilité de la mondialisation qui nécessitera la révision du fonctionnement des économies et des politiques publiques, le renforcement des socles de protection sociale et la robustesse des systèmes financiers. Ils oscillent dans leurs prévisions de l'après crise, entre prévision d'une récession douloureuse, et stagnation puis mise en place de réformes profondes. Tout dépendra de la volonté politique et l'impact de la crise dans les secteurs affectés au PIB ainsi que de leurs vulnérabilités intrinsèques<sup>2</sup>. Ces analyses ont démontré que cette pandémie a creusé le fossé des inégalités sociales<sup>3</sup> entre les hommes et les femmes, et a confirmé l'importance de la solidité des écosystèmes et des partenariats continentaux. Elle a aussi permis d'accélérer certaines réformes structurelles telles que l'indemnisation des populations vulnérables, la réglementation du télétravail, le e-learning, la valorisation industrielle de l'innovation et la digitalisation de l'administration.

### 2. Impact sur les secteurs économiques, sociaux, écologiques, culturels et juridiques

Au Maroc, la crise a été gérée avec lucidité et sagesse conformément aux hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et l'intelligence collective qui a placé la santé et la sécurité des marocain(e)s à la tête de ses priorités. Des décisions ont été rapidement prises dans ce sens : l'adoption d'une politique proactive pour limiter la propagation de l'épidémie et atténuer ses répercussions, la mise en place de l'état d'urgence sanitaire et enfin l'application d'une batterie de mesures préventives, incitatives et correctives dans tous les secteurs. Les règles du marché de l'industrie 4.0 et 5.0 devront prendre en considération de nouvelles dimensions : technologiques, psychologiques, sanitaires, écologiques, humanitaires et transfrontalières. Il y aura désormais au Maroc, l'avant et l'après COVID-19.

**Au niveau socio-culturel**, les effets de la distanciation sociale varient d'une catégorie à l'autre. Certains ont pu vivre la retrouvaille familiale, l'inventivité sociétale, le partage des tâches domestiques, le débat sociétal à travers les plateformes digitales, la formation en ligne, la solidarité communautaire, etc. D'autres ont vécu l'augmentation de la

<sup>1</sup> Fathallah Qualalou, *Mondialisation avancée et imprévisibilité*, Opinion, 26 mai 2020, Policy Center.

<sup>2</sup> Research report macro economy : Attijari, *Maroc : les scénarii économiques de l'impact de la pandémie COVID-19*, av.20.

<sup>3</sup> Thomas Piketty, *Capital et Idéologie*, Le Seuil, coll. : « Les Livres du nouveau monde », septembre 2019, Paris.

On peut conclure qu'avec la crise COVID-19, un nouveau contrat social est noué entre la société civile marocaine et les institutions publiques, marqué par une entente complice et des formes de solidarité différentes pour lutter contre le COVID-19 et ses effets sur la vie des citoyens. Cette crise a mis à l'épreuve la responsabilité du marocain dans le développement de la société et le degré de son adhésion aux projets de gouvernance du pays. En somme, les valeurs sociales positives et le trait identitaire de « Tamaghrabit » qui ont prévalu en cette crise devraient perdurer pour toujours.

#### 4. Bibliographie

[1] HCP-INAC. « Note de Conjoncture N°36 – Avril 2020 ». Institut National d'Analyse de la Conjoncture - Maroc. (2020). Disponible sur le site du Haut-Commissariat au Plan : <https://www.hcp.ma>

- Morin, E. « Cette crise nous pousse à nous interroger sur notre mode de vie, sur nos vrais besoins masqués dans les aliénations du quotidien ». Entretien dans le « Monde » recueilli par Nicolas Truong. Publié le 19 Avril (2020) à 05h47, mis à jour à 11h27 sur le site : <http://www.pileface.com/sollers/spip.php?breve4868> UT NATIONAL
- Jourdain, A. et Naulin, S. « Héritage Et Transmission Dans La Sociologie De Pierre Bourdieu » dans Revue « *Idées économiques et sociales* » N° 2011/4 N° 166 | pages 6 à 14. disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2011-4-page-6.htm>

son arsenal d'équipements médicaux et en restructurant ses différents services et établissements. Sur le plan écologique, le confinement sanitaire a donné un nouveau souffle aux espaces naturels et a remodelé la configuration de certains territoires de la faune et de la flore, et ce à l'échelle planétaire. De même, pour les effets de la pollution, ces derniers ont nettement diminué pour ainsi laisser respirer la nature.

Toute crise implique autant d'opportunités que de problèmes ou de contraintes. Néanmoins, après le COVID-19, des projets réformateurs seront nécessaires pour de nombreux domaines afin de reconstituer la vie courante et le développement de notre pays.

### 3. La crise COVID-19 : quelles leçons à tirer pour un nouveau départ du Maroc ?

L'une des premières leçons à tirer de cette crise sanitaire est que les fruits de la mondialisation et du libre-échange entre les différentes nations ne sont pas toujours « bons à cueillir ». Le COVID-19 en est une autre preuve indéniable qui s'ajoute aux effets du terrorisme et d'autres fléaux à travers le monde.

Désormais, chaque pays devra repenser ses stratégies de développement en se basant, d'abord, sur ses potentiels naturels et humains propres à son territoire géographique pour consolider son autonomie, notamment à travers la création d'une industrie capable de subvenir aux besoins impérieux ou facultatifs de sa population.

Dans une approche de bonne gouvernance, et pour dépasser la crise COVID-19, le Maroc devrait, à court terme, veiller à capitaliser les acquis et les bienfaits engrangés au cours de cette crise. Notons à titre d'exemple, les efforts fournis pour instaurer des systèmes de digitalisation et de fonctionnement à distance de divers secteurs, publics et privés, sur le plan de la gestion politique, économique, juridique, culturelle, sociale, pédagogique, etc.

Différents programmes et lois sont mis en œuvre pour assurer la continuité de la vie « normale » des marocains. Tous ces dispositifs devraient être capitalisés et améliorés pour assurer un nouveau départ à la société marocaine. Dans une perspective annexe, il serait temps d'encourager davantage les projets marocains innovants et les initiatives créatives, véritables atouts pour le pays, notamment en termes de développement durable, de rationalisation et de préservation du potentiel naturel, de leur fournir les moyens et l'accompagnement nécessaires.

Si l'on veut penser des stratégies de développement à moyen et long termes pour l'après COVID-19, le Maroc aurait à promouvoir conjointement l'activité dans chacun des secteurs garant du fonctionnement de la société marocaine. Une tâche loin d'être aisée pour les décideurs politiques car « *cette épidémie apporte un festival d'incertitudes* » dans le monde entier, comme le signale Edgar MORIN. On ne saurait quel secteur privilégier et selon quel critère, afin d'assurer une répartition « appropriée » des budgets d'investissements.

Cependant, tout pays est conscient que promouvoir la recherche scientifique et technique est une condition *sine qua non* pour permettre aux autres secteurs de développer leur activité, d'améliorer la qualité de leurs produits et services et produire de la richesse pour le fonctionnement de l'économie et de la société. Les événements actuels vécus par la société internationale suite à la pandémie COVID-19 le prouvent également. Partant du fait que les acteurs de la recherche scientifique ainsi que ceux des autres domaines ne sont in fine que des individus, c'est donc le capital humain qui est le pivot de tout développement quel qu'en soit le secteur d'activité.

Autrement dit, investir dans la formation du capital humain devrait être l'enjeu majeur visé à court, moyen et long termes. Cette formation devrait être « équitable »<sup>2</sup> pour tous et promouvoir non seulement l'individu comme source d'énergie physique qui génère une richesse matérielle, mais plutôt « l'être » dans sa globalité.

---

<sup>2</sup> Dans le sens où il faut rompre avec les « modèles classiques de reproduction sociale » comme définis par Bourdieu et Passeron.

Il est incontestable que les secteurs dits de première ligne, et au vu du fardeau supporté, ont fait preuve d'un grand sens d'engagement, de lutte et de résistance plus que d'autres, notamment les services de la santé, les différentes forces de l'ordre public, les industries et les commerces de produits de première nécessité, les services d'assainissement et de propreté, les services de télécommunications, les services de presse, etc. Néanmoins, c'est le principe de solidarité et de complémentarité entre les différents secteurs économiques, sociaux, sanitaires et autres qui a permis de consolider cette résistance et de mener à bien, jusqu'ici, cette lutte contre le COVID-19. Toutefois, la bataille est loin d'être gagnée si l'on pense à l'impact de cette crise sur la société marocaine.

## 2. Quels sont les impacts de la crise COVID-19 sur le pays ?

Nul doute que la pandémie de COVID-19 a paralysé certains secteurs d'activités et en a ralenti d'autres, et ce partout à travers le monde. Au Maroc, le tissu entrepreneurial constitué davantage de petites et moyennes entreprises et d'une grande frange de micro-entreprises œuvrant dans le secteur informel, a vu son activité ralentie ou suspendue suite à un chômage forcé de ses employés, afin de respecter les mesures de confinement sanitaire.

Sur le plan de partenariat étranger, les importations et les exportations de biens et de produits se sont vues notablement régresser après la fermeture des frontières internationales car les principaux partenaires étrangers du Maroc étaient plus ravagés par le COVID-19. C'est pourquoi, d'ailleurs, la mobilité des individus a été interdite à travers les pays. Au total, d'après les prévisions du Haut-Commissariat au Plan, ces restrictions ont coûté à l'économie nationale une perte de 8,9 points de croissance au deuxième trimestre 2020, ce qui représenterait une perte globale potentielle d'environ 29,7 milliards de dhs pour la première moitié de 2020 [1].

Sur le plan culturel, la paralysie est quasi-totale si l'on considère l'annulation des différentes manifestations culturelles et artistiques, lesquelles constituent un refuge spirituel et un espace d'expression libre et de partage d'idées entre des personnes de divers afflux. Sans oublier la part de rendement du secteur dans le marché économique. C'est le cas notamment des activités et manifestations sportives.

Sur le plan social, le mode de vie des Marocains a changé suite à la procédure du confinement : pour certains, il a représenté une occasion de consolider la convivialité familiale, de découvrir les talents de leurs enfants et, pour d'autres, une opportunité pour faire des activités et renouer avec des pratiques qu'ils ne pouvaient se permettre dans le courant de la vie normale d'avant le confinement. D'un autre côté, des familles vivant dans la précarité et dont le tuteur a perdu son travail suite à un chômage partiel ou définitif, ont souffert financièrement. Néanmoins, elles ont pu être prises en charge par le Fond d'Urgence de COVID-19 et ont bénéficié d'une indemnité d'aide pour subvenir à leurs besoins de subsistance.

Pour d'autres Marocains, l'angoisse n'est pas d'ordre matériel, mais plutôt de nature psychique : cette angoisse a été davantage alimentée par le phénomène des « fake news ». Nombreuses personnes ont développé des symptômes d'anxiété et de phobie liés à la maladie du COVID-19. Vu que les contextes de confinement ne sont pas les mêmes pour tous, l'angoisse est amplifiée chez les personnes violentées au sein de leurs foyers, en l'occurrence les femmes, les enfants, des fois même les hommes. Pour ce faire, des cellules psychologiques ont mis leur service en ligne pour accompagner ces personnes, partout dans le royaume. Notons également que suite au manque de mobilité et du changement de leur mode de consommation durant le confinement sanitaire, différentes personnes courent le risque de développer, des pathologies organiques nécessitant un suivi médical spécialisé.

L'impact de la crise COVID-19 n'est pas que négatif sur notre pays. D'autres secteurs ont bénéficié des opportunités occasionnées par cette crise sanitaire, notamment le secteur de la santé qui s'est presque métamorphosé en renforçant

## 14. Dynamique de la Société Marocaine face à la crise COVID-19

Pr. Latifa EL BOUZZAOUI

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH)  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

Le COVID-19 est une crise inédite qui affecte le monde entier et s'annonce presque comme une troisième guerre mondiale. Il ne s'agit pas de conflits entre nations, mais d'une guerre contre un virus fatal, une créature si infime qui ravage tous les pays y compris les plus développés en laissant des milliers de victimes.

Dans ce qui suit, nous exposerons trois niveaux de la dynamique de la société marocaine face au COVID-19 : d'abord, comment les Marocains vivent cette crise et comment les différentes institutions publiques et privées se sont mobilisées face au COVID-19 ; puis, les impacts socio-économiques, culturels, et environnementaux de cette crise sur notre pays ; et en dernier lieu, des perspectives pour la surmonter afin d'en faire une phase pour un nouveau départ pour le Maroc.

### 1. Comment les Marocains se sont mobilisés pour la lutte contre COVID-19 ?

Le virus COVID-19 a surpris, par sa force de propagation et ses effets néfastes, les pays les plus développés dans le monde, qui ont sous-estimé<sup>1</sup> l'importance urgente du confinement sanitaire de leurs populations. En revanche, grâce à sa vigilance et à ses mesures préventives, le Maroc a donné l'exemple au monde entier sur plusieurs plans : prévention sanitaire, solidarité citoyenne, bonne gouvernance des institutions de l'État sous l'égide de sa Majesté le Roi Mohammed VI. Le Souverain a décidé de créer un Fond d'Urgence spécial pour la lutte contre le COVID-19 et la gestion de la crise provoqué sur le plan social, économique, sanitaire et autre.

Dans la lutte contre cette pandémie, de nombreux secteurs se sont mobilisés et ont vu changer les mécanismes de fonctionnement de leurs activités.

Sur le plan économique, les industries et commerces de première nécessité ont poursuivi leurs productions et services sous les mesures de prévention sanitaire préconisées par les autorités. D'autres industries ont vu reconvertir leur production afin de mettre sur le marché des produits nécessaires à l'usage médical pour faire face à cette pandémie, comme c'est le cas pour les entreprises de textile qui se sont lancées dans la production de masques de protection. Les établissements touristiques, se sont mis au service du corps médical qui est en première ligne de lutte contre la pandémie ; certains se sont même transformés en établissements de soin pour les malades de COVID-19.

Sur le plan administratif, une majorité de départements s'est mise au travail à distance pour pouvoir gérer les services publics et les effets de la crise. Le secteur de l'enseignement a également opté pour le distanciel à travers les différents dispositifs du e-Learning ainsi que par la diffusion de cours et de conférences sur les chaînes de télévision nationales. Sur le plan social, l'instauration du confinement sanitaire obligatoire a donné naissance à de nouvelles pratiques sociales pour s'adapter au mode de vie à « l'intérieur ». Les Marocains ont vu échanger ces pratiques créatives à travers les réseaux sociaux sur Internet, et même via des chaînes de télévision nationales.

<sup>1</sup> « Bill Gates, dans une conférence d'Avril 2012, annonçant que le péril immédiat pour l'humanité n'était pas nucléaire, mais sanitaire. [...] Mais, en dépit de cet avertissement public, rien ne fut fait aux Etats-Unis ni ailleurs. Car le confort intellectuel et l'habitude ont horreur des messages qui les dérangent ». (Propos d'Edgar Morin dans un entretien au « Monde », Avril 2020).

## Conclusion

Avec le COVID-19, l'année 2020 est entrée désormais dans l'histoire des pandémies mondiales. La sortie de crise passera impérativement par le développement de la recherche scientifique, médicale en particulier dans le but de mettre sur pied le traitement et/ou le vaccin anti-virus efficace. Il faudra aussi faire preuve d'imagination et de créativité afin d'adapter nos différents secteurs d'activité aux contraintes imposées par le respect des mesures barrières, seul moyen de prévention dont nous disposons pour le moment contre cette pandémie.

## Références

- [1] Pablo Servigne et Raphaël Stevens. Comment tout peut s'effondrer : petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes, Paris, Ed. Seuil, 2015, cop. 2015, 301 p. (ISBN 978-2-02-122331-6, OCLC 908244398, lire en ligne [archive]), p. 253.
- [2] Les zoonoses. World Health Organization - 1992 - apps.who.int
- [3] Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN) 17 Décembre 2004 Note d'information INFOSAN No. 2/2005 - Grippe aviaire
- [4] P. M. Brock, K.M.Fornace, M.Parmiter1, J.Cox, C.J.Drakeley, H. M. Ferguson, Andr. R. Kao. Plasmodium knowlesitranmission: integrating quantitative approaches from epidemiology and ecology to understand malaria as a zoonosis. Parasitology (2016),143, 389-400.© Cambridge University Press 2016.
- [5] HAS « Impact de l'épidémie de COVID-19 dans les champs social et médico-social ». Contribution de la Commission sociale et médico-sociale, validée par la CSMS le 21 Avril 2020
- [6] Marina Fabre. Singes, cerfs, dindes... Avec le Coronavirus, les animaux sauvages s'aventurent en villes, Novethic 2020 : <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/biodiversite/isr-rse/singes-cerfs-dindes-avec-le-coronavirus-les-animaux-sauvages-envahissent-les-villes-148367.html>
- [7] Despoix, P., Benoît-Otis, M.-H., Maazouzi, D., & Quesney, C. (2018). *Chanter, rire et résister à Ravensbrück: Autour de Germaine Tillon et du "Verfügbar aux Enfers"*. Paris: Editions du Seuil.
- [8] Abdelali El Hourri. Avocats, juges, greffiers... comment les professions judiciaires s'adaptent-elles aux mesures de prévention contre le Coronavirus ? Média 24 ; 19 Mars 2020
- [9] Jacques Attali. Coronavirus : "Commencer à parler du déconfinement est une plaisanterie du 1er Avril" le 23h de France info, mercredi 1er Avril 2020.

## 2.6. Au niveau des secteurs juridiques :

La mesure de distanciation sociale a imposé la dématérialisation des procédures juridiques : suspension des audiences aux tribunaux, sauf pour quelques cas exceptionnels, sur une décision du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire, prise le 16 Mars 2020 [8]. Les audiences maintenues se tiennent à distance.

De nombreux avocats ont dû fermer leurs cabinets et opter pour le télétravail, alors que l'envoi et la réception des requêtes ou plaintes sont gérés par voie électronique ou par téléphone.

## 3. Leçons tirées de la crise sanitaire et solutions proposées

*« On voit bien qu'on n'a pas consacré assez d'efforts aux hôpitaux. La santé devrait être la première industrie du monde »* Jacques ATTALI [9]. En effet, s'il y a une seule leçon qu'on doit retenir de cette crise est que la santé est ce qu'il y a de plus précieux sur terre, nous devons donc lui consacrer toute notre énergie.

Voici quelques mesures et solutions innovantes que l'on peut recommander afin d'atténuer l'impact sanitaire, économique et social de cette crise sur notre pays :

### 3.1. À court terme

- Encourager la télémedecine permettant aux praticiens de garder un contact avec ses patients, notamment ceux nécessitant la surveillance en continu de leurs états et/ou l'adaptation de leur traitement.
- Maintenir l'organisation des grandes manifestations scientifiques (congrès, séminaires) en visioconférences via des plateformes et applications de type Google Meet, Teams, Zoom, etc., à défaut de pouvoir les réaliser en présentiel, vue la contrainte de la nécessité du respect de la distanciation physique.
- Mettre en place des plateformes de e-commerce pour combler le déficit lié à la fermeture de plusieurs activités jugées non indispensables, ce qui permettra d'éviter un chômage massif au sein de la population.
- Développer les chaînes de livraison à domicile, dans le but de limiter les déplacements multiples, en attendant une meilleure réorganisation des commerces.
- Réorganiser les espaces de travail dans les administrations publiques pour assurer le respect de la distanciation sociale : privilégier le travail par roulement d'équipes (matin, après-midi), encourager le télétravail pour les activités qui s'y prêtent, et développer l'administration électronique à plus grande échelle.
- Inciter les professions souffrant le plus de la crise sanitaire actuelle (restaurants, cafés, l'esthétique, odontologie) à se réinventer et à faire preuve d'imagination et de créativité pour adapter leur poste de travail aux conditions de distanciation sociale et pouvoir reprendre une activité normale.

### 3.2. À moyen et à long termes

- Activer la veille sur les zoonoses, et encourager la recherche en zoonosologie en augmentant le budget alloué à la recherche scientifique et à l'enseignement. De même qu'il faut valoriser les professionnels de santé, d'hygiène, de sécurité et de l'enseignement, et renforcer notre autonomie dans les secteurs vitaux : sanitaire, alimentaire, industrie, avec l'objectif d'éviter tout risque d'effondrement.
- Renforcer la culture de l'enseignement hybride et distantiel pour éviter le décrochage scolaire et préparer les enseignants et les apprenants à toute éventualité de reconfinement.

## **2.2. Au niveau des secteurs sociaux**

Sur le plan social, les répercussions du COVID-19 seront nettement plus perceptibles chez les personnes vivant dans la rue : les sans domiciles fixes (enfants, mendiants.), les personnes occupant les emplois précaires (les gardiens de voitures), les subsahariens vivant au Maroc d'un emploi provisoire, etc. Seront également touchées les personnes âgées vivant seules, celles qui sont isolées, ou en situation de handicap, de précarité, ainsi que les personnes souffrant de troubles psychiques et/ou addictes [5].

Tout le secteur informel, employant un grand nombre de personnes, sera aussi impacté, entraînant l'augmentation du taux de chômage dans le cas où la pandémie dure plus longtemps.

## **2.3. Au niveau du secteur sanitaire**

Pour faire face à la pandémie, toutes les structures hospitalières ont dû se réorganiser et réserver des ailes, initialement dédiées aux consultations et au suivi des pathologies routinières, au profit des futurs patients COVID-19 positif. Les lits d'hospitalisation sont mobilisés pour au moins quatorze jours, dans les meilleurs cas, temps nécessaire au traitement de cette pathologie. En conséquence, le traitement des autres pathologies prend l'allure d'un bruit de fond, masqué et dominé par les cas d'ultime urgence. À cela, s'ajoute la crainte des patients d'aller se faire soigner de peur qu'en approchant de ces structures hospitalières ils deviennent eux-mêmes des Covid+.

Ce constat devient d'autant plus alarmant lorsqu'on évoque les services de pathologies lourdes : cancérologie, cardiologie, neurologie, où la moindre négligence peut être fatale (infarctus, accidents vasculaires cérébraux).

D'autres spécialités comme l'ophtalmologie, l'otorhinolaryngologie (ORL), l'odontologie, qui ne peuvent se pratiquer à bonne distance de sécurité, se trouvent pratiquement à l'arrêt et là les deux acteurs (patient-soignant) souffrent, bien que ce ne soit pas des mêmes maux.

## **2.4. Au niveau des secteurs environnementaux**

Paradoxalement, cette pandémie aura impacté favorablement l'environnement : le confinement a permis de mettre en mode « pause » tous les moyens de circulation (routière, aérienne, maritime). Le taux d'émission des gaz à effet de serre a nettement diminué par la diminution de la fumée qui se dégage des tuyaux d'échappement, et la nuisance sonore des klaxons a stoppée nette : la nature semble reprendre ses droits. Dans certains pays même, des animaux sauvages ont commencé à envahir les grandes artères des villes [6].

Le degré de pollution a significativement diminué : nous commençons même à respirer de l'air de la campagne en ville !

## **2.5. Au niveau des secteurs culturels :**

Devant la difficulté de mettre en application le respect de la distanciation sociale, tous les lieux culturels étaient contraints de fermer : musées, théâtres, salles de cinéma, etc. jusqu'à une date indéterminée. Cela ne signifie pas pour autant que la culture se soit arrêtée ! En effet, le confinement a permis le développement de la culture sous d'autres formes, diffusée à travers les réseaux sociaux, et faisant émerger des talents, jusque-là, insoupçonnables ! Il faut rester optimiste pour ce secteur : d'ici la fin de l'année 2020, on devra assister à une explosion de la production culturelle à tous les niveaux : ouvrages, poésies, chants, pièces de théâtre, films... à l'instar de ce qui a été observé dans les camps de concentration lors de la deuxième guerre mondiale [7].



## 13. À l'heure de la pandémie du COVID-19 : Quels impacts et quelles mesures adaptatives ?

**Pr. Saadia ABOUDRAR**

Faculté de Médecine et de Pharmacie (FMPh)  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

Les pandémies font partie de l'histoire de l'Humanité. La preuve en est illustrée par ces quelques exemples : la peste d'Athènes (- 430 à - 426 avant J.C), la peste Antonine (165-166), la peste noire (1347-1352), la grippe espagnole (1918-1919), le choléra (1817-1832), la grippe asiatique (1956-1957), le sida (1981-aujourd'hui). Toutes ces grandes épidémies ont eu de grandes conséquences économiques, politiques, sociales et même culturelles. Elles ont également mis à nu la fragilité des sociétés et incité à la mise en place de mécanismes de sortie de crise, de solidarité et de prise de conscience de la gravité de la situation dans le cas où d'autres vagues d'épidémie se manifesteraient.

Toutefois, ces pandémies et leurs conséquences ne doivent pas nous décourager, puisque bon nombre d'exemples existe de situations catastrophiques qui ont pu insuffler un souffle nouveau à de nombreux pays, leur permettant de créer de la richesse à travers la modernisation de l'économie, le développement de nouvelles technologies et la revalorisation de certains secteurs économiques auparavant marginalisés.

### 1. Quelle analyse peut-on faire de la crise COVID-19 en cours ?

De l'avis des collapsologues [1] et des écologistes, la pandémie serait une conséquence de la mondialisation, alors que de son côté, l'OMS ne cesse de tirer la sonnette d'alarme sur l'augmentation des zoonoses : maladies qui passent de l'animal à l'homme [2], telles qu'ÉBOLA, le SARS, le H5N1 [3] et actuellement le COVID-19 dont on soupçonne la transmission du pangolin ou de la chauve-souris à l'homme. Cette zoonose serait elle-même liée à des problèmes écologiques : tels que la déforestation et le déséquilibre des écosystèmes. Le paludisme, maladie zoonotique causée par la déforestation impliquant des primates non humains [4], est l'exemple qui peut être mentionné à ce niveau.

Les pandémies, le COVID-19 en particulier, et leurs aspects multifactoriels (animal, écologique, facilité de circulation de la population mondiale), seraient ainsi à l'origine d'une crise sanitaire et économique généralisée.

### 2. Impacts du COVID-19 sur le Maroc au niveau des différents secteurs :

#### 2.1. Au niveau des secteurs économiques

Il est fortement attendu que la crise causée par le COVID-19 soit responsable en premier lieu de la chute du taux de croissance au Maroc. De même, les opérations d'import et d'export devront subir une très forte chute à cause de la fermeture des frontières, mesure barrière contre la circulation du virus inter-pays. Le secteur du tourisme devra être également lourdement impacté.

Les secteurs où le respect des mesures barrières post-confinement serait difficile à mettre en pratique, payeront également un lourd tribut. C'est le cas de la restauration, des cafés, des salons de coiffure, des cabinets dentaires ainsi que du transport aérien, et la liste n'est pas exhaustive. Il devient primordial que ces secteurs puissent se réinventer et faire preuve de créativité pour sauver ce qui peut encore l'être.



grand nombre de toilettes, de fontaines et de bains publics. Pour la collecte des ordures, l'État nettoyait certaines rues la nuit. On avait même fait venir des balayuses et des arroseuses automatiques de l'étranger. L'assainissement était présent dans la majorité des grandes villes. L'approvisionnement en eau potable était également présent dans les grandes villes.

#### 4. La prévention comme politique de santé publique

La prévention s'est manifestée en plus des médecins, à travers le conseil international, les conseils d'hygiène, le Lazaret d'Essaouira, et les médecins étrangers. Nous citons ici :

Le conseil sanitaire international :

En 1792, les consuls des pays européens représentés à Tanger ont commencé à se réunir à des dates fixes pour discuter de la question d'hygiène au Maroc. Leur assemblée avait le nom de « Junta de los Consules » à l'origine du conseil sanitaire maritime<sup>47</sup>. Le règlement formant la base même de toute l'organisation du conseil sanitaire, datant du 18 Avril 1840, fut inspiré d'un rapport sur l'hygiène sanitaire<sup>48</sup> de Ségur Dupeyron de 1839 qui était chef des établissements sanitaires en France. Le sultan Moulay Abderrahmane Ben Hicham, chargera officiellement les représentants des puissances étrangères au Maroc de veiller au maintien de la santé publique sur les côtes du Maroc, de faire tous les règlements et de prendre toutes les mesures pour atteindre ce but en 1844.

##### 4.1. Le Lazaret d'Essaouira :

La question d'un Lazaret, où pourraient être isolés les bateaux et les passagers suspects, avait souvent attiré la réflexion du conseil sanitaire et de Tanger. La création d'un lazaret au Maroc avait ainsi été demandée à plusieurs reprises. Depuis Avril 1799 des ports avaient été utilisés comme lieu d'observation, surtout en 1813, en 1814 et 1828. C'est le sultan qui désigna par un dahir spécial l'île de Mogador comme lieu d'isolement pour les pèlerins marocains. En 1899, le conseil délégua comme médecin du Lazaret le chef de santé de Tanger qui rencontra des difficultés considérables pour exécuter sa mission. En 1900, le sultan décida de confier l'organisation de la quarantaine à un médecin étranger au Maroc pour organiser le Lazaret.

##### 4.2. Les Conseils d'hygiène :

Dès 1892, le Sultan Moulay Hassan Ier chargeait le conseil sanitaire de veiller à l'entretien, à la construction des égouts. Le conseil sanitaire délégua ces responsabilités à un certain nombre de membres du corps diplomatique assistés de quelques négociants. C'est ainsi que le conseil d'hygiène était créé à Tanger. Dans les autres villes, lorsqu'une épidémie se déclarait, les négociants étrangers et les consuls se réunissaient pour prendre des mesures préventives. Les dépenses occasionnées par les travaux étaient régies par une souscription des ressortissants européens<sup>49</sup>.

## Conclusion

Les historiens et les chroniqueurs marocains décrivent avec beaucoup de détails les horreurs que subissaient notre pays pendant ces époques tragiques d'épidémies. Dans la gestion des épidémies au Maroc, le rôle de l'État Marocain, le Makhzen était primordial. Les documents historiques assurent que l'État assurait ses fonctions sociales pendant les périodes d'épidémies et de famines, et ouvrait son stock emmagasiné et le distribuait à la population pour préserver l'ordre et la paix sociale.

<sup>47</sup> Bezzaz M.A. *Le conseil...* Op cit, p. 278.

<sup>48</sup> Ségur-Dupeyron M. *Rapport adressé à Mr le ministre de l'agriculture et du commerce sur les modifications à apporter aux règlements sanitaires. Annales maritimes*, Tome 70, 1839, pp.743-867.

<sup>49</sup> Raynaud L..... Op cit, pp.63- 69

### 3.1. *Les épidémies :*

Elles avaient des séquelles graves sur l'état politique, les populations et l'économie malgré les mesures préventives.<sup>24</sup>. Les principales épidémies étaient les choléras de 1854- 1855 et de 1859 – 1860, qui étaient secondaires à la vague mondiale du choléra de 1840- 1860<sup>25</sup>, le choléra de 1854 – 1855<sup>26 27</sup>, et le choléra de 1859 -1860 qui tenait son origine d'une part de l'armée française lors de ses attaques sur l'Algérie et le Maroc oriental, et d'autre part de l'armée espagnole pendant la guerre de Tétouan de 1859<sup>28</sup>.

**Le choléra de 1867 – 1869** est apparu à Tétouan en Décembre 1867, puis a atteint Tanger, faisant jusqu'à 17 morts par jour, puis Larache et Asilah<sup>29</sup> avant d'infecter le sud<sup>30</sup>. C'était un véritable désastre et les ports du Maroc ne furent admis à la libre pratique que le 5 Avril 1870.

**Le choléra de 1878** : Il est apparu à Fès et à Meknès<sup>31</sup> vers la fin du mois de Juillet 1878. Le Sultan Moulay Hassan 1<sup>er</sup> avait interdit le pèlerinage à la Mecque cette année-là. Malheureusement, ces mesures n'étaient pas suffisantes puisque le choléra s'est propagé à Rabat puis à Casablanca où le nombre total des victimes dépassait les 1000 et à Mazagan, Marrakech et à Safi<sup>32, 33</sup>. Ce choléra était accompagné de sécheresse, de criquets<sup>34</sup>, de hausse des prix, de baisse de la monnaie marocaine<sup>35</sup> et de diminution de la production agricole<sup>36</sup> avec l'intervention de l'État pour aider les populations touchées.

**Le choléra de 1895 - 1896** : En 1895, quelques cas du choléra ont été signalés à Tanger, et les mesures préventives ont été prises. Il tenait son origine aux pèlerins de la Mecque<sup>37</sup>.

A côté des pestes et des choléras, le Maroc a connu un certain nombre de maladies contagieuses moins importantes, dont on peut citer : **La variole** de 1873<sup>38</sup>, **la typhoïde** entre 1878 – 1879<sup>39</sup>, **l'épidémie de l'influenza** de 1890<sup>40</sup>, **les typhus** à Tanger en 1855 et 1868<sup>41</sup>, **la Scarlatine** et la diphtérie<sup>42</sup>, **la rougeole**, la coqueluche et la **tuberculose** étaient aussi présentes. Le traitement des maladies par les Hamas était une tradition ancienne au Maroc, et l'exemple de le Hama de Moulay Yaâcoub<sup>43 44</sup>.

### 3.2. *Les mesures d'hygiène :*

Sur le plan étatique, la prévention était très efficace contre les maladies comme le choléra et la variole<sup>45</sup>. La vaccination contre la variole se faisait par injection des extraits des lésions<sup>46</sup>. La prévention contre les épidémies était institutionnalisée depuis 1865, par un Dahir pour la création de la quarantaine de Mogador. Dans les villes, il y avait un

<sup>24</sup> Harakate I. *Le Maroc à travers l'Histoire*, Tome III .... Op cit, p.481

<sup>25</sup> Bezzaz M.A. *Histoire des épidémies* .... Op cit, p. 186

<sup>26</sup> Harakate I. *Le Maroc à travers l'Histoire*, Tome III .... Op cit, p. 480

<sup>27</sup> Raynaud L. .... Op cit, p. 90

<sup>28</sup> Bezzaz M.A. *Histoire des épidémies*.... Op cit, p. 189

<sup>29</sup> Raynaud L. .... Op cit, p. 92

<sup>30</sup> Bezzaz M.A. *Histoire des épidémies* .... Op cit, p. 215

<sup>31</sup> Bezzaz M.A. *Histoire des épidémies* .... Op cit, p. 262.

<sup>32</sup> Raynaud L...., Op cit, pp.92- 95.

<sup>33</sup> Harakate I. *Le Maroc à travers l'Histoire*, Tome III .... Op cit, p. 480.

<sup>34</sup> Bezzaz M.A. *Histoire des épidémies* .... Op cit, p. 238.

<sup>35</sup> Harakate I. *Le Maroc à travers l'Histoire*, Tome III .... Op cit, p. 501.

<sup>36</sup> Bezzaz M.A. *Histoire des épidémies* .... Op cit, p.137.

<sup>37</sup> Harakate I. *Le Maroc à travers l'Histoire*, Tome III .... Op cit, p. 480.

<sup>38</sup> Bezzaz M.A. *Histoire des épidémies* .... Op cit, p. 320.

<sup>39</sup> Bezzaz M.A. *Histoire des épidémies*.... Op cit, p. 274.

<sup>40</sup> Bezzaz M.A. *Histoire des épidémies* .... Op cit, p. 318.

<sup>41</sup> Raynaud L...., Op cit, p. 100.

<sup>42</sup> Raynaud L...., Op cit, p.137

<sup>43</sup> Poupponreau, A. *Moulay Yacoub, Ville d'eaux marocaine*. Maroc Médical, Avril 1923, N°16, pp.124-126

<sup>44</sup> Boussagol C, *Moulay Yacoub légende, tradition, médicalisation, Histoire des sciences médicales*, Tome XXVIII, N° 2, 1994, pp.137-146.

<sup>45</sup> Benabdellah A. *Développement* .... Op cit, p. 26.

<sup>46</sup> Benabdellah A. *Développement* .... Op cit, p. 81.

rapporte une note du registre du conseil sanitaire de Tanger montrant que le Sultan Sidi Mohammed Ben Abdellah a fait une sorte de ceinture sanitaire sur les frontières orientales pour juguler la propagation de la peste qui avait envahi l'Algérie à l'époque.<sup>12</sup> Le Maroc, depuis la peste de 1799, a instauré un système de prévention interne comme le cas de 1804 où la Junta Consulaire de Tanger avait appliqué des mesures préventives contre la peste, et externe au niveau des ports, en refoulant par exemple, un bateau arrivé d'Orient avec à son bord un homme infecté.

- **Au niveau des médecins :** Les médecins marocains de l'époque n'ignoraient pas que l'isolement était le meilleur moyen pour éviter ce fléau. Ils recommandaient l'exposition des objets au soleil, ce qui a permis la destruction des germes.
- **Pour les oulémas au Maroc :** Les patients doivent attendre ce que les sorts leurs réservent et les décédés par la peste ont été toujours considérés comme des martyrs<sup>13</sup>. En plus, la religion interdit en cas d'épidémies d'entrer ou de quitter la région infestée<sup>14</sup>.

Cependant la prise en charge des épidémies surtout la quarantaine, a connu plusieurs résistances culturelles ou même religieuses. Mohamed Bennani dans *Rissala fi Ah'kam Ataoun* datant de 1744, note que la fuite d'une région infestée ne sert à rien puisque la mort est un destin du bon Dieu. Le grand Soufi Ahmed BEN AJIBA dans « Salk Dorar Fi Dikri Al Qadaa Wa Al Qadar »<sup>15</sup> écrit pendant la peste de 1798- 1800, qu'étant esclave du bon Dieu, on doit vivre son destin. Certains ont même prétendu que les épidémies sont en rapport avec les Djinns<sup>16</sup>. Même l'élite marocaine de l'époque a refusé la quarantaine.

L'une des premières mentions de la quarantaine par les ambassadeurs durant cette période était celle de Ben Othman Meknassi dans « *Elixir Fi Fikak Al Assir* », après son arrivée à Ceuta en 1799<sup>17</sup>. L'historien EZZYANI décrit dans « Torjmana Al Kobra », les mesures préventives rencontrées en Tunisie en 1794 avec les pèlerins, surtout une quarantaine de 20 jours qui l'a décrite comme prohibée par la religion et les mœurs.<sup>18</sup> Al-NASIRI a quant à lui, refusé la quarantaine, étant donné qu'elle était mal acquise<sup>19</sup>. Malgré cette attitude, il y avait toujours des voix qui s'élevaient chez les oulémas pour chercher des solutions. En effet, certains optaient pour la prévention de la contagion. Parmi eux figure Mohamed BEN ABI QACEM EL FILALI qui insistait sur les mesures préventives contre la peste<sup>20</sup>.

- **La population :** Certains Marocains pensaient que c'était un châtement<sup>21</sup> de Dieu à cause des relations qu'entretenait le Maroc avec les Européens<sup>22</sup>. Les musulmans contaminés ont été considérés comme des martyrs<sup>23</sup>. Certains ne tenaient plus compte des explications religieuses en préférant avoir recours à la sorcellerie et à la superstition.

### 3. La 3ème ère (1844-1912) : Les Réformes

La décadence au Maroc pendant cette période était le résultat de plusieurs facteurs complexes, politiques, culturels et sociaux, conduisant ainsi à un état de faiblesse le plus total. Mais au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, les réformes se sont proliférées, militaires, surtout sous l'ère du Sultan Mohammed Ben Abderrahmane et du Sultan Hassan I<sup>er</sup>. Cette période a connu plusieurs épidémies.

<sup>12</sup> Bezzaz M.A. *Histoire des épidémies et des famines au Maroc*, Faculté des lettres et des sciences humaines Rabat N: 18, 1992. p. 23.

<sup>13</sup> Rosenberger B, Triki H. *Famines et épidémies au Maroc aux XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles*, 2011, Ed Dar-Elamane, p.198.

<sup>14</sup> Ibn Hajar A...., Op cit, pp. 220-221.

<sup>15</sup> Benajiba A. *Salk Dorar Fi Dikri Al Qadaa Wa Al Qadar*, Annoté par Abdelhafid Bakkali, 2015.

<sup>16</sup> Hassani A. *Le changement handicapé : l'état et la société au Maroc moderne*, 2000, p. 202.

<sup>17</sup> Bezzaz M.A. *Histoire des épidémies ...* Op cit, p. 404.

<sup>18</sup> Ezzyani A. *Tordjmana Al-kobra*, Annoté par Abdelkrim Filali, Dar Annachr Al-maarifa, 1991 p.363.

<sup>19</sup> Al-Nasiri A. *Kitab Al-Istihsa Li-Akhar Duwwal Al-Maghrib al-Aqsa*, Ed ministère de la communication, 2001, Tome 5, p.183.

<sup>20</sup> El Mansour M. *La position des oulémas du Maroc des épidémies et des mesures de précaution*, In La connaissance médicale et l'Histoire des maladies aux Maghreb, direction d'Assia Benadada, Faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat, . 2011. Pp.107-108.

<sup>21</sup> Bezzaz M.A. *Histoire des épidémies ...* Op cit, p.133.

<sup>22</sup> Renaud H. P. J. *La peste de 1818 ...* Op cit, p. 22.

<sup>23</sup> Bezzaz M.A. *Histoire des épidémies ...* Op cit, p.394.

## 1.2. Le confinement comme moyen préventif :

Le confinement sanitaire a toujours été présent au Maroc. Léon l'Africain rapporte que les premiers patients atteints de la syphilis vers la fin du XVe, début du XVIe siècle, étaient considérés comme les patients atteints du vitiligo. Ils étaient isolés seuls, jusqu'à ce que le nombre d'atteints s'avère élevé et que la maladie se banalise, progressivement. Par ailleurs, le Sultan Moulay Ismail accordait une attention particulière à la lutte contre les épidémies. En effet, l'historien Ezzyani<sup>7</sup> a indiqué qu'en 1678, la peste s'est accentuée à Fès et à Meknès. Le Sultan a lancé une garde sur la vallée de Sebou afin d'empêcher les visiteurs sains d'accéder à ces villes, par crainte de la propagation de la maladie. Il a ordonné de brûler tous les objets au marché « Souk Lakhmisse » susceptibles de contenir les germes. Soussi, dans son manuscrit décrit les mesures hygiéno-diététiques appliquées au moment de l'épidémie telles que le lavage des vêtements des patients décédés et des patients guéris.

## **2. La 2ème ère Alaouite (1727-1844)**

Après le décès du Sultan Moulay Ismail, le pays a connu une période de troubles à partir de 1727 jusqu'à 1757, c'est « **La crise des trente ans** ». La décadence au Maroc durant cette période était le résultat de plusieurs facteurs politiques, culturels et sociaux. Les épidémies à cette période étaient bien documentées, eu égard à ses conséquences désastreuses.

On peut citer les épidémies majeures :

### 2.1. Les épidémies :

**Les épidémies de peste**, presque toutes sont arrivées d'Orient. Les principales étaient celles de 1742- 1741<sup>8</sup>, de 1749, de 1752, de 1786 et de 1799. Mais la plus importante et la plus documentée était la peste de 1818, de par ses conséquences, politiques, démographiques et sociales. Le 22 Mai 1818, la frégate française « Le Tage », en provenance d'Alexandrie<sup>9</sup>, arrive à Tanger, à son bord les pèlerins arrivant de la Mecque qui vont débarquer sans quarantaine<sup>10</sup>. C'était la principale cause d'entrée de la peste au Maroc<sup>11</sup>. L'épidémie a été officiellement déclarée le 18 Juin par le consul d'Espagne à Tanger. Un mois a suffi pour que la peste se propage dans la ville puis tout le pays.

**Le Choléra** est appelé « Bouguélib » par la population. Sa première apparition au pays remonte à 1834. Auparavant, les mesures préventives ont empêché son apparition. Le 19 Novembre 1834, une forte mortalité à Fès a été signalée aux consuls à Tanger, avant que le choléra ne soit déclaré officiellement le 1er décembre. Le choléra s'est étendu à Rabat, à Larache et dans d'autres villes côtières comme Casablanca, Mazagan, Mogador, puis dans le reste du Maroc. L'épidémie était considérée comme éradiquée en Novembre 1835. Cependant, en 1837, des cas de choléra ont été diagnostiqués à Fès, puis à Tanger et à Tétouan, d'où la mise en quarantaine, levée par la suite en Février 1838.

En plus des pestes et des choléras, le Maroc a connu d'autres épidémies. En effet, en Septembre 1841 et en Novembre 1842, on a signalé à la fois au Rif et à Marrakech une infection attribuée tout d'abord à l'abus de fruits et qui aurait été une fièvre typhoïde.

### 2.2. L'attitude sanitaire : la quarantaine

- **Au niveau étatique** : La prévention était toujours en vigueur au Maroc pendant les épidémies. Depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle, la prévention était émise surtout par le conseil sanitaire international. En effet, Mohamed Amine BEZZAZ

<sup>7</sup> Ezzyani A. Maroc 1631 à 1812, Extrait de l'ouvrage : *Ettardjman Elmo'arib 'An Douel Elmachriq Ou'Imaghrif*, Traduit par O.Houdas, Paris, p.34.

<sup>8</sup> Harakate I, *Le Maroc à travers l'Histoire*, Tome III ..., Op cit, p. 479

<sup>9</sup> Al-Nasiri A, *Kitab Al-Istiqa Li-Akhar Duwal Al-Maghrif al-Aqsa*, Ed ministère de la communication, 2001, Tome: 7 p.172.

<sup>10</sup> Renaud H. P. J, *La peste de 1818* ..., Op cit, pp.15-17.

<sup>11</sup> Ezzyani A.Q, *Ar-Rawda Soulaimaniya*, Manuscrit à la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les Etudes Islamiques et les Sciences Humaines, Casablanca, p. 259.

## 12. Histoire des épidémies et du confinement au Maroc moderne



Pr. Fouad LABOUDI

Pr. Abderrazak QUANASS



Faculté de Médecine et de Pharmacie (FMPH)  
Université Mohammed V de Rabat

### Introduction

Pour beaucoup d'entre nous, l'épidémie de coronavirus qui n'épargne pas le Maroc, semble exceptionnelle, alors que les épidémies qui par le passé décimaient la population de façon récurrente étaient presque "ordinaires". Les épidémies, surtout la peste, sévissait dans le pays de façon quasi cyclique, ce qui a poussé l'état marocain à pratiquer le principe du confinement ou d'isolement sanitaire. Il n'est pas nouveau. Il correspond à une période à caractère « exceptionnel » de contrôle sanitaire. Plusieurs récits historiques nous renseignent sur les relations entre les épidémies, la société, les mentalités, et à la science, sur l'existence de la prévention. Dans notre travail, nous allons voir que l'histoire du Maroc a toujours été marquée par des vagues successives d'épidémies et par cet "exil intérieur" qui est le confinement. Des exemples, parmi tant d'autres, peuvent illustrer cette fonction.

### Épidémies et confinements

#### 1. La ère Alaouite (1666-1727)

*1.1. Les épidémies* : Deux exemples nous donnent une idée claire sur les épidémies de l'époque :

La première occurrence de **la syphilis** au Maroc date du début du XVIème siècle : Léon l'Africain note dans son ouvrage "Description de l'Afrique" que cette maladie était inconnue au Maroc jusqu'à sa propagation par les juifs expulsés d'Espagne en 1492<sup>1</sup>. Mohamed Al-QADIRI, dans Nachr Mathani, note que le « Hammam d'Al-Qalà » à Fès, était surtout fréquenté par les personnes atteintes de la syphilis et s'y lavaient avec la conviction qu'ils en seraient guéris, guérissaient réellement<sup>2</sup>.

**Pour la peste au Maroc**, l'une des plus importantes épidémies de cette époque était celle de 1676, qui est apparue dans la région de Tétouan et a duré trois ans<sup>3</sup>. Vers 1678-1679, elle s'est propagée dans tout le nord du Maroc, et y est restée jusqu'à 1684<sup>4</sup>. Dans son manuscrit, Rahat Al Insan fi tibbi l'abdan<sup>5</sup>, Mohamed BEN Yahya SOUSSI, fait une synthèse complète de la clinique, des mesures préventives et thérapeutiques de la peste durant le XVIIème siècle. Il conseillait à la population de sortir dans le désert pour pouvoir changer d'air et fuir les odeurs de la peste. Les traitements de l'époque étaient à base de vinaigre au début de la maladie, de safran à jeun, avec les mesures hygiéno-diététiques.

En plus de la peste et de la syphilis, le Maroc a vécu d'autres épidémies moins connues. En effet, Lucien RAYNAUD rapporte qu'en 1688, une fièvre contagieuse appelée « Tabardillo » (fièvre pourprée) a atteint le pays, se manifestant par des douleurs atroces, asthénie, anorexie et fièvre. Cette épidémie a fait plusieurs victimes à Fès<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Léon l'Africain J. (Al- Hassan Al- Wazzan), *Description de l'Afrique*, Trad. en arabe par Mohamed Hajji, Mohamed Lakhdar, Dar Al-Gharb Al-Islami, p.39.

<sup>2</sup> Al Qadiri M. *Nachr Al-Mathani*, Mission scientifique du Maroc, Archives marocaines, Publication de la Mission scientifique du Maroc, 1917, Tome XXIV, p 286

<sup>3</sup> Daoud M. *Tarikh Tétouan (Histoire de Tétouan)*, Tome I, Tétouan 1959, p. 345.

<sup>4</sup> Harakate I. *Le Maroc à travers l'Histoire*, Dar Arrachad Alhaditha, 1994, T.III, p.478.

<sup>5</sup> Soussi M. *Le repos de l'être humain dans la médecine du corps* راحة الانسان في طب الابدان, Manuscrit à la Bibliothèque Nationale de Rabat, N° 1644-

<sup>6</sup> Raynaud. L. *Etude sur l'hygiène et la médecine au Maroc*, Alger, 1902, p. 99.





## **Partie II**

Face à nos fragilités sociales :  
Résilience et Solidarité, grands  
enseignements du phénomène  
pandémique

puisque le coronavirus ne touche que les voies respiratoires. C'est ainsi que le nombre de déclarations des décès est « gonflé » en contradiction avec le principe de base de l'infectiologie qui stipule que : ce n'est que lorsqu'on est certain qu'un agent a joué un rôle important dans la maladie ou la mort qu'on peut le déclarer comme cause de décès. Comment alors faire une distinction entre le décès dû au coronavirus, et la présence accidentelle du virus au moment du décès ?

Si en Allemagne, il y a eu 5 fois moins de décès qu'en France, ce n'est pas seulement grâce à leur système hospitalier, c'est aussi dû à une plus grande rigueur du comptage des décès. Un autre exemple est celui des USA, où les autorités sanitaires incitent les médecins à inscrire COVID-19 comme cause de décès pour chaque patient qui avait été testé positif.

Ce qui peut nous amener à penser que cette crise n'est pas plus grave qu'une grippe saisonnière et que vue sous cet angle (taux sur la base de population), cette crise n'a pas fait plus de victimes que les crises sanitaires précédentes. D'ailleurs, l'évolution de l'épidémie suit actuellement une évolution sous forme de cloche avec une montée, un pic et une baisse (courbe de Gauss) et on est clairement dans la phase descendante pour la plupart des pays. Tous les graphiques montrent que la pandémie est en train de s'éteindre et qu'il n'y aura pas de rebond [5].

Finalement, ce n'est pas le COVID-19 qui a été inquiétant, mais les réactions à l'épidémie, celles des médias et du gouvernement ainsi que la pro-réaction de la population. Il s'est produit une hystérie collective basée sur la peur selon les déclarations du Dr D. RAOULT « les crises sanitaires sont beaucoup plus dangereuses par la peur qu'elles provoquent que par la réalité » [9]. Ainsi, il faut sortir de cette psychose puisque, les chiffres et les statistiques le démontrent, l'épidémie est en train de se terminer. L'économie va mettre plusieurs mois à se remettre, et il faudra plusieurs années pour résorber cette crise. Les prévisions de l'après-crise restent de simples scénarios et le chaos actuel ne peut être vaincu que via une meilleure communication, un transfert d'information et des avancées de la recherche.

## Conclusion

Le COVID-19 et sa propagation globalisée incitent au courage, à la clarté et à l'humilité. En plus de l'incertitude et de l'ambiguïté de données incomplètes ou biaisées, le mode de leur utilisation serait à l'origine de mauvaises décisions. La conception de scénarios de lutte contre les pandémies efficaces conjuguée à l'établissement de véritables structures de traitement des résultats peuvent atténuer le risque des données incomplètes. Les chiffres épidémiologiques informatifs et indicatifs peuvent être à l'origine d'un meilleur traitement des crises à venir : une stratégie cohérente et des prises de décisions adéquates ne peuvent que restituer à notre société son dynamisme. Pour conclure, c'est la façon avec laquelle les résultats sont annoncés qui est défailante, créant une psychose par la peur et la dramatisation.

## Références

- [1] M. Vaudano, J. Baruch, P. Breteau, G. Dagorn, M. Ferrer, A. Dahyot, L. Sanchez. Coronavirus : visualisez l'évolution de l'épidémie en France et dans le monde. Le Monde, Publié le 05 Mai 2020.
- [2] E. Moyou . Nombre d'infections dues au coronavirus par pays du monde 8 Mai 2020 ; Statista , 8 Mai 2020.
- [3] Philippe Bernard ; Les frontières, faux remède face au coronavirus. Le Monde, 10 Avril 2020.
- [4] Université Johns-Hopkins, Eurostat, Banque Mondiale. *(Actualisé le 1<sup>er</sup> juin) 2020*
- [5] Statista. « Nombre de personnes décédées à cause du coronavirus (COVID-19) dans le monde selon le pays ou territoire ». Statista du 26 Mai 2020.
- [6] Pascale Santi ? Cécile Ducourtieux. Coronavirus : l'âge, principal facteur de risque de mortalité. 19 Mai 2020
- [7] Hervé Morin, Paul Benkimoun, Chloé Hecketsweiler. Coronavirus : des modélisations montrent que l'endiguement du virus prendra plusieurs mois. Le Monde 17 Mars 2020.
- [8] Shannon Smith. La gestion des priorités sanitaires et économiques dans le contexte de la propagation du COVID-19 en Afrique ; Centre d'étude stratégique de l'Afrique, 14 Avril 2020.
- [9] Didier Raoult. Le coronavirus : "Il ne faut pas jouer avec la peur". Marianne, 16 Mars 2020

Pourtant, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie et le Zaïre ne comptent respectivement que 30, 6 et 68 décès [5] juste avec un couvre-feu et sans confinement. D'autres pays n'ont pas imposé la solution du confinement ou bien l'ont fait mais partiellement, et n'ont enregistré qu'un nombre faible de décès. C'est le cas de :

- Brésil dont le Président s'opposait au confinement, d'ailleurs très peu suivi,
- Suède, où le confinement n'est pas décrété, mais avec moitié moins de décès qu'en France, et
- Hongkong, plus forte densité de population dans le monde, où la distanciation sociale et le confinement n'ont été appliqués que tardivement enregistrant 720 décès en Février 2020.

Le confinement n'est donc pas déterminant pour expliquer l'énorme disparité du nombre des décès entre les pays.

## 2.5. L'âge et le climat peuvent-ils expliquer la différence dans le nombre de décès ?

Deux questions sont traitées ici : Puisque le virus touche apparemment plus les personnes âgées, les pays jeunes ont-ils moins de décès que les pays vieillissants ? la température, dans les pays à climat chaud, par exemple, influence-t-elle la propagation de la pandémie ?

Une étude européenne de grande ampleur rapporte que les hommes, les personnes âgées et les plus démunis sont des populations à risque [6]. Mis en ligne le 7 mai, les premiers résultats du projet Opensafely se basent sur les données médicales de 17 millions de personnes résidant au Royaume-Uni. Cependant, le Japon, qui a la population la plus vieille du monde, compte 160 fois moins de décès qu'en France. C'est le cas aussi de La Grèce et du Portugal, pays où la population est vieillissante mais où le nombre de décès par le coronavirus reste très faible. La différence des âges des populations ne peut donc pas expliquer le nombre élevé de pertes.

Un autre argument est celui du climat chaud (de l'Afrique par exemple) avec des températures qui seraient trop élevées pour le COVID-19 et une population jeune plus résistante à la maladie. Aucun de ces arguments n'est suffisant ni solide : le nombre de cas en Floride (zone aride) laisse penser que COVID-19 peut se répandre aussi là où le climat est chaud, et qu'être jeune en Afrique ne signifie pas être en bonne santé [7][8].

## 2.6. Les pays ne sont pas au même niveau de l'épidémie

Les chiffres annoncés peuvent suggérer que le nombre de décès est faible dans certains pays grâce à l'arrivée tardive de l'épidémie. En observant les chiffres montrant l'évolution du nombre de nouveaux cas de COVID-19 [5], on peut constater le nombre de nouveaux cas diminue dans les pays les plus durement touchés mais tardivement. Le même constat peut être fait pour les pays touchés en premier tels que la Chine, la Suède, la Nouvelle-Zélande, l'Iran et la France. Ce n'est donc pas parce qu'un pays est touché plus tard que le nombre de décès est plus faible, puisque le nombre de cas est en nette diminution partout dans le monde.

## 3. Principaux enseignements

Un écart énorme sépare le nombre de décès dans des pays à grande population de 0 (Éthiopie, Vietnam dépassant 90 millions habitants) à plus de 98000 (USA). Des constats faits sur les mesures précédemment analysées, on peut conclure que la façon avec laquelle les chiffres nous sont présentés, est alarmante et dénuée de sens, voire incohérente. Ces chiffres ne permettent aucune explication objective, alors que si on observe la variation du nombre de décès en se référant au nombre de population, la variation entre les pays est beaucoup plus significative et s'explique parfaitement.

Cela incite à considérer avec prudence le nombre des décès recensé et le point de vue adopté pour l'annoncer au public. En effet, on ne fait pas la différence entre le décès « à cause du » et « avec le » coronavirus. Une personne testée positif au coronavirus et qui décède par la suite sera déclarée automatiquement décédée à cause du COVID-19, du moment qu'on considère que le coronavirus l'emporte sur toutes les autres pathologies. Une telle conclusion est totalement absurde

L'analyse de la littérature montre que ce sont les pays occidentaux ayant les meilleures infrastructures hospitalières du monde, en particulier les pays faisant partie de l'OTAN [1], qui sont les plus touchés par le COVID-19. On peut aussi constater l'inverse au niveau des pays pauvres, notamment en Afrique. Ce ne sont donc pas les différences des infrastructures médicales qui pourraient expliquer les différences de mortalité entre les pays.

## 2.2. Réactivité de la fermeture des frontières

Les microbes et virus ignorent les frontières et leur transmission a été constante au fil des siècles. Depuis les années 80, le transport aérien a facilité la contagion vers de nombreuses destinations. L'évolution et le progrès ne sont donc pas en contradiction avec les voyages transocéaniques du virus, mais, au contraire, contribuent à sa propagation [3]. Ainsi, la fermeture des frontières est devenue une des priorités pour endiguer cette contagion. Cependant, cette réactivité ne semble pas en corrélation avec le nombre de décès déclaré. En effet, chronologiquement :

- Le Royaume-Uni, les USA et l'Espagne ont fermé leurs frontières en premier. Ils sont parmi les pays les plus touchés et le nombre de décès s'élève, respectivement à 58, 32 et 57 par 10000 habitants [4].
- Le Portugal a 8 décès/10000 habitants malgré le risque de contagion frontalière avec l'Espagne (à 300 km de Madrid).
- Le Vietnam compte 300 cas recensés et 0 décès pour 98 millions d'habitants. Et pourtant ce pays se trouve à proximité du premier foyer de la pandémie, la Chine (frontière à 300 km).
- Au Cambodge et au Laos, aucun décès ; en Birmanie, 5 décès pour une population de 55 millions d'habitants, et en Thaïlande, 60 décès pour le même nombre d'habitants qu'en France.

Sachant que ces pays asiatiques sont très proches des frontières de la Chine qui était le point de départ de l'épidémie, la fermeture des frontières ne peut pas expliquer cette disparité du nombre de décès par pays [5].

## 2.3. Qualité de la gestion de la crise

On peut penser que plus un pays est grand et peuplé, plus il est difficile de protéger sa population, de dépister et d'isoler les malades afin de réduire le nombre de contaminés et de décès. En termes absolus, les États-Unis sont le pays de la planète le plus endeuillé avec près de 98000 décès. Si l'on considère la mortalité liée au COVID-19 par rapport à la population, les États-Unis sont dépassés par huit pays à la tête desquels la Belgique avec ses 82,8 décès pour 100.000 habitants, le Royaume-Uni (58,7) pays le plus endeuillé d'Europe puis l'Espagne (57,8) et l'Italie (55,5).

Le Nigeria, pays de 196 millions d'habitants, ne compte que 233 décès soit 140 fois moins de décès qu'en France. L'Inde avec ses 1,4 milliard d'habitants n'a enregistré que 0,05 décès par 10000 habitants soit 650 fois moins de décès qu'en France [2,5]. Même constat pour les autres nations très peuplées figurant parmi la liste des pays les plus endeuillés : le Brésil (29.000 morts pour plus de 200 millions d'habitants) ne déplore par exemple «que» 1,4 décès dus au COVID-19 pour 10000 habitants, l'Allemagne (8.500 morts pour 83 millions d'habitants), l'Iran 0,96 (7.900 décès pour 82 millions d'habitants) et le Mexique 0,8 (9.900 morts pour plus de 120 millions d'habitants). Quant à la Chine (environ 4.600 morts), avec son 1,4 milliard d'habitants, elle compte officiellement seulement 0,03 décès pour 10.000 personnes.

Ces chiffres doivent être comparés avec prudence, même s'ils permettent d'avoir une analyse plus fine de la situation épidémique dans chaque pays, en prenant en compte les mesures adoptées pour protéger la population.

## 2.4. Adoption et respect du confinement

Contrairement à l'Europe, où la population peut vivre confinée à l'intérieur des habitations et jouir de toutes les commodités, les africains vivent à l'extérieur et n'utilisent leur domicile que la nuit pour dormir. Demander à un Africain de rester chez lui, c'est lui demander de changer complètement son mode de vie, puisque tout se fait à l'extérieur et souvent de façon communautaire, privilégiant la proximité, véritable protection contre la précarité. Certaines populations ne bénéficient d'aucune aide sociale pour vivre, autre motif pour ne pas respecter le confinement.

## 11. Pourquoi le COVID-19 ne se propage-t-il pas de la même façon dans tous les pays ? Questionnements et analyse



Pr. Aziz ET-TAHIR

Ecole Supérieure de Technologie (EST-Salé)  
Université Mohammed V de Rabat



Pr. Kamal KETTANI

Thierry Jossu

Doctorant

### 1. Introduction

Avec la progression de l'épidémie de COVID-19, les mesures pour endiguer sa propagation ont été nombreuses mais leurs pertinences varient d'un pays à l'autre [1]. Quelle est donc l'ampleur de la pandémie ? Pourquoi varie-t-elle d'un pays à l'autre ? Les mêmes mesures ont-elles le même impact sur le COVID-19 ? Ces mesures sont-elles efficaces ? Autant de questions auxquelles nous allons tenter de répondre en dressant un profil d'un certain nombre de pays que nous avons jugés représentatifs. L'étude comparative prenant comme référence le cas de la France a pour objectif d'analyser les incohérences dans le nombre de décès dans les pays. À cet effet, nous allons dresser une image plus complète de la manière dont le virus se propage dans les pays et des raisons derrière ces différences de propagation, qui mettent en exergue les disparités et les incohérences dans le nombre de décès survenus dans chaque pays.

Une meilleure compréhension de l'impact des mesures marquantes et propres à chaque pays permet de mieux orienter, avec plus de justesse et d'objectivité, les efforts à déployer en réponse à la pandémie au fur et à mesure de son évolution.

Actuellement, les États-Unis d'Amérique sont les plus touchés par le coronavirus avec plus 825000 cas identifiés et plus de 98000 décès enregistrés [2]. Ce nombre peut faire peur, comparé au nombre de décès qui fait un peu moins que le double en France pour la même période. Or la population aux USA est cinq fois plus grande que celle de la France. Ces chiffres n'auront donc de sens que si on prend en considération le nombre de la population. Ramené au nombre de décès par 10000 habitants, le taux de létalité est de 3,6 en France, ce qui est minime, mais il reste largement supérieur à celui d'autres pays tels que le Maroc, estimé à 0,06.

Il est plus impressionnant d'annoncer 25000 décès que de dire 3 décès pour 10000 habitants. Est-ce que c'est une volonté délibérée de dramatiser la situation ? Les officiels ne présentent pas non plus la comparaison des nombres de décès selon des différents pays alors que le coronavirus touche tout le monde de la même façon. C'est le but de cette étude où on va analyser les effets et l'impact des mesures prises pour lutter contre le COVID-19. Nous allons, ainsi, évoquer l'impact des mesures sur le nombre de décès et les incohérences des chiffres disponibles, ainsi que les enseignements majeurs tirés de cette analyse.

### 2. Analyse de l'impact des mesures entreprises sur la gestion du COVID-19

#### 2.1. La qualité des structures hospitalières

Que s'est-il passé dans les pays qui ont un secteur de santé peu développé, en infrastructures médicales, en ressources humaines de santé publique et en moyens financiers limités ? Cette première lecture pouvait nous faire craindre un effet dévastateur causant de terribles dégâts. Or, les nombres de décès par 10000 habitants sont comme suit : 3,6 en France, 0,06 au Maroc pays en voie de développement, 0,1 en Grèce en pleine crise économique, 0,06 en Ukraine sortant d'une guerre. Au Bangladesh, on note 0,01 décès par un million d'habitants et comme sa population est de 168 millions d'habitants, soit plus de trois fois la population de la France, et à taux pareil, le nombre de décès en France serait alors de 50/10000 habitants.

- [6] Abdelali Allaoui Belghiti. La planification de la période post-crise commence au moment de la crise...Revue de l'Economiste, Edition N°:5758 Le 11/05/2020. Disponible sur le lien :  
<https://www.leconomiste.com/article/1061640-la-planification-de-la-periode-post-crise-commence-au-moment-de-la-crise>
- [7] Association Internationale des Instituts de Santé Publique (IANPHI). Cadre de la création des instituts nationaux de santé publique. Série de Note Techniques et d'Orientation N°1, 2007. Disponible sur:  
[https://ianphi.org/\\_includes/documents/sections/tools-resources/all-frameworks/ianphi-framework-french.pdf](https://ianphi.org/_includes/documents/sections/tools-resources/all-frameworks/ianphi-framework-french.pdf)
- [8] Bulletins d'information du Jumelage Institutionnel Européen 2009 & 2010: Renforcement des Capacités Institutionnelles, Organisationnelles et Techniques de l'Institut National d'Hygiène SD/11. Disponible sur :  
<https://www.dropbox.com/s/jaxpew9u4fyy2pr/Bulletin%20Informations%20JUM%201.pdf?dl=0>
- [9] Rapport final du premier projet de jumelage institutionnel du Ministère de la Santé avec l'Union Européenne. Février 2011.  
<https://www.dropbox.com/s/fekfhq6k4bho9wn/Rapport%20Final%20Jumelage%20Sante%202011.pdf?dl=0>
- [10] Vers un avenir plus sûr. Rapport sur la santé dans le monde. Organisation Mondiale de la Santé (OMS). 2007.  
[https://www.who.int/whr/2007/07\\_chap5\\_fr.pdf?ua=1](https://www.who.int/whr/2007/07_chap5_fr.pdf?ua=1)
- [11] Health-system resilience: reflections on the Ebola crisis in western Africa. Editorial du Bulletin de l'OMS. 2014.  
<https://www.who.int/bulletin/volumes/92/12/14-149278.pdf>
- [12] Actes du Séminaire de Réflexion sur la Réforme de la Santé Publique au Maroc. Mars 2014. Ministère de la Santé.  
<https://www.dropbox.com/s/atk5bvonfkce92d/Brochure%20des%20Actes%20du%20Seminaire%20Sante%20Publique.pdf?dl=0>
- [13] Evaluation des fonctions essentielles de santé publique au Maroc. Rapport technique réalisé par le Ministère de la Santé et de l'Organisation Mondiale de la Santé. Janvier 2016. Disponible sur le lien :  
<https://www.sante.gov.ma/Documents/2016/02/3%20Rapport%20Evaluation%20FEESP.pdf>
- [14] [Organisation Mondiale de la Santé (OMS). 10 menaces sur la santé mondiale en 2018. Communiqué de Février 2018. Disponible sur le site officiel de l'OMS : <https://www.who.int/features/2018/10-threats-global-health/fr/>

## La mission centrale de la future Agence Nationale de Santé Publique du Royaume

La création de cette Agence permettra d'avoir un Agent unique dont la mission est d'assurer 24H/24 et 7J/7 la réponse opérationnelle aux urgences sanitaires ayant un impact sur le territoire national [8-9]. De ce fait, l'Agence garantira une meilleure sécurité sanitaire à tous les Marocains, notamment aux entrepreneurs, aux professionnels et aux sociétés savante et civile. Ainsi, elle devra assurer une meilleure visibilité à l'internationale, notamment vis-à-vis de l'OMS et des pays partenaires économiques. L'ANPS pourra également être reconnue au niveau national comme seule source d'information en cas de crise sanitaire.

Le rôle de l'ANSP sera de rassurer les citoyens et agents de l'économie de notre pays pour leur avenir. En effet, une autre pandémie est inévitable, comme l'a annoncé l'OMS dans son communiqué sur les 10 menaces sur la santé mondiale en 2018 [14]. On ne peut rien prévoir en matière d'épidémie à venir, et en particulier ni comment ni quand la prochaine pandémie surviendra. L'ANSP devra permettre de renforcer les synergies agissant au sein de l'ensemble du système national de sécurisation sanitaire et social du Royaume et sera à l'origine d'un véritable décloisonnement intersectoriel, respectant le droit des citoyens à une information juste et pertinente. Nous nous devons d'être de plus en plus préparés à gérer l'incertitude, et en particulier de nouvelles épidémies à l'origine indéterminée, et ce à travers les systèmes de production, les systèmes d'échange marchand et les modes de consommation.

A l'instar du choix fait par de nombreux pays, l'ANSP pourra être l'outil capable de doter le Royaume d'une surveillance permanente sur l'ensemble des événements pouvant porter atteinte à la sécurité sanitaire du pays et son économie (catastrophe naturelle, catastrophe industrielle, réponse sanitaire en cas d'attaque terroristes (plan blanc renforcé). Il s'agit d'un véritable outil de riposte efficace et un agent de décloisonnement intersectoriel pour organiser, suivre l'évolution des événements à travers un « tracking alert » performant [7-9-10-12-13].

Par ailleurs, l'Internet peut être à l'origine de réactions atypiques telles que les « fakes news » qui, à elles seules, sont capables d'anéantir des décennies de croissance et de semer la peur et la panique. Le principe de transparence de l'information diffusée permet d'optimiser la gestion des crises sanitaires. L'ANSP du Maroc devra être la référence pour tous nos concitoyens et le partenaire reconnu au niveau international, notamment par l'OMS, l'IANPHI et en particulier les organismes scientifiques de référence dans le domaine de la sécurité sanitaire internationale tels que les centres de contrôle des maladies (CDC) situés à Atlanta aux USA, en Europe - EU (ECDC) et en Chine, qui s'est fortement imposée ces dernières années.

## Références

- [1] Rapport quotidien de l'Organisation Mondiale de la Santé. 10 Mai 2020.  
[https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/situation-reports/20200510COVID-19-sitrep-111.pdf?sfvrsn=1896976f\\_2](https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/situation-reports/20200510COVID-19-sitrep-111.pdf?sfvrsn=1896976f_2)
- [2] Juan Pablo Bohoslavsky. COVID-19 : appel urgent pour une action fondée sur les droits de l'homme en réponse à la récession économique. Nations Unis, Droit de l'Homme, Haut Commissariat, 15 Avril 2020.  
[https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/20200414\\_IEDebt\\_urgent\\_appeal\\_COVID-19\\_fr.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/20200414_IEDebt_urgent_appeal_COVID-19_fr.pdf)
- [3] CNUCED, "The coronavirus shock: A story of another crisis foretold and what policy makers should be doing about it", 9 Mars 2020. [https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/gds\\_tdr2019\\_update\\_coronavirus.pdf](https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/gds_tdr2019_update_coronavirus.pdf)
- [4] Ambassade du Royaume du Maroc en France. Les modèles économiques à l'aune de la mondialisation et des territoires. Cycles de Conférences – Débats de Janvier 2018 à Octobre 2019. Disponible sur:  
[https://www.amb-maroc.fr/\\_docs/Cycle%20de%20con%3%A9rence%202018-2019.pdf](https://www.amb-maroc.fr/_docs/Cycle%20de%20con%3%A9rence%202018-2019.pdf)
- [5] Comment améliorer la santé dans le monde ? Finances & Développement, publication trimestrielle du fonds monétaire international Décembre 2014, volume 51, numéro 4. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2014/12/pdf/fd1214f.pdf>

scientifique et technique responsable de la veille et de la sécurité sanitaires. Cet organisme « expert » indépendant a pour mission d'apporter une réponse factuelle, globale, coordonnée et performante tout en étant l'interlocuteur unique des acteurs locaux et des organisations internationales concernées [7].

### **Les réflexions sur un nouveau dispositif de santé publique ne datent pas d'aujourd'hui !**

Concrètement entamées et approfondies dans le cadre du projet de jumelage Maroc-France soutenu par la Commission Européenne (CE) entre 2007 et 2012 [8-9], ces réflexions ont débouché sur des recommandations visant à rendre plus agile notre organisation de veille et de sécurité sanitaire et à mobiliser tous nos professionnels avec un plan de renforcement inédit des capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques. Cela permettrait de consolider les acquis, d'éviter toute redondance, de favoriser la rationalisation des ressources, de donner un rôle reconnu aux experts à chacun des niveaux décisionnels et de développer une bonne maîtrise de la communication au regard de la population.

Les travaux ont impliqué tous les organismes déjà existants comme l'Institut National d'Hygiène (INH), l'Institut Pasteur du Maroc (IPM), le Centre anti-poisons et de pharmacovigilance (CAP), le Centre de radioprotection (CNRP) ainsi que les services centraux et régionaux des différents ministères concernés comme ceux de la Santé responsables des activités opérationnelles et techniques relatives à la veille épidémiologique et le contrôle des maladies [9].

Les réflexions ont conduit à la conclusion suivante : le système de santé marocain doit opérer d'urgence un passage de l'ancien paradigme axé sur les soins de santé publique seulement vers le nouveau paradigme de sécurité sanitaire internationale promu par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans le règlement sanitaire international (RSI) de 2005 [10].

De plus, les expériences de l'implémentation du RSI ont fait apparaître en 2014 un nouveau concept, appuyant lesdites réflexions, et incitant les gouvernements nationaux, aidés par des partenaires externes, à élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant à rendre leurs systèmes de santé plus solides et plus résilients. Cela suppose qu'ils pourront répondre aux besoins essentiels de leurs populations en matière de santé tout en se préparant correctement aux catastrophes afin de faire face aux urgences sanitaire à venir. Dans un tel système de santé résilient les services de santé ordinaires doivent être assurés tout en faisant face aux effets directs d'une épidémie ou d'une pandémie [11].

### **La solution est dans la création d'une Agence Nationale de Santé Publique (ANSP)**

Dans le respect des exigences de la réforme administrative de l'État marocain et répondant aux attentes de la politique de régionalisation avancée dans un contexte de mutation profonde des services publics, cette idée d'ANSP est fortement soutenue par la Communauté européenne (UE) et par l'Association Internationale des Instituts Nationaux de Santé Publique (IANPHI). Elle s'inscrit parfaitement dans les priorités et les orientations stratégiques clés qui ont été identifiées pour relever les défis et s'attaquer aux lacunes identifiées au cours de l'évaluation des fonctions essentielles de santé publique au Maroc, avec le soutien de l'OMS [12-13].

L'ANSP est proposée en tant qu'Agent de cohérence dans la maîtrise de l'information de surveillance des maladies et la riposte aux crises sanitaires qui nécessite une agilité dans la coordination. Il s'agit d'un outil opérationnel de régulation et de réponse aux urgences sanitaires et sociales. L'ANSP pourra assurer la création de plateformes intelligentes et performantes partagées (data et compétences scientifiques et techniques) dans le cadre d'un groupement de coopération piloté par le Ministère de la Santé puis par la mise en place progressive d'un établissement public : ANSP Maroc ou Santé Publique Maroc, dans le cadre d'une loi de modernisation et de réorganisation globale du système de santé du Royaume [10-12-13].



## 10. Un agent de Santé Publique au service des agents de l'Économie

**Pr. Mounaim Halim EL JALIL**

Ecole Supérieure de Technologie (EST-Salé)  
Université Mohammed V de Rabat



### La pandémie du COVID-19 : une crise sanitaire, économique et sociale à l'échelle mondiale

Le COVID-19 une affection pulmonaire contagieuse, qui a bien la même origine que le SRAS ou syndrome respiratoire aigu sévère. Les bilans des derniers événements sont parlants : SRAS de 2003 avec 774 décès essentiellement en Chine, Grippe aviaire de 2005 avec 245 décès totalement en Asie, Grippe A H1N1 en 2010 avec 18 500 morts dans le monde, Ebola, en 2014 avec 11 000 morts en Afrique sans aucune contagion mondiale et la pandémie du COVID-19 qui a causé, jusqu'au 10 Mai 2020, près de 283 000 décès dans 211 pays avec plus de 4 millions de cas confirmés dont plus de 6000 au Maroc [1].

Le SARS-COV2 est apparu fin Décembre 2019 à Wuhan, la capitale régionale de Hubei en Chine où vivent 11 millions d'habitants. La ville est pionnière dans les nouvelles technologies et constitue une mégapole industrielle attirant plus de 5 millions de travailleurs chinois et des pays du monde entier. Elle est un nœud de communication et un carrefour important pour les déplacements intra et internationaux. Ce qui explique la propagation rapide de la maladie à l'échelle de la planète [2].

La pandémie du COVID-19 a stoppé net l'économie mondiale. Usines fermées, routes bloquées, tourisme volatilisé... les mesures de confinement ont un effet négatif sur l'activité industrielle, même s'il n'est pas sûr de savoir si l'impact sera durable. A ce jour, force est de constater que les conséquences sur la croissance économique mondiale pourraient prendre des proportions dramatiques, s'ajoutant à un coût humain potentiel, dont l'ampleur demeure largement indéterminée. Après l'expérience mondiale avec le COVID-19 les pandémies vont représenter désormais un réel défi d'aujourd'hui et de demain pour une économie sans frontières [3].

### L'économie de notre pays est fortement concernée par les conséquences des pandémies

Nous sommes directement concernés et à plusieurs niveaux. En effet, notre activité touristique dépend de la venue de visiteurs étrangers, incluant ceux provenant de la Chine dont le nombre ne cesse de progresser (180 000 visiteurs en 2018 contre 200 000 en 2019). De plus, la dynamique de l'ensemble des autres secteurs de l'économie peut être impactée : 2,5 milliards de DH d'exportation constituées pour moitié des produits alimentaires agricoles et de la mer contre 47,3 milliards de DH pour les importations depuis la Chine. Une telle dynamique est évidemment à l'origine du grand nombre de déplacements transfrontaliers liés aux activités professionnelles, commerciales et logistiques [4].

### Comment le monde répond localement à ces défis sanitaires impactant l'économie ?

La pandémie du COVID-19 ne sera pas la dernière ni la pire crise causée par la détection tardive et le contrôle inefficace d'un foyer infectieux [5]. En effet, dans les situations de crise sanitaire, trois dimensions du système de santé sont mises à rude épreuve : le système de surveillance, de détection et de diagnostic des risques de santé publique, les plateformes de soins et de prise en charge spécifique et les mécanismes de coordination et de communication [6].

Dans le but d'assurer une meilleure gestion des crises sanitaires et une riposte rapide, probante, efficace et durable contre les épidémies, plus de 100 pays dont les plus économiquement avancés ont fait le choix de disposer d'un organisme



- Le développement des compétences universitaires nationales et leur implication dans l'expertise, les études de cas, la recherche scientifique et l'innovation. En effet, notre pays est appelé après le COVID-19 à être autonome dans la gestion de son environnement, d'où un grand besoin de valorisation, d'exploitation des recherches scientifiques déjà existantes sur notre patrimoine écologique et environnemental. Il faudra aussi s'inscrire résolument dans une démarche prospective de formation, de recherche de solutions innovantes et adaptées à chaque cas, et ce à différents niveaux local, régional et national. Notre pays est par ailleurs, appelé à exploiter, à prioriser et à pérenniser l'expertise nationale.
- Les campagnes de sensibilisation des citoyens à la gestion des différents aspects de notre environnement s'avèrent nécessaires, et ce par l'implication des associations spécialisées et de la société civile dans la prise de décision et dans le suivi des évolutions de la qualité de vie humaine, animale et végétale. En effet, il nous semble impératif d'officialiser cette implication en la légiférant à travers un texte juridique à l'instar de ce qui est stipulé dans la loi des études d'impact environnemental.

**« Quand l'Homme n'aura plus de place pour la nature, peut-être que la nature n'aura-t-elle plus de place pour l'Homme » Stefan EDBERG**

## Bibliographie

- <http://www.environnement.gov.ma>
- <http://www.environnement.gov.ma/fr/134-actualites/3338-qualite-de-l-air-au-maroc-pendant-l-etat-d-urgence-sanitaire-liee-au-COVID-19>
- Loi n° 10-95 sur l'eau
- Dahir n° 1-03-59 du 10 rabii I 1424 (12 Mai 2003) portant promulgation de la loi n° 11-03 relative à la protection et à la mise en valeur de l'environnement (B.O. n° 5118 du 19 Juin 2003)
- Dahir n° 1-03-60 du 12 Mai 2003 portant promulgation de loi n° 12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement (B.O. n° 5118 du 19 Juin 2003)
- Loi n° 28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination promulguée par le dahir n° 1-06-153 du 30 chaoual 1427 (22 Novembre 2006). (B.O. n° 5480 du 7 Décembre 2006).
- Loi n° 12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement promulguée par le dahir n° 1-03-60 du 10 rabii I 1424 (12 Mai 2003) (BO n° 5118 du 19/06/2003, page 507)
- Dahir n° 1-03-61 du 12 Mai 2003 portant promulgation de la loi n° 13-03 relative à la lutte contre la pollution de l'air (B.O. n° 5118 du 19 Juin 2003)
- Dahir n° 1-06-153 du 22 Novembre 2006 portant promulgation de la loi n° 28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination (B.O. n° 5480 du 7 Décembre 2006)
- Dahir du 10 Octobre 1917 sur la conservation et l'exploitation des forêts (B.O. n° 262 du 29 Octobre 1917)
- Dahir n° 1-02-130 du 13 Juin 2002 portant promulgation de la loi n° 08-01 relative à l'exploitation des carrières (B.O. n° 5036 du 5 Septembre 2002)
- Dahir n° 1-10-16 du 11 Février 2010 portant promulgation de la loi n° 13-09 relative aux énergies renouvelables (B.O. n° 5822 du 18 Mars 2010)

- c. Un contrôle de plus en plus important de l'usage irrationnel des pesticides et engrais pour la préservation de la qualité du sol pour éviter la salinisation et la perte des sols arables, d'une part, la désertification et le glissement de terrain d'autre part.
- d. La préservation du patrimoine forestier et son développement par des mesures de diminution du surpâturage, de surexploitation, des incendies, de défrichage de diminution de l'urbanisation dans les régions forestières. Des plantations supplémentaires seront d'une portée considérable sur la qualité de l'air, du sol et sur leur fertilité.
- e. La gestion et la valorisation des déchets, particulièrement : (i) les déchets ménagers notamment à travers l'instauration de systèmes rigoureux de tri, de suivi du recyclage/valorisation avant l'enfouissement ; (ii) les déchets industriels dont la gestion doit être axée sur le réemploi et la réutilisation à travers une mutualisation et des regroupements industriels ; et (iii) les déchets médicaux et pharmaceutiques à travers des unités de désinfection avant tout transfert pour le traitement approprié et/ou d'élimination.
- f. Le littoral et les zones maritimes, dont l'urbanisation dépasse 60% de la population en plus de l'installation des sites touristiques qui avoisinent les 90% des infrastructures, ajoutés aux 80% des unités industrielles, sans oublier l'extraction illicite du sable et l'érosion engendrée. Ceci nécessite que des mesures appropriées doivent être entreprises pour préserver ces sites : déplacement des installations industrielles à fort potentiel polluant, éradication de l'exploitation du sable et aussi aménagement de cet espace dans une perspective de développement de notre richesse touristique et halieutique (port de plaisance, port de pêche côtière, réglementation des activités touristiques et de pêche).
- g. La préservation des écosystèmes en particulier les plus fragiles d'entre eux par la non dégradation des montagnes, des oasis, des richesses endémiques de notre pays (telles l'arganier) et des zones humides et protégées soumises à la surexploitation et éventuellement les soumettre à un contrôle, suivi et aménagement en fonction de leur spécificité sans pour autant la perte de leurs aspects écologique et naturel.
- h. La mise en place de systèmes de veille visant à préserver la richesse de la biodiversité de notre pays, contre la surexploitation des ressources halieutiques et l'invasion d'espèces étrangères.

## Moyens, recommandations et conclusion

Il nous semble que le défi environnemental sera encore plus grand après le COVID-19, du fait de la régénérescence de la planète durant le confinement et des relations soupçonnées entre pollution et véhémence du Coronavirus. De multiples efforts devront être dispensés en conséquence, et ce à travers :

- L'instauration du principe de pollueur/payeur parallèlement à l'encouragement fiscal des industries utilisant des énergies propres. En effet, les entreprises sont appelées après le COVID-19 à s'engager plus pour une diminution des impacts négatifs sur l'écologie et l'environnement. Une telle réduction reste tributaire d'une démarche volontariste de l'État en faveur de la révision des normes, des conditions d'assistance et de soutien et de leurs mises en place.
- La recherche de moyens d'investissement à travers les fonds internationaux, les budgets des collectivités locales et régionales impératifs à la réalisation des différents programmes de préservation et d'amélioration des aspects environnementaux précités. Cependant, des liens étroits existent entre l'état de la santé d'un pays et la qualité de son environnement, entre les pollutions créées par l'homme et la dégradation de son état de santé. De tels liens imposent aux pouvoirs publics de trouver les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de l'environnement et par conséquent préserver la santé humaine.

## 9. L'Environnement au Maroc après « le COVID-19 » : Impacts & mesures

**Pr. Mohammed ELMAHI**

Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET)  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction :

La situation sanitaire dans le monde et au Maroc, relative à la pandémie du Corona (COVID-19), est à l'origine d'une large mobilisation des pouvoirs publics, afin de limiter la propagation du virus et pour la protection nécessaire et indispensable de la population.

Il est certain que cette pandémie a eu des effets positifs sur les différents aspects de l'environnement puisque plus de 180 pays ont opté pour le confinement des populations et l'arrêt presque total des activités humaines et industrielles ; mais qu'en serait-il après la fin de cette pénible épreuve pandémique ? Quelles seront les leçons à tirer pour notre pays en termes de préservation des ressources environnementales et de santé publique ? Quelles stratégies mener, et quels plans de développement et de protection de notre patrimoine environnemental réaliser ? Quels acteurs solliciter dès lors ?

Ce sont là des questions auxquelles nous allons apporter des réponses, et ce en mettant à profit l'état des lieux établi par l'autorité gouvernementale en charge de la gestion des problèmes environnementaux, et en émettant un ensemble de recommandations à appliquer.

### Analyse prospective des différents aspects environnementaux

Il est important de rappeler que l'état de l'environnement dans notre pays reste précaire et nécessite un intérêt encore plus grand, malgré les efforts déjà consentis par les pouvoirs publics. En effet, la facture est lourde en répercussions, aussi bien sur la santé humaine, que sur la flore, la faune et particulièrement sur les budgets alloués en conséquence. Il est donc nécessaire de focaliser la prévention et l'amélioration des différentes composantes de l'environnement sur les aspects suivants :

- a. Une meilleure gestion des ressources en eau par un contrôle strict de la pollution des eaux de surface et de la surexploitation des eaux souterraines afin d'éviter le stress hydrique, de préserver la dégradation de la qualité de l'environnement, des lacs naturels et des zones humides particulièrement dans les régions arides et semi-arides, etc.). Par ailleurs, il s'avère nécessaire de repenser la politique de gestion des ressources en eau par la récupération des eaux des précipitations et leur drainage vers les différents barrages (collinaires et existants) à travers des aqueducs particulièrement dans les régions à précipitations élevées. Le traitement des eaux résiduelles doit être amélioré pour une réutilisation saine et sans impacts négatifs sur les différents aspects de l'environnement.
- b. L'amélioration de la qualité de l'air vu la baisse des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique suite au confinement et à l'arrêt des activités industrielles. Ce phénomène doit être préservé par les contrôles nécessaires et reconnues à l'échelle internationale à travers : La multiplication des sources fixes et/ou la diversification des sources mobiles de détection pour le contrôle de la pollution industrielle ou celle générée par les moyens de transport, et l'incitation à l'usage des nouvelles énergies propres

## L'insouciance de l'homme et l'impact sur l'environnement

**Au Maroc, Le non-respect des normes sanitaires dans l'abattage et la commercialisation de volaille est inquiétant. En effet, près de 92% des viandes blanches proviendraient d'abattoirs illégaux.** Le commerce de volaille vivant risque de transmission de l'animal à l'homme [2]. Les abattoirs illégaux présentent des locaux insalubres, des équipements rustiques, une de grandes déficiences en matière d'hygiène, alors que la cohabitation de poulet vif et de viande fraîche et abats présentent des risques de transmission des virus de l'animal à l'homme [3] tel qu'il s'est produit en Chine. La majorité des volailles serait tuée dans les tueries traditionnelles. Tout comme pour la viande rouge, les risques sanitaires sont très élevés lorsque l'abattage ne se fait pas dans les règles imposées [4].

## Conclusion

Notre devoir est de revoir le style d'urbanisme par les architectes afin de construire des logements avec les règles de distanciation en cas de nouvelles épidémies dans les médinas et les entreprises.

Des mesures de contrôles et sanctions en ce qui concerne le non-respect des normes sanitaires dans l'abattage et la commercialisation des viandes blanches doivent être appliquées dans les lieux de commerce illégal d'animaux de volaille.

L'État marocain doit accorder plus d'importance à la santé des marocains au niveau de la prise en charge, des subventions de mutuelle, du contrôle régulier de l'état de santé des individus.

## Références Bibliographiques

- [1] Bar-Hen Avner, Zylberman Patrick. 2015. La presse parisienne et la grippe "espagnole" (1918-1920) Les Tribunes de la santé 47(2):35.
- [2] S. FELLAHI , M. EL HARRAK2 , M.M. ENNAJ13 , D. FASSI FIIHRII , M. EL HOUADFI. 2015. Distribution épidémiologique du virus de la Bronchite infectieuse aviaire autour du monde. Rev. Mar. Sci. Agron. Vét. 3 (2):37-42
- [3] CABRE O, GONTHIER A, DAVOUST B. 2015. Inspection sanitaire des animaux de boucherie I- Petits ruminants. Médecine Tropicale 65 ,1 27. file:///c:/users/Inv/downloads/inspection\_sanitaire\_des\_animaux\_de\_boucherie\_1-pe.pdf
- [4] MILLER Manuelle. 2009. Analyse qualitative du risque d'introduction de la peste des petits ruminants en France métropolitaine a partir du pourtour méditerranéen. Thèse. Faculté de Médecine de Nantes.
- [https://www.researchgate.net/publication/237075509\\_Specificites\\_de\\_la\\_sante\\_animale\\_en\\_regions\\_chaudes\\_le\\_cas\\_des\\_maladies\\_infectieuses\\_majeures\\_en\\_Afrique\\_Specificity](https://www.researchgate.net/publication/237075509_Specificites_de_la_sante_animale_en_regions_chaudes_le_cas_des_maladies_infectieuses_majeures_en_Afrique_Specificity)

## 8. Écosystème, environnement et prévention des pandémies virales



**Pr. Chadia DUAZZANI**

Faculté de Médecine et de Pharmacie  
(FMPH)

**Pr. Abdallah MOUSTAGHFIR**

Faculté de la Médecine Dentaire  
(FMD)



Université Mohammed V de Rabat

### Introduction

L'épidémie de coronavirus entraîne des conséquences graves sur toute la planète : pertes humaines, surcharge de malades hospitaliers, coût d'hospitalisation élevé, (traitement médicamenteux, bilan médical) diagnostic biochimique du coronavirus chez le patient atteint et au cours du traitement de longue durée. Les conséquences psychologiques morales, physiques et matérielles sont nombreuses et ont des répercussions sur l'économie mondiale.

Les causes de l'apparition des maladies infectieuses sont nombreuses : le manque d'hygiène, les conditions sanitaires détériorées, le sous-développement, la pauvreté, la précarité, le type de logement et d'urbanisme dans les médinas. Les procédures sanitaires des gestes barrières ont été étudiées des 1930 dans les facultés de médecine en France depuis l'apparition de l'épidémie de la grippe espagnole en 1918 et celle de 1957 [1].

### Concernant le Maroc quel est le contexte hygiénique, nutritionnel, culturel et environnemental du risque de pandémies virales ?

La pauvreté a des conséquences sur les pathologies liées aux carences protéino-énergétique (diminution en apport calories), carence en vitamines, régime déséquilibré pauvre en fibres et en facteurs nutritionnels. Le modernisme et l'industrialisation ont amené l'homme à se nourrir d'aliments mal conservés et peu variés, issus de transformations et de conditions nuisibles.

Le sous-développement est lié à nos traditions et à nos croyances qui ne favorisent ni la modernisation ni la prise de conscience de la dangerosité des maladies contagieuses. La défaillance de l'éducation à domicile et à l'école, le niveau social bas, et le manque de communication et d'information sont défavorables pour l'amélioration de la discipline et des conditions d'hygiène. Depuis des siècles, l'urbanisme est défaillant dans les médinas des pays tels que le Maroc, les types de construction ne sont pas assez ensoleillés, regroupent plusieurs familles dans un même logement où les gestes de barrière et de distance ne sont pas respectés. Les ruelles étroites et le manque d'aération prédisposent la population à un regroupement et à des risques sanitaires. Les logements sociaux nouvellement construits pour améliorer les conditions d'habitat des milieux précaires ne sont pas adaptés à loger des familles nombreuses qui restent regroupées dans de petits espaces. L'hygiène et l'entretien des couloirs et des espaces communs sont négligés.

Le manque de main-d'œuvre de contrôle sanitaire, d'équipement nécessaire aux opérations de désinfection et de nettoyage à grande échelle avec du matériel moderne entraînent des conditions sanitaires détériorées.

Les moyens de transports publics urbains et ruraux sont constitués de bus et de cars peu aérés, avec une surcharge en personnes. Les passagers dans les bus urbains ne respectent pas les distances entre les personnes et les gestes de barrière. Les centres commerciaux arabes, kissariates sont des lieux fermés, peu aérés et ne respectent pas les distances de barrière.





et de l'assainissement ; à la société civile, etc. Son objectif serait de mutualiser les efforts et les acquis consentis au cours de cette période de crise pour mieux se préparer à d'éventuelles situations de crise.

## Conclusion

En guise de conclusion, l'eau est une denrée indispensable à la continuité de toutes les activités humaines, surtout en des circonstances pareilles marquées par une assez lourde demande. Toute politique de gestion de l'eau aura des conséquences importantes sur l'ensemble du pays. C'est un aspect vital dont la prise en considération est nécessaire au niveau de toute démarche de prévention mise en place.

## Références

- [1] Zi Yue Zu, Meng Di Jiang, Peng Peng Xu, Wen Chen, Qian Qian Ni, Guang Ming Lu, Long Jiang Zhang, MD, Coronavirus Disease 2019 (COVID-19): A Perspective from China, Radiology, Article in Press, 2020.
- [2] WHO Timeline - COVID-19, World Health Organization.  
<https://www.who.int/news-room/detail/27-04-2020-who-timeline---COVID-19>.
- [3] Nombre de personnes infectées par le coronavirus (COVID-19) dans le monde ;  
<https://fr.statista.com/statistiques/1091585/morts-infections-coronavirus-monde/>
- [4] Abdelmalek Dahchour, Souad El Hajjaji Water resources in Morocco as impacted by climate change. Regional Expert Workshop on Water Resources and Climate Change: Impacts, Mitigation and Adaptation, November 3 - 7, 2019, University of Jordan and Mutah University.
- [5] Smriti Mallapaty; How sewage could reveal true scale of coronavirus outbreak, Nature; 2020.  
<https://www.nature.com/articles/d41586-020-00973-x>
- [6] Gertjan Medema; Hans Ruijgers; KWR; What we learn about the Corona virus through waste water research; 2020.  
<https://www.kwrwater.nl/en/actueel/what-can-we-learn-about-the-corona-virus-through-waste-water-research/>

Dans le contexte actuel, le COVID-19, de nombreuses contraintes de diverses natures peuvent entraver l'atteinte des objectifs de cette stratégie. Elles peuvent être résumées comme suit :

- L'indisponibilité des ressources en eau chez des personnes en situation de précarité ;
- Le gaspillage et la non-rationalisation de l'utilisation de la ressource ;
- Le manque de sensibilisation quant à l'utilisation de la ressource ;
- Les impacts engendrés par l'utilisation de produits désinfectants sur l'eau, le sol et l'air ;
- L'indisponibilité, principalement dans le milieu rural de réseaux d'assainissement.

## 2. L'eau et la COVID-19 : Quelles nouvelles approches ?

Selon l'OMS, bien que la persistance du virus dans l'eau potable soit possible, il n'y a actuellement aucune preuve qu'il soit présent dans les sources d'eau de surface ou souterraines ou transmis par l'eau potable qui pourrait être contaminée. Cependant, des études récentes ont montré la présence de traces du virus dans les eaux usées (détection de l'ARN viral dans les eaux usées aux Pays Bas, aux États-Unis, Belgique et en Suède) et peuvent être également un facteur important de propagation du COVID-19 [5-6].

Cette pandémie du COVID-19 que connaissent, aujourd'hui, plusieurs pays du monde dont le Maroc, appelle à changer notre réflexion stratégique sur le fonctionnement des sociétés (développement durable, Économies, mondialisation, relations humaines, systèmes de santé, alimentation).

Toutes ces réflexions nous incitent à repenser nos approches de gestion des ressources hydriques. Ces nouvelles approches auront à vérifier la considération des trois volets suivants :

### - Sanitaire par :

- Une sensibilisation sur cette pandémie et les mesures de prévention et d'hygiène à mettre en place tout en incluant la rationalisation et le non gaspillage de la ressource en eau ;
- La mise à disposition des ressources en eau essentielles au profit des personnes en situation de précarité ;
- L'intégration de la dimension environnementale dans les démarches de sensibilisation et de prévention.

### - Sécuritaire à travers :

- L'élaboration de Plan de Continuité d'Activité avec un renforcement de la protection du personnel impliqué dans la gestion des ressources hydriques ou des eaux usées ;
- L'adoption d'une stratégie nationale visant la mise en place d'un plan d'assainissement global, ce plan doit être mené en prenant en compte les conditions et les moyens disponibles au niveau du monde rural.

### - Environnementale via :

- Une étude de l'impact environnemental de l'utilisation d'un certain nombre de produits désinfectants sur les composantes de l'environnement (Eau, sol et air), l'étude doit comporter des indicateurs de suivi dont les résultats peuvent faire l'objet d'une comparaison entre le temps de situation normale et celle de nature indésirable comme celle du COVID19.

Cette réflexion ne pourrait se concrétiser qu'avec une synergie de toutes les parties prenantes directement concernées par le secteur de l'eau, notamment les Départements : Santé, Environnement, Intérieur, Éducation Nationale et Recherche Scientifique et Industrie, ajoutés à l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable, aux opérateurs du secteur de l'eau

## 7. Eau et hygiène pour le COVID-19 : Vers de nouvelles approches sécuritaire, sanitaire et environnementale



Pr. Souad ELHAJJAJI

Faculté des Sciences de  
Rabat (FSR)

Pr. Najoua LABJAR

Ecole Normale Supérieure de  
l'Enseignement Technique  
(ENSET)



Dr. Meryem ELYADINI

Chercheur associée

Université Mohammed V de Rabat

### Introduction

La fin de l'année 2019 a été marquée en Chine par l'apparition d'une nouvelle forme du Coronavirus (COVID-19) [1] qui s'est rapidement propagée à travers l'ensemble du globe. Le 11 Mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré, le COVID-19 comme étant une pandémie mondiale [2].

De point de vue scientifique, les données sur les propriétés et les caractéristiques de ce virus restent relativement mystérieuses. La propagation du virus n'épargne aucune composante de l'ensemble de nos systèmes, sa vitesse de propagation est très importante et éventuellement influencée par plusieurs facteurs, comme le contact direct avec des surfaces contaminées et le manque d'une hygiène régulière.

Au 26 Mai 2020, près de 5,5 millions de personnes infectées (cas confirmés) par le COVID-19 ont été recensés dans le monde par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) [3].

Des mesures ont ainsi été mises en place pour ralentir et/ou prévenir la propagation du COVID-19, principalement des mesures d'hygiène : se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ; nettoyer fréquemment les surfaces et les objets que l'on touche ; désinfecter des lieux publics, etc. Ceci suppose la disponibilité d'une eau conforme pour l'ensemble de la population, une disponibilité dont la durabilité est impérative.

### 1. Maroc : l'eau et la contrainte du COVID19

Au Maroc, les changements climatiques et la raréfaction des ressources hydriques ont placé le secteur de l'eau au centre des intérêts des pouvoirs publics et ce, en raison de son rôle déterminant dans la sécurité hydrique du pays et dans l'accompagnement de son développement. En chiffre, le capital-eau disponible par habitant au Maroc est actuellement évalué à moins de 650 m<sup>3</sup>/habitant/an, alors qu'il était de 2500 m<sup>3</sup> en 1960. Cette tendance baissière devrait s'aggraver pour arriver à moins de 500 m<sup>3</sup> à l'horizon de 2030 [4].

Or, l'eau constitue un facteur primordial de la croissance économique, de la justice sociale, de l'équilibre des territoires et de la qualité de la vie. Sa préservation est donc une composante indispensable du développement durable. Pour une gouvernance rationnelle des ressources hydriques, le pays s'est fixé pour les 7 années à venir une stratégie à 5 axes :

- Le développement de l'offre en eau ;
- La gestion de la demande et la valorisation de l'eau ;
- Le renforcement de l'approvisionnement en eau potable dans le milieu rural ;
- La réutilisation des eaux usées traitées ;
- La communication et la sensibilisation.

- [8] Qadouri, L. Mouhir, L. Safaadi. "Problématique des déchets médicaux et pharmaceutiques liquides au Maroc. Etat des lieux, estimation et cartographie". *Afrique SCIENCE*, 12(6) 23 – 34 2016
- [9] L. Saafadi; L. Mouhir, H. Lafrikh, S. Belkadi, S. Makhloufi. "La gestion des déchets d'activité de soins à risque infectieux". *Revue française gestions hospitalières* n° 498 - Août/Septembre 2010.
- [10] Melika Lotfi, Michael R. Hamblin, Nima Rezae, "COVID-19: Transmission, prevention, and potential therapeutic opportunities". *Clinica Chimica Acta* 508 (2020) 254–266. Available online. Doi.0009-8981/ © 2020 Elsevier B.V. E. 29 May 2020.
- [11] Lescanne, al. "Best practice recommendations: ENT consultations during the COVID-19 pandemic". ANORL-1064. 2020. Available at: <https://doi.org/10.1016/j.anorl.2020.05.007> 1879-7296/© 2020 Published by Elsevier Masson SAS.

La réalisation d'un plan national de gestion des DMP en période de crise sanitaire (recensement, cartographie de sites générateurs de déchets, des sites de traitements de déchets (Incinérateur, fosses, décharges..) et couplé avec des modèles de collecte et de traçabilité, basés sur l'Intelligence Artificielle, serait la meilleure des solutions au service des autorités et aux professionnels de santé chargés de l'élimination des DMP.

L'élimination des DMP ainsi ciblée devra se faire selon des axes bien précis :

- **Recensement des ressources humaines et matérielles** disponibles par zones régionales sur tout le territoire national (chauffeurs habilités, véhicules, sites de stockage, de traitement...). Il implique la réalisation d'un état de l'art des moyens disponibles et les acteurs impliqués dans la gestion des DMP. Ce qui permettrait d'avoir l'outil base de données des différents acteurs et des besoins en moyen de gestion et de traitement des DMP
- **Identification ou mise en place de canaux de communication** pour la diffusion et la collecte d'information en temps réel, sur l'ensemble du territoire en relation avec les besoins et les urgences des opérateurs concernés à même d'assurer une logistique permanente ainsi que le lien entre les différents acteurs du circuit de gestion des DMP.
- **Mise en place d'une cellule de crise institutionnelle de coordination** en charge des arbitrages et de l'affectation des ressources après identification des besoins et dont le rôle serait de piloter, activer et mobiliser les ressources humaines et matérielles en cas de situation de crise. Cette cellule serait aussi chargée de la coordination de cycles de formation au profit du personnel de santé et des communes, portant sur la gestion des déchets médicaux pharmaceutiques et la mise en place de standards de bonnes pratiques en situation de crise sanitaire.

## Conclusion

D'une manière pragmatique, toutes les institutions et tous les Départements du Royaume (y compris nos universités) doivent dorénavant mettre en place des cellules de crise institutionnelles qui peuvent répondre d'une manière urgente et concertée, à toute crise sanitaire majeure (une pandémie, par exemple), événement brutal et soudain, et/ou catastrophe naturelle : séismes, inondations, Tsunami, etc.

Des exercices de crises placés dans une configuration la plus réaliste possible peuvent être également organisés afin de s'approprier les procédures et les outils, d'identifier les manques éventuels, et d'apporter les corrections nécessaires.

## Références bibliographiques

- [1] World Health Organization (WHO) (2020a) MERS situation - Update January 2020. Available at: <http://applications.emro.who.int/docs/EMCSR254E>. (accessed 8 March 2020).
- [2] World Health Organization (WHO) (2020b) Laboratory biosafety guidance related to coronavirus disease 2019 (COVID-19). Available at: <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331138/WHO-WPE-GIH-2020.1-eng.pdf> (accessed 9 March 2020).
- [3] Marcos Paulo Gomes Mol and Sérgio Caldas, "Can the human coronavirus epidemic also spread through solid waste?. Waste Management & Research, Vol. 38(5) 485-486, 2020.
- [4] Avelino Núñez-Delgado, "What do we know about the SARS-CoV-2 coronavirus in the environment?. Science of the Total Environment 727 (2020) 138647. Available online 16 April 2020.
- [5] Jiao Wang, Jin Shen, Dan Ye, Xu Yan, Yujing Zhang, Wenjing Yang, Xinwu Li, Junqi Wang, Liubo Zhang, Lijun Pan. "Disinfection technology of hospital wastes and wastewater: Suggestions for disinfection strategy during coronavirus Disease 2019 (COVID-19) pandemic in China". Environmental Pollution 262 (2020) 114665. 24 April 2020.
- [6] Ministère de la santé. Maroc.2020. [www.covidmaroc.ma](http://www.covidmaroc.ma)
- [7] Bulletin officiel N° 5744. Décret 02-09-139 du 25 jourmada I 1430 (21 Mai2009) relatif à la gestion des déchets médicaux et pharmaceutiques

Des mesures exceptionnelles ont été adoptées par plusieurs ministères dont le Ministère de la Santé et en collaboration avec les directions régionales pour éviter de transformer les déchets médicaux pharmaceutiques en source de contamination au COVID-19, puisqu'ils peuvent être eux-mêmes des vecteurs de pathologies, ou favoriser leur survenue ou leur persistance [3]. Par ailleurs, en l'état, on ne peut pas exclure que le coronavirus puisse circuler aussi via les déchets, puisque sa survie sur la surface d'un matériau peut atteindre plusieurs jours.

Cependant, certains dysfonctionnements du circuit de gestion ont été mis en exergue notamment à cause de :

- déficit en matière de recensement des ressources disponibles en hommes et en matériel au plan national,
- l'absence de coordination de ces ressources au plan national,
- l'absence d'une instance de décision unique en charge des arbitrages et de l'affectation des ressources après identification des besoins et dont le rôle serait de piloter, activer et mobiliser les ressources humaines et matérielles en cas de situation de crise. Cette cellule serait aussi chargée de la coordination de cycles de formation au profit du personnel de santé sur la gestion des déchets médicaux pharmaceutiques en situation de crise sanitaire.

Ainsi, apparaît l'utilité de l'organisation de la chaîne logistique du circuit de gestion et une solution embarquée basée sur un modèle de gestion des collecteurs avec une traçabilité des déchets à l'échelle nationale. Ladite solution serait un compromis de garantie de la santé et de la minimisation des risques de contamination avec une optimisation du coût de la reverse logistique.

L'élaboration d'un plan national de gestion des DMP en situation de crise sanitaire s'avère ainsi primordiale. Un tel plan devra assurer un approvisionnement sécurisé et dimensionné, des moyens nécessaires, ainsi qu'une gestion régulière et continue des DMP dans les conditions respectant l'environnement et protégeant la santé humaine [9].

Une mauvaise gestion pourrait entraîner des effets inattendus et conséquents sur la santé humaine et sur l'environnement. La manipulation et l'élimination définitive des déchets en toute sécurité sont donc des éléments essentiels pour une intervention efficace dans ce contexte d'urgence [10] [11]

Dans le contexte marocain, et en cette période de pandémie COVID-19, la logistique de gestion des DMP ne figurait pas dans les préoccupations majeures des autorités et des professionnels de santé. Seule la procédure, formalisée par la Direction des Hôpitaux et des Soins Ambulatoires relevant du Ministère de la Santé, a été mise en place. Elle décrit les modalités de gestion des DMP au niveau des unités d'isolement. Ces mesures s'adressent aux professionnels de santé et aux agents chargés de la manutention, de la pré-collecte, du transport vers le site d'élimination, ainsi qu'aux personnels au niveau des installations de traitement des déchets.

## **Stratégie de gestion des déchets médicaux pharmaceutiques en période de crise**

Pour pallier l'augmentation des volumes des DMP, certaines usines professionnelles de traitement ont multiplié les fréquences habituelles, de collecte et de transport de ces déchets. Malgré l'adoption de ces mesures sécuritaires, la capacité du traitement est restée insuffisante, ce qui représente de réelles contraintes à une gestion des DMP durable et conforme à la réglementation en vigueur.

Durant cette période, il est également crucial de maîtriser la gestion des déchets ménagers. Les masques, les gants contaminés, les médicaments usagés ou périmés ne doivent pas être mélangés avec le reste des ordures ménagères, mais plutôt triés comme étant des DMP. De ce fait, ils doivent être stockés séparément des autres flux de déchets ménagers et traités en tant que déchets infectieux [7]. L'élaboration d'une stratégie anticipative et durable de gestion technique et logistique des déchets médicaux pharmaceutique de crise s'avère donc cruciale.

## 6. Déchets Médicaux et Pharmaceutiques (DMP) et Pandémie COVID-19 : Quelle stratégie pour quelle gestion ?



**Pr. Mohammed FEKHAOUI**

Institut Scientifique  
Université Mohammed V de Rabat

**Pr. Latifa MOUHIR**

Faculté des Sciences et Techniques  
Mohammédia  
Université Hassan II de Casablanca



**Pr. Laila SAAFADI**

Faculté des Sciences et Techniques  
Mohammédia  
Université Hassan II de Casablanca

**Pr. Amal SERGHINI**

Institut Scientifique  
Université Mohammed V de Rabat



### Introduction

Avec l'arrivée massive de patients atteints par COVID-19, les déchets médicaux et pharmaceutiques (fluides corporels et déchets contaminés, ...) et les équipements de protection individuelle jetables (masques, seringues, blouses, gants, bandages, ...) ont connu une augmentation sans précédent.

Cette pandémie a entraîné des difficultés exceptionnelles inédites, pour les établissements de soins qui sont tenus de gérer non seulement le flux des patients atteints de COVID-19, mais aussi la gestion des déchets médicaux pharmaceutiques (DMP) [1]. Ces derniers représentent plus que jamais un enjeu majeur de santé et de salubrité publique et font partie des préoccupations les plus importantes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) [2].

Un constat global : tous les établissements de soins ou autres, abritant les patients atteints de COVID-19 ont enregistré d'importantes augmentations de volumes de déchets infectés par le coronavirus.

Le traitement et l'élimination inadéquats de ces déchets présentent des risques sanitaires certains, soit par transmission secondaire du virus en raison de l'exposition directe ou indirecte aux déchets soit à travers la contamination de l'environnement (eaux usées, nappes phréatiques, cours d'eau, etc.) [3] [4].

Dans certains pays où la crise de la pandémie a connu une grande ampleur, les responsables n'avaient pas seulement besoin de construire de nouvelles structures de soin pour faire face à l'afflux des patients, mais ils ont dû également construire de nouvelles usines et déployer des installations mobiles de traitement des déchets COVID-19. De plus, la réglementation et les recommandations de l'OMS imposent aux autorités et aux professionnels de mettre en place une solution économique, durable et à moindre risque de contamination [5].

### Impact de la pandémie sur la production des DMP au Maroc

A l'échelle du Maroc, les déchets produits par les hôpitaux connaissent une forte hausse, notamment dans les régions les plus touchées par le virus : Casablanca-Settat, Marrakech-Safi, Rabat-Salé-Kénitra et Fès-Meknès [6]. Par ailleurs, et conformément à la réglementation en vigueur, les déchets ménagers produits par les particuliers infectés sont considérés comme des déchets médicaux pharmaceutiques infectieux. Ils doivent donc être traités, au même titre que cette catégorie de déchets [7]. Ceci a pu induire de véritables défis de gestion, notamment au niveau de la collecte des déchets ménagers [8].





## Références

- [1] OMS (Organisation Mondiale de la Santé). «Report of the WHO-China joint mission on coronavirus disease 2019 (COVID-19) ». 2019. <https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/who-china-joint-mission-on-COVID-19-final-report.pdf> (2020).
- [2] Habibzadeh P., Stoneman E.K. «The Novel Coronavirus: A Bird's Eye View ». *Int J Occup Environ Med.* 2020;11(2):65-71. doi:10.15171/ijoem.2020.1921.
- [3] Akram M., Tahir I.M., Shah S.M.A., Mahmood Z., Altaf A., Ahmad K., Munir N., Daniyal M., Nasir S., Mehboob H. «Antiviral potential of medicinal plants against HIV, HSV, influenza, hepatitis, and coxsackievirus: A systematic review ». *Phytother Res.* 2018;32(5):811-822. doi: 10.1002/ptr.6024.
- [4] Shu Y., McCauley J.J.E. «GISAIID: Global initiative on sharing all influenza data—from vision to reality ». *Euro Surveill.* 2017;22(13):1-3. doi:10.2807/1560-7917.ES.2017.22.13.30494.
- [5] Smith M., Smith J.C. «Repurposing Therapeutics for COVID-19: Supercomputer-Based Docking to the SARS-CoV-2 Viral Spike Protein and Viral Spike Protein-Human ACE2 Interface». *ChemRxiv* Preprint. 2020. <https://doi.org/10.26434/chemrxiv.1187402.v4>
- [6] Batiha GE, Alkazmi LM, Wasef LG, Beshbishy AM, Nadwa EH, Rashwan EK. «*Syzygium aromaticum* L. (Myrtaceae): Traditional Uses, Bioactive Chemical Constituents, Pharmacological and Toxicological Activities ». *Biomolecules.* 2020;10(2):202. doi:10.3390/biom10020202.
- [7] Nourazarian A. «Effect of root extracts of medicinal herb *Glycyrrhiza glabra* on HSP90 gene expression and apoptosis in the HT-29 colon cancer cell line ». *Asian Pac. J. Cancer Prev.*, 2015; 16(18):8563-8566. 10.7314/APJCP.2015.16.18.8563.
- [8] Chavan R. D., Shinde P., Girkar K., Madage R., & Chowdhary A. «Assessment of Anti-Influenza Activity and Hemagglutination Inhibition of *Plumbago indica* and *Allium sativum* Extracts ». *Pharmacog Res.* 2016;8(2):105-111. <https://doi.org/10.4103/0974-8490.172562>.
- [9] Aanouz I., Belhassan A., El Khatabi K., Lakhli T., El Idrissi M. & Bouachrine M. «Moroccan Medicinal plants as inhibitors of COVID-19: Computational investigations ». *J Biomol Struct Dyn.* 2020. DOI: 10.1080/07391102.2020.1758790.
- [10] Zonta N, Coluccia A, Brancale A. «Advanced *in silico* approaches in antiviral research». *Antivir Chem Chemother.* 2010;20:147-51.

Dans le domaine de la modélisation moléculaire, des chercheurs marocains [9] ont évalué l'activité antivirale contre le COVID-19 des molécules d'origine naturelle extraites de plantes marocaines. Les résultats de l'amarrage moléculaire ont révélé que trois molécules parmi les 67 étudiées, recèlent un potentiel prometteur, il s'agit de la crocine issue de *Crocus sativus*<sup>5</sup> ; digitoxigénine de *Nerium oleander*<sup>6</sup> et  $\beta$ -Eudesmol de *Laurus nobilis*<sup>7</sup>. La synthèse de ces molécules et l'évaluation de leur activité *in vitro* contre le SRAS-Cov-2 paraissent très intéressantes [9].

Plus important encore, l'application de techniques de modélisation *in silico* en utilisant des bibliothèques virtuelles de composés naturels à la recherche d'agents antiviraux, a déjà conduit à la conception de plusieurs composés approuvés par la FDA et qui sont actuellement utilisés en thérapie clinique. En effet, l'un des premiers succès de cette technique est représenté par la découverte du Zanamivir, un inhibiteur de la neuraminidase<sup>8</sup> [10].

## Conclusions & Recommandations

La nature a toujours fourni à l'humanité tout ce dont elle a besoin. Elle lui a offert une grande variété de plantes qui peuvent servir de clé pour dévoiler les nombreux mystères derrière les pathologies humaines.

Nous estimons que les informations disponibles dans la littérature pourraient s'avérer utiles pour explorer et développer de nouveaux agents thérapeutiques naturels anti-COVID-19, considérés comme une alternative viable, offrant d'immenses possibilités d'exploration.

Les données scientifiques ainsi obtenues, devraient être mises à la disposition des chercheurs et des décideurs afin que des essais cliniques puissent être conçus et menés.

En adoptant de telles approches, nous sommes fermement convaincus que les plantes médicinales et aromatiques seront très utiles et fourniront des outils très puissants pour traiter les patients atteints dans les situations pandémiques comme la situation actuelle du COVID-19. Il est regrettable que bon nombre de ces plantes aient été négligées et que les premiers résultats de recherche prometteurs n'aient pas été suivis d'essais cliniques. En effet, ces derniers doivent être effectués pour prouver scientifiquement l'efficacité de ces produits à travers leur constitution phytochimique. Les analyses *in vitro* et *in vivo* sont également nécessaires pour transformer ces inhibiteurs potentiels en médicaments utilisés en pharmacologie clinique.

L'intégration de la médecine traditionnelle (complémentaire et/ou alternative) aura ainsi un double objectif, d'une part, elle offre une multitude de possibilités intéressantes pour aider les patients et pour gérer la pandémie et d'autre part, elle permet de contribuer à la valorisation de nos plantes à propriétés antivirales, ce qui impactera positivement notre pays sur les plans économique, social et culturel.

En outre, avec une bonne planification, une culture à grande échelle de plantes de la médecine indienne, chinoise, japonaise et beaucoup d'autres à haut potentiel antiviral, peut être lancée pour assurer un approvisionnement sans obstacle de matériel végétal.

Enfin, c'est une noble mission que doivent accomplir les acteurs de la recherche dans le domaine de la médecine traditionnelle pour que celle-ci retrouve l'éclat de ses exploits scientifiques au service de l'humanité.

---

<sup>5</sup> Le safran, « الزعفران »

<sup>6</sup> Le Laurier-rose, « الدفلة »

<sup>7</sup> Le Laurier-sauce, « الغار »

<sup>8</sup> La neuraminidase : [enzyme](#) virale indispensable à la répllication des [virus de la grippe](#)

## 5. La Médecine traditionnelle contre le COVID-19



Pr. Rachida HASSIKOU

Pr. Souad SKALLI



Faculté des Sciences de Rabat (FSR)  
Université Mohammed V de Rabat

### Introduction

Le 31 Décembre 2019, l'Organisation Mondiale de la Santé [1] a alerté le monde sur l'émergence d'une pandémie causée par un nouveau coronavirus zoonotique ; il s'agit du SRAS-CoV-2 «COVID-19». L'OMS a élaboré à cet effet une stratégie pour interrompre le contact humain-humain et minimiser l'impact social et économique.

La propagation exponentielle de ce virus a mis en exergue l'absence de médicaments efficaces, d'où un besoin impérieux et urgent de thérapies. Cette situation interpelle, aujourd'hui plus que jamais, tous les acteurs de la recherche et les incite à déployer leurs talents sur la voie de la recherche d'un remède pour sortir de cette crise sanitaire.

Face à ce constat alarmant, les investigations de la maladie et les schémas thérapeutiques paraissent difficiles [2] et par conséquent, l'offre d'une thérapie dans l'immédiat est devenue un grand défi. Dans ce qui suit, seront exposées des données probantes de récents travaux de recherche d'agents antiviraux basées sur des médicaments dérivés de plantes médicinales et qui apparaîtraient comme de nouvelles approches thérapeutiques prometteuses contre le SRAS-CoV-2.

### Résultats & Discussion

Actuellement, les progrès dans le développement d'agents antiviraux sont au cœur de la recherche médicale. Une pléthore de plantes antivirales avec leur mécanisme d'action et leurs constituants actifs contre différents virus est disponible dans la littérature [3].

De nombreuses espèces végétales auraient des activités pharmacologiques attribuables à leurs phytoconstituants tels que les glycosides, les saponines, les flavonoïdes, les stéroïdes, les alcaloïdes et les polyphénols [4]. Des études très récentes sur le SARS-CoV-2, confirment le potentiel antiviral d'*Artemisia annua*<sup>1</sup>. Une étude encore en révision datant du 21/03/2020, tente de simuler numériquement l'inhibition chimique de molécules tests extraites de cette plante sur la protéase principale du SARS-CoV-2 [5].

Un autre exemple probant est celui de *Syzygium aromaticum*<sup>2</sup>, qui a gagné beaucoup d'attention en raison de ses puissantes activités pharmacologiques. Parmi ses composés phytochimiques, l'eugénol est le plus important il a été approuvé par la FDA (Food and Drug Administration) pour son activité antivirale en empêchant la réplication et en réduisant l'infection virale [6].

Les espèces *Glycyrrhiza glabra*<sup>3</sup> [7] et *Allium sativum*<sup>4</sup> [8], sont également connues pour leur action à cibler la réplication virale du SRAS-CoV. Elles se présentent ainsi, comme des candidats prometteurs contre le SRAS-CoV-2.

<sup>1</sup> L'armoise annuelle, « الشبيح الخولي »

<sup>2</sup> Les clous de girofle, « القرنفل »

<sup>3</sup> La réglisse, « العرقسوس »

<sup>4</sup> L'ail, « الثوم »



## Conclusion

La mise en œuvre d'une stratégie préventive efficace pourrait contribuer à la diminution des dépenses publiques en vue d'appuyer le secteur de la santé, et de participer au développement durable du secteur agroalimentaire national (produits du terroir), en parallèle avec l'installation des structures de recherches pour améliorer la production des nutraceutiques (PPP, universités, collectivités rurales, INRA, etc.), avec toutes les retombées socio-économiques attendues (exportations, mains d'œuvres, développement rurale, etc.).

## Références

- [1] World Health Organization. (2020b). Pandemic and epidemic-prone diseases. <https://openwho.org/courses/pandemic-epidemic-diseases>.
- [2] World Health Organization. (2020a). Critical preparedness , readiness and response actions for COVID-19 . <https://www.who.int/publications-detail/critical-preparedness>
- [3] Group, I. C. (2020). COVID-19 and Conflict: Seven Trends to Watch. <https://www.crisisgroup.org/global/sb4-COVID-19-and-conflict-seven-trends-watch>.
- [4] Mogherini, F. (2020). Listening to the Pandemic. <https://www.project-syndicate.org/commentary/covid19-pandemic-makes-short-work-of-nationalism-by-federica-mogherini-2020-03>.
- [5] Guaâdaoui, A. (2017). Recent advances in bioactivities of common food biocompounactives. In *Fruit and Vegetable Phytochemicals: Chemistry and Human Health: Second Edition* (Vol. 1, pp. 541–593). <https://doi.org/10.1002/9781119158042.ch25>.
- [6] Guaâdaoui, A., Elyadini, M., & Hamal, A. (2020). Legumes as Preventive Nutraceuticals for Chronic Diseases. In L. Eric (Ed.), *Legume Agriculture and Biotechnology* (p. Accepted). Springer Nature. <https://doi.org/http://www.springer.com/series/8380>.
- [7] Guaâdaoui, A. (2015). The Preventive Approach of Biocompounactives (1): A Review in Recent Advances in Common Vegetables and Legumes. *International Journal of Nutrition and Food Sciences*, 4(1), 89. <https://doi.org/10.11648/j.ijnfs.20150401.23>.
- [8] Guaâdaoui, A., Bouhtit, F., Cherfi, M., & Hamal, A. (2015a). The Preventive Approach of Biocompounactives ( 3 ): A Review in Recent Advances in Cerealsand some Animal-based foods. *International Journal of Nutrition and Food Sciences*, 4(2), 189–207. <https://doi.org/10.11648/j.ijnfs.20150402.21>.
- [9] Guaâdaoui, A., Bouhtit, F., Cherfi, M., & Hamal, A. (2015b). The Preventive Approach of Biocompounactives (2): A Review in Recent Advances in Common Fruits. *International Journal of Nutrition and Food Sciences*, 4(2), 189–207. <https://doi.org/10.11648/j.ijnfs.20150402.21>.
- [10] Hirano, T., & Murakami, M. (2020). COVID-19: A New Virus, but a Familiar Receptor and Cytokine Release Syndrome. *Immunity*, January. <https://doi.org/10.1016/j.immuni.2020.04.003>.
- [11] Mehta, P., McAuley, D. F., Brown, M., Sanchez, E., Tattersall, R. S., & Manson, J. J. (2020). COVID-19: consider cytokine storm syndromes and immunosuppression. *The Lancet*, 395(10229), 1033–1034. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(20\)30628-0](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(20)30628-0) readiness-and-response-actions-for-COVID-19.
- [12] Daneshkhah, A., Eshein, A., Subramanian, H., Roy, H. K., & Backman, V. (2020). The Role of Vitamin D in Suppressing Cytokine Storm in COVID-19 Patients and Associated Mortality. *MedRxiv*, 2020.04.08.20058578. <https://doi.org/10.1101/2020.04.08.20058578>
- [13] Grimble, R. F. (2008). Basics in clinical nutrition: Main cytokines and their effect during injury and sepsis. *E-SPEN, the European e-Journal of Clinical Nutrition and Metabolism*, 3(6), e289–e292. <https://doi.org/10.1016/j.eclnm.2008.07.002>.

En effet, mieux comprendre le rôle de la nutrition dans le développement des maladies et la lutte contre les implications pandémiques constitue une préoccupation importante pour les autorités de santé publique. Les récentes avancées en matière de recherche sur les nutraceutiques ont démontré que les composés bioactifs associés à une alimentation riche en fruits, légumes et légumineuses améliorent le statut immunitaire, notamment chez les personnes âgées qui sont les plus touchées par le COVID-19 [5, 6].

Certains aliments pourraient renforcer le système immunitaire afin de lui donner toutes les armes nécessaires contre les agents pathogènes, y compris les virus. Les aliments les plus riches en probiotiques, comme l'ail, poireau, agrumes, asperge, yaourt, etc., renforcent la flore intestinale (ou microbiote) qui constitue la première ligne de défense.

D'autres aliments, riches en micronutriments, semblent soutenir directement le système immunitaire. Par exemples, l'apport équilibré en vitamine A (foie, produits laitiers, etc.) stimule la production des globules blancs ainsi que celle des anticorps. La vitamine C (agrumes, poivron, chou frisé, etc.) limite l'oxydation des globules blancs macrophages mais aussi favorise l'absorption du fer. Le zinc (huître, sésame, etc.) évite le dérèglement de la réponse immunitaire et l'inflammation, etc.

L'effet synergique et durable des composés bioactifs alimentaires (flavonoïdes, saponines, alcaloïdes, etc.) a prouvé l'amélioration de l'immunité sur plusieurs niveaux [7 - 9]. Les biocomposactifs alimentaires peuvent affecter presque tous les aspects du système immunitaire par l'interférence avec de multiples voies de signalisation (facteurs de transcription, cytokines inflammatoires, enzymes pro-inflammatoires, etc.). Ces composants nutraceutiques peuvent être utilisés sous leur forme naturelle pour la prévention et éventuellement sous forme purifiée pour la thérapie [5].

### 3. Interrelations immunité-nutrition : comment ça marche ?

Parmi les nombreux facteurs de la réponse immunitaire, se trouvent les cytokines, considérées parmi les plus importants syndromes de l'immunosuppression causant la mort par SARS-Cov-2. C'est un grand groupe de protéines sécrétées par des cellules spécifiques du système immunitaire. Ils facilitent la communication intercellulaire dans les réponses immunitaires et stimulent le mouvement des cellules vers les sites d'inflammation, d'infection et de traumatisme. Il existe différents types de cytokines, notamment les chimiokines, les interférons, les interleukines (*IL*), les lymphokines et le facteur de nécrose tumorale (*TNF*). Ils peuvent agir seuls, travailler ensemble ou travailler les uns contre les autres, mais en fin de compte le rôle des cytokines est d'aider à réguler la réponse immunitaire [10, 11].

Les cytokines semblent prédominantes dans les interactions entre la nutrition et l'immunité. En effet, et outre leurs effets métaboliques, les interrelations immunité-nutrition via cytokines, notamment pro-inflammatoires (*IL-1*, *IL-6* et *TNF- $\alpha$* ), sont clairement démontrés par la susceptibilité aux infections observée lors des différents types de carence et de dénutrition, et qui peut résulter d'altérations de l'immunité non spécifique (cellules phagocytaires) ou spécifique (lymphocytes B et T)<sup>2</sup> [12, 13].

---

<sup>1</sup> Les cytokines sont un ensemble hétérogène de protéines solubles, comparables aux hormones. Elles jouent le rôle de signaux permettant aux cellules (sécrétrices) d'agir à distance sur d'autres cellules (cibles) pour en réguler l'activité et la fonction. Les cytokines inflammatoires sont un type de cytokines sécrétées par les cellules immunitaires (principalement les cellules T auxiliaires (*Th*) et les macrophages) et certains autres types de cellules qui favorise l'inflammation. Les cytokines pro-inflammatoires sont largement impliquées dans les pathologies et agissent à différents niveaux en augmentant les risques cardiovasculaires ou même le risque de dépression.

<sup>2</sup> Les lymphocytes sont des globules blancs (leucocytes) dont le rôle est la défense immunitaire de l'organisme face aux agressions infectieuses. Les principaux sont les lymphocytes B et les lymphocytes T (représentent 10% et 80% des lymphocytes respectivement). Les lymphocytes T (pour "Thymus" car ils terminent leur maturation dans le thymus), sont responsables de l'immunité dite "cellulaire" en détruisant les cellules reconnues comme infectées. Les lymphocytes B (pour le mot anglais "Bone" référant à la moelle osseuse) produisent des immunoglobulines, protéines dont le rôle d'anticorps est de détruire les molécules reconnues comme étrangères à l'organisme. Au contraire de l'immunité non spécifique, les lymphocytes B et T interviennent pour un seul type de pathogène à chaque intervention. C'est pour cela qu'elles prennent proportionnellement plus de temps.

## 4. Les propriétés immunitaires des Biocomposactifs alimentaires : Une approche préventive durable contre les pandémies



Pr. Souad ELHAJJAJI

Faculté des Sciences de  
Rabat (FSR)

Pr. Najoua LABJAR

Ecole Normale Supérieure  
de l'Enseignement  
Technique (ENSET)



Dr. Meryem ELYADINI  
Dr. Abdelkrim GUAADAOU

Chercheurs associés

Université Mohammed V de Rabat

### Introduction

Les deux dernières décennies ont été marquées par des changements dans le mode de vie des humains. La dégradation de l'environnement, les systèmes de production et de distribution, l'accès limité aux services publics ainsi que la rapide urbanisation et d'autres tendances créent toutes les conditions propices à l'apparition et la recrudescence des épidémies. En même temps, la science et la connaissance des dangers infectieux sont constamment en évolution, imposant de plus en plus une meilleure réponse aux urgences sanitaires [1].

### 1. Pandémies : lourds coûts socio-économiques

Aujourd'hui, avec la pandémie de COVID-19 causée par le virus SARS-CoV-2, le monde est confronté à une menace sans précédent. Afin de juguler ce problème de santé inhabituel et inattendu, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) encourage les pays à être prêts à faire face à une éventuelle propagation de ce nouveau virus à travers la planète. À cet effet, de nombreux pays à travers le monde suivent le conseil de l'OMS qui préconise la mise en place de mesures de distanciation physique, l'un des moyens de réduire la transmission de la maladie [2]. L'application de ces mesures a entraîné la fermeture d'un grand nombre d'entreprises, d'écoles et d'établissements d'enseignement, et des restrictions frappent aussi les voyages et les rassemblements, ce qui marquera indéniablement un tournant pour l'économie nationale et en conséquence des répercussions socio-économiques, à court et à long terme.

Les mesures prises et les restrictions imposées sont à la fois nécessaires et très coûteuses, d'autant plus que des projections montrent que la pandémie pourrait durer bien plus d'un an avant qu'un vaccin ne puisse être mis sur le marché. En outre, on ne sait ni où ni quand une prochaine pandémie pourrait frapper le plus durement, ni quels en seraient les aspects. Tous les gouvernements sont confrontés à des choix difficiles sur la façon de gérer de telles situations [3].

En effet, éviter la contagion ne constitue pas une exigence vitale uniquement pour les individus, mais également pour la survie des communautés, pour le fonctionnement des services de santé publique, et enfin de compte de l'État. C'est donc une question de sécurité nationale –voire internationale– et de prospérité économique [4].

### 2. Nutrition variée : une stratégie de lutte préventive, durable et effective

Face à ces difficultés universelles complexes que posent les pandémies, comme celle du COVID-19, il devient primordial de mettre en place une approche préventive, durable et adéquate. C'est dans cet objectif que nous optons pour l'alimentation en tant qu'outil de prévention fiable, effectif et accessible à chaque communauté et à chaque individu.





## References

- [1] Wordometer. (2020). Reported Cases and Deaths by Country, Territory, or Conveyance. <https://www.worldometers.info/coronavirus/#countries> [Accessed April 09, 2020].
- [2] Centers for Disease Control and Prevention (CDC). (2020). Coronavirus Disease 2019 (COVID-19) situation summary. <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-nCoV/summary.html> [Accessed April 22, 2020].
- [3] Beaglehole R et al. The World Health Report 2004 – changing history. *J Adv Nurs* 2004; 48: 542–542.). COVID-19 like the other viral diseases, is life-threatening disease with high degree of mortality rate (<https://www.worldometers.info/coronavirus/#countries> [Accessed April 09, 2020].
- [4] Zhou F, Yu T, Du R, et al. Clinical course and risk factors for mortality of adult inpatients with COVID-19 in Wuhan, China: a retrospective cohort study. *Lancet* 2020;S0140-6736(20)30566-3.
- [5] World Health Organization. WHO guidelines on safety monitoring of herbal medicines in pharmacovigilance systems. Geneva: World Health Organization; 2004.
- [6] Davenne E, Giot JB, Huynen P. Coronavirus and COVID-19: focus on a galloping pandemic. *Rev Med Liege*. 2020;75(4):218-225.
- [7] Moein ST, Hashemian SMR, Mansourafshar B, Khorram-Tousi A, Tabarsi P, Doty RL, 2020. Smell dysfunction: a biomarker for COVID-19. *Int Forum Allergy Rhinol*. <https://doi.org/10.1002/alr.22587>.
- [8] Zhou F, Yu T, Du R, et al. Clinical course and risk factors for mortality of adult inpatients with COVID-19 in Wuhan, China: a retrospective cohort study. *Lancet* 2020; [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(20\)30566-3](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(20)30566-3).
- [9] Little P. Non-steroidal anti-inflammatory drugs and COVID-19 Extra risk is plausible on current balance of evidence. *BMJ* 2020;368:m1185. <https://doi.org/10.1136/bmj.m1185>.
- [10] <https://www.sudouest.fr/2020/04/20/coronavirus-l-anses-met-en-garde-contre-certains-complements-alimentaires-7424871-10861.php>
- [11] Wei WJ, Zhou PP, Lin CJ, Wang WF, Li Y, Gao K. Diterpenoids from *Salvia miltiorrhiza* and Their Immune-Modulating Activity. *J Agric Food Chem*. 2017; 65(29):5985-5993.
- [12] Bellakhadar. La pharmacopée marocaine traditionnelle. Médecine arabe ancienne et saviors populaires. Ibis Press, 1997

## Lessons learned and recommendations to prevent the contraindicated usage

In relation to this contraindicated usage of HM in the treatment of COVID-19, the following actions are suggested. They will constitute an already programmed research project by the author.

### 1- Short and medium terms

- Through this work, we are kept informed about the fact that some HM have anti-inflammatory properties like those of NSAIDs drugs. The French ANSES (**Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail**) asked persons to avoid the use of anti-inflammatory drugs, except for people for whom it is the usual treatment, in order to limit the risks of developing a serious form of COVID-19 [10]. HM containing non-steroidal anti-inflammatory constituents of herbal origin, they can mimic the effects of conventional NSAIDs.
- Raising public awareness of this crucial issue since no one has spoken yet in Morocco, including health authorities, about this risk in patients with COVID-19.
- List all HM on the Moroccan market which contain non-steroidal anti-inflammatory constituents of herbal origin that are sold in all places including in pharmacy, drugstores and other commercial stores and make the list available to the consumer and research teams working in this area.
- Traditional knowledge regarding HM and their usage are essential to use for the right conditions. Unfortunately for the majority of these products data are scanty regarding which HM or which mixture of HM to use, which part of HM to use, what recipe formulation to prepare, effective dosage to use and eventual side effects of this or these HM. Hence the interest of this work.
- The university, through this work, will collaborate with the health authorities to limit or even stop this ill-advised and contraindicated use. This will have direct repercussions on patients with COVID-19.

### 2- Long term

- The list mentioned above will allow, on the one hand, the identification of the HMs to avoid during this COVID-19 pandemic but at the same time take advantage of the development of this list to know the HM which may have beneficial effects on the immune system. Some of these shortlisted HM may be of great therapeutic interest after the pandemic is over, especially in cancer patients, patients with HIV, etc.
- HM that do not contain non-steroidal anti-inflammatory constituents of herbal origin may help in the prevention and treatment against COVID-19, whether by their antiviral action or on the immune system. An example with *Salvia miltiorrhiza* (Lamiaceae) that has been used to prevent diseases by strengthening human immunity [11]. In Morocco, *Salvia officinalis* (سلمية) a plant of the same genus, has many indications among which, is to strengthen the immunity system as prevent against colds [12]. Clinical studies and clinical trials on the therapeutic value of HM against COVID-19 are necessary to enrich the therapeutic arsenal of this disease. Interesting biological molecules can be the subject of further studies for the discovery of phytomedicines.
- The field of herbal medicines remains important in so far as it can constitute an economic and social benefit through the development of our natural resources.
- Advanced university education on different aspects of HM is highly recommended.

### 3. Herbal Medicines Containing Non-Steroidal Anti-Inflammatory Constituents of Herbal Origin and their Impact on the Therapeutics for COVID-19

Pr. Souad SKALLI

Faculté des Sciences de Rabat (FSR)  
Université Mohammed V de Rabat



#### Introduction

Since the World Health Organization (WHO) declared the COVID-19 outbreak a pandemic. This pandemic has affected 209 countries and territories around the world [1]. In times of pandemics, there is a deep attachment of populations to traditions and popular practices of using herbal medicines (HM). Unfortunately, some of these HM, especially those containing non-steroidal anti-inflammatory constituents of herbal origin, may be dangerous for COVID-19 patients.

#### Current situation

The world community is currently facing the coronavirus pandemic that is currently spreading globally [2]. According to a WHO 2004 report, contagious diseases such as respiratory tract infections may be dangerous and even deadly [3]. In the absence of a vaccine, several therapeutic protocols are proposed for COVID-19, some of which are in the process of validation. So, an effective antiviral therapy has not yet been established. On the other hand, in Morocco as everywhere, there is a great popularity of traditional practices using HM that are believed to have a great power in strengthening immunity to protect users from COVID-19. Indeed, HM are the oldest form of health care known to mankind and have been used for various ailments such as hypertension, diabetes, cancer, and respiratory infections. In general, the benefit of using HM in viral respiratory infections is correlated with stimulation of the immune system and the anti-inflammation effect of some HM [4]. But under certain conditions of use, mainly when patients with COVID-19 use HM containing non-steroidal anti-inflammatory constituents of herbal origin, it could be detrimental. For the purpose of this article, the term HM includes herbs, herbal materials, herbal preparations, and manufactured herbal products as defined by the WHO [5].

#### Economic, social, health and cultural impact

COVID-19 is characterized by several symptoms such as severe acute respiratory syndrome, Middle East respiratory syndrome [6] and anosmia [7]. Based on currently available clinical expertise, serious complications of COVID-19 such as sepsis and cardiovascular or respiratory complications are possible [8]. The use of non-steroidal anti-inflammatory drugs (NSAIDs) in these patients increases these complications [9]. Observational studies have shown that NSAIDs such as ibuprofen and diclofenac have been associated with myocardial infarction, heart failure, and stroke in patients with a long-term use of these NSAIDs [9]. Several HM have been identified as having counterproductive effects in defense against Coronavirus. These are HM containing salicylic acid derivatives (analogs of aspirin), such as *Salix* sp. (Salicaceae), *Betula* sp. (Betulaceae), *Populus* sp. (Salicaceae), *Solidago* sp. (Asteraceae), *Polygala* sp. (Polygalaceae), but also HM containing other herb anti-inflammatory drugs, such as *Harpagophytum* sp (Pedaliaceae), *Echinacea* sp. (Asteraceae) and *Curcuma longa* (Zingiberaceae) [10]. As all these HM are available in the Moroccan Market, the use of HM containing non-steroidal anti-inflammatory constituents of herbal origin by patients with COVID-19 may certainly have many negative impacts on patients' (health), society (social and cultural practices) and country (economy of Ministry of Health).



## Bibliographie

- Helms J, Kremer S, Merdji H, et al. Neurologic Features in Severe SARS-CoV-2 Infection. *N Engl J Med.* 2020; 10.1056/NEJMc2008597. doi:10.1056/NEJMc2008597
- Lew, Henry L. MD, PhD; Oh-Park, Mooyeon MD; Cifu, David X. MD. The War on COVID-19 Pandemic, *American Journal of Physical Medicine & Rehabilitation*: May 4, 2020
- Chaolin H, and al. Clinical features of patients infected with 2019 novel coronavirus in Wuhan, China. *The Lancet*, Volume 395, Issue 10223, 15-21 February 2020, Pages 497-506.
- Dale Fischer, Annelies Wilder-Smith. The global community needs to swiftly ramp up the response to contain COVID-19. *The Lancet*, Volume 395, Issue 10230, 4-10 April 2020, Pages 1109-1110
- Koh GC-H, Hoenig H, How Should the Rehabilitation Community Prepare for 2019-nCoV? *ARCHIVES OF PHYSICAL MEDICINE AND REHABILITATION* (2020), doi: <https://doi.org/10.1016/j.apmr.2020.03.003>.
- Rehabilitation consideration during the COVID-19 outbreak. Pan American Health Organization. <https://www.paho.org/en/technicaldocuments-coronavirus-disease-COVID-19>.

Dans ce contexte, l'ensemble des patients gravement atteints auront besoin de prise en charge en rééducation. C'est le cas également des patients dont l'atteinte initiale fut bénigne, mais dont l'évolution dans les conditions du confinement s'est faite dans le sens d'une dégradation des capacités fonctionnelles avec un déconditionnement à l'effort.

En effet, la rééducation fonctionnelle étant une spécialité qui vise le rétablissement des fonctions altérées, elle devra cibler les patients souffrant de pathologies chroniques et chez qui l'accès aux soins de rééducation était limité en raison du confinement.

#### **4. Evaluation des besoins en rééducation**

L'évaluation initiale des patients avant mise en route d'un programme de rééducation concerne deux volets :

- L'évaluation des atteintes liées au COVID-19 (respiratoires, cardio-vasculaires, neurologiques, articulaires, etc.)
- L'évaluation des capacités fonctionnelles des patients pour apprécier les conséquences sur les activités de la vie quotidienne, les activités fonctionnelles comme la marche, l'équilibre, la montée des escaliers et la tolérance à l'effort.

#### **5. Prise en charge en rééducation**

La prise en charge des patients peut être conçue en fonction de leurs états de santé en hospitalisation complète, hospitalisation du jour, en ambulatoire ou à distance par télé-suivi.

Le programme devrait cibler la récupération des capacités respiratoires et des complications éventuelles, mais également une récupération fonctionnelle orientée vers l'entretien articulaire, la tonification musculaire et le reconditionnement à l'effort.

Pour les patients souffrant de pathologies chroniques en suspension de leur rééducation, une reprise d'un autoprogramme à domicile en concertation avec le médecin traitant et le rééducateur permet de réduire les conséquences fonctionnelles en fin de confinement.

Les médecins de Médecine Physique et de Réadaptation, sont tenus, en collaboration avec les professionnels de la rééducation (kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens), à proposer des programmes à réaliser à domicile sous forme de capsules audiovisuels et/ou support papier adaptés aux besoins de chaque patient avec des modalités de suivi à distance tout en programmant des évaluations en présentiel chaque fois que nécessaire.

#### **6. Recommandations**

La prise en charge en rééducation des patients atteints de COVID-19 permet une amélioration du pronostic fonctionnel et ce d'autant plus qu'elle est précoce, ainsi :

- L'évaluation des conséquences fonctionnelles sur les patients devrait être réalisée au cours de la phase aiguë ;
- Pour les patients ayant des répercussions importantes, une prise en charge rééducative devrait être instaurée d'emblée au décours de la phase contagieuse ;
- Pour les patients avec des répercussions limitées, une évaluation des capacités fonctionnelles est recommandée ;
- Pour les patients suivis pour maladies chroniques en confinement, une reprise des autoprogrammes est recommandée pour limiter les conséquences fonctionnelles ;
- La mise en place d'un dispositif de suivi à distance des patients (applications, capsules vidéos...) devient de plus en plus nécessaire.

## 2. Post-COVID : Quelle place pour la rééducation ?

Pr. Samia KARKOURI

Faculté de Médecine et de Pharmacie (FMPH)  
Université Mohammed V de Rabat



### 1. Cadre général

Les coronavirus sont une grande famille de virus qui provoquent des infections à tropisme respiratoire. Les signes courants de l'infection sont la fièvre, la toux, l'essoufflement et les difficultés respiratoires. Une éclosion de cas de pneumonie d'origine inconnue a été identifiée dans la ville de Wuhan, en Chine, à la fin du mois de Décembre 2019. Les autorités sanitaires chinoises en ont avisé l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) une semaine plus tard. Début Janvier 2020, l'agent pathogène en cause était identifié comme un nouveau coronavirus appelé SARS-CoV-2 (COVID-19). L'appellation SARS-CoV-2 est utilisée pour désigner ce nouveau coronavirus, tandis que le terme COVID-19 (pour Coronavirus Disease 2019) désigne l'infection causée par ce virus. Le 30 Janvier 2020, l'OMS déclarait que la situation était une Urgence de Santé Publique à Portée Internationale (USPPI). Le 11 Mars elle déclarait une pandémie mondiale.

### 2. La situation épidémiologique

#### a. Les chiffres clés au Monde et en Europe au 10/05/2020 (Centre Européen de Prévention et Contrôle des maladies, ECDC)

- Nombre de cas dans le monde : **3 986 119** cas dont **1 239 428** en Europe
- Décès dans le monde : **278 814** décès depuis le 31/12/19 dont **146 700** en Europe

#### b. Les chiffres au Maroc au 11/05/2020 (Ministère de la Santé)

- Nombre de cas confirmés : 6226 dont 2759 guérison et 188 décès

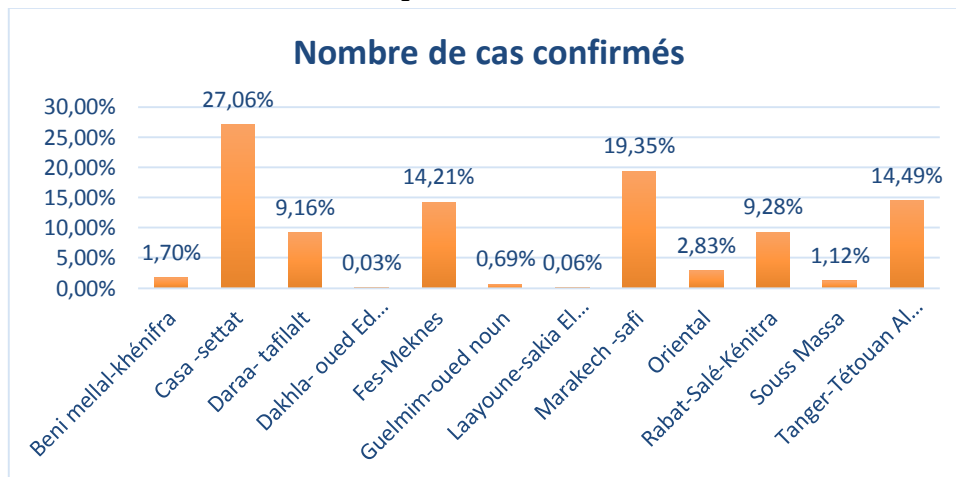


Figure 1. La répartition géographique des cas confirmés COVID-19 le 11/05/2020

### 3. Conséquences du COVID-19 sur la santé

Le COVID-19 est responsable principalement d'une atteinte respiratoire. Cependant, d'autres lésions peuvent être identifiées, notamment celles du système nerveux et articulaire et celles de l'appareil cardio-vasculaire. L'atteinte des autres organes peut également survenir, l'ensemble est souvent associé à des complications cognitives (secondaire à un séjour prolongé en réanimation) et/ou psychiatriques.

- [14] Liu W, Tao Z-W, Lei W, Ming-Li Y, Kui L, Ling Z, et al. Analysis of factors associated with disease outcomes in hospitalized patients with 2019 novel coronavirus disease. *Chin Med J (Engl)*. 2020 Feb 28
- [15] CDC. Coronavirus Disease 2019 (COVID-19) [Internet]. Centers for Disease Control and Prevention. 2020. cited 2020 Mar 11
- [16] Anna Petherick reports. Developing antibody tests for SARS-CoV-2. *The Lancet*. Vol 395 April 4, 2020
- [17] Laboratory guidance. Available at <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/technical-guidance/laboratory-guidance>. Accessed February 3, 2020.
- [18] Raboud J, Shigayeva A, McGeer A, et al. Risk factors for SARS transmission from patients requiring intubation: a multicenter investigation in Toronto, Canada. *PLoS One* [Internet]. 2010;5(5). [cited February 2, 2020].
- [19] MacIntyre CR, Chughtai AA. Facemasks for the prevention of infection in healthcare and community settings. *BMJ*. 2015;350. [cited February 2, 2020].



à rester isolés dans une seule pièce [19]. Pour les cas confinés à domicile, les patients ne doivent quitter leur maison qu'après avoir appelé à l'avance et informé le bureau médical responsable. L'hospitalisation n'est donc nécessaire que pour les patients présentant des signes de gravité cliniques (comme l'hypotension, la tachycardie, l'hypoxie ou les autres signes de choc) ou ceux présentant des comorbidités (un âge avancé, une immunodépression, des maladies chroniques telles que le diabète, les maladies cardiovasculaires ou les maladies pulmonaires chroniques), ou les patients, préalablement confinés à domicile, dont l'état de santé s'est aggravé. Ceux-ci devront être admis dans des unités d'isolement et/ou des unités de soins intensifs (USI).

## Conclusion

Il est probablement clair que le confinement à lui seul ne suffira pas à contenir la propagation du COVID-19, et l'impact mondial de cette infection virale est un sujet de préoccupation croissante. Des recherches supplémentaires sont sans aucun doute nécessaires pour aider à définir le mécanisme exact de la transmission interhumaine et animale-humaine, afin de faciliter le développement d'un vaccin spécifique. De toute évidence, le potentiel pandémique de COVID-19 exige une surveillance rigoureuse et continue pour suivre avec précision et prédire l'adaptation future de l'hôte, son évolution, sa transmissibilité et sa pathogénicité.

## Références

- [1] H. Lu, C.W. Stratton, Y. Tang, Outbreak of pneumonia of unknown etiology in Wuhan China: the mystery and the miracle, *J. Med. Virol.* (2020) 25678
- [2] WHO. Statement on the second meeting of the International Health Regulations (2005) Emergency Committee regarding the outbreak of novel coronavirus (2019-nCoV). Jan 30, 2020
- [3] Report Coronavirus Disease (COVID-2019) Situation Reports. WHO. 2020
- [4] « Coronavirus. Round up: Voici l'ensemble des mesures que vient de prendre le Maroc » *medias24.com*, 14 Mars 2020
- [5] « Coronavirus : écoles et crèches fermées jusqu'à nouvel ordre » *L'Economiste*, 13 Mars 2020
- [6] « Coronavirus : Le Maroc ferme restaurants, cafés, cinémas, hammams... » *challenge.ma*
- [7] « Coronavirus : Les autorités décrètent état d'urgence sanitaire et confinement » *medias24.com*, 19 Mars 2020
- [8] World Health Organization, WHO Director-General's Remarks at the Media Briefing on 2019-nCoV on 11 February 2020, (2020)
- [9] Zhu N, Zhang D, Wang W, Li X, Yang B, Song J, et al. A Novel Coronavirus from Patients with Pneumonia in China, 2019. *N Engl J Med.* 2020 Jan 24
- [10] Lam C-Y. Comparative molecular analysis of the binding between severe acute respiratory syndrome coronavirus (SARS-CoV) spike protein and angiotensin converting enzyme 2 (ACE2). Open Dissertation Press; 2007
- [11] Luciano Gattinoni et al. COVID-19 pneumonia: different respiratory treatments for different phenotypes? *Intensive Care Med.* 14 April 2020
- [12] Novel Coronavirus Pneumonia Emergency Response Epidemiology Team. [The epidemiological characteristics of an outbreak of 2019 novel coronavirus diseases (COVID-19) in China]. *Zhonghua Liu Xing Bing Xue Za Zhi Zhonghua Liuxingbingxue Zazhi.* 2020 Feb 17;41(2):145–51
- [13] Characteristics of and Important Lessons From the Coronavirus Disease 2019 (COVID-19) Outbreak in China: Summary of a Report of 72 314 Cases From the Chinese Center for Disease Control and Prevention | *Global Health | JAMA | JAMA Network.* 2020 Mar 11

à la fois des voies respiratoires supérieures et inférieures, et contribue donc à son pouvoir létal [10]. Deux types différents de SRAS-CoV-2 ont été identifiés, le type L (70% des souches) et le type S (30%). Les conséquences cliniques de ces typages distinguent les pneumopathies liées au type L à compliance<sup>4</sup> pulmonaire normale, avec un rapport ventilation/perfusion diminué, une faible augmentation de la masse pulmonaire et une faible possibilité de recrutement alvéolaire, et les pneumopathies sévères liées au type H associées à une baisse de l'élastance<sup>5</sup> pulmonaire, un important shunt<sup>6</sup> droit-gauche, une augmentation de la masse pulmonaire et un recrutement alvéolaire important [11].

## Une seule cause et plusieurs tableaux cliniques

Les données ont révélé que la gravité des symptômes cliniques peut varier entre les individus [12]. 81% des cas ont été décrits comme bénins (présentant une pneumonie légère), 14% des cas étaient graves (présentant un tableau clinique avec dyspnée, fréquence respiratoire  $\geq 30$  / min, saturation en oxygène du sang  $\leq 93\%$ , ratio de pression partielle d'oxygène artériel rapportée à la fraction d'oxygène inspiré  $< 300$  et/ou infiltrats pulmonaires  $> 50\%$  en 24 à 48 heures) et 5% étaient critiques (avec une insuffisance respiratoire, un choc septique et/ou une défaillance multiviscérale) [13]. Les patients présentant de multiples comorbidités (âge  $> 65$  ans, cardiopathies, diabète, cancer notamment pulmonaire, pneumopathies chroniques obstructives, hypertension, tabagisme [14] et fièvre élevée à l'admission) sont sujets à une infection sévère et peuvent également présenter des insuffisances rénales aiguës et/ou un Syndrome de Détresse Respiratoire Aigu (SDRA) [15].

Plusieurs méthodes de détection sont utilisées pour le diagnostic positif de la maladie, mais le test RT-PCR constitue pour le moment le *Gold Standard* avec une sensibilité avoisinant les 65%, alors que le scanner thoracique, lorsqu'il est indiqué, a une sensibilité de 88% à lui seule [16]. Le test d'anticorps IgG/IgM peut être utilisé dans la recherche de contacts après une infection documentée chez un individu. L'antigène candidat étudié est essentiellement la *Spike protein* (Prot S), certaines équipes étudient aussi la *Nucleo capsid protein* (NCP).

## Les Urgences face au COVID-19

Étant donné que jusqu'à l'heure actuelle, aucun traitement n'a prouvé son efficacité ni sa spécificité, la prévention reste la pierre angulaire dans la prise en charge des patients COVID-19. Cette prévention est basée essentiellement sur les conseils précédemment développés pour le MERS-CoV et le SARS-CoV et sur les directives fournies par l'OMS [17].

Les établissements de soins de santé, doivent établir des protocoles de triage et de sortie de l'hôpital afin d'identifier les patients COVID-19 avant ou à l'arrivée au service d'urgence et définir leurs circuits de soins, pour minimiser l'exposition aux autres patients et aux prestataires. Tout patient suspect doit recevoir, dès son admission, un masque chirurgical et être placé dans une salle privée ou une chambre à pression négative, si disponible [17].

Les salles d'isolement et les processus de soins doivent être reconfigurés pour minimiser le nombre de personnels exposés et la durée du contact. Tous les professionnels de santé doivent respecter les précautions standards concernant la distanciation sociale, la limitation à l'exposition aux gouttelettes aéropartées et le port de l'équipement de protection individuel (EPI) notamment lors des procédures générant des aérosols (Ex. l'intubation) [18].

Tous les patients suspects ou confirmés COVID-19 n'auront pas besoin d'être hospitalisés. Cependant, la décision de faire sortir un patient pour l'isoler à domicile doit respecter les directives des autorités locales de santé publique. Dans tous les cas, les patients doivent être invités à utiliser une hygiène des mains appropriée, à porter un masque facial simple et

<sup>4</sup> La capacité du poumon à modifier son volume en réponse à une variation de pression.

<sup>5</sup> Une propriété du poumon lui permettant de revenir à son état initial après déformation.

<sup>6</sup> Il résulte des zones pulmonaires dont la ventilation est faible ou absente par rapport à la perfusion.

# 1. COVID-19 : Les Services des Urgences face à l'État d'Urgence

Prs. Saïd JIDANE, Mounir LEKHLIT, Tahir NEBHANI, Naoufal CHOUAIB,  
Ahmed BELKOUCH, Saad ZIDOUH, Lahcen BELYAMANI

Faculté de Médecine et de Pharmacie (FMPH)  
Université Mohammed V de Rabat



## Contexte général

Le 31 Décembre 2019, 27 cas de pneumonie d'étiologie inconnue ont été identifiés dans la ville de Wuhan, province du Hubei en Chine [1]. Wuhan est la ville la plus peuplée du centre de la Chine avec une population dépassant les 11 millions. Ces patients ont notamment présenté des symptômes cliniques faits de toux sèche, dyspnée<sup>1</sup>, fièvre et infiltrats pulmonaires bilatéraux retrouvés en imagerie. Le foyer des cas recensés est identifié au niveau du marché de fruits de mer « Huainan » à Wuhan, qui commercialise du poisson mais également une variété d'animaux vivants, notamment des volailles, des chauves-souris, des marmottes et des serpents [1].

## L'épidémie qui change les paradigmes

Le 30 Janvier 2020, l'OMS<sup>2</sup> a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une urgence de santé publique à portée internationale [2]. L'épicentre de l'épidémie s'est déplacé vers l'Europe, affectant l'Italie et l'Espagne de plein fouet. La première transmission, de personne à personne, est signalée en Italie le 21 Février 2020 [3]. Quant au Maroc, le premier a été enregistré chez un ressortissant marocain résident en Italie le 2 Mars 2020.

Plusieurs mesures vont être prises pour contenir la propagation de l'épidémie à l'échelle internationale. Au Maroc, depuis le 9 Mars 2020, les vols à destination de plusieurs pays sont suspendus [4] ainsi que les liaisons maritimes avec l'Europe. Deux jours après, les crèches, les écoles et les universités ont été fermées [5], de même que de nombreux espaces et installations publics (cafés, restaurants, salles de cinéma et de théâtre, salles de fêtes, clubs et salles de sport, hammams, salles de jeux et terrains de proximité) [6]. L'état d'urgence est déclaré depuis le 20 Mars 2020 [7]. Les marocains doivent donc faire face à un long « confinement », une situation inédite depuis plus d'un siècle.

## L'agent causal

L'agent causal identifié sur des prélèvements nasopharyngés, au niveau du Centre Chinois de Contrôle et de Prévention des Maladies (CCDC) le 7 Janvier 2020, responsable d'un syndrome respiratoire aigu sévère, est le Coronavirus 2 (SARS-CoV2). La maladie dont il sera la cause est nommée COVID-19 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) [8]. Il s'agit d'un virus à ARN<sup>3</sup> simple brin qui formera le septième élément de la famille des *Coronaviridae* (229E, OC43, NL63, HKU1, SARS-CoV et MERS-CoV) [9].

Les coronavirus infectent principalement les voies respiratoires supérieures et gastro-intestinales des oiseaux et des mammifères. La glycoprotéine de surface (protéine S) est un facteur clé de la virulence des coronavirus, car elle est censée permettre l'attachement aux cellules hôtes. Dans le SARS-CoV, l'enzyme de conversion de l'angiotensine humaine 2 (ACE2) est le principal récepteur cellulaire et aurait joué un rôle dans la capacité du SARS-CoV à produire des infections

<sup>1</sup> Essoufflements ou difficultés respiratoires

<sup>2</sup> Organisation Mondiale de la Santé

<sup>3</sup> Acide ribonucléique essentiel dans le transport du message génétique et la synthèse des protéines.



# Partie I

Lutte contre le Coronavirus :  
Traitements, Hygiène de vie  
et Gouvernance du Système de la Santé



## Partie V - Menace de récession économique : Quelles voies pour une relance rapide ?

Le chapitre V décrit sous plusieurs angles, l'impact de la crise sur les équilibres économiques et financiers nationaux. S'il est unanimement acquis que le Nouveau modèle de développement devrait prendre cet impact en considération, de multiples solutions sont également proposées pour un redémarrage vigoureux de l'économie nationale, et ce à différents niveaux : relance à double horizon temporels conjoncturel et structurel, politiques monétaires et financières appropriées, accompagnement des entreprises en situation de vulnérabilité, développement de l'auto-emploi, impératif de la veille économique, RSE et conduite du changement chez le consommateur marocain.

Des modèles et mesures spécifiques sont également proposées pour le renforcement des chaînes logistiques et la relance de secteurs économiques durement touchés par la crise, notamment le Tourisme et la Culture.

## Partie VI - Défis du " Monde d'après " : Le choix irréversible de l'Innovation et de la valorisation des Savoirs

Le chapitre VI souligne le rôle important de l'Innovation, de l'esprit d'entreprise et de la Valorisation de la connaissance dans la gestion de la pandémie du COVID-19. Il s'agit là aussi d'un choix stratégique pour relever les défis de l'après crise, basé sur les principes de flexibilité, de frugalité et d'intelligence collective. La transformation digitale, dans un cadre de souveraineté numérique, en est le fer de lance, via une mise à profit appropriée des leviers techniques et technologiques que sont : les gisements de données ouvertes, les plateformes digitales sensibles au contexte et les technologies dites de disruption que sont l'Intelligence Artificielle, l'Internet des Objets et le Blockchain.

Des aspects plus spécifiques sont également abordés dans ce chapitre, en particulier le rôle de la modélisation mathématique et des statistiques dans la lutte contre le COVID-19, et les solutions de traçage électronique et du cadre éthique y afférent.

## Partie VII - Pandémie et Confinement : Quelles réponses pour nos vulnérabilités psychologiques ?

Le chapitre VII se penche sur les répercussions du contexte épidémique et en particulier l'effet du confinement, en termes de santé mentale et de souffrance psychologique. Une première analyse psychosociale préconise de mettre le marocain en tant qu'individu sociocognitif au centre de toute stratégie de gestion des situations de crise, et ce dans le but d'assurer une adhésion collective et immédiate.

D'autres contributions mettent en avant les mesures nécessaires d'accompagnement psychologique, en particulier au profit du personnel soignant et des patients guéris du COVID-19. Enfin, différentes propositions sont émises pour atténuer les conséquences psychologiques du confinement sur l'état de santé mentale de la population, en particulier les étudiants et les personnes souffrant d'addiction.

Enfin, le Mémento COVID-19 de l'UM5 est accessible en ligne, via l'adresse : <http://www.um5.ac.ma/memento-covid19-um5/>

### ***N.B. Mise au point linguistique : « Le COVID » ou « La COVID »***

- Depuis que la pandémie a été nommée COVID-19, les acteurs de la crise comme les médias en ont parlé au masculin par association au coronavirus, nom du virus à l'origine de l'épidémie. L'Académie française a pourtant émis son avis, le 07 Mai 2020, recommandant d'utiliser le mot COVID-19 au féminin plutôt qu'au masculin.  
Or, "l'usage fait loi" ont coutume de dire les linguistes, et compte tenu du grand nombre d'articles reçus avant la recommandation susmentionnée, le Comité de Lecture et de Rédaction du présent ouvrage a fait le choix de ne pas en tenir rigueur.
- La même remarque peut aussi être faite à propos du terme « distanciation sociale », à la place duquel l'Académie française suggère l'utilisation de « respect des distances de sécurité », « distance physique » ou « mise en place de distances de sécurité ».
- Enfin, aucune décision ni recommandation n'ont été émises à propos du mot « déconfinement », toujours absent de tous les dictionnaires.

## **Partie I - Lutte contre le Coronavirus : Traitements, Hygiène de vie, et Gouvernance du Système de la Santé**

Le chapitre I porte sur le domaine de la Santé, à travers différentes composantes qui ont pris et continuent de le faire, un sens majeur face à la pandémie du COVID-19: systèmes d'urgence, protocoles de triage et de sortie de l'hôpital, reconfiguration des salles d'isolement, prise en charge de leur rééducation fonctionnelle, processus de soins et de thérapie, hygiène et prévention des pandémies virales, traitement des déchets médicaux et pharmaceutiques et approches sanitaires environnementales.

L'aspect gouvernance y est aussi abordé sous l'angle de la veille, de la synergie et de la sécurité sanitaire. Une démonstration est également faite de la nécessité de traiter les chiffres épidémiologiques avec précaution pour les transformer en leviers d'une meilleure gestion des crises à venir.

## **Partie II - Face à nos fragilités sociales : Résilience et Solidarité, grands enseignements du phénomène pandémique**

Le Chapitre II, débute par un riche historique des épidémies au Maroc (1666-1912) rappelant le rôle que jouaient gouvernants et gouvernés pour préserver l'ordre et la paix sociale en ces périodes de maladie et de famine.

Il s'agit d'un prélude aux différentes formes de solidarité et des outils de résilience à mettre en place : nouveau contrat social entre société civile et institutions publiques, résurgence du rôle de la Zakkat et du Wakff, implémentation des stratégies de responsabilité sociale des entreprises (RSE), nécessité d'une protection sociale inclusive, notamment au profit des quartiers populaires, et communication de crise adéquate et mobilisatrice à même d'atténuer l'effet des fausses informations génératrices de la peur et de la panique.

## **Partie III - Impact sur l'Éducation : Le "Paradigm Shift" de l'Enseignement à distance**

Le Chapitre III décrit la mutation remarquable du télé-Enseignement du statut de palliatif pour atténuer la perte de l'apprentissage durant la période de confinement, vers celui de choix stratégique majeur pour l'ensemble du système éducatif national. Sont ainsi proposées, à l'appui des meilleures pratiques, plusieurs solutions pour le développement du télé-enseignement dans notre pays, entre autres : l'ancrage de la culture « e-Learning », l'accompagnement de la digitalisation, l'accessibilité et la connectivité pour tous/tes, et l'implication des opérateurs économiques pour construire l'Université 4.0.

La solution ne peut pas être que technologique, d'autres voies pédagogiques sont mises en exergue, notamment celles stimulant l'autonomie des apprenants, l'enseignement par initiation à la recherche et le développement de compétences transversales.

## **Partie IV - Droit et Pandémie du COVID-19 : Fondements juridiques de la sortie de crise**

Le chapitre IV consiste en une analyse des voies juridiques possibles pour la gestion et la sortie de la crise du COVID-19 : du champ d'intervention élargi dont dispose la puissance publique en période de crise sanitaire, au respect inaliénable de l'État de Droit, en passant par la nécessité d'une définition claire et précise de cas inédits d'incrimination.

D'autre part, le droit du Travail, celui des Sociétés, et des Obligations et des Contrats, sont à l'épreuve du COVID-19, notamment avec le recours possible et croissant aux moyens dématérialisés, l'institutionnalisation de l'intervention publique et le caractère « fuyant » du COVID-19 en tant que cas de force majeure. Ces différents pans du Droit sont appelés à se moderniser pour assurer plus de prévisibilité, de sécurité et d'équité.



# Introduction

**Pr. Bouchaïb BOUNABAT**

**Conseiller du Président à l'Innovation et l'Internationalisation**

**Coordinateur du Comité de Rédaction**



Crise sanitaire, Impact social, Aggravation du fossé scolaire et universitaire, Récession économique, ... autant de messages alarmistes, annonçant des défis redoutables et sans précédents de « l'après COVID-19 ».

Pourtant, l'heure n'est pas à la résignation, mais à la mobilisation de toutes les forces vives du Maroc, au premier rang desquelles se trouve l'Université Mohammed V de Rabat. Son Mémento COVID-19 « **Connaissance, Innovation et Expertise : Vers une sortie rapide de la crise du COVID-19** », constitue une réponse à la hauteur de la complexité des problèmes à venir et des défis à relever.

Trois questions précises ont été posées à l'ensemble de la communauté scientifique et académique de notre Université :

- Quelle analyse faites-vous de la crise COVID-19 en cours ?
- Quel sera selon vous, son impact sur le Maroc, et sur ses différents secteurs économiques, sociaux, sanitaires, environnementaux, culturels, juridiques, etc. ?
- Quelles sont les leçons que vous tirez, les mesures que vous recommandez et/ou les solutions innovantes que vous préconisez, à court, moyen et/ou long terme, pour atténuer l'impact sanitaire, économique et social sur notre pays et sortir rapidement et efficacement de la crise?

Les contributions furent nombreuses, individuelles et collectives, sous plusieurs perspectives : médicale, juridique, éducative, sociale ou technologique, et plusieurs formes : éclairages, vulgarisation, résultats d'études de terrain, expertise ou solution.

Le souci de la démarche scientifique était présent tout le long de la rédaction de ce Mémento. Outre les références bibliographiques et webographiques de rigueur, les auteurs se sont aussi évertués à appuyer leurs analyses et propositions sur des études de benchmark, des statistiques avérées et des recueils reconnus des meilleures pratiques internationales<sup>1</sup>.

Multidisciplinaire et traitant de problèmes urgents et factuels, le Mémento est destiné à servir de socle de base et de document de référence, non seulement pour les projets de recherche et d'innovation à mener, mais également pour les plans de relance de tous les secteurs impactés par la pandémie du COVID-19. Aussi, l'accent a été constamment mis sur la clarté et l'accessibilité des articles retenus, ainsi que sur l'applicabilité des mesures, réformes et/ou solutions qu'ils préconisent.

Sept grandes parties composent le Mémento COVID-19 de l'UM5.

---

<sup>1</sup> L'on notera que les statistiques et les chiffres tels que publiés dans cet ouvrage, sont antérieures au 15 Juin 2020.

52. Transformation digitale, une transformation vitale – <b>S. BAINA</b> .....	231
53. La crise COVID-19 et le confinement au Maroc : Quelle solution digitale pour gérer une crise particulière ? <b>F.Z. BELOUADHA A. EL KASSIRI</b> .....	235
54. Les technologies révolutionnaires au service de l'Enseignement Supérieur pour faire face à la crise COVID-19 - <b>F. OMARY</b> .....	239
55. On the use of artificial intelligence in a national fight against COVID-19 pandemic – <b>A. HAMLILI</b> .....	243
56. Le contact tracing électronique au Maroc : Solutions pour éviter un nouveau confinement - <b>A. EL FAKER</b> .....	247
57. Le rôle de la modélisation mathématique pour contenir la pandémie COVID-19– <b>B. ABOU EL MAJD</b> .....	251
58. Rôle des Statistiques dans la lutte contre COVID-19 - <b>A. ET-TAHIR, K. KETTANI et al.</b> .....	255
59. Cadre éthique et solutions de traçage contre le sars-cov-2 - <b>I. JROUNDI &amp; B. ABOU EL MAJD</b> .....	259
<b>Partie VII - Pandémie et Confinement : Quelles réponses pour nos vulnérabilités psychologiques ?</b>	
60. Regard psychosociologique sur les comportements en jeu face à la pandémie COVID-19 <b>A. BELHAJ &amp; S. AZOUAGHE</b> .....	265
61. COVID-19 : Miroir de potentialités psychiques et de fragilités individuelles – <b>F. BELAID</b> .....	269
62. Mémoire de COVID-19 : Comprendre la psychè pour mieux intervenir - <b>M. DUCHELH</b> .....	275
63. L'accompagnement psychologique des patients guéris du COVID-19 et du personnel soignant : Expérience du CHU Ibn Sina de Rabat– <b>H. NAFIAA &amp; A. OUANASS</b> .....	279
64. Personnel soignant de première ligne face à la pandémie COVID-19 – <b>M. SABIR</b> .....	281
65. Les conséquences psychologiques du confinement sur l'état de santé mentale des étudiants <b>My S. HAFIDI ALAQUI</b> .....	285
66. Confinement : Quel vécu et quelles conséquences psychologiques ? - <b>M. SABIR</b> .....	289

24. La pédagogie universitaire à l'épreuve du COVID-19 : Les trois leçons à tirer – S. EL HASSOUNI.....	113
25. Pandémie COVID-19 : La pédagogie numérique universitaire entre défis et opportunités – M. ZOUITEN.....	117
26. Continuité pédagogique et digitalisation du Système Éducatif - B. EL OUAHIDI & M. HALIM.....	121
27. La perception des marocains vis-à-vis du e-Learning en période de confinement – A. CHAKOR et al.....	125
28. La Formation Continue à l'épreuve de la transformation digitale au sein de l'Université Marocaine –K. DERKAQUI ....	129

#### **Partie IV - Droit et Pandémie du COVID-19 : Fondements juridiques de la sortie de crise**

29. L'État Social Marocain à l'épreuve du COVID-19 – A. ADNANE.....	135
30. L'État de Droit est-il dépiqué positif au COVID-19 ? – M. FADIL.....	139
31. COVID-19 : Rôle de l'État dans la préservation de l'ordre public sanitaire – T. RABHI.....	143
32. Le Droit du Travail, à l'épreuve de la pandémie – I. HAMDAL.....	147
33. Le Droit des Entreprises en difficulté à l'épreuve du COVID-19 - A. EL HAJJAMI.....	151
34. Le Droit des Sociétés à l'épreuve du COVID-19 – S. GUENBOUR.....	155
35. Le « CORONAVIRUS » au regard du Droit des Obligations et des Contrats – N. ROUINI.....	159
36. Le COVID-19, une fenêtre d'opportunité géopolitique pour le Maroc ? - M.Z. ABUDDAHAB.....	163

#### **Partie V - Menace de récession économique : Quelles voies pour une relance rapide ?**

37. Le Nouveau Modèle de Développement à l'épreuve du COVID-19 – A. EL MARZOUKI.....	169
38. L'économie nationale à l'heure du CORONAVIRUS – L. ZOUIRI & F.EZ. KINANI.....	173
39. Pour un financement innovant de la relance post- COVID-19 - D. KHALLOUK.....	177
40. Mesures monétaires et financières contre la crise sanitaire du COVID-19 au Maroc - B. NAHHAL.....	181
41. Politique monétaire et COVID-19 : quelles mesures de relance ? – A. NAJAB.....	185
42. Points de réflexion pour atténuer les effets de la crise sanitaire – M. CHEMLAL & S. BAYOUD.....	189
43. COVID-19 : Pour renforcer la résilience de l'Industrie Marocaine face à la perturbation des chaînes logistiques globales – A. BERRADO, My. L. ABIDI et al.....	193
44. Crise CORONAVIRUS et secteur touristique au Maroc : Conséquences et pistes de relance socioéconomique – H. ATTOUCH.....	197
45. Le secteur culturel marocain face à la pandémie du COVID-19 – H. AMMAR & R. EL GHANDOUR.....	201
46. Veille économique et COVID-19: Les leçons de la crise – K. GHAZOUANI & LL. S. EL ALAMI.....	205
47. Financement de petits projets et formation pour une double compétence : Quels rôle et place pour la Formation Continue ? – M. DINIA.....	209
48. La conduite du changement chez le consommateur Marocain à l'heure du COVID-19 A. ELAIDOUNI & T. AHANDOUR.....	213
49. Le Consommateur Marocain face à sa responsabilité citoyenne – LL. S. HAMIDI.....	217

#### **Partie VI - Défis du " Monde d'après " : Le choix irréversible de l'Innovation et de la Valorisation des Savoirs**

50. Innovation vs COVID-19 : Frugalité, Flexibilité et Intelligence Collective – B. BOUNABAT.....	223
51. L'après COVID-19. La place de l'innovation dans le rétablissement post-pandémie – I. WAHBY.....	227

## SOMMAIRE

Préface : <b>M. RHACHI, Président de l'Université Mohammed V de Rabat</b> .....	5
Introduction : <b>B. BOUNABAT, Coordinateur du Comité de Rédaction</b> .....	9

### Partie I - Lutte contre le Coronavirus : Traitements, Hygiène de vie et Gouvernance du Système de la Santé

1. COVID-19 : Les Services des Urgences face à l'État d'Urgence – <b>S. JIDANE, M. Mounir LEKHLIT et al.</b> .....	15
2. Post-COVID : Quelle place pour la rééducation ? – <b>S. KARKOURI</b> .....	19
3. Herbal Medicines Containing Non-Steroidal Anti-Inflammatory Constituents of Herbal Origin and their Impact on the Therapeutics for COVID-19 – <b>S. SKALLI</b> .....	23
4. Les propriétés immunitaires des Biocomposactifs alimentaires : Une approche préventive durable contre les pandémies - <b>S. ELHAJJAJI, N. LABJAR et al.</b> .....	27
5. La Médecine traditionnelle contre le COVID-19 – <b>R. HASSIKOU &amp; S. SKALLI</b> .....	31
6. Déchets Médicaux et Pharmaceutiques (DMP) et Pandémie COVID-19 : Quelle Stratégie pour quelle gestion ? <b>M. FEKHAOUI, L. MOUHIR et al.</b> .....	35
7. Eau et hygiène pour le COVID-19 : Vers de nouvelles approches sécuritaire, sanitaire et environnementale <b>S. ELHAJJAJI, N. LABJAR et al.</b> .....	39
8. Écosystème, environnement et prévention des pandémies virales – <b>C. OUZZANI &amp; A. MOUSTAGHFIR</b> .....	43
9. L'Environnement au Maroc après « le COVID-19 » : Impacts & mesures – <b>M. ELMAHI</b> .....	45
10. Un agent de Santé Publique au service des agents de l'Économie – <b>M.H. EL JALIL</b> .....	49
11. Pourquoi le COVID-19 ne se propage-t-il pas de la même façon dans tous les pays ? Questionnements et analyse <b>A. ET-TAHIR, K. KETTANI et al.</b> .....	53

### Partie II - Face à nos fragilités sociales : Résilience et Solidarité, grands enseignements du phénomène pandémique

12. Histoire des épidémies et du confinement au Maroc moderne – <b>F. LABOUDI &amp; A. DUANASS</b> .....	59
13. À l'heure de la pandémie du COVID-19 : Quels impacts et quelles mesures adaptatives ?- <b>S. ABOUDRAR</b> .....	65
14. Dynamique de la Société Marocaine face à la crise COVID-19 – <b>L. EL BOUAZZAOUI</b> .....	69
15. La crise COVID-19, une opportunité pour l'extension de la protection sociale- <b>D. ACHOUR</b> .....	73
16. Le Maroc à l'ère du coronavirus : Entre admiration internationale et réalités du terrain <b>A. BOUAZZA &amp; Y. NAFIL</b> .....	77
17. Communication de crise et risques sanitaires. « Confinés » et « Covidés », un nouvel enjeu pour la Communication <b>M. BENDAHAN</b> .....	81
18. La Responsabilité Sociétale des Organisations à l'épreuve du COVID-19 – <b>S. CHERKAOUI</b> .....	85

### Partie III - Impact sur l'Éducation : Le "Paradigm Shift" de l'Enseignement à Distance

19. L'Éducation à l'épreuve des incertitudes : Vers un changement de paradigme – <b>Y. NAIT BELAID</b> .....	91
20. Crise pandémique (COVID-19) et nouveau rapport au Savoir pour l'Éducation de demain – <b>M. BOUCHEKOURTE</b> .....	95
21. Récession post COVID-19 : Nécessité de l'amélioration du capital humain de l'Université Marocaine – <b>A. DIOURI</b> .....	99
22. Quel modèle de formation après le confinement ? - <b>M. HALIM &amp; B. EL OUAHIDI</b> .....	105
23. La pandémie COVID-19 au service de l'Enseignement à Distance – <b>S. DGHOUGHFI</b> .....	109

# Préface

Pr. Mohammed RHACHI

Président de l'Université Mohammed V de Rabat



La virulence de la crise sanitaire « COVID-19 », que nous vivons aujourd'hui, est à l'origine de transformations et d'évolutions diverses et généralisées. Son impact inéluctable est ressenti sur la quasi-totalité des secteurs d'activité, induisant des changements stratégiques très importants de toutes les Organisations et Institutions, et notamment de nos Structures académiques. Il s'agit de véritables mutations à la fois imposées et imposantes, qui sont déjà, et continueront de l'être, à l'origine de remises en question nécessaires, en termes de valeurs, de stratégies, d'actions, de structurations et de processus organisationnels.

Face à cette situation inédite de crise, l'Université Mohammed V de Rabat a su vite réagir et opposer son esprit d'initiative et de résilience pour rester à l'écoute de ses étudiants, ses professeurs et ses partenaires, assurer la continuité de ses activités, et s'acquitter pleinement de ses missions académiques.

Le Mémento COVID-19 de l'UM5 « **Savoir, Innovation et Expertise vs Pandémie COVID-19 : Vers une sortie rapide de la crise** » est une autre forme innovante et volontariste de son apport, en tant qu'Université citoyenne et Force de proposition, aux efforts consentis par l'ensemble de la Société marocaine **sous l'égide et les Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI**, que Dieu l'assiste, pour maîtriser la pandémie et accélérer le développement économique et social de notre Pays.

En lançant cette initiative, notre Université a su comment permettre à ses professeurs et à ses chercheurs de livrer autrement leurs analyses, réflexions et expertises par rapport à la situation extraordinairement intense que notre pays traverse. Il s'agit d'un véritable exercice d'intelligence collective, ayant pour objectif de traiter aussi bien le volet Analyse d'impact de la pandémie COVID-19 sur les différents secteurs sociaux et économiques, que le volet Propositions de voies de solutions pour une gestion efficace et une sortie de cette crise redoutable. Pari pris, pari tenu !

Près d'une centaine de professeurs de l'UM5, toutes spécialités confondues, ont contribué à cet ouvrage, et ont pu apporter leurs visions, éclairages, modèles, interprétations et conclusions d'études de terrain. **En mon nom personnel et au nom de toutes les composantes de notre Université, je tiens à leur présenter mes vifs remerciements et mes félicitations les plus chaleureuses.**

Les sujets abordés par cet ouvrage sont de forte acuité. Ils sont traités, de manière concrète avec la rigueur académique qui s'impose, conjuguée au souci permanent de livrer les clés d'une sortie rapide de la crise de l'après COVID-19. L'évolution attendue est appelée à être marquée par un certain nombre de programmes et d'actions, visant une progression en accord avec notre vision orientée « **Performance** », et nos aspirations ciblant une amélioration évolutive et réaliste.

C'est sous cette perspective que nous vous invitons à la lecture et à la mise à profit de cet ouvrage riche et collaboratif imprégné de la Vision-UM5 :

**« Vers une Université Entrepreneante, Entrepreneuriale et Collectivement Performante »**

# Remerciements

Le Mémento COVID-19 de l'UM5 constitue un recueil de réflexions, d'analyses et de solutions, proposé par près d'une centaine de professeurs et de chercheurs de la Communauté scientifique et académique de l'UM5, autour de l'impact de la pandémie du COVID-19 et des voies d'une sortie rapide de la Crise.

L'Université Mohammed V de Rabat, en la personne de son Président, tient à remercier très chaleureusement l'ensemble des auteurs pour leurs précieuses contributions à cet ouvrage collectif, et adresse ses remerciements et ses félicitations les plus sincères à tous les membres du Comité de Lecture et de Rédaction, pour leurs efforts ainsi que pour la grande qualité du travail réalisé.

Le Président tient aussi à exprimer toute sa gratitude au personnel de la Présidence ainsi qu'au Staff de la Cité d'Innovation de Rabat (CIR-UM5) pour leur précieuse contribution à la finalisation de cette belle initiative.

**Composition du Comité de Lecture et de Rédaction** du Mémento COVID-19 de l'UM5 : Mme et Mrs les Professeurs Bouchaïb BOUNABAT (Conseiller du Président de l'UM5 & Coordinateur du Comité), Mohammed AZOUZI (ENS), Rdouan FAÏZI (ENSIAS) et Ihssane EL MANSOURI (Conseillère du Président de l'UM5).

**Notification :**

Les livrables produits, à titre volontaire et personnel, sont la propriété intellectuelle de leurs auteurs, et les contenus produits demeurent donc sous leur seule et entière responsabilité.

## Mémento COVID-19 de l'UM5

Ouvrage collectif de professeurs et de chercheurs de l'UM5

### **Savoir, Innovation & Expertise vs Pandémie COVID-19** **Vers une sortie rapide de la crise** *Analyse des impacts & Voies de solutions*

**Préface du Pr. Mohammed RHACHI, Président de l'Université**  
**Coordonné par Pr. Bouchaïb BOUNABAT, Conseiller du Président**  
**à l'Innovation et l'Internationalisation**

Université Mohammed V de Rabat, 10 Juillet 2020





جامعة محمد الخامس بالرباط  
Université Mohammed V de Rabat

# Mémento COVID-19 de l'UM5

## Savoir, Innovation & Expertise vs Pandémie COVID-19 Vers une sortie rapide de la crise

*Analyse des impacts & Voies de solutions*

*Ouvrage collectif de professeurs et de chercheurs de l'UM5*



Préface du Pr. Mohammed RHACHI, Président de l'Université  
Coordonné par Pr. Bouchaib BOUNABAT, Conseiller du Président  
à l'Innovation et l'Internationalisation



جامعة محمد الخامس بالرباط  
Université Mohammed V de Rabat

Cité d'Innovation de Rabat